



WIDENER LIBRARY




HX DT7X 3

ASr 678.49

HARVARD  COLLEGE  
LIBRARY



IN MEMORY OF  
JOHN DEVEREUX WINSLOW  
OF BOSTON  
1892 - 1922



CLASS OF 1914

# VOYAGE

sur

LA CÔTE ET DANS L'INTÉRIEUR

DE

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE

PAR

**HYACINTE HECQUARD**

CHEVALIER DE LA LÉGIION - D'HONNEUR

ANCIEN OFFICIER AU PREMIER RÉGIMENT DE SPARTIS, CHANCELIER DU CONSULAT DE FRANCE À BAHIA

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

---

OUVRAGE PUBLIÉ

AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES

---

PARIS

IMPRIMERIE DE BÉNARD ET COMPAGNIE

RUE DAMIETTE, N° 2.

—  
1855

E

2768

44A



cartes et  
plans L.T.

# VOYAGE

SUR LA CÔTE ET DANS L'INTÉRIEUR

**DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE**





Taber-Lank

Imp. Bouché et C<sup>o</sup> 1869, 1

reproduit à Paris.

# VUE DE L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU GRAND BASSAM.

Prise du bord de la mer.

# VOYAGE

SCR

LA COTE ET DANS L'INTÉRIEUR

DE

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE

PAR

**HYACINTE HECQUARD**

CHEVALIER DE LA LÉGIION - D'HONNEUR

ANCIEN OFFICIER AU PREMIER RÉGIMENT DE SPASIS, CHANCELIER DU CONSULAT DE FRANCE A BAHIA

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS



OUVRAGE PUBLIÉ

AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES



PARIS



✓  
Afr 678.49  
—



U invic —

## AVANT-PROPOS.

---

Jamais pays ne fut, de la part de l'Europe, l'objet de plus de convoitise et de tentatives avortées, que ces vastes et mystérieuses régions qu'on appelle l'Afrique centrale. Rien, dans l'histoire de l'antiquité, ne témoigne que les anciens aient pénétré au cœur de ce vaste continent, dont l'étendue égale deux fois la surface de l'Europe et qui, géographiquement, partage avec elle l'empire de l'Occident. Vainement, sur la Méditerranée, de l'isthme de Suez au détroit de Gibraltar, de l'Est à l'Ouest, une ligne de plus de mille lieues de côte, faisant face à l'Italie, à la Grèce et à l'Espagne; sur l'Océan, un littoral de deux mille six cents lieues, courant des Colonnes d'Hercule au cap de Bonne-Espérance, et un autre de deux mille quatre cents lieues, du cap de Bonne-Espérance au fond du Golfe arabique, sollicitaient-ils la curiosité, l'intérêt et l'ambition des vieilles civilisations; le vieux monde, comme le monde nouveau, dût s'arrêter aux contreforts de l'Atlas et se contenter de la domination passagère des plages africaines qui le séparent de la mer. Rome elle-même, dit le savant M. Davezac, ne fit qu'entrevoir quelques traits défigurés des contrées connues sous le nom d'Ethiopie occidentale.

Un littoral éternellement hérissé d'écueils et de contours; nul golfe profond, nul fleuve d'une praticabilité constatée, une atmosphère embrasée, un sol brûlant, sans abord et sans route, des montagnes impénétrables, des forêts peuplées d'animaux féroces, des populations fanatiques, inhospitalières ou sauvages, des langues barbares, enfin, un concours inouï d'obstacles naturels, religieux et politiques semblent avoir toujours élevé une infranchissable barrière entre l'Europe et les régions intérieures de l'Afrique. Quelques individus ont pu surmonter subrepticement ces grandes difficultés; quelques autres, et c'est le plus grand nombre, ont trouvé la mort en cherchant bravement à ouvrir à leur pays les marchés de l'Afrique centrale, mais jusqu'ici, l'accès en est resté fatalement fermé aux rapports internationaux, au commerce, à l'industrie, à la civilisation et à la politique de

l'Europe; quoique, j'en ai l'intime conscience, cette espèce de forclusion nationale tienne beaucoup moins à la nature même des obstacles dont je viens de parler, qu'à l'inopportunité des moyens employés pour les surmonter et, peut-être aussi, à l'inexpérience de la plupart de ceux qui l'ont tenté.

Cependant les Européens, la France et l'Angleterre surtout, ont cherché depuis longtemps à pénétrer dans ce continent plein d'inconnu et de problèmes. L'amour de l'humanité, la soif de la science, la propagande religieuse, le génie de la civilisation, les intérêts commerciaux, des ambitions rivales, l'esprit d'aventure et d'influence ont tour à tour poussé ces deux grands peuples à la découverte des richesses que l'Afrique cache dans son sein, avec l'espoir, presque toujours déçu, de les faire refluer dans leurs comptoirs respectifs.

Pendant que la Société africaine de Londres envoyait dans l'intérieur de l'Afrique, les Houghton, les Watt, Winterbottom et Mungo-Park, qui, après avoir atteint Ségo, dans un premier voyage, abandonnait de nouveau sa patrie pour revenir mourir dans le rapide de Boussa, en essayant de déterminer le cours du Niger; Clapperton qui arriva jusqu'à Sakatou, où il finit ses jours dans un second voyage; les majors Gray et Laing, les frères Landers et tant d'autres; pendant, dis-je, que ces intrépides Anglais se dévouaient au développement du progrès de la science, du commerce et de l'influence politique de leur pays, les explorateurs français rivalisaient avec eux de constance et de courage. Caillaud (1820) s'avancait jusqu'aux pays de Farrogl et de Quamâmy; Champollion pénétrait jusqu'à Semneh; Mollien découvrait les sources du Sénégal et de la Gambie, de Beaufort périssait misérablement, après avoir été arrêté dans le Kaarta; enfin, Caillé, parti seul, sous le costume d'un Maure, atteignait, le premier, Tombouctou, et, traversant bravement le grand désert, retraits dans sa patrie par le Maroc.

Ces diverses tentatives, conséquences naturelles de la pacification de l'Europe, avaient lieu entre 1818 et 1830. Depuis cette époque, les efforts de la France pour s'introduire dans l'intérieur du continent africain ne furent point abandonnés, mais reportés vers l'Est. Cependant quelques-uns encore tentèrent de pénétrer par la côte occidentale. Ainsi, après Caillé, qui s'était élancé du Rio-Nunez, Duranton partit du Sénégal pour un voyage d'exploration, remonta jusqu'à Makana, le cours de ce grand fleuve, essaya vainement de pénétrer dans le Bambouck, et revint à Médine, capitale du royaume du Kasso, où il se fixa, après y avoir épousé la fille de Sambala, roi de ce pays.

Appelé, en 1843, au gouvernement du Sénégal, et désireux d'agrandir le commerce de cette colonie, M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willamez, chargea une commission, composée de MM. Raffanel, Huard et Ferry, d'explorer le Bondou, de reconnaître le cours de la Falémé et d'indiquer les endroits propres à l'établissement de nouveaux postes français.

Après s'être avancée au-delà de Sansanding et avoir visité quelques-unes des mines du Bambouck, cette commission rentra par la Gambie, en

traversant le Bondou et le Wolli. Mais, des trois Européens qui la composaient, un seul, M. Raffanel, avait pu supporter impunément les rudes fatigues de cette expédition. M. Ferry, atteint d'une fièvre pernicieuse, avait dû rester à Bakel, et M. Huard mourut à son arrivée à Saint-Louis. Cette exploration eut, cependant, pour résultat la formation d'un poste à Senou-Déhou.

L'année suivante, M. Raffanel, encouragé par le succès de son premier voyage, en entreprit un second, dans le but, plus vaste, de traverser l'Afrique, en prenant par Ségo, Tombouctou et Sakatou; mais, fait prisonnier dans le Kaarta, dépouillé de tout ce qu'il possédait, accablé par la maladie, ce courageux voyageur dut abandonner son projet et revenir à Saint-Louis.

Néanmoins le Ministère de la marine, que cet échec n'avait pas rebuté, persistait dans la pensée de pénétrer tôt ou tard dans l'intérieur de l'Afrique. En même temps qu'il envoyait M. Léopold Panet, l'intrépide compagnon de Raffanel, reconnaître la route suivie par les caravanes qui vont des esclaves à Tombouctou et, de ce point, en Algérie, il autorisait M. le capitaine de vaisseau Baudin, nouveau gouverneur du Sénégal, à diriger un second voyageur sur Ségo, afin de lier, avec le roi du pays, des relations commerciales qui, si elles existaient, seraient de la plus haute importance pour l'avenir de notre possession.

Ce fut aussi à cette époque que M. Auguste Bouët, lieutenant de vaisseau, fit, avec le bateau à vapeur *le Serpent*, l'exploration des nombreux cours d'eau de Grand-Bassam. Ayant remonté jusqu'aux premières cataractes de l'Akba, la direction de cette rivière, jointe aux renseignements que lui fournirent les marchands Banbaras qu'il rencontra dans les villages riverains, lui firent supposer que ce cours d'eau constituait une des nombreuses embouchures par lesquelles le Niger se décharge dans l'Océan. Cette hypothèse éveilla l'attention patriotique de MM. Bouët-Willamez et Baudin. En effet, si les conjectures de M. Auguste Bouët étaient fondées, notre comptoir de Grand-Bassam acquerrait une immense importance, car, dès-lors, il était permis d'espérer qu'à l'aide de la crue des eaux, des navires d'un petit tonnage pourraient gagner l'intérieur, porter directement nos marchandises jusqu'aux marchés de Ségo et de Djenné, et ouvrir ainsi un vaste débouché aux produits de notre commerce et de notre industrie.

Mais, aventurer un navire sans donnée certaine, alors surtout que les Indigènes parlaient de chutes d'eaux et de rapides, sinon impossibles, du moins très-difficiles à franchir, eût été une haute imprudence. MM. Bouët-Willamez et Baudin résolurent donc d'envoyer préalablement explorer ces contrées, pour s'assurer de la véracité ou de l'inexactitude des récits que leur faisaient les naturels du pays.

De mon côté, arrivé au Sénégal en 1843, avec l'escadron de spahis affecté au service de cette colonie; appelé ensuite, en 1846, au commandement du fort de Bakel, où j'avais résidé seize mois, et où j'avais été témoin du départ de M. Raffanel pour l'intérieur de l'Afrique; visité chaque

jour par les caravanes, objet de tant d'incertitudes et d'espérances, entendant, à chaque instant, parler de Ségo, de Djenné, de leurs marchés populeux, de leur civilisation plus avancée que celle des autres peuples noirs, de leurs riches produits, etc., je conçus le plus violent désir de les visiter, et ce désir devint bientôt l'idée fixe, le besoin dominant de ma vie. Aussi, sans nulle certitude de pouvoir un jour réaliser ce projet, je m'y préparais néanmoins en fréquentant plus assidûment les noirs, en apprenant leurs divers idiomes, en me façonnant à leurs mœurs et en entreprenant de petites excursions dans les contrées voisines de mon poste.

Enfin, MM. Bouet-Willamez et Baudin, à qui j'avais souvent parlé du vif désir, qui me tourmentait, d'entreprendre un voyage dans l'intérieur, se rappelant que j'avais victorieusement supporté le climat de Bakel (si fatal aux Européens, que, depuis 1828 jusqu'au moment où j'avais demandé à y être envoyé, le Gouvernement avait dû renoncer à faire commander ce poste par des officiers français), MM. Bouët et Baudin, dis-je, voyant dans cette circonstance un nouvel élément de succès, voulurent bien me confier cette difficile mission.

En conséquence, je commençai par visiter nos établissements de la côte, et rejoignis ensuite M. le commandant Bouët-Willamez au Grand-Bassam, où il passa, avec les Bambaras, un marché en vertu duquel ils s'engagèrent à me conduire à Ségou. Cet officier supérieur prit ensuite les précautions les plus minutieuses pour assurer la réussite de mon voyage, et il me remit, avant son départ, des instructions où respirent à la fois sa vive sollicitude pour moi et sa grande connaissance des choses et des hommes de la côte d'Afrique. Voici ce précieux document qui restera dans l'histoire de nos explorations sur la terre d'Afrique, comme un monument de prévision, d'intelligence et de sagesse.

Grand-Bassam, le 1<sup>er</sup> décembre 1819.

« MONSIEUR LE LIEUTENANT ,

« Familiarisé avec le climat africain, que vous avez bravé avec tant de  
 « succès à Bakel, pendant un séjour de seize mois, vous m'avez manifesté.  
 « depuis longtemps déjà, l'intention de parcourir la route, aussi inconnue  
 « que longue et pénible, qui joint nos comptoirs de Grand-Bassam et Assinie  
 « à Segou. De Segou, vous désirez ensuite rabattre sur le Sénégal par le  
 « Kaarta ou le Bambouck pour aboutir à Bakel ou, mieux encore, si votre  
 « santé le permet, faire tête à Tombouctou, en suivant le cours du Niger  
 « qui sépare Ségou de Tombouctou. Enfin, de Tombouctou, qui a fait  
 « l'illustration du voyageur français Caillé, vous songeriez soit à vous  
 « rendre dans l'Algérie, soit à aboutir au Maroc, soit à rabattre sur le Sé-  
 « négal, suivant le cas et l'état de votre santé.

« L'entreprise est hasardeuse et suffira, si elle réussit, pour vous illustrer

« vous-même : elle vous illustrera d'autant plus que vous vous y serez pré-  
 « paré dans un modeste silence, et que, plein de confiance en votre énergie,  
 « vous l'aurez accomplie, comme Caillé, avec une besace et un bâton, et  
 « après des fatigues et des périls de toutes sortes. Je m'empresse donc de  
 « secourir votre ardeur et votre dévouement, et de vous ouvrir toutes les  
 « voies en mon pouvoir pour vous lancer dans l'intérieur de l'Afrique, par  
 « l'affluent du Nord-Est de la rivière du Grand-Bassam.

« La semaine dernière, j'ai fait appeler devant vous les Chefs de la cara-  
 « vane de Bambaras qui réside près de notre comptoir du Grand-Bassam,  
 « où ses membres se relèvent alternativement par des allées et des venues  
 « périodiques. Ces gens sont, vous le savez, à mes ordres et m'ont deman-  
 « dé à bâtir un village sous la volée de nos canons; je le leur ai promis;  
 « nos intérêts sont donc communs, et ils nous considèrent comme leurs  
 « protecteurs naturels dans le pays de Grand-Bassam, surtout depuis que le  
 « combat d'Yahou a établi à un si haut degré, dans tout le pays, le prestige  
 « de nos armes.

« Quand j'ai parlé à ces Chefs bambaras devant vous de la possibilité de  
 « vous conduire à Ségou, en remontant d'abord l'affluent d'Akba, vous avez  
 « vu qu'ils n'ont pas hésité à me répondre, comme ils l'ont fait toujours,  
 « qu'ils garantissaient la sécurité de votre personne, si vous vous décidiez à  
 « voyager comme un des leurs, soit en pirogue, soit à pied, en partageant  
 « leurs modestes vivres; vous avez vu enfin combien grande a été leur  
 « reconnaissance, quand je leur ai promis, qu'en cas de succès de ce  
 « voyage, ceux des chefs restés en otage à Grand-Bassam, y toucheraient  
 « 5,000 francs de marchandises à votre arrivée à Bakel; et que ceux qui  
 « vous accompagneraient recevraient un cadeau de 2,500 francs à la même  
 « époque, outre les 2,500 francs que je leur donne encore pour couvrir les  
 « frais du voyage. Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous oindre le corps  
 « d'huile, à vous habituer à marcher dans le sable pieds nus ou à peu près,  
 « à porter leur costume, à faire votre salam, à vivre de leurs mets et, grâce  
 « à cette transformation qui deviendra chaque jour plus complète, vous ne  
 « tarderez pas à pouvoir vous lancer avec eux dans l'affluent d'Ackba.

« D'après ce qu'ils racontent, voici ce que sera l'itinéraire que vous allez  
 « suivre. Le *Guetn'dar* vous mène aux cataractes d'Ackba; ces dernières  
 « une fois atteintes, vous vous embarquez dans des pirogues à l'aide des-  
 « quelles vous remontez le haut de l'affluent d'Ackba pendant dix jours.  
 « A cette époque vous serez arrivé à Dèbendou, pays d'un grand nombre  
 « d'entre eux; vous y séjournerez quinze jours; vous en partirez ensuite pour  
 « voyager par terre pendant vingt jours environ, ce qui vous conduira, assu-  
 « rent-ils, à un des affluents du Niger; vous descendrez cet affluent à l'aide  
 « de pirogues pendant onze jours encore, et vous serez alors arrivé à Ségou.

« Votre arrivée à Ségou sera déjà un gros succès; mais votre intention,  
 « si votre santé vous le permet, serait de pousser plus loin encore et d'at-  
 « teindre Tombouctou en continuant à suivre le cours du Niger. Si la chose  
 « vous paraît possible, tentez-la; mais pas de parti pris d'avance. Si les

« obstacles vous paraissent pour le moment insurmontables, remettez le  
 « reste du voyage à une autre fois, bien que je doive vous faire remarquer  
 « en passant que ce serait un succès plus qu'eupéen si le voile de cette  
 « cité mystérieuse était déchiré pour la seconde fois par un enfant de la  
 « France.

« Si vous parveniez à gagner Tombouctou, trois routes s'offriraient à  
 « vous : celle du nord ou de Caillé, conduisant au Maroc; celle du nord-  
 « nord-est, conduisant en Algérie par l'oasis de Tuat; enfin celle du retour  
 « à Ségou même, par le Niger. La deuxième route offre bien plus d'intérêt  
 « que la première par suite de nos possessions d'Algérie; mais sur les lieux  
 « seulement vous saurez jusqu'à quel point elle est praticable. Si vous ne  
 « jugez pas à propos d'entreprendre l'une ou l'autre et que vous reveniez à  
 « Ségou, ou si encore vous vous bornez à pousser votre excursion jusqu'à ce  
 « dernier point, vous pourrez, avec la protection du roi de Ségou, opérer,  
 « j'espère, votre retour à Bakel avec assez de facilité, soit en traversant  
 « le Kaarta par Elimané, soit en traversant le Bambouck par Yamina,  
 « Farabana et Boulébané. Une fois à Bakel vous êtes en France, et votre  
 « nom prend place dans les fastes de la géographie.

« Je vous ai dit plus haut que vous deviez partir demi-nu avec une besace  
 « et un bâton. Comme cependant il faut que la science et le commerce  
 « possèdent au moins les jalons de votre voyage, voici le parti que vous  
 « tirerez de votre modeste attirail.

« Dans une besace à laquelle vous donnerez toutes les apparences d'un  
 « sac de grisgris, vous aurez une excellente montre à secondes, que je vous  
 « donne, et un petit thermomètre; au cou vous aurez un étui en ferblanc  
 « que le chef des marabouts Bambaras transformera en grisgris et où seront  
 « renfermés vos plumes et votre papier; une feuille volante et un crayon  
 « seront sous votre main, dans votre coussave, pour marquer les haltes,  
 « directions, etc. Reste maintenant à observer la latitude pour contrôler le  
 « tracé de votre route, tracé habituellement inexact. Pour y parvenir, vous  
 « vous servirez de votre bâton de voyageur, ainsi que je vous l'ai expliqué  
 « hier, de la manière suivante. Ce bâton devra avoir une mesure constante  
 « de 2 mètres et quelques centimètres; aux environs de midi, heure du  
 « *salam*, vous le ficherez perpendiculairement en terre à l'aide d'un fil à  
 « plomb d'une quantité égale à l'excédant de 2 mètres; vous suivrez ensuite  
 « le progrès de l'extrémité supérieure de l'ombre du bâton sur le sol, afin  
 « de l'y marquer avec des graviers ou des petits piquets. Quand cette ombre  
 « n'augmentera ni ne diminuera, c'est qu'il sera midi. Vous prendrez de  
 « suite alors la mesure de l'ombre en décimètres, et portant ce chiffre à  
 « côté de la date du jour, vous me rapporterez ainsi les éléments de calcul  
 « nécessaires pour que je puisse déterminer plus tard la latitude du lieu de  
 « chacune de vos stations. La longueur du bâton et celle de l'ombre me per-  
 « mettront en effet de résoudre le triangle-rectangle formé avec ces deux côtés;  
 « je pourrai donc déduire de cette solution la hauteur méridienne du soleil.  
 « Or avec cette hauteur et la date du jour, laquelle m'indiquera de son côté

« la déclinaison de l'astre, les latitudes de vos points de station deviennent  
« faciles à déterminer. Vous pouvez en conclure combien il importe que  
« vous mettiez de l'ordre dans votre journal et vos annotations.

« En route donc, et bon courage ! Tous ceux qui vous voient partir d'ici  
« considèrent que votre voyage est ce que l'on appelle vulgairement une  
« affaire bien emmanchée. Que cette conviction vous accompagne ; elle  
« doublera votre confiance, et la confiance c'est la moitié du succès dans  
« les entreprises hasardeuses. Votre courage fera le reste, sinon ce courage  
« militaire dont vous avez déjà donné des preuves lorsque vous avez été  
« blessé en combattant sous mes ordres dans le haut du Sénégal, du moins  
« un autre courage bien plus méritoire encore, car c'est un assemblage de  
« persévérance, de sang-froid, de patience et d'énergie qui distingue les  
« hommes bien trempés. *Sic itur ad astra.*

« Je vous serre affectueusement la main.

Le capitaine de vaisseau, commandant la division navale  
des côtes occidentales de l'Afrique.

« Signé le comte Ed. BOUËT-WILLAUMEZ. »

Ces instructions avaient été précédées par une lettre de M. le gouverneur du Sénégal qui m'annonçait en ces termes le choix qu'il avait fait de moi pour essayer une nouvelle exploration de l'Afrique centrale :

MONSIEUR LE LIEUTENANT,

« Le désir que vous m'avez souvent exprimé de vous dévouer à un voyage  
« d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique et la latitude qui m'est laissée  
« par le département de la marine de choisir le voyageur chargé d'établir  
« des relations entre Ségo et le Sénégal me décident à vous confier cette  
« mission intéressante et pénible. Vous partirez en conséquence sur l'avis  
« à vapeur le *Guett'dar*, qui va se rendre à Grand-Bassam. L'exploration  
« qui vient d'être faite de cette rivière par M. l'enseigne de vaisseau Auguste  
« Bouët a fait penser que ce point offrirait le plus de chances pour atteindre  
« le but que nous nous proposons. Je n'ai pas à vous tracer d'instructions  
« particulières ; ce n'est que sur les lieux que vous pourrez être renseigné  
« d'une manière précise par les nombreux Bambaras qui fréquentent notre  
« comptoir et dont quelques-uns pourront vous servir de guides. M. le  
« capitaine de vaisseau Bouët-Willamez avait, de son côté, jeté les yeux sur  
« vous pour exécuter ce voyage. Les fonds considérables qu'il a à sa dispo-  
« sition le mettront à même de vous aider plus que la colonie ne saurait le  
« faire. Il pourra donc, en vous conduisant lui-même à Grand-Bassam, vous  
« aider de ses conseils. Un extrait du rapport de M. Auguste Bouët vous  
« servira d'ailleurs de point de départ. Les instructions envoyées par la  
« Société de géographie, dont vous pourrez faire quelques extraits, peuvent



« aussi, suivant les circonstances, vous être de quelque utilité. Je vous  
 « remettrai également une lettre pour le roi de Ségo, auquel je m'engagerai  
 « à payer un beau cadeau qu'il pourra fixer lui-même; ce sera peut-être  
 « un moyen d'assurer votre retour à Bakel. On pourra prendre le même  
 « engagement vis-à-vis des Bambaras qui vous serviront de guides. Je m'en  
 « rapporte du reste à votre ferme désir de réussir, à votre courageux  
 « dévouement et enfin à votre heureuse constitution, qui vous a fait résister  
 « au climat de Bakel, que je considère comme le plus dangereux de la côte  
 « d'Afrique. Espérons donc que le succès vous dédommagera des fatigues  
 « et des privations que vous aurez à supporter pendant la durée du voyage.

« Salut et fraternité.

Le Gouverneur,

« Signé BAUDIN. »

Je partis donc de Grand-Bassam le 15 janvier 1850. Mais, après avoir dépassé Akba, mes guides, mal conseillés par le roi l'iter, qui leur avait persuadé que la France ne cherchait à connaître la route de Ségo que pour s'emparer du colportage, qu'ils monopolisaient en ce moment, — mes guides, dis-je, m'abandonnèrent, et moi, sachant qu'il était impossible de vaincre leur mauvaise volonté dans une question qui menaçait leurs intérêts, je m'embarquai avec mon fidèle noir — dont j'aurai plus tard l'occasion de parler — sur une pirogue du pays pour revenir à notre poste de Grand-Bassam et puis à Saint-Louis, où je reçus bientôt de M. le gouverneur Baudin l'ordre de reprendre mon voyage, en changeant toutefois le point de départ, qui fut fixé à Sedhiou (Cazamance). Mes instructions restèrent substantiellement les mêmes; mais il fut décidé que je passerais par le Fouta-Dialon, où je ferais tous mes efforts pour engager l'almami de ce royaume à diriger ses caravanes sur nos comptoirs.

Retenu en Cazamance par les vicissitudes de la guerre que se faisaient alors les habitants du Brassou et ceux du Cabou, je profitai de cet intervalle pour visiter ce fleuve, ainsi que la rivière Saint-Grégoire, dont je pus reconnaître la source. Cependant les hostilités ne cessant pas, et ne voyant plus revenir un messager que j'avais envoyé à l'almami du Fouta-Dialon pour lui demander une escorte, je me décidai à changer mon itinéraire et à me mettre en route. Deux chemins s'offraient à moi : l'un plus court, consistait à aller gagner Géba et à suivre en partie la route prise par M. Mollien à son retour; l'autre, plus long, plus difficile, mais plus intéressant, me permettait de visiter les royaumes du Haut-Cabou, où jamais Européen n'avait mis les pieds. J'optai pour cette dernière voie et, franchissant les plaines inondées qui séparent la Cazamance de la Gambie, je suivis les rives de ce fleuve jusqu'à Fattatenda; puis, traversant les États du Haut-Cabou — qui jamais n'avaient vu d'hommes blancs, — j'arrivai sur les bords du Rio-Grande. De là je visitai le Kollé, les villages inconnus des Tiapys, et après avoir erré longtemps dans les montagnes arides et désertes du Bauvès pour éviter un chef

insurgé contre l'almami régnant, je gagnai Timbo, capitale du Fouta-Dialon, où je séjournai quatre mois, attendant vainement des secours que j'avais demandés à Bakel; mais, n'espérant plus de les voir arriver, je pris à regret le parti impérieusement recommandé par ma situation de retourner au Sénégal. Alors l'almami, homme d'élite dont j'avais conquis toute la bienveillance, me donna deux de ses parents pour m'accompagner à Saint-Louis, où j'arrivai le 14 septembre 1851, après une absence de dix-neuf mois, ayant visité les sources du Sénégal, du Rio-Grande, de la Gambie et de la Falémé, traversé le Tangué, le Niocolo, le Kaman, le Bondou, et exploré quelques contrées sur lesquelles nul Européen, que je sache, n'avait encore porté ses pas, tels que le Haut-Cabou, le Kolli, le Bauvés, le Niocolo et le Kaman.

Tel est le long pèlerinage dont je vais raconter simplement les vicissitudes, sans autre prétention que celle de reproduire avec fidélité les choses que j'ai vues, les observations que j'ai faites et les impressions que j'ai reçues.

En parcourant ces pages — s'il se trouve quelqu'un qui les parcourt, — on se convaincra, je l'espère, que si la manière dont j'ai été obligé de voyager ne m'a point permis de donner à mes recherches toute l'ampleur désirable, j'ai du moins étudié avec conscience les populations que j'ai visitées, et que, si mes appréciations manquent souvent de science et de profondeur, elles ne manquent jamais de sincérité.

Si, en me suivant à travers les solitudes de l'Afrique centrale, mes lecteurs étaient frappés de ce fait qu'ayant souvent parcouru les mêmes lieux que Mollien et Caillé, je me trouve parfois en complet désaccord avec ces savants voyageurs sur les hommes et les choses que nous avons vus eux et moi, il ne faudrait pas en conclure qu'ils ont manqué d'exactitude. Les différences, les contradictions peut-être, qu'on pourra remarquer dans nos relations réciproques, ne proviennent, en réalité, que d'une question de date. En effet, j'ai accompli mon voyage trente ans après celui de M. Mollien et vingt ans après celui de Caillé. Or, ce laps de temps a probablement apporté de grandes modifications dans les mœurs, les lois et les usages des pays que nous avons visités à des époques assez éloignées les unes des autres.

De plus, je me suis trouvé dans des conditions d'investigation plus favorables que celles de mes honorables prédécesseurs, qui étaient obligés, non-seulement de déguiser le but de leur voyage, mais aussi de ne séjourner qu'à peine dans les localités qu'ils ont décrites, au sein des populations dont ils ont retracé l'état social et politique. Obsédés par les soupçons et les ombrages des indigènes, ils n'ont pu saisir des particularités qui ne leur auraient certainement pas échappé, s'il leur eût été donné de faire, au milieu de ces populations, un séjour aussi prolongé, souvent aussi paisible et aussi protégé que le mien. Tandis qu'ils étaient contraints de se dérober, pour ainsi dire, aux regards inquiets des chefs africains et d'observer en courant; moi je voyageais, au contraire, presque toujours sous la protection avouée de l'almami du Fouta-Dialon et, au lieu de me cacher,

lorsque je désirais visiter quelque chose, j'en demandais hautement l'autorisation à ce puissant prince, qui me faisait accompagner par des chefs qui me donnaient eux-mêmes tous les renseignements dont je pouvais avoir besoin. De là, toute la différence entre mes devanciers et moi : placés dans des situations analogues, l'avantage eût indubitablement été de leur côté, car ils avaient pour eux la supériorité de l'intelligence et du savoir.

Pour suppléer à l'insuffisance de mes connaissances en géologie, en minéralogie et en botanique, j'ai rapporté le plus possible d'échantillons qui, analysés par des hommes spéciaux, donneront une juste idée de la formation du sol et du règne végétal dans les divers pays que j'ai parcourus.

Enfin, si j'ai écrit ces pages, et si j'ose aujourd'hui les livrer à la publicité, c'est que je compte, avant tout, sur l'indulgence de mes lecteurs, qui voudront bien se rappeler qu'elles ne sortent pas de la plume d'un homme de lettres, mais de celle d'un modeste officier de cavalerie.

# VOYAGE

SUR LA COTE

ET DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE

OCCIDENTALE.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Arrivée du *Guetn'dar* à Saint-Louis et but de son voyage. — Je m'embarque à son bord. — Ma traversée jusqu'au Gabon. — Détails sur cet établissement. — Ancienne factorerie d'esclaves et barbarie d'un traitant espagnol. — Historique de l'établissement des Français au Gabon. — Missionnaires américains. — Aspect du Gabon. — Diverses races composant la population indigène. — Mœurs des M' Pongos. — Superstitions. — Religion. — Fête des morts. — Mariages. — Funérailles. — Industrie. — Cases. — Les Boulous. — Les Bakalais. — Industrie de ce peuple. — Les Pabouins. — Missionnaires français. — Commerce. — Départ du Gabon. — Aspect de l'île du Prince. — Ses plantations et ses produits. — Son commerce. — Saint-Antoine. — Résidence de M. Carnéro, agent de la France. — Condition des esclaves à l'île du Prince. — Commerce des habitants. — Force publique de l'île. — Organisation judiciaire.

Le *Guetn'dar*, petit bateau à vapeur destiné, comme on vient de le voir, à explorer de nouveau le Grand-Bassam, venait d'arriver à Saint-Louis. Choisi par M. le gouverneur Baudin pour aller vérifier l'hypothèse de M. Auguste Bouët sur la rivière d'Akba, que cet officier considérait comme un des bras du Delta par lequel le Niger porte ses eaux à la mer; chargé, en outre, de reconnaître le cours de ce fleuve, et, s'il était possible, de pénétrer jusqu'à Sego, afin d'y lier des relations de commerce avec le chef de ce vaste pays, dont les envoyés avaient plusieurs fois visité notre établissement de Saint-Louis, je m'embarquai le 8 novembre 1849 sur ce petit bateau qui,

excellent marcheur, franchit en quatorze heures la distance qui sépare Saint-Louis de Gorée. Mon départ de Saint-Louis avait été marqué par un incident qui semblait inaugurer sous de tristes auspices l'aventureuse entreprise dans laquelle je m'engageais. Au moment où nous mettions le pied dans l'embarcation qui allait nous conduire au navire, nous aperçûmes sur le débarcadère les cercueils de deux soldats qui, la nuit même, étaient morts de la fièvre typhoïde. Le son lugubre des cloches annonçait en même temps à la colonie l'enterrement du préfet apostolique, enlevé la veille par une attaque de ce terrible fléau. Mon noir, superstitieux comme tous ceux de sa race, vit dans cette coïncidence un fâcheux présage pour le succès de notre expédition, et il eut certainement refusé de s'associer à mon sort si son attachement presque fanatique pour moi, qui avais contribué à lui faire obtenir sa liberté, n'avait prévalu sur sa frayeur. Quoi qu'il en soit, je trouvai à Gorée la corvette à vapeur le *Caïman*, qui devait nous remorquer jusqu'au Gabon, où M. Bouët-Willainuez m'attendait pour me conduire de sa personne au Grand-Bassam.

Me sentant fort mal établi sur le *Guetn'dar*, où mes vêtements étaient continuellement imprégnés d'eau salée, quoique le commandant de ce petit navire, M. Cournet, eût bien voulu partager avec moi sa cabine, M. Darricau, capitaine du *Caïman*, qui nous avait pris à la remorque, m'offrit de passer sur son bord, où je devins, pour lui et pour son état-major, l'objet des plus gracieuses attentions.

Après avoir touché à l'île du Prince et au Gabon, pour y faire du charbon, le *Caïman* me conduisit à Loango; nous y trouvâmes M. Bouët et une partie des bâtiments de la station, parmi lesquels était le *Dupetit-Thouars*, qui venait de capturer un négrier faisant la traite sous pavillon français. Aucun fâcheux événement n'avait troublé notre traversée, qui fut des plus heureuses. Un jour, cependant, par une forte brise, la vigie signala une embarcation au vent à nous; le commandant fit mettre aussitôt le cap dessus cet esquif que nous aperçûmes quelque temps encore luttant contre la grosse mer; mais un grain noir s'étant levé tout à coup, nous ne vîmes plus rien, et lorsque l'horizon s'éclaircit, il avait disparu. Qu'était-il de-

venu? Avait-il chaviré? Qui avait-il à son bord? Peut-être quelques malheureux naufragés qui venaient de succomber au moment où nous allions leur porter secours. Ce fut là pour nous le sujet de toutes sortes de conjectures et d'afflictions.

Cependant M. le commandant Bouet, informé de mon arrivée, me fit passer du *Caïman*, qui allait prendre la croisière du Congo à Saint-Paul de Loando, sur l'*Acheron* qui nous conduisit au Gabon, où nous attendimes quelque temps l'arrivée de la frégate la *Pénélope*.

Cet établissement français est placé sur la rive droite, près du confluent des rivières Gabon et Mondet. Il est situé sur une espèce de promontoire qui s'avance du côté de la mer et qui s'offre aux brises de la terre ou du large qui règnent alternativement, mais d'une manière presque continue, dans ces parages. Il n'y a, au vent du comptoir, aucune terre marécageuse, de sorte que les maladies y sont peu fréquentes. Ce poste se composait primitivement d'un blockaus bastionné et d'une enceinte entourant les casernes et les magasins. Aujourd'hui il est abandonné, et le commandant, ainsi que sa troupe, habitent une maison magnifique, bâtie sur un plateau situé à un quart de mille de distance. Déjà des magasins avaient été établis sur ce point, où l'on a également élevé un village appelé Libreville. Mais près de l'ancien blockaus se trouvent encore l'établissement des missionnaires et une petite église en bambou. La garnison du Gabon, composée de cinquante hommes environ, est sous les ordres d'un capitaine. Un médecin et un aide-commissaire sont attachés à ce poste, dont le commandant est chargé de nos relations politiques avec les peuplades voisines. Devant le fort est mouillée une gabare, l'*Adour*, qui sert à la fois de stationnaire et d'hôpital pour les malades de la station. Peu de commerçants résident sur ce point, et lors de mon passage, ils n'étaient que trois qui habitaient des maisons de bois importées de France. Cependant, depuis que nous nous sommes établis au Gabon, de larges et bonnes routes rendent chaque jour plus faciles les communications de ce point avec l'intérieur du pays, et *vice versa*.

Lors de mon premier voyage au Gabon, à bord du *Caïman*, nous avons mouillé sur la rive gauche pour y faire du charbon. Cette fois nous laissâmes, au contraire, tomber l'ancre sur la rive droite, ce qui me permit d'explorer les deux côtés du vaste golfe où est situé notre comptoir, et d'étudier un peu les mœurs des nombreuses populations qui habitent ces parages. Cependant, nouveau sur ce terrain et pressé par le temps, mes observations seraient restées peut-être bien insuffisantes, si je n'avais eu pour les compléter et les rectifier les précieuses notes que voulut bien me communiquer M. A. Cournet, qui venait de visiter les principaux affluents du pays. L'expérience, les lumières et l'extrême obligeance de M. le capitaine du génie Parent, de M. Aubry, aide-commissaire de marine, et de plusieurs officiers qui avaient longtemps séjourné sur ce point du continent africain, me furent aussi d'un grand secours : que ces Messieurs me permettent de consigner dans ces pages l'expression publique de la reconnaissance que je leur dois.

Lorsque, au mois de février 1849, M. Bouët, alors lieutenant de vaisseau, faisant un voyage sur cette côte pour chercher les moyens d'y développer le commerce français, vint au Gabon avec la corvette la *Malouine*, ce point était encore un des foyers les plus actifs de la traite des noirs. Cependant, frappé des avantages qu'il présentait par sa position centrale pour le ravitaillement de notre station, et des facilités qu'il offrait pour commercer à l'intérieur, M. Bouët conclut avec le roi Denis, chef principal de la rive gauche, un traité qui concédait à la France le droit de s'établir sur ce point, si elle le jugeait nécessaire à ses intérêts. Mais dans les voyages successifs qu'il fit à la côte, cet habile officier ayant visité plus attentivement cette partie du Gabon, et remarqué que les blancs attachés aux factoreries d'esclaves situées sur cette plage étaient décimés par la mortalité, il en trouva la cause dans l'insalubrité de ces terrains d'alluvion. Alors, le 48 mars 1842, il conclut avec Louis et Quaben, chefs de la rive droite, un nouveau traité par lequel la France acquerrait la propriété d'un terrain plus favorable et le droit d'y fonder un comptoir.

A la même époque, M. Wilson, missionnaire américain,

visitait ces mêmes lieux pour choisir l'emplacement où il fonda plus tard son établissement. Cependant, ainsi que je le disais tout à l'heure, de nombreuses factoreries d'esclaves existaient alors sur la rive gauche; une, entre autres, appartenant à un traitant espagnol, était située à l'embouchure du fleuve, derrière le village du chef Williams et près d'une forêt épaisse, où il était facile à celui-ci de cacher ses noirs en cas de surprise par l'arrivée d'un navire de guerre. C'était là que, dans un baracon entouré de deux rangs de fortes palissades, gémissait, enchaînée et gardée à vue, une foule d'esclaves des deux sexes, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à quarante. Rien de plus épouvantable que la situation de ces infortunés, livrés à toutes les intempéries des saisons et n'ayant rien pour se garantir du froid et des piqures des maringouins — qui, à l'époque des pluies, étaient un double supplice pour ces malheureux, — en attendant que l'arrivée des négriers vint les livrer à de nouveaux tourments. C'est dans cette factorerie que se passa une scène horrible rapportée dans la revue coloniale de septembre 1844. Le brick anglais le *Rapid* était entré dans le Gabon en août 1842 pour surprendre cet antre épouvantable. Le propriétaire, prévenu à temps, put cacher ses esclaves dans les bois; mais, profitant de cette occasion, deux ou trois cents de ces victimes brisèrent leurs chaînes et s'évadèrent. Malheureusement la plus grande partie fut reprise par les marchands africains et rendue à la cupidité furieuse de l'Espagnol qui, pour les frapper de terreur, fit saisir deux de ceux qu'il croyait être les chefs de la sédition. On leur lia les mains derrière le dos, on les attacha à deux piliers du baracon, et, se plaçant en présence de ses esclaves rassemblés, le monstre mit deux balles dans son fusil, l'approcha de la poitrine de l'un des condamnés, et le déchargea froidement dans le cœur du malheureux qui expira aussitôt. Et comme si ce supplice ne suffisait pas encore à sa vengeance, il tira plusieurs fois sur ce cadavre inanimé avant d'assouvir sa rage sur l'autre victime qu'il tua ensuite de la même façon. Pendant quarante-huit heures, les corps restèrent exposés aux poteaux. Quelques jours après, une seconde évasion ayant eu lieu, deux autres captifs subissaient le même sort.



Cet état de choses devait bientôt changer, grâce au parti que prit alors le gouvernement français d'agir directement sur ces populations. Le 29 décembre 1842, M. l'amiral Duperré, alors ministre de la marine, concluait, dans un rapport au Roi, à la fondation d'un établissement au Gabon, dont la création fut décidée par une ordonnance de 1843. En conséquence, le 16 mai de la même année, une expédition commandée par M. de Mauléon, capitaine de corvette, composée de deux bricks de guerre et d'un navire marchand, partit de Gorée, ayant à bord le matériel du comptoir. Le 18 juin suivant, elle entra dans le Gabon; le 25 août, le pavillon français était arboré sur le comptoir et salué de vingt et un coups de canon par les deux navires de guerre.

Cependant, nous n'avions encore entretenu des rapports qu'avec les M<sup>r</sup> Pougos, les moins puissants de ces peuples, qui seuls avaient reconnu notre nouvelle possession, lorsqu'en avril 1844 M. Bouët-Willamez, gouverneur du Sénégal, conclut avec tous les chefs importants des deux rives un traité qui assura notre souveraineté sur toutes les terres, îles, presqu'îles qui sont baignées par le Gabon ou ses affluents, et, en juillet 1844, M. le commandant Darricau compléta cette mesure en faisant des traités particuliers avec les chefs qui n'avaient pas souscrit à celui du mois d'avril.

En 1845, les chambres ayant voté des fonds destinés à faire du Gabon le centre des approvisionnements de notre escadre qui venait d'être portée à vingt-deux navires, des dépôts de charbon, confiés à la garde du roi Denis, furent formés sur la rive gauche, et des magasins de vivres et de rechanges établis sur un plateau, non loin du blockaus. Ce fut aussi à cette époque que la société du Saint-Cœur de Marie envoya des missionnaires à la côte occidentale, sous la conduite de Monseigneur l'évêque Barron, et que M. l'abbé Bessieux vint s'établir au Gabon et faire des excursions dans les tribus voisines pour annoncer la parole de Dieu aux populations.

Les choses restèrent ainsi jusqu'en 1849, époque à laquelle le commandant Bouët-Willamez, dans l'espérance que le Gouvernement se déciderait enfin à détruire les baracons de Sangatang, un des centres les plus considérables de la

traite sur cette côte, fonda, près du plateau où étaient les magasins de la station, le village de Libreville dont j'ai déjà parlé. Pour le peupler, il fit appel aux anciens esclaves congos qui avaient été laissés à Saint-Louis, lors de la prise du négrier *l'Elisia* ; ils acceptèrent et furent transportés au Gabon, où ils construisirent des cases dans lesquelles ils s'établirent avec joie. Au moment où nous partions, ce village commençait à être très florissant. M. le commandant Bouët venait d'envoyer de Fernandopo et de l'île du Prince des plants d'ignames, de manioc et de café, qui poussèrent admirablement bien. De plus, dix cases préparées à cet effet attendirent à Libreville les noirs qu'on pourrait arracher des mains des négriers voisins ; mais le gouvernement d'alors recula devant la détermination de s'en emparer de vive force.

En 1844, un missionnaire américain, M. Wilson, accompagné de trois de ses coreligionnaires et de leurs femmes, était venu s'établir au Gabon, où il acheta plusieurs terrains du roi Glass et des chefs Georges et Dukin. D'abord M. Wilson occupa des habitations dans les trois endroits, mais aujourd'hui il n'y a plus dans ces deux derniers villages que des écoles tenues par des Kroumens lettrés. La résidence personnelle de M. Wilson est située près du village de Glass. C'est une maison composée d'un salon et de huit autres pièces, entourée d'une palissade à hauteur d'appui, qui protège aussi les ateliers, la cuisine, la buanderie, etc., formant autant de jolies cases qui donnent à cet établissement l'aspect d'un charmant village. En dehors de ce groupe, se trouve le temple qui sert d'école en face d'un magnifique jardin dans lequel M. Wilson a fait des essais de culture de toutes sortes, qui ont généralement bien réussi.

Après avoir appris la langue du Gabon, les missionnaires américains traduisirent les prières et les hymnes chrétiennes, qu'ils reproduisirent à l'aide d'une imprimerie portative. Ne s'occupant pas des adultes, ils ont réuni chez eux des enfants des deux sexes, qu'ils nourrissent, logent, habillent, et auxquels ils ne permettent que rarement la fréquentation de leurs parents.

La nourriture des noirs, consistant en bananes, ignames et

en manioc, est peu dispendieuse pour ces missionnaires, dont les plantations, cultivées autrefois par des femmes à gages, le sont aujourd'hui par des élèves. L'habillement des garçons se compose d'une chemise, d'une veste et d'un pantalon; celui des filles, d'un peignoir et d'une chemise en étoffe de traite; ils ne s'en servent que les dimanches; les jours ordinaires, ces enfants portent les étoffes en usage dans le pays.

L'instruction, qui se borne à la lecture, à l'écriture et à un peu de calcul, est mêlée aux travaux des champs et de l'atelier, de manière à ne pas fatiguer l'esprit mobile des noirs. Ce système, largement et persévéramment suivi, est couronné d'un succès complet. M. Wilson, dont l'influence sur les indigènes va toujours croissant, a fait beaucoup d'élèves, et l'on doit espérer que, grâce à ses efforts, la nouvelle génération sera supérieure en connaissances et en moralité à la population actuelle. Avant de parler de religion à ses jeunes disciples, il se les attache par des bienfaits, les initie peu à peu à la vie de famille des Européens, dont ils ont un exemple sous les yeux; puis il leur inculque tout naturellement des sentiments religieux et les habitue à élever leurs pensées vers Dieu. Il est parvenu de la sorte à faire de nombreux prosélytes qui croient sincèrement et ne se contentent pas des pratiques extérieures du culte. Aussi les habitants des villages de Glass paraissent-ils déjà heureux et aisés. La difficulté fut plus grande pour l'éducation des filles, qui, mariées excessivement jeunes et cessant, dès lors, de s'appartenir, reviennent forcément aux habitudes natives. Cependant, quelques-unes continuent, dans leur nouvel état, d'aller à l'école et s'y distinguent par leur intelligence. J'ai vu, par exemple, Achouka, femme du roi Georges, parlant et lisant assez passablement l'anglais et le français.

A l'endroit où est placé le fort, le Gabon est plutôt un magnifique bras de mer qu'une rivière; il forme un vaste golfe qui a pour limites les îles Koniké et Parrot, et les pointes Obendo et Rohuin. A la suite de ce golfe, on en aperçoit un autre se rétrécissant à mesure qu'il avance dans l'Est, où il finit par n'être plus qu'une rivière qui prend le nom de Como. Dans le second golfe viennent se jeter plusieurs cours d'eau qui

servent à l'alimenter. Ce sont, sur la rive droite, les rivières Gouma, Coye, Ciembre, Banja, Rogolay, Atchango; sur la gauche, le Rinboh'ouai et la Mafouga. Ce second golfe ou bassin intérieur baigne environ 25 milles de côtes, qui partout sont bordées d'énormes palétuviers immergés, au-dessus desquels on aperçoit des arbres gigantesques et, au loin, des montagnes qui paraissent peu élevées.

Ces différents cours d'eau ont été explorés plusieurs fois, d'abord par M. Darricau, capitaine de frégate, commandant le cutter *l'Éperlan*, qui s'avança jusqu'à Combagoï, dans la rivière Como. En 1847, M. Pigeard remontait ce même cours d'eau jusqu'au village de Gango, où il n'offre plus que 25 mètres de large. Quelques mois plus tard, M. Méquet, lieutenant de vaisseau, le remontait de nouveau et pénétrait dans la rivière de Bokoué, affluent du Como. Enfin, en 1849, M. Amédée Courmet, avec le petit bateau à vapeur le *Guetn'dar*, entra dans tous les affluents, en dessinait les cours et en rapportait des détails précieux sur les mœurs des populations riveraines.

Celle du Gabon se compose de quatre races distinctes : les M' Pongos, qui, dans le bassin extérieur du Gabon, occupent, sur la rive droite, les villages des chefs Kringé, Quaben, Louis, Glass, Toko et prince Glass, et sur la rive gauche ceux de Denis, petit Denis et Georges. Ce sont eux qui servent de courtiers entre les bâtiments de commerce et les naturels; puis, viennent les Bouloux ou Chequianys, qui occupent les villages situés en partie dans le bassin intérieur et dans la rivière Como. Ceux-là servent d'intermédiaires entre les M' Pongos et les Bakalais, qui habitent le haut de la rivière, sur les bords de laquelle ils ont été poussés par les Pahwins, race guerrière de l'intérieur, intrépides chasseurs, qui fournissent au commerce l'ivoire que l'on trouve au Gabon; on y rencontre enfin les M' Bichos et les Comboulous, qui errent à l'intérieur et n'apparaissent qu'à de rares intervalles sur le littoral pour y échanger les produits de leur industrie.

Quoique diverses de noms et parlant des langues différentes, ces nations ont presque toutes la même constitution physique. Il paraît cependant que plus on avance dans l'intérieur, plus les traits se rapprochent uniformément du type caucasien,

c'est-à-dire le front haut, le nez moins épaté et les lèvres moins grosses; il est aussi à remarquer que leur couleur prend une teinte moins foncée. Doit-on, comme on l'observe à mesure qu'on avance dans l'intérieur de l'Afrique, du côté du Niger, voir là, le reste de populations venues de l'Est et ayant mêlé leur sang aux peuplades indigènes? Cette hypothèse n'est pas inadmissible. A Donguêla, village de la rive droite du bassin intérieur, et dans quelques autres villages, il y a, à ce que m'ont rapporté des officiers qui sont allés les visiter, des Albinos d'un aspect repoussant, mais qui, loin d'être frappés de crétinisme, comme dans les autres parties du monde, sont plus laborieux et plus actifs que les autres noirs.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, les M'Pongos sont les courtiers des blancs; depuis que la traite des esclaves est supprimée, ils se sont adonnés entièrement au commerce; mais, paresseux et indolents, dans un pays où les ressources naturelles suffisent, presque sans travail, à leurs besoins journaliers, les M'Pongos laissent à leurs femmes le soin de la culture des bananes et du manioc, qui sont le fond de leur nourriture. Tant qu'ils ont du tabac et de l'eau-de-vie, ils restent sans rien faire. Des besoins imprévus ou le désir de quelques lambeaux d'étoffes et de quelques verroteries pour donner à une nouvelle femme se fait-il sentir, ils prennent, à bord des bâtiments du commerce, des marchandises avec lesquelles ils vont chez les Boulous et les Bakalais les trafiquer pour de l'ivoire qu'ils achètent à vil prix; ils en rapportent aussi de la viande d'éléphant ou de sanglier fumé qu'ils mangent les jours de gala. Du reste, de leur contact avec les Européens, ils n'ont conservé que des vices. Une vanité poussée à l'excès les porte à s'affubler de vêtements disparates et d'uniformes de toutes couleurs. Peut-être ce vice favorisera-t-il un jour leur civilisation; mais il en est un autre qui les abrute chaque jour davantage, c'est l'ivrognerie dont il est impossible de les guérir. Leur amour pour les spiritueux, quelle qu'en soit la qualité, est incroyable; j'en ai vu, par exemple, avaler des fioles d'eau de cologne ou d'esprit de vin sans froncer le sourcil.

Les M'Pongos sont d'ailleurs d'un caractère très-doux; peu

braves, ils redoutent beaucoup les populations qui les entourent. Chez ces peuples la polygamie est permise, et ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir; cependant la première épousée, qu'ils nomment la grande femme, commande à toutes les autres; elle seule a les clefs, sait où est caché l'argent, et elle goûte généralement, de peur d'empoisonnement, tous les mets et boissons offerts au mari. Étrangères au sentiment de jalousie, ces femmes vivent entre elles comme des sœurs; tant qu'elles sont jeunes, elles n'ont d'autre occupation que de se parer, de tresser leurs cheveux, de bien manger et de fumer. Mais avec la vieillesse arrive le travail, et ce sont elles alors qui cultivent les champs, vont chercher l'eau, le bois, et préparent la nourriture des nouvelles venues.

Le nombre des femmes est chez ces peuples plutôt un luxe qu'autre chose; ils n'attachent, du reste, aucune importance aux relations intimes des sexes; ils se prêtent mutuellement leurs femmes; ils les offrent aux étrangers leurs amis, et se regardent comme très-honorés lorsque ceux-ci les acceptent; enfin ils les livrent aux Européens pour les plus légères rétributions, et, quand des enfants naissent de ces unions passagères, ils s'en considèrent comme les pères. Un des usages le plus en vigueur chez eux, c'est que le fils épouse les veuves de son père décédé, afin d'honorer la mémoire de celui-ci.

Les M' Pongos sont très-superstitieux; pour eux c'est le mauvais œil qui amène toutes les maladies, et, pour le conjurer, ils se bariolent le visage et le corps de noir, de blanc, de jaune et de rouge; ils s'attachent certaines herbes aux bras et au cou, mettent à leurs cheveux des queues de perroquet, des morceaux de peaux d'animaux qu'ils croient propres, les uns, à les garantir des requins et des tigres, les autres à les défendre contre les balles de leurs ennemis, de la fièvre, etc. Cependant si, malgré tout cela, ils tombent malades, ils se livrent alors au *fétichman*, espèce de sorcier qui met en œuvre toutes sortes de jongleries et de conjurations. Il trace de nouvelles figures sur le corps du malade, et le martyrise si bien qu'il est rare qu'il en réchappe, ce qui n'empêche pas que le lendemain quelque autre pauvre diable ait encore recours à

lui. Les M' Pongos attribuent généralement la mort des jeunes gens à la malveillance. Si les soupçons tombent sur un esclave, il faut qu'il soit immédiatement immolé; cependant on lui laisse quelquefois la faculté de s'en rapporter au jugement de Dieu. c'est-à-dire d'avalier un poison auquel il échappe quelquefois, lorsque, par exemple, il a eu le temps d'avalier assez d'huile de palme, ou que le chef, chargé de préparer le poison, veut lui sauver la vie. Autrefois, lorsqu'un chef venait à mourir, on enterrait avec lui la plus grande partie de ses esclaves, afin de le servir dans l'autre monde; mais, depuis que nous sommes établis au Gabon, cette atroce coutume est abandonnée. Elle existe cependant encore chez quelques populations de l'intérieur.

La religion de ces peuples est un fétichisme grossier; ils paraissent néanmoins croire à l'existence d'un Dieu qu'ils ne peuvent et ne savent pas définir, mais qui les a créés comme nous. Ils sont convaincus, d'ailleurs, que les morts habitent un autre pays, où ils ont les mêmes besoins et les mêmes passions que dans celui qu'ils ont quitté. C'est ce qui explique pourquoi on place dans leur tombe les ustensiles nécessaires à la vie et les effets qu'ils préféreraient, pourquoi aussi naguère on enterrait avec eux leurs esclaves. Ils croient que les morts reviennent, et que, lorsqu'ils ont besoin de quelque chose, ils leur apparaissent pendant le sommeil pour leur en faire la demande qui est toujours religieusement satisfaite.

Les cérémonies religieuses sont peu nombreuses et ne consistent qu'en prières et en offrandes aux morts. Une des plus remarquables a lieu deux fois par an. Alors le chef du village, suivi de toute la population, se rend à l'endroit où reposent les morts; il en fait couper les herbes, puis, au bruit d'une sonnette qu'il agite, tout le monde se prosterne et répond à ses paroles qui expriment ordinairement les louanges des défunts. Cela fait, on place près des tombes des viandes et des bananes cuites, dans des assiettes pour les hommes libres, et sur des feuilles d'arbre pour les esclaves; on goûte à tout pour prouver aux morts que rien n'est empoisonné, et puis on se retire. Pendant la nuit, les tourlouroux (espèce de crabe), et

les chacals mangent assez ordinairement ce qu'on leur a laissé au cimetière, et lorsque, le lendemain, le noir retrouve ses assiettes vides, il se retire content, persuadé que ceux qui lui sont chers sont heureux et ne manquent de rien. Dans le cas contraire, ce sont de grandes lamentations, et chaque jour on rapporte quelque nouvelle provision, jusqu'à ce que le tout ait disparu, ce qui finit toujours par arriver.

La cérémonie du mariage n'offre aucune solennité remarquable. Aussitôt que, soit par le commerce, soit autrement, un garçon a acquis un captif, une case, un coffre, une chaise, un fusil, une demi-douzaine d'assiettes, de pipes, etc., enfin qu'il se croit assez riche pour avoir un ménage, il choisit une femme de sa caste. Je dis : de sa caste, car, chez ces sauvages, l'orgueil nobiliaire est excessif. Les femmes s'y marient ordinairement à dix ou douze ans. Si, ce qui arrive presque toujours, lorsqu'elle est accompagnée de quelques cadeaux, les parents agréent la demande du prétendu, un grand repas est donné, pour la célébration des noces, dans la case du mari, où la jeune femme est conduite en grande pompe. Tant qu'il y a de l'eau-de-vie à boire, du tabac à fumer, la mariée et les invités s'enivrent à qui mieux mieux, en chantant les louanges des deux époux en général, et les leurs en particulier. Il en est de même chaque fois qu'ils prennent une nouvelle femme. Toutefois, je dois faire remarquer que, depuis la création de Libreville, les formalités du mariage ont subi quelques modifications ; suivant en cela l'exemple des Congos qui habitent ce village, quelques M' Pongos se sont mariés à la manière des Européens, et, peu de temps avant mon départ, M. Aubry, officier du commissariat, chargé de l'état civil, unit civilement deux couples du village de Glass, qui lui avaient été présentés par M. Wilson, le missionnaire américain.

La mort d'un individu, chef ou esclave, soulève généralement dans son village une grande explosion de cris et de pleurs qui se terminent toujours par de copieuses libations d'eau-de-vie. Le corps est ensuite porté au bois *fétiche*, lieu consacré à la sépulture, dans un coffre recouvert d'un pagne et qu'on abandonne, dans un endroit découvert, sans l'enterrer. A ses côtés on dépose une chaise, une chaudière en fer,



les armes du défunt, sa pipe, du tabac et des aliments. Cependant on a observé depuis quelque temps que ces effets qui, autrefois, étaient choisis parmi les meilleurs, le sont presque toujours aujourd'hui parmi la défroque hors de service : c'est un progrès. Il est une autre cérémonie touchante chez ce peuple ; c'est celle qui consacre l'amitié, et qu'ils appellent se rendre fétiche l'un pour l'autre. Les habitants sont rassemblés : alors, en présence de tous, une noix de colas est partagée entre les deux amis, puis un fétichman fait une légère incision au bras de chacun, de manière à ce que le sang sorte, et l'on y trempe les amandes, que chacun mange, après avoir prononcé une espèce de serment qui appelle la malédiction sur celui qui viendrait à le violer, en faisant tort à l'autre ou à sa famille ; puis l'amande mâchée est placée par l'ami sur le bras de son ami, les blessures sont frottées l'une contre l'autre, et une forte consommation d'eau-de-vie et de tabac consacre ce serment, qui n'est pas toujours religieusement tenu.

Les M'Pongos n'ont pas de gouvernement régulier. Quoique ne composant qu'une nation, chaque village forme une espèce de petite république soumise à un chef, dont le pouvoir se transmet par l'hérédité en ligne directe. Ces petites communautés ne se considèrent pas comme solidaires les unes des autres. Quelquefois cependant plusieurs villages se réunissent pour repousser l'attaque de quelque ennemi puissant. Un seul de ces chefs, dont l'influence est également très-restreinte, semble exercer plus d'autorité sur ses sujets : c'est Dénis, le roi du village de ce nom, situé sur la rive gauche. Il doit ce pouvoir à une grande supériorité musculaire et à une intelligence assez vive ; aussi les M'Pongos voisins de la mer, et que réunissent des intérêts semblables, ne font-ils rien sans le consulter. Du reste, toutes les affaires se traitent dans des palabres ou assemblées publiques, dont je parlerai plus tard, et où chacun a le droit d'émettre librement son opinion. La moindre affaire donne lieu à des débats sans fin, et auxquels tout le monde peut prendre part. Là, comme en Europe, il ne manque pas d'orateurs qui font de longs discours pour prouver peu de choses.

Les M' Pongos sont divisés en trois classes qui ne se mégalient jamais, et qui professent le plus souverain dédain pour la classe placée au-dessous de la leur. La noblesse s'appelle, en leur français corrompu, grand monde; le peuple, c'est-à-dire les travailleurs, ceux qui montent les pirogues, etc., petit monde; viennent ensuite les esclaves. Il est curieux d'entendre des Noirs dire à des officiers qui s'entretiennent avec eux : « ne parle pas à cet homme, ça est petit monde, moi grand monde, viens chez moi. »

L'industrie des M' Pongos consiste généralement dans la fabrication des pirogues : j'en ai vu de magnifiques chez le roi Dénis; lorsque je suis passé dans ses états, il construisait une espèce de goëlette aux formes élégantes, et qui, au dire des officiers de marine, promettait de bonnes qualités pour tenir la mer. Depuis que ces peuples ont vu de près nos embarcations, ils en font de semblables, mais d'une seule pièce. Leurs cases, surtout celles du village de Dénis, sont grandes, bien assises et bien distribuées. Construites en bambous, elles ressemblent assez aux châlets que la fantaisie élève dans nos jardins; elles sont divisées en trois compartiments dont un, celui du milieu, sert de salle de réception, et les deux autres, de chambres à coucher. Les meubles d'Europe leur font grande envie, et il en est quelques-uns chez lesquels on trouve un certain confortable. La charpente de ces petits édifices est en palétuvier, bois léger sur lequel les bambous sont distribués de manière à se toucher dans toute leur longueur; on les place en double, les uns verticalement, les autres horizontalement; puis on les assujétit fortement en forme de cloisons dans lesquelles on pratique ensuite des portes et, depuis qu'ils ont vu nos habitations, de petites croisées. Bien heureux lorsqu'ils peuvent y adapter des jalousies et, plus encore, lorsqu'ils parviennent à se procurer des vitres, ce qui est, pour eux, le *nec plus ultra* du luxe.

Les Boulous ou Chéquiаны différent peu du type M'Pongos: ils sont plus laids et moins intelligents, mais beaucoup plus laborieux. Les Boulous ont le teint plus lustré, le front bas et ce regard fauve qui indique des instincts cruels. En cela, leurs traits contrastent avec la physionomie généralement ouverte

et franche des noirs. Et, en effet, ce peuple est féroce, lorsqu'il n'a pas à redouter de sévères représailles : le massacre de l'équipage du *Lynn*, croiseur anglais, qui eut lieu à Passal, en est un exemple. Surpris à l'improviste par les Boulous, les hommes de cet équipage furent presque tous hachés en morceaux, et aucun n'aurait échappé si un capitaine français, M. Amouroux, accompagné du roi Dénis, ne s'était point trouvé là pour racheter un Midschipman et trois matelots qui leur furent vendus nus, couvert d'affreuses blessures, à moitié fous de douleur et de terreur.

A cela près, les mœurs des Boulous sont à peu près les mêmes que celles des M' Pongos. Cependant ils sont plus industriels, plus laborieux que ces derniers, et c'est parmi eux que le génie a pu trouver des manœuvres pour ses travaux. Ils fabriquent des nattes assez jolies, et abattent les ébéniers et les santals qu'ils livrent au commerce. Lorsqu'en voyant ces arbres gigantesques, on les mesure aux faibles moyens d'exploitation dont les Boulous disposent, on ne comprend même pas comment ils peuvent venir à bout de les renverser. Pour cela, ils n'emploient que de petites haches d'un pouce de largeur et dont ils ne peuvent se servir qu'avec une main. C'est cependant avec ce seul instrument, sans le secours d'une scie ni d'un coin, qu'ils abattent et divisent en bûches plates de 1 mètre environ de long sur 20 centimètres de large, les santals, au bois si dur que nos haches peuvent à peine l'entamer.

A cette industrie, les Boulous joignent celle de courtiers, qu'ils exercent avec beaucoup d'intelligence. Ils servent, ainsi que je l'ai déjà dit, d'intermédiaires entre les M' Pongos et les Pahwins; trouvant le courtage moins fatigant que la chasse, ils ont abandonné cette ressource, qui était, naguère, leur principal moyen d'existence.

Ils habitent des villages situés dans le bassin intérieur, au bas de l'affluent du Comô. Leurs cases, moins élégantes et moins propres que celles des M' Pongos, sont faites de la même manière; mais on n'y trouve point l'espèce de confort qu'on rencontre dans les villages des bords de la mer.

Comme les M' Pongos, ils n'ont aucune forme déterminée de

gouvernement. Chaque chef administre à sa guise son village, où il a plus ou moins d'influence, selon qu'il est plus ou moins riche et généreux; mais ces villages sont beaucoup moins unis entre eux que ceux des M' Pongos.

Les Bakalais ont beaucoup de rapport avec les Boulous; leurs mœurs, leurs usages, leur langage et leur conformation physique différent peu, et il n'est pas douteux que les fréquentes relations qui existent entre ces deux peuplades n'amènent bientôt une fusion complète. Autrefois intrépides chasseurs, vivant presque toujours dans les bois, les Bakalais, en se rapprochant de la rivière, ont pris, eux aussi, l'habitude de servir d'intermédiaires entre les Boulous et les Pahwins, et ce courtage, dans lequel ils trouvent plus d'avantages, leur a fait perdre leur énergie; aussi tendent-ils chaque jour davantage à se rapprocher de la mer.

Les villages des Bakalais sont assez nombreux et se composent ordinairement d'une trentaine de cases formant une seule rue. Situés au bord de la rivière, ils ne sont abordables à la basse mer qu'au moyen de pirogues qu'on pousse jusqu'au pied de gros arbres jetés dans la vase pour y servir de ponts. Les cases sont misérables et ne possèdent pour tout mobilier qu'une espèce d'escabeau en bois grossièrement travaillé, un coffre où ils renferment les pagnes en paille qui servent à leur habillement et quelque mauvaise défroque européenne que les Boulous leur ont vendue bien cher; car ce peuple dégénéré, sans courage, vain et intempérant comme les hommes qui ne vivent que de trafic, a abandonné le costume local et aime passionnément à se couvrir d'oripeaux. Ici comme chez les autres peuples de cette partie de l'Afrique, chaque village obéit à un chef; mais il n'existe entre eux aucun lien fédéral, aucune communauté d'intérêts, et s'ils ne se font pas la guerre, ils sont du moins continuellement sur le qui-vive. Toujours menacés de déplacement par suite du mouvement qui s'opère sur ces parages, chaque village cherche forcément à se rapprocher de la mer. Du reste, entre eux pas de combats, mais des surprises, des assassinats, des enlèvements de femmes ou d'enfants exécutés pendant la nuit. Trop lâches pour attaquer leurs ennemis en face, les Bakalais se glissent comme des bêtes

fauves, dans les broussailles, fusillent leurs ennemis au moment où ceux-ci s'y attendent le moins, les dépouillent et prennent la fuite jusqu'au moment où eux-mêmes tombent victimes d'un semblable guet-à-pens.

Plus industrieux que les Boulous, les Bakalais travaillent le fer, qu'ils trouvent sur beaucoup de points de leur territoire; ils en fabriquent des armes et des instruments de culture qu'ils vont vendre aux M' Pongos.

Les Pahwins sont d'une stature athlétique dont rien ne dissimule les belles formes, car ils ont pour tout vêtement un morceau de pagne noué autour des reins, un collier de fer au cou et des bracelets de même métal aux poignets et aux pieds. Leur corps est généralement peint avec du rocou; leurs pieds et leurs mains sont petits et bien faits; leur front est élevé; leurs cheveux assez longs se divisent en d'innombrables tresses; leurs yeux, quoique doux, respirent la fierté d'un peuple qui n'a pas encore été asservi et qui ne reconnaît aucun maître; leurs dents sont taillées en pointes fines comme celles des Bambaras du Kaarta.

Intelligents et actifs, ce sont eux qui exploitent le mieux le fer, et qui font les armes, les pipes et les poteries dont on se sert dans le bas du Gabon. Intrépides chasseurs, ils vivent presque continuellement dans les bois, où ils abattent les éléphants dont l'ivoire ne nous arrive qu'après avoir passé par trois intermédiaires distincts, auxquels il a largement profité avant d'apparaître sur nos marchés.

Braves à l'excès, les Pahwins sont rivaux de toutes les autres nations; loin de se cacher comme les Boulous, ils combattent en plein soleil et ne craignent aucun danger.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette race, si imparfaitement connue jusqu'à ce jour. Plus tard nous parviendrons sans doute à vaincre les préjugés des nations qui nous séparent d'eux, et nous irons les étudier dans leur propre pays. En attendant, les M' Pongos prétendent que les Pahwins sont anthropophages, afin peut-être de nous ôter l'envie de les visiter, et de nous empêcher de traiter directement avec eux. Il est probable que, dans le même but, ils nous peignent à ces peuples sous les couleurs les plus noires.

Heureusement les quelques Pahwins qui sont venus à bord de nos navires ont pu se convaincre du contraire. Quoi qu'il en soit, si jadis ils furent anthropophages, ils s'en défendent aujourd'hui comme d'une odieuse calomnie, et d'ailleurs nous devons nous rappeler que, lorsque nos navires commencèrent à fréquenter le fleuve, les M' Pongos nous représentaient aussi les Boulous comme anthropophages, tandis qu'ils disaient à ceux-ci que nos capitaines les enlèveraient pour les vendre, s'ils avaient le malheur d'aller à bord.

Ainsi que je l'ai dit, les missionnaires français vinrent s'établir au Gabon en 1845. Cette première mission n'était composée que de deux personnes, M. Bessieux et un prêtre. Plus tard, ayant été nommé évêque, M. Bessieux emmena plusieurs ecclésiastiques au Gabon, dont il fit le centre de la propagande. Plus tard encore, des religieuses vinrent s'y établir et y fonder une école. Elles créèrent même quelques succursales dans les villages environnants ; mais, dénués des ressources dont les missionnaires américains disposent largement, nos compatriotes n'ont pu obtenir jusqu'ici que des résultats comparativement insignifiants.

Le commerce qui se fait au Gabon consiste dans l'échange de nos marchandises contre l'ivoire, les bois d'ébène, de sandal, la gomme copal, l'écaille et d'excellents bois de construction qui servent de fret aux navires qui viennent traiter l'or sur la côte. Ces produits, recherchés aujourd'hui, ne sont pas les seuls que possède le Gabon, et l'on doit espérer que, notre commerce prenant de l'extension, nos navires finiront par aller traiter eux-mêmes en rivière, et s'affranchiront ainsi du joug onéreux des courtiers, sans lesquels ils ne peuvent rien aujourd'hui. Si quelque maison considérable s'établissait au Gabon et y construisait de petits navires qui, faisant le cabotage dans la rivière, habitueraient les habitants à entrer en relations immédiates avec nous, il en résulterait bientôt que, n'ayant plus la ressource du courtage, ils seraient forcés de travailler à leur tour pour se procurer des produits qui leur permettent de satisfaire aux goûts de luxe et aux besoins nouveaux qu'ils se sont créés. Ce serait un grand avantage.

Le Gabon, par sa fertilité et sa situation sous l'équateur, est nécessairement destiné à devenir, tôt ou tard, une grande colonie agricole. Des maisons de commerce ont déjà tenté d'y fonder des établissements de culture, et si elles n'ont pas réussi, il faut l'attribuer à ce que quelques-unes d'elles, ne voulant tenir aucun compte de l'expérience et des sages conseils des officiers qui avaient résidé au Gabon, sont allées s'installer dans les marais pestilentiels de la rive gauche, tandis que d'autres manquaient des capitaux et des marchandises nécessaires et que plusieurs ne savaient où ils pouvaient se procurer des travailleurs! Espérons cependant que de nouvelles entreprises agricoles se formeront, que des officiers encouragés par le gouvernement en prendront l'initiative, et que là, comme à l'île du Prince située pour ainsi dire en regard de l'embouchure du Gabon, nous verrons bientôt de magnifiques plantations de caféiers, de cacaoiers, de canelliers, etc., etc. En effet la main-d'œuvre a été rare et chère jusqu'à présent. Il est à présumer, d'après les progrès accomplis depuis notre établissement, que nous finirons par avoir raison des préjugés que les M' Pongos ont semés contre nous chez les Boulous, les Bakalais et les Pahwins, et qu'alors ces races, devenues plus laborieuses, nous offriront plus de travailleurs qu'il ne nous en faudra. Et pourquoi l'insuccès de quelques essais inintelligents nous découragerait-il?

Les officiers du fort et ceux du navire stationnaire *l'Adour* n'ont-ils pas fait depuis quelques années de nombreuses plantations qui ont merveilleusement réussi? N'a-t-on pas vu, sous leur direction intelligente, tous les arbres des tropiques, tels que manguiers, avocatiers, canelliers, corossoliers, pommiers d'acajou, ainsi que le caféier, le cacaoier, le cotonnier et même tous les légumes d'Europe s'acclimater rapidement et donner les plus heureux résultats? Pourquoi ce que quelques individus ont obtenu dans de petites proportions, l'esprit d'entreprise, fécondé par quelques capitaux, ne l'obtiendrait-il point sur une grande échelle?

Aux faciles cultures dont je viens de parler, il faut joindre une grande quantité de graines oléagineuses qui se trouvent au Gabon, telles que le combô et le pôga, dont il serait facile

d'extraire, sur les lieux mêmes, une grande quantité d'huile. Viendraient ensuite l'arachyde, la sésame, le ricin, qui demandent si peu de travail pour restituer au décuple les avances qu'on leur fait. De plus — et c'est ici une considération de premier ordre — en nous livrant à ces travaux, nous créerions le plus puissant agent de civilisation, car les habitants du littoral, n'ayant plus la ressource de la traite ni celle du courtagé, et voyant se révéler à leurs yeux les richesses inconnues de leur propre sol, demanderaient à la culture la satisfaction de leurs besoins qui tendent nécessairement à s'accroître, et l'influence produite sur le littoral par l'augmentation du bien-être, se répandant de nation en nation, finirait par gagner et améliorer toutes les populations de l'intérieur.

Le 15 octobre, nous partîmes du Gabon, embarqués cette fois sur l'*Achéron*, bateau à vapeur commandé par M. Dispens, capitaine de frégate, qui prit à la remorque le petit aviso *le Guetn'dar*. Ayant besoin de vivres frais, la division, commandée par M. Bouët, alla mouiller à l'île du Prince, où l'agent consulaire français M. Carnero nous offrit pendant quinze jours la plus gracieuse hospitalité, mettant à notre disposition sa maison de campagne, ses chevaux et tout son établissement. Excessivement aimé de ses compatriotes, M. Carnero est la providence des navires de guerre dans cette île, où, grâce à lui, ils trouvent facilement à se refaire un peu des misères qu'ils éprouvent dans les croisières du Bénin et du Congo.

L'île du Prince appartient aux Portugais; elle est d'une fécondité et d'une richesse de végétation admirables; c'est aussi un point de relâche précieux pour les croiseurs de la côte, qui y trouvent un excellent mouillage, des rafraîchissements, de l'eau exquise et facile à faire. Nous y avons un dépôt de charbon de terre. Sortie de l'eau à la suite de quelques convulsions de la nature, ces montagnes élevées, ces pics abruptes et aux formes bizarres donnent à l'île du Prince un aspect admirable, surtout lorsqu'on le contemple à distance. Puis, quand on pénètre dans l'intérieur, ce sont de magnifiques forêts, entrecoupées de ravins à travers lesquels coulent des torrents et des ruisseaux dont les cours accidentés et



sinueux animent les plus pittoresques et les plus riches paysages qui se puissent imaginer. Au sortir de ces forêts peuplées d'arbres de toute beauté et en général des mêmes essences que ceux du Gabon, on trouve de vastes champs de caféiers, de cacaoiers d'un grand rapport; plus loin ce sont des champs d'ignames et de manioc qui, réduits en farine, sont transportés sur la côte d'Angola et particulièrement à Loando. Enfin cette terre privilégiée est couverte de palmiers dont on tire l'huile que les habitants de l'île du Prince vendent si avantageusement à nos navires.

Les plantations de cannes à sucre, importées de Madère, furent favorisées par les Portugais qui, au seizième siècle, y comptaient déjà plus de soixante fabriques de sucre. Mais l'insalubrité du climat, alors mortel aux Européens, jointe aux grands résultats de la colonisation du Brésil, vint porter un funeste coup à l'île du Prince, que les principaux colons abandonnèrent pour un pays où ils espéraient une existence plus agréable, emportant avec eux leurs instruments, leurs capitaux et leurs esclaves.

Cependant l'admirable fécondité de cette île pouvait en faire encore une colonie à sucre; mais les bras et les capitaux manquant pour cela, les habitants durent se livrer à la culture du café, qui y croît en abondance et presque sans travail. Ces nouvelles plantations datent de 1800; celle du cacao vint plus tard, et ce ne fut qu'en 1830 que M. Carnero l'entreprit sérieusement. Depuis cette époque, ces deux cultures se développèrent avec un succès sans égal. En 1842 l'exportation du café dépassait 8,000 arobes et celle de cacao plus de 4000. En vérité, lorsqu'on voit de tels résultats et qu'on songe que notre comptoir du Gabon est placé dans des conditions semblables, peut-être même plus favorables, car les fièvres y sont moins fréquentes, ne doit-on pas regretter qu'on n'y fasse aucune tentative sérieuse, ne fût-ce que pour en obtenir le café, qui y viendrait si bien et à si peu de frais?

A ces deux produits coloniaux, aujourd'hui en pleine prospérité dans l'île du Prince, il faut en ajouter quelques autres non moins précieux dont les espèces y ont été importées de différents pays et qui, malgré l'insouciance des propriétaires

et le peu de soin dont on les a entourés, y ont admirablement réussi. Ce sont entre autres le gingembre doré, la canelle, le chanvre, etc., etc. Du reste, le commerce de l'île du Prince doit aussi son agrandissement à la force des circonstances. Depuis que les gouverneurs, voyant que cette colonie n'était pas approvisionnée par les bâtiments marchands nationaux<sup>1</sup>, et craignant de manquer des objets de première nécessité, admirent à l'entrée les navires de toutes nations, même de celles qui n'avaient pas de traité de commerce avec le Portugal, les transactions commerciales auraient certainement triplé d'importance, si, les revenus des douanes formant la seule ressource de l'île<sup>2</sup>, les autorités locales n'étaient pas forcées de frapper le commerce de droits exorbitants et variables suivant les besoins. Quelquefois ces droits s'élèvent jusqu'à 25 pour 100 à l'entrée des marchandises, à 12 pour le café, à 20 pour le cacao et à 33 pour l'huile de palme<sup>3</sup> à la sortie.

A ce commerce d'approvisionnement, il est bon d'ajouter celui des petits bâtiments caboteurs qui vont sur le continent africain échanger les étoffes de coton, la poudre, les armes et les eaux-de-vie, contre l'ivoire, la gomme copal, la cire, l'orseille et l'or.

L'île du Prince contient 4,500 habitants; ses terres arables et fertiles sont évaluées à soixante-douze milles carrés; le sixième de ce sol n'est pas cultivé. Et cependant le Portugal, qui n'a pour ainsi dire plus de colonies, ne pense pas à rendre à celle-ci sa prospérité agricole, ni à l'aider dans un développement qu'elle prendrait si facilement.

La ville de l'île du Prince est située au fond de la baie de *Saint-Antoine*, mouillage habituel des navires de guerre français. Ce mouillage est défendu par deux forts qui pourraient être utiles s'ils étaient armés, mais les affûts sont pourris et les pièces ont des lumières si grandes qu'il serait impossible de s'en ser-

<sup>1</sup> En 1848, il ne se trouvait pas à l'île du Prince un seul navire portugais.

<sup>2</sup> A mon arrivée à l'île du Prince, les officiers de la garnison n'avaient reçu que trois mois de solde depuis deux ans.

<sup>3</sup> Extrait du Rapport de M. Bouët-Willamez, sur le commerce à la côte occidentale.

vir. La ville est sale, ses rues sont assez mal alignées; elle possède plusieurs églises, construites sans aucune espèce d'architecture, pitoyablement entretenues, et dont deux tombent en ruine. Leur clergé, composé d'indigènes qui vivent misérablement, n'a de considération que chez la basse classe. Les maisons, fort sales, n'ont généralement qu'un étage auquel on arrive par un escalier extérieur; cinq ou six seulement sont passablement bâties. Du reste, il n'y a aucun édifice appartenant à l'administration, et le gouverneur est obligé d'y louer une maison pour son usage. Placée dans un bas fond et entourée de marécages, cette ville est malsaine. Les habitants n'y séjournent, du reste, que dans la bonne saison; lors de l'hivernage, ils la quittent pour se réfugier dans des habitations placées sur les hauteurs. Ces maisons de campagne, bâties sur une espèce de pilotis qui permet à l'air de circuler et les garantit de l'humidité et des nombreux insectes qui désolent ces parages, sont généralement confortables. La mieux construite et la mieux appropriée appartient à M. Carnero; on y arrive par une magnifique allée de cannelliers, bordant des champs de manioc et d'ignames. A un quart d'heure de cette habitation se trouve un grand portail qui en ouvre l'accès, puis une seconde allée de corossoliers et de cacaotiers qui conduit à la résidence du maître, précédée d'un charmant jardin entouré de haies toujours vertes. Cette maison se compose d'une large galerie circulaire sous laquelle on vient le soir prendre le frais et où l'on parvient par un large escalier. Après avoir traversé cette galerie, on entre dans un vaste salon qui occupe toute la façade de l'édifice et qui communique avec une longue suite de chambres à coucher, la salle à manger, la lingerie et les fruitiers. Toutes ces chambres entourent la cour qui forme un carré parfait. Sous la lingerie, les fruiteries et les offices, sont les écuries et les magasins; puis, derrière le bâtiment principal, de vastes appentis où l'on prépare la farine de manioc que l'on râpe et que l'on passe au feu dans de grandes chaudières de cuivre appelées *neptunes*, afin d'en dégager les propriétés malfaisantes avant de le livrer à la consommation.

vient officier chaque dimanche, complète cette charmante résidence. Elle s'élève au centre d'un cercle formé par les cases des noirs esclaves. Les esclaves ont chacun leur petit jardin et leur champ de manioc. Leurs habitations, généralement bien construites, sont plus propres que ne le ferait supposer la vie de ceux qui les occupent. La principale récolte étant celle du café qui exige peu de culture, le sort de ces esclaves n'est pas très-dur. En général ils sont attachés à l'habitation, où on leur partage équitablement les travaux à faire. Le samedi et le dimanche, après avoir assisté à la messe, ils cultivent leurs jardins dont le produit leur est réservé. Ce sont ces captifs qui fournissent la plus grande partie des vivres nécessaires aux bâtiments, et qui vont eux-mêmes les leur vendre. Il en est cependant qui préfèrent les céder à des marchands col-porteurs.

Quoique le sort des esclaves soit peu rigoureux dans ce pays, quelques maîtres plus barbares que les autres voient souvent fuir leurs noirs, qui se réfugient alors dans les mornes les plus élevés, où ils ont formé des villages, et où l'on n'a pas encore pensé à les aller inquiéter. Toutefois, lorsqu'on les reprend, ils sont mis aux fers et cruellement battus. Pour se soustraire à ce châtement, poussés d'ailleurs par l'espoir de revoir leur pays et d'y reconquérir la liberté, quelques-uns de ces captifs ramassent des provisions, puis creusent un arbre dont ils font une pirogue, et parviennent quelquefois à franchir heureusement la distance qui les sépare de la grande terre. Mais malheur à eux cependant s'ils sont surpris par une tornade, car alors il est presque impossible qu'ils échappent à ces orages, toujours violents dans ces eaux ! Plus malheureux encore sont ceux qui, arrêtés par le calme, drossés par les courants et voyant leurs vivres s'épuiser, expirent dans les angoisses de la faim et de la soif ! Il n'est pas rare que des croiseurs aient rencontré de ces pirogues chavirées ou remplies de squelettes vivants que les soins les plus pressés ne rappelaient pas toujours à la vie.

L'habillement des captifs noirs consiste en une veste, un pantalon et une chemise d'étoffe de coton. Les femmes ont un costume très-élégant, alors surtout qu'il est porté par des mulâ-

tresses. Il se compose d'une robe, espèce de peignoir garni de volants de la ceinture jusqu'en bas, serrée au-dessus des hanches par une écharpe de couleur voyante. Leurs manches sont semblables aux manches pagodes que portent aujourd'hui nos dames ; mais elles sont attachées à la saignée par un double bouton en or qui laisse le bras nu et libre. Elles ont pour coiffure un bandeau formé ordinairement d'un foulard noué autour de leur tête, et dont les coins tombent et flottent sur les tempes mêlés à de nombreuses tresses de longs cheveux.

La musique des indigènes se compose de tamtams et de flûtes, faites en roseaux ; ils dansent au son de ces instruments, en chantant leur louange ou celle de leur maître dans un mauvais portugais, seul idiome qu'ils connaissent. Ces danses sont d'une obscénité qu'aucune langue ne saurait traduire.

La plupart des habitants de l'île du Prince se livrent au commerce et font le cabotage ; quelques-uns sont pêcheurs, d'autres ont des métiers ; mais ces derniers sont en petit nombre, parce que les ouvrages manuels étant l'apanage exclusif des esclaves, les hommes libres les tiennent en souverain mépris. Du reste, peu de Portugais habitent l'île du Prince ; ils ne font guère qu'y passer, et, à deux ou trois exceptions près, les résidents ne sont que des officiers ou des employés du gouvernement.

La garnison se compose de cinquante soldats noirs sous les ordres de trois officiers : un d'infanterie et deux d'artillerie. Ces militaires sont assez bien habillés, mais, comme je l'ai déjà dit, ils reçoivent à peine un mois de solde sur six qui leur sont dus. La justice civile est administrée par un juge pris parmi les habitants ; les affaires criminelles sont portées à Saint-Thomé, résidence du gouverneur général, où l'on porte aussi en appel les décisions prononcées en première instance par le juge de l'île du Prince.

La force publique de ce pays se compose également de la milice formée d'hommes libres qui s'affublent d'uniformes de toutes espèces, et dans laquelle on trouve plus d'officiers que de soldats. A mon second voyage à l'île du Prince, j'eus la bonne fortune de voir cette garde nationale sous les armes, accompagnant une procession qui avait lieu à l'occasion des

fêtes de Pâques, et j'avoue qu'il serait impossible de rencontrer ailleurs que là rien d'aussi prétentieux et d'aussi grotesque à la fois.

La religion dominante à l'île du Prince comme dans toutes les possessions portugaises est la religion catholique, à laquelle cependant les esclaves mêlent les pratiques du fétichisme qu'ils ont apporté de leur pays natal.

Quoi qu'il en soit, les quinze jours que nous passâmes là s'écoulèrent rapidement dans des parties de cheval, des promenades à pied et des fêtes de toutes sortes, grâce à l'excellent M. Carnero qui nous fit dignement les honneurs de l'hospitalité la plus généreuse.

## CHAPITRE II.

Départ de l'île du Prince. — Arrivée au Grand-Bassam. — M. Bouet-Willaumez y organise mon voyage ultérieur. — Promesse des Bambaras qui doivent nous servir de guides. — Vicissitudes que m'occasionne leur manque de foi. — Mes efforts pour les surmonter. — Excursion dans le lac Ebricé. — Loco. — Détails de mœurs sur quelques localités. — Forgerons. — Retour au fort. — Départ pour l'intérieur. — Arrivée à Akba. — Accueil qui m'est fait par le roi du pays. — Nouvelle astuce de mes guides. — Je suis forcé de rétrograder. — Assinie. — Assassinat d'un officier français. — Établissement du Grand-Bassam. — Aperçu géographique. — Mœurs et coutumes des habitants du Grand-Bassam. — Habillement. — Nourriture. — Description des fêtes auxquelles j'assiste. — Punition des adultères. — Cruelle vengeance d'Amatifou. — Remèdes en usage chez les habitants du Grand-Bassam. — Funérailles. — Succession. — Justice. — Culture. — Commerce.

Enfin, le 4<sup>er</sup> novembre, nous appareillâmes de l'île du Prince, donnant la remorque au *Gueth'dar*. Les trois premiers jours nous marchâmes à la vapeur pour nous élever au vent, puis nous mîmes à la voile. Le 17, nous rencontrâmes la frégate la *Pénélope*, mouillée devant Lahou, où elle faisait des vivres frais. Le 19, nous jetions l'ancre devant le Grand-Bassam.

Là, le commandant Bouet-Willaumez, qui avait à régler quelques affaires avec le chef d'Aka à qui, quelques mois plus tôt, lors de l'affaire d'Yahou, il avait infligé un rude châtiment, descendit le lendemain à terre, où il désirait organiser mon voyage. Craignant quelque nouvelle expédition, le roi d'Aka ne fut pas plus tôt informé de l'arrivée du commandant, qu'il s'empressa d'envoyer payer l'indemnité qui lui avait été imposée après la destruction d'Yahou. Sa Majesté suppliait en même temps M. Bouet de lui accorder la paix, de faire lever le blocus, et de lui envoyer un de nos pavillons, afin qu'il l'arborât sur son village en signe de soumission.

Le pays ainsi pacifié, M. le commandant Bouet s'occupait d'assurer mon passage à travers l'Afrique. A cet effet, il fit appeler les principaux chefs des Bambaras, auxquels il me







présenta comme un Arabe d'Alger qui désirait retourner par terre dans son pays en passant par Ségo. Mais, craignant pour moi, leur dit-il, le mauvais vouloir des habitants de l'intérieur, qui n'ont aucune espèce de civilisation, il s'adressait à eux, musulmans comme moi, pour qu'ils me servissent de guides. Il leur adressa ensuite diverses questions pour s'assurer de leurs intentions et de leur connaissance du pays, leur promit une récompense de 5,000 francs au retour si, avec leur appui, je parvenais à effectuer mon voyage, et leur garantit en outre que je me conformerais en tout à leurs habitudes, et que je m'habillerais et voyagerais comme eux. Les Bambaras répondirent, sans hésiter un seul instant, qu'ils pouvaient faire ce qu'on leur demandait, que Dieu qui tient la santé et la maladie dans ses mains était seul à craindre, qu'à part les éventualités de la maladie et du climat, je n'avais, en voyageant avec eux, aucun péril à redouter de la part des populations que je devais traverser; qu'ils étaient d'ailleurs disposés à tout faire, même sans récompense, pour prouver au commandant leur reconnaissance de la protection que les Français leur avaient toujours accordée. Enfin, séance tenante, ils choisirent ceux d'entre eux qui devaient m'accompagner, et fixèrent le jour du départ au 10 du mois suivant.

Cette assurance obtenue, M. le commandant Bouët-Willau-  
mez m'ouvrit à la factorerie un crédit suffisant pour faire face, avec la somme que j'avais déjà reçue du gouverneur du Sénégal, aux dépenses de la route, aux cadeaux destinés aux chefs et à la rémunération due à mes guides; ce crédit était payable à la factorerie sur une lettre que j'écrirais, aussitôt mon arrivée à Ségo. Une somme de 2,500 francs devait être également déposée à Bakel pour défrayer mes nouveaux guides, dans le cas où, ne pouvant aller plus loin, je serais obligé de revenir à ce comptoir.

Toutes ces précautions une fois prises, M. le commandant Bouët quitta Grand-Bassam le 5 décembre, après m'avoir éclairé des connaissances profondes qu'il avait acquises par un long séjour sur la côte d'Afrique.

De mon côté, je me préparai dès-lors à me mettre en route; je

voyais tous les jours les Bambaras ; tous les jours aussi je faisais de longues courses sur la plage à l'ardeur du soleil pour m'habituer à la marche et à la fatigue ; enfin, dès mon arrivée, j'avais revêtu le costume des Maures, afin de le porter avec aisance lorsque je ne devrais plus le quitter. J'étais loin alors de prévoir les mécomptes qui m'attendaient.

Tant que la frégate *la Pénélope* fut en rade, les Bambaras ne me parlèrent pas de retarder notre départ ; mais, aussitôt que le commandant Bouet se fût éloigné, les choses changèrent. Le 10 décembre, jour convenu, étant arrivé, mes guides objectèrent qu'il fallait nécessairement attendre Bikalfat, marabout influent sur lequel ils comptaient beaucoup, et qui, disaient-ils, n'était pas de retour quoiqu'ils l'eussent envoyé chercher le jour même de leur entrevue avec M. Bouët ; quels que fussent mes regrets, il fallut bien me résigner. Cependant je voyais avec désespoir le temps s'écouler ; chaque jour j'envoyais Jacques, mon fidèle noir, les presser ; j'allais moi-même les supplier de partir, mais à toutes mes instances ils opposaient l'absence de Bikalfat, et ce marabout n'arrivait jamais. Alors je priai M. Boulay, commandant du port, d'intervenir et de sommer les Bambaras de tenir leurs promesses. Il les fit appeler au fort et leur rappela énergiquement leur engagement. Alors ils changèrent de thèse : ils convinrent que nous pouvions à la rigueur partir sans Bikalfat, mais la lune dans laquelle nous étions entrés était d'un fâcheux présage, et moi, qui étais marabout comme eux, je devais savoir qu'il y avait danger à entreprendre un voyage à cette époque. Ils étaient étonnés, ajoutaient-ils, de me voir insister comme je le faisais. J'étais battu par mes propres armes ; mais, espérant les vaincre en mettant en jeu leur cupidité, et me rappelant, d'ailleurs, les habitudes des marabouts du Haut-Sénégal, je convins qu'ils disaient vrai, quant aux fâcheux pronostics de la lune ; mais je soutins en même temps que l'on pouvait y remédier en faisant une grande charité, en donnant, par exemple, cinq pièces d'étoffes aux pauvres (lesquels, dans ce cas, se trouvent toujours être des marabouts) ; j'ajoutai que le Koran prescrivait ce moyen lorsque, comme moi, un croyant se trouvait pressé de se mettre en route. Ils recon-

nurent à leur tour que j'avais raison, que les charités étaient toujours une excellente chose, et que, dans tout état de cause, je ne saurais mieux faire que d'y recourir. Toutefois, ils n'oseraient jamais, quant à eux, se mettre en route sous l'influence de la mauvaise lune, persuadés qu'ils étaient que ce mois leur porterait infailliblement malheur. D'ailleurs le court délai qu'ils demandaient leur donnerait le temps de mettre ordre à leurs affaires.

N'ayant aucun moyen de les contraindre à partir, craignant d'ailleurs qu'ils ne me fissent payer plus tard, par de mauvais procédés, la concession qu'ils m'avaient faite à regret, et qu'ils ne missent sur le compte de ce mois néfaste tous les accidents qui pourraient m'arriver, et toutes les difficultés qu'ils pourraient me créer eux-mêmes, j'acceptai l'assurance formelle que ce retard serait le dernier, et j'attendis patiemment.

Pour m'occuper et passer le temps, je composai, à l'aide d'Alexandre et de Charles, indigènes que M. Bouët avait conduits en France, et qui y avaient été élevés, un vocabulaire de la langue du pays, aussi complet que possible. A ces deux noirs, qui parlaient très-bien le français, j'adjoignis un naturel qui rectifiait en moi la prononciation, quelquefois défectueuse, des mots que je venais d'écrire. Je profitai aussi de ce loisir forcé pour aller visiter Assinie et faire quelques croquis des localités.

Dans cet intervalle eut lieu la plus grande des fêtes célébrées chez les habitants du Grand-Bassam; et dont j'esquisserai la description en parlant des mœurs et des usages de ce pays.

Enfin, le 15 janvier arriva, c'était le terme décisif fixé par les Bambaras, qui ne comptent les jours de la lune que du moment où on l'aperçoit; j'allais les envoyer chercher lorsqu'ils arrivèrent au Blockaus, où je pensais qu'ils venaient prendre enfin les marchandises qui leur étaient promises au départ. Mais il n'en était rien; cette fois ils voulaient recevoir d'avance les 5,000 francs d'objets qui leur étaient destinés comme récompense au retour. Ils prétendaient que si, en traversant leur pays natal, ils ne montraient pas de beaux

cadeaux, on ne croirait point à la parole des blancs et qu'on n'arrêterait. D'ailleurs ne fallait-il pas, disaient-ils aussi, qu'ils laissassent à leurs femmes de quoi vivre pendant leur absence ?

A ces nouvelles prétentions, j'opposai un refus formel : leur accorder quelque chose en dehors de nos conventions, c'eût été, en effet, établir un précédent fâcheux, et d'où il serait résulté qu'à chaque pas ils m'auraient fait arrêter pour avoir occasion d'exiger des cadeaux. Après en avoir inutilement appelé à leur religion et à leur bonne foi, je fis encore intervenir le commandant du fort qui, pour les contenter, leur promit d'ajouter la valeur de deux onces d'or, c'est-à-dire 200 francs en marchandises, à ce qui leur avait été promis. Ils parurent enchantés de cette générosité, et me promirent de revenir dans cinq jours pour prendre leurs marchandises et partir.

Le 20, les Bambaras étaient effectivement au Blockaus ; mais, pendant cet intervalle, la gabare le *Cormoran* était arrivée au Grand-Bassam, où le bruit s'était répandu que M. Bouët ne devait plus revenir. Alors, soit qu'ils se considérassent comme dégagés de leurs promesses envers cet officier supérieur, soit plutôt que le départ de la frégate les eût délivrés de la crainte du châtement qu'il n'eût pas manqué de leur infliger, ils ne voulurent plus tenir leur engagement. Ils me dirent qu'ils ne pouvaient partir que dans trois mois, qu'ils avaient appris que les peuplades qui se trouvaient sur notre route étaient en guerre, et qu'il fallait attendre la fin des hostilités. Cette nouvelle défaite donna lieu à un palabre dans lequel intervint de nouveau le commandant du fort, qui les menaça de sa colère et de celle de M. Bouët, s'ils me laissaient partir pour Saint-Louis, comme je leur en avais manifesté l'intention. Cette déclaration les émut, et, après une longue conférence entre eux, il fut convenu que Jacques, mon noir, partirait le lendemain pour aller chercher leurs enfants, qui se trouvaient dans un village du fleuve, et que nous nous mettrions en route immédiatement après leur arrivée.

Jacques partit donc le mardi suivant, 22 janvier ; le 24, à huit heures du soir, il était de retour, mais sans Bambaras ;

l'un était trop malade pour revenir en embarcation, les autres ne voulaient pas partir sans avoir recouvré ce qui leur était dû. Cependant celui qui était malade arriva le lendemain dans une pirogue, amené par son père, lequel, me dit-il, lui avait administré un remède qui, en trois jours, l'aurait tué ou guéri. En effet, trois jours plus tard, le pauvre jeune homme était mort, après avoir avalé plusieurs doses d'une décoction de petits piments rouges. Ce malheureux était atteint, depuis plus d'un mois, d'une affreuse dysenterie.

Cependant les autres n'arrivaient point. Ils me prièrent d'aller moi-même les chercher, et, après avoir conféré avec le commandant, d'user de notre influence et de la présence d'un bateau à vapeur français qui stationnait devant le village, pour hâter le recouvrement de leurs créances. Intéressé à leur être agréable autant qu'il était en moi de le faire, je m'embarquai avec Jacques, le 1<sup>er</sup> février, sur *le Guetn'dar*, qui précisément allait remorquer *le Marigot* dans le lac Ebrié, au bord duquel se trouve le village en question.

Nous partîmes à six heures du matin, mais *le Marigot* s'étant échoué, et, obligés d'attendre la marée haute pour le renflouer, nous allâmes mouiller vis-à-vis Abra. J'en profitai pour aller voir le chef et visiter Lokoa. Ce petit village, situé à un mille et demi environ d'Abra, domine la rivière de Batô. Les environs de ces deux localités sont très-bien cultivés. Le chemin qui conduit d'Abra à Lokoa est une promenade délicieuse, ombragée par de hauts bananiers, derrière lesquels s'étendent d'immenses champs d'ignames. Ces villages, Lokoa surtout, sont charmants; leurs cases, entourées d'orangers, de bananiers et de cocotiers, sont grandes et bien tenues. Les habitants se livrent généralement à la culture, et c'est chez eux que les hommes du Grand-Bassam, ainsi que le comptoir, viennent acheter leurs provisions.

Partis le lendemain de bonne heure, nous passâmes devant Boblita, le premier village où l'on vient traiter l'huile de palme; nous aperçûmes l'emplacement d'Amanou, village caché par les bois de la rive, et qui fut châtié sévèrement par M. le commandant Bouët pour avoir capturé et pillé, en 1846, une chaloupe appartenant à la factorerie. A deux heures,

nous nous arrêtàmes devant Yacro pour envoyer Jacques à la recherche des Bambaras. Quelques instants après, les deux fils de Bikalfat, ce marabout si longtemps attendu, vinrent à bord et nous apprirent que les enfants après lesquels nous courions étaient déjà partis; mais qu'eux-mêmes ne pourraient se mettre en route qu'après avoir été payés, espérant bien que tout serait fini avant notre retour, si je laissais sur ces lieux quelqu'un qui forçât leur débiteur à se libérer. Je confiai ce soin à Jacques, que le commandant avait autorisé à se servir de son nom pour hâter la conclusion de cette affaire.

Le commandant et le second du *Gueth'dar* étant partis pour effectuer des sondages et chercher un passage pour la goëlette *le Mari-got*, qui n'était jamais venue jusque-là, je profitai de leur absence pour visiter le village où je descendis avec M. Jaunon, chirurgien d'Assinie. C'était la première fois qu'on y voyait des Européens; aussi tout le monde s'enfuit-il à notre approche. Quelques instants après, et grâce à nos interprètes, les hommes se décidèrent à revenir; les femmes suivirent aussitôt l'exemple de leurs maris, mais, encore peu rassurées, elles prenaient la fuite à chacun de nos mouvements. Ce village, qui contient 1,200 à 1,500 habitants, est sale et mal construit; jamais non plus je n'avais vu autant de misère, et c'est à peine si nous pûmes y trouver quelques œufs. Impossible d'y découvrir la trace d'une seule industrie; nattes, armes, poterie, tout y vient de Batto. Les environs ne présentent l'indice d'aucune culture; cependant, à un demi-mille dans l'intérieur, nous trouvâmes quelques bananiers et une grande quantité de palmiers dont l'huile constitue tout le commerce de la localité. Les hommes y sont grands et bien faits, les femmes affreuses et généralement couvertes de lèpre. Nulle part, en un mot, je n'ai rencontré de population plus repoussante que celle-ci.

Le commandant du *Gueth'dar* étant revenu sans avoir pu découvrir, à cette époque de l'année, une passe pour *le Mari-got*, laissa ce bâtiment à Sagou, où il commença aussitôt sa traite d'huile. Quant à nous, nous continuâmes notre route jusqu'à Dabon, où nous apprîmes que les Bambaras étaient partis depuis peu. Le commandant, ne pouvant aller plus

loin, revint sur ses pas, et, à trois heures de l'après-midi, nous étions de retour à Yacro. Descendu aussitôt à terre, j'y trouvai Jacques en grande conférence avec les naturels. L'arrivée du bateau à vapeur avait tranché toutes les difficultés et l'on commençait à payer. Cependant je fus forcé de rester là jusqu'au lendemain, parce que les débiteurs de Bikalfat n'ayant pu réaliser tout ce qu'ils devaient, le chef du village avait fait un appel à tous les habitants, qui apportèrent, par petites parcelles, le complément de la somme due; elle s'élevait à quarante onces d'or, qui furent payées devant moi. Enfin, nous allions partir, lorsque surgit un nouvel incident: Demba, l'un des Bambaras, se croyant appuyé par nous, ne voulait pas indemniser un des habitants à qui il devait une somme assez considérable, et pour laquelle il avait laissé en gage une de ses captives qu'il refusait de rédimer, quoique son frère, Hamadi, lui en fit comprendre la justice et la nécessité. Ne voulant pas prêter la main à cette exaction, et Hamadi m'ayant juré sur le Koran qu'il m'accompagnerait sans attendre son frère, dont il déplorait la conduite, je laissai le Bambara arranger seul ses affaires et revins à bord du vapeur qui prit aussitôt le large. A cinq heures du soir, je rentrais au village de Grand-Bassam avec Jacques et Hamadi.

Le village de Yacro que je venais de quitter contient environ 1,800 habitants. Ainsi que tous ceux de ce pays, il se compose d'une seule rue, est excessivement propre et bien tenu. Les habitants sont généralement assez bien vêtus et paraissent jouir d'une certaine aisance. J'y vis un troupeau de bœufs assez considérable et une grande quantité de moutons. Les environs de Yacro sont bien cultivés, on y récolte une grande quantité d'huile de palme; ses habitants sont les courtiers des villages de l'intérieur, ce qui leur procure un commerce assez considérable; ils ont aussi un peu d'or qu'ils viennent échanger contre nos marchandises, que les grands Bassamans et les Bambaras leur vendaient autrefois à un prix beaucoup plus élevé. Ils tissent eux-mêmes leurs pagnes avec le coton qu'ils récoltent; ils en font aussi en pailles très-fines et de couleurs bien assorties. Leurs forgerons, qui sont assez habiles, fabriquent des fers de sagaies, des poignards, des instruments de



culture et quelques bijoux en or et en argent. Leurs forges sont beaucoup plus ingénieusement construites que celles des Maures. Elles se composent de deux soufflets en peau ayant la forme de deux tambours qui, au moyen d'une pression sur la partie supérieure, s'élèvent et s'abaissent alternativement. Ce mouvement est produit par un ressort à boudin composé d'une liane roulée sur elle-même et placée dans l'intérieur. Ils obtiennent ainsi une insufflation continue. Leurs enclumes sont d'un assez grand volume; leurs marteaux sont en fer et d'une seule pièce; ils ont des pinces très-bien faites, forgent avec goût et brâsent très-proprement.

Je fus très-bien reçu par le chef de ce village qui, en retour du petit cadeau que je lui avais offert, me fit présent d'un bœuf, générosité très-grande dans un pays où le bétail est hors de prix et où l'on n'en tue que dans les grandes fêtes. Quoique cette population eût rarement vu de blancs, je ne fus pas pour elle comme je l'avais été à Sagou un objet d'étonnement et d'effroi, les femmes seules n'osaient m'approcher. Cependant quelques-unes, plus hardies que les autres, vinrent me toucher la peau avec leur doigt mouillé pour s'assurer que le blanc était bien ma couleur naturelle, épreuve qui chaque fois excitait de grands cris d'étonnement.

Le lendemain de notre retour au fort, les Bambaras n'étant pas venus nous trouver faute de pirogues, je me rendis près d'eux, et lorsqu'ils furent tous réunis, je fis pour la première fois la prière en commun pour demander à Dieu la réussite de notre voyage. Ensuite ils se tirèrent la bonne aventure en traçant des lignes dans le sable, et, après avoir consulté des grimoires arabes, il fut décidé que le deuxième jour de la lune étant un jour propice, nous en profiterions pour nous mettre en route. Ce nouveau délai me contrariait beaucoup; mais les Bambaras m'ayant juré sur le Koran que ce serait le dernier, je consentis à attendre encore.

Cette fois ils me tinrent parole. Le 17 février, ils étaient prêts et s'embarquèrent avec moi sur le *Marigot*. Notre caravane, qui ne devait se composer que de quatre marabouts, s'était accrue d'un cinquième. Les Bambaras emmenaient aussi avec eux leurs captifs, leurs femmes, leurs enfants; ils emportaient une

grande quantité de marchandises et d'ustensiles de toute espèce. Après une navigation de trois jours, le *Marigot* mouilla en dehors du premier barrage, et comme l'échouage récent du *Guem'dar* me rendait prudent, j'engageai Birama, le patron du navire, à ne pas aller plus loin de crainte d'accidents, et je m'embarquai avec les marabouts et Jacques dans la chaloupe pour franchir les six mille qui nous séparaient d'Akba. Jamais je n'avais vu d'hommes aussi peureux dans une embarcation que ces Bambaras, ils ne cessèrent pendant tout le trajet de faire des prières à haute voix et de pousser des cris lamentables chaque fois que notre esquif semblait pencher ou approcher d'un rocher. Le lendemain, la suite des Bambaras nous rejoignit avec les bagages.

Arrivés à Akba, notre premier soin fut d'aller saluer tous les chefs dans leurs maisons respectives. Dans cette circonstance j'observai exactement ce que faisaient les Bambaras afin de les imiter en tout comme ils me l'avaient expressément recommandé. Introduits chez le Roi, nous allâmes nous asseoir dans la salle des palabres, c'est-à-dire des conférences et des débats publics. Lorsque nous eûmes pris nos places sur des bancs de pierre rouge rangés autour des murs, le roi, précédé de tous ses chefs, qui marchaient l'un après l'autre, vint ainsi que sa suite nous serrer la main, puis alla se placer vis-à-vis de nous, le Roi et les principaux chefs sur des sièges en bois, les autres sur les bancs de pierre. Ces premières formalités remplies, le plus vieux des marabouts se leva, s'avança au milieu de la salle, et, appuyé sur son long bâton, il exposa dans un long discours le motif et le but de notre voyage. Puis, après avoir conféré un instant avec les chefs, l'orateur du Roi, appuyé lui aussi sur la canne à pomme d'or de S. M., signe de la souveraine puissance, prit la parole au nom de son maître, et nous dit tout ce que possédait le Roi était à notre disposition; qu'il se trouvait heureux de pouvoir être agréable aux Français, et, que puisque j'en témoignais le désir, il hâterait mon départ. Ravi de cette réception, je me retirai dans la chambre que le Roi m'avait fait préparer, pour y prendre un peu de repos.

Le lendemain, les Bambaras m'ayant prévenu qu'ils avaient

besoin de deux ou trois jours pour terminer leurs affaires, j'allai visiter Yacassé, petit village situé sur la rive droite et éloigné de deux lieues environ d'Akba. Je fis cette excursion à pied dans des sentiers à peine frayés ; à moitié chemin environ, je traversai de nombreux champs d'ignames et de bananiers. Le coton y croit aussi naturellement, et les habitants de Yacassé viennent à Akba échanger ces produits et quelques pagnes contre des marchandises ouvrées.

Les Bambaras s'étaient chargés de me procurer les pirogues nécessaires à la continuation de mon voyage ; mais, voyant qu'elles n'arrivaient pas et qu'ils se servaient de ce prétexte pour retarder indéfiniment notre départ, je pris le parti d'aller moi-même les chercher ; pour cela je m'adressai à Mouné, chef du village, qui en mit une petite à ma disposition, m'assurant qu'il en avait fait demander de grandes à Kentenkeny et à Nassa, et que sous peu nous pourrions bientôt poursuivre notre route. Mais sachant combien peu il faut se fier aux noirs, je partis avec Jacques pour Kentenkeny où nous arrivâmes en quatre heures. Cette localité, qui s'appelle aussi Coutou Dougou, diffère peu des autres villages du pays. Ainsi qu'on me l'avait dit, j'y fus très-bien accueilli, j'y trouvai de grandes pirogues, mais j'appris que personne n'était encore venu pour en louer. A cette époque, la navigation est toujours très dangereuse dans cette partie de la rivière ; à chaque instant nous étions obligés de nous détourner brusquement des rochers à fleur d'eau dont elle est semée et sur lesquels notre pirogue se serait infailliblement brisée en mille pièces. A un mille environ d'Akba, comme à Akba même, la rivière se trouve entièrement barrée, et, pour franchir ce passage, tout le monde se met sur l'arrière des pirogues que l'on dirige ensuite de manière à les faire échouer sur une roche plate qui se trouve au milieu et sur laquelle il y a à peine un pied d'eau. Alors les passagers descendent à terre, on décharge les pirogues, on leur fait ainsi franchir la barre, en les tirant à bras, puis on se rembarque ; c'est ainsi que nous fîmes. De retour à Akba, je fis demander une audience à Mouné, mais je ne pus le voir, parce que, me répondit-on, il était en palabre, c'est-à-dire en parlement.

Le soir, je reçus, comme de coutume, la visite de mes

Bambaras. Nous causâmes longuement de notre voyage, et sur l'assurance qu'ils me donnèrent que nous partirions le lendemain, je m'endormis plein d'espérance et de sécurité. Hélas! je devais être cruellement détrompé à mon réveil!

Le lendemain matin, Mouné me fit appeler; tous les chefs et les Bambaras étaient rangés près de lui; je pensais qu'il allait se disculper du mensonge qu'il m'avait fait la veille et m'avertir de l'arrivée des pirogues. Il avait au contraire changé d'avis, parce que, me dit-il, les chefs lui avaient représenté qu'il s'exposait à la colère d'Amatifou, roi d'Assinie, duquel ils dépendent, s'il me laissait passer sans avoir préalablement demandé les ordres de ce prince. D'un autre côté, ils venaient d'apprendre que les Achantis du village de Bétéié étaient en guerre les uns contre les autres; or, il y aurait danger pour moi à partir dans ce moment, et s'il m'arrivait quelque chose de fâcheux, on pourrait le lui attribuer. Enfin, il s'opposait à regret, mais enfin il s'opposait provisoirement à ce que j'allasse plus loin. J'eus beau protester contre les craintes de Mouné, lui faire remarquer qu'Amatifou était notre allié, qu'il était bien plutôt à redouter qu'il ne se fâchât contre lui s'il apprenait qu'il eût arrêté un Français, il ne voulut rien entendre. Enfin, en désespoir de cause, je lui offris un cadeau et le menaçai du ressentiment des blancs: cadeaux, menaces, rien ne put le faire changer d'avis. J'appris plus tard que le palabre de la veille avait eu lieu sur la demande de mes guides dont le chef exerçait une grande influence sur Mouné; avec l'aide d'un cadeau, il avait déterminé ce prince à m'obliger de rétrograder, lui donnant d'ailleurs à entendre que je ne tentais mon voyage dans l'intérieur, qu'afin de connaître la route des caravanes et les ressources commerciales du haut pays; que s'il me laissait faire, les Français, bientôt initiés au secret de toutes les communications, feraient eux-mêmes le commerce, et qu'alors il se verrait, ainsi que Péters et les gens d'Akba, privé des bénéfices énormes qu'il réalisait en servant d'intermédiaire pour le commerce du haut pays. Ces raisons, plausibles en apparence et secondées par l'influence que la religion donne aux Bambaras sur l'esprit de ces populations, qui les redoutent, avaient facilement déterminé le roi Mouné

à me barrer le passage, sous des prétextes spécieux.

Cependant j'espérais encore, et ne connaissant pas le fond des choses, je provoquai un nouveau palabre dans lequel je demandai un guide pour aller trouver Amatifou à Kinjabo, sa capitale, où mes Bambaras promirent de m'accompagner. Le lendemain en m'éveillant, je voulus aller voir Mouné, mais on me répondit qu'il n'était pas visible, et je ne pus l'aborder qu'à deux heures après midi. Je lui demandai le guide qu'il m'avait accordé la veille, ce à quoi il répondit que le guide était prêt ainsi qu'une pirogue qui me ramènerait à Grand-Bassam, d'où je pourrais aller trouver Amatifou, car il n'y avait point de chemin direct. Il ajouta que, dans tous les cas, il me faudrait descendre jusqu'à Impérié, où j'aurais bien de la peine à passer. C'était encore un nouveau mensonge, et j'appris plus tard à Grand-Bassam, qu'il existait au contraire un chemin praticable qui conduit en trois jours de marche d'Akba à Kinjabo.

Sans me rebuter, j'allai trouver mes Bambaras, que je soupçonnais de quelque nouvelle fourberie, mais que je ne croyais pas cependant décidés à m'abandonner. Ils étaient partis depuis la veille au soir, ne laissant pour me reconduire qu'un vieillard à qui je proposai de me servir de guide pour continuer mon voyage, lui montrant la récompense qui l'attendait et qu'il n'aurait à partager avec personne; mais il fut inébranlable et se retrancha derrière sa vieillesse qui, disait-il, ne lui permettait pas d'entreprendre un pareil voyage.

Dans l'impossibilité de rien obtenir de ces gens, je dus prendre le parti de retourner à Grand-Bassam. Le *Marigot* n'étant pas encore parti, j'y embarquai mes effets et les marchandises que mes guides avaient choisies, mais qu'ils n'avaient point osé emporter, dans la crainte sans doute des terribles représailles que nous n'aurions pas manqué d'exercer contre eux. Quant à moi, pressé d'arriver au poste pour aviser au moyen de renouer mon voyage d'une manière ou de l'autre, je partis dans une pirogue, accompagné de Jacques et du vieux Bambara.

Une fois au Grand-Bassam, ce vieillard, pressé de questions et me voyant décidé à aller trouver Amatifou, nous avoua que ses camarades s'étaient enfuis parce qu'ils ne croyaient point pouvoir me conduire à ma destination; qu'aucun blanc

n'ayant encore été vu dans l'intérieur, ils étaient sûrs qu'on m'arrêterait et qu'il m'arriverait du mal. Il ajouta que les Bambaras étaient venus plusieurs fois pour me prévenir, mais qu'ils n'avaient jamais osé, et que, s'ils s'étaient enfuis, c'était dans la crainte qu'on les punit pour nous avoir trompés. Quant à lui, il se mettait à notre disposition, et nous pouvions en faire tout ce que nous voudrions; il le préférerait à la honte de conduire un blanc à une mort certaine. Évidemment ceci n'était qu'un prétexte; la vérité était qu'ils craignaient tous que si nous parvenions à connaître l'intérieur, nous ne finissions par y apporter nous-mêmes nos marchandises, et par détruire un colportage dans lequel ils trouvaient d'énormes bénéfices. Il ne me restait donc plus qu'une espérance, celle du profiter de l'influence d'Amatifou pour obtenir le passage chez les Achantis, dont le royaume confine avec celui des Bambaras qui viennent trafiquer à Grand-Bassam; mais je dus y renoncer, car j'appris quelques jours après qu'Amatifou était en grand palabre et sur le point de commencer la guerre contre les Achantis.

Il était dès lors évident qu'un plus long séjour à Grand-Bassam était inutile, car si la protection d'Amatifou me suffisait pour aller jusqu'à Abouessou, limite de ses possessions, je ne pouvais les franchir sans être arrêté. D'ailleurs je n'avais plus de guides, et je ne pensai pas qu'une simple exploration jusqu'à la cataracte, exploration qui se ferait nécessairement aux grandes eaux, justifierait l'emploi de fonds qui m'avaient été confiés pour une entreprise plus utile. Je me décidai à rentrer à Saint-Louis pour y recevoir de nouveaux ordres.

Mais, avant de quitter le Grand-Bassam, il ne serait pas superflu, je le crois du moins, de rappeler ici la manière dont nous nous sommes établis dans ce comptoir et dans celui d'Assinie, leurs ressources commerciales, leur avenir, et de jeter un coup d'œil rapide sur les mœurs des habitants de ces pays.

Le 4 juin 1843, la gabare l'*Indienne*, commandée par M. Rataillot, et le cutter l'*Éperlan*, sous les ordres de M. Darricau, lieutenant de vaisseau, partaient de Gorée pour Assinie avec trois navires de commerce chargés du matériel et de la garni-

son du fort, que devait commander M. de Mont-Louis, enseigne de vaisseau.

Le 2 juillet, cette petite escadre arrivait devant Assinie. MM. Rataillot et Darricau descendaient à terre, et le 4, un traité était passé avec le roi Amatifou qui nous concédait un territoire, et se mettait sous notre protection contre les gens d'Appolonie avec qui il était continuellement en guerre et dont il redoutait les fréquentes incursions. Le 5 juillet, M. Darricau prenait le commandement de la plage, où le débarquement commençait. Cette opération était excessivement périlleuse et difficile, et il ne fallait rien moins que la persévérance et le courage de nos officiers et de nos matelots pour en venir à bout. Des radeaux furent établis avec les planches destinées à la construction des baracons ; on y plaça les vivres, puis on les conduisit sur les bords des brisants, d'où ils furent remorqués vers la terre au moyen de cordes disposées en va et vient par des hommes placés près du rivage et ayant de l'eau jusqu'au milieu du corps. Quelques-uns de ces radeaux chavirèrent ; mais, dans tous les cas, les objets qu'ils portaient étaient mouillés, et il fallait les déballer aussitôt et les faire sécher sur le sol. Ceux qui connaissent les difficultés que présente un débarquement, même en pirogue, sur la côte d'Afrique, se feront facilement une idée des obstacles que nos marins eurent à vaincre dans cette circonstance. Cependant, quoique privés de toutes les ressources qu'on trouve près des lieux fréquentés par nos bâtiments, le 29 juillet, l'artillerie, les munitions, les vivres, tout était à terre, le blockaus était élevé, et notre pavillon, flottant pour la première fois sur ce rivage, était salué de vingt-et-un coups de canon.

Le poste d'Assinie, établi à neuf milles de l'embouchure de la rivière et sur la rive droite, est une bonne position militaire, car il commande de là les passes qui conduisent soit au lac d'Ahy, soit à celui d'Appolonie, et est éloigné à peine d'un mille du village d'Assinie, qu'il tient ainsi facilement en respect.

Le commandant habite une maison modèle envoyée de France et qui se compose d'un seul étage entouré d'une galerie couverte. Elle occupe le milieu d'un carré ceint de fortes

palissades et flanqué à chaque angle d'un bastion en pierres. Autour de la maison s'élevaient quelques baraques en planches qui servent d'hôpital, de magasins et de caserne. La garnison compte un commandant, un chirurgien, un commis de marine chargé de la comptabilité, une vingtaine de soldats noirs, deux canoniers blancs et quelques *laptots*<sup>1</sup>.

A trois milles du comptoir, sont les passes conduisant au lac Aby, qui a plus de cinquante-cinq milles de long sur huit ou dix de large. Les principaux villages sont Aby, bâti sur la rive gauche, et dont le chef nommé Biroué a toujours été très-bienveillant pour nous ; un peu plus loin Azouan, village de cultivateurs et de pêcheurs, qui fournit au poste des provisions.

Aby, le premier de ces villages, fut brûlé en 1848 à la suite d'une méprise fâcheuse. M. Thevenard, officier d'infanterie de marine, revenant de Kinjabo où il avait été voir le roi Amatifou, fut assailli, au moment où il s'y attendait le moins, par plusieurs pirogues armées en guerre. Quoique inférieurs en nombre, et bien qu'ils eussent à peine le temps de mettre les armes à la main, M. Thevenard et ses hommes se défendirent énergiquement. Mais bientôt ce brave officier, qui avait été blessé à la première décharge, succomba ainsi que ceux qui l'accompagnaient, à l'exception d'un soldat noir qui s'échappa. Ce massacre avait lieu à l'entrée du grand lac d'Appolonie ; mais, pour détourner les soupçons, les Appoloniens qui montaient ces pirogues allèrent échouer notre canot sur la rive gauche du lac Aby ; puis ils dépouillèrent les cadavres, en coupèrent les têtes et les parties génitales, et les emportèrent avec les armes prises dans l'embarcation, n'épargnant que le soldat noir qu'ils emmenèrent avec eux.

Or, la position dans laquelle on trouva la chaloupe et divers indices trompeurs faisant supposer que c'étaient les habitants d'Aby qui avaient commis le crime, ce village fut réduit en cendres, malgré les protestations du roi Amatifou, tandis que les habitants, à qui le roi, pour donner une marque de son dévouement aux Français, avait défendu de résister, sous peine

<sup>1</sup> Matelots indigènes.



de mort se sauvaient dans les bois d'où ils assistaient à la destruction de leurs cases. Mais quelques mois plus tard, les Anglais ayant fait une expédition contre Kakouaka, roi d'Appolonie, et s'étant emparés du village, le soldat noir fut retrouvé, raconta toutes les circonstances de cette catastrophe et désigna les Appoloniens comme les seuls auteurs de ce guet-à-peus. Aussi lorsque le commandant Bouët-Willaumez vint me conduire au Grand-Bassam, il fit appeler Amatifou, et, après quelques explications, il lui fit compter, comme réparation du dommage qu'on lui avait causé, une somme de 5,000 francs; il y ajouta comme cadeau mon uniforme d'officier de spahis, dont les vives couleurs causèrent une joie indicible au roi noir.

En marchant au Nord-Ouest, on arrive à la rivière de Kinjabo, à l'entrée de laquelle est situé Bétrié sur la même rive qu'Aby; puis, dix milles plus loin, on trouve Kinjabo, capitale du royaume d'Atacla et résidence du roi Amatifou. Ce village est grand, bien bâti et fort proprement tenu; sa population est d'environ 3,000 âmes. L'habitation du roi, placée au milieu du village, domine toutes les autres; tout autour de cette espèce de palais, sont groupées les cases des femmes du Prince et des gens attachés à son service.

Le roi Amatifou, qui nous a donné de grandes preuves de dévouement, est un beau noir, âgé de trente six ans, à la figure intelligente et digne.

En remontant la rivière, et à douze milles de Kinjabo, on rencontre une cataracte assez élevée, à côté d'un village qui a pris le nom d'Abouessou, mot qui, dans la langue du pays, signifie chute ou cataracte. Il est habité par des pêcheurs dont la principale industrie consiste à fumer du poisson-qu'ils vendent aux villages de l'intérieur.

Sur la partie sud du lac Aby, résident aussi des pêcheurs du pays d'Appolonie. A trente milles du poste, la lagune dont la direction est d'abord Est, fait, au Nord, un coude qui forme l'entrée d'un autre lac appelé Eyhi par les naturels; dans ce lac se jettent la petite rivière Abo et celle de Tanoë ou Tendo,

seconde de ces rivières jusqu'à quarante lieues de son embouchure, endroit où elle cesse d'être navigable.

Toute cette partie, ainsi que le royaume d'Appolonie, compris entre le côté sud du lac Aby et la mer, étaient autrefois livrés aux exactions et à la tyrannie de Kakouaka, roi d'Appolonie, qui, capturé par les Anglais dans une expédition qu'ils firent contre lui, fut envoyé en Angleterre et pendu comme forban. La défaite de ce tyran fut un bonheur pour tout ce pays qui se ressent encore aujourd'hui des extorsions et des cruautés dont il se souillait. Ce barbare se faisait continuellement garder par deux ou trois cents hommes armés; si un de ses sujets l'approchait, il devait aussitôt se prosterner la face contre terre, et malheur à celui qui eût osé lever les yeux sur une de ses nombreuses femmes! Un navire européen venait-il mouiller devant Appolonie, si le capitaine descendait à terre, Kakouaka lui achetait sans marchander tout ce qu'il apportait et le payait en or, mais quand il voulait regagner son bord, ses piroguiers avaient l'ordre de le faire chavirer dans la barre, de l'y noyer et de reprendre l'or qu'il venait de recevoir. S'arrogeant le monopole exclusif du commerce, il punissait de la perte des oreilles ceux de ses sujets qui se permettaient d'aller traiter ailleurs que chez lui. Faisait-il la guerre, tous les individus qui tombaient entre ses mains avaient la tête tranchée, plus heureux encore que ceux à qui il laissait la vie sauve et qui, attachés par des crampons de fer à d'énormes pièces de bois, y finissaient leurs jours dans les traitements les plus barbares.

Les mœurs et les coutumes des habitants d'Assinie ressemblent à ceux du Grand-Bassam; j'en parlerai plus loin. Comme on l'a vu à propos des comptoirs d'Assinie et du Gabon, une ordonnance royale prescrivait aussi la formation d'un établissement à Garoway. Au moment où cette expédition allait partir, M. le commandant Bouët, alors gouverneur du Sénégal, apprit que les Anglais avaient l'intention de s'emparer du Grand-Bassam et d'annihiler ainsi notre comptoir d'Assinie. Écrire en France pour demander des ordres à ce sujet, c'eût

prit donc sur lui de changer la destination de l'expédition qu'il avait sous sa main et la dirigea immédiatement de Gorée sur le Grand-Bassam, où elle arriva le 17 août. La barre est là plus difficile et plus dangereuse que partout ailleurs. Aussi n'ayant aucun moyen d'aborder, M. Besson, enseigne de vaisseau, désigné pour commander le poste, traversa les brisants à la nage et porta à terre une ligne au moyen de laquelle on parvint à établir un va et vient entre le rivage et la haute mer en deçà des brisants ; mais cette opération ne se fit point sans perte. Une embarcation engagée dans la barre chavira, et quatre matelots disparurent. Alors on renouvela ce qui avait été pratiqué pour Assinie, on construisit des radeaux avec les planches destinées au baraquement, et en quinze jours tout était débarqué. Le 28 septembre suivant, les chefs du Grand-Bassam se rendaient au comptoir pour saluer le commandant, et le pavillon national y était arboré au bruit de salves de canon répétées par les navires en rade.

Le comptoir de Grand-Bassam est situé sur la rive droite de la rivière, près de son embouchure et sur un promontoire de sable. Comme à Assinie, c'est une enceinte carrée enclavant les factoreries, une maison modèle pour le commandant, des baraques en guise d'hôpital, et l'ancien blockaus servant de caserne. Les bastions qui n'ont pas encore été refaits sont en clayonnage. Au dehors du poste se trouvent les magasins de la factorerie et la poudrière.

Près du comptoir coule un petit marigot<sup>1</sup>, nommé *le marigot des huitres*, qui a environ 9 milles de longueur, et dans lequel sont établies de nombreuses pêcheries appartenant au Grand-Bassam. En face du comptoir, le fleuve forme une île assez grande qui a pris le nom d'*île Bouët* et à l'extrémité de laquelle, sur la rive gauche, est assis le village de Grand-Bassam. Ce village se divise en trois fractions dont chacune est gouvernée par un chef distinct. Le centre obéit au roi Péters, avec lequel nous avons traité pour la portion de territoire que nous occu-

<sup>1</sup> On appelle ainsi, en Afrique, une sorte de canal naturel au cours d'eau sans pente sensible. Le courant des Marigots se dirige tantôt vers le fleuve ou bras principal, tantôt dans le sens opposé, suivant que la saison fait grossir ou diminuer le volume des eaux. (*Dict. univ.*)

pons; la partie Est obéit à Waka, et Jack commande à l'Ouest.

Quoique nominale, la souveraineté de Péters s'étend dans l'Est jusqu'à Jack-Jack et dans l'Ouest jusqu'à Half-Bassam; toute cette partie du littoral lui appartient.

En face et à l'Est de Grand-Bassam est l'embouchure de la rivière d'Akba. Les principaux villages sont ensuite: Yaou, possession du roi d'Aka qui fut brûlé lors de l'expédition dirigée par M. Bouët contre ce chef, — expédition dont le résultat a été favorable à notre commerce dans ce pays, car la défaite des guerriers d'Aka redoutés des nations habitant ces contrées, donna à nos armes un retentissement qui nous fait craindre et respecter par tous.

A 2 milles au-dessus de Yaou est Impérié, misérable village situé au milieu de marécages qui en rendent le séjour dangereux pour les Européens; puis, à une lieue de là, Giau, bâti perpendiculairement à la rivière. Entre ces villages et l'intérieur des terres est Bonoué, capitale du roi d'Aka.

Toujours en remontant la rive gauche, on rencontre Ackba, où je fus abandonné par mes guides. Comme je l'ai dit, Ackba a pour chef Mouné, sujet lui-même du roi Amatifou. Situé sur un talus très élevé, ce village est grand et bien construit. C'est un point important pour notre commerce, car il est le rendez-vous de toutes les caravanes de l'intérieur, et l'endroit où les naturels du haut pays viennent apporter l'or qu'ils échangent contre nos produits. Aussi les habitants de Grand-Bassam et ceux d'Aka ont-ils fait tous leurs efforts pour nous empêcher de porter directement nos marchandises sur ce point. Intermédiaires naturels entre nous et les populations, ils gagnaient considérablement sur tout ce qui passait par leurs mains; mais, depuis que les facteurs français ont des navires, ils vont eux-mêmes y traiter de grandes quantités d'or, quantités qui ne feront que s'accroître lorsque, accoutumés à notre présence et constants dans notre appui, les indigènes auront chassé de leur esprit les craintes que leur inspirent encore les hommes d'Aka et de Grand-Bassam.

Quand, après avoir quitté le poste et passé devant le village de Grand-Bassam, on remonte le fleuve dans la direction du

Nord-Nord-Ouest, on arrive au marigot de Baloo, situé sur la rive droite et au confluent duquel se trouve le village d'Abra. Ce marigot coule d'abord vers l'Est-Nord-Est, puis vers le Nord-Ouest. A 9 milles de son embouchure, il entre dans le lac de Baloo, vaste flaque d'eau stagnante. A une lieue dans l'intérieur on rencontre le village de Baloo, le plus grand centre de population de ces parages, qui paraît contenir de 6 à 7 mille âmes; mais on n'y arrive qu'en marchant au milieu de marais pestilentiels, sur des troncs d'arbres jetés exprès dans les endroits les plus solides.

Ce village ou plutôt cette ville forme une rue d'une lieue de long, fort large et bordée de belles maisons entourées de cocotiers, de bananiers et d'autres arbres à fruits. Quelques-unes de ces maisons sont ornées de peintures grotesques. Elles ont des galeries dont les toits sont supportés par des pièces de bois grossièrement sculptées, mais qui ne manquent quelquefois pas de goût dans l'agencement des différents objets qui composent les groupes. C'est, du reste, la patrie des plus habiles forgerons de l'Afrique. Les habitants du lac d'Ébrié et même ceux de Grand-Bassam y viennent chercher leurs armes blanches, leurs fétiches et leurs bagues d'or, qui sont parfois habilement travaillées.

Baloo était autrefois un grand centre commercial; mais l'injustice de ce peuple envers ceux qui lui apportaient leurs produits, jointe aux fréquents voyages que font nos navires à Ackba, en ont éloigné les étrangers. Aujourd'hui les habitants de Baloo s'adonnent surtout à la récolte de l'huile de palme, qui commence à y prendre un grand développement.

Au fond du lac de ce nom est un petit canal étroit et profond qui conduit au lac d'Achuën, sur les bords duquel sont situés Achuën et Ackangiën, villages sans importance commerciale. Ce lac, dont on voit bouillonner les eaux à la surface, est encore plus malsain que celui de Baloo.

Le lac ou lagune d'Ébrié était tout à fait inconnu avant l'exploration qu'en fit M. Courmet, commandant le *Gueti'dar*, et n'avait été qu'indiqué par M. le lieutenant de vaisseau

Bouët, qui y était entré le premier à bord du *Serpent* ; il est navigable jusqu'au cap Lahou, c'est-à-dire sur un espace de 44 à 45 lieues. Des navires ne calant que 80 centimètres peuvent le sillonner en toutes saisons. Dans les hautes eaux, la rivière s'élevant de plus d'1 mètre permet aux navires tirant 2 mètres d'y naviguer avec toute sécurité.

La population riveraine d'Ébrié se compose de plusieurs nations parlant des idiomes différents. Sur la rive gauche ce sont, outre les habitants d'Ébrié, qui ont donné leur nom à ce cours d'eau, ceux d'Abijan, de Dabou et de Houmousoumou ; sur la rive droite, les pays de Petit-Bassam, de Jack-Jack et de Jack-Lahou.

Tous les villages de la rive droite servent d'intermédiaires entre ceux de la rive gauche et les capitaines des navires anglais mouillés sur la côte.

Les principaux villages de cette lagune sont Abra, Passé, Daboitiem, Crisomokoé, Alontoné, Tiéka, Bonda, Angoye, Dabou, Topa, Tiafa et Baginen. Il existe en outre dans l'intérieur de ces terres de grands centres de population où nous n'avons pas encore pénétré.

Autant le lac de Baloo est affreux, autant celui d'Ébrié est charmant. Semé d'îles toujours vertes, les sites en sont très variés ; ses rives sont presque partout couvertes de palmiers qui, superposés les uns au-dessus des autres, offrent un aspect ravissant qu'embellissent encore la pureté de l'eau et les brises salutaires qui viennent de la mer. Notre commerce doit trouver là des ressources incalculables.

Les habitants de ces parages, ceux de Grand-Bassam surtout, sont perfides, pillards, fins et astucieux. Naguère Grand-Bassam était avec Saint-André les deux localités les plus redoutées des troqueurs de la côte. Paresseux à l'excès, les naturels de ce pays ont peu de plantations d'ignames, et le nombre de leurs bananiers ne pouvant suffire à leur nourriture, ils vont s'approvisionner à Abra et à Balon. Leur principale ressource provient de leurs pêcheries, qui sont en grand nombre. Aussi cette industrie est-elle la première chez eux. Le seul village de Grand-Bassam possède plus de 500 pirogues, qu'ils manœuvrent avec une rare habileté. Grands nageurs,

si leur embarcation vient à chavirer dans le dernier brisant , plutôt que de regagner le rivage, ils la redressent, la vident , la poussent hors de l'obstacle et se rembarquent.

Ces hommes sont d'une taille bien prise et assez élevée. Leur teint est en général d'un beau noir; quelques-uns cependant sont légèrement cuivrés. Leur nez est épaté, leurs traits grossiers, mais leurs dents fort belles : ils les entretiennent en les frottant, comme les noirs du Sénégal, avec des morceaux d'une espèce d'acacia. Les femmes sont assez bien faites, mais presque toutes laides.

Leur vêtement se compose, pour les hommes, de pagnes qu'ils ceignent autour du corps ou qu'ils jettent sur leurs épaules. Ils portent les cheveux très longs, mais quelquefois arrangés avec grâce à l'aide d'un peigne à trois dents assez bien sculpté.

Les hommes mariés sont coiffés par leurs femmes, et les célibataires se coiffent entre eux. Ils ont toujours à leur ceinture plusieurs couteaux ordinaires enfermés dans des gaines de cuir et un sabre droit très large dont la garde est ornée d'une coquille rouge.

Les femmes portent aussi des pagnes. Après avoir enveloppé leurs hanches avec la première, elles en passent les extrémités entre les jambes et forment avec l'excédant un bourrelet à la chute des reins; puis, par-dessus celle-là, elles en mettent une autre qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux pieds. C'est sur la saillie formée par ce bourrelet qu'elles placent leurs enfants. Plus cette saillie est proéminente, plus la femme est réputée avoir de pagnes et par conséquent être riche. Elles ont aussi un grand soin de leurs cheveux, qu'elles tressent et dont elles forment une quantité innombrable de petites huppées d'un assez vilain effet. Leur luxe consiste en verroteries de toute espèce, mais surtout en mosaïques, qu'elles portent au bras et au cou; elles ornent leurs pieds d'anneaux de cuivre gros et lourds.

Lorsqu'ils vont au combat, ces peuples se mettent tout nus et se peignent le corps de rouge et de blanc. Leurs armes sont le fusil et le sabre dont j'ai parlé plus haut.

Ils font ordinairement deux repas par jour; le premier,

vers onze heures du matin, le second, à cinq ou six heures du soir. Leur principale nourriture est la banane longue, l'igname, la farine de manioc, le poisson, qui est leur mets préféré. Avec l'igname qu'ils pilent, ils font une espèce de pâte qu'ils appellent *foutou-foutou*. Quelquefois ils y mêlent du poisson qu'ils écrasent lorsqu'il est fumé; ils l'assaisonnent aussi avec de l'huile de palme et une telle quantité de piments, que jamais je n'ai pu en manger. Ce ragoût atroce se nomme *atua*. S'ils sont sobres sous le rapport des mets, en revanche ils consomment une énorme quantité de boissons alcooliques et de vin de palme.

La religion universelle de ces populations est un fétichisme grossier. Dans leur pensée, le fétiche est un mauvais esprit, propice ou hostile suivant les sacrifices qu'on lui fait. Chaque case a ses fétiches auxquels on offre des poules, du tabac et des ignames. Divers animaux et divers plantes sont réputés fétiches; tels sont les perroquets, les caïmans, les lézards, le mancenillier, et toutes les plantes vénéneuses.

Dans ce pays, où l'autorité des chefs n'est presque que nominale, leur superstition et leur terreur servent à donner à quelques institutions sages une grande autorité.

Les sorciers seuls ont le droit de se nourrir de lait. Ils pensent qu'il arriverait malheur à l'animal qui le fournirait et à l'individu qui oserait le traire pour tout autre. La viande du cochon, du bouc et du chien est fétiche pour les Grands-Bassamen; il en est de même de certaines qualités de poisson qui les feraient mourir s'ils en mangeaient; ce qui d'ailleurs pourrait bien arriver, car, dans ce cas, les féticheros, ou sorciers privilégiés, les empoisonneraient indubitablement. Les habitants d'Ebrié et ceux d'Assinie sont cependant très-friands de la viande du chien.

Deux jours sur trois, il est défendu de pêcher sous peine d'être dévoré par les caïmans; de même l'on ne peut toucher l'igname que lorsque le chef en a mangé en grande cérémonie, ce qu'il fait lorsque la récolte est achevée. La poule blanche est essentiellement fétiche, jamais ils ne la tuent. Ils croient aussi que s'ils mangeaient la tête d'une volaille, ils perdraient la faculté de pleurer. Grâce à cette terreur salu-



taire des fétiches, un traitant quitte-t-il sa cas?, il place sur sa porte un morceau de bois ou une statuette fétiche, et personne n'ose en franchir le seuil pour commettre un vol, dans la crainte d'être frappé de mort. Il en est de même lorsqu'on veut découvrir un voleur; on met dans la rue un morceau de bois fétiche sur lequel chacun doit passer, et il est rare que le coupable ose se hasarder à le faire.

La religion de ce peuple interdit aux maris tout rapport avec leurs femmes depuis la naissance jusqu'au sevrage de l'enfant. Elles sont fétiches pendant tout ce temps, ainsi que pendant leurs époques critiques. Elles quittent alors leurs cases et vont résider sur une petite place spéciale, au milieu du village, où on leur apporte à boire et à manger.

Toutes les maisons sont remplies de fétiches, représentés par d'infinies morceaux de bois peints en rouge, des fragments de poteries, des statues de bois grossièrement ébauchées, etc. Ces mêmes objets sont aussi rassemblés sous des cases qu'on nomme cases fétiches, où les habitants vont de temps à autre offrir des sacrifices.

Chaque semaine a son jour fétiche durant lequel on ne peut ni manger, ni traverser la rivière, et qu'on emploie à se teindre le visage et le corps en blanc et en jaune, en y appliquant des morceaux de bois qui y laissent l'empreinte de diverses figures.

Tous les ans on célèbre à Grand-Bassam une fête qui dure plusieurs jours. Elle a lieu dans le courant du mois de janvier. Voici le détail de celle à laquelle j'ai assisté.

C'était le 10 janvier 1851; le matin, Péters, roi du Grand-Bassam, envoya un de ses gens inviter les officiers du fort à assister aux danses des femmes du village. Pour lui faire honneur, nous y allâmes tous en grande tenue et à bord du bateau à vapeur le *Guetn'dar* qui avait pavoisé et chauffé à cet effet. Aussitôt mouillés, nous saluâmes le village de trois coups de canon qui nous furent immédiatement rendus par l'artillerie de Sa Majesté noire, artillerie qui se compose de trois pierriers en fer de différents calibres, sans affûts, et que l'on enfonce en terre pour pouvoir les tirer. Guidés par le bruit de la musique ou plutôt des tamtams, nous arrivâmes bientôt au lieu où se

tenait la fête. C'était devant la case du roi, lequel y assistait, assis à l'ombre d'un immense parasol jaune orné de franges et surmonté d'un coq en bois doré. Sous deux autres parasols presque aussi grands que celui du prince, mais beaucoup moins ornés, se tenaient les gentilshommes composant la cour. Les danseuses, au nombre de cent environ, étaient rassemblées sous une tente en couil rayé, qui rappelait assez bien celles de nos restaurants en plein vent dans les fêtes des environs de Paris. Elle faisait face à l'orchestre formé de cinq tam-tams de six pieds de long, appuyés sur des bâtons disposés en chevalet, afin de mettre ces instruments à la hauteur des artistes, et de cinq autres de différentes dimensions. Sur les côtés, quatre hommes battaient la mesure en remuant de petites calebasses remplies de graines de coton; et devant eux tous se tenaient trois autres individus accompagnant cet effroyable vacarme en frappant vigoureusement sur des planches de ronier.

Aussitôt que Péters aperçut les officiers français, il se leva, vint au devant d'eux et leur offrit des tabourets; quant à moi, qu'on regardait comme un Bambara, et avec qui l'on ne se gênait point, l'on me donna une caisse vide sur laquelle je m'assis avec mon noir.

Aussitôt que nous eûmes pris place, les danses recommencèrent; une vieille femme, qui semblait remplir l'office de maîtresse de ballet, s'avança en se balançant en cadence près des griots, leur faisant hâter ou ralentir la mesure jusqu'à ce qu'elle eût le mouvement qu'elle désirait. Aussitôt, et sur un signal donné, quatre femmes partirent en se balançant avec assez de grâce, se croisant, passant, repassant entre elles, tournant sur elles-mêmes, et exécutant tous ces mouvements en mesure. Ce premier groupe rentré sous la tente, huit autres en sortirent et vinrent répéter ces passes et contre-passes; puis seize, puis trente-deux, enfin toutes ensemble reproduisirent d'abord les figures des premières, puis formèrent une file qui se roula et se déroula sur elle-même, faisant ce qu'en terme de manège on appelle le colimaçon; enfin elles défilèrent quatre par quatre devant Sa Majesté, les plus âgées et les femmes du roi habillées en rouge, se tenant

sur les ailes et ayant à leur tête la vieille maîtresse de ballet.

Tout cela dura presque une heure pendant laquelle on offrit aux officiers du vin de palme, que je dus refuser, car cette boisson étant fermentée est interdite aux marabouts, ce dont j'enrageais du fond du cœur, la chaleur et la poussière m'ayant singulièrement altéré; mais je me résignai en pensant à toutes les privations qui m'attendaient encore.

Du reste, ces danses sont assez gracieuses et diffèrent de celles des noirs des autres pays en ce qu'elles n'ont rien d'indécent. Le coup d'œil qu'offrait ce tableau était d'une originalité remarquable. Les couleurs éclatantes des costumes des femmes — qui se parent ce jour-là de tout ce qu'elles ont de plus riche — ajoutaient à l'animation de cette scène, qui se prolongea jusqu'à minuit. Quant à nous, nous partîmes salués de trois coups de canon, que le commandant du *Guetn'dar* se fit un devoir de rendre coup pour coup. Puis, pour remercier le roi du vin de palme qu'il lui avait offert, M. Boulay, commandant du fort, fit cadeau à Sa Majesté d'un baril d'eau-de-vie qui fut aussitôt mis en perce et immédiatement consommé.

La fête continuant le lendemain, je me rendis au village avec M. Bouchard, second du *Guetn'dar*, pour assister au sacrifice de deux bœufs, qui a toujours lieu en pareille circonstance pour obtenir une année prospère et d'abondantes récoltes. Sur la même place où l'on dansait la veille, s'élevaient trois forts bambous solidement fichés en terre. Dans l'espace qui les séparait étaient placées les têtes des deux bœufs qu'on allait sacrifier. Ces malheureuses bêtes avaient le cou serré entre ces bambous de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement. Toutes les vieilles femmes du village, la figure barbouillée de jaune et de blanc, étaient assises par terre devant ces animaux, et conduites par une d'elles qui battait la mesure avec deux castagnettes en fer, elles chantaient : « *Elahan mono n'kamoï* (le bœuf pleurera, le bœuf pleurera). » Puis, de temps en temps, une d'elles se levait et faisait le tour des victimes, tenant dans ses mains soit de la farine de manioc qu'elle semait sur leurs corps, soit du vin de

palme dont elle les arrosait, ayant toujours soin de leur en jeter dans les yeux. Pendant ce temps, les chants continuaient sur le même rythme lent et monotone, interrompu quelquefois par des cris qu'elles rendaient aigus et chevrotants en se frappant la bouche avec leurs doigts fermés. Ne comprenant rien à cette cérémonie et distinguant dans la foule qui nous entourait un des jeunes gens élevés en France, je lui fis signe de venir me trouver, et il m'apprit que, pour que le sacrifice eût d'heureux résultats, il était nécessaire que les pauvres bœufs pleurassent avant d'être immolés, phénomène que les chants des femmes pouvaient seuls obtenir. Pendant que je demandais et recevais ces explications, un grand cri de joie s'éleva dans la foule; les chants recommencèrent avec plus de force, et je vis alors tous ceux qui s'approchaient des bœufs témoigner un grand contentement. Alors Alexandre, qui m'avait quitté un instant, revint me dire que les bœufs pleuraient. Je m'en approchai à mon tour et je pus me convaincre qu'en effet les yeux de ces malheureuses bêtes laissaient couler de grosses larmes, qui ne cessèrent plus tant que les chants durèrent. L'on courut en prévenir Péters, qui, accompagné de toute sa cour, et couvert d'une simple pagne de pitre, sortit de sa case pour s'assurer du fait. Un féticheros se détacha du groupe, tenant à la main deux couteaux qu'il plaça en croix derrière les bœufs, puis il prit unealebasse de vin de bamboù dont il fit une libation en l'honneur des morts, en imbiba une poignée de paille avec laquelle il aspergea les bœufs et l'assemblée, et en remplit une noix de coco qu'il avala après avoir prononcé une invocation aux fétiches. Je croyais qu'on allait en finir avec ces animaux, mais ils avaient encore longtemps à souffrir; car, ces préparatifs terminés, une ronde conduite par le roi Péters, sur les pas duquel marchait toute la population, se mit à tourner autour des deux victimes en chantant « *Elahan ou, Elahan ou* (le bœuf pleure). » Tout à coup la procession s'arrêta, deux des fils de Péters sortirent de la case royale vêtus de leurs plus riches habits et ayant aux bras des fétiches d'or. Après une allocution du féticheros qui les engageait à bien faire leur devoir, ces jeunes gens se saisirent des couteaux placés derrière les bœufs et re-

commencèrent la ronde autour des victimes que des hommes tenaient avec force par la queue ; deux fois ils en firent le tour sans frapper, mais au troisième chacun d'eux trancha d'un seul coup la queue d'un bœuf. Après quoi ils furent entourés et d'autant plus vivement complimentés que, dans l'opinion de ce peuple, un grand malheur doit arriver dans l'année si la queue du bœuf ne tombe pas sous le premier coup. Puis les deux princes, barbouillés de farine de manioc par les féticheros et les vieilles femmes, commencèrent une nouvelle ronde, brandissant autour de leur tête leurs couteaux ensanglantés. Ils étaient suivis de leurs mères parées d'écharpes en sautoir et qui, fières de leur progéniture, montraient à la foule le bout de la queue coupée qu'elles élevaient en dansant au-dessus de leurs têtes. Pendant cette danse qui dure une demi-heure, les bras des sacrificateurs doivent rester tendus, toujours sous peine des plus grands malheurs pour la population. Aussi leur père allait de l'un à l'autre soutenir celui qui faiblissait. Cette danse finit enfin, et il était temps, car pressé par la foule, étouffé par la poussière et la chaleur, je n'en pouvais plus.

Cette cérémonie terminée, Péters, entouré de sa cour, se mit à boire du vin de palme au bruit des tambours et d'une musique infernale. Cette musique est exécutée par des enfants qui soufflent dans des dents d'éléphant de diverses grandeurs et creusées à cet effet ; chacune donne trois notes, sol, la, si, dans un octave différent, de manière à former un accord parfait. Ces trois notes, constamment répétées, forment toute l'harmonie du Grand-Bassam, qui, entendue de loin, ne ressemble pas mal au bruit des cloches lancées à toute volée. Cette musique nous fit embarquer en toute hâte, mais elle nous poursuivit jusqu'au fort.

Le soir de cette seconde journée de fête, les bœufs furent tués et distribués aux chefs, qui les ensevelirent dans leur estomac. Ces plaisirs continuèrent jusqu'au 15, les danses ne cessant que pour prendre les repas, et les habitants de Grand-Bassam donnant à peine quelques instants au sommeil.

Le 15, Péters fit prévenir le commandant du fort qu'il allait venir placer sa case à fétiches dans le petit bois situé près du fort sur le bord de la mer. En effet, à trois heures, tout le

village s'y rendit en pirogues. Alors la rivière offrit le coup d'œil le plus pittoresque qui se puisse imaginer. Deux ou trois cents pirogues chargées de noirs et pavoisées de la manière la plus originale, entouraient les grandes pirogues de guerre des chefs, parmi lesquelles se faisait remarquer celle du roi, longue de 25 mètres, creusée d'un seul arbre, armée de 150 nageurs et ornée de drapeaux de différentes couleurs. Cette flotte fantastique descendait tranquillement le courant, tirant de temps en temps des coups de fusil. A peine arrivés à terre, les féticheros se rendirent à la case des fétiches d'où je ne pus m'approcher, les profanes en étant exclus. Mais Alexandre m'apprit que cette cérémonie avait pour but de chasser le mauvais esprit qui rend le sein des femmes noires stérile. A cet effet, les femmes qui désirent avoir des enfants, apportent des vases et de petites statuettes représentant des femmes allaitant des enfants et préalablement consacrées par les féticheros. Après quoi, elles offrent aux fétiches, suivant leur fortune, du tabac et des mouchoirs. Péters, qui ce jour-là remplit les fonctions de grand prêtre, et qui d'ailleurs est considéré comme un fétiche, offre, ou plutôt fait semblant d'offrir de l'or; espérant tricher ses dieux, comme il triche les marchands, il mêle à son offrande plus de poussière que de poudre précieuse et jette le tout aux pieds des fétiches. Puis, entrant dans la case, il y fait des libations, et, prenant des gorgées de rhum, il le rejette sur le ventre des femmes qui craignent d'être infécondes. Pendant ce temps, les jeunes gens tirent des coups de fusil du côté de la mer pour éloigner le mauvais esprit qu'ils menacent de leurs sabres; les tamtams battent, les instruments à vent font leurs trois notes, et les chefs se prélassent sous leurs immenses parasols. J'oubliais de dire que ce jour-là les musiciens sont en grande tenue, c'est-à-dire que ces enfants sont revêtus d'un habit rouge de soldat anglais sans boutons et dont les pans traînent à terre; mais enfin ils sont habillés, et quoiqu'ils ressemblent assez aux singes qu'on montre dans nos rues, ils font la joie et l'orgueil de leurs mères qui nous les faisaient admirer et qu'étaient nos applaudissements. Après cette cérémonie, tout le monde ayant apporté ses provisions, un immense banquet fut improvisé sur le sable,

chacun ayant soin de mettre de côté la part des dieux, qui est renfermée dans de petitesalebasses et posée dans la case fétiche, où les tourlourous et les insectes ne tardent pas à dévorer ces provisions. Du reste, la rapidité avec laquelle ces vivres disparaissent est considérée comme l'indice le plus sûr du succès qu'on se promet de ce pèlerinage.

Quand un garçon Bassaman veut se marier, il va trouver la mère de la fille qu'il a choisie, pour fixer avec elle la somme qu'il doit donner et qui devient la propriété de la femme. Ce marché conclu et la somme payée, l'on appelle un des féticheros qui procède à la cérémonie nuptiale. Elle consiste en quelques libations faites avec du rhum et du vin de palme, suivant la richesse des nouveaux époux. Le féticheros marmotte des paroles consacrées et prend ensuite une gorgée de rhum qu'il crache sur la poitrine de la fiancée, en priant le fétiche de lui donner du lait aussi fortifiant que la liqueur dont il l'asperge, puis dans la main droite, en la déclarant séparée de sa mère. Cela terminé, on conduit la jeune fille dans la case de son époux où il est d'usage qu'ils s'enivrent avec leurs parents et amis tant que dure le rhum et le vin de palme.

La polygamie est permise chez ces peuples, où le nombre de femmes n'a d'autres limites que la fortune du mari. Cependant personne ne peut en posséder plus que le roi.

De même qu'au Gabon, la première femme épousée est presque toujours la favorite. C'est elle qui jouit de la confiance du mari, qui prépare les aliments et possède la direction de l'intérieur. Elle a aussi le droit de cohabiter plus souvent que les autres avec le chef de la communauté. Ordinairement chaque femme reste à son tour quatre ou cinq jours consécutifs avec lui; pendant ce temps elle a droit à toutes ses faveurs, et si elle peut prouver qu'il lui a été infidèle, il est condamné à lui payer une amende en poudre d'or; du reste, elles ne sont pas jalouses les unes des autres.

Chez les indigènes de cette partie d'Afrique, la femme adultère ne déshonore pas son mari, à qui elle vient presque toujours confesser sa faute, sans que celui-ci l'en aime plus ou moins; seulement il va trouver le chef du village qui fait appeler devant lui la pécheresse et son complice, lequel est con-

damné à payer au mari deux akais et demi d'or, soit un gros et un quart. Cette coutume est regardée comme très-équitable par les naturels, car, disent-ils, il n'est pas juste que le mari paie une dot pour que les autres abusent de sa femme, et d'un autre côté, comme les femmes sont faibles, si les hommes n'allaient pas les séduire, elles ne failliraient pas. Or, en pareille occurrence, la femme n'est coupable que d'un moment d'égarément, tandis que l'homme sait fort bien qu'il porte préjudice au mari.

Si c'est la femme d'un chef qui s'est rendue coupable d'adultère, l'amende est beaucoup plus forte et entraîne quelquefois la ruine du galant. S'il est étranger au village, le chef de son endroit est responsable de l'amende. Il en est de même pour le captif ou l'engagé, et si leur maître refuse de payer, le chef outragé ne pouvant être indemnisé en argent, le coupable est condamné à mort, mis dans un sac et jeté dans le fleuve. Quelquefois les chefs se vengent plus cruellement encore. Ainsi j'ai entendu raconter le fait suivant par M. Lartigue, gérant de la factorerie de Grand-Bassam, auquel je suis redevable d'une partie des notes que j'ai recueillies sur les mœurs de ces peuplades.

Un jour, me dit-il, que nous étions à Kinjaboo pour traiter de quelques marchandises, nous fûmes éveillés pendant la nuit par le bruit des tamtams; nous nous levâmes en sursaut et courûmes sur la place du village où nous assistâmes à un spectacle affreux.

Tout le monde était assemblé autour d'Amatifou qui allait faire subir le dernier supplice à un homme surpris en flagrant délit d'adultère avec une de ses femmes. Ce malheureux était là, les pieds et les mains liés, la bouche baillonnée avec des lianes sèches qui ne lui permettaient pas de pousser un cri; sur son visage était une espèce de masque fait en feuilles de bananier avec des trous pratiqués à la hauteur du nez pour empêcher l'asphyxie; une fosse était creusée derrière lui.

Les principaux chefs, conduits par le plus ancien d'entre eux, accablèrent le coupable d'injures et de malédictions en lui reprochant son crime; chacun d'eux lui donna ensuite un coup de pied en signe de mépris. Lorsque cette longue torture



fut terminée, des femmes entonnèrent des chants lugubres au son du tantam, puis à ce vacarme succéda un profond silence, et sur un signe du roi, le patient fut saisi et précipité dans la fosse que les assistants comblèrent aussitôt en poussant d'affreux hurlements. Ce drame barbare se termina par des danses sur la tombe du supplicié, qui se prolongèrent jusqu'au jour. Je renonce à vous décrire, ajoutait M. Lartigue, l'effet que cette scène produisit sur moi. La couleur noire des acteurs, rendue plus repoussante encore par d'horribles tatouages, donnait à cette ronde, éclairée par mille torches qu'ils agitaient en dansant, l'aspect d'une saturnale de démons. Près de là, Amatifou, silencieux, impassible, avait les yeux fixés sur la femme adultère assise à ses pieds, et qu'il aimait malgré son crime. Un signe de pitié, une parole de regret pour son complice, et sans doute elle partageait son supplice. Tout cela était épouvantable<sup>1</sup>.

Les habitations des naturels sont de petites cases en bambous, qu'ils recouvrent de terre glaise à l'extérieur, et qu'ils blanchissent intérieurement avec de la terre blanche délayée dans l'eau, ou qu'ils peignent en rouge au moyen d'une infusion de racines et d'écorces. Ces cases sont carrées et couvertes de branches de palmiers qu'ils cousent ensemble. Elles ont en face de grandes cours entourées de roseaux dans lesquelles sont des plantations de bananiers et quelques orangers. Les habitants couchent ordinairement sur des nattes ou des peaux de mouton. Les habitations des chefs sont plus spacieuses et ont une quantité d'issues qui forment un vrai labyrinthe, et, en cas de danger imprévu, permettent au chef de se réfugier dans une de ses nombreuses chambres, sans qu'on puisse savoir où l'atteindre. Elles forment un carré long dans le fond duquel est une grande salle qui sert aux réceptions et aux palabres. Cette salle ouverte sur la cour est entièrement construite en terre; on y ménage de larges bancs, où s'asseoient les visiteurs et ceux qui ont à parler au chef; au milieu s'élève presque toujours un pilier sculpté d'une manière

<sup>1</sup> Cet épisode est consigné dans un Rapport de M. Lartigue, capitaine au long cours. *Rev. col.*, décembre 1851.

originale. C'est surtout à Abra et à Waka que ces piliers, dont j'ai rapporté un dessin, sont les plus remarquables. Sur les trois autres côtés du carré se trouvent de petites chambres destinées aux femmes et aux captifs, et qui ouvrent sur le derrière de l'habitation.

Ainsi qu'au Gabon, lorsque les noirs de cette contrée sont malades, ils l'attribuent au mauvais esprit et font appeler le féticheros qu'ils chargent de conjurer l'influence maligne. Alors celui-ci trace, au bruit du chant des femmes, des signes cabalistiques sur le corps du malade, prononce d'une voix sourde des paroles mystiques pour exorciser le mauvais esprit et prescrit les remèdes à appliquer. Ce remède consiste toujours en suc de simples, en racines pilées, et en lavements de piment. Il n'est pas rare qu'à ces remèdes la haine ou des sentiments de vengeance ne mêlent des herbes vénéneuses qui entraînent infailliblement la mort.

Le poison est du reste fréquemment employé chez eux. Comme ils se servent de la main droite pour manger, ils l'entretiennent toujours propre, tandis qu'ils laissent pousser les ongles de la main gauche qui sert aux usages immondes. Or, il arrive souvent qu'ils cachent sous le pouce de celle-ci un poison subtil qu'ils laissent ensuite tomber dans le vase avec lequel ils présentent à boire ou à manger à ceux dont ils veulent se débarrasser. Aussi est-il d'usage chez ce peuple de goûter les mets ou les boissons qu'ils offrent à leurs convives, et s'ils vous vendent ou vous donnent un fruit, ne pouvant le goûter, ils en sucent la peau. Il est prudent d'ailleurs, lorsqu'on est en relations fréquentes avec eux, de veiller sur leur main quand l'on mange, et de ne pas les laisser s'approcher des endroits où se préparent les aliments.

La population est peu nombreuse et l'on y voit peu d'enfants, ce qu'il faut attribuer à la mortalité qui les frappe jusqu'à six ans, mortalité causée par le manque de soins habituels autant que par les médicaments en vogue dans ce pays, c'est-à-dire les lavements de piment qu'ils emploient comme une panacée universelle et à chaque instant du jour. J'en ai vu administrer six dans une matinée à un pauvre enfant de huit à dix jours qui mourut peu après les avoir reçus. Il est une

chose qui frappe au Grand-Bassam , c'est que tous nos soldats sont mariés et que, depuis huit ans que nous occupons le poste, ils n'ont pas encore conservé un seul enfant; parce que, malgré les observations du médecin , leurs femmes s'obstinent à les traiter à la manière de leur pays.

Aussitôt qu'un indigène meurt, tous ses parents sont convoqués, et doivent, sous peine d'encourir le blâme public, se rendre à la maison du défunt, quelque éloignés qu'ils en soient. Là ils se rasent la tête, ainsi que font les hommes attachés à la maison, et ne conservent qu'une mèche sur le sommet du crâne. Puis ils chantent, en pleurant et en poussant des cris lugubres, les louanges de celui qui n'est plus.

Les femmes du mort gardent le corps qui est exposé pendant plusieurs jours couvert de ses plus beaux vêtements et de ses bijoux. Ces femmes ne doivent pas manger pendant tout le temps qu'elles restent près du corps ; la douleur doit leur ôter tout appétit, disent les féticheros, et quelquefois ce jeûne dure plusieurs jours. Pendant que le mort reste exposé, les parents viennent lui reprocher de les avoir quittés. Ils lui demandent quel est celui d'entre eux qui lui a causé du chagrin, usage vraiment touchant et qui souvent donne lieu à des scènes attendrissantes. Ses amis viennent aussi lui apporter des pièces d'étoffes qui sont enterrées avec lui afin qu'il puisse se procurer dans l'autre monde tout ce dont il a besoin.

L'inhumation se fait ordinairement dans les bois voisins, et dans des lieux connus d'eux seuls ; ils embaument leurs cadavres au moyen de plantes aromatiques parmi lesquelles j'ai reconnu la verveine, le poivre malaguette mêlés à du piment et à du musc. Cette cérémonie finie, les parents se procurent le plus de poudre qu'ils peuvent et tirent des coups de fusil en l'honneur du mort. Ensuite l'on danse et l'on boit aux frais de l'héritier qui étale, pendant tout le temps que dure la fête mortuaire, toutes les richesses qui lui ont été laissées.

A la mort d'un chef, les fêtes durent dix jours, quelquefois plus, et suivent le costume barbare de tous les peuples de la

Dans ce pays, la succession a lieu en ligne collatérale, c'est-à-dire que c'est le fils de la sœur du chef décédé qui hérite de ses richesses et de son pouvoir, et non le fils de ce chef. Cette coutume que l'on retrouve fréquemment chez les populations de l'intérieur, est basée sur le peu de foi qu'ils ont dans la vertu de leurs femmes. Nous ne savons jamais, disent-ils, si notre fils est bien de nous, tandis qu'il est bien certain que le fils né de la sœur qui est née elle-même de notre mère est bien de notre propre sang. Il en est de même pour les successions particulières. Les héritages s'y transmettent assez religieusement.

Si l'héritier est absent au moment du décès, le chef doit conserver les biens sous sa responsabilité personnelle, et l'infidélité, surtout envers les personnes d'un rang élevé, est punie de mort.

Le sentiment de la famille est très-développé chez ces naturels. Tous les membres d'une même famille se regardent comme solidaires les uns des autres, et jamais ils ne font en vain appel à leurs parents, qui arrivent aussitôt, fussent-ils établis aux extrémités de la contrée. Ils sont aussi très-hospitaliers. A l'heure du repas, le voyageur, l'étranger quel qu'il soit, peut entrer dans la première case venue, aussitôt l'on se dérange pour lui laisser une place à la calebasse qui contient les aliments.

C'est dans les grandes salles qui se trouvent dans les habitations des chefs que se rend la justice. Le roi ou son délégué préside les audiences, qui sont publiques, mais dont les femmes sont éloignées si elles ne sont pas intéressées dans le procès. La partie plaignante parle la première, expose ses griefs et les appuie du témoignage de ses amis; puis le défenseur a la parole à son tour ainsi que ses témoins. Lorsque la question offre peu de doute, le roi prononce le jugement après avoir consulté les vieillards; le perdant paie, la réconciliation s'opère séance tenante, et juges et parties la scellent avec de nombreux verres de rhum.

Si les vieillards ne sont pas d'accord dans les cas graves, on a recours à deux sortes d'arbitrage: le premier consiste à

tie du corps de celui qu'on suppose coupable. Persuadés qu'ils sont qu'ils vont mourir, l'homme de mauvaise foi ne brave jamais cette épreuve et avoue aussitôt son méfait.

L'autre épreuve, réservée aux grands crimes, est beaucoup plus dangereuse. L'accusé, conduit dans l'épaisseur des bois, est tenu d'avaler jusqu'à la dernière goutte, une boisson composée de plantes vénéneuses et contenue dans un vase qui tient plus de deux litres. Il est rare qu'il résiste à cette épreuve, à laquelle, innocent ou coupable, il succombe presque toujours.

Le créancier peut exiger de son débiteur insolvable, qu'il s'engage à son service pour se libérer. Pendant ce temps il est tenu de le nourrir et répond de ses actions. Dans tous les cas les parents du débiteur, quand ils en ont le moyen, sont obligés, sous peine de déshonneur, de venir à son aide et de payer les sommes auxquelles il a été condamné.

L'on a souvent répété que les habitants de Grand-Bassam étaient anthropophages. Si l'on entend, par ce mot, que ce peuple se souille quelquefois par des sacrifices humains, on a malheureusement trop raison ; mais il ne serait point juste de dire qu'il fait de ses semblables sa nourriture habituelle. Peut-être furent-ils anthropophages autrefois dans toute l'acception de ce mot ; mais ce qu'il y a de vrai aujourd'hui, c'est qu'ils ne cèdent à cette horrible tentation que lorsque leurs superstitions leur en font une loi. Ainsi veulent-ils construire un nouveau village, pour en chasser le mauvais esprit ils cherchent un captif à sacrifier aux fétiches afin de les rendre favorables au nouvel établissement ; s'il n'y a pas de condamné dans le village, ils en achètent un dans les villages voisins, et quand le jour fixé pour la cérémonie est arrivé, ils l'enivrent avec du vin de palme, de manière à l'étourdir, mais pas assez pour qu'il ne puisse point se tenir sur les jambes ; puis on le conduit au son du tamtam au lieu choisi pour le sacrifice. Là, ils l'attachent par les bras à un arbre ou à un poteau, ses jambes sont également liées, mais assez librement pour lui permettre de rester debout. Quand ces préparatifs sont terminés, les chefs, à demi vêtus de leurs plus beaux habits et armés d'un poignard, viennent danser autour de la victime au bruit des chants monotones des vieilles femmes et des féticheros ; puis, à un signe

donné, chacun d'eux, passant devant le captif, le frappe de son arme, ayant soin toutefois de ne pas le tuer et d'épargner la tête. Mais lorsque tout le monde a ainsi martyrisé la victime, celui qui doit commander le nouveau village et qui est ordinairement le fils du Roi ou des principaux chefs, s'avance et abat la tête. Le captif immolé, on lui ouvre le ventre et l'on met à nu les intestins que les féticheros interrogent pour en tirer des présages. Puis le cœur, le foie et les entrailles sont placés dans une grande chaudière avec une poule, un chevreau et un poisson fétiche. Lorsque tout cela est suffisamment cuit, les assistants doivent, sous peine de mourir dans l'année, prendre leur part de cet horrible festin, qui est arrosé d'eau-de-vie, de genièvre et de vin de palme. Jeté ensuite dans les bois, le corps palpitant du supplicié devient la pâture des oiseaux de proie, tandis que la tête est fixée sur un piquet pour effrayer et éloigner le mauvais génie.

Ces abominables sacrifices sont rares aujourd'hui, et, dans la crainte de nous voir intervenir, les Grand-Bassamen se cachent pour les accomplir. Cependant, en décembre 1850, un malheureux qui s'était réfugié dans notre poste, en fut enlevé par la connivence d'un soldat noir et mangé le lendemain, avant que le commandant, M. Martin des Palières, eût eu le temps de s'y opposer. Mais, grâce à la fermeté de cet officier, Péters, roi de Grand-Bassam, craignant de nous voir brûler son village, nous paya une forte amende, et promit de défendre à l'avenir de pareilles horreurs.

L'agriculture est presque nulle à Assinie et à Grand-Bassam.

Dans la première de ces localités, on cultive cependant le bananier, la racine de manioc et quelques ignames : sur les rives du lac Appolonie, il y a des rizières magnifiques qui produisent un riz de belle apparence et excessivement blanc.

Marchands courtiers, les habitants de Grand-Bassam se livrent encore moins au travail de la terre que ceux d'Assinie. Ils vont s'approvisionner à Abra, à Bato et dans la rivière Ebrié, qui fournit en grande quantité des ignames, du maïs et des bananes. Le palmier y vient sans culture, et il est très-probable que, si l'on y essayait l'arachyde, elle y réussirait parfaitement.

Les saisons doivent se diviser en saisons sèches et saisons pluviales. La première commence en décembre et finit en mars, moment des plantations. Pendant ce dernier mois, ainsi qu'en avril, les tornades <sup>1</sup> commencent à se faire sentir et à devenir fréquentes. De mai jusqu'en juillet des pluies diluviennes inondent presque constamment ces parages; c'est aussi l'époque à laquelle le gonflement de la rivière imprime au courant une telle rapidité que la barre devient infranchissable. En août, saison des récoltes, le temps reprend sa sérénité jusqu'en septembre. Alors commence, pour durer jusqu'en décembre, la petite saison des pluies, c'est-à-dire qu'il ne pleut plus qu'à intervalles.

Le commerce de nos deux comptoirs d'Assinie et de Grand-Bassam consiste pour Assinie en poudre d'or et en ivoire; celui de Grand-Bassam, indépendamment de ces menus produits, a pour objet une grande quantité d'huile de palme, qui est d'une qualité supérieure. L'or et l'ivoire y sont très beaux, et dès qu'on le voudra sérieusement on y traitera aussi une grande quantité d'arachydes, graine oléagineuse qui y vient à merveille. Ce pays produit également le ricin, un peu d'orseille; on trouve dans les forêts qui bordent les rivières des bois de couleur, parmi lesquels j'ai remarqué des santals, et des bois de construction, tels que les teks, les gonatiers, etc., etc. Le coton, quoique les indigènes n'en fassent aucun usage, y vient en abondance. J'y ai rencontré aussi l'indigofère.

Les transactions commerciales des comptoirs ont lieu dans les boutiques; les courtiers et les marchands du fleuve viennent y échanger leurs produits et les employés du poste y consomment leurs appointements, qui leur sont payés en marchandises fournies par les maisons de commerce établies sur ce point; elles leur vendent aux mêmes prix qu'aux noirs, c'est-à-dire à une taxe si exorbitante que la solde des employés se trouve en réalité réduite de plus de moitié. Là aussi s'achètent les cadeaux et les costumes destinés aux chefs du pays. Tout le trafic s'opère au moyen d'embarcations ou de navires

d'un petit tirant d'eau, qui vont tantôt traiter de l'or dans la rivière d'Ackba, tantôt récolter l'huile de palme dans les villages qui bordent la lagune d'Ébrié. Depuis 1849, dans le but de favoriser le développement de ce commerce, le gouvernement local a mis à la disposition des négociants un brick-goëlette, le *Marigot*, et un petit bateau à vapeur armé en guerre, le *Guet'dar*, chargés l'un et l'autre de protéger les embarcations marchandes.

Dans l'origine, deux chefs importants, Péter et Aka, qui servaient d'intermédiaires entre nous et les populations de l'intérieur, nous les dépeignaient comme féroces et anthropophages, afin de nous empêcher de commercer directement avec elles; mais les explorations de divers officiers et les tentatives des traitants de la maison Régis ne tardèrent pas à démentir ces assertions mensongères, et l'expédition dirigée par le commandant Bouët-Willamez contre les habitants d'Yaou, réputés les plus intrépides guerriers du pays, fit promptement justice des prétentions de ces courtiers et rendit la liberté au commerce dans toute la rivière.

Le commerce est appelé à une extension considérable, surtout dans le Grand-Bassam, parfaitement connu depuis l'exploration que le lieutenant de vaisseau Cournet en fit, en 1849, jusqu'au cap Lahou, c'est-à-dire sur un espace de 40 à 45 lieues. C'est dans ces parages que l'on recueille le plus d'huile de palme, et cette récolte tend chaque année à s'accroître. Les villages de la rive droite ne produisent que peu de chose, mais ils servent d'entrepôts et n'ont d'autre industrie que le courtage. Ceux de la rive gauche ou du continent cultivent le palmier à huile et possèdent un peu d'or qu'ils vont traiter dans l'intérieur. Autrefois, pour vendre leurs produits, ces peuplades étaient obligées de passer sur la rive droite, où ils payaient un droit de transit aux courtiers, avant d'embarquer ces produits sur des pirogues pour franchir la barre et se rendre à bord des navires troqueurs. Si la pirogue chavirait en allant, une partie, quelquefois même toute l'huile était perdue; si au contraire l'accident survenait au retour, c'étaient les marchandises qui se trouvaient avariées, et souvent, pour ne pas



laient un sinistre, inconvénients auxquels se joignait pour les marchands celui de ne pouvoir choisir eux-mêmes leurs marchandises.

Aujourd'hui les choses ne se passent plus toujours ainsi. Nos navires, allant mouiller de village en village, procurent aux indigènes la facilité de traiter directement avec nous, ce qu'ils ne manquent jamais de faire quand ils en ont une fois essayé, parce que, n'ayant plus besoin d'intermédiaires, ils touchent le prix intégral de leurs produits. Cependant nous n'avons pu atteindre partout ce résultat. Les peuplades du bord de la mer, qui sont nombreuses, avides et pillardes, continuent à chercher et chercheront encore longtemps à nous créer des obstacles, et si nous ne conservons pas toujours en rivière quelques petits navires de guerre pour protéger nos traitants, ceux-ci y seront toujours exposés à de graves dangers. Une autre précaution à prendre serait, à l'époque de la grande récolte, c'est-à-dire au moment où la barre de côte est le plus souvent impraticable, d'y avoir toujours des embarcations prêtes à enlever les huiles aux navires étrangers qui peuvent se trouver dans ce parage.

Dans le pays d'Assinie, le commerce, qui ne donnait autrefois que des résultats insignifiants, commence à prendre de l'extension. Il ne s'y concentre plus dans les mains d'Amatifou et de quelques traitants : les caravanes des Achantis s'habituent à venir faire elles-mêmes les achats à nos comptoirs, et si nos négociants voulaient se résigner à payer une coutume aux chefs qui leur amèneraient ces caravanes, comme cela a lieu aux Escales et à Saint-Louis, il est probable qu'on en verrait bientôt arriver un plus grand nombre et que l'appât du gain leur ferait plus facilement braver le mauvais vouloir d'Amatifou.

Une autre circonstance doit contribuer à multiplier les transactions, surtout dans le Grand-Bassam : c'est la certitude, acquise désormais, que les navires d'un fort tonnage peuvent y entrer sans péril. J'ai vu moi-même un trois-mâts du Havre, l'*Euphrosine*, manœuvrant avec facilité sur le fleuve. Dès lors plus de crainte possible d'avarier les marchandises au débarquement ou les produits d'échange à l'embarquement. Néan-

moins, pour entrer en rivière, les navires doivent partir de France de manière à arriver sur la côte en décembre, car de cette époque au mois de mars, les barres sont belles, et les navires out, pour entrer, la brise du large qui souffle le jour, et, pour sortir, la brise de terre qui souffle le matin. Alors aussi la moyenne du fond est généralement de 4 mètres.

Les marchandises les plus propres au commerce d'Assinie et du Grand-Bassam sont le tabac, les cotons blancs, la poudre, les fusils Longwine, les fusils Towers, les mouchoirs romals, les mouchoirs Tom Coffee, *dito* madras faux, les indiennes, le madapolam, le rhoume; le corail n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4 et 5; le faux corail, le genièvre<sup>1</sup>, etc.

A ces marchandises il faut ajouter des liménées de qualité moyenne ou inférieure. Les dessins les plus demandés sont les damiers blancs et bleus plus ou moins larges, raies de même couleur et d'un pouce environ. Les indiennes doivent être légères et de couleurs vives; les siamoises, à raies jaunes, rouges et bleues. Le corail ainsi que les cornalines sont très recherchés par les marchands d'or de l'intérieur. Les plus appréciées de ces pierres sont les longues formant l'olive.

En fait de verroteries, celles que les indigènes demandent de préférence, sont : le galet, le plus gros possible, rouge et

¹ Vingt têtes de tabac représentent un acquet d'or, soit une valeur		
de . . . . .		6 fr.
Une pièce, coton blanc . . . . .	1 acquet 1/2 soit	9 »
Cinq kilog. poudre . . . . .	3 »	18 »
Fusils Longwine . . . . .	3 »	18 »
Id. Towers . . . . .	2 » 1/2	15 »
Quinze mouchoirs romals . . . . .	1 »	6 »
Id. Tom coffee . . . . .	1 »	6 »
Douze madras faux . . . . .	2 » 1/2	15 »
Trois brasses indiennes . . . . .	1 »	6 »
Trois brasses madapolam . . . . .	1 »	6 »
Deux m/ Rhoume . . . . .	1 »	6 »
Corail n <sup>o</sup> 1 . . . . .	2 onces 1/2	»
» n <sup>o</sup> 2 . . . . .	2 »	»
» n <sup>o</sup> 3 . . . . .	14 acquets	84 »
» n <sup>o</sup> 4 . . . . .	10 »	60 »
» n <sup>o</sup> 5 . . . . .	8 »	48 »

blanc, les mosaïques, le faux corail cerise, le grenat rouge et blanc, le petit cristal bleu, le cristal taillé, les pémés plats, les bocks rouges et bleus, les olivettes serpent, le nirel et de grosses verroteries bleues opaques.

L'eau-de-vie doit arriver en barils de quarante litres, elle se vend en moyenne 90 centimes le litre, c'est-à-dire sept litres pour un acquet d'or. A tout cela il faut ajouter des baguettes de cuivre, des miroirs, des couteaux communs, des dames-jeannes, des parapluies de coton, des verres, des chapeaux noirs et surtout de la poudre anglaise, dite poudre de traite.

Tel est le commerce du Grand Bassam, qui, comme je l'ai dit plus haut, est appelé, je crois, à prendre plus tard une grande extension.

## CHAPITRE III.

Départ du Grand-Bassam. — Arrivée à Saint-Louis. — Je reçois des ordres pour un nouveau voyage. — Départ de Gorée sur le cutter l'*Écureuil*. — Nous mouillons en Gambie. — Excellent accueil du gouverneur anglais. — Sainte-Marie Bathurst. — Revenus de cette ville. — Commerce de la Gambie. — Établissements anglais. — Missionnaires français. — Départ de Sainte-Marie. — Arrivée à Sedhiou. — Départ de ce poste. — Diannah. — Forme des cases. — Visite à l'almami. — Fausses promesses de ce chef. — Je pars pour Kolibentan. — Roches basaltiques. — Palabre. — Je prends le costume des Nègres. — Kolibentan. — Ambition de Bakary-Koye, chef de ce village. — Promesse de départ. — Déception. — J'envoie mon guide à Timbo. — Razzia faite par Bakary-Koye. Mutilation de deux prisonniers. — Aspect de la Cazamauce, sa végétation. — Mœurs des populations riveraines. — Leur organisation politique. — Zeguinchor, établissement portugais.

De retour à Grand-Bassam, j'avais inutilement cherché le moyen de reprendre mon voyage vers l'intérieur. Se trouvant en guerre avec les Achantis, le roi Amatifou ne voulut pas me laisser passer outre, et dès lors il m'était démontré qu'un plus long séjour sur ce point devenait inutile, puisque, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, la protection d'Amatifou ne m'eût servi, dans tous les cas, que jusqu'à Abouessou, limite de ses États, au delà desquelles, n'ayant plus de guides, je devais être indubitablement arrêté et pillé.

Je m'embarquai donc le 28 février sur la *Recherche* qui me transporta au Gabon, où je pensais trouver M. le commandant Bouët-Willamez; je n'avais pas encore perdu l'espoir de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par la côte d'Ivoire. Les Anglais ayant de fréquents rapports avec les Achantis, j'espérais, par l'intermédiaire du commandant Bouët, obtenir du gouverneur du cap Coast une lettre pour le roi des Achantis, qui m'aurait permis de traverser son pays qui confine avec le royaume des Baoubaras. Une fois là, il m'eût été facile de trouver un guide pour aller jusqu'à Ségo. Malheureusement M. Bouët n'était plus au Gabon, et, me croyant déjà bien avant

dans l'intérieur, il n'avait laissé aucune instruction pour moi. Que faire alors ? Je pris le parti de rentrer à Saint-Louis.

Cependant le chagrin que me causait l'insuccès de mon voyage, le dépit de me voir arrêté au début d'une mission que j'avais tant ambitionnée, joints à de cruelles fatigues et à l'idée que l'on pourrait m'accuser de n'avoir pas fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour vaincre les difficultés, me rendirent sérieusement malade. Je fus saisi de violents accès de fièvre, mais ils cédèrent fort heureusement aux soins qui me furent prodigués à bord de la *Recherche* et de l'*Achéron*, dont le commandant, M. Dispans, et le lieutenant, M. de Franc-lieu, me comblèrent d'attentions et de bons procédés.

Nous nous arrêtâmes quelques jours à l'île du Prince, où nous fûmes invités à un bal que donnait cet excellent M. Carnero, à l'occasion des fêtes de Pâques ; puis nous touchâmes à Fernando-Po, que je visitai, ainsi que les populations de l'intérieur. Le 25 avril, nous arrivâmes à Gorée ; Jacques en partit aussitôt sur une petite goëlette pour aller retrouver sa femme à Saint-Louis, où je ne rentrai que le 11 mai, à bord de la frégate la *Pénélope*. Là, M. le gouverneur Baudin me donna de nouveaux ordres confirmant d'ailleurs les instructions, si lumineuses, que j'avais reçues de M. le commandant Bouët-Willamez à mon premier départ ; seulement il fut décidé, cette fois, que ma nouvelle expédition aurait pour point de départ le poste de Sedhiou situé dans la Cazamance.

J'employai trois semaines à rétablir ma santé et à me préparer à de nouvelles épreuves.

Le 20 mai, je reçus de M. le gouverneur l'ordre de me rendre à Gorée, où j'attendis quelques jours le départ de l'*Ecureuil*, cutter de l'État, sur lequel je m'embarquai le 1<sup>er</sup> juin. Le 2, à trois heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre devant Sainte-Marie Bathurst, où je devais m'arrêter quelques jours afin de me pourvoir de gros corail dont j'avais besoin pour ma route et que je n'avais pu me procurer à Gorée. Aussitôt débarqué, ma première visite fut pour le gouverneur, M. Mac-Donnel, qui me reçut cordialement, me fit des offres de services et m'invita à dîner pour le lendemain ; dîner pendant lequel M. et Madame Mac-Donnel eurent la délicate at-

tention de ne parler que français. Le 4, le gouverneur, dont j'étais allé prendre congé, voulut bien m'offrir de faire avec lui le tour de l'île à cheval, ce que j'acceptai avec empressement. Je passai ensuite la soirée avec M. et Madame Mac-Donnel, dont la gracieuse hospitalité et l'aimable causerie me firent oublier l'Afrique et les tribulations qui m'attendaient.

Sainte-Marie Bathurst est une jolie petite ville; ses maisons, construites comme celles de Saint-Louis, sont plus spacieuses; les Anglais, qui comprennent bien mieux que nous la vie des colonies et qui s'établissent partout où ils se trouvent comme s'ils ne devaient plus en sortir, ont apporté à Sainte-Marie tout le confortable de la terre natale. La population blanche résidant dans cet établissement, se réduit aux employés du gouvernement et à quelques négociants anglais et français. La population indigène se compose de mulâtres, dont quelques-uns sont négociants, marchands ou traitants, et de noirs venus pour la plupart du Sénégal. Aussi, étais-je là comme à Saint-Louis, et à chaque instant je m'entendais saluer par mon nom. Cette émigration de Sénégalais s'explique de plusieurs manières: d'abord, du temps de l'esclavage, tous les captifs qui pouvaient se sauver de Saint-Louis, se réfugiaient en Gambie, où ils devenaient libres et travaillaient pour leur compte. Depuis l'émancipation, les travaux ayant souvent manqué au Sénégal, quelques ouvriers allèrent s'établir à Sainte-Marie où ils espéraient d'ailleurs un plus fort salaire, et où ils finirent par se fixer. Enfin, c'est là aussi que les individus condamnés, ou prévenus de crimes ou de délits, viennent chercher un refuge contre la justice française, lorsqu'ils sont parvenus à lui échapper.

La garnison de Sainte-Marie Bathurst est forte de deux compagnies de soldats noirs, commandées par des officiers anglais appartenant aux *West-Indies*, régiments qui forment les garnisons de la côte Ouest de l'Afrique, et qui fournissent aussi des détachements sur quelques points de la côte Est d'Amérique. Ces officiers ne restent qu'une année dans les possessions anglaises de l'Afrique occidentale, mesure prudente qui prévient beaucoup de décès et d'irréremédiables atteintes à la santé, qui,

après un trop long séjour sur la côte, ne se rétablit presque jamais.

Les Anglais traitent leurs soldats noirs comme des Européens : ils sont bien nourris, bien logés, bien payés et assurés d'un avancement régulier. Aussi sont-ils devenus de véritables soldats dans les mains des Anglais; leur tenue est excellente et ils portent l'uniforme avec une certaine coquetterie, une sorte d'orgueil militaire. Fréquemment exercés et n'étant jamais employés à autre chose qu'à leur service, ils manœuvrent avec ensemble et précision. La manière dont je les ai vus faire l'exercice de tirailleurs sans autre commandement que le son du clairon, m'a étonné et inspiré le regret qu'on apportât si peu de soin à nos compagnies indigènes, qui sont non-seulement mal vêtues et mal soignées, mais presque toujours employées à tout autre service que celui du soldat.

Le revenu public de Sainte-Marie se compose :

1° D'un droit de navigation sur chaque bâtiment, et d'un autre droit de quarantaine de 21 shelling (27 fr.). Cependant les navires construits dans la colonie n'acquittent ce double droit qu'une fois par an.

2° D'un droit de 4 pour 100 sur le prix de facture de toutes les marchandises importées en Gambie, excepté celles à destination d'Albréda. Lorsque le gouverneur de Sierra Leone et le conseil de cette colonie réglaient seuls les droits de douanes de Sainte-Marie, on percevait sur les marchandises étrangères le double des droits qu'acquittaient les similaires anglais, et un droit encore plus élevé sur les marchandises étrangères importées sous pavillon étranger. Ces droits furent abolis en 1835, lorsque le gouvernement de Sainte-Marie fut séparé de celui de Sierra-Leone.

3° D'un droit supplémentaire de 6 pences (63 c.) par gallon sur les spiritueux, sur les vins importés par les navires étrangers et sur le vin de palme apporté sur le marché par les indigènes.

4° Enfin d'un droit extra d'un quart de penny (4 c.) par livre de tabac.

A ces diverses sources de revenu, il faut ajouter les patentes, les droits d'encan et de marché (*Market dues*), les amendes, les droits d'expédition et le péage d'un bac placé à

l'anse aux huîtres, qui fait communiquer l'île avec la grande terre. Ces impôts réunis produisent une somme qui varie entre 160,000 et 170,000 francs.

Ces ressources s'accroissent d'une subvention de 60,000 fr. environ accordée par le parlement anglais, somme dans laquelle n'est pas compris l'entretien d'un bateau à vapeur.

Le principal commerce de la Gambie porte aujourd'hui sur la traite de l'arachyde, qui a pris sur ce point un accroissement dont on peut se rendre compte en jetant les yeux sur le relevé des quantités de cette graine exportées annuellement. On y voit, par exemple, qu'en 1835 la Gambie en fournissait à peine pour 5,000 fr., tandis qu'en 1848 elle en a fourni pour 2,594,450. Or, cette branche de commerce doit nécessairement s'accroître, parce que, en France surtout, l'arachyde acquiert chaque jour plus de faveur, et que sa culture, exigeant peu de soins, a l'inappréciable avantage de s'appropriier au travail des nègres incapables d'un labeur obstiné. D'un autre côté, ce facile produit sert aussi de nourriture aux indigènes lorsque le mil ou le riz viennent à leur manquer.

La traite de l'arachyde est faite surtout par les maisons anglaises de Sainte-Marie, qui ont le droit exclusif d'aller commercer dans la rivière au-dessus de Bathurst, tandis que les maisons étrangères ne peuvent trafiquer que dans l'intérieur de l'île. Cette graine, une fois traitée, est presque toute achetée par le commerce français, dont les navires en enlèvent plus des trois quarts en 1847. On voit aussi dans le relevé de la navigation de la Gambie, que le tonnage des navires anglais venus dans cette colonie ne s'élève qu'à 3,549 tonneaux, tandis que celui des navires étrangers monte à 21,858. La France figure dans ce chiffre pour plus de 18,000 tonneaux. Lors de mon passage à Sainte-Marie, l'on comptait déjà cinquante navires arrivés dans ce port depuis le commencement de l'année, et l'on n'était encore qu'au mois de juin.

A l'arachyde il faut ajouter la cire, l'ivoire, les peaux et l'or. Si la traite de ces articles a diminué depuis quelque temps, on doit l'attribuer à la création d'un comptoir sur la Falémé, et à la concurrence que fait aujourd'hui le commerce libre du Sénégal égal aux traitants anglais établis dans la Gambie, concurrence



que nos voisins, privés qu'ils sont du concours d'agents indigènes, ne pourront jamais soutenir avec avantage. Du reste, je reviendrai sur la manière de traiter des Anglais avec les indigènes, lorsque je parlerai du haut de ce fleuve.

Le commerce se fait dans cette partie de l'Afrique au moyen de marchandises venant d'Europe. Et, chose remarquable, l'accroissement considérable de ce commerce n'a rien changé au chiffre des importations anglaises, tandis que celui des importations étrangères, et principalement des marchandises françaises, a considérablement augmenté. Et cependant les Anglais y monopolisent exclusivement les armes, la poudre et le fer.

Après Sainte-Marie, le seul établissement remarquable que cette nation possède en Gambie, est Georges Town, situé dans l'île de Makarty; car on ne peut compter comme établissements, des comptoirs tels que Domassansan, Fattatenda, etc., qui sont livrés au bon ou au mauvais vouloir des indigènes.

Peu de temps avant mon arrivée en Gambie, des missionnaires français et des sœurs de charité s'y étaient établis. Ils commençaient à construire une église, et les écoles ouvertes par eux étaient assez suivies. Deux de ces missionnaires qui dépendaient de la mission de Dakar, venaient d'être détachés à Albréda, où ils devaient établir une succursale.

Je quittai Sainte-Marie le 5 juin 1851. Le calme nous ayant surpris au bas de la rivière, le cutter dut jeter l'ancre et attendre la brise du soir pour repartir. Après une navigation de quarante heures, pendant laquelle nous fûmes assaillis par une tornade que notre petit navire supporta bravement, nous mouillâmes en vue de la Cazamance, où nous entrâmes le lendemain, 7 juin. J'étais porteur d'une lettre pour le résident français de Carabane, M. Bokandé, qui, par malheur, était absent; j'en fus d'autant plus contrarié que ses renseignements sur ce pays, qu'il habite depuis longues années, m'auraient épargné une grande perte de temps.

A huit heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre devant Zéguinchor, petit comptoir portugais pour lequel le patron avait quelques paquets. Nous en repartîmes le lendemain à sept heures, sans avoir pu voir le gouverneur qui, couché la veille

quand nous arrivâmes, dormait encore le lendemain au moment de notre départ. N'osant éveiller ce brave homme, force nous fut de nous en aller sans avoir pu faire de l'eau, lui seul possédant un puits à peu près potable. Je ne pus alors m'empêcher de penser à ce bon M. Carnero de l'île du Prince, si affectueux pour tous les Français, qu'il les avait habitués à regarder les Portugais comme des compatriotes.

Le 8, à minuit, nous mouillâmes devant Sedhiou, où je débarquai le lendemain. Aussitôt que le commandant du fort, M. Tessier, eut appris mon arrivée, il courut au devant de moi malgré une pluie battante, et me combla de prévenances. Une chambre me fut préparée, et je m'y installai, bien décidé cependant à ne pas m'endormir dans les délices de cette nouvelle Capoue.

On sait qu'en me mettant en route j'avais pris la détermination de voyager le plus simplement possible. Toujours dévoué, Jacques, mon fidèle noir, n'avait pas voulu me quitter, et je lui avais adjoint un Peulh<sup>1</sup> de Massina qui nous avait dit connaître parfaitement le pays, et qui s'était engagé, moyennant une somme de 4,000 francs, à me conduire à Tombouctou. J'avais espéré que ce noir, excessivement rusé et parlant plusieurs idiomes, me serait d'une grande utilité ; mais, dès mon arrivée à Sedhiou, je m'aperçus que nous étions ses dupes ; il ne connaissait ni les hommes, ni le pays que nous avions à traverser, et je dus m'enquérir d'un autre guide. Un Peulh du Fouta, appelé Boubakar, s'étant présenté, je déposai entre les mains du commandant une somme de 50 francs, que celui-ci devait lui remettre s'il nous conduisait seulement jusque sur le territoire du Fouta-Dialon.

Dans les divers entretiens que j'eus avec Boubakar, il fut convenu que nous cacherions le véritable but de notre voyage ; que nous alléguerions pour prétexte le simple désir de visiter l'almami de ce pays, auprès duquel j'avais une mission à remplir de la part du gouverneur de Saint-Louis ; qu'une fois là, nous demanderions à ce prince le passage sur ses terres et sa protection pour nous rendre chez le chef du

<sup>1</sup> Les *Peulhs* ou *Foulahs* sont une des races dominantes de l'Afrique.

Massina, d'où mon guide se faisait fort de nous conduire sans accident à Ségo et à Tombouctou. Boubakar, du reste, ignorait lui-même le motif réel de mon voyage et, comme on le verra, j'eus bientôt à m'applaudir de ma réserve.

Dans la soirée du mercredi, nous fîmes les préparatifs de notre départ fixé au lendemain. Mais une tornade ayant éclaté au moment où nous allions nous embarquer, nous ne pûmes nous mettre en route que le vendredi, 14 juin, jour considéré par les noirs comme éminemment propice à toutes les grandes entreprises. Enfin, à une heure de l'après-midi, je m'embarquai sur une grande pirogue, que m'avait prêtée M. Jules Rapet, représentant d'une maison sénégalaise, et que le commandant voulut bien faire escorter par sa chaloupe armée en guerre, dans la crainte de quelque avanie de la part des indigènes.

Ces Messieurs m'accompagnèrent l'un et l'autre jusqu'au débarcadère, où je les embrassai avec d'autant plus d'effusion que je ne comptais pas revoir de longtemps des compatriotes. Aussi, ce ne fut pas sans un serrement de cœur que je perdis de vue le pavillon français qui flottait sur le fort. C'était pour la seconde fois que je disais adieu à la vie civilisée ; il me semblait que je ne devais plus revoir la France, et les dangers de la mission que j'avais à remplir m'apparaissaient plus formidables que jamais. Heureusement le mouvement de l'embarcation et les chants des laplots qui luttaient de vitesse avec la chaloupe, me rendirent à moi-même ; je retins les larmes prêtes à couler de mes yeux, et je tâchai d'oublier les soucis du présent pour ne plus songer qu'aux joies du retour. Bientôt il ne me resta plus que la crainte d'échouer cette fois encore, aussi malheureusement qu'au Grand-Bassam.

Nous partîmes à une heure du poste de Sedhiou. Quelques minutes après, nous laissions derrière nous le village de ce nom que l'on aperçoit du rivage, et qui, récemment brûlé à la suite d'une agression commise par ses habitants, venait d'être reconstruit ; puis Bakoum, autre village également incendié dans la même affaire, mais que les naturels avaient eu soin de rebâtir à une lieue dans les terres. Sur la rive gauche

du fleuve, nous aperçûmes Sandinhiéri, grand village situé à environ un mille de la plage; en face est l'île de Sedhiou, qui peut avoir un mille et demi de largeur, et que le gouvernement voulait autrefois acheter aux Mandingues pour y construire un fort. Nous doublâmes quelques autres localités, violemment poussés par une tornade qui finit par nous assaillir et par nous forcer de mouiller dans une anse de la rivière. Enveloppé dans mon burnous, je me jetai sur une natte étendue au fond de la pirogue. Le vent qui soufflait avec impétuosité finit par m'endormir, et bientôt tous les nègres qui montaient l'embarcation vinrent se grouper autour de moi. Cependant l'ouragan se calma, et à trois heures du matin nous reprîmes le large; à sept heures nous étions devant Diouboukounnda, petit village de la rive droite, situé à un mille et demi dans les terres. Le vent qui soufflait du Nord-Est nous obligea encore de nous y arrêter. Tandis que mes hommes descendaient dans une case habitée, sur le bord du fleuve, par un traitant Mandingue, je profitai de cette halte pour aller visiter les environs, où règne toujours la luxuriante végétation de Sedhiou. A un quart de lieue du village, je me trouvai au milieu d'un grand bois bien percé, et dont les arbres, presque tous bentaniers et gonatiers, forment des allées qu'on dirait tracées au cordeau, et aux débouchés desquelles j'apercevais des troupeaux de biches fuyant à notre approche. J'allais essayer d'abattre un de ces animaux, lorsque j'entendis la voix du patron de la pirogue, qui nous invitait à profiter d'une petite brise du Sud, laquelle nous poussa rapidement jusqu'à Diannah, où nous arrivâmes à 10 heures. Nous allions dépasser ce village, quand nous fûmes hélés par un cavalier, qui nous indiqua un endroit propre à débarquer. C'était le Griot<sup>1</sup> qui m'amenait un cheval que j'avais acheté deux jours avant mon départ, et que le

<sup>1</sup> Les Griots forment une caste à part chez les Noirs, ils ne s'unissent qu'entre eux. Ils sont à la fois musiciens et bouffons; ils chantent les louanges des chefs, et racontent les traditions; il y en a toujours quelques-uns auprès des princes, qui les choyent et les comblent de cadeaux, afin qu'ils publient leur générosité, et qu'ils vantent leur courage. On les regarde aussi comme des sorciers.

commandant de Sedhiou avait bien voulu faire conduire jusque-là. J'avais eu d'abord l'intention de voyager à pied et de ne monter à cheval que lorsque la fatigue m'y contraindrait; mais Jacques m'avait fait observer avec raison que, puisque je devais tôt ou tard me pourvoir d'une monture, il valait mieux que je l'achetasse à Sedhiou; d'abord parce que la fatigue très-pénible des premiers jours, jointe au changement de nourriture, m'occasionnerait très-probablement une indisposition; ensuite parce que les chevaux coûtant beaucoup plus cher dans le haut pays, les naturels en m'en voyant acheter un, supposeraient que j'étais surchargé de marchandises, ce qui m'exposerait à être, sinon pillé, du moins obsédé par les exigences des chefs.

Le griot me dit que, prévenu par lui de mon arrivée, l'almami de Diannah attendait ma visite. Désirant presser mon départ, je me mis immédiatement en route sous les rayons brûlants d'un soleil d'hivernage, accompagné de Jacques, d'Amadou et du patron de la pirogue. Diannah est situé à une demi-lieue du rivage, d'où on l'aperçoit à demi-caché par un bois qui s'étend à un quart de lieue dans les terres, et au débouché duquel nous rencontrâmes une vaste plaine. Ce terrain est partout cultivé avec infiniment plus de soin qu'au Sénégal. Au lieu de se contenter de faire des trous dans le sol lorsqu'il est mouillé et d'y jeter quelques grains de mil, les Mandingues le labourent profondément et y tracent des sillons d'une régularité qui me rappelait nos belles campagnes de France.

Diannah est un grand village dont la population peut être évaluée à 2,000 âmes. Quoique habité principalement par des Marabouts, il peut mettre près de 500 hommes sous les armes, grâce aux Peulhs et aux Sarracolets<sup>1</sup> qui viennent s'y établir pour piller les nations avec lesquelles ce village est fréquemment en guerre. Une double palissade et un large fossé, rempli d'eau pendant la saison des pluies, protègent Diannah contre un coup de main; ses cases sont de forme ronde et construites en terre; chacune d'elles est entourée

<sup>1</sup> Race de Noirs habitant le pays de Galam.

d'une galerie assez spacieuse et sous laquelle les habitants reçoivent et logent les étrangers; la toiture est en chaume; le sol des chambres, battu avec soin, est quelquefois peint en jaune ou en blanc; il s'élève à droite et à gauche de 33 centimètres de hauteur sur 1 mètre de longueur, de manière à former des lits de camp couverts de nattes ou de peaux. Les habitants riches placent aux quatre coins de ces lits de camp des bâtons plus ou moins ornés et qui soutiennent des moustiquaires en indienne ou en guinée. Chaque famille possède plusieurs cases entre lesquelles s'élèvent les magasins, espèces de granges en paille tressée, et exhaussées par de forts piquets à un demi-mètre au dessus du sol, afin de préserver de l'humidité et des insectes les provisions qu'elles renferment. Ces groupes de cases sont entourées de tapades <sup>1</sup> séparées par l'espace nécessaire au passage d'un homme à cheval. Du reste toutes ces constructions sont généralement sales et mal entretenues.

Je traversai une partie du village pour me rendre chez l'almami, que je trouvai sous sa galerie. Après m'avoir touché la main et fait asseoir à ses côtés, il fit appeler les anciens du village pour entendre avec lui la communication que j'avais à leur faire. Quelques minutes après, ils étaient tous réunis dans une case vide où travaillait un tisserand et qu'ils appelaient pompeusement la mosquée. On y apporta des nattes, et nous nous plaçâmes, l'almami et ses gens d'un côté, moi et les miens de l'autre. Au milieu de nous se tinrent les griots. Je pris la parole et exposai en peu de mots l'objet de ma visite. Mon griot répétait à haute voix mes paroles, car il est de bon ton de parler très bas, et un chef qui dans une assemblée se ferait entendre sans le secours d'un griot perdrait beaucoup de sa considération. Quand j'eus fini, chacun prit à son tour la parole, le griot de l'almami répétant leurs discours. Tous me félicitaient de la confiance que j'avais en eux, d'où j'aurais que ma demande ne souffrirait aucune difficulté, mais après deux heures de palabre, l'almami finit par me dire que la question était grave, qu'elle exigeait de mûres

<sup>1</sup> Espèce de clayonnages faits en roseaux attachés les uns aux autres.

réflexions et que j'en connaîtrais le résultat dans le courant de la soirée. Alors, pour m'assurer qu'il n'ajournerait pas sa réponse et que je le reverrais bientôt, je lui annonçai que je lui apportais un cadeau de Saint-Louis.

Ce palabre fini, je repris la route de la pirogue. A quatre heures l'almami arriva à cheval, suivi des mêmes personnages qui l'entouraient le matin. Avant toute conversation, je lui offris une pièce de guinée, vingt têtes de tabac et un sac de sel, qu'il accepta avec empressement; mais sa suite trouva le cadeau mésequin pour un si grand prince. Cependant le palabre recommença, et l'on me promit de me donner pour guide le fils même de l'almami; on devait aussi me prêter des porteurs qui se chargeraient de mon bagage. Mais lorsque je les priai de fixer le jour du départ, des difficultés s'élevèrent, on ne put s'entendre, et l'almami ne voulut me donner aucune assurance à cet égard. Alors son autorité me paraissant très précaire, vu que les cadeaux que je lui avais faits venaient d'être, malgré lui, partagés entre les gens de son entourage, je remis le palabre au lendemain, me réservant de m'aboucher dans l'intervalle avec un chef nommé Bakary-Koye, dont j'avais beaucoup entendu parler à Sedhiou.

Au moment même où je prenais cette résolution, je vis arriver deux cavaliers qui venaient me saluer de la part de Bakary et me faire ses offres de service. Il s'excusait sur des occupations urgentes de l'impossibilité où il se trouvait de venir lui-même. Cette démarche me décida, et je lui fis annoncer ma visite pour le lendemain. A cinq heures et demie, l'almami partit pour retourner à son village. Pendant ce palabre, le sergent qui commandait la chaloupe rapporta de la chasse un lièvre et des perdrix que Jacques fit cuire pour notre diner. Puis nous allâmes nous coucher à bord, après avoir pris toutefois la précaution de mouiller au large, autant pour ne pas être dévorés par les moustiques que pour nous mettre à l'abri d'une surprise de la part des indigènes.

Dès que le soleil fut levé, je partis pour Kolibentan, résidence du chef Bakary-Koye, accompagné de Jacques, d'Amadou et de Boubakar, ce même guide que j'avais pris à Sedhiou,

et qui depuis la veille me tourmentait pour me faire rester à Diannah. A un quart d'heure de Kolibentan, nous rencontrâmes trois hommes que Bakary envoyait au-devant de moi pour me conduire à sa demeure.

Kolibentan est situé à deux lieues de Diannah quand on s'y rend par eau, et à une lieue seulement lorsqu'on passe le gué devant ce village. Mais les eaux commençant à grossir et mes guides ne voulant pas se mouiller, nous remontâmes beaucoup plus haut pour trouver une pirogue. La plaine de Diannah, qui s'étend à perte de vue vers le sud et s'élargit beaucoup dans cette direction, est bornée au nord, à deux lieues environ du rivage, par une lisière de bois qui la sépare du fleuve au point où, faisant un coude, il revient sur lui-même. Après une heure de marche, nous vîmes quelques bouquets de bois après lesquels le terrain va s'inclinant jusqu'au bas du fleuve. Cette partie du rivage, qui doit être inondée dans les hautes eaux, est remplie de rizières. Dans les endroits les plus élevés, nous trouvâmes des blocs de basalte assez hauts et qui obstruent le passage. Quelques-uns de ces blocs, qui courent du Nord au Sud, ont 4 et 5 mètres de hauteur. Ces terrains peu boisés contiennent une énorme quantité de perdrix qui, à chaque instant, traversaient la route à nos pieds. Nous aperçûmes aussi de grandes bandes de singes assez gros, au dos noir, aux côtés et aux extrémités fauves, au ventre et au derrière blancs. Les naturels assurent qu'une fois pris, ces animaux refusent toute nourriture et se laissent mourir.

Arrivés sur les bords du fleuve, qui sur ce point n'a pas plus de 150 mètres de largeur, nous nous embarquâmes dans une pirogue. Mon cheval, qu'on avait dessellé pour qu'il passât à la nage, fit d'abord quelques difficultés à suivre la pirogue; mais il finit par se décider, et nous touchâmes terre sans accident. La rive gauche, étant plus basse que la droite, se trouvait déjà inondée en partie; mais le terrain s'élevant ensuite progressivement, nous sortîmes bientôt de ce mauvais pas, et, après avoir côtoyé le fleuve pendant environ trois quarts d'heure, nous découvrîmes enfin Kolibentan, joli petit village situé au seuil d'une plaine d'une demi-lieue d'étendue.



Il est entouré d'abattis, afin qu'on ne puisse pas l'approcher sans être aperçu à la distance d'une portée de fusil.

Les rues de ce village sont d'une propreté admirable; je sus plus tard à qui on en était redevable. Arrivés chez le chef, nous fûmes introduits dans une vaste galerie disposée de manière à ce que le soleil n'y pénétrât jamais. Là on m'apporta des nattes pour m'asseoir, du lait et de l'eau pour me rafraichir. Quelques instants après arriva Bakary-Koye, entouré des anciens du village. Il me fit appeler, et le palabre commença comme à Diannah, avec cette différence pourtant que personne n'osa parler sans la permission du chef. J'exposai encore une fois le but de mon voyage, qui, disais-je, n'avait d'autre objet que de parvenir jusqu'à l'almami du Fouta Dialon pour lui porter un cadeau de la part du gouverneur de Saint-Louis, dont il était l'ami. Après quelques explications, Bakary m'assura qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour faciliter mon voyage; que, Peulli lui-même, son devoir était de se mettre à la disposition des blancs qui allaient honorer son maître par leur présence, et que le soir même il s'entendrait pour cela avec l'almami de Diannah, car, ajouta-t-il, celui-ci pourrait se trouver blessé et nous susciter des embarras si, après lui avoir demandé son appui, nous le quittons sans le prévenir de notre départ. Pendant ce palabre, j'appris que le guide que nous avions pris à Sedhiou, Boubakar, était un des siens, qui, envoyé par lui à notre comptoir pour y vendre des arachydes, en avait mangé le prix et n'avait plus reparu. Ainsi s'expliquait l'empressement de cet homme à nous empêcher de venir à Kolibentan. Toutefois Bakary nous donna l'assurance qu'étant venu avec nous, il ne lui serait fait aucun mal.

Le soir même, nous eûmes une conférence avec les gens de Diannah; il fut convenu que Bakary Koye se chargerait de nous faire conduire dans le Fouta-Dialon, mais que l'almami de Diannah joindrait un de ses fils à l'escorte qui nous serait donnée. Cette affaire ainsi réglée, je me décidai à rester à Kolibentan, fis venir l'embarcation, pris mes nattes et couchai au village, dont le chef mit une belle case à ma disposition pour tout le temps que je passerais chez lui. Il eut aussi la galante-

me de m'envoyer un bœuf et un sac de riz, magnifique cadeau avec lequel les hommes des embarcations offrirent un festin à la plus grande partie des gens du village. Cette générosité m'inspira de la confiance, et, bercé par le doux espoir de mener à bien mon entreprise, je m'endormis heureux.

Le lendemain, après avoir fait débarquer le peu de bagages que nous avions, je renvoyai les embarcations. Ce ne fut pas, je l'avoue, sans un serrement de cœur que je les vis s'éloigner du rivage. Il me semblait que je me séparais à jamais du monde civilisé. En effet, à partir de ce jour, il fallait renoncer à la vie européenne et s'habituer de nouveau à l'existence et à la nourriture des nègres. Je m'établis donc de mon mieux dans la case qui m'était assignée. Mon noir couchait près de moi, et Amadou dans la galerie. La nourriture que l'on me fournit durant tout mon séjour à Kolibentan, quoique uniforme, était saine et abondante; trois fois par jour l'on m'apportait des Calebasses d'une minutieuse propreté, contenant du riz bouilli et du lait tantôt doux, tantôt aigre; quant à de la viande, nous n'en mangions que les jours de fête. Cependant, pour varier un peu ce régime monotone, et comme je pouvais encore facilement renouveler ma provision de poudre, j'allais à la chasse autour du village où les forêts sont si giboyeuses que j'en rapportais toujours quelque chose.

Les journées s'écoulaient lentement, mais les soirées passaient plus vite, parce que nous nous réunissions alors pour causer de différentes choses. Ce fut aussi dans ces veilles que je pus étudier les mœurs de ces peuples, et que j'entendis raconter la légende qui a donné son nom au village de Kolibentan et l'historique de sa création. Voici ce qui me fut dit :

Il y a huit ans environ, l'almami du Fouta-Dialon fit la guerre aux gens du Brassou. Aidé par les Mandingues musulmans, le prince s'était emparé d'une grande partie du pays, lorsque son armée, arrivée devant Diouboudou, village considérable qu'il venait d'investir, fut tout à coup saisie d'une terreur panique et mise en déroute. Après avoir péniblement rallié le reste de ses troupes, le roi du Fouta-Dialon traversa la rivière et se retira à Diannah, où il fit jurer aux Mandingues de ne plus faire, sans son consentement, la paix avec les Sonninquais (infi-

dèles<sup>1)</sup> du Brassou. Et pour mieux s'assurer que cette convention serait religieusement observée, il passa sur le territoire ennemi, y construisit et fortifia quelques cases, et les plaça sous le commandement de Bakary-Koye, un de ses plus braves guerriers, avec l'ordre de tenir toujours Diouboudou en échec et d'exercer continuellement des pillages sur le territoire du Brassou. Cela fait, l'almami rentra dans son pays où il ne tarda pas à mourir. Peu de temps après, une guerre civile ayant éclaté dans le Fouta-Dialon, ses fils furent détrônés et ne purent, en venant dans le Pakao, délier les Mandingues du serment qu'ils avaient prêté à leur père.

Deux mois plus tard, Bakary-Koye, secouru à temps par les Mandingues de Diannah, se défendit pendant plusieurs jours contre toute l'armée du Brassou qui vint l'attaquer dans son village. Cette résistance lui acquit dans tout le pays la renommée d'un héros. Voyant ensuite que l'almami ne revenait pas, il fit de son village le refuge des pillards étrangers, et les y fixa en leur donnant ses captives en mariage et une large part du butin qu'ils faisaient journellement; car, ses forces s'accroissant, il avait repris l'offensive contre les populations voisines. Habile politique, Bakary avait soin de ne porter aucun ombrage aux Mandingues ses alliés; il leur faisait toujours la part la plus considérable dans les prises, et étendait ainsi son influence, qui est aujourd'hui toute puissante dans les pays qui l'entourent.

Dévoré d'ambition et comprenant à merveille la situation de ces pays, Bakary aspire à la souveraineté du Pakao. C'était presque toujours le sujet de sa conversation avec moi lorsque personne n'était là pour nous entendre, et il cherchait alors à me sonder pour savoir de quel œil nous verrions cette usurpation; mais j'évitais toujours de m'expliquer sur une question aussi délicate. Et, en effet, si les guerres continuelles que se font les chefs du pays nuisent à notre commerce en empêchant les caravanes de gagner nos comptoirs, si les traités conclus avec nous ne sont pas toujours exécutés, cet état de

<sup>1</sup> Sonninquais veut dire buveur. Ce mot est employé pour désigner ceux qui ne suivent pas la religion musulmane.

choses nous offre du moins l'avantage de ne pas être obligés d'entretenir de grandes forces dans le pays, pour y faire respecter notre volonté. Si, au contraire, un homme tel que Bakary-Koye s'emparait du pouvoir, notre commerce y gagnerait certainement pendant quelques années; mais tôt ou tard le jour viendrait où les exigences d'un despotisme unique nous mettraient dans la nécessité d'entreprendre des expéditions coûteuses et presque toujours sans fruit.

Je parlais tout à l'heure de la légende de Kolibentan, la voici : ce mot signifie, en Mandingue, bentannier de Koli, nom donné à un arbre qui croît près de ce village. Au temps passé, disent à ce sujet les griots du pays, il y avait dans le Brassou un roi nommé Koli, excessivement puissant et barbare. Adonné à l'ivresse et ne mettant aucun frein à ses passions, il était devenu la terreur du voisinage et surtout des marabouts, qu'il martyrisait cruellement chaque fois qu'il pouvait les saisir. Or, dans une razzia qu'il fit dans le Pakao, il s'empara d'une famille de Musulmans, composée du père, de la mère et d'une fille citée dans tout le pays pour sa sagesse et sa beauté. Koli voulut aussitôt les forcer à abjurer le vrai Dieu et à boire de l'eau-de-vie; mais ni menaces, ni châtimens ne purent les y contraindre. Ce que voyant, Koli, furieux de trouver tant de résistance dans des êtres si faibles, fit enterrer jusqu'au cou le père et la mère qui expirèrent dans cette position. Quant à la jeune fille, elle se préparait à subir le même sort; déjà même elle avait recommandé son âme à Dieu, lorsque le roi, frappé de ses charmes, l'arracha des mains des esclaves et donna l'ordre de la conduire dans la case de ses femmes, voulant, dit-il, en faire plus tard son épouse. Quelques jours se passèrent en obsessions de la part de Koli auprès de cette enfant, qui repoussait avec horreur les caresses et les menaces du meurtrier de ses parents. Aussi s'attendait-elle à chaque instant à mourir, car elle savait Koli incapable de magnanimité; mais l'amour, ou plutôt Dieu qui peut tout, avait amolli le cœur de cet homme, qui ne s'était encore porté contre elle à aucun excès. Cependant, un soir qu'il s'était enivré, persuadé par ses courtisans que rien ne devait lui résister, Koli se dirigea vers la case de la jeune Musulmane, dont il voulut

vaincre les répugnances par la force. Effrayée, l'enfant s'échappe de ses mains et se sauve du côté d'un bentannier qui se trouve au milieu de la plaine. Là, ses pieds s'embarassent dans une des racines de l'arbre, elle tombe et va devenir la proie du tyran lorsque Dieu, qui vient toujours en aide aux vrais Musulmans, la rappelle à lui. Alors le Roi, ne trouvant plus qu'un cadavre, monte dans ce bentannier et s'y pend à l'aide de sa pagne. Depuis lors, cet arbre a pris le nom du Roi pendu et s'appelle Bentannier de Koli (Kolibentan). Depuis lors aussi, ajoutent les habitants du pays, si, à certaines époques de l'année, vous vous approchez la nuit de cet arbre, vous entendez des pleurs et ensuite comme le bruit d'un cadavre qui, balancé par le vent, se heurte aux branches.

Le 19 juin, nous eûmes encore un grand palabre, dans lequel il fut définitivement convenu que nous partirions dans deux jours. Le fils de l'almami de Diannah nous dit qu'il allait faire ses provisions, et Bakary-Koye désigna les hommes qui devaient nous accompagner.

J'étais plein d'allégresse; mon voyage s'annonçait sous les auspices les plus favorables; fatigues, dangers, j'étais préparé à tout braver, et l'espérance de gagner Tombouctou me fortifiait contre toutes les éventualités. Un moment suffit pour tout remettre en question. Le 20, arriva un homme du Fouta-Dialon qui nous annonça que la guerre était allumée dans le Cabou que nous devions traverser, et où il venait lui-même d'être arrêté et pillé par des bandes de malfaiteurs. Alors les craintes de Bakary-Koye se réveillèrent; il me déclara que son devoir était de m'empêcher de partir, afin de ne pas m'exposer à être assassiné; que, dans l'état actuel des choses, je ne pourrais pénétrer dans le Fouta qu'avec une nombreuse escorte qu'il était dans l'impossibilité de me fournir; mais qu'en prévenant l'almami de mon arrivée, un mois suffirait pour me procurer cette escorte; d'ailleurs il ne voyait que ce moyen de mettre sa responsabilité à couvert et ma vie en sûreté.

Fatigué de tous ces délais et craignant de me voir encore une fois arrêté au début de mon expédition, je suppliai Bakary de me donner un seul guide, décidé que j'étais à braver

des dangers auxquels je n'ajoutais pas une grande foi; mais il résista obstinément, et je fus forcé d'expédier moi-même un envoyé à Timbo, résidence de l'almami du Fouta-Dialon.

Le 22 juin, à cinq heures du matin, Amadou se mit en route, porteur d'une lettre de Bakary-Koye pour ce prince et d'une paire de magnifiques pistolets que je lui offrais, en le priant de hâter le retour de mon envoyé et de l'escorte que je lui demandais. Après le départ de cet homme, je restai seul avec Jacques et Boubakar, et bientôt même celui-ci fut obligé de me quitter. Craignant, malgré la promesse qu'on m'avait faite, d'être maltraité un jour ou l'autre par Bakary-Koye, il avait, dans l'espoir de nous faire retourner à Sedhiou, averti Amadou qu'il était imprudent de nous laisser à Kolibentan pendant son absence, parce qu'il avait entendu dire qu'après son départ nous serions pillés. Amadou, sans m'en prévenir, était allé trouver Bakary-Koye, à qui il avait sévèrement reproché son manque de foi. Ce chef, qui n'avait jamais eu pareille intention, s'indigna des soupçons dont il était l'objet; lorsqu'il sut que c'était à Boubakar qu'il les devait, il le fit venir, et, après avoir juré sur le Koran que c'était un mensonge, il lui fit administrer cinquante coups de cordes et le chassa du village. Tout cela s'était passé pendant mon absence et celle de Jacques : nous ne trouvâmes plus Boubakar au retour.

Le même jour, Bakary-Koye, nous ayant fait appeler Jacques et moi, nous annonça que les gens du Brassou préparaient une expédition pour surprendre son village; qu'il était décidé à les prévenir, que ses guerriers allaient partir, et qu'en leur absence, il comptait sur nous pour défendre sa capitale. Ne pouvant point refuser, je promis de défendre un village qui me donnait l'hospitalité. Pendant que je causais avec Bakary, son armée se rassemblait sous le bentannier; il s'y rendit et fit apporter trois barils de poudre, qui furent ouverts et distribués aux soldats dans la proportion de trois poignées pour chacun. Il leur remit aussi des pierres à feu et quelques balles en fer. Cette opération terminée, un marabout apporta devant lui unealebasse pleine d'eau, dans laquelle il jeta du sel, du mil et un morceau de peau. Puis, s'é-

tant levé, il prononça à haute voix une prière pour la réussite de l'entreprise, prière à laquelle tous les assistants répondirent. Ensuite il bénit l'eau, et tous ceux qui devaient prendre part à l'expédition s'étant approchés, chacun à son tour en prit dans les mains et s'en frotta le visage et les bras en marmotant une prière. Ces hommes sont fermement persuadés que cette eau préserve les vrais croyants de tous dangers, et que ceux qui sont tués, après y avoir touché, vont tout droit dans le paradis, surtout lorsqu'ils succombent en combattant les infidèles. Cette cérémonie, qui me rappelait l'eau lustrale des anciens et l'eau bénite des chrétiens, me fit envier la foi fervente de ces barbares, car celui qui croit fermement aux récompenses de l'autre vie est toujours capable de grandes choses.

Cela fait, Bakary-Koye prit à l'écart les deux chefs de l'expédition, leur donna ses instructions, et tout le monde partit. Aussitôt les portes furent fermées; le peu d'hommes qui restaient au village furent placés sur les points d'où la vue peut s'étendre le plus loin, et nous nous partageâmes la surveillance, Jacques, Bakary-Koye et moi. Ceci se passait à la tombée du jour. Le lendemain, au lever du soleil, nous entendîmes de nombreux coups de feu. L'armée de Bakary était-elle poursuivie? Était-ce au contraire un signe de victoire? Ne pouvant résister à son impatience, Bakary-Koye fit seller son cheval et partit au galop dans la direction du feu, qui semblait à chaque instant mieux nourri et plus voisin de nous. Les coups se succédaient et se multipliaient; mais une demi-heure plus tard nous étions libres de toute inquiétude; les hommes du village revenaient avec une trentaine de prisonniers, femmes et enfants, et les détonations que nous avons entendues n'avaient d'autre but que de rallier ceux de Kolibentan qui s'étaient égarés à la poursuite de l'ennemi. Une heure après, tout le monde était rentré.

Voici comment les deux chefs rendirent compte de leur expédition. Arrivés en vue du village ennemi, l'armée de Bakary s'était cachée dans les bois voisins. Le bruit des chants et du tamtam troublait seul le silence de la nuit. Les habitants du village célébraient le mariage d'un de leurs chefs,

ignorant le danger qui les menaçait, et ne se doutant guère qu'à leurs danses et aux joies de l'hymen allaient succéder la mort pour les hommes, la captivité pour les femmes et les enfants. Vers minuit tout se tut, à une heure tout le monde dormait. Alors les Peulhs de Bakary se glissèrent en rampant jusqu'aux palissades qu'ils escaladèrent, tandis que d'autres pénétraient par la seule porte qu'il y eût. Arrivés au milieu du village, ils furent aperçus par un homme qui veillait encore; mais ils l'éborgèrent avant qu'il eût pu donner l'alarme à ses compatriotes. Alors ce fut une scène horrible de carnage; tous les hommes furent tués, les femmes et les enfants enlevés, et l'on massacra impitoyablement ceux qui ne purent ou ne voulurent pas suivre. Puis, sans se donner le temps de piller les cases, les vainqueurs se hâtèrent de se retirer, afin de ne point laisser aux villages voisins le temps de les atteindre dans leur retraite. Dans cette expédition, un seul des assaillants avait été blessé d'un coup de feu, un autre avait été frappé d'un coup de poignard; enfin un troisième avait eu le nez brisé par les éclats de son propre fusil, accident fréquent chez les noirs, qui ont la mauvaise habitude de charger leurs armes de cinq ou six doigts de poudre et de quatre ou cinq balles ou lingots de fer.

Lorsque tout le monde fut rassemblé, on fit sortir et battre pendant une heure les tabalas (tambours de guerre qui servent à donner l'alarme), pour ôter aux ennemis l'idée de s'avancer jusqu'au village, en leur montrant qu'on était sur ses gardes. Dans la matinée, les blessés vinrent me trouver, et je fis sur eux mon apprentissage de chirurgien, qui fut suivi d'un succès complet.

Cependant, n'ayant rien à faire à Kolibentan, je me déterminai à revenir à Sedhiou et à explorer le fleuve, en attendant le retour de mon envoyé. Je me mis donc en route à cinq heures du matin en suivant la rive gauche du fleuve; je traversai d'immenses forêts dont le caractère de grandeur et de solennité impressionne vivement l'Européen qui, comme moi, erre seul avec ses pensées dans ces vastes solitudes dont le silence n'est interrompu que par les chants des oiseaux. On se sent alors pénétré d'un respect profond, d'une crainte involon-



taire, et plus on s'engage dans ces massifs sombres et mystérieux, plus on s'abîme dans le sentiment de la grandeur de Dieu et de la petitesse de l'homme.

Notre marche ne fut interrompue qu'aux environs des villages, par des hommes et des femmes qui allaient travailler aux champs et qui nous saluaient en passant. A une heure, nous arrivâmes à Karentaba, où nous nous arrêtâmes un instant et dont le chef me donna un peu de lait. A quatre heures, nous aperçûmes Sandhinieri, où nous prîmes une pirogue qui nous conduisit à Sedhiou, où l'en était loin de m'attendre, car on y avait ouï dire que j'étais parti depuis le 20 pour l'intérieur.

Pendant mon séjour au poste, qui se prolongea jusqu'au 25 juillet, j'employai mon temps à visiter le fleuve et une partie de la rivière Saint-Grégoire; mais, apprenant qu'Amadou était en route pour revenir, je fis mes préparatifs pour rentrer à Kolibentan le soir du 25. Ce jour-là, à cinq heures du matin, nous montâmes à cheval afin de voyager cette fois par la rive droite. Nous étions en plein hivernage, et les eaux ayant grossi, il nous fallut faire de longs détours pour éviter les marigots et traverser des rivières gonflées, dans lesquelles les chevaux étaient quelquefois obligés de nager. Enfin, après une route fatigante et sous une pluie battante, nous arrivâmes à Souboundou, à une heure après midi. M. Jules Rapet, qui avait bien voulu m'accompagner jusque là, possédait un comptoir près de ce village sur le bord de la mer; nous nous rendîmes chez son traitant, où, après avoir fait sécher mes habits et pris un repas dont j'avais grand besoin, je m'embarquai dans une pirogue pour gagner Kolibentan. Au moment où j'y arrivai, il faisait nuit et le ciel était couvert, ce qui m'inspira l'heureuse idée de coucher à bord de la pirogue, et m'épargna une désagréable captivité, car, dans la nuit même, des hommes du Brassou investirent le village qu'ils voulaient surprendre, et si j'avais eu le malheur de débarquer, ils m'auraient infailliblement saisi au passage. Le lendemain, quand je mis pied à terre, ils s'étaient retirés après avoir ravagé une partie des champs de mil de Kolibentan. Toutefois, redoutant pour moi les maraudeurs qui pouvaient roder dans les environs, Bakary-

Koye m'engagea à ne pas m'éloigner et, surtout, à ne jamais sortir de l'enceinte du village sans être armé.

Cette précaution n'était pas inutile. Le 6 août, un parti du Brassou fit tout à coup irruption dans un lougan <sup>1</sup> dépendant de Kolibentan, et y enleva un pauvre vieillard. Deux enfants qui avaient réussi à se soustraire aux recherches de l'ennemi, coururent apporter cette nouvelle qui produisit une grande émotion. Le son du tabala retentit partout, cavaliers et fantasins se mirent aussitôt à la poursuite de l'ennemi, et, à quatre heures du soir, on les vit revenir après un léger engagement dans lequel ils avaient eu un homme blessé. Ils ramenaient deux prisonniers et le cadavre du malheureux vieillard, que ses ravisseurs avaient tué parce que son âge ne lui permettait pas de les suivre dans leur retraite. Le soir même on procéda à ses funérailles ; elles furent suivies d'une espèce de fête pendant laquelle j'assistai à un spectacle horrible. Les gens de Kolibentan voulurent venger sur leurs deux prisonniers la mort de ce malheureux. Prières, supplications, offre de les racheter, tout fut inutile ; je fus obligé d'assister, impuissant à l'empêcher, à la mutilation de ces deux hommes. Après leur avoir coupé les oreilles et les poignets, et attaché ces tronçons sanglants à leur cou, Bakary-Koye leur adressa ces paroles : « Allez dire à votre maître que c'est ainsi que je traite mes ennemis, et que bientôt je lui infligerai le même châtement. » Puis on chassa du village ces deux infortunés, dont l'un expira à quelques pas de la porte de Kolibentan.

Cependant Amadou ne revenait pas, et, fatigué de la diète que m'imposait le Rhamadan commencé depuis quinze jours, je pris le parti de redescendre à Sedhiou pour aviser au moyen de me mettre en route d'une manière ou de l'autre. Le 12 août, je m'embarquai sur la chaloupe que m'avait envoyée le commandant du poste. Le 13, à neuf heures du matin, nous fûmes assaillis par une violente tornade qui fit chavirer l'embarcation, fort mal manœuvrée par les soldats qui la montaient. Le vent soufflait avec tant de furie que, ne pouvant gagner la

<sup>1</sup> On appelle Lougan un champ destiné à recevoir du mil ou des pistaches.

terre à la nage, nous dûmes attendre, à cheval sur la quille, que la tempête fût un peu apaisée. La crainte des caïmans qui infectent la Cazamance me faisait d'ailleurs hésiter à m'y jeter. Cependant je m'y hasardai, et, après une heure d'une lutte pleine de périls, j'eus le bonheur de toucher la rive. Pendant ce trajet, et au milieu des efforts désespérés que je faisais pour sauver ma vie, une lame avait enlevé mon pantalon attaché sur ma tête ; je me trouvai donc sur la grève, en chemise par une pluie battante, et séparé, par trois lieues, de toute habitation. Alors, je l'avoue, un certain désespoir s'empara de moi, et ce ne fut que par un grand effort de volonté que je retrouvai assez de courage pour me trainer jusqu'à Mankonno, à travers d'immenses rizières dans lesquelles mes jambes étaient déchirées et mes pieds meurtris ; j'y trouvai un chaland au moyen duquel nous parvinmes à relever la chaloupe ; mais ce naufrage me coûtait des pertes irréparables. Une montre à secondes que m'avait confiée M. le commandant Bouët-Willaumez était remplie d'eau, et un de mes thermomètres s'était brisé. Le lendemain j'arrivai à Sedhiou, en proie à une forte fièvre dont les accès me fatiguèrent beaucoup pendant plusieurs jours. Lorsque ma santé fut un peu rétablie, je réfléchis que la guerre entre le Cabou et le Brassou me fermerait encore longtemps la route que j'avais primitivement choisie. D'un autre côté, Amadou ne revenait pas, et je n'en recevais aucune nouvelle. Dans cet état de choses, je résolus de me tracer un nouvel itinéraire. Deux routes s'offraient à moi : en traversant la Sénégambie portugaise, je pouvais aller rejoindre à Kadé la route qu'avait suivie Mollien ; en gagnant Fattenda, comptoir anglais sur la Gambie, je devais rencontrer les caravanes qui opèrent leur retour dans le Fouta-Dialon. La première de ces voies était la plus courte ; mais je ne pouvais m'y engager que dans un mois, les chemins étant encore couverts d'eau ; tandis qu'en prenant la seconde, je tournais le Brassou et le Cabou inférieur, et visitais le haut Cabou, pays jusqu'alors inconnu aux Européens. Je me déterminai à suivre cette direction.

Comme je l'ai dit dans mon rapport du 24 août 1850, au gouverneur du Sénégal, la Cazamance est un vaste cours d'eau, qui a, dans certains endroits, quatre et cinq milles de largenr.

Cette grande surface fait que la rivière n'est pas profonde, qu'il s'y trouve de nombreux bancs, et qu'il n'y a qu'une passe étroite et variable qui ne permet qu'aux navires d'un petit tonnage de la remonter jusqu'à Sedhiou. Au-dessus de ce point, la navigation se fait au moyen de chalands et de grandes pirogues, dont quelques-unes portent jusqu'à trente tonneaux. A Mankonno, le fleuve commence à se rétrécir; des bancs qui s'étendent jusqu'à Oundoukar, ne laissent qu'un étroit passage, dans lequel on trouve à peine deux pieds et demi d'eau. A Marandan, la passe s'élargit et le fond se creuse jusqu'au-dessus de Kolibentan, où se trouve un banc sur lequel il n'y a ordinairement qu'un pied et demi d'eau, et trois à quatre dans la saison des pluies. Cet obstacle franchi, le fond varie entre trois et cinq pieds jusqu'à Mamacunda.

La marée se fait sentir jusqu'à Sedhiou, l'eau est salée jusque chez les Balantes, plus haut même dans les grandes marées. Le terrain étant presque horizontal, la rivière a peu de courant; cependant il devient sensible dans les endroits où elle se rétrécit, et les Portugais qui font le voyage du haut fleuve, prétendent qu'au-dessus de Kolibentan, dans les mois de septembre et octobre, le courant est assez violent pour les obliger à se touer.

D'après eux, la Cazamance prendrait sa source dans un vaste marécage, presque à sec pendant une partie de l'année, mais qu'on ne peut traverser qu'en pirogue à la saison des pluies; marais situé, disent-ils, au-dessus de Mamacunda, à cinq journées de pirogue (25 lieues) de Kolibentan.

Sur la rive gauche de la Cazamance, se trouvent deux marigots qui communiquent avec la rivière de Cachéo. Le premier, placé entre Cagnout et Karabane, est peu fréquenté, parce que du côté de Cachéo il se trouve une barre, que les brisants rendent d'autant plus difficile, qu'il faut, aussitôt après les avoir franchis, éviter des rochers à fleur d'eau. Les petites embarcations de Gorée et de Gambie vont dans ce marigot acheter du riz chez les Floups.

Le second, dans lequel nos traitants font un assez grand commerce de peaux et de riz, est situé entre Cagnout et Samatit. Il est large et profond pendant une quinzaine de

milles, c'est-à-dire jusqu'à Anampor, village près duquel vient se jeter le petit marigot qui court entre Samis et Bati-gnièri. A partir de ce point, il n'est plus navigable que pour de petites pirogues, et tellement étroit et couvert de mangliers, qu'on est obligé de se coucher pour ne pas être atteint par les branches qui obstruent le passage. Il se perd dans un marigot, que les Portugais appellent *marigot de Caton*, qui va se jeter à Bolol dans la rivière de Cachéo. Cependant, et malgré les exigences des riverains qui perçoivent de fortes coutumes, ce canal est le seul fréquenté, circonstance qui porterait à croire que les communications entre ces deux rivières, qui sont marquées sur les anciennes cartes à l'est de Zégui-chor, n'ont jamais existé.

Quoiqu'on ait long-temps prétendu que la Cazamance était un affluent de la Gambie, il est aujourd'hui démontré qu'il n'en est rien. C'est à tort aussi que les anciennes cartes réunissent sous le nom de rivière de Jéréja ou *Dos-héréjes* le marigot de Bintam et la rivière de Sonkodou (rivière Saint-Grégoire). Ce cours d'eau est beaucoup plus étendu qu'on ne le pensait. Lorsque je le traversai pour me rendre de Sedhiou en Gambie, je le suivis jusqu'à Taba, village du Féridou. Les habitants que je questionnai m'assurèrent qu'il prenait sa source dans un grand marais situé à quelques lieues de là. L'inondation qui couvrait alors le pays m'empêcha d'aller visiter sa direction, qui, à l'embouchure est Nord-Nord-Est, change brusquement à Bonaguer et devient Est. Or, pour se joindre au marigot de Bintam, il faudrait qu'elle fût Nord-Nord-Ouest. D'un autre côté, mes guides m'ont montré, près de l'emplacement de Cabada, village de Peulhs, détruit aujourd'hui, l'endroit où vient se perdre le marigot de Bintam. Il est donc certain que ces deux cours d'eau coulent parallèlement, et si, comme le rapporte le père Labat, M. Brue s'est rendu par eau de la Gambie à la Cazamance, il fallait qu'il existât alors un marigot joignant entre eux le Sonkodou et le marigot de Bintam, marigot qui n'existe plus aujourd'hui ou du moins qui n'est pas connu des indigènes.

Les marigots de la rive droite, tels que ceux de Counaïan. Baouand, etc., etc., sont à leur embouchure navigables pour

de petites pirogues et vont se perdre à une lieue ou deux dans les terres. Je pus me convaincre de ce fait lorsque je me rendis par terre à Diannah. Alors les eaux étant hautes, mon guide me les fit tourner, et je ne trouvai plus à leur extrémité que de vastes flaques peu profondes que les habitants avaient converties en rizières.

Les rives de la Cazamance sont généralement basses ; depuis Carabane jusqu'au-dessus de Diagnou, elles sont bordées de palétuviers. Le sol présente partout un mélange d'argile et de sable ; jusqu'à Bérim le sable domine. Au-dessus de Diagnou, on commence à apercevoir une magnifique végétation, qui devient de plus en plus vigoureuse. Parmi ces arbres, presque tous verts et touffus, on remarque des bentanniers et des caïlcédrats, qui atteignent des dimensions prodigieuses et servent à construire des pirogues dont quelques-unes ont jusqu'à 15 mètres de long sur 1 mètre et demi de large, — le gonatier, le wegne et le cèdre, qu'on emploie à faire des planches, — le *taba* (*sterculia cordifolia*), aux larges feuilles d'un vert sombre, à la fleur d'un rouge ardent, dont le fruit agréable au goût est renfermé dans une gousse rose, — le solum, qui produit un fruit rond, noirâtre à l'extérieur, rempli d'une pulpe farineuse, humide et légèrement acidulée, dont les naturels font une espèce de limonade qu'ils boivent dans les fièvres, — puis, dans le haut du fleuve, le gigantesque baobab.

Autour de la plupart des villages de la Cazamance croissent des orangers et des citronniers ; les premiers sont plus nombreux dans la partie qui environne Zéguichor. Ces arbres ont dû être apportés là par les Portugais, car on ne les trouve pas dans le haut pays.

Les immenses forêts de la Cazamance sont excessivement giboyeuses ; les perdrix, les pintades, les lièvres, les biches de tout espèce y abondent. Les animaux féroces y sont rares ; on n'y rencontre que le léopard, un chat-tigre assez fort, des loups qui n'attaquent jamais l'homme et des éléphants. Parmi les oiseaux aux riches plumages qui ornent et animent ces solitudes, on remarque le foliotocole, la veuve, le violet, le colibri, les cardinaux, etc., etc. Quoique les serpents y soient

en grand nombre, il n'y en a que trois espèces dont la morsure soit dangereuse, ce sont le trigonocéphale, serpent gris qui, se tenant toujours dans les herbes où vont paître les bestiaux, en détruit un grand nombre, mais ne mord que rarement les hommes; les nègres ne le craignent pas et prétendent que s'il mord les bestiaux, c'est parce que ceux-ci, marchant la tête baissée, peuvent les éviter, tandis qu'il n'en est pas ainsi des hommes; — vient ensuite un serpent aux couleurs brillantes qui se réfugie souvent dans les cases et y occasionne de nombreux accidents, surtout dans le bas du fleuve, où la croyance des habitants, que les âmes de leurs parents morts prennent cette forme pour les visiter, empêche de les détruire.

Dans certains endroits, des roches basaltiques, tout à fait semblables à celles de Gorée, sortent du sol. J'en ai vu entre Souboundon et Mankonno qui formaient une espèce de chaînon courant du Nord au Sud sur un espace de deux lieues environ, allaient se perdre sous une couche d'argile et reparaissaient ensuite sur la rive droite et dans la même direction, entre Diannah et Kolibentan. Dans cette dernière partie, quelques-unes de ces roches ont 40 et 45 pieds de hauteur.

A l'entrée et sur la rive droite de la Cazamance, nous possédons l'île de Diogué, qui nous a été cédée par les traités des 31 mars 1828 et 17 décembre 1839. Cette île, où nous avons autrefois quelques traitants, est maintenant abandonnée.

Sur la rive gauche, l'île de Dhiembérin, que nous avons acquise le 1<sup>er</sup> avril 1837, est habitée par des Floups. Les traitants de Carabane y ont quelques rizières.

Dans l'île de Carabane, qui est à nous depuis le 22 janvier 1837, nous possédons un village composé d'une cinquantaine de cases, dont cinq ou six, plus vastes et mieux construites que les autres, sont habitées par des traitants de Gorée.

Cette île est coupée par deux marigots qui permettent d'y cultiver du riz en assez grande quantité. La population se compose presque entièrement de Floups, qui s'y sont établis sous notre protection, conservant toutefois leurs habitudes et leurs croyances. Je fus témoin d'une de leurs cérémonies. Depuis quelque temps le pluie avait cessé, les rizières étaient

mes se rassemblèrent, prirent des branches d'arbres dans leurs mains ; puis, séparées en deux bandes qui se croisaient en dansant, elles parcoururent l'île, chantant et priant leur bon génie de leur envoyer de la pluie. Ces chants continuèrent deux jours entiers ; mais le temps ne changea pas. De la prière elles passèrent alors aux menaces ; les fétiches furent renversés et trainés dans les champs au milieu de cris et d'injures qui ne cessèrent qu'avec la pluie. Alors seulement les malheureux dieux retrouvèrent leur considération accoutumée.

Le commerce de Carabane consiste dans la traite du riz, très abondant dans le bas du fleuve. Les traitants se transportent dans les villages des Floups et des Bagnouns, où ils restent jusqu'à ce qu'ils aient échangé leurs marchandises. On y traite aussi un peu de cire et de peaux de bœufs. Quelques habitants du Sénégal y fabriquent de la chaux au moyen de coquilles qui s'y trouvent en grande quantité ; ils la vendent ensuite soit à Gorée, soit en Gambie.

Les indigènes se nourrissent de riz et de poisson, qu'ils prennent au moyen de pêcheries construites sur les bords des marigots, avec des claies en roseaux qui forment une espèce de labyrinthe d'où le poisson ne peut s'échapper lorsqu'il y est entré.

Par un traité du 20 mars 1838, nous avons acquis à Bérin, sur la rive gauche, des terrains pour y fonder un comptoir, mais jamais personne ne s'y est établi.

En remontant le fleuve sur la même rive, on trouve Zéguichor, établissement portugais formé en 1645. Considérable autrefois, son commerce s'étendait dans toute la Cazamance ; aujourd'hui, ce comptoir est d'une importance très-secondaire. C'est un village composé d'une centaine de cases carrées, situé sur le bord du fleuve qui l'inonde souvent dans la saison des pluies. Ces cases ont une toiture mobile, en paille, et qu'on enlève pendant la sécheresse, dans la crainte d'incendie et pour avoir plus de fraîcheur. Le gouverneur don Francisco est un commerçant mulâtre ; au moyen d'une somme très-minime qui lui est payée par la métropole, il entretient quelques sol-



coup de celui des autres habitants, cependant il paraît plus spacieux et plus propre. Il y avait jadis à Zéguichor une chapelle desservie par deux prêtres ; mais il n'en reste plus de traces, les ornements ont été conservés et placés dans une case.

Tous les habitants se disent chrétiens, quoiqu'ils ne remplissent aucun devoir de religion ; ils appellent *gentils* les peuples voisins. Ils ont une grande vénération pour les images, les médailles et les Christs, auxquels ils attachent le pouvoir de les préserver de tous les accidents. Cette croyance s'étant répandue chez les Floups et les Bagnonuno, les traitants portugais avaient fait des images, des médailles et des crucifix, un objet de commerce, et les troquaient contre des esclaves, qu'ils gardaient ou échangeaient ensuite contre des bestiaux. Il y a peu de temps que ce genre de trafic a cessé, non parce qu'il était immoral, mais parce que ces produits ne sont plus recherchés par les indigènes, depuis qu'un Floup, qui avait acheté fort cher un Christ en cuivre, qu'il portait au milieu de ses grisgris, avait néanmoins été tué d'un coup de fusil.

Le territoire qui environne Zéguichor est la propriété des Portugais qui l'habitent et qui peuvent à leur gré le vendre et le transmettre à leurs héritiers. Avec le produit de leurs récoltes, les Portugais achètent des marchandises et les échangent à Diagoubel contre du sel, qu'ils vendent ensuite aux traitants français ou qu'ils transportent dans le haut pays pour le troquer contre de la cire et des pistaches.

Les Portugais possèdent aussi à Sindon et Adéane quelques habitations où ils cultivent du riz et du mil. Lorsque leurs relations étaient plus suivies avec Cachéo, ils entretenaient quelques postes sur la rive gauche pour protéger leurs caravanes qui faisaient le trajet par terre ; mais ces postes n'existent plus aujourd'hui, et le peu de commerce qu'ils continuent avec la rivière de Cachéo se fait par eau, ainsi que je l'ai déjà dit.

Enfin, le dernier établissement de la Cazamance est notre comptoir de Sedhiou, dont le terrain nous fut concédé par les traités des 24 mars 1837 et 3 août 1838. Depuis (4 février 1850) les habitants du Boudié, sur le territoire desquels est

situé notre comptoir, ont reconnu notre souveraineté et se sont placés sous notre protection.

Le poste de Sedhiou est situé dans un bas fond, tout à fait sur le bord du fleuve, dont l'eau viendrait frapper ses murailles, si l'on n'avait pas eu le soin de soutenir les terres avec des piquets de ronier. Il y règne dans tous les temps une humidité telle qu'on n'y peut rien conserver, et qu'on considère comme la principale cause des fièvres qui y sont assez fréquentes. Derrière ce poste s'élève une éminence que les bois, dont l'emplacement du fort était alors entouré, ne permirent pas de reconnaître, et sur laquelle il eut été d'autant mieux assis qu'il aurait dominé toute la plaine, reçu un air plus vif et plus salubre, et offert un écoulement facile pour les eaux, dans un pays où il pleut à torrent pendant une partie de l'année.

La garnison composée de 33 hommes est commandée par un capitaine.

Attenant au poste, est un village habité par les Yolofs mariés à des femmes Balantes ; quelques traitants y sont établis ainsi qu'une maison de commerce, succursale de la maison Griffon, de Gorée.

Une partie du commerce se fait à Sedhiou même, où les indigènes viennent apporter leurs produits ; l'autre partie, et surtout la traite des arachydes, est faite au moyen de traitants qui vont s'établir dans les villages riverains, où des embarcations viennent leur apporter des marchandises et enlever les produits indigènes. Là, comme dans la Gambie, les marchandises le plus en faveur, sont : les armes, fusils et lames de sabre, la guinée, les tissus de coton blanc et de couleur, les liménéas, les mouchoirs natte et façon madras ; les pagnes blanches, à carreaux et à grandes raies ; le tabac, la poudre et le fer de quatre-vingt barres au tonneau ; l'ambre et quelques verroteries ; lapis, razade, faux corail et cristal bleu.

Les produits qu'on y reçoit en échange sont des arachydes en grande quantité, du riz, des peaux, de la cire, et un peu d'ivoire. La cire, qui est généralement apportée brute, y est clarifiée et mise en pains avant d'être envoyée à Gorée.

Si le commerce de Sedhiou est moins considérable qu'autre-

fois, on doit l'attribuer principalement au manque de concurrence. La maison Griffou, la seule qui fasse sérieusement des affaires, tient ses prix si élevés que les colporteurs de l'intérieur, pour qui le temps n'est rien, préfèrent aller porter les produits d'un transport facile, soit en Gambie, soit aux autres établissements de la côte, où ils s'en défont plus avantageusement. La même cause fait aussi que les cultivateurs indigènes gardent leurs arachydes jusqu'au dernier moment et souvent jusqu'à l'année suivante, dans l'espérance, presque toujours déçue, qu'il viendra quelques traitants plus raisonnables. Il est à craindre pour nous, qu'ils ne s'habituent à prendre le chemin des comptoirs situés sur la Gambie. Il faut ajouter à cette cause la baisse des produits en France, de la cire surtout, que les Portugais achètent à des prix bien supérieurs aux nôtres, et qui prend, dès-lors, le chemin de leurs comptoirs. Enfin, le peu de tranquillité du haut pays, le peu de sûreté que trouvent les caravanes en traversant le Cabou et le Brassou, les ont éloignées de la Cazamance, où elles venaient apporter autrefois de l'or, de la cire et de l'ivoire. Notre établissement est cependant placé au milieu d'un riche et beau pays, où nos marchandises sont préférées aux marchandises anglaises. Il faut donc espérer qu'un jour viendra où notre commerce prendra dans la Cazamance une grande extension; là, plus que partout ailleurs, les négociants laissent perdre une quantité de produits précieux, tels que les ricins, qui y viennent sans culture et en abondance; la sesame, appelée benè dans le pays, le caoutchouc, que personne n'utilise; enfin, les bois de construction et d'ébénisterie, si beaux, si abondants, et qui, placés au bord d'une rivière navigable, pourraient occuper une scierie qui les mettrait en planches, pour être ensuite transportées à la mer et chargées sur nos navires.

A l'entrée de la Cazamance sont les Floups ou Yolas, même nation sous des noms différents dont le premier lui fut donné par les Portugais et le second par les Laptots Yoloffs. Elle est aussi appelée Aïamat dans la langue du pays. Les Floups habitent, sur la rive droite, Hou et Thiou; sur la gauche, Dhiembérin et Cagnont.

Ces peuples sont fétichistes; leur forme de gouvernement est oligarchique; leurs chefs respectifs ont très-peu d'influence et ne peuvent prendre aucune délibération importante, sans assembler les anciens du village. Ils ont cependant l'administration de la justice, et ils imposent des amendes qui profitent plus aux membres de l'assemblée qu'à eux-mêmes. Pour certains délits, tels que l'adultère et le vol, si le coupable est insolvable et que ses parents refusent de payer pour lui, un des anciens acquitte l'amende, qui doit lui être remboursée double l'année suivante. Si, à cette époque, le chef n'a pas été satisfait, il peut vendre son débiteur ou en faire son esclave. Les questions de crimes ou de délits privés se vident par l'épreuve du poison, que l'accusé va boire chez les Banjars. S'il survit à cette épreuve, ce qui arrive quand il est assez riche pour payer celui qui l'administre, il est considéré comme innocent et a droit à une réparation qui consiste en bétail ou en captifs, suivant sa position et son influence.

Les Banjars habitent Samatit, Samis, Batiniéri et Bérim, villages de la rive gauche, situés au-dessus de ceux des Floups.

Ils sont gouvernés par un chef qui, étant à la fois roi et grand prêtre, a de très-grands privilèges. Celui d'administrer le poison dans les épreuves judiciaires est pour lui une source de richesses. Ses sujets croient qu'il a le pouvoir de prévenir les malheurs qui les menacent, qu'il dispose à son gré de la pluie et du beau temps, et ils lui paient pour cela une redevance en grains et en bestiaux. Tant que le temps est favorable, ils vénèrent leur chef et le comblent de présents; si la sécheresse menace leurs moissons, si les pluies sont trop abondantes, ils ont encore recours aux cadeaux; mais si ce moyen ne réussit pas, ils l'accablent d'injures et le frappent jusqu'à ce que le temps ait changé. Le même pouvoir se transmet en ligne collatérale, par les mêmes motifs que j'ai déjà expliqués.

Chez eux la polygamie est une exception; ils n'ont généralement qu'une femme, mais lorsqu'ils en sont fatigués, ils sont libres de la quitter pour en prendre une autre en payant une dot qui est peu élevée. Chaque fois qu'un mari répudie sa femme, il lui abandonne tout ce qu'il lui a donné, mais il conserve les enfants, surtout les garçons, qui, en grandissant,

deviennent pour lui une source d'influence et de prospérité. Leur langue diffère peu de celle des Floups.

Le territoire des Banjars est borné par celui des Bagnouns, sur lequel est situé l'établissement de Zéguichor. Ceux-ci possèdent sur les bords de la Cazamance Dhinicola, Sangai, Sindonn, Conbou, Genou, Adéane, Diagnou et Niene ; ils ont aussi quelques autres villages dans l'intérieur.

Leur gouvernement est une monarchie tempérée par des assemblées qui imposent leur volonté, et sans le consentement desquelles le roi ne peut faire la guerre. Ce roi réside ordinairement à Diagnou ; il était autrefois tributaire de celui des Cassangues, que les Balantes ont chassé du pays. Pour se mettre à l'abri de ces derniers, les Bagnouns s'en sont éloignés, en abandonnant quelques villages.

Cette population est généralement fétichiste ; elle croit à deux êtres supérieurs à eux : l'un, faisant toujours le bien, l'autre toujours le mal. C'est celui-là seul qu'ils invoquent, et auquel ils offrent des offrandes de riz et de volaille. Les habitants des environs de Zéguichor se disent chrétiens, quoiqu'ils n'aient pas été baptisés et qu'ils aient les mêmes croyances que les autres. Ils n'ont qu'une seule femme avec laquelle ils divorcent rarement. Ils sont doux et hospitaliers, se louent aux Portugais, soit comme domestiques, soit pour cultiver la terre ; leur salaire est de 5 fr par mois, qu'on leur paye en marchandises, ce qui représente un peu moins de 2 fr. Ils cultivent le riz et le mil ; c'est autour de leurs villages que croissent les oranges et les citrons qu'ils vont vendre à nos embarcations.

Au-dessus des Bagnouns, sur la même rive du fleuve, sont les Balantes, qui habitaient autrefois les bords de la rivière de Cachéo. Après une longue guerre, ils s'emparèrent du territoire où ils sont aujourd'hui, et en chassèrent les Cassas ou Cassangues ; le chef de ceux-ci exerçait jadis sa suzeraineté sur tout le fleuve, auquel on prétend même qu'il aurait donné son nom, décomposé ainsi : Cassas Mansa (roi des Cassas) dont on a fait Cazamance.

Les Balantes, redoutés de toutes les populations qui les environnent, sont moins civilisés qu'elles et ont les mœurs les plus étranges.

Leur gouvernement est anarchique. Les plus riches ou les plus forts imposent leurs volontés ; chaque famille se loge séparément, s'entoure d'une fortification, soit en terre, soit en bois, formant ainsi des villages qui ne se relient par aucun lien, aucun intérêt, et ne se rapprochent que pour faire quelque pillage en commun.

Cultivant à peine de quoi se nourrir, ils vivent de rapines ; ils sont à leurs voisins ce que sont les Maures à certaines peuplades du Sénégal, qui jamais ne leur résistent. Après avoir reconnu les endroits qu'ils veulent attaquer, et ramassé, chemin faisant, les gens isolés qu'ils font captifs, ils se réunissent un ou plusieurs villages, selon le plus ou le moins de résistance ou de butin qu'ils supposent devoir rencontrer. Puis ils choisissent pour chef de l'expédition le plus renommé pour sa bravoure et son adresse, ou bien celui qui a fait la reconnaissance. Ce choix, tout honorifique, est plutôt imposé que recherché, car le chef n'a de butin que celui qu'il prend, et s'il ne réussit pas, il est vendu comme esclave au profit de ceux qui l'ont accompagné. C'est ce qui arriva dernièrement dans un pillage qui eut lieu près du poste. Les Balantes, ayant su que les hommes de Sedhiou étaient partis dans la Yacine pour y chercher du mil et travailler à leurs champs, entourèrent nuitamment le village, d'où ils enlevèrent sept enfants et tout le troupeau. Au lieu d'avertir immédiatement le poste, ces malheureux, ne supposant pas qu'on pût résister aux Balantes, se cachèrent dans les bois, et ce ne fut que trois heures après que le commandant, instruit de cette attaque, put faire poursuivre leurs ennemis. Après une course de sept lieues, il rejoignit les Balantes au moment où ils allaient traverser le fleuve. Ceux-ci, ne se croyant pas poursuivis, s'étaient arrêtés pour tuer et manger un bœuf. En nous apercevant, ils prirent la fuite et se jetèrent si précipitamment dans leurs pirogues, qu'une d'elles chavira. Les hommes qui la montaient, obligés de plonger à chaque instant pour éviter les balles, se noyèrent ; deux autres furent tués à terre et un fut pris. De notre côté, nous n'avions eu qu'un homme légèrement blessé. Quelque temps après, l'on sut que le chef de l'expédition avait été vendu pour prix de son incapacité.

Comme chez les anciens Spartiates, le vol est en grand honneur chez les Balantes. Les plus adroits sont les plus considérés, on va même jusqu'à les payer pour recevoir des enfants en apprentissage, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à voler un chien de garde dans une case, sans que son maître s'en aperçoive. Quand les jeunes gens ont atteint ce degré d'habileté, ils sont sûrs de trouver facilement à se marier.

Ce peuple ne professe aucune religion; mais il croit à l'existence de sorciers ayant le pouvoir de donner la mort, et cette croyance est entretenue par les plus influents, qui en profitent pour se procurer des captifs. Lorsqu'un d'eux a besoin de quelque chose, il va pendant la nuit attacher des fleurs à la porte de l'individu qu'il veut perdre. Le lendemain il se lève de bonne heure, rassemble les gens du village, et, montrant le bouquet, affirme que l'habitant de la case est un sorcier, et qu'il a des accointances avec le mauvais esprit, lequel vient chaque nuit lui faire des cadeaux. Aussitôt ce malheureux est pris; s'il est pauvre, et c'est ordinairement à ceux-là qu'on s'adresse, il est vendu comme esclave; riche, il doit aller chez les Sonninquais du Brassou subir l'épreuve du poison; il en revient sain et sauf, s'il a soin d'emporter des cadeaux, qui sont partagés entre le prêtre et le délateur; sinon, il meurt empoisonné, et ses biens sont partagés entre les chefs. Une maladie survient-elle dans le pays, il en est de même: le malheureux qui n'en a pas été atteint est pris, tué ou vendu.

Cette crainte des sorciers est telle chez les Balantes qu'ils laisseraient la nuit brûler leurs voisins et même leurs enfants, plutôt que de sortir de leurs cases pour leur porter secours.

Pour tout vêtement, les Balantes ont une courte pagne, qu'ils quittent dans leurs expéditions guerrières, pendant lesquelles ils restent nus et se peignent le corps.

Lorsqu'un Balante veut se marier, il va trouver les parents de la jeune fille qu'il aime, leur fait un cadeau et emmène chez lui sa nouvelle épouse à laquelle il donne une pagne. Tant que dure ce vêtement, la femme est obligée de rester avec son mari. De cette manière, la femme seule est maîtresse du plus ou moins de durée de cette liaison; si elle se trouve heureuse, la pagne, religieusement conservée, ne sert que dans les grandes

occasions; dans le cas contraire, elle est lavée tous les jours, broyée dans le mortier où l'on pile le couscous, sous prétexte d'en enlever les taches, puis jetée pour sécher sur des buissons épineux, d'où on la retire avec force, de manière à la déchirer. Lorsque la pagne est hors de service, la femme la montre à son mari et à ses parents réunis, après quoi elle se retire sous le toit paternel, prête à convoler à de nouvelles noces.

Les femmes des Balantes sont chargées de tout le labeur domestique; elles cultivent les champs, préparent le manger, etc.; tandis que leurs maris vont récolter le vin de palme, avec lequel ils s'enivrent. Quoique le fleuve soit très-poissonneux, ce peuple ne pêche pas et ne mange du poisson que lorsque la marée en jette sur le rivage. Il est du reste très-sobre et ne fait qu'un repas par jour, qui consiste en un peu de riz ou de mil cuit dans l'eau. Dans les grandes occasions, ils mangent des chiens qu'ils troquent contre des moutons.

C'est seulement en prévision de leur enterrement qu'ils amassent des bestiaux; car s'ils ne possédaient rien au moment de leur mort, ils seraient jetés dans un trou, sans autre cérémonie. Mais s'ils sont riches, leurs funérailles sont au contraire l'occasion de grands festins. Aussitôt après le décès, il est creusé dans la case du défunt un grand trou, où on le place dans l'attitude d'un homme assis; à l'un des côtés, l'on pratique un conduit souterrain qui sort de la case et dans lequel on peut pénétrer en rampant. Cette opération terminée, le mort est couvert de ses plus beaux habits et descendu dans la fosse, tenant dans la main droite l'instrument dont on se sert pour tirer le vin de palme, dans la gauche une queue de bœuf pour chasser les mouches; autour de lui sont placées ses calebasses et tout ce qu'il possédait. Les Balantes pensent qu'après leur mort ils jouissent de tout ce qu'ils ont laissé, et qu'ils n'ont plus qu'à boire et à récolter du vin de palme; c'est dans cette croyance qu'on ménage un conduit dans leur dernière demeure, afin qu'ils puissent en sortir facilement pour remplir les calebasses qu'on a disposées pour eux. Lorsque le cadavre est ainsi placé, tous les bestiaux que le mort a laissés sont tués et mangés, après avoir été grillés sur des charbons. Ces repas, qui ne sont interrompus que par des chants



et des danses, durent quelquefois plusieurs jours et ne cessent que lorsque tout est consommé; alors la case est fermée et reste inhabitée. Quoique ces cases n'offrent aucune résistance aux larcins, et qu'elles renferment bien des choses regardées comme précieuses, il n'y a pas d'exemple qu'on y ait commis un vol.

Au marigot de Bissari finit le territoire des Balantes et commence celui du Souna, qui compte sur la rive gauche du fleuve Dhiengabar, Sandiniéri, Mankonno, Bambadion, Karantaba et Didinki. Ce pays, comme le Balmadou et le Pakao, était autrefois habité par des Mandingues sonninquais, qui en furent chassés par des Mandingues musulmans, venus de l'intérieur pour commercer.

Chaque village a un chef, nommé alcati, qui rend la justice et qui a peu d'influence. Les successions se transmettent dans la ligne collatérale.

Au-dessus de Didinki commence le Balmadou; il possède sur le bord du fleuve Couboni, Diarré et Keracunda. Là commence le Korla dont les villages sont : Ratabina, Maka et Modiafara, et qui finit près de Kolibentan.

Les mœurs de ces trois peuplades étant les mêmes que celles du Pakao qui, comme eux, sont musulmans et viennent de l'intérieur, j'en parlerai lorsque je m'occuperai de ce dernier pays.

Le village de Kolibentan, où je séjournai un mois et demi, est situé dans le Brassou et habité par des Peulhs du Fouta-Dialon. Il n'a que quatre ans d'existence; il fut fondé à la suite d'une guerre avec le Brassou, dans laquelle l'almami du Fouta perdit un de ses fils. Placé sur le territoire ennemi, il a souvent été attaqué sans que jamais on ait pu le prendre. Encore quelques mots sur ce village dont j'ai déjà parlé ainsi que de son chef actuel Bakary Koye.

Continuellement en guerre, ce peuple ne vit que de pillage et ne fait aucun commerce. Quand il manque de poudre ou qu'il a besoin d'étoffes, il vend des bœufs ou un captif; s'il n'en a pas, il va faire une razzia chez ses voisins, quelquefois même chez ses alliés; dans ce dernier cas, les captifs ne sont pas amenés au village, et le chef, quoiqu'il en profite, désavoue

ses gens, et promet une indemnité, qu'il ne paye que lorsqu'il a besoin de ceux qui ont été pillés.

Les femmes seules travaillent, même les femmes libres; chacune à leur tour reste à la case pour avoir soin des enfants et préparer la nourriture pendant que les autres vont aux champs. Des hommes armés de fusils les escortent et les gardent pendant qu'elles travaillent, autant pour les empêcher de fuir que pour les défendre en cas d'attaque.

Les hommes sont vêtus comme les noirs de Saint-Louis. Les chefs portent autour de la tête des gris-gris<sup>1</sup> en cuir rouge et jaune, qui sont la marque du commandement. A cheval, ils ont des babouches grossièrement travaillées, surmontées d'un morceau de cuir qui s'attache sur le côté extérieur de la jambe, de manière à former une botte. Leur harnachement est celui des Maures; leurs éperons sont pointus et fixés au talon par de petites courroies; ils se servent assez bien de leurs armes, qui consistent en un fusil et un sabre qu'ils portent sur l'épaule comme les Arabes.

Les femmes portent une pagne, qu'elles serrent à la ceinture, et un petit boubou<sup>2</sup>. Le boubou est ordinairement blanc, la pagne de couleurs tranchantes. Leur tête est couverte d'un long voile, blanc ou bleu, avec lequel elles se cachent la figure lorsqu'elles sortent, ou devant les étrangers. Elles affectionnent l'ambre, dont elles font des colliers; elles le mêlent à leurs cheveux. Elles portent des bracelets aux pieds et aux mains. Quant aux captives, elles ont pour tout vêtement une pagne qui entoure à peine leur corps. Les femmes sont jolies, plutôt jaunes que noires, grandes et bien faites; leurs pieds et leurs mains sont d'une petitesse remarquable. Hommes et femmes sont d'une grande propreté; leurs cases, leurs habillements, leurs ustensiles de ménage sont à chaque instant lavés et nettoyés.

Excessivement jaloux, les Peulhs placent les cases de leurs

<sup>1</sup> Gris-Gris, les noirs nomment ainsi des amulettes, qui sont ordinairement des versets du Koran, écrits sur du papier, du bois ou de la pierre, et qu'ils renferment précieusement dans des sachets de cuir ouvragé. Ils leur attribuent le pouvoir de les préserver des balles, des maladies, etc., etc.

<sup>2</sup> Boubou, vêtement fait d'un morceau d'étoffe, au milieu duquel on fait un trou pour passer la tête, et dont l'on cout les extrémités. Ce vêtement rappelle la chasuble du prêtre.

femmes à l'intérieur des habitations, et personne n'y doit pénétrer. L'adultère est puni de mort lorsque c'est un esclave ou un pauvre qui le commet. La femme coupable est attachée et reçoit deux cents coups de corde et quelquefois plus. Dans le cas de flagrant délit, le mari peut la répudier, et devient alors propriétaire de sa dot et de tout ce qu'elle possède. Elle peut se remarier, mais non avec son complice. Si le coupable est un homme riche, il paie un amende qui varie de deux à dix captifs et autant de bœufs. Le vol est puni de mort lorsqu'il se commet dans l'intérieur d'une case; de coup de bâton ou de la perte du poignet, lorsqu'il s'agit d'un bœuf ou de choses laissées dehors.

Lorsqu'un Peulh veut se marier, il va trouver le père ou le maître de la femme qu'il veut épouser, pour en obtenir la permission de lui faire la cour. Lorsque cette permission lui est accordée, il fait des cadeaux à sa future, qu'il va voir tous les soirs. Quelque temps après, on règle le prix de la dot qui est ordinairement de dix captifs pour une femme libre, de deux pour une esclave. Lorsqu'une partie de cette dot, quelque minime qu'elle soit, a été payée, la femme est conduite chez son futur, où un marabout vient consacrer le mariage par des prières; ensuite on tire des coups de fusil; le nouveau marié tue un bœuf et donne un repas à sa famille et à ses amis. Si la femme est captive, elle ne change pas de condition, travaille pour son maître et va seulement coucher et manger chez son mari jusqu'à ce que celui-ci ait pu la racheter, ce qu'il fait presque toujours quand elle a un garçon.

Les enfants sont circoncis, les filles en naissant, les garçons à quinze ans; c'est aussi l'occasion d'une fête qui dure pour les circoncis jusqu'à parfaite guérison. Pendant tout ce temps, ils peuvent prendre tout ce qu'ils voient sans qu'on puisse le leur imputer à crime.

Lorsqu'un Peulh meurt, le cadavre, après avoir été lavé, est enveloppé dans un morceau d'étoffe. Pendant la nuit qui suit le décès, les parents veillent et font des prières; puis on l'enterre en le couchant sur le côté gauche, la tête tournée vers l'Orient. Après l'enterrement, la veuve ou les enfants tuent un ou plusieurs bœufs, suivant la condition du défunt,

et en distribuent la viande ainsi que du couscous aux habitants du village : c'est ce qu'ils appellent faire une charité. Ces charités se renouvellent dans chaque occasion importante; elles sont recommandées par les marabouts, qui en profitent toujours largement, comme moyen de se rendre Dieu favorable.

Parmi leurs superstitions, il en est une qui leur est particulière avec les Maures : ils croient que l'oiseau trompette pressent le danger qui les attend, et ils prétendent que chaque fois que cet oiseau aperçoit des armées ou des bêtes féroces, il vole vers le village menacé et passe en poussant des cris pour qu'ils se tiennent sur leurs gardes. Les Peulhs assurent aussi que les hurlements prolongés de la hyène indiquent la mort de quelques grands chefs.

Leurs champs sont cultivés avec soin, surtout leurs rizières, qu'ils établissent près du fleuve sur les terrains inondés par les hautes eaux. Après avoir labouré ces terrains, ils les divisent en carrés séparés entre eux au moyen de petits murs en terre qui servent à retenir les eaux. Ils en ensementent une partie, et lorsque le riz a atteint une certaine hauteur, ils le transplantent dans les carrés restés vides; lorsqu'il est près de mûrir, ils font écouler les eaux. Ils récoltent un peu de coton, et ont de petits champs d'indigotiers et de sésame qu'ils appellent *bené* et qui, quoique moins grosse que celle du levant, donne cependant une grande quantité d'huile, dont ils se servent pour assaisonner leur riz.

Dans leurs maladies, ils se servent d'écorces et de racines. Dans les fièvres, ils emploient les écorces du caïcédra, du carapa-touloucouna et du baobab. Dans les dysenteries, ils boivent, en les faisant infuser dans de l'eau chaude, les fruits du baobab (pain de singe) et l'écorce du genoudeck. Ils prennent aussi des bains de siège avec cette écorce, qu'ils font bouillir. Comme purgatifs, ils se servent de la graine de ricin, ils la pilent et la font bouillir pour en extraire l'huile, qu'ils boivent dans de l'eau; ils emploient aussi une racine qu'ils nomment *tickee*. Leurs émoullients sont les feuilles du baobab (aloo) et du bentannier. Dans les douleurs aiguës, ils emploient le feu au moyen d'un fer rouge qu'ils appliquent sur la partie

malade; puis ils saupoudrent les plaies d'argile et de charbon pilé, après avoir fait disparaître l'inflammation avec des émoullients. Dans les blessures des chevaux, que le mauvais état de leurs selles rend fréquentes, ils se servent de la feuille du veygne, qu'ils pilent très menue et dont ils couvrent la plaie meurtrie jusqu'à complète guérison.

Leurs femmes filent dans la belle saison le coton qu'elles ont récolté et le teignent pour en faire des pagnes. Avec l'écorce du baobab, qu'ils laissent tremper pendant deux ou trois jours et qu'ils divisent en petits filaments, les Peulhs font des cordes excessivement solides, d'une régularité étonnante et d'une longue durée; ils s'en servent pour entraver leurs chevaux et attacher leurs bestiaux.

Les forgerons sont généralement maladroits, et il en est peu qui sachent réparer leurs fusils. Ils fabriquent de grossiers instruments de labour et de mauvaises lames de sabre qu'ils ne savent pas tremper. Le fer qu'ils emploient vient de nos comptoirs et de ceux de la Gambie.

Sur la rive droite de la Cazamance est le Pakao, qui s'étend du Féridou jusqu'au Yacine. Ce pays a de nombreux villages sur le bord du fleuve jusqu'au marigot de Badouan; ce sont Setaba, Bougnadou, Sakar, Bani, Souboundou, Mankonno, Oundoukar, Marandan, Dioubikounda et Diannah.

Les mœurs des Mandingues musulmans qui habitent le Pakao, diffèrent peu de celles des Peulhs. Ils sont cependant moins pillards et plus cultivateurs; ils s'adonnent assez volontiers au commerce, et ce sont eux qui fournissent la plus grande partie des arachydes qui se traitent à Sedhiou. Ils récoltent une assez grande quantité de cire qu'ils épurent tant bien que mal.

Les Mandingues sonninquais furent les premiers habitants du Pakao, du Balmadou et du Souna. Les Mandingues musulmans, venus de l'intérieur pour faire du commerce, s'établirent peu à peu sur leur territoire et y construisirent des villages séparés qu'il leur était défendu de fortifier. Leur nombre s'étant accru par de fréquentes émigrations, soutenus d'ailleurs par l'almami du Fouta-Dialon, ils finirent par s'emparer du pays et par repousser dans l'intérieur les premiers

occupants. Ils entourèrent alors leurs villages de fossés et de palissades, empêchant toutefois les Sonninquais restés parmi eux d'en faire autant. L'anarchie régnait alors chez les Sonninquais, qui ne voulaient plus reconnaître de chefs; ce fut la cause de leur ruine. Il en sera de même pour les habitants actuels du Pakao, qui, s'ils ne sont pas chassés, seront tôt ou tard asservis par le Fouta. Venus, comme je l'ai déjà dit, de différentes parties de l'intérieur, ils n'ont entre eux aucune homogénéité, et souvent même des intérêts opposés les divisent. Leur manière de vivre est la même que celle des Peulhs; cependant ils aiment davantage la danse et la musique. Les griots sont en honneur chez eux. Leurs principaux instruments de musique sont le *balafon*, espèce d'harmonica dont les verres sont remplacés par des morceaux de bois tendre auxquels sont attachées des Calebasses de différentes grosseurs. Ces touches de nouveau genre, frappées avec deux morceaux de bois dont les bouts sont entourés de gomme élastique, rendent de très beaux sons; il y en a qui comprennent trois octaves. Les griots du Kasso, réputés les plus habiles musiciens de cette partie de l'Afrique, tirent un parti vraiment remarquable de ce *balafon*. L'autre instrument est une guitare à vingt et une cordes, qui rend des sons très éclatants et dont ils jouent avec beaucoup de goût; il est fait au moyen d'une grande Calebasse qu'ils recouvrent d'une peau de biche tannée avec soin; à cette Calebasse ils adaptent un manche sur lequel sont placées les cordes, exhaussées par un chevalet en bois dur. Ces cordes sont faites avec des lanières de peau de biche coupées plus ou moins fines, suivant la grosseur qu'ils veulent leur donner. Ils les tordent ensuite et enlèvent les aspérités en les frottant avec du sable.

Ils ont des cordonniers assez habiles qui viennent généralement du Fouta, et qui font des selles, garnissent des poires à poudre, et confectionnent des fourreaux de sabres qui ne manquent pas d'élégance. Ils tannent leurs cuirs avec les écorces du raund et du nepnep; teignent en rouge avec les tiges du gros mil, et en jaune avec la racine du Tazar.

Chaque village forme une espèce de république, gouvernée par un almami, chef de la religion, et par un alcati, chargé de

rendre la justice. Or, l'influence de l'un des deux absorbe le pouvoir de l'autre, dont la dignité n'est plus alors que nominale.

Les Mandingues sont peu belliqueux ; leurs guerriers sont des gens sans aveu , venus d'I Fouta , du Bondou ou du Bambouck , qui résident dans leurs villages , jusqu'à ce qu'ils aient trouvé , dans un pillage , l'occasion d'acquérir un peu de bien ; alors ils retournent dans leurs pays.

Il y a , au milieu du Pakao , un village appelé Soubondou , entièrement composé de Sarracolets des environs de Bakel.

Le Yacine ou Jasi est borné , d'un côté par le Pakao , de l'autre par la rivière Saint-Grégoire ; il enclave entièrement le Boudié. Le peu de villages qu'il possède sur le bord de la Cazamance sont Badouan , Mandina et Dhiendé , habités par des Mandingues musulmans qui se sont rendus indépendants.

Au-dessous du Boudié est Bonou , village fortement palissadé pour se mettre à l'abri des Balantes , qui , par leurs incursions , ont chassé les habitants de toute la partie du littoral qui fait face à leur territoire. La population de ce village est composée des gens du Yacine , parmi lesquels ils ont choisi un chef , et de marchands mandingues , qui sont venus s'y établir pour commercer avec les Balantes. Les Européens y ont ordinairement des courtiers.

Les habitants de la partie mandingue du Yacine ont conservé les mœurs des pays d'où ils viennent ; ceux qui habitent l'intérieur et la rive gauche de la rivière Saint-Grégoire , reconnaissent pour chef un roi qui réside à Djarouni. La noblesse s'y transmet par les femmes , et les enfants suivent toujours la condition de leur mère. Les femmes prennent part au gouvernement ; elles forment des assemblées qui sont consultées dans les occasions difficiles , et appelées à former un tribunal qui juge sans appel les décisions rendues par le roi , en matière criminelle , ou dans les discussions privées.

Sur le bord du fleuve est le Boudié , entouré de tous les côtés par le Yacine , sur le territoire duquel se trouve notre poste de Sedbiou ; ses villages sont Counaïan , Sedbiou , habités par des musulmans , et gouvernés chacun d'eux par un alcaïd qui rend la justice ; Bakoum , Patiabor et Badiari , dont la po-

pulation, composée de Sonninquais, a un chef pris alternativement dans deux familles, dont l'une réside à Bakoum, l'autre à Patiahor. Excessivement pillards, les habitants de ces villages commettaient autrefois de telles exactions sur les traitants qui allaient s'établir chez eux, que nous nous vîmes obligés de les châtier en 1849; Sedhiou et Bakoum furent brûlés. Alors les habitants se réfugièrent dans le Yacine; mais, chassés de là par la famine, ils vinrent, en 1850, reconstruire leurs villages et se placer sous notre protection.

Le Fogni, borné par le pays des Jigouches et par la rivière Saint-Grégoire, a de nombreux villages sur la rive droite de ce cours d'eau. Les plus rapprochés de la Cazamance, les seuls aussi où l'on puisse commercer avec sûreté, sont Hone, Blandour, Hamour, Santac et Diabord. Le Fogni compte aussi quelques villages dans l'intérieur : Dialacunda, près duquel s'est établie dernièrement une émigration de Mandingues musulmans qui, naturellement envahisseurs, finiront par modifier les mœurs des gens du Fogni en instruisant leurs enfants, et, plus tard, par s'emparer de leurs pays, comme ils l'ont fait dans le haut du fleuve.

Les habitants du Fogni sont des Floups très-belliqueux et peu hospitaliers, qui ont conquis leurs terres sur les Bagnouns. Il est arrivé souvent que des courtiers Portugais qui se hasardaient à aller chercher des bœufs dans l'intérieur de ce pays, ont été pris et vendus aux Mandingues de la Gambie, qui les échangeaient au loin contre d'autres captifs.

Ils forment une espèce de république fédérative, dont chaque village a son chef indépendant; ils se réunissent tous, et obéissent au plus ancien lorsqu'ils veulent attaquer ou se défendre. Le chef est nommé à l'élection, c'est toujours le plus brave ou le plus redouté; c'est à lui qu'incombe toute la responsabilité; il veille à la sûreté des travailleurs, à la tranquillité du village; il a du reste un pouvoir absolu.

Ils pratiquent la polygamie, ont autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir, sont peu jaloux et ne tiennent pas à la fidélité de leurs épouses. Cependant ils revendiquent toujours les garçons, sur lesquels le père a des droits absolus. Ils font peu de cas des filles, qui, souvent, vont se marier au loin; mais

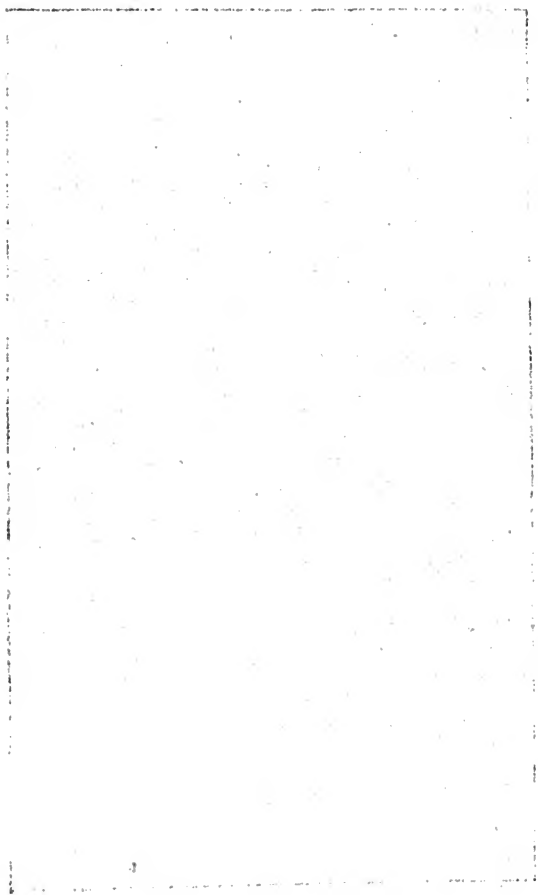


si elles épousent des ennemis de leur nation, elles ne sont plus considérées comme nées dans le pays, et si elles ont le malheur d'être prises, elles sont vendues comme esclaves, alors même qu'elles tombent entre les mains de leurs plus proches parents. De même que chez les Balantes, le mariage n'est qu'une convention que la femme rompt à son gré. Quand elle est fatiguée de son mari, elle le quitte sans aucune formalité, pour en prendre un autre. Domestiques et esclaves plutôt que compagnes de leur mari, elles sont toujours bien reçues chez celui qu'elles choisissent, et il n'est pas rare qu'après avoir cohabité avec plusieurs, elles reviennent à l'homme qui leur offre le plus d'avantages.

Ils élèvent des bestiaux, dont le lait est leur principale nourriture, et ils font un usage immodéré du vin de palme. Quoiqu'ils descendent des Floups, ils n'en ont ni la langue, ni les habitudes.

La dernière nation dont il me reste à parler, sont les Jigouches qui possèdent sur la Cazamance Bouten, Diagoubel, et, sur le marigot de ce nom, plusieurs autres villages d'où les Portugais tirent leur sel. Ils n'ont aucune forme de gouvernement; la force, ou plutôt la richesse, fait la loi, car c'est celui qui a le plus de captifs qui impose sa volonté. A l'exploitation du sel, à la culture du riz, ils joignent la piraterie. Avec leurs grandes pirogues, montées par de nombreux nageurs, ils donnent la chasse et pillent toutes celles qu'ils rencontrent sur le fleuve, et font des descentes sur la rive gauche, dont ils saccagent les villages. Ils se louent aussi comme laptots ou manœuvres, et sont alors, dit-on, fidèles et bons travailleurs.

Leurs mœurs et leur langue sont presque les mêmes que celles des Floups, dont ils descendent.



**PLAN DE GEORGES TOWN**

Ile Mahaut's (Gambie)

par un inexactum off' de 1748

... des

Magasin

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

... de

g Four

b Marché

i Ecole

k Temple

l Eglise

m Hôpital

n

o

p

q

r

s

t

u

v

w

x

y

z

Il des

Princes

Thompson

Mathias

Latham

Grant

Green

Finlay

London

From Table

Wellington Square



## CHAPITRE IV.

Départ de Sedhiou. — Mandina. — Salikéni. — Sankoufa, village de Laobés, leurs mœurs, leur origine. — Nous ne pouvons traverser le Saint-Grégoire. — Je vais reconnaître la source de ce cours d'eau. — Taba. — Éléphantiasis. — Discussion avec les porteurs. — Mauvais chemins, difficultés pour passer le Saint-Grégoire avec des bagages. — Le chef de Karantaba me force à rester chez lui. — Importance de ce centre de population. — Hospitalité des habitants de Baïenbah. — Crainte des bêtes féroces. — Marigot de Bintam. — Obsessions des femmes et des enfants de Séno-Baïdi. — Soubondou Diagara. — Exigence des Nègres. — Albréda, son commerce. — Diagara. — Mœurs. — Gouvernement. — Départ de Soubondou. — Mon guide m'abandonne. — Diappina. — Baylde — Visite au roi du Diagara. — Badoumar. — Domasansan, son commerce. — Tornade sur la Gambie. — Dianigua. — Nianianbèta. — Visite au chef de ce village. — Mauvaise réception des Nègres au service des Européens. — Arrivée à Makarty-Island. — Le commandant me donne une généreuse hospitalité. — Georges-Town, son commerce. — Bonne tenue des soldats noirs. — Fatoto. — Pénible traversée sur le fleuve. — Description d'un oiseau. — La Gambie. — Ses marigots, ses îles, ses états riverains. — Diverses races. — Leurs mœurs.

Mais revenons au poste de Sedhiou, et reprenons le cours de mon voyage.

Je comptais quitter ce poste le 8 septembre, mais il nous fut impossible de partir avant le 16, à cause des pluies torrentielles qui tombaient sans interruption. L'ancien alcati de Sedhiou, homme du Fouta-Toro et bien connu dans tout le pays, s'était offert pour me servir de guide, car je n'avais pas revu Boubakar, et Amadou ne reparaisait pas. Ma caravane se composait alors de cet homme, de Jacques mon bon noir, d'un maure appelé aussi Boubakar, ancien captif portugais, que M. Bokandé m'avait prêté, du frère de l'alcate nommé Samba, de quatre porteurs et d'un chasseur d'éléphants qui se joignit à nous pour aller en Gambie traiter de l'ivoire contre un long fusil qui manquait à notre comptoir. Les porteurs se mirent en route à sept heures du matin pour aller nous attendre à Mandina avec mon cheval que je leur avais confié. A

onze heures je quittai moi-même le poste et m'embarquai à bord de la chaloupe, bien déterminé cette fois à ne pas revenir à Sedhiou, quoi qu'il pût advenir. A deux heures et demie, grâce à une jolie brise, nous étions rendus près du village où nos hommes nous avaient devancés. Un grain qui s'élevait à l'horizon, nous fit presser notre départ; les porteurs chargèrent les paquets sur leurs têtes et partirent à un pas si accéléré que je fus obligé de mettre ma monture au trot pour les rejoindre; chacun de ces hommes portait cependant sur sa tête un poids de près de 400 livres. Nous eûmes bientôt atteint Mandina, où, laissant la caravane continuer sa marche, je m'arrêtai pour saluer l'alcati du village, vieillard aux cheveux blancs, qui, enchanté de me voir passer outre sans lui demander l'hospitalité, me donna une noix de colas, et me souhaita un bon voyage.

Mandina est un petit village d'une cinquantaine de cases entourées de palissades. Il est habité par des Mandingues musulmans et fait partie du Yacine.

Nous nous dirigeâmes vers l'Ouest à travers des bois épais et par des sentiers à peine frayés. A cinq heures et demie, nous étions rendus à Salikéni, grand village bâti au milieu de vastes champs de mil et de pistaches, qui s'étendent à plus d'une lieue à l'entour. Il contient plus de cent cases, une population d'au moins mille âmes, et fait un grand commerce de cire et de pistaches. Les négociants de Sedhiou y entretiennent des traitants, dont l'un, appartenant à M. Jules Rapet, nous accorda la plus obligeante hospitalité. Il fit du moins tout ce qu'il put pour nous la rendre agréable. Le lendemain j'étais debout avant cinq heures du matin, pensant que nous nous mettrions en route avant le lever du soleil; mais là devaient commencer mes misères. Le chasseur d'éléphants qui avait des douleurs dans la jambe, s'était avisé de s'y appliquer le feu pendant la nuit, en sorte qu'il ne pouvait plus marcher. D'un autre côté, les porteurs que j'avais pris à Sedhiou ne voulaient point quitter cet homme, sous le prétexte qu'ils s'étaient chargés de l'aider à vendre son ivoire. Cependant, après de longs débats, et grâce à l'intervention de M. Jules Rapet, tous se décidèrent à partir, et à

six heures trois quarts, nous nous remîmes en route accompagnés de notre hôte, qui me montra, en passant, le plus gigantesque cailcédra que j'aie jamais rencontré. Ce géant des forêts avait plus de trois brasses et demie de circonférence et vingt mètres de tronc. Cet arbre incomparable et qui s'élevait perpendiculairement, fut depuis abattu par des Européens qui en firent une grande pirogue.

Pendant cette première étape, force nous fut de nous arrêter plusieurs fois, pour attendre le chasseur d'éléphants dont le pied s'était enflé et qui ne pouvait plus nous suivre, quoique les porteurs eussent pris son fardeau. Cependant, marchant au Nord-Est, nous arrivâmes à dix heures et demie à Sankouïa, où nous dûmes nous arrêter, ce malheureux chasseur ne pouvant plus avancer et les porteurs ne voulant pas s'en séparer.

Sankouïa fait partie du Pakao. Comme tous les villages de cette nation, celui-ci est gouverné par un almami et un alcati chez lequel nous logeâmes. Possesseur d'un grand nombre d'esclaves, ce noir a absorbé toute l'autorité à son profit. C'est d'ailleurs un beau vieillard, à la figure intelligente, qui fit tout ce qu'il put pour nous bien recevoir. Il nous donna même une chèvre pour notre souper.

Sankouïa n'est pas entouré de palissades comme le sont presque tous les villages du Pakao; seulement chaque habitation a pour ceinture une *tapade*, espèce de claie en roseau, qui les sépare les unes des autres. Il peut contenir 500 habitants presque tous musulmans. De plus, une petite émigration de Laobés est venue récemment se placer sous la protection des gens de Sankouïa et fonder un village à côté d'eux. Ces Laobés, qu'on retrouve dans toute la Nigritie, forment une race à part. Ce sont les bohémiens de l'Afrique, vivant dispersés et sans aucune organisation ni lien politique. Partout tolérés parce qu'on a besoin de leur industrie nomade, ils sont exposés néanmoins à toutes sortes d'avaries; ils ne s'allient qu'entre eux, et un captif musulman se croirait deshonoré s'il épousait une de leurs filles. Ils travaillent habilement les bois durs, et ce sont eux qui font les grandes baganes ou calebasses dans lesquelles les indigènes mangent le couscous. Ils fabriquent les

pilons, les mortiers, etc., etc. On trouve aussi parmi eux des forgerons et des cordonniers très-adroits. Les hommes se livrent volontiers au commerce et deviennent de hardis colporteurs qui vont porter nos marchandises sur tous les marchés de l'intérieur. Cependant tout fait présumer que les Laobés sont une race abâtardie, descendant des Peulhs dont ils ont la couleur, le type et le langage. Ils prétendent que leurs aïeux sont venus de l'Est. Leurs femmes se chargent la tête et les bras d'ambre et de corail. Les Laobés de Sankouïa, par une exception qui étonnait beaucoup les noirs qui m'accompagnaient, sont cultivateurs et élèvent une grande quantité de bestiaux. De même que le reste de leur race, ils ne pratiquent aucune religion, bien qu'ils croient à l'existence d'un être supérieur.

Sankouïa est cité comme le plus riche village du Pakao en graines de toute espèce. On y récolte aussi une grande quantité de pistaches que les habitants vont vendre à nos traitants de Cazamance. La pluie qui était tombée à torrent pendant toute la nuit, semblait devoir nous condamner à passer la journée dans ce village, ce qui paraissait arranger beaucoup nos porteurs, à qui l'Alcati avait donné de grandes calebasses de couscouss. Cependant le temps finit par s'éclaircir, et vers dix heures, nous pûmes continuer notre route dans la direction du Nord-Est. En quittant ce village, on entre dans des bois magnifiques où la végétation est si puissante qu'à chaque instant la marche est obstruée par des herbes dont le volume dérobe la vue des hommes qui vous précèdent, ou par des lianes qu'on est obligé de couper pour s'ouvrir un passage. A deux heures, nous arrivâmes à Diembati, où nous devions traverser la rivière Saint-Grégoire. La seule pirogue que possédait le village était absente pour un enterrement qu'on célébrait sur la rive opposée. Nous dûmes donc, malgré moi, coucher dans ce village. Alors voulant tirer au moins quelque profit de ce retard forcé, je me décidai à aller visiter la source du Saint-Grégoire qu'on me disait être peu éloignée. Nous étions accompagnés de Samba Ciré, frère de l'Alcati; je remontai le cours de cette rivière, serrant la rive d'aussi près que le permettait l'inondation. Ayant marché à l'Est-Sud-Est,

presque toujours au petit trot, j'arrivai, à sept heures et demie du soir, à Taba, dernier village sur les bords de ce fleuve, qui n'a pas là plus de 20 mètres de largeur, mais qui conserve encore de deux à 3 mètres de profondeur. Selon les renseignements que me fournirent des pêcheurs et plusieurs indigènes pratiquant le cours de cette rivière, renseignements conformes, du reste, avec ceux que j'avais reçus à Sedhiou et à Diembati, le Saint-Grégoire ou Sounkoudou prend sa source à une journée de pirogues, c'est-à-dire à six lieues environ de Taba, dans un vaste marécage qui doit être le réservoir des pluies tombant dans le Kantora ou le Cabou qui le domine : De là, la preuve, pour moi du moins, que le Saint-Grégoire est indépendant du *Marigot de Bintam*. Toutefois, il n'est pas impossible que les deux cours d'eau communiquent entre eux par quelque marigot peu ou point exploré, mais un ancien captif portugais qui connaissait parfaitement le pays, m'assura qu'il n'en existait pas. Quoi qu'il en soit, je serais allé moi-même reconnaître ce marais, si je n'en avais été détourné par les habitants, qui m'assurèrent qu'à cette époque de l'année toute cette partie du pays était inondée.

Taba ou Tuba est entouré de rizières dont le séjour doit être très-malsain, surtout lorsque les eaux se retirent; aussi une grande partie de ses habitants est-elle atteinte d'affreux éléphantiasis. Cette localité forme deux villages; l'un, fortement palissadé, est habité par des Mandingues musulmans, qui sont les plus nombreux; et l'autre, dépourvu de tout moyen de défense, est habité par les Sonninquais. C'est, du reste, le dernier village du Pakao. A notre arrivée, nous nous étions logés chez l'alcati. La lune s'étant levée après une tornade violente, je me décidai à partir et notre hôte m'ayant donné un guide qui m'enseigna un chemin beaucoup plus court que celui que j'avais pris pour venir, j'étais, à cinq heures et demie du matin, de retour près de Jacques que je trouvai fort inquiet sur mon compte. Ne me voyant point revenir le soir même, comme je le lui avais promis, cet ami dévoué allait se mettre en route pour courir après son maître. Pendant mon absence, l'alcati n'avait pas été très-bon pour mes hommes. C'était à peine s'ils avaient eu la veille deux



poignées de riz pour leur souper, et ils se voyaient menacés de partir à jeun. Comme la route devait être très-difficile ce jour-là, je leur achetai, avec quelques feuilles de tabac et un coupon d'étoffe, un peu de couscouss et un cabri qu'ils firent cuire pendant qu'excéda de fatigue, je prenais un peu de repos. A sept heures, Jacques m'éveilla. Il était enfin parvenu à louer sur l'autre rive une pirogue qui devait nous servir à traverser le Saint-Grégoire; je pris ma part du déjeuner que mes hommes venaient de préparer, et j'allais partir, lorsque les porteurs soulevèrent de nouvelles difficultés. Pour raccourcir le chemin, ils voulaient, disaient ils, passer chez les Yolas; mais, d'accord sur ce point avec les chefs de Diembati, l'alcati qui nous servait de guide, prétendait qu'il y avait danger à prendre cette direction, et je dus me ranger à son avis. Alors mes hommes refusèrent de marcher, ce qui me mit dans la nécessité de chercher d'autres individus pour porter mes bagages, et déjà j'en avais trouvé deux lorsque les anciens vinrent me proposer de continuer la route, si je voulais augmenter de 5 francs, pour chacun, le salaire préalablement convenu. La route que nous allions prendre étant plus longue que celle que nous devions suivre en partant de Sedhiou, je me résignai à cette exigence, et nous nous mîmes en marche à neuf heures du matin. Notre hôte, à qui je fis un petit cadeau, s'excusa de nous avoir aussi mal reçu en alléguant sa misère, et nous donna pour guide un N° Daro qui promit de nous accompagner jusqu'à Souboundou. Le chemin qu'il nous fit prendre n'était pas le même que celui qui m'avait mené la veille sur le bord du Saint-Grégoire; nous marchâmes, vers le Nord-Nord-Ouest, afin d'éviter l'inondation qui s'étendait au loin sur l'autre rive vis-à-vis de Diembati. Au bout d'une demi-heure, nous commençâmes à trouver des faros, marais couverts d'eau et tellement profonds, qu'un des hommes, qui nous précédait de quelques pas, s'y enfonça jusqu'aux épaules et ne put que très-difficilement s'en dégager et rétrograder<sup>1</sup>. Nous cherchâmes alors un autre passage; mais ce fut en vain, l'eau était partout si profonde qu'on ne pouvait

<sup>1</sup> Ces marais sont quelquefois convertis en rizières.

passer qu'à la nage. Après avoir tourné de tous côtés, nous nous décidâmes à débarrer les charges, que nous transportâmes par petites portions placées sur nos têtes, tantôt ayant pied, tantôt nageant, jusqu'à un endroit solide où la pirogue que nous attendions pût aborder. Chacun de nous fit ainsi cinq ou six voyages, après quoi nous refimes nos ballots et nous nous embarquâmes.

La rivière Saint-Grégoire, qui, en temps ordinaire, n'a pas plus de 25 à 30 mètres de large, se répandait alors à plus d'une lieue dans les terres. Le courant étant très-fort, nous eûmes beaucoup de peine à traverser cette vaste nappe d'eau; je faillis même y laisser mon cheval dont les pieds s'étaient engagés dans des racines de mangliers, lorsque, selon l'usage du pays, il nous suivait à la nage, attaché derrière la pirogue. Enfin, après une demi-heure de navigation, nous vîmes Karentaba Soukondougou, où nous fûmes obligés de passer pour remercier le chef qui nous avait envoyé sa pirogue. J'espérais partir à l'issue de cette visite de rigueur, mais j'avais compté sans mon hôte. Fodié Setan, chef de ce village, tint à devenir le nôtre, et, malgré mes prières et mes instances, il ne voulut jamais me laisser aller; j'étais le premier blanc qui fût venu jusque chez lui, et il serait déshonoré, disait-il, si l'on venait à savoir que j'avais refusé de m'y arrêter. Ne pouvant passer outre, je dus me résigner, bien à contre-cœur cependant, car je craignais que ce ne fût qu'un prétexte qui se renouvelerait le lendemain. Du reste, nous fûmes très bien traités par ce chef, qui me fit cadeau d'un bœuf que je partageai entre mes gens et les marabouts du village. Il poussa ensuite la politesse jusqu'à m'envoyer pendant toute la journée des noix de colas.

Le village de Karentaba est très-important; on y récolte une grande quantité d'arachydes et de cire. Les habitants ont aussi beaucoup de peaux qu'ils vont vendre à Sainte-Marie. Lorsque je leur demandai pourquoi ils n'allaient pas plutôt à Sedhion qui est beaucoup plus rapproché, tous me répondirent que ce dernier comptoir n'ayant qu'un traitant, ils n'y trouvaient pas toujours ce dont ils avaient besoin, et que, une fois rendus là, le défaut de concurrence les mettait à la merci de

l'unique traitant qui s'y trouvât. Ces indigènes témoignaient le regret que nous ne profitions pas du Saint-Grégoire pour venir traiter directement chez eux. En effet, il est étonnant qu'on n'ait pas encore exploité cette petite rivière navigable dans toutes les saisons et dont les rives sont parsemées de villages qui cultivent beaucoup de riz et d'arachydes. Les Portugais, craignant d'être pillés par les populations riveraines, n'ont jamais dépassé les premiers villages du Fogni. Et cependant je suis persuadé que l'exploitation de cette rivière nous serait très-productive. Si nos traitants de Sedhion se décidaient à la tenter, ils trouveraient un excellent agent dans Fodié Sétan, le chef dont je viens de parler. Karentaba a cinq ou six cents cases et plus de 2,000 habitants; il fait partie du Soukondougou, dont le roi (Mansa), appelé Nono, reste à Diagnati, capitale de ce royaume, située à deux lieues dans l'intérieur. Les habitants de Karentaba sont musulmans. Venus de l'intérieur, ils finirent par chasser les naturels qui les avaient accueillis et par se rendre indépendants. Ils sont gouvernés par un alcati et un almami. Celui de Karentaba, Fodié Sétan<sup>4</sup>, jouit d'une très-haute considération dans le pays, où il tient une grande école qui a une certaine réputation. Ses élèves sont tenus de cultiver ses champs et de lui donner la valeur d'un captif lorsqu'ils savent lire le Koran. L'on se rend de très-loin près du Fodié de Karentaba. Musulmans et infidèles viennent lui faire écrire des amulettes qu'ils lui paient très-cher, et chacun, dans le village, lui envoie, suivant ses moyens, soit du mil, soit des bestiaux, pour avoir place dans ses prières. Ainsi, pendant la journée que je passai sous son toit, je vis arriver plusieurs chèvres et des paniers de mil, destinés au saint homme. Les mœurs des habitants de ce village sont celles des Musulmans du Pakao. Le soir, il y eut, en mon honneur, un tantam qui dura malheureusement une partie de la nuit. La danse de ce peuple diffère de celle des lolofs en ce qu'elle est beaucoup plus décente. Ils dansent deux à deux, tournant sur eux-mêmes de manière à se retrouver

<sup>4</sup> Fodié est une distinction honorifique qui correspond au grade de docteur en théologie.

toujours vis à-vis les uns des autres. Des pagnes sont jetés par les spectateurs en signe de satisfaction à ceux qui tournent le plus longtemps et qui font les plus grands écarts.

Le lendemain de bonne heure, j'étais prêt à me mettre en route, mais le fodié ne voulut absolument pas nous laisser partir sans avoir déjeuné. Avant de le quitter, je lui offris naturellement un fort joli cadeau, dans lequel je n'oubliai pas le papier, ce qui lui fit grand plaisir. A huit heures quarante minutes, je montai à cheval, et le fodié vint me reconduire à un quart de lieue environ de son village; en me quittant, il me souhaita toutes sortes de félicités, me promit qu'il demanderait à Dieu, dans toutes ses prières, que mes vœux fussent accomplis, et me recommanda expressément d'engager nos traitants à venir commercer chez lui, où ils trouveraient toujours une protection efficace et un accueil bienveillant. Nous nous dirigeâmes au Nord-Nord-Est, et à neuf heures vingt minutes nous arrivâmes à Diannah (Soukondougou) habité, comme Karentaba, par des Musulmans, qui, venus de l'intérieur, ont donné aux villages qu'ils ont construit dans ces pays, le nom des localités qu'ils abandonnaient, ce qui explique pourquoi tant de centres de population portent le même nom.

Diannah, village assez considérable, est mieux construit que les autres; ses cases sont plus vastes et plus élevées; quelques-unes sont carrées et ont des fenêtres encadrées dans des moulures en terre. C'est là que, pour la première fois, je vis une mosquée, située sur une place publique. Elle est carrée, construite en terre couverte en chaume, sa porte très-grande, ornée de moulures, ouvre à l'Ouest; l'on y a figuré des colonnes carrées dont le sommet porte des caractères arabes. L'intérieur de cette mosquée est tapissé de nattes. Je ne pus voir les chefs qui, heureusement pour moi, étaient à leur nougan<sup>1</sup>; car, eux aussi, eussent voulu me retenir à leur foyer.

Diannah est séparé de Karentaba par une petite montagne couronnée par d'énormes blocs de basalte gris; son sol, qui est aussi basaltique, ne produit dans les endroits argileux que

<sup>1</sup> Champs de mil.

quelques arbres rabougris qui forment un contraste frappant avec la végétation luxuriante de tout le pays environnant. Nous trouvâmes, sur cette partie de la route, des scories ferrugineuses. Au sortir de Diannah, nous continuâmes notre route à l'Est un quart Sud-Est. A onze heures quarante-cinq minutes, nous arrivâmes à Baienbah, après avoir traversé, à une petite distance de ce village, un marigot du Saint-Grégoire qui, près de là, se jette dans les terres. Ainsi que la veille, nous fûmes obligés de passer nos paquets en plusieurs fois, car ce petit cours d'eau avait alors quatre pieds de profondeur. Nous manquâmes même de perdre là notre vieil alcati de Sedhiou, qui prétendant, quoique aveugle, y voir aussi clair que les autres, ne voulut pas suivre le même chemin que nous et tomba dans un trou, où déjà le courant l'entraînait, lorsque Jacques courut à son secours et le sauva.

L'alcati de Baienbah est le père du Fodié Sétan qui nous avait fortement recommandé à lui, aussi nous reçut-il à merveille. A peine étais-je arrivé, qu'il apporta un cabri et plusieurs poules. Il traita également fort bien les hommes qui m'accompagnaient. Je fus, du reste, l'objet des prévenances de tous les habitants de ce village. Chacun m'apporta son cadeau en oranges, en papayes ou en pistaches. Ayant appris par Doura, l'homme que m'avait donné l'alcati de Diembati, que les blancs aimaient le lait doux, on lui donna aussitôt, pour me l'apporter, la crème de tout le lait qui se trouvait dans le village. Jamais, en un mot, je n'ai rencontré, en Afrique ni ailleurs, une aussi excellente population, et je ne saurais décrire la joie de ces braves noirs quand ce qu'ils me donnaient semblait me faire plaisir ou que je le goûtais devant eux. Aussi ne voulant pas être en reste envers eux et sachant d'ailleurs que j'allais arriver à Albréda, où je pourrais refaire mes approvisionnements, je leur distribuai une grande partie de mes basses marchandises, ce qui les rendit on ne peut plus heureux.

Baienbah dépend du Fériidou. C'est encore une émigration de musulmans qui, après avoir expulsé les naturels, a fondé ce village, auquel sa position géographique donne une grande importance. Situé à une lieue et demie de la rivière

Saint-Grégoire, et placé sur le passage de toutes les caravanes qui se rendent en Gambie ou qui en reviennent, ce village deviendrait un riche dépôt de traite, si on se décidait à exploiter ce cours d'eau. Pendant les vingt-quatre heures de mon séjour, j'y vis arriver plus de cinquante personnes quittant le haut Cabou ou le Pakao pour se rendre en Gambie, ou venant de ce dernier point.

Le 21 septembre, à huit heures du matin, nous quittâmes Baienbah, nous dirigeant au Nord-Est; à neuf heures et demie, nous traversâmes un petit marigot, provenant du Saint-Grégoire, près de l'endroit où cette rivière se perd dans les terres. Là, mon cheval, s'étant embarrassé les pieds dans de longues herbes, s'abattit et me jeta dans l'eau, qui heureusement n'était pas profonde : grâce à un beau soleil, j'en fus quitte à bon marché. A onze heures, suivant toujours la même direction, nous arrivâmes à un étang appelé *Sauta*, situé au sommet d'une petite montagne, et reposant sur un fond de roche basaltique noirâtre tellement unie qu'on la croirait taillée par la main des hommes. Dans l'été, cet étang a tout au plus un pied et demi de profondeur; mais, à l'époque où nous étions, il sortait de son lit et se répandait dans la plaine. Du reste, toutes ces hauteurs sont hérissées de roches basaltiques.

Notre caravane s'était recrutée d'une trentaine d'individus portant de la cire et des peaux en Gambie. Jamais nous n'avions marché aussi vite et avec autant d'ordre, ce qui tenait sans doute à la recommandation qui nous avait été faite dans le village de nous tenir réunis et de ne pas sortir des chemins tracés, dans la crainte des bêtes féroces, fort nombreuses, à ce qu'il paraît, dans cette partie du pays. Cet avertissement m'avait presque réjoui en me faisant espérer de pouvoir tirer un lion ou un tigre en liberté, ce que je n'avais jamais pu obtenir depuis huit ans que je voyageais en Afrique. Dès ce moment, prêtant l'oreille à tous les bruits, je m'attendais à chaque instant à voir l'un de ces animaux s'élancer des hautes herbes dans lesquelles nous marchions pour saisir un des hommes de notre caravane; si le vent soufflait dans les feuilles, ou si je voyais s'agiter la tige des hautes herbes, je portais in-

volontairement la main à mes pistolets. Malheureusement ou heureusement, j'en fus quitte pour mes émotions, car en fait de bêtes féroces nous n'aperçûmes que quelques traces d'éléphants. Il doit cependant y avoir quelque chose de vrai dans ce qu'on nous avait dit, puisque les immenses forêts que nous traversâmes sont inhabitées, et que, du côté du Cabou surtout, l'on peut voyager cinq ou six jours sans voir âme qui vive. Il en est de même pour aller chez les Yolas. Bakary-Koye, le chef de Kolibentan dont j'ai déjà parlé, ayant voulu, il y a deux ans, pousser une pointe chez les habitants du Diagara, pour y enlever des bestiaux et des captifs, s'égara dans ces mêmes forêts, où il perdit une partie de son monde.

A une heure, nous traversâmes le marigot de Bintaïn au point où ce cours d'eau se perd dans les terres; il ne forme plus là qu'une flaque d'eau, tellement épuisée dans la saison de l'hivernage que les habitants de Cabada, village dont on ne voit plus que les ruines, étaient obligés de creuser des puits pour leur usage. Cabada fut surpris et brûlé, il y a huit ans, par les Yolas qui massacrèrent ou réduisirent en esclavage les Peulhs qui l'habitaient.

A six heures, nous arrivâmes à Séno-Baildi, d'où je voulais pousser de suite jusqu'à Souboundou; mais, quoique ce village fût à peu de distance, je ne pus obtenir de mes hommes qui étaient harassés de fatigue, qu'ils fissent un pas de plus. Ces pauvres diables, ayant chacun plus de trente kilos pesant sur la tête, avaient marché si vite pendant dix heures consécutives, que mon cheval était souvent obligé de trotter pour les suivre. Jacques lui-même n'en pouvait plus, et son pied, dont il se plaignait déjà à Grand-Bassam, était considérablement enflé.

Les gens de Séno-Baildi sont des Peulhs pasteurs du Dimar (Sénégal). Chaque famille a sa case placée près des terres qu'elle cultive, de sorte que ces habitations, séparées ainsi l'une de l'autre par des champs, donne une grande étendue à ce village, qui ne contient pas cependant plus de cinq ou six cents âmes.

Lorsque ces anciens habitants des rives du Sénégal surent que j'étais un Français, j'en fus très-bien accueilli. Aussitôt l'on

tua un bœuf et l'on m'apporta de tous côtés du lait aigre et doux ; puis, quelque harassés que nous fussions. il nous fallut passer une partie de la nuit à causer avec eux du Sénégal, de Saint-Louis, des Toucouleurs, de leur pays enfin qu'ils regrettent toujours, bien qu'ils soient tranquilles et heureux là où ils sont établis aujourd'hui ; tant il est vrai que, civilisés ou non, les hommes ne voient rien de si beau que le sol de la patrie.

Le lendemain, nous partîmes de ce village au grand désespoir des femmes et des enfants qui m'entouraient depuis le matin ; ils étaient ébahis de la couleur de ma peau, sur laquelle ils passaient leurs doigts mouillés pour voir si elle n'était pas peinte, et touchaient amicalement mes habits qui était cependant semblables aux leurs. Mais ce qui causait leur plus grande surprise, c'était le mouvement de ma montre qu'ils prenaient pour une bête enfermée dans une boîte. Après avoir marché pendant deux heures dans des nougans de mil, de pistaches et d'indigo, nous arrivâmes à Souboundou Diagara. Ce village, comme celui où nous avons passé la nuit, était habité par des Peulhs du Fouta-Toro. Nous allâmes loger chez une sœur de notre vieux guide l'alcati Ibra. Toute la population vint aussitôt nous y saluer ; parmi elle se trouvèrent quelques Sarracolets qui m'avaient connu à Bakel et qui me dirent habiter, avec d'autres jeunes gens du Goye, un petit village des environs, où ils cultivaient des pistaches qu'ils vendaient aux Anglais. Dans la soirée, ces vieilles connaissances m'apportèrent des œufs et des poules en retour desquels ils ne voulurent rien recevoir.

Nos porteurs étaient arrivés au terme de leur course ; je les payai de suite, et ils coururent à Sanding pour y vendre leur ivoire ; nous pûmes alors obtenir un peu de tranquillité dont nous profitâmes pour prendre un parti sur ce qui nous restait à faire. Sur l'avis de l'alcati et de Jacques, il fut convenu que nous dirions que nous allions à Fattatenda et puis à Bakel, afin de ne pas rencontrer d'obstacles jusqu'à ce comptoir, d'où nous pourrions gagner le Fouta-Dialon, en tournant le Cabou. Il fut également arrêté que je me rendrais à Albréda pour racheter les marchandises qui nous manquaient, pendant que Jacques chercherait des porteurs et que l'alcati terminerait



quelques affaires d'intérêt qu'il avait à régler dans ce village.

Le 23 septembre je me mis en route accompagné d'un noir nommé Samba Ciré, frère du vieil Alcati ; il devait me conduire chez un blanc nommé Williams Godard établi à Fataba, sur les bords de la Gambie, qui pourrait, disait-il , me faire conduire à Albréda.

Quoique je n'eusse quitté les Européens que depuis quelques jours, je partis heureux de l'idée d'en retrouver un avec qui je pourrais causer. Certain aussi d'en recevoir un bon accueil, je n'emportai rien avec moi, et j'avais à peine voulu le matin manger quelques cuillerées de couscouss. Quel ne fut donc pas mon désapointment lorsque, arrivé à Fataba, je trouvai que ce M. Williams Godard n'était autre qu'un noir, ancien captif qui avait pris le nom de son maître pour lequel il faisait la traite, et qui ne parlait ni anglais, ni yolloff. Ce n'est pas tout : moins hospitalier que les noirs qui ne connaissent pas les Européens, celui-ci me laissa à la porte sans m'offrir d'entrer dans sa case ou de me rafraîchir. Alors je maudis de bon cœur Samba-Ciré, surtout lorsque, m'étant fait comprendre tant bien que mal, je sus que ce village n'était pas sur les bords du fleuve, et que, par conséquent, je ne pouvais m'y procurer une embarcation pour me rendre à Albréda. Enfin, après un long palabre, j'appris que sur l'autre rive était un village où je trouverais peut-être une pirogue, et, moyennant cinq francs (car j'avais affaire à des noirs que les Anglais ont visités), on m'offrit de me conduire jusque là ; seulement j'étais obligé de cheminer à pied, attendu que pour atteindre le fleuve il fallait traverser des marais dans lesquels mon cheval ne pouvait pas passer. Soutenu par l'espérance d'arriver bientôt à ma destination, je me mis en route après avoir retiré mon pantalon, précaution d'autant plus nécessaire, que j'eus bientôt à traverser un marécage vaseux dans lequel j'enfonçais jusqu'aux genoux, et où j'avais quelquefois de l'eau jusqu'aux aisselles. Pendant la première demi-heure, je marchai assez bien, surtout où l'eau assez profonde était encore fraîche ; mais ce trajet devint un véritable supplice dans les endroits où l'eau, couvrant à peine la surface du sol, était tellement chaude qu'elle me brûlait les pieds.

Le thermomètre que je portais avec moi, pour observer l'élévation de la température de l'eau marquait, dans ces endroits, 57° 8. Enfin, après deux heures de martyre sous un soleil brûlant, j'atteignis des mangliers où nous trouvâmes une pirogue pour traverser le fleuve. Nous n'y parvîmes qu'après des détours faits sous des arcades de mangliers dont la verdure épaisse nous cachait le soleil. Notre pirogue, glissant silencieusement dans cette espèce de labyrinthe, n'effrayait pas les nombreux oiseaux aquatiques, tels qu'aigrettes, cannettes, martins-pêcheurs, guépiers, etc., dont nous admirions tout à notre aise le splendide plumage. Mais un nouveau mécompte m'attendait au premier village, où personne ne parlait yoloff. Cependant grâce au peu de mandingue que j'avais appris, je pus comprendre que je m'exposais à rester longtemps sur ce point avant de trouver un navire qui descendît le fleuve, et que, deux lieues plus bas, je trouverais un blanc qui avait une embarcation. J'avais vu beaucoup de pirogues sur le rivage; j'en demandai une qu'on me refusa sous le prétexte que ceux à qui elles appartenaient travaillaient à leurs champs; mais l'offre que je fis de donner 10 francs à celui qui me conduirait près de ce blanc leva tous les obstacles, et il fut convenu qu'on m'y mènerait de suite si je voulais payer d'avance. Je m'embarquai donc me croyant sauvé; mais arrivés au milieu du fleuve, ces misérables demandèrent une gourde d'augmentation, sans quoi ils allaient me ramener à terre. Je refusai d'abord et ne pus les déterminer à avancer qu'en leur promettant ces malheureux 5 francs. Enfin ils me débarquèrent au milieu de mangliers qu'un marécage couvert d'eau séparait du village; puis la pirogue poussa au large, me laissant avec un homme qui, à son tour, exigea une nouvelle pièce de 5 francs, qu'il voulait toucher d'avance sous peine de m'abandonner à l'instant même. Mais alors nous n'étions que nous deux, et fatigué de ces continuelles exactions, je feignis de chercher de l'argent dans un sac d'où je tirai un pistolet avec lequel je le menaçai de lui faire sauter la cervelle s'il ne marchait pas devant moi. Ce système réussit

d'eau. Nous arrivâmes enfin à un champ de mil près duquel se trouvait un chemin frayé. Supposant qu'il devait conduire à un village, je forçai mon guide à le prendre, et peu de temps après nous rencontrâmes heureusement une jeune fille qui allait à l'endroit que nous cherchions et auquel nous tournions le dos.

Je n'avais rien mangé depuis le matin, et pour comble de malheur, il pleuvait à verse depuis trois heures. Je tombais de fatigue et de faim; les seuls habits que j'avais ruisselaient de partout, lorsque j'eus le bonheur, quatre heures après mon débarquement, c'est-à-dire à huit heures du soir, de trouver un jeune homme de Goreé qui s'était établi à Albréda et qui mit généreusement à ma disposition le peu qu'il possédait. Il n'avait pas d'embarcation; mais il m'assura qu'un traitant anglais, habitant près de là, pourrait m'en prêter une. Cette bonne nouvelle me rassura, et je m'endormis malgré les moustiques et les démangeaisons affreuses que me causaient les boutons résultant du frottement de la paille de riz mouillée sur mes jambes nues.

La pluie qui durait depuis la veille ayant cessé: le lendemain, à neuf heures du matin, j'envoyai chercher le traitant anglais, qui me fit payer d'avance 30 francs, c'est-à-dire deux fois plus cher qu'à tout autre, un petit canot pour me rendre à Albréda. J'étais si heureux de le trouver à quelque prix que ce fût, que je ne le marchandai pas. Le soir à six heures je me mis en route après avoir traversé, mais cette fois à cheval, le marais qui nous séparait d'un petit marigot. Quant à mon guide, il avait disparu pendant la nuit sans réclamer ses 5 francs, le chef du village où j'étais lui ayant reproché de m'avoir débarqué, une lieue plus loin qu'il ne le fallait, pour éviter ce trajet à sa pirogue. Favorisé par un bon vent, j'étais rendu le 25, à six heures du soir, à Albréda, où je fus reçu à bras ouverts par les Français qui s'y trouvaient et qui étaient loin de m'attendre. Un bon souper et un bon lit me firent oublier les fatigues et les tribulations de la veille.

M'étant procuré à Albréda les objets dont j'avais besoin, grâce à l'obligeance des négociants de l'endroit et de M. Varaldy de Sainte-Marie, que je ne connaissais pas et qui fit cependant

tout ce qu'il put pour m'être utile, je m'occupai de mon départ. Pour cela, je priai vainement mes compatriotes de la Gambie de vouloir bien m'envoyer une embarcation, et quelques autres choses que je n'avais pu trouver à Albréda. Ces messieurs ne me firent pas l'honneur de me répondre, et voyant que je ne devais pas compter sur leurs secours, j'acceptai une grande pirogue que M. Klocker mit à ma disposition. Mes effets y étaient déjà installés et j'allais m'y embarquer moi-même, lorsque, m'étant aperçu qu'elle faisait une grande quantité d'eau, je fus obligé de chercher une autre embarcation. Heureusement pour moi, la chaloupe d'un noir de Saint-Louis, M. Paterson, étant arrivée pendant la nuit, il me la loua 75 francs pour me rendre au marigot de Collior. Mais tout semblait conspirer contre mon départ : la nuit, le gouvernail se cassa ; le lendemain, le propriétaire et le patron étaient ivres, et je ne pus m'embarquer que trois jours après. Aussi à peine étais-je à bord, que dans la crainte de nouveaux accidents, je fis pousser au large malgré la marée contraire. C'était le 13 octobre.

Notre établissement à Albréda date de fort loin, quoiqu'on ne retrouve, dans les archives, que trois traités qui s'y rapportent : l'un du 31 mars 1785 — qui n'est que le renouvellement d'une convention antérieure survenue après une rupture avec le roi de Bar, — l'autre du 15 mai 1817, enfin celui du 4 novembre 1827. D'après ces traités, le roi de Bar nous céda en toute propriété un terrain de 300 toises carrées, plus un chemin, de 6 toises de large, conduisant du comptoir au bord de la mer. De notre côté, nous nous engageâmes à payer tous les ans, au mois de janvier, des coutumes au roi de Bar, à son ministre, à son alequier et à l'alcati d'Albréda. Pour pouvoir traiter sur ce point, les bâtiments venant de France devaient la valeur de 143 barres<sup>1</sup> à ce chef, et ceux venant de Gorée 73. Dans l'énumération de ces diverses coutumes, il y en a pour tous les gens de la maison du roi, y compris sa cuisinière et son rapace (domestique de confiance). Le dernier des traités que je viens de citer concède en outre

<sup>1</sup> La barre de fer ou sa valeur était alors prise pour unité monétaire.

au roi de Bar, un droit de 50 barres sur la succession des Européens mourant à Albréda. Ce droit a remplacé celui que lui accordait le traité de 1785, de prendre le rapace du mort<sup>2</sup>, son couvert, son gobelet d'argent et son lit garni.

Albréda est un joli comptoir, bien situé. Les négociants qui l'habitent y ont fait construire des maisons dont la couverture en esseintes (petites planches larges comme les tuiles) les fait ressembler à nos maisons de campagne, et lui donne de loin l'aspect d'un village français. La demeure du résident est admirablement située et très spacieuse. On y arrive par une allée de bentanniers qui permet de se promener à l'ombre au plus fort de la chaleur. Malheureusement, au moment où j'y suis passé, elle était dans un état de malpropreté et de délabrement inconcevable, surtout lorsqu'on voit combien il serait facile d'en faire une habitation très confortable. D'ailleurs les restes du jardin et les arbres à fruit qui l'entourent témoignent qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

La position des Français qui habitent Albréda est excessivement fautive dans leurs rapports avec les naturels. Le résident y exerce peu d'influence et n'ose guère se servir de son autorité, car marchand avant tout, il craindrait de s'aliéner les indigènes et de les éloigner de son comptoir. D'un autre côté, n'ayant personne à sa disposition pour faire exécuter ses ordres, il est impuissant à réprimer les vols et les insultes auxquelles nos traitants sont en butte de la part des mauvais sujets qui viennent, de Sainte-Marie, ou d'ailleurs, se réfugier dans le village mandingue, où ils sont à l'abri des poursuites des Anglais et des Français.

Le commerce d'Albréda, qui consiste surtout en peaux et en arachydes, a pris, depuis quelques années, un développement considérable. L'exportation de ses produits, qui en 1842 atteignait à peine 44 mille francs, s'est élevée jusqu'à plus de 481 mille francs en 1848. Mais alors cette accroissance du commerce français attira l'attention du gouverneur anglais de Sainte-Marie-Bathust, qui établit une espèce de blocus au-dessus de notre comptoir d'Albréda. En février 1848, le

<sup>2</sup> Domestique attaché à la personne du mort.

steamer de la colonie anglaise vint y mouiller avec l'ordre d'arrêter non-seulement les pirogues chargées d'arachydes appartenant à des Français, mais encore celles des indigènes, qui, préférant nos marchandises à celles des Anglais, venaient traiter à notre comptoir.

La Grande-Bretagne alléguait pour raison que toutes les marchandises qui n'ont pas payé de droits à la douane anglaise de Sainte-Marie sont sujettes à saisie dans toutes les parties de la Gambie, à moins qu'elles ne soient transportées par des navires français dûment expédiés. Quant aux autres navires ou embarcations ayant à bord de pareilles marchandises, ils sont, disaient les Anglais, sujets à saisie, même dans les eaux de notre comptoir.

Ces prétentions sont insoutenables en présence des traités de 1814 et de 1815, qui restituent à la France son comptoir d'Albréda avec tous les droits qu'il possédait antérieurement, c'est-à-dire avec la liberté de commercer avec les peuplades du fleuve au moyen de marchandises françaises. Or, la fondation de Sainte-Marie étant postérieure à la conclusion de ces traités, il n'a pu être question de droit à payer par nous à la douane de cet établissement anglais. S'il en était autrement, notre comptoir d'Albréda n'existerait plus, et dès lors les traités de 1815 seraient manifestement violés. Si l'on éloignait les habitants indigènes et que l'on pût, sous prétexte de contrebande, confisquer les marchandises qu'ils auraient reçues chez nous en échange des leurs, enfin si toutes les autres marchandises françaises ne pouvaient être apportées aux indigènes de la Gambie (Sainte-Marie excepté), pourquoi aurions-nous consenti une exception en faveur de la poudre et des armes, dont nous avons laissé le monopole aux Anglais ?

Telles étaient les prétentions contre lesquelles M. Baudin, alors gouverneur de Saint-Louis, protesta énergiquement. Le chef de la station française envoya même un navire de guerre pour stationner et protéger les embarcations dans nos eaux ; mais le coup était porté, et les indigènes, craignant de voir leurs marchandises confisquées s'ils venaient les acheter à notre comptoir, n'y vinrent plus que par terre. Aussi la traite, qui venait de finir au moment de mon passage à Albréda,

avait-elle baissé de plus d'un quart. Les importations avaient subi une diminution plus considérable encore, car le commerce français, qui, en 1848, avait envoyé sur ce point 111 mille francs de nos marchandises et occupé 32 navires à ce trafic, n'en porta que pour 80 mille francs, et n'y employa que 48 navires en 1851, et tout annonce que les années suivantes donneront, si l'on n'avise, des résultats plus fâcheux encore.

Ainsi que je l'ai déjà dit, je quittai Albréda le 13 octobre. Dans la nuit, une violente tornade nous força à mouiller à Tankoral, et le 15, à six heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre devant le marigot de Collior. La marée étant haute, j'envoyai mes hommes porter mes effets à terre, et je restai à bord, où me retint la crainte des moustiques. Le 16, à six heures du matin, la marée commençant à peine à monter et les eaux n'ayant pas encore couvert le marigot, mes hommes furent obligés de se mettre dans la vase jusqu'à la ceinture, et de pousser la pirogue sur un lit de vase molle où nous fûmes assaillis par une effroyable quantité de moustiques. En un instant les parties découvertes du corps furent noircies, et je ne sais pas ce que nous fussions devenus, si le trajet eût été moins court. Cependant mes mains étaient littéralement couvertes de piqûres et de sang. Quant à mes noirs, comme ils s'enduisirent le corps avec de la vase pour arrêter les piqûres de ces insectes, ils furent moins maltraités que moi. Après dix minutes d'efforts, nous arrivâmes à une plaine où la vase plus solide ne permettait plus de pousser la pirogue. J'ôtai mes souliers, je relevai mon pantalon, et j'arrivai bientôt à la Toubabacunda (maison du blanc), où je m'étais arrêté en allant à Albréda.

Je me mis aussitôt en devoir de partir pour Souboundou. J'avais engagé à Albréda trois noirs de Saint-Louis appelés Latire, Mademba et Maja — ce dernier ancien spahis — qui devaient faire le voyage avec moi et porter mes bagages et les marchandises destinées à être offertes en cadeaux aux chefs des pays que j'allais traverser. Mais ce double fardeau excédant les forces de ces trois hommes, je priai mon hôte de me procurer trois autres porteurs. Comme c'était *Tabaschi*, jour

de fête chez les Musulmans, dont les infidèles profitent pour s'enivrer, je ne pus les obtenir qu'à onze heures et demie, et encore fallut-il les payer à raison de 6 francs chacun. Peu de temps avant mon départ, l'un d'eux étant venu me proposer un cheval, je l'achetai pour Jacques, que j'avais laissé à Souboundou souffrant beaucoup de son pied. A midi nous nous mîmes en route, accompagnés du maître de la maison où j'étais descendu ; il s'était offert à nous servir de guide. A peine hors de son village, nous rencontrâmes un des hommes du roi de Kian ou Guian qui ne voulut nous laisser passer que lorsque nous lui eûmes donné du tabac, dont il exigea même une assez forte quantité. Après avoir marché quelque temps vers le Sud, nous arrivâmes, à midi quarante-cinq minutes, à Diaoumar, où nous apprîmes qu'en ce moment le roi (Mansa de Kaïan) était occupé à boire avec ses principaux sujets, auxquels Sa Majesté faisait ce jour-là l'honneur de s'enivrer en commun. Moi, dans la crainte que la vue de mes marchandises ne tentât cette cour en goguette, je tournai le village pendant que mon guide allait lui présenter mes salutations et lui offrir, de ma part, une bouteille d'eau-de-vie et deux têtes de tabac. Grâce à ce petit cadeau, nous continuâmes notre route sans accident. A deux heures et demie nous arrivâmes à Masebbé ; à trois heures un quart à Guignir, que nous laissâmes sur la gauche ; à quatre heures trente-cinq à Kaïaf, et à sept heures vingt-cinq, nous aperçûmes Souboundou, dont nous n'étions séparés que par un marigot. Mon cheval s'abattit en traversant ce cours d'eau, et j'arrivai trempé au village. Il était temps, car, inquiet de ne pas me voir revenir, et craignant qu'il ne me fût arrivé quelque malheur, Jacques devait partir le lendemain. C'est ce qu'il me dit en venant à ma rencontre, et en me conduisant chez la brave vieille femme dont nous occupions la case, qui me reçut de son mieux et m'apporta du lait et un poulet pour souper.

Le lendemain, en m'éveillant, je payai et congédiai mes porteurs. Pendant mon séjour à Albréda, Jacques avait vainement cherché des ânes dans tous les environs. Les Laobés n'avaient pas voulu lui en vendre parce qu'ils se servent de



ces animaux pour conduire leurs pistaches aux traitants des bords du fleuve et porter ensuite dans l'intérieur les marchandises qu'ils reçoivent en échange. D'ailleurs, me dit Jacques, ces quadrupèdes ne nous eussent été d'aucune utilité, car des Sarracolets venant de l'intérieur lui avaient appris que le haut pays était inondé, qu'il était impossible d'y voyager et qu'eux-mêmes avaient été obligés de venir par eau.

Je dus donc changer d'itinéraire, et j'allais envoyer un exprès à Domasansan, comptoir anglais, pour y demander une chaloupe, lorsqu'un homme de Saint-Louis, traitant à Baylde, village peu éloigné de Souboundou, m'offrit de me prêter sa pirogue pour m'y conduire, si nous voulions aller chez lui. Comme cette direction nous dispensait de la nécessité de visiter le roi, qui est entouré de pillards dont il ne peut ou ne veut réprimer les excès, j'acceptai la proposition, et je me décidai à partir le 24 octobre, époque à laquelle j'espérais avoir trouvé des porteurs.

Le Diagara est borné au Sud par le marigot de Bintam et les immenses et solitaires forêts de Baienbah au Nord, par la Gambie, à l'Est par le Yamina, et à l'Ouest par le royaume de Kian ou Guïan. Il est gouverné par un roi absolu, pris alternativement dans deux familles, dont l'une réside à Diapina, l'autre à Badoumar. Celui qui règne aujourd'hui habite ce dernier village. Il rend la justice, mais tous les châtimens qu'il ordonne tournent à son profit personnel. Ainsi il vend le voleur comme captif et confisque les biens de quiconque a commis un adultère. S'il est pauvre, le meurtrier devient la propriété de la famille de celui qu'il a tué, mais à la charge par elle de payer trois bœufs au roi; s'il est riche, il indemnise la famille du mort, suivant la position ou l'influence de celui de ses membres qu'elle a perdu; il doit en outre un captif au roi.

Les revenus du chef de l'État proviennent des coutumes que sont obligés de lui payer les traitants qui viennent s'établir chez lui et qu'il fixe arbitrairement, puis des impôts qu'il perçoit sur les villages. Les Mandingues lui doivent une partie de leurs récoltes et des bestiaux qu'ils élèvent; les Peulhs, un nombre de poules proportionné à leur population

et à l'étendue du pays, et les peaux de tous les bœufs qu'ils tuent. Le roi échange ces peaux contre de la poudre ou des tissus. A cela il faut ajouter, comme source de revenu, les biens de tous les étrangers qui meurent dans son royaume et dont il se constitue l'héritier naturel.

Tous les jours on tue un bœuf pour la nourriture de la maison de ce prince, et quand il en manque, il en fait prendre dans les villages voisins. Son armée active se compose principalement de ses captifs et d'une partie des habitants de son village, qu'il nourrit et habille, et qui sont appelés les hommes du roi. Ces hommes, véritables janissaires dont il n'ose réprimer les déprédations, sont l'épouvante du pays. Partout où ils passent, ils s'emparent sans cérémonie non-seulement de tout ce dont ils ont besoin, mais aussi de tout ce qui leur fait envie, sans que personne ose s'y opposer. Si par hasard on leur refuse quelque chose, ils s'embusquent sur les routes et dépouillent, après l'avoir roué de coups, quiconque s'est permis de leur refuser son bien. Rien n'égale la terreur que cette soldatesque effrénée inspire aux habitants des villages. Un de ces pillards m'étant venu visiter, je crus devoir lui donner une tête de tabac ; il s'en montra peu satisfait, et en exigea une seconde, que je lui refusai. Ce que voyant, la maîtresse de la maison s'empressa de lui en donner deux, de peur, me dit-elle, que n'osant s'en prendre à un blanc, il ne se vengeât sur quelqu'un de sa famille.

Les Mandingues Sonninquais du Diagara ne professent aucune religion et ne reconnaissent aucun Être supérieur. Ils ont cependant grande confiance dans les gris-gris des Musulmans, dont ils se couvrent le corps. Le roi a toujours près de lui, pour lui composer de ces amulettes, un marabout, qu'il traite fort bien et qu'il comble de présents. Les Mandingues boivent avec passion, s'enivrent chaque fois qu'ils le peuvent, et deviennent alors très dangereux. Ils sont d'ailleurs généralement de mauvaise foi, peu hospitaliers et voleurs. Il faut cependant leur rendre cette justice que les effets de leurs hôtes sont sacrés pour eux et qu'ils prennent toutes les précautions pour qu'il n'en soit rien détourné.

Lorsqu'un Sonninquais éprouve le désir de se marier, il

prend une natte et cinq noix de colas qu'il porte au père de celle sur laquelle il a jeté les yeux. Si ce présent est accepté; il va chercher son plus beau bœuf et conduit chez lui la jeune fille. Le lendemain, on tue ce bœuf, dont on fait un grand repas; on danse, on tire des coups de fusil pendant toute la nuit, et la noce est terminée.

Les funérailles ne donnent lieu à aucune cérémonie, si ce n'est pour le roi, dont la mort est toujours l'occasion de splendides festins. Alors l'héritier du trône fait tuer une partie des troupeaux du monarque défunt qu'il distribue aux habitants, ainsi qu'une grande partie de ses propres biens, afin de se créer des partisans.

Les Peulhs et les Sarracolets du Diagara ont conservé leurs mœurs primitives et ne s'allient qu'entre eux. Du reste, ces Sarracolets n'habitent point ce pays d'une manière permanente; la plupart n'y viennent qu'au moment de la plantation des arachydes et s'en retournent aussitôt que la récolte est faite et vendue. Il n'y a de fortifié que le village habité par le roi, qui interdit aux autres de s'entourer d'aucune défense, afin de pouvoir toujours les châtier sans danger. Toutefois ce tyran ménage les Peulhs dans la crainte de se voir attaqué par le Fouta-Dialon, dont ce peuple est originaire. Lorsqu'un de leurs villages lui a donné quelque sujet de plaintes, il se borne à faire prendre tous ceux de ses habitants qui viennent chez lui, et les garde jusqu'à ce qu'on les ait rachetés; si on ne les rachète pas, il les vend comme captifs.

La marque distinctive du pouvoir consiste en un anneau d'argent que les chefs portent au bras droit. Lorsque les Soninquais se rencontrent, après s'être informés de leur santé, ils se demandent leur nom et celui de leurs aïeux (ce qu'on appelle donner le conton) et le répètent plusieurs fois en témoignage de considération. Comme le fait observer M. Bokandé, dans son petit ouvrage sur la Sénégambie portugaise, si l'on avait soin de recueillir les noms des principales familles des villages où l'on passe, on pourrait remonter facilement à l'origine des diverses peuplades, qui viennent de l'intérieur pour se rapprocher des bords du fleuve et de la mer. Ainsi les contons des plus nombreuses familles du Diagara sont *Lamfa*,

*Manfé*, *Mané*, noms qu'on retrouve dans le Pakao et jusque dans le Kaarta.

Après avoir longtemps cherché des porteurs que nous payâmes très-cher (cinq francs chacun), je me décidai à aller à Baylde, trouver le traitant qui nous avait promis une pirogue pour me conduire à Domasansan, d'où j'espérais gagner facilement Fatatenda. Le 21 octobre fut fixé pour le départ. L'alcati Ibra qui, le matin encore, paraissait très-décidé à me suivre, et sous l'inspiration duquel nous agissions, ne voulut plus partir, au moment de nous mettre en route. Du reste, je presentais depuis quelques jours cet incident. La veille encore, l'alcati m'avait cherché une mauvaise querelle pour des souliers que je lui avais rapportés d'Albréda, qu'il prétendait être une chaussure de soldat, et en échange desquels j'avais été obligé de lui donner les miens. Toutefois, en me quittant, il alléguait des affaires à terminer, et promit de me rejoindre sous trois ou quatre jours. Mais cet homme mentait impudemment, et je pus bientôt me convaincre d'un fait que je n'avais encore fait que supposer, à savoir, qu'il ne m'avait fait passer par Souboundou, où il avait des intérêts personnels, que pour se procurer une escorte qui empêchât les indigènes de le piller.

Bien sûr désormais que je ne devais pas compter sur lui, ne voulant pas perdre trois ou quatre jours de plus, au bout desquels il inventerait encore de nouveaux prétextes, je fis un cadeau à Aïsata, l'excellente femme chez laquelle j'étais logé, et qui nous avait nourris pendant un mois; puis je me mis en route à huit heures quarante-cinq minutes du matin, marchant à l'Est. A midi, nous atteignîmes Diapina, seconde capitale du Diagara. Pendant que les porteurs et les bagages faisaient le tour de ce village, j'allai de ma personne saluer le chef, personnage très-important, et qui doit succéder au roi actuel. Je fus aussi rendre une visite à son premier ministre qui jouit d'une grande influence dans le pays, et qui sert d'intermédiaire aux traitants anglais dans leurs transactions avec le roi du Diagara. Après m'avoir très-gracieusement engagé à me reposer, il me fit servir du lait doux, et nous parlâmes

Diapina est un fort village qui doit avoir au moins 4,500 habitants, et qui, lui non plus, n'est entouré d'aucune palissade, afin que le roi puisse, le cas échéant, avoir facilement raison de ses incartades. Ses produits consistent en riz, en mil et en arachydes, dont les habitants récoltent une grande quantité, qu'ils vendent aux Anglais.

A une heure quinze minutes, marchant à l'Est-Nord-Est, nous arrivâmes à Baylde. Dans cette route, les hauteurs surtout sont couvertes de basaltes et de scories ferrugineuses. Le sol, excessivement sablonneux, donne une végétation moins vigoureuse que dans l'intérieur; nous n'y vîmes plus les beaux arbres de la Cazamance et des autres pays que nous venions de parcourir; mais nous y retrouvâmes les arbres à épines du Sénégal et une grande quantité d'herbes aromatiques, telles que le basilic, le thé de Gambie; de temps en temps, particulièrement sur le sommet des monticules, nous cotoyâmes de larges flaques d'eau couvertes de nénuphar et de *nymphœa cerulœa* dont les habitants mangent les graines.

Baylde est un petit village de trente cases environ, dont les habitants sont des Mandingues Sonninquais. Quelques Sarra-colets et quelques Bambaras sont aussi venus s'y établir pour y cultiver des pistaches. Ce village est situé dans une assez large plaine, submergée du côté de la Gambie, dont elle est séparée par des mangliers, au milieu desquels coule un marigot. Deux traitants, faisant le commerce pour des maisons de Gambie, résident sur ce point. Ce commerce, qui consiste dans l'échange de pistaches, de riz, de mil et de quelques peaux de bœuf, contre des marchandises européennes, est d'ailleurs de peu d'importance.

A notre arrivée à Baylde, le traitant chez lequel nous logeâmes nous ayant annoncé qu'il comptait recevoir sous peu un navire qui pourrait nous conduire jusqu'à Makarty, je me décidai à l'attendre, afin de donner à l'alcati Ibra, que je fis prévenir, le temps de nous rejoindre s'il en avait l'intention. Je profitai aussi de ce délai pour aller rendre visite au roi, qui avait témoigné le désir de me voir. Je partis donc à cheval, le 23 octobre, à six heures du matin, accompagné de Jacques qui avait déjà fait ce trajet. Après avoir marché au Sud-Sud-Est et tra-

versé un grand marigot qui entoure le village, marigot dans lequel le cheval de Jacques s'abattit, nous arrivâmes à Badoumar à dix heures dix minutes.

Mamadi Sonko, roi de ce pays, me fit l'accueil le plus gracieux. A peine étais-je arrivé qu'il m'envoya des poules et du lait, et ce ne fut qu'après qu'il me sut reposé et restauré que je pus lui parler. Mamadi Sonko est un grand et bel homme, d'un physique agréable, quoique ses traits portent la trace de l'abrutissement dans lequel le jettent des orgies continuelles. Nous eûmes ensemble une longue conversation ; il chercha inutilement à pénétrer le véritable motif et le but de mon voyage, que je lui cachai avec d'autant plus de soin, que les Peulhs du Fouta-Dialon avaient, il y a deux ans, pillé son territoire. Il me parla de la France et de ses habitants ; il me dit qu'il nous verrait avec plaisir nous établir sur la Gambie, parce que nous avons la renommée d'être plus justes et plus généreux que les Anglais. Il nous croyait tous négociants, et il parut tout étonné d'apprendre que je n'achetais ni ne vendais rien, et que j'étais un officier payé par le gouvernement pour faire la guerre, chose qui lui sembla bizarre.

Quand nous eûmes fini de causer affaires, Mamadi Souko fit appeler ses femmes qui sont au nombre de onze, toutes passablement laides. Leur coiffure, qui consiste en verroteries tressées dans les cheveux, ne manque pas cependant d'une certaine originalité. Comme ces dames n'avaient jamais vu d'hommes de ma couleur, je fus pour elles le sujet d'un grand étonnement, qui fit place bientôt à une grande importunité. Elles m'obsédèrent de demandes de verroteries et de mouchoirs, qui m'auraient infailliblement ruiné, si je n'avais pris la précaution de dire que je n'avais rien avec moi et que mes bagages étaient partis par eau à Makarty.

Le village de Badoumar est grand et contient environ quatre cents cases et 2,500 à 3,000 habitants. Toutefois, au premier aspect, il paraît encore plus important à cause de l'étendue des terrains qu'occupent ses cases irrégulièrement disséminées. Presque toutes sont en crignetis, espèce de nattes faites de longs roseaux coupés dans toute la longueur et tressés ensemble de manière à former un tissu serré assez grand pour

enceindre la case. Un trou, pratiqué dans ce tissu, forme la porte. Ces cases, de forme ronde, sont couvertes en paille et présentent une espèce de galerie également en paille tressée. L'habitation du roi est située sur un terrain un peu plus élevé que les autres. Ses cases, au nombre de trente, sont construites de la même manière, deux seulement sont en crignetis crépi avec de la terre, et figurant une espèce de mur. Ces dernières servent probablement à la résidence particulière du Roi. Les portes qui sont rabotées et assez bien faites ont dû lui être données par quelques traitants anglais. L'intérieur de ces cases est tapissé de gris-gris <sup>1</sup>.

L'habitation du roi est entourée de deux rangs de fortes pallissades, entre lesquelles court un large fossé dont le fond est couvert d'épines. C'est là qu'en cas d'attaque se réfugient tous les habitants du village, beaucoup trop grand pour être bien gardé et défendu. Il y a deux ans, Mamadi Sonko, retranché dans cette enceinte, soutint pendant cinq jours l'attaque d'une nombreuse armée de Peulhs du Fouta-Dialon qui étaient venus piller et ravager tout son pays, sous le prétexte de le soumettre à l'islamisme. Le sixième jour sa poudre étant épuisée, il put s'échapper durant la nuit et se réfugia chez le roi du Yamina, son voisin, où il resta jusqu'au départ des Peulhs.

Je pris congé du Roi à deux heures, et à six, j'étais de retour à Baylde. J'attendis encore deux jours dans ce village l'arrivée du navire promis; mais ne le voyant point paraître, et le frère de l'Alcati étant venu m'annoncer que je ne devais plus compter sur ce guide, parce que, disait-il, il se sentait trop vieux et trop souffrant pour supporter les fatigues d'un pareil voyage, je pris le parti de gagner Domasansan. Je traitai avec Samba Ciré pour qu'il y conduisit par terre mon cheval et celui de mon domestique, et je m'embarquai avec Jacques et les trois hommes que j'avais engagés à Albréda, sur une pirogue qui me fut louée par Arfa; c'était le traitant chez lequel j'étais logé, et qui profita de cette circonstance

<sup>1</sup> Ce mot qui se reproduit souvent dans cette relation, signifie des amulettes renfermant des passages du Koran, transcrits sur un morceau de papier, et quelquefois sur une pierre ou un fragment de bois.

pour me faire payer largement l'hospitalité qu'il ne nous avait pas donnée, puisqu'il nous avait laissé mourir de faim mes hommes et moi.

Nous démarrâmes à trois heures, mais le marigot qui rejoint la Gambie est d'une telle longueur que, bien que mes hommes et l'équipage de la pirogue nageassent de toutes leurs forces, nous mîmes plus d'une heure pour atteindre le fleuve; nous le remontâmes jusqu'à Domassansan, où nous arrivâmes à huit heures un quart. Heureusement nous y rencontrâmes un habitant de Sainte-Marie, originaire du Sénégal, nommé M. Thomas Lafeuillée, qui nous accueillit avec une extrême bonté et mit tout ce qu'il possédait à notre disposition. Par surcroît de bonheur, nos chevaux arrivèrent le lendemain, à dix heures du matin, sains et saufs.

Domassansan est un petit village d'une cinquantaine de cases, habité par des traitants mandingues, qui y reçoivent quelques marchandises de Sainte-Marie-Bathurst. Au moment de la traite des arachydes, qui y sont très-abondantes, il vient à Domassansan plusieurs habitants de Sainte-Marie qui y possèdent des magasins. Un seul, M. Thomas Lafeuillée, y demeure à poste fixe; logé à cette époque dans des cases semblables à celles des indigènes, il devait, l'année suivante, s'y construire une maison.

Voisin du Feridou, du Cabou et du Pakao, Domassansan est un bon lieu de traite; et fait à notre comptoir de la Cazanance une concurrence fatale : le Cabou et le Pakao y envoient une grande quantité de cire et quelques dents d'éléphants. Pendant les deux jours que j'y ai passés, j'ai vu traiter cent pains de cire nette, soit environ 4,500 kilogrammes, venant presque toute du Pakao. Les chefs de la caravane à qui je demandai pourquoi ils faisaient un si grand détour pour venir traiter avec les Anglais, plutôt que d'aller à Sedhiou qui est tout près de leur village, me répondirent qu'il y avait à cela deux bonnes raisons. D'abord, qu'ils trouvaient dans la Gambie une plus grande quantité de pagnes de Sor (tissu de coton en bandes de six pouces de largeur fabriqué par les indigènes), pagnes très-recherchées et très-demandées dans leur pays; ensuite, qu'à Sedhiou, ils n'avaient affaire qu'à une



seule maison qui, ne redoutant pas la concurrence, les rançonnait impitoyablement. Ces considérations devaient l'emporter sur la préférence qu'ils sont, d'ailleurs, disposés à nous donner sur les Anglais : elles me frappèrent d'autant plus qu'elles m'avaient été déjà faites plusieurs fois, dans les pays que je venais de parcourir.

Afin de se procurer une plus grande quantité de produits, les traitants de Domassansan ont, dans les environs, sur les bords du fleuve, ou à quelques lieues dans l'intérieur, des sous-traitants indigènes, à qui ils ne livrent de marchandises qu'après avoir reçu les produits en échange. Ils y traitent surtout des cuirs et de la cire. A l'époque de la traite des arachydes, ils vont les acheter sur les lieux aux cultivateurs eux-mêmes; puis, moyennant un droit de 10 pour 100, perçu en marchandises sur le produit de vente, le chef du village les fait porter sur la plage, aux points les moins éloignés de sa demeure, mais où les embarcations peuvent aborder. Là, on construit des espèces de magasins en crignetis, où l'on dépose ces marchandises jusqu'à ce que les navires les viennent chercher. D'après des renseignements pris sur les lieux, la moyenne de la récolte des pistaches aux environs de Domassansan est, au moins, de 75,000 boisseaux anglais.

Domassansan fait partie du Diagara : en 1850, chaque traitant payait au roi de ce pays une coutume annuelle de 300 francs, impôt qui augmente à chaque nouvelle récolte, sans doute parce que le Gouvernement anglais, à deux ou trois exceptions près, ne fait point de traité de commerce avec les indigènes, et qu'il laisse à ses traitants le soin de s'entendre, comme il leur plaît, avec les chefs des territoires sur lesquels ils s'établissent. Ceci explique également le peu d'influence que le gouverneur de Sainte-Marie-Bathurst exerce sur les populations riveraines; elles le craignent d'autant moins qu'elles le savent sans forces suffisantes pour les châtier, car leurs villages ne sont pas, comme ceux du Sénégal, situés assez près des bords du fleuve, pour qu'on puisse les brûler avec du canon, et les troupes anglaises sont à peine assez nombreuses pour garder les deux établissements de Makarty et de Sainte-Marie.

Le 28 octobre, M. Thomas Lafeuillée, qui avait eu pour moi, pendant mon séjour chez lui, les plus grandes prévenances, voulut bien me prêter une embarcation pour me rendre à Dianigua, d'où il m'assura que je pourrais facilement gagner par terre Makarty. Je m'embarquai à une heure et demie du soir, pendant que mes chevaux, sous la conduite d'un de mes hommes et d'un guide que je m'étais procuré dans le village, allaient me rejoindre à Dianigua, après être passés, à Kaour, de la rive gauche à la rive droite du fleuve.

Nous fûmes trois jours à faire ce trajet. Les *laptots* (*mate-lots*) des colonies portugaises de la côte d'Afrique, qu'on emploie en Gambie, sont d'une indolence et d'une paresse qui font vivement regretter les courageux et intrépides *laptots* du Sénégal. A cette nonchalance habituelle vient se joindre un prétexte très-commode pour eux, la crainte, disent-ils, de casser les avirons qu'on leur fait payer. Grâce à cette lésinerie, et comme d'ailleurs la marée se faisant sentir très-haut, on ne peut voyager que dans l'intervalle du flot au jusant, les voyages sur le fleuve sont interminables.

Le 29, j'eus le malheur de m'endormir, par une chaleur excessive, sous une tente formée avec la voile de l'embarcation. Saisi aussitôt d'une violente fièvre, mêlée de délire et d'hallucinations épouvantables, je craignis un instant une fièvre pernicieuse ou un coup de soleil ; mais une forte dose de quinine, prise au moment où la réaction s'opérait, m'en délivra dans la nuit. Le 30, comme nous naviguions, poussés par une légère brise de Sud-Ouest, le ciel se couvrit de nuages, la brise fraichit et se changea bientôt en un grain affreux, accompagné d'une pluie diluviale.

Depuis que j'avais chaviré dans la Cazamance, les patrons noirs m'inspiraient peu de confiance, et comme je ne pouvais d'ailleurs me réfugier que dans une cale infecte, dont il fallait fermer les écoutilles, je pris le parti de rester sur le pont. A neuf heures et demie le vent cessa, et nous mouillâmes devant Kaour, village du royaume de Saloum, qui s'étend jusqu'au marigot de Dianiga. Nous y apprîmes que nos chevaux venaient de traverser le fleuve et de partir sans accidents ;

mais, indépendamment du péage ordinaire, qui est d'une pagne de Sor<sup>1</sup> par cheval et d'une tête de tabac par homme, les passeurs, sachant que ces montures appartenant à un blanc, avaient exigé que mes hommes leur donnassent aussi leurs couteaux et leurs pagnes. Enfin, entrés à deux heures du matin dans le marigot de Dianigua, nous arrivâmes à huit heures au village de ce nom.

Un ancien captif, déserteur de Saint-Louis, nommé Yancouf Diouf, a établi sur la rive gauche de ce marigot, une factorerie considérable, très-bien située pour la traite des arachydes, et où viennent aboutir de nombreuses caravanes du Bambouck et du Bondou. Cet homme, oubliant son ancienne origine, tranche aujourd'hui du grand seigneur; à mon arrivée, il daigna à peine me saluer et me faire donner une natte, tandis que lui-même, étendu sur un canapé, se prélassait entre trois de ses captifs, qui, armés de longs éventails en paille, lui faisaient de l'air et chassaient les moustiques. Comme tous les traitants noirs, celui-ci aime à se donner des airs importants, mais il ment au sang yoloff, nation généralement généreuse envers ses hôtes, en prenant les habitudes des traitants noirs de la Gambie, qui ne savent ni comprendre, ni offrir l'hospitalité. Aussi mes gens furent ils très-mal nourris chez lui, et, quant à moi, il ne s'en occupa même pas.

Jacques, que je lui envoyai dans la journée, obtint de lui, après une assez longue discussion, dans laquelle il se montra très-exigeant, qu'il me louerait, pour 75 francs, une embarcation. Deux de mes hommes devaient, avec elle, conduire mes bagages à Makarty, pendant que je m'y rendrais par terre avec Jacques et le reste de ma petite caravane.

Dianigua est un village peu considérable; il fait partie du Jany ou Diany, et est habité par des Mandingues et des Sarra-colets, payant un tribut du dixième de leur récolte à un chef qui réside à Nianianbeta. Les traitants anglais, établis sur ce

<sup>1</sup> La pagne de Sor représente une valeur de 2 fr. 50 cent. Du reste, par le mot générique de pagne, on entend un morceau d'étoffe de coton dont les Noirs se couvrent lorsqu'il fait froid, et que les femmes roulent autour de leur corps.

point, paient aussi à ce chef des coutumes indéterminées, qui, pour Yancouf seul, s'élèvent à plus de 1,200 francs par an. Les bords du marigot abondent en arbres magnifiques, tels que cailcédras, weygne, gonatiers, qui fourniraient de très-belles courbes pour de gros navires. Yancouf, excellent charpentier naval, y a construit une goëlette de 50 tonneaux, qui était presque achevée lorsque je passai, et où il embarquait une cargaison de ce même bois pour chercher à en tirer parti.

La fièvre, qui m'avait quitté l'avant-veille, me reprit ce jour-là avec plus d'intensité; cependant elle me quitta de nouveau, vers trois heures du matin, et je profitai de ce répit, pour chercher à gagner Makarty.

Le 4<sup>er</sup> novembre, à neuf heures du matin, je pris congé de Yancouf et me mis en route, accompagné de Jacques, de deux porteurs, du guide que j'avais loué à Domassansan pour conduire mes chevaux, et d'un second guide que Yancouf venait de me donner. Deux heures après nous arrivâmes à N'Giender, grand village de Peulhs pasteurs que nous traversâmes sans nous arrêter, et, à une heure et demie, ayant marché à l'Est, nous entrâmes dans Niannianbeta, résidence du chef de ce pays. Notre guide nous conduisit chez un de ses parents qui, allant s'informer si le roi était visible, revint nous annoncer, une demi-heure après, que ce prince voulait bien nous admettre en sa présence.

Le village que nous traversâmes pour nous rendre près de Sa Majesté, est entouré d'une tapade en crignetis; la demeure seule du roi se trouve dans un tata en terre, espèce de fortification assez élevée, construite en pisé, à angles rentrants et sortants et présentant la forme d'un paravent à demi déployé. Ce tata est flanqué de quatre tourelles rondes aussi en terre et un peu plus élevées que le mur; elles servent pendant la guerre à observer les mouvements de l'ennemi; c'est aussi dans l'enceinte de ce tata que tout le monde se retire en cas d'agression inattendue. Après avoir franchi un grand portail sous lequel est suspendue par des chaînes de fer une corne de bœuf, emblème de la souveraine puissance chez ce peuple, nous traversâmes plusieurs cours, et nous arrivâmes dans

une vaste case où le roi était étendu sur un tara (espèce de canapé en roseaux), sur lequel il m'invita à m'asseoir. Je commençai, comme toujours, à lui faire connaître l'objet supposé de mon voyage, qui n'avait, disais-je, d'autre but que Bakel, je lui offris ensuite une pièce de calicot et différentes bagatelles qui lui firent grand plaisir; et grâce à ce cadeau, j'obtins la permission de poursuivre mon voyage, quoi qu'il fit tous ses efforts pour me retenir chez lui. Je me débarrassai de ses instances, en protestant que la fièvre devait me prendre le lendemain; ce qui l'étonna fort et lui fit dire qu'il n'y avait que les blancs pour prévoir ainsi, d'avance, le moment où ils devaient tomber malades.

Ce roi est un homme de trente-cinq ans environ, il a la figure intelligente et jouit d'une grande réputation de bravoure et de générosité. Autrefois tributaire du roi du Yani qui réside à Kataba, il s'en est rendu indépendant, et a soumis à son autorité tous les villages compris entre le Marigot de Dianigar et celui de Kassan. Ainsi que dans le Yamina, le signe distinctif personnel du pouvoir suprême est un bracelet en argent, attaché au bras droit.

Nous nous remîmes en route à deux heures un quart, dans la direction de l'Est  $\frac{1}{4}$  Sud-Est; mes hommes qui n'étaient pas chargés allaient très-vite; à trois heures et demie nous traversâmes deux petites foulacundas<sup>1</sup> peu éloignées l'une de l'autre. Cinq quarts d'heure après, nous arrivâmes au pied d'une montagne assez élevée et courant du Nord au Sud; nous la franchîmes facilement, mais, en descendant le versant opposé, le cheval de Jacques se cassa une jambe, ce qui nous força à le tuer. Le sommet de cette montagne est couvert de gros blocs de basalte, et l'on trouve à son pied des cailloux et des coquilles roulés, dont je pris quelques échantillons.

De l'autre côté, nous trouvâmes le Marigot de Kassan, limite du territoire, dont je venais de visiter le chef; après l'avoir traversé, nous arrivâmes, à six heures vingt minutes, au village dont il porte le nom. Il est situé sur les bords de la Gambie et

<sup>1</sup> Foulah, peulhs, cunda. habitation. Foulacunda, village de peulhs ou foulah pasteurs.

habité par des traitants mandingues au service des Anglais ; nous allâmes loger chez l'un d'eux, qui s'occupait si peu de nous, que Jacques qui, dans ce pays, passait pour un grand marabout et dont l'extérieur imposait beaucoup aux Noirs, fut obligé de lui rappeler les devoirs de l'hospitalité. Mes hommes se procurèrent à manger comme ils purent ; quant à moi, brisé par la fatigue et par la fièvre, je m'endormis aussitôt. Cependant, à dix heures du soir, Jacques me réveilla, il était parvenu à acheter une poule et un peu de riz, et venait me les apporter ; mais j'étais anéanti, et ces provisions inespérées servirent à compléter le souper de mes hommes, dont l'appétit était loin d'être satisfait.

L'accueil que nous reçûmes dans ce village me fit remarquer un fait qui m'avait déjà frappé plusieurs fois, c'est que partout où j'avais eu affaire à des noirs sans relations habituelles avec les blancs, j'avais trouvé une bonne et franche hospitalité, tandis que les traitants noirs m'avaient toujours mal accueilli. On dirait réellement que ceux-ci ne nous empruntent que nos vices, et que l'exemple d'une civilisation pleine de sobriété et de générosité, ne sert qu'à les rendre ivrognes, égoïstes, cupides et inhospitaliers.

Le lendemain, à six heures du matin, nous quittâmes Kassan, prenant à l'Est ; à sept heures, nous arrivâmes à Pallam, grand village habité par des Sarracolets et des Peulhs du Fouta-Toro, qui vivent dans la dépendance du roi de Yani. Deux heures après, nous atteignîmes Kataba, résidence de ce chef, que nous tournâmes, afin de ne pas y perdre notre temps et nos cadeaux. Ce village renferme environ deux mille habitants ; un de ses côtés, ainsi que la demeure du roi, sont entourés d'un tata, tombant en ruines.

A quelque distance de Kataba, notre guide nous égara, et Dieu sait où nous serions allés, si des femmes Peulhs que nous rencontrâmes sur nos pas, ne nous avaient indiqué le chemin de Baracunda : dans ce petit village Mandingue, on nous montra un sentier qui, après deux heures de marche dans des bois épais, nous conduisit sur la voie que nous avions maladroitement abandonnée. A midi 45 minutes, nous atteignîmes Dianali, où la violence du vent d'Est nous força à nous arrêter.

Ce village considérable est entièrement entouré d'un tata en très-bon état, il a huit portes ouvertes dans des tours carrées qui dominent le village et sont élevées d'un étage, auquel on parvient au moyen de bâtons, plantés dans l'angle du mur. Ces tours, habitées en temps de paix, reçoivent, pendant la guerre, les meilleurs tireurs. Les habitants du village sont tous cultivateurs; leurs champs de pistaches, de mil et de haricots sont très-bien entretenus, et si considérables qu'ils s'étendent à plusieurs lieues à la ronde. Ils sont très-hospitaliers, nous y reçûmes un gracieux accueil de la part du chef, chez lequel nous étions entrés, et qui voulait à toute force me faire cuire un poulet, ce que je refusai, au grand désespoir de mon guide, qui me pressait d'accepter dans l'espoir d'en avoir sa part. Plusieurs habitants m'apportèrent aussi des noix de colas, dont ils sont très friands et qu'ils vont chercher jusque près de Sierra-Léone.

Après une halte de deux heures, nous quittâmes Diamali et ne tardâmes pas à apercevoir Dhiendienbouré, village de traitants mandingues, situé en face de l'île Makarty, à laquelle les indigènes donnent aussi ce nom. Selon l'habitude des traitants de ce pays, celui auquel je m'adressai, me reçut assez mal; me prenant sans doute pour un Maure, il resta plus d'une heure, sans m'indiquer une case pour me réfugier. Dès que j'eus obtenu ce gîte, j'endossai ma veste d'uniforme et un pantalon blanc pour aller rendre ma visite au commandant anglais de l'île Makarty. Ce changement de costume opéra immédiatement une réaction en ma faveur, et l'on s'empressa d'offrir à l'officier, qui ne la demandait pas, la pirogue qu'on venait de refuser au prétendu Maure qui la sollicitait tout à l'heure. J'en profitai toutefois pour traverser le fleuve et gagner Makarty, dont le commandant, apprenant que j'étais un officier français, me fit la plus gracieuse des réceptions. Ce brave militaire commença par me faire promettre de rester chez lui tout le temps de mon séjour dans l'île; puis, s'étant aperçu que j'avais la fièvre, il donna l'ordre de me préparer un lit, dont j'avais le plus grand besoin, et d'appeler le docteur, M. Thompson, qui heureusement pour moi parlait très bien le français. Cet excellent homme m'entoura aussitôt des soins

les plus affectueux, et je lui dus, sans aucun doute, le prompt rétablissement d'une santé, plus compromise encore par la fatigue que par la maladie.

Comme j'avais l'intention de voyager par terre et de suivre la rive droite, j'avais laissé à Dhiendienbouré mes hommes et mes chevaux, ne gardant que Jacques avec moi. Au bout de trois jours, la fièvre m'avait quitté, et il ne me restait plus qu'une grande faiblesse; voulant profiter de tous mes instants, j'allai rendre visite à M. Richard Lloyd, honorable négociant, chez lequel M. Raffenel, qui avait voyagé avant moi dans ces parages, avait été fort bien reçu. Il fut pour moi ce qu'il avait été pour mon prédécesseur; il mit sa maison et ses magasins à ma disposition, et offrit de me faire transporter à Fatatenda par un de ses navires qui devait partir sous peu de jours. Bien faible encore, et espérant, de cette manière, me rétablir en route, j'acceptai avec bonheur la proposition de M. Richard Lloyd, et comme mon cheval ne pouvait pas être embarqué, je le fis conduire d'avance à Fatatenda.

Cependant le guide que j'avais pris à Domassansan avait profité de mon état de souffrance et disparu, emportant avec lui mes pistolets, un des fusils appartenant à mes hommes et quelques autres objets. Mon Maure s'en aperçut fort heureusement, courut après le voleur, mais ne put l'atteindre qu'au-delà de Diamali. Après une longue résistance, et grâce à un homme qui lui avait été donné dans ce village, il parvint à le conduire devant le chef, qui lui fit tout rendre, excepté pourtant le fusil qu'il prétendit être sa propriété. Le lendemain de cette capture, Jacques et moi, nous dûmes aller prêter serment devant ce chef que le fusil était à nous; cela fait, je payai au voleur, qui avait été aussi mon guide, les 45 francs que je lui avais promis pour me conduire à Makarty. Mais, d'après ce principe que les larrons deviennent la propriété des chefs, sur le territoire desquels ils ont commis leurs crimes, le roi de Diamali s'empara aussitôt du guide et de son argent. Toutefois, grâce à mon intervention, et à celle de Jacques et des marabouts, grâce surtout à un petit cadeau que je lui fis, il consentit à relâcher ce malheureux, mais non l'argent.

Le cutter, sur lequel je devais partir, étant arrivé, j'achetai



les marchandises qui me manquaient, et je fis mes dispositions pour m'embarquer le mercredi 13 novembre.

Georges Town, appelé Diendhienbouré par les naturels, est situé dans une île, à laquelle les Anglais ont donné le nom de Makarty, île d'une longueur de sept milles sur un et demi de large, et dont l'établissement britannique occupe le centre. Georges Town, placé sur le côté Nord, a une population d'environ mille âmes. Plusieurs négociants anglais y ont établi des succursales et construit de belles maisons, dans lesquelles ils retrouvent tout le confort de la métropole. Quelques — unes, plus petites que les autres, sont affectées à des traitants indigènes. La généralité des habitations de Makarty consiste en cases carrées, bâties régulièrement, alignées avec soin, et formant de vastes rues ; chacune de ces cases est de plus entourée d'un petit jardin.

Au milieu de la ville s'élève un établissement de missionnaires méthodistes, qui y tiennent des écoles pour les enfants des deux sexes ; cependant, lorsque je passai à Georges Town, il n'y avait qu'un ministre noir, fort bien vu de tout le monde. La maison des missionnaires est assez vaste, le rez-de-chaussée forme le temple, et ils habitent le premier. Deux petits corps de logis, séparés l'un de l'autre, servent de classes. Le dimanche, personne ne travaille, il est célébré un office, auquel presque toute la population assiste ; le commandant y conduit lui-même sa garnison, quoiqu'elle soit entièrement composée de soldats noirs.

Le fort, ou pour mieux dire, la résidence du commandant anglais comprend plusieurs corps de bâtiments irrégulièrement distribués, sans doute parce qu'ils furent construits à diverses époques et sans plan uniforme. En effet, rien ne les relie entre eux, et dans l'état où je les ai laissés, il serait peut-être difficile de les mettre à l'abri d'un coup de main. Sur le premier plan, sont de grands corps de logis, faisant face au fleuve, et affectés à la résidence, l'un du commandant, l'autre des officiers. Derrière le premier se trouve une grande case en terre et recouverte de chaume qui sert de geôle ; plus loin un grand bâtiment formé d'un rez-de-chaussée qui tient lieu de caserne ; à la gauche de la caserne, une écurie, puis à l'Est et

en retour, des magasins, la poudrière et le corps de garde. Ce groupe de constructions, auquel on se proposait d'ajouter un hôpital, allait être, disait-on, entouré d'un mur d'enceinte crénelé.

Lorsque je quittai Makarty, la garnison se composait de 46 soldats noirs, commandés par un lieutenant du deuxième régiment de West-Indies, qui est relevé tous les six mois ; il a sous ses ordres deux médecins et un officier comptable, et reçoit, pour ce service, un fort supplément de solde de la caisse coloniale. Ici, comme à Sainte-Marie, j'admirai la belle tenue des soldats noirs au service de l'Angleterre ; habillés et nourris comme les blancs, ils sont toujours en uniforme et ne s'occupent que de leur service. On n'en fait pas, comme dans nos établissements, des domestiques ou des jardiniers, mais de vrais militaires. Exercés tous les jours, ils manœuvrent avec ensemble et ne paraissent gênés ni dans leurs mouvements ni dans leurs habits ; je me souviens de les avoir vus exécuter, d'une manière remarquable, des manœuvres de tirailleurs très compliquées. En employant les mêmes moyens que les Anglais, nous arriverions d'autant plus facilement au même résultat, que notre race de soldats noirs est plus belliqueuse que la leur. Pour cela, il faudrait, comme je l'ai dit ailleurs, flatter leur amour-propre, n'exiger d'eux que le service militaire, au lieu d'en faire, comme dans nos postes, des hommes de peine ou des laptots plutôt que des soldats. De peur qu'ils ne gâtent leurs effets, on ne leur permet, dans nos postes, de porter l'uniforme qu'aux jours de fête ou lorsqu'il vient des officiers supérieurs ; aussi sont-ils alors gênés, raides et gauches. Les soldats noirs anglais ont cependant le même privilège que les nôtres ; comme eux, ils sont mariés, et jouissent, presque tous, d'un jardin qu'ils cultivent ; mais, chez les Anglais, la discipline ne se relâche jamais, elle les suit et les domine, dans quelque position qu'ils se trouvent. Les punitions qu'on leur inflige sont des exercices, des factions ou des gardes hors de tour ; dans les cas graves seulement, on applique la prison, et jamais un officier anglais ne se permettrait de frapper un soldat noir.

Lorsqu'un étranger veut s'établir à Makarty, il adresse au

gouverneur la demande d'un terrain, qui lui est concédé, à la charge par lui d'y construire une case sur un modèle donné, et de cultiver le terrain ; le concessionnaire paie, en outre, un impôt de deux schllings par an ; il est obligé de concourir à l'entretien des routes et de faire partie de la milice.

La justice est rendue par des juges choisis parmi les habitants européens, qui prêtent serment à cet effet, et ne reçoivent aucun traitement. Les lois anglaises sont en vigueur à Makarty, dont l'organisation judiciaire est complétée par un coroner chargé de présider un jury d'enquête, chaque fois qu'il y a présomption de mort violente. Alors seulement ce magistrat reçoit une allocation de trois guinées par affaire. Les individus accusés de crime sont envoyés à Sainte-Marie et jugés par la haute Cour. La police est faite par six constables assermentés.

Les larcins commis par les noirs étrangers qui viennent commercer dans l'île, sont punis d'une bastonnade qui varie de douze à soixante coups ; après quoi les coupables sont expulsés de l'île.

La milice est commandée par un capitaine pris parmi les négociants, auquel il est alloué, pour ce service, une solde de un schelling six pences par jour, indépendamment des vivres. Le gouvernement anglais paie une coutume au roi du Yani qui réside à Kataba.

La ville de Makarty fait un commerce assez considérable, l'on y traite beaucoup d'arachydes, de cire et de cuirs ; dans la belle saison, il y vient même quelques caravanes de l'intérieur qui apportent de l'or et de l'ivoire. Cependant le nombre en diminue sensiblement depuis quelques années ; d'abord parce que, plus rapprochées du Rio Nunez et de Sierra-Léone, celles qui viennent de Djenné et de Ségou, en passant par le Fouta-Dialon, prennent le chemin de ces comptoirs ; celles, au contraire, qui viennent par le Kaarta s'arrêtent presque toujours dans les comptoirs français du haut Sénégal ; tous les négociants ont des traitants établis dans le haut du fleuve, et, à Georges-Town, des boutiques où l'on vend au détail. De même que dans le Sénégal, les maisons anglaises de la Gambie se font entre elles une concurrence exagérée ; cette concurrence

n'a pas cessé d'augmenter les prétentions des courtiers Peullis qui accompagnent les caravanes; certaines maisons, pour les enlever à leurs rivales, leur accordent jusqu'à 25 pour 100 de prime sur la valeur de tous les objets traités; ce qui, joint aux pertes nombreuses qu'elles font, en donnant à crédit aux indigènes, diminue considérablement les bénéfices du commerce, quoique, sur ce point, tout soit hors de prix. En résumé, la vie est fort difficile à Makarty, malgré ses abondantes récoltes d'ignames et de riz.

A l'extrémité Est de l'île, est un village d'une trentaine de cases habité par des Mandingues et des Yoloffs, presque tous traitants. Les missionnaires y ont aussi construit un petit temple en terre, où ils viennent officier de temps en temps. Ce village se nomme Fatoto.

Enfin, le 13 novembre 1850, le cutter que je devais monter, appareilla à cinq heures du matin, ayant à bord mes hommes et mes bagages. MM. les officiers anglais me retinrent à déjeuner, et à midi, ils vinrent me reconduire à cheval jusqu'à Fatoto, où je trouvai le navire, sur lequel je m'embarquai pour remonter la Gambie.

Mais je ne continuerai pas cette relation sans avoir adressé mes sincères remerciements à MM. le lieutenant Eaton, le docteur Thompson, et Richard Lloyd, qui tous me comblèrent, dans cette circonstance, des soins les plus gracieux et les plus pressés; qu'ils veuillent bien, je les prie, permettre à l'officier français, au voyageur inconnu auquel ils prodiguèrent la plus généreuse hospitalité, de consigner, dans ce livre, l'expression de l'estime qu'ils lui ont inspirée et de la profonde gratitude qu'il leur conservera toute sa vie.

Le trajet de Makarty au haut du fleuve dura dix jours, pendant lesquels nous fûmes presque continuellement obligés de marcher à la touée; j'eus beaucoup à souffrir de la chaleur et des moustiques. Le premier jour de mon départ, j'acquis la conviction du peu d'influence des Anglais sur les populations riveraines. Vers trois heures de l'après-midi, nous fûmes accostés par trois hommes, qui de leur pirogue, montèrent brusquement à notre bord; celui qui paraissait le chef, vint à moi et me demanda de l'eau-de-vie, mais je lui répon-

dis qu'étant étranger et simple passager à bord du navire, je ne pouvais disposer de rien. Alors, se tournant vers le patron, il en exigea un cadeau, et après un long palabre, celui-ci dut lui donner du sel; mais le forban, n'étant pas satisfait, s'empara, sans façon, d'un morceau de viande préparé pour le dîner de l'équipage, et sauta dans sa pirogue. Un des matelots voulut lui reprendre sa proie, mais le noir, tirant son poignard, se préparait à le frapper, lorsque Jacques lui arrêta le bras; en dépit de toutes les représentations qui lui furent faites, il poussa sa pirogue vers le rivage, narguant les matelots et leur montrant la viande qu'il venait de leur voler. C'est ainsi que les embarcations anglaises sont exposées à des avanies et à des pillages de toute espèce, sans que le gouvernement colonial daigne s'en occuper; s'il arrivait même qu'un patron essayât de défendre ses droits, il serait bien sûr de ne plus être employé.

En remontant le fleuve, nous traversâmes les pays d'Eropina et de Yemmarow situés sur la rive gauche. Sous prétexte que les habitants d'Yemmarow, alliés avec les Peulhs de Fouta-Dialon, avaient attiré ceux-ci chez leurs voisins pour les piller, les habitants d'Eropina, aidés par les guerriers du haut Cabou, attaquèrent Yemmarow au moment où l'on s'y attendait le moins, et enlevèrent aux habitants la plus grande partie de leurs troupeaux et de leurs captifs. Dans la crainte de nouvelles surprises, ces malheureux avaient fait passer dans les bois de la rive droite, leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils possédaient; les guerriers seuls étaient restés sur la rive gauche pour y défendre leurs villages; quelques-uns, plus maltraités que les autres, avaient tout à fait abandonné leur pays, et étaient allés se réfugier chez les populations de l'intérieur.

Pendant cette traversée, je tuai un oiseau que je n'avais jamais aperçu dans les rivières que j'avais explorées. Beaucoup plus petit que l'orfraie dont il se rapproche par la forme, cet oiseau n'a que quatorze pouces d'envergure et tout au plus six de longueur, depuis l'extrémité de la queue jusqu'à la pointe du bec. Son plumage est d'un jaune métallique, parsemé de points blancs; le dessous du ventre est gris-clair et marqué

de points bruns. Des plumes excessivement fines entourent régulièrement ses yeux, dont l'iris est jaune. Son bec est brun, droit et courbé vers le bout ; ses pieds sont couverts d'un duvet gris, ses ongles bruns et sa queue entièrement blanche ; il paraît se blottir le jour dans les trous des arbres, et n'en sortir que le soir ; c'est l'heure à laquelle je l'ai tué.

La Gambie est navigable, en toute saison, sur un parcours de plus de trois cents milles pour des bâtiments calant trois mètres, et jusqu'à Baracunda, pour les bâtiments d'un moins fort tonnage. Là, des rochers barrent toute la largeur du fleuve, mais, dans la saison des pluies, l'élévation des eaux permet néanmoins de franchir cet obstacle, après lequel le fleuve est encore praticable pour des embarcations à rames ; M. Mac-Donald, gouverneur de la Gambie l'a remonté à cent cinq milles au-dessus de ce barrage. D'après lui, la Gambie, quoique éloignée alors de cinq cent cinq milles de la mer, conserve un volume d'eau considérable, mais les bords en sont à peine habités, et il pense que les risques et la dépense que nécessiteraient des expéditions commerciales dans ces parages lointains, excéderaient de beaucoup les avantages qu'on pourrait en retirer ; jusqu'au point connu, la direction du fleuve est l'Est.

Les rives de la Gambie, la rive gauche surtout, sont très basses et bordées de palétuviers jusqu'à Makarty-Island ; à partir de là elles commencent à s'élever, et dans la partie haute le fleuve est très encaissé. Quoique profond, il a peu de courant, excepté dans la saison des pluies, époque à laquelle il devient assez rapide. La marée, qui se fait sentir pendant toutes les saisons à plus de 140 milles de l'embouchure, est assez forte lorsqu'elle avance, pour neutraliser le courant ; aussi profite-t-on de ce moment pour remonter le fleuve. Dans la saison sèche, elle se manifeste jusqu'à Fatatenda, c'est-à-dire à plus de 400 milles de la mer.

Excessivement large depuis son embouchure jusqu'à Kasan, la Gambie commence dès ce point à se rétrécir, et n'a pas plus de 400 mètres d'une rive à l'autre au-dessus de Makarty. Elle reçoit les eaux de nombreux marigots, principalement sur les points où ses rives s'abaissent. Les plus considérables

sont : sur la rive gauche , le marigot de Bintam, appelé autrefois rivière de Géréja ; celui de Domassansan, assez profond et assez large pour que de forts navires puissent y entrer ; ceux de Catamina, India et Éropina ; — sur la rive droite, celui de Joba ; celui de Colar, qui, dit-on, joint la rivière de Salum à la Gambie ; ceux de Badibou, Sandially, Dianigua et Samis.

Son cours est coupé par quelques îles, parmi lesquelles on distingue l'île aux Chiens, l'île Saint-James, un peu au-dessus d'Albréda, où était autrefois l'établissement anglais, dont il n'existe plus que des ruines ; l'île aux Éléphants, un peu au-dessus de Domassansan, et enfin l'île Makarty.

Les États qui bordent le fleuve sur la rive droite sont le royaume de Bar, sur le territoire duquel est situé le comptoir français d'Albréda et qui peut avoir 20 lieues d'étendue de l'Est à l'Ouest. Les habitants de ce royaume sont des Mandingues ; la plupart prétendent appartenir à la religion musulmane, dont ils suivent le rite tout en s'adonnant à la boisson. Le royaume de Bar est borné à l'Est par le Badibou, dont la population est infidèle, et qui a une étendue de 20 lieues environ sur le bord du fleuve.

Après le Badibou vient le Sandially, pays d'une étendue riveraine de 44 lieues ; puis le royaume de Barsally, autrefois gouverné par un chef yoloff, aujourd'hui tributaire et pour ainsi dire enclavé dans le Saloum, dont les indigènes lui donnent souvent le nom.

Ce royaume est borné à l'Est par le marigot de Yanigua, où commence le pays de Yanni, divisé en deux parties distinctes, le Yanni inférieur et le Yanni supérieur. Le Yanni inférieur, ainsi que je l'ai dit plus haut, a déjà perdu une partie de son territoire par suite de la révolte du chef de Niennienbeta. Les habitants sont Mandingues Sonninquais ; mais le pays est semé de Peulhs pasteurs qui vivent sous la protection du roi, auquel ils paient tribut. Il comprend près de 80 lieues de rive. Excessivement puissant autrefois, il a perdu toute son influence par ses dissensions intérieures et le peu d'autorité qui est resté à ses chefs. Il est borné par le Wolli.

Le bas de la Gambie est habité, sur la rive gauche, par des

Yolas qui forment le pays de Fogni, et qui s'étendent jusqu'à la Cazamance. Il est borné par le marigot de Bintam. Là commence le Kïan ou Guïan, qui se prolonge le long du fleuve jusqu'à une distance d'environ 25 lieues. Après lui vient le Diagara, puis le royaume de Yamina, dont la frontière est le marigot d'Éropina, ainsi nommé du royaume qu'il baigne de ses eaux.

Éropina, borné au Sud par le Cabou, s'étend à quatorze lieues sur les bords de la Gambie et est limité à l'Est par le royaume de Djemma ou Yemarow, dont la plus grande partie des habitants est musulmane, ce qui explique leur étroite alliance avec les Peulhs. Il touche au Toumana, qui lui-même est borné par le Kantoro, sur le territoire duquel les Anglais ont quelques traitants.

Les habitants de la Gambie peuvent être divisés en trois races distinctes : les Mandingues, aussi appelés Saussaies et Sonninquais ; les Peulhs ou Foulas, les Yolas ou Floups.

Depuis quelque temps, le commerce des arachydes attire dans ces contrées un grand nombre d'étrangers qui, venus seulement pour cultiver la terre, finissent par s'y établir. Dans un temps donné, ils changeront nécessairement la constitution politique du pays, car, musulmans pour la plupart, ils commencent à y importer leurs habitudes et à y élever des écoles pour les enfants ; ils finiront, comme ils font partout, par y établir leur domination.

Les Yolas du Fogni, ainsi que ceux de la Cazamance, ne reconnaissent pas de rois et forment une espèce de fédération. Chaque village nomme son chef, qui tient de l'élection un pouvoir absolu. En cas de guerre, ils agglomèrent leurs forces et restent si étroitement unis, que les Mandingues, quoique plus nombreux, n'ont jamais pu les entamer. Les Yolas n'oublient jamais une injure, et s'ils meurent sans avoir pu s'en venger, ils la lèguent à leurs fils, qui ne la laissent jamais impunie. En revanche ils sont, dit-on, très reconnaissants du bien qu'on peut leur faire.

Dans ce pays, le sol et surtout les palmiers appartiennent à certaines familles de chefs qui cèdent à des individus l'exploitation de ces arbres, exigeant en retour une partie du vin



qu'on en retire. Pour récolter ce vin, il suffit de pratiquer, dans la partie supérieure du tronc de l'arbre, une incision sous laquelle on place unealebasse qui reçoit la précieuse liqueur. Très doux et très inoffensif lorsqu'il sort de l'arbre, le vin de palme devient capiteux et prend un goût aigrelet lorsqu'on le laisse fermenter. C'est ainsi, du reste, que l'aiment les indigènes, qui en boivent avec passion.

La récolte de ce vin est ordinairement faite par les captifs, qui, pour atteindre les calebasses, placées quelquefois à plus de 60 pieds au-dessus du sol, se servent d'une corde en écorce avec laquelle ils s'attachent à l'arbre; puis, se penchant en arrière et appuyant leurs pieds contre le tronc, ils fixent la corde plus haut, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au sommet. On ne saurait concevoir avec quelle promptitude ils s'élancent ainsi à des hauteurs prodigieuses.

Les Peulhs qui habitent les bords de la Gambie ont perdu leurs mœurs primitives et sont aujourd'hui presque tous ivrognes.

Presque toujours pasteurs ou pêcheurs, ils ne troquent leur lait ou leur poisson que contre de l'eau-de-vie, et cette race, si belle dans l'intérieur, est tombée, surtout chez les pêcheurs, à un état d'abjection qui fait pitié.

La race mandingue est la plus nombreuse en Gambie. Il en est peu qui soient musulmans. Cependant l'islamisme commence à faire des progrès parmi eux; mais ceux qui ne se convertissent pas à ce culte — et c'est le plus grand nombre — n'ont aucune espèce de religion. Ils pensent néanmoins qu'il y a au-dessus d'eux un Esprit malfaisant qui cherche toujours à nuire aux hommes, et dont les gris-gris (amulettes) des musulmans ont la vertu de combattre les influences malignes; aussi en couvrent-ils leurs corps, leurs maisons et leurs bestiaux. Les marabouts exploitent soigneusement cette crédulité et leur font payer très cher ces préservatifs religieux.

Les Mandingues aiment passionnément la musique; leurs principaux instruments sont : le Balafon, dont j'ai déjà donné la description; un espèce de violon qui a trois cordes et dont l'archet n'en a qu'une; enfin plusieurs guitares, dont

une, qui a vingt et une cordes, rend, sous leurs doigts, des sons très-harmonieux.

Ce peuple est généralement hospitalier, surtout quand il n'a pas encore eu de rapport avec les Européens ; dans ce cas, à l'imitation de ceux-ci, ils ne donnent rien pour rien, surtout aux blancs, qu'ils rançonnent sans pitié. Les Mandingues se saluent en se donnant la main, qu'ils serrent d'abord et qu'ils placent ensuite sur leur cœur. Après s'être informé de la santé de l'hôte qui leur arrive, ils lui demandent son conton, c'est-à-dire le nom de la tribu d'où l'on descend. Puis le nom est répété d'autant plus de fois qu'on veut mieux honorer le nouveau venu ; cela fait, celui qui a demandé le conton, donne à son tour le nom de sa tribu, lequel est répété autant de fois que l'a été celui de l'étranger. Grâce à cette coutume, lorsqu'on connaît le pays, on sait, de suite, à qui l'on a affaire. Les femmes et les captifs saluent leur mari ou leur maître en mettant un genou en terre et en portant la main sur la tête.

Très superstitieux, les Mandingues croient, en général, que c'est un maléfice qui les tue. Leurs funérailles ont une grande analogie avec celles que j'ai eu l'occasion de décrire, mais il suffit qu'elles en diffèrent sur quelques points pour qu'il ne me soit point permis de les passer sous silence : indigestes partout ailleurs, ces portraits de mœurs sont tout l'intérêt d'un voyage. Lors donc qu'un homme meurt chez ce peuple, on l'enveloppe dans ses plus belles pagnes, on creuse dans la chambre où il est décédé une fosse de 6 ou 7 pieds de long sur 2 de large et 3 de profondeur. On y descend ensuite le corps, au-dessus duquel on place de petits morceaux de bois, qui supportent une couche de paille, destinée à empêcher la poussière de tomber sur le cadavre.

Sur cette paille, on jette la terre retirée de la fosse, et on la foule avec les pieds. Tant que dure cette cérémonie, les assistants ont la tête découverte. Puis, pendant un jour ou deux, les parents et les amis du défunt viennent pleurer et hurler sur sa tombe, après quoi la case est fermée et reste déserte. Lorsque des parents ou des amis sont éloignés, ils doivent, pour témoigner de leur chagrin, crier et pleurer autant de

jours qu'ils l'eussent fait, s'ils eussent été présents aux funérailles.

S'il meurt un roi ou un grand personnage, la durée des pleurs est fixée à un mois pour le premier, et à quinze jours pour le second. Pendant tout ce temps, une grande affluence de monde se rend à la maison mortuaire où les parents et les voisins du défunt tuent des bœufs et des moutons, font cuire du riz et du couscouss pour traiter les visiteurs. Alors, le jour est consacré aux larmes et aux cris; la nuit, aux chants, à la danse et aux festins; et cela dure aussi longtemps que la période lacrymale, c'est-à-dire un mois ou quinze jours.

Aussitôt que les enfants sont nés, on les trempe quatre ou cinq fois par jour dans l'eau froide, puis on les frotte avec de l'huile de palme ou de pistaches.

Les filles se marient toutes jeunes. Chez les personnes riches, elles sont souvent promises en mariage, dès le jour de leur naissance, et il n'est plus, dès-lors, au pouvoir des parents de rompre le marché, tandis que le fiancé peut, si bon lui semble, ne jamais venir prendre sa femme. Il est défendu cependant à celle-ci d'en épouser un autre sans sa permission, et, alors même qu'il l'accorde, les parents du nouveau fiancé sont obligés de payer à l'ancien deux bœufs, deux barres de fer et cent noix de colas.

Lorsqu'un Mandingue se décide à venir prendre sa femme, cette union donne lieu à une fête à laquelle tout le village et les étrangers sont conviés : l'on tue des bœufs, l'on chante et l'on danse pendant plusieurs jours. La jeune mariée, couverte d'une pagne, est portée, sur les épaules de ses parents, au domicile de son mari, au bruit des tamtams et des coups de fusil. Là, elle assiste, voilée, aux chants et aux danses, jusqu'à ce qu'elle ait partagé la couche nuptiale. Le lendemain tout le monde félicite le mari sur son bonheur, et bien que sa femme ait eu quelquefois des enfants, et qu'il ne l'ignore pas, il doit, sous peine de scandale, affirmer qu'il l'a trouvée parfaitement vierge.

Les mères nourrissent leurs enfants pendant deux ans au moins, après quoi elles les sèvent. Aussi longtemps qu'elle est nourrice, la femme mandingue n'habite pas avec son mari,

et alors, si son lait vient à tarir, c'est un cas de divorce, car elle est, par ce fait seul, présumée coupable d'infidélité.

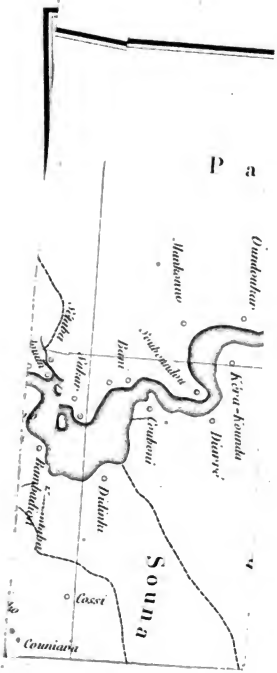
Les Mandingues ont plusieurs femmes. Le divorce y est rare, parce que, à moins d'adultère, la dot payée par le mari aux parents de la femme devient la propriété de celle-ci. Le vol, l'adultère et généralement tous les crimes ou délits commis par des pauvres, sont punis par l'esclavage, et les coupables vendus au profit du roi. Les riches, au contraire, en sont quittes pour une amende qui, selon les cas, varie de la valeur de un à dix captifs.



## CHAPITRE V.

Arrivée à Fatatenda. — Singulier usage. — Commerce de ce comptoir. — Causes de la cherté des marchandises. — Histoire d'Ibrahim. — Composition de ma caravane. — Visite au chef de Badari. — Description d'une foulacunda. — Incendie des herbes pour faire des paturages. — Cotons et indigos. — Le Toumané, ses mœurs, son organisation politique. — Nous quittons Carum Dabo. — Le Kantora-Mamadi Yacoub. — Son armée. — Difficulté du passage des caravanes dans le Kantora. — Circonscription. — Changement de température. — Départ de Serrugia. — Crainte d'être attaqué. — Accident. — Peulhs pasteurs du Kanguaye. — Histoires mandingues. — Départ d'Orekinguaye. — Rio de Géba. — Nous sommes arrêtés. — Maïo - Diaoubé. — Colli - Sallé. — Villages de forgerons. — Kambène. — Le roi Bakar. — Délicatesse de ce chef. — Consultation de la sœur du roi. — Kankétefa. — Habitation royale. — Jalousie de Bakar. — Ordre de succession au trône. — Histoire des Guelwares. — Un Waliou se joint à nous — Rencontre du fils du roi du Mana. — Cadeau forcé. — Misère des Peulhs pasteurs du Mana. — Arrivée sur les bords du Koli. — Différence d'opinion avec M. Mollien, au sujet de ce cours d'eau. — Origine du droit de passage. — Difficultés pour en régler le prix.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, il nous fallut dix jours pour franchir la distance qui sépare Makarty-Island de Fatatenda, où nous arrivâmes à 7 heures du matin. Un négociant de Georges Town m'ayant recommandé à un de ses traitants, nommé Carum Dabo, je descendis à terre avec Jacques pour m'informer si, comme je l'avais ouï dire, nous ne serions pas plus près du Fouta-Dialon en partant de Fatatenda, qu'en remontant jusqu'à Yaboutunda. Le traitant nous reçut à merveille ; il nous offrit l'hospitalité, et insista pour que nous restassions chez lui ; d'ailleurs, nous dit-il, nous serions obligés d'y revenir si nous remontions plus haut dans le fleuve. Cet argument me détermina à accepter son offre, je fis débarquer mes hommes, mes bagages, et j'envoyai quelqu'un à Yaboutunda pour m'en ramener mon cheval. Désirant m'affranchir de la tyrannie des porteurs que, d'ailleurs, on ne trouve pas partout, je priai mon hôte de vouloir bien me procurer un âne.





Je cherchai aussi un cheval pour remplacer celui que Jacques avait perdu. On m'en amena un que j'achetai pour une livre d'ambre N° 3, une pièce de guinée et 14 mètres de coton blanc.

Je livrai ces marchandises au vendeur qui m'amena le cheval dont je me croyais légitime propriétaire; mais j'avais, comme on dit, compté sans mon hôte, et, considéré comme trait de mœurs, ce petit détail vaut la peine que je le raconte.

Le cheval en question appartenait au traitant chez lequel j'étais logé et non à l'homme qui me l'avait vendu. Or ce traitant, s'avisant après coup qu'il m'avait laissé sa monture à trop bas prix, me renvoya mes marchandises par son préténom, sous prétexte que le père de celui-ci ne voulait que de la poudre, et non de l'ambre ou des cotonnades, en échange de son cheval. Je refusais de résilier un marché conclu, lorsque j'acquis la certitude que la coutume du pays était de ne considérer une vente quelconque comme définitive, que quand une nuit au moins s'était écoulée depuis les conventions faites entre les parties. Jusque-là, le vendeur restait libre de revendiquer sa chose. On m'engagea, à ce propos, à bien me garder, dans le cas où j'achèterais des poules ou tout autre article de consommation, de les manger avant vingt-quatre heures, si je ne voulais m'exposer à ce que le vendeur ne vint en exiger plusieurs fois la valeur. Force fut donc de me résigner, et bien m'en prit, car j'appris plus tard que ce cheval était rétif.

Fatatenda était jadis un centre considérable de traite. Dès 1755, la Compagnie anglaise pour le commerce d'Afrique y possédait un établissement fortifié, dont il ne reste aujourd'hui aucune trace.

Cet établissement était alors situé sur le territoire du Wolli, à quelque distance du fleuve et sur une montagne qui domine tout le pays. Plus tard, lorsque les Anglais s'établirent à Markarthy-Island, ils eurent à Fatatenda un grand nombre de traitants, mais les exigences du Wolli les forcèrent de déguerpir, et ils allèrent s'établir plus haut sur le territoire du Kantora, à Prag, Yaboutunda et autres villages voisins, où ils



entretiennent des navires servant de dépôt pour leurs marchandises.

Fatatenda constitue aujourd'hui un groupe de villages, éloignés d'une portée de fusil les uns des autres. Chacun d'eux est habité par un petit traitant qui reçoit peu de marchandises et s'occupe surtout de la culture et de la traite des arachydes. En réalité, il n'y a là qu'un seul véritable traitant, le noir Carum Dabo, mon hôte qui, résidant depuis quinze ans sur ce point, y jouit d'une grande influence. Il travaille pour le compte de la maison Grant de Sainte-Marie. Établi sur la rive gauche, c'est-à-dire sur le territoire du Toumané, Carum Dabo dispose d'un fort cutter sur lequel il emmagasine ses marchandises ainsi que les produits locaux que ses embarcations portent ensuite à Makarty. Cependant, depuis l'établissement du comptoir français de Sénou-Débou sur la Falémé, il ne fait que peu d'affaires avec les Dionlas (marchands colporteurs) de l'intérieur. Bien qu'il paie des coutumes à l'almami du Bondou, ce dernier n'en intercepte pas moins, presque toute l'année, les caravanes, et ne se décide à laisser les chemins libres que lorsqu'approche le moment de toucher ses redevances annuelles. Par exemple, à l'époque de mon arrivée à Fatatenda, les communications étaient fermées, et, depuis trois mois, il n'apparaissait plus de caravanes. Seulement on venait d'apprendre que l'almami du Bondou avait bien voulu permettre à une caravane, commandée par un chérif arabe, de traverser ses états pour se rendre en Gambie.

Les principales affaires commerciales de Fatatenda portent sur la traite des pistaches et des peaux; cependant il y arrive un peu d'or du Wolli et du Temba, que les habitants de ces royaumes viennent échanger contre du sel. Le bruit s'était répandu dans ces contrées que nous devons nous établir à Sansanding; le commerce anglais s'en était beaucoup ému, car, s'il en était ainsi, tous les chemins de l'intérieur, à l'exception de celui du Fouta-Dialon, seraient fermés à la Gambie; aussi agissait-on auprès de l'almami du Bondou pour qu'il ne permit pas notre établissement et qu'il favorisât, au contraire, le passage des caravanes.

Pourquoi, du reste, redouterait-on au Sénégal la concur-

rence des Anglais dans le haut de la Gambie, quand on ne comprend même pas comment ils peuvent traiter le peu d'or qu'ils en reçoivent chaque année? En effet, la pièce de guinée (toile bleue de l'Inde) est cotée en Gambie 35 francs; la pièce de rhoume ou de sucreton 30 francs, les calicots blancs et écrus 5 francs le mètre et demi, la poudre 2 francs la livre anglaise, et ainsi de suite pour toutes les marchandises. Les verroteries sont à des prix encore plus élevés; le tabac s'y vend 6 francs les six têtes. Le baril de poudre de traite sert à mesurer le sel, les Anglais donnent deux de ces mesures pour 5 francs et quatre pour un gros d'or.

Avec de pareils prix, il est hors de doute que les Dioulas qui ont traité chez nous, ne feront jamais d'affaires sérieuses dans le haut de la Gambie, et si le commerce y conserve encore quelque prospérité, c'est à cause des difficultés qui s'opposent au transport des arachydes; celles-ci, sans ces obstacles, prendraient certainement le chemin de Bakel et de Sénou-Débou; c'est, du reste, ce qui commence à avoir lieu, depuis que la traite de ces graines se fait activement dans l'un et l'autre comptoir.

La cherté des marchandises, dans le haut du fleuve, provient de la manière dont opèrent les Anglais. Peu influents dans leur propre fleuve où leurs traitants ne sont pas même en sûreté, et d'un autre côté, manquant d'agents de confiance, comme il s'en trouve chez les noirs du Sénégal, les Anglais sont obligés de confier leurs articles à des indigènes, contre lesquels, en cas de perte, ils n'ont aucun recours, ceux-ci se réfugiant alors dans l'intérieur. Il s'ensuit que, pour se couvrir de ces éventualités et se procurer une prime de risque, ils leur vendent leurs marchandises à des prix excessifs, tandis qu'ils ne prennent leurs produits qu'au-dessous de leur valeur. De cette manière, pour peu que les traitants leur fassent des retours, ils se trouvent indemnisés, alors même que leurs agents restent nominalement leurs débiteurs pour des sommes quelquefois énormes. Les traitants qui, pour la plupart, ne savent se rendre aucun compte, croyant avoir bien opéré lorsqu'ils ont ramassé beaucoup de produits, les livrent aux Anglais aux mêmes prix, quelquefois même au-dessous du prix

qu'ils les ont achetés, de manière à pouvoir faire quelques retours, surtout dans les premières années. Mais lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils ne gagnent rien avec eux, ils s'achètent des captifs et des bœufs avec les marchandises qu'on leur a confiées, et lorsqu'on cesse de leur en envoyer, ils ne retournent plus à Sainte-Marie, où l'on pourrait les emprisonner. On comprend dès-lors qu'avec cette manière d'opérer, il est impossible aux Anglais de lutter contre nos comptoirs du haut du fleuve, situés presque dans la même position que les leurs, où la guinée ne coûte que dix-huit francs et descend même souvent jusqu'à quinze.

La caravane qui nous était annoncée, étant arrivée le 29 novembre, je pus acheter un âne, ce qui trancha la difficulté des porteurs, et il fut convenu avec le traitant que nous partirions le 2 décembre.

Cependant, le lendemain, Boubakar, mon Maure, faillit me brouiller avec notre hôte. Celui-ci possédait une captive morisque jeune et très-jolie qui, malgré les promesses, les menaces et les violences de son maître, n'avait jamais voulu se donner à lui. Lorsqu'il lui offrait de l'épouser, elle répondait invariablement qu'elle mourrait plutôt que de mêler son sang blanc à celui d'un noir. En désespoir de cause, Carum Dabo, qui en était très-jaloux, l'avait fait passer sur l'autre rive, dans une de ses habitations, où elle était gardée par deux vieilles femmes. Boubakar, instruit de ces détails, était allé voir furtivement sa belle compatriote, et lui avait affirmé que j'étais venu tout exprès pour la racheter et la rendre à ses parents. Depuis lors, Maïmouna, c'était le nom de la jeune Moresque, traitait fort mal ses geôlières, qui, apprenant la cause de sa rébellion, s'en plaignirent à leur maître. Après m'avoir boudé toute la journée, Carum Dabo raconta à Jacques ce qui se passait, ajoutant que c'était mal à moi de le récompenser de l'hospitalité qu'il m'avait donnée, en essayant de détourner de lui une captive qu'il regardait comme sa femme et qu'il traitait comme telle. J'eus toutes les peines du monde à lui persuader qu'il n'en était rien ; mais il se laissa convaincre lorsque, tous renseignements pris, il sut que je n'avais même pas vu l'objet de son amour. Il est vrai que, d'après tout ce que j'avais ap-

pris sur le compte de la jeune captive, j'aurais certainement bien désiré la racheter, mais ce n'était pas le moment d'en parler, et je grondai sévèrement Boubakar d'avoir donné à cette jeune fille une espérance qui devait la rendre plus malheureuse encore ; je lui défendis, en outre, de se permettre désormais de pareilles histoires qui auraient eu pour résultat de nous faire piller et, peut-être massacrer, si nous nous fussions trouvés dans l'intérieur.

Toute la journée du dimanche fut employée à préparer nos paquets. J'achetai pour Jacques un petit cheval que je payai cent francs, et j'écrivis au Gouverneur du Sénégal et au commandant de Bakel pour leur annoncer mon départ de Fata-tenda. Dans la persuasion que je ne tarderais pas à être dévalisé, je les priais de vouloir bien m'envoyer à Timbo, par un noir qui m'était entièrement dévoué, une valeur de cinq cents francs en argent et en ambre, et une lettre pour l'almani Omar, exprimant le désir qu'il me fit conduire jusqu'à Ségou ; car, à dater de mon départ de Fatatenda, je devais dire aux chefs et aux populations que j'allais rencontrer, que mon voyage avait pour but d'aller saluer l'almani de la part du Gouverneur et l'engager à diriger des caravanes sur nos comptoirs.

Le soir, des griots musulmans vinrent nous raconter des histoires ; l'une d'elles me frappa et je l'écrivis avant de me coucher. La voici, je crois, mot pour mot.

« Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète ; celui qui met toute sa confiance en Dieu ne doit rien craindre, car l'Être suprême peut, s'il le veut, le sauver au moment même où l'esprit humain pense qu'il n'y a plus d'espoir. En effet, voici ce qui arriva à Ibrahim, fils de Séga. Ibrahim était un homme sage et craignant Dieu, ne manquant jamais à une seule des pratiques de la religion ; quoique déjà âgé, jamais le malheur n'avait fait peser sur lui sa main de fer. Il avait trois femmes qu'il aimait, elles étaient sages, bonnes, travailleuses et lui avaient donné chacune deux enfants. Quoique bien jeunes encore, ces enfants savaient déjà plusieurs chapitres du Koran ; tout le monde félicitait Ibrahim de son bonheur, lui reportait tout à Dieu qu'il remerciait sans cesse, le

priant de ne pas l'abandonner. Un jour pourtant, les Maures fondirent tout à coup sur son village et, après s'être courageusement défendu, il vit emmener sa femme et ses enfants ; lui-même fut fait captif et conduit au loin. Attaché avec un homme de son village qui se désespérait et maudissait Dieu, Ibrahim cherchait à le consoler, et, confiant en la Providence comme aux jours de sa prospérité, il lui répétait à chaque instant : « Ne désespère pas, Dieu est grand et sa puissance est infinie. » Quelques jours se passèrent ainsi. Cependant les Maures le voyant si résigné et si obéissant, se relâchèrent de leur surveillance, quoiqu'ils fussent encore peu éloignés du fleuve.

« Une nuit qu'ils étaient tous endormis, Ibrahim éveilla son camarade et s'enfuit avec lui. Après avoir marché jusqu'au jour, ils se cachèrent dans les grandes herbes du désert, et entendirent les Maures qui les cherchaient passer et repasser près d'eux sans les voir. Aussitôt qu'ils se furent éloignés, le premier soin d'Ibrahim fut de rendre grâce à Dieu de l'avoir délivré ; son camarade, au contraire, se plaignait de ce qu'il ne l'avait pas laissé captif, plutôt que de le conduire dans des lieux où ils allaient mourir de faim. Ibrahim essayait de lui inspirer du courage, et ils se levaient pour chercher un endroit où ils pussent briser les fers qui les attachaient l'un à l'autre, lorsqu'un énorme lion se jeta sur celui qui blasphémait Dieu, l'étouffa et se mit à le dévorer. Ibrahim, couvert du sang de son infortuné compagnon et sentant, sur son corps, l'haleine brûlante du lion, se croyait à son heure dernière et se recommandait à Dieu, quand le lion repu s'éloigna tout à coup et alla se cacher à quelque distance, les yeux toujours fixés sur sa future proie.

« Dans une pareille position, s'écria le Griot, vous tous, musulmans qui m'écoutez, saisis d'effroi, vous vous seriez crus perdus, et, fascinés par le regard du lion, vous n'eussiez rien fait pour vous sauver. Mais Ibrahim que Dieu soutenait ne perdit pas courage, et, tirant son poignard, se débarrassa de ce qui restait du cadavre de son malheureux compagnon, dont il coupa la jambe encore retenue par les fers, puis il s'éloigna à reculons, les yeux toujours fixés sur ceux du lion, évitant de

faire du bruit et d'attirer son attention. Une demi-heure après, il était assez loin pour pouvoir se tenir debout et se sauver dans la direction de son pays. Le lendemain, apercevant les eaux du Sénégal, il se crut sauvé et descendit sur la rive afin de faire les ablutions d'avant la prière, mais au moment où il se relevait un énorme caïman le saisit et l'entraîna au fond du fleuve, où le monstre allait le dévorer, lorsqu'un autre caïman vint lui disputer sa proie. Le ravisseur d'Ibrahim était près de son trou, il l'y déposa et s'éloigna pour combattre. Tout cela avait eu lieu en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter. Or, vous savez que les trous des caïmans vont en montant (croÿance des nègres), de manière à ce que le fond ne soit pas envahi par les flots. Il en était ainsi de celui où Ibrahim avait été déposé tout meurtri et pouvant à peine se remuer au milieu d'un tas d'ossements. Aussi, cette fois, il s'attendait à périr, et il ne cessait de prier Dieu du fond du cœur, lorsque tout à coup, il aperçut un rayon de jour au fond de la caverne; ce peu de clarté ranima son courage, aussitôt il se mit à creuser, jetant la terre derrière lui, de manière à former un rempart entre lui et son ennemi; une heure après, il était hors de l'abîme. En revoyant le soleil, son premier soin fut de se prosterner vers l'Orient, et d'adresser à Dieu une longue et fervente prière; puis il chercha à reconnaître l'endroit où il pouvait être. Un berger qui, effrayé de voir un homme sortir de dessous terre, s'était d'abord caché, rassuré en voyant qu'il avait affaire à un bon musulman, s'approcha d'Ibrahim, et, après les salutations accoutumées, il lui apprit qu'il était près de chez lui et offrit de l'y conduire. En effet, le soir même, il revoyait son village, et je vous laisse à penser quel fut son étonnement et sa joie, lorsqu'il y retrouva sa femme et ses enfants qu'un parti de Toucouleurs (Peulhs du Fouta-Toro), arrivés trop tard au secours du village, avaient pu cependant enlever aux Maures qu'ils avaient battus. Depuis lors Ibrahim, heureux et comblé de biens par les honnêtes gens qui apprirent ses aventures, atteignit un âge assez avancé pour voir les enfants de ses petits-enfants qu'il éleva dans la crainte de Dieu. Voilà ce qui arriva à Ibrahim, fils de Séga, et ce qui prouve

que Dieu est grand et qu'il pent tout ce qu'il veut pour ceux qui mettent sa confiance en lui. »

L'on ne saurait en France se faire une idée du recueillement profond avec lequel ces histoires sont écoutées par les nègres, elles sont aussi un des plus puissants moyens du prosélytisme musulman sur ces populations crédules et superstitieuses de l'Afrique.

Le lundi, 2 décembre, je me mis définitivement en route. Alors ma caravane se composait de Jacques, mon fidèle noir, mon *alter ego*; de Maja, ancien spahis noir, de Latire, Madiмба, et du maure Boubakar que j'avais pris dans la Cazamance, en tout cinq hommes, deux chevaux et un âne.

J'avais endossé le costume des noirs, c'est-à-dire, un cous-savane, espèce de chemise de femme, avec de longues manches, un pantalon court en étoffe bleue et une paire de souliers; sur ma tête un chachya rouge et un grand chapeau du pays; à mon bras, un chapelet, car à partir de cette époque, je devais faire la prière comme les musulmans. J'emportais avec moi assez de marchandises pour faire des cadeaux raisonnables aux chefs et pour vivre jusqu'à Ségou, si je n'étais pillé; dans tous les cas, je comptais en recevoir à Timbo, grâce à la précaution que j'avais prise d'écrire à Saint-Louis et à Bakel.

Le matin, de bonne heure, nous chargeâmes notre âne. Mes hommes prirent sur leur tête le reste des bagages et se mirent en route sous la conduite d'un guide que m'avait donné Carum-Dabo. Ce traitant voulut m'accompagner jusqu'à Mané pour me remettre entre les mains d'un de ses amis, chef de Serrugia, qui pourrait, nous assura-t-il, nous faire conduire à Timbo. Nous ne partîmes qu'à neuf heures, Carum-Dabo ayant à terminer un palabre qui le retint jusque-là. A dix heures nous arrivâmes à Couleri, grand village saussais, où l'obésité de Carum-Dabo l'obligea de changer de cheval. A la sortie de Couleri, nous rencontrâmes notre âne, qui s'était débarrassé de sa charge. Jacques resta derrière nous pour veiller à ce que rien ne fût oublié et ne nous rejoignit qu'à

que nous fîmes un détour pour aller saluer le chef de Badari.

A midi et demi nous mîmes pied à terre devant sa demeure. Elle est entourée d'un tata assez haut et formant un carré parfait, à chacun des angles duquel est une espèce de tourelle d'un étage dont les murs sont crénelés. Le chef, près duquel nous fûmes introduits était un vieillard au moins octogénaire, sale et déguenillé. Nous le trouvâmes couché sur une mauvaise natte. Je lui fis cadeau d'une pièce de rhoume (calicot bleu) et de quelques têtes de tabac, qu'il s'empressa de cacher de peur qu'on ne les lui dérobat. Carum-Dabo s'informa de sa santé, et voyant près de lui un poignard, il lui demanda ce qu'à son âge il faisait d'une pareille arme : « Ce que j'en fais ? » répondit le vieux roi ; c'est pour me défendre et ne pas mourir seul si l'on vient m'attaquer, car je sais qu'on désire ma mort ; mais ils n'auront rien : j'ai caché tout ce que je possède, et on ne le trouvera pas. » Nous quittâmes ce vieillard, qui, me dit-on, fut autrefois un grand guerrier et qui conserve encore assez de pouvoir pour empêcher que les habitants du Toumané, sur lequel est situé l'établissement de Fatatenda, ne soient insultés. Son territoire s'étend depuis la Gambie jusqu'au marigot de Badari.

A une heure nous quittâmes Badari, après que Carum-Dabo eût rendu visite à ses amis, qui nous offrirent du couscous et du lait aigre, ce que n'avait pas fait le roi. Nous reprîmes notre route vers le Sud, et à deux heures nous arrivâmes au pied d'une montagne assez élevée et dont la chaîne court dans la direction Nord-Ouest et Sud-Est. Au bas du versant opposé, nous rencontrâmes une grande foulacunda où mes hommes nous attendaient et où les Peulhs, chez lesquels nous mîmes pied à terre, nous apportèrent ou plutôt apportèrent du lait doux à Carum-Dabo.

Cette foulacunda, village de Peulhs pasteurs, comme toutes celles du Toumané, est fort propre. Elle se compose d'une rue très large et sur laquelle ouvrent les cases, qui ont un alignement parfait. Derrière cette grande rue, il s'en trouve de plus petites, mais dont les cases en paille tressée sont rangées de manière à laisser entre elles un espace assez large



pour que le feu ne puisse pas se communiquer de l'une à l'autre. Au milieu de la grande rue sont des meules d'épis de petit mil. Le gros mil, rangé par paquets, est, ainsi que le riz, déposé dans des greniers en paille, élevés sur de forts piquets, à deux pieds du sol, pour les préserver de l'humidité et des insectes; ces greniers sont placés derrière les cases, à côté de hangars destinés aux vaches laitières qui ne vont paître qu'aux environs du village. Les troupeaux, au contraire, sont conduits au loin; sur les montagnes, dans la saison pluvieuse, et dans la plaine tant que dure la saison sèche.

Nous repartîmes à trois heures et demie, continuant à nous diriger vers le Sud. A quatre heures nous traversâmes le marigot de Badari, où nos hommes furent obligés de décharger leur âne. Après avoir monté quelques instants, nous nous trouvâmes sur un plateau magnifique et entièrement cultivé, borné à l'horizon par une haute montagne qu'il faut traverser pour aller à Serrugia.

Quand les herbes sont hautes dans cette partie du pays, les habitants profitent du vent d'Est pour les brûler. Pour cela ils mettent le feu le plus loin qu'ils peuvent du côté d'où souffle le vent et laissent ensuite agir les flammes. Ces incendies durent quelquefois plusieurs jours, et s'étendent fort loin, s'apaisant la nuit avec la rosée, reprenant avec une nouvelle force quand le jour ramène le vent d'Est et allant quelquefois plus loin qu'on ne le voudrait. De cette manière ils ont toujours un peu d'herbe pour leurs troupeaux.

Mes hommes faillirent être victimes d'un de ces incendies volontaires. Le feu ayant gagné la route, ils furent obligés de se jeter à travers les flammes, et une étincelle tomba précisément sur un ballot qui contenait un baril de poudre; heureusement ils s'en aperçurent à temps et purent l'éteindre.

Nous vîmes sur notre route d'immenses champs de coton et d'indigo. Ces indigènes ensemencent les premiers six mois avant la récolte du petit mil, puis ils repiquent ces cotonniers dans les champs qu'ils veulent faire reposer et les en arrachent quatre ou cinq ans après.

Arrivés à Mané à quatre heures et demie, nous nous couchâmes après un mauvais souper, composé de riz sans sel,

qui me fit regretter l'hospitalité de Carum-Dabo. Nous commençons à nous endormir lorsque nous fûmes réveillés par des griots qui, à la nouvelle de l'arrivée du traitant, venaient le chanter pour en obtenir quelques cadeaux. Ils étaient trois, deux hommes et une femme; l'un d'eux avait une guitare à vingt et une cordes, l'autre un petit tam-tam sur lequel il battait la mesure pendant que la femme chantait les louanges de Carum-Dabo et de ses aïeux. Ce chant consistait en une espèce de récitatif sur un rythme excessivement lent, mais qui n'avait rien de monotone. Celui qui pinçait de la guitare en tirait un excellent parti, et jamais je n'avais entendu d'aussi bonne musique chez les noirs. Il commençait par des motifs tantôt vifs, tantôt graves, qu'il reprenait avec des variations brillantes. D'un peu loin, le son de cet instrument ressemble à celui de la harpe.

Le lendemain, à mon réveil, je reçus la visite d'un des captifs du chef du village, qui l'envoyait s'informer de ma santé. Quelques instants après, Carum-Dabo vint me prendre, et nous allâmes ensemble saluer ce chef dans sa case, qui ne diffère en rien de celles des autres habitants. Après les salutations d'usage, il s'informa du motif de mon voyage. Lorsque je le lui eus fait connaître, il me souhaita une bonne réussite et tendit la main pour recevoir le petit cadeau que je lui apportais. C'est toujours par là que finissent les visites; aussi à peine l'eut-il reçu qu'il prit congé de nous et se retira.

Le Toumané se divise en plusieurs petites provinces, ou fractions de territoire, qui forment une espèce de confédération. Chacune d'elles a son chef particulier, dont le pouvoir, absolu du reste, se transmet en ligne collatérale: c'est-à-dire que le frère succède au frère, et qu'à défaut de frère seulement, le fils aîné hérite des biens et du pouvoir de son père. Il est rare que ces chefs se fassent la guerre. S'il survient entre eux quelques contestations, ils s'en rapportent à l'arbitrage des plus anciens du pays. Si un Etat étranger les attaque, ils unissent leurs forces, qui deviennent alors assez considérables pour qu'ils soient respectés de tous leurs voisins, aux querelles desquels ils ne se mêlent jamais.

Leurs mœurs sont celles des Mandingues Soninquais. Chez

eux aussi, c'est le chef qui rend la justice, et sa décision est sans appel. Toutes les peines infligées tournent à son profit, car pour tous les crimes — excepté pour l'homicide, qui est puni de mort, — la peine consiste à réduire le coupable à l'état de captif. Quant au meurtre et même au vol, les cas en sont très rares dans ce pays. Il suffit d'une dénonciation pour que l'accusé soit vendu, souvent même sans preuves. Toutefois les plaintes de ce genre n'ont guère lieu que dans les cas de flagrant délit, car si le prévenu peut prouver que l'accusation est fautive, c'est alors le délateur qui devient captif.

Chaque chef réside dans un tata généralement bien construit. Celui de Mané a deux enceintes, séparées par un espace de 6 mètres environ, au milieu duquel est creusé un fossé de 3 mètres. Ce tata est flanqué de tourelles carrées, assez hautes pour dominer tout le plateau, et, en cas de sédition intérieure, balayer de leurs feux le corps même du tata. Quand la guerre éclate au dehors, les habitants abandonnent leurs villages, emmènent avec eux leurs troupeaux et viennent se réfugier dans ces tatas, qui sont imprenables pour des noirs. Dans le cas d'une guerre offensive, tous les hommes pouvant porter les armes et supporter de longues marches se mettent en campagne. Le reste de la population se renferme dans les tatas, dont ils font la défense. Les chefs nomment à l'élection un d'entre eux qui prend le commandement et qui, pendant tout le temps que dure la guerre, exerce un pouvoir absolu et dictatorial.

Dans la matinée, le maître de la maison dans laquelle nous logions nous fit cadeau d'un bœuf, et un peu plus tard le chef du village nous en envoya un autre. On les tua tous les deux, et nous en distribuâmes la viande à toutes les connaissances de Carum-Dabo, qui nous comblèrent de remerciements. A une heure et demie après midi, Seuré, l'un des chefs de Serrugia, entre les mains duquel Carum-Dabo devait me remettre, nous fit dire qu'il lui était impossible de venir nous trouver, mais qu'il nous envoyait son fils et quatre hommes pour nous escorter.

Le lendemain 4 décembre, à sept heures du matin, je pris congé de Carum-Dabo. Cet excellent homme, qui m'avait été

fort utile, me souhaita un bon voyage, me recommanda chaudement à mes guides et me fit de nouvelles recommandations sur la manière de me conduire pour arriver sain et sauf dans le Fouta-Dialon.

Nous marchâmes au Sud, et à huit heures et demie nous traversâmes une petite foulacunda au bas de laquelle finit le plateau appelé plaine du Mané. Nous descendîmes ensuite pendant environ dix minutes une pente assez rapide au pied de laquelle coule le marigot de Badari, qui, changeant de nom, s'appelle en cet endroit marigot de Mané. Il sépare le Toumané du Kantora, où nous entrâmes, et s'étend, dit-on, jusque dans le Pakao.

Nous suivîmes, pendant quelques instants, une gorge formée par la hauteur que nous venions de descendre et une montagne qui se trouvait en face de nous. A son sommet est une foulacunda où nous fîmes halte. Le pied de cette montagne est un grès rougeâtre dont le grain est très fin et qui sert aux habitants pour repasser leurs couteaux et leurs instruments aratoires. Un peu plus loin, le sol change de nature et n'offre plus qu'une espèce de tuff de couleur jaunâtre et se divisant en feuillets ou couches minces.

A une heure nous quittâmes ces Peulhs pasteurs, dont un, que connaissait Jacques, m'avait poliment offert du lait. Devant nous se développa bientôt une grande plaine semée de tamariniers, de tabas et de quelques cassis. A midi, suivant toujours la même direction qu'au départ, nous traversâmes Toubinto, grande foulacunda à partir de laquelle le terrain s'élève en pente douce jusqu'à Serrugia, où nous arrivâmes à midi quarante-cinq minutes. Là nous trouvâmes Seuré, l'ami de Carum-Dabo, qui nous attendait et m'avait fait préparer une case.

Quelques instants après, je reçus la visite de Mamadi-Yacoub, chef du village. Nous trouvâmes là plusieurs hommes du Bondou, commandés par un nommé Amadi-Moussa, parent de l'almami Sada, chef du Bondou. La plupart de ces hommes, m'ayant connu à Bakel lorsque j'en commandais le fort, vinrent m'apporter des œufs sans rien vouloir accepter en échange, chose bien rare chez les noirs.

Le lendemain, à huit heures du matin, Seuré notre hôte vint nous prendre pour aller rendre visite à Mamadi-Yacoub, chef du village à qui j'offris un cadeau assez considérable. Après les longues salutations des Peulhs, je lui exposai le but de mon voyage et lui dis que j'avais compté sur lui, sujet de l'almami, pour me faire conduire à Timbo. Il nous répondit que notre hôte lui en avait déjà parlé et qu'il s'en occuperait, puis il nous congédia. Dans la journée, il nous fit cadeau d'un bœuf et nous envoya de grandes Calebasses de riz et de lait aigre.

J'avais appris de Carum-Dabo que le Fouta-Dialon était divisé en deux partis rivaux ; l'almami actuel, appelé l'almami Omar, était en guerre avec son cousin Ibrahim Seuris, fils de l'almami Boubakar, qui, de son vivant, avait placé Mamadi-Yacoub à Serrugia, et la plupart des Peulhs de ce pays s'étaient déclarés pour le prétendant. Par ce motif, Carum-Dabo m'avait recommandé de ne jamais prononcer le nom propre de l'almami et de me borner à dire que j'allais à Timbo, chez le chef du Fouta-Dialon ; de cette manière, chacun des partis, croyant que je me rendais chez son chef, me laisserait passer et me protégerait. J'avais répété cet avis à mes hommes et je m'en trouvai fort bien, car on ne manqua pas de les interroger, et, lorsqu'on sut que nous ne connaissions ni l'un ni l'autre antagoniste, on s'occupa aussitôt de nous choisir un guide sûr et connu sur la route. De son côté, Amadi Moussa, chef des gens du Bondou, vint m'offrir une escorte pour me conduire jusque sur les bords du Koli, mais, sans refuser positivement, j'éluai cette offre, me réservant de voir d'abord de quelle manière les affaires allaient s'arranger.

En proie à la guerre civile et à chaque instant pillé par ses voisins, une grande partie du Kantora, cédant aux inspirations de Seuré, notre hôte, homme très-influent dans ce pays, s'était mis, il y a quinze ans environ, sous la protection du Fouta-Dialon, auquel il avait demandé un chef et des secours. Ce fut dans cette circonstance que Mamadi-Yacoub fut envoyé ou plutôt conduit à Serrugia, par Ibrahim Seuris, prétendant actuel au trône de Fouta-Dialon, pour prendre le commandement du pays.

Ce Mamadi-Yacoub est un homme de quarante-cinq à cin-

quante ans, très-digne dans ses manières, d'un abord assez froid, mais jouissant d'une grande réputation de piété et de générosité; sa fermeté a su rétablir la tranquillité dans le pays et se faire redouter au loin. Son autorité s'étend jusqu'au Koli. Après le détronement de l'almami Boubakar, son fils ayant rappelé près de lui les cavaliers que son père avait donnés comme auxiliaires à Mamadi-Yacoub, celui-ci les remplaça par des jeunes gens du Boudou, qui combattent pour lui sous les ordres d'Ama li-Moussa. Plus généreux que les autres chefs africains, Yacoub abandonne à cette milice la plus grande partie du butin qu'elle fait; aussi a-t-il toujours à sa disposition autant de guerriers qu'il lui en faut. Quand j'arrivai dans cette contrée, ils se préparaient à marcher au secours des gens du Yemmarou attaqués par ceux d'Eropina, et ils allaient de temps en temps faire des razzia sur le territoire de la partie du Cabou qui avait participé à cette guerre injuste.

Presque tous les chefs du Kantora ont ainsi à leur solde des hommes du Diavara (province du Bondou) qui, en cas de guerre ou d'exécutions pillardes, obéissent à Amadi-Moussa, lieutenant dans ce pays de l'almami Sada, chef du Bondou.

Le vendredi 6 décembre, j'eus une longue conférence avec Mamadi-Yacoub sur le passage des caravanes et sur les causes qui les empêchaient de se rendre comme autrefois à notre comptoir de Sedhiou. « La cause en est, me dit-il, dans les  
« troubles continuels du bas Cabou, du Brassou et du Pakao;  
« ayant à peine assez de forces aujourd'hui pour défendre  
« mon pays, je ne peux fournir comme je le faisais jadis des  
« escortes aux caravanes qui traversaient ces États; aussi s'en  
« sont-elles éloignées à mon grand préjudice, car alors je re-  
« cevais des coutumes avec lesquelles je me procurais des  
« marchandises et des fusils français à deux coups que mes  
« cavaliers préfèrent à tous les autres. Parle de cela à l'almami,  
« lorsque tu le verras, il peut facilement, s'il le veut, rétablir  
« la tranquillité sur la route des caravanes. Pour moi, ayant  
« appris comment l'on traite les Musulmans à Saint-Louis, les  
« honneurs qu'ils y reçoivent et la belle mosquée que ton roi  
« leur a fait bâtir, je suis tout disposé à faire tout ce que je  
« pourrai pour les Français et pour faciliter l'arrivée de nos

« produits dans vos comptoirs. Quant à toi, tu peux être sûr  
 « que je te donnerai pour te conduire, un homme aussi sûr  
 « que moi-même, qui, s'il plaît à Dieu, te mènera bientôt à  
 « Timbo, sans accident. »

Le lendemain, Mamadi-Yacoub nous présenta le guide qui devait nous accompagner, et fixa notre départ au lundi 9 décembre. Ce même jour j'assistai à la circoncision d'une jeune fille. Ordinairement les femmes seules sont présentes à cette opération, qui donne toujours lieu à une fête de famille. Au lever du soleil, les vieilles femmes du village et les parentes de la mère se rassemblent, et l'on conduit, en chantant, la jeune fille hors du village, sous un grand arbre où on l'opère, après avoir eu soin de la tourner du côté de l'Orient. Cela fait, le cortège féminin revient à la maison paternelle où l'enfant est parée de sa plus belle pagne. A son retour, on tire des coups de fusil, on tue un bœuf, dont la viande est distribuée à tous les habitants du village, et le soir, on chante et on danse jusqu'au jour.

Depuis mon départ de Fatatenda, la température s'est considérablement modifiée, les nuits et les matinées sont fraîches, et le thermomètre descend à + 15° jusqu'à 8 heures du matin, puis il remonte brusquement à + 30° dès que le soleil a pris un peu de force.

Serrugia est un grand village habité presque entièrement par des Peulhs du Fouta-Dialon, qui ont conservé leurs mœurs, et quelques Mandingues musulmans. Les indigènes ont de nombreux troupeaux qu'ils confient à des Peulhs pasteurs, à qui ils abandonnent comme salaire tout le lait, que les propriétaires doivent leur acheter lorsqu'ils en ont besoin. Il est, du reste, impossible de s'y procurer du lait doux, les Peulhs de ces contrées ne veulent le vendre que lorsqu'il est aigre, persuadés que s'ils s'en défaisaient autrement, leurs bestiaux mourraient.

Ainsi que nous en étions convenus, nous partîmes le lundi 9 décembre, à huit heures du matin, et nous nous dirigeâmes au Sud. Mes hommes ne purent revenir à ce lieu, car ils furent

Tiubo, moyennant un collier d'ambre n° 4. A dix heures, nous arrivâmes à une foulacunda où nous nous arrê tâmes. Seuré, notre hôte, et Mamadi-Yacoub vinrent nous accompagner jusque-là.

La tête remplie de tout ce que j'avais entendu dire sur la perfidie des Peulhs, sachant aussi que le matin même plusieurs hommes armés avaient pris la route que nous allions suivre, et me voyant, à chaque instant, devancé par d'autres cavaliers, je m'attendais à tomber dans quelque embuscade, d'autant plus qu'Amadi-Moussa et les hommes du Bondou qui devaient m'escorter étaient allés, la veille, faire une course dans un village éloigné, et n'étaient pas de retour au moment arrêté pour notre départ. J'avais donc fait charger les armes de mes gens, en leur donnant l'ordre de ne pas s'éloigner les uns des autres. Heureusement, mes craintes n'étaient pas fondées; les hommes qui m'avaient paru suspects n'étaient autre chose que l'escorte du chef du village qui me faisait l'honneur de m'accompagner afin de me recommander au roi du Kangaye. Il me présenta, en effet, à ce chef, comme l'hôte de l'almami Omar, qui, dit-il, si l'on me dérobaient une épingle, se considérerait comme volé lui-même et en demanderait un compte sévère.

Pendant ce palabre, Seuré, apercevant à ma ceinture un pistolet poignard, me pria de le lui montrer. Cette arme que j'avais chargée le matin était à deux coups, mais à une seule détente; en faisant jouer le ressort, j'appuyai seulement sur un des chiens, celui de droite, croyant que c'était le coup qui se tirait le premier; mais je m'étais trompé, le coup partit et, par un bonheur providentiel, passant entre le roi et Seuré, coupa le boubou de ce dernier à la hauteur de son épaule. Je restai effrayé des conséquences qu'aurait eues cet accident, si Seuré eût été un homme méchant ou de mauvaise foi, mais il comprit et fit comprendre à ceux qui nous entouraient, que ce qui venait d'arriver était indépendant de ma volonté. Profondément religieux, tous se prosternèrent pour remercier Dieu de la protection qu'il venait de leur accorder, et non-seulement nous nous quittâmes bons amis, mais ils me recommandèrent de nouveau et de toutes leurs forces à un nommé Alassanne qu'ils nous avaient choisi pour guide.



A onze heures, nous reprîmes notre route vers le Sud-Ouest. A midi, nous traversâmes une petite foulacunda au bas de laquelle coule un marigot que nous passâmes à gué. Quelques instants après, nous rencontrâmes encore plusieurs cases de Peulhs pasteurs : puis, nous dirigeant au Sud-Sud-Est, nous arrivâmes à une heure à Orékangaye, grande foulacunda appartenant au chef du Kangaye que nous avions vu le matin. Nous couchâmes dans cette localité, où, sans une brave femme que j'avais connue à Saint-Louis et qui m'apporta une grande calebasse de riz et une poule bouillie, nous serions morts de faim, car notre hôte nous avait donné pour toute nourriture une assiette de mauvais ccusous, que je n'avais pas voulu manger.

Le soir, je fus prévenu par mon guide que nous passerions la journée du lendemain dans ce village, pour y attendre des marchands qui devaient se joindre à nous. Je commençai à prendre confiance, car mon guide me remit, pour les lui garder, cinquante pièces de cinq francs, me disant qu'elles étaient plus en sûreté dans mes mains que dans les siennes, attendu que personne n'oserait toucher à mes effets, qui seraient partout considérés comme appartenant à l'almami.

Le lendemain, il fit un temps qui me rappela nos froides journées d'automne. Bien que couvert de mon burnous, je ne pus me réchauffer, et je fus obligé d'allumer du feu dans ma case. Le thermomètre était descendu à  $+ 10^{\circ} 5$  dans la nuit et n'était monté qu'à  $+ 24^{\circ}$  dans le milieu du jour.

Les Peulhs pasteurs de ces contrées se coiffent d'une manière fort originale. D'une partie de leurs cheveux, ils font de petites tresses avec lesquelles ils se forment une coiffure qui ressemble au cimier d'un casque romain; ils placent au sommet une plume blanche qui, tombant un peu sur l'oreille, est à la fois une parure et un objet d'utilité, car ils s'en servent pour se gratter. Le reste de leurs cheveux est roulé en petites boucles; au bout de chacune d'elles ils attachent, soit une perle de verre, soit une graine d'ambre, suivant leurs richesses. La boucle du milieu est plus longue que les autres et retombe sur les yeux. L'habillement des hommes diffère peu de celui des femmes, et lorsque les premiers sont enveloppés

dans leur pagne et qu'on n'aperçoit pas leurs culottes, il est difficile de les distinguer de l'autre sexe. Les hommes portent comme les femmes des boucles d'oreilles formées d'un grain d'ambre au bout duquel est un flocon de laine blanche, des colliers de perles d'ambre, de verroteries ou de coquillages, quelquefois des chaînes de cuivre; au haut du bras, ils ont des torsades en laine rouge ou jaune, et au poignet plusieurs bracelets de cuivre. De même encore que leurs femmes, ils se ceignent les reins avec ces rangs de perles rouges ou blanches qu'on nomme à Saint-Louis *gale*. Enfin, ils portent aux pieds des anneaux, et au-dessous du genou, des tresses de laine de couleur, où pendent des verroteries.

Les hommes portent cependant un pantalon qui s'arrête au-dessus du genou, et ils se couvrent d'une pagne du pays teinte en bleu ou en jaune. Enfin l'habillement des femmes ne diffère de celui de leurs maris qu'en ce sens qu'elles ont ordinairement plus d'ambre dans leurs cheveux ainsi qu'à leur cou, et qu'elles entourent leurs corps d'une pagne.

Établis depuis longtemps dans le pays, ces Peulhs se sont alliés aux Mandingues; aussi n'est-ce plus que chez les chefs que l'on retrouve quelque chose du type européen. Presque tous les autres ont le nez épaté et les grosses lèvres du nègre, dont ils ne se distinguent que par la chevelure qui est plus longue et plus soyeuse. Ceux de l'intérieur sont généralement musulmans; ceux, au contraire, qui habitent les bords du fleuve ont abandonné la religion de leurs pères, et, sans être précisément idolâtres, ils n'ont plus aucune croyance. Ces derniers sont tous adonnés à l'ivresse et si, en temps de guerre ou de pillage, ils tombent entre les mains des Peulhs, ceux-ci les traitent sans pitié.

Les Peulhs sont peu hospitaliers et ne donnent jamais rien sans y être forcés, ou sans avoir la certitude de recevoir une compensation supérieure à ce qu'ils donnent. Cependant comme nous étions accompagnés par des Peulhs du Fouta-Dialon, très-redoutés des Peulhs pasteurs, nous dûmes rechercher de préférence leurs villages pour y loger jusqu'à notre sortie du Cabou. A Orékingaye, la femme de notre hôte chercha dispute à mes hommes pour l'eau qu'ils buvaient, et si la

femme de Saint-Louis, dont j'ai déjà parlé, n'était venue à mon secours, ou si je n'avais pu échanger des verroteries contre un pen de sanglé (mil concassé) et de lait caillé, nous eussions été fort à plaindre.

Ce peuple est, en outre, très-ombrageux et très-superstitieux. Voulant, par exemple, profiter de mon séjour pour prendre quelques hauteurs solaires, d'après la méthode que m'avait indiquée M. le capitaine de vaisseau Bouët-Willlaumez, j'en fus brutalement empêché par les naturels qui, au moment où je fichais en terre mon bâton afin de produire et mesurer l'ombre, s'ameutèrent autour de moi et m'empêchèrent de continuer mon opération sous prétexte que je me livrais à des sortilèges.

Une partie de la nuit qui précéda notre départ se passa à écouter et à raconter des contes dont la moralité accuse une assez grande étude du cœur humain. J'ai retenu et écrit les deux que voici :

Un homme avait perdu son père; il ne lui restait que sa mère, vieille et infirme, qui l'idolâtrait. Marié fort jeune, sa femme était également morte en accouchant d'un fils, qui, quoique âgé de huit ans à peine, savait déjà lire le Koran, n'avait peur de rien et avec son arc abattait les oiseaux au vol. Cet homme possédait aussi un coq qui, en grattant la terre, lui rapportait tous les jours trente gros d'or; une vache qui chaque matin lui donnait un veau, enfin un cotonnier qui, au lieu de fleurs, portait chaque nuit trente pagnes toutes tissées et plus belles les unes que les autres. Un jour son fils tomba dans un puits, et il allait périr si l'on ne se fût empressé de lui porter secours. Au même moment une chèvre menaçait de brouter son cotonnier, un lion d'enlever sa vache un chakal d'étrangler sa poule, enfin des mauvais sujets insultaient sa vieille mère et allaient la frapper.

Or, la question était de savoir à qui, de son fils, de son cotonnier, de sa vache, de sa poule ou de sa vieille mère, cet homme devait d'abord porter secours. Chacun émit son opinion et il faut dire à l'honneur de ces noirs qu'on prétend

rèrent aller sauver l'enfant; deux ou trois seulement (et, chose remarquable, c'étaient des captifs) parlèrent des animaux.

Voici le second proverbe :

Il existait dans le Fouta-Dialon deux jeunes gens qui, se chérissant depuis leur enfance, ne s'étaient jamais quittés et dont on citait partout la mutuelle et tendre amitié. Un jour l'un d'eux se maria, et la bonne intelligence, loin d'être troublée par cet évènement, ne fit qu'augmenter. Seulement ils étaient trois à s'aimer au lieu de deux, et leurs habitations n'étaient séparées que par une petite tapade assez basse pour pouvoir l'enjamber et se trouver plus tôt l'un chez l'autre. Un jour cependant celui qui n'était pas marié vit la femme de son ami qui, le croyant sorti, s'était déshabillée et se lavait dans une calebasse derrière la tapade. La vue de ses charmes le frappa tellement qu'il en devint éperdûment amoureux, et, faisant tous ses efforts pour vaincre cette fatale passion, il finit par tomber dangereusement malade. L'on eut beau appeler les marabouts les plus habiles; les vieilles femmes usèrent en vain toutes leurs recettes, rien n'y fit; le pauvre jeune homme dépérissait à vue d'œil et ne voulait répondre à aucune des questions qu'on lui faisait sur sa maladie. Mais un jour, étant seul avec son ami qui lui jurait de mourir s'il mourait, il lui avoua son amour pour sa femme, ajoutant qu'il était indigne de vivre puisqu'il avait au cœur une passion coupable qu'il ne pouvait vaincre. S'il est vrai, répondit l'ami, que la possession de ma femme puisse te guérir, il faut que tu doutes bien de la force de mon amitié, pour croire que je te la préférerais; viens donc cette nuit près de ma porte, j'aurai soin d'éteindre le feu, puis je sortirai et tu iras coucher à ma place. Le malade refusa longtemps, mais, sur la menace que lui fit son ami de se tuer sur-le-champ s'il n'acceptait pas, il y consentit. La nuit venue, le malade, ainsi qu'ils en étaient convenus, entra en même temps que son ami sortait. Au moment d'atteindre le lit de la femme, une réaction s'opéra en lui, et l'amitié reprenant le dessus, il eut honte de ce qu'il allait faire et se retira, tandis que la femme, croyant avoir affaire à son mari, lui demandait ce qu'il avait

à courir ainsi toute la nuit, à entrer, à sortir, enfin à s'éloigner d'elle au moment de se coucher. Quoi qu'il en soit, le malade se rétablit promptement, et, pour ne plus s'exposer à un pareil danger, il se maria, et les deux ménages ne formèrent qu'une même famille.

Après cette historiette, le marabout demanda à ses auditeurs lequel de ces deux jeunes gens avait pour l'autre l'amitié la plus vive, de celui qui n'avait pas hésité à sacrifier son bonheur pour sauver son ami, ou de celui qui avait su vaincre sa passion. Ce fut alors une longue discussion dans laquelle j'entendis exposer des opinions palpitantes d'une délicatesse de sentiment dont je ne les aurais pas crus capables. Enfin ils tombèrent d'accord sur ce point que le mari était le meilleur ami, mais que l'amant avait montré une force de caractère dont peu d'hommes étaient capables.

Pendant les marchands que nous attendions nous ayant rejoints dans la soirée, nous commençâmes à former une caravane assez respectable. Le 14 décembre, à sept heures du matin, nous nous mîmes en route vers le Sud-Ouest jusqu'à 8 heures 40 minutes. Nous trouvâmes alors un petit ruisseau coulant Sud-Sud-Est que nous cotoyâmes pendant une demi-heure; nous marchions sur le versant d'une montagne assez escarpée et coupée de gorges, dans lesquelles coulent de petites rigoles qui deviennent des torrents dans la saison des pluies, et qui alors rendent les communications très-difficiles, sinon impossibles.

A 10 heures 45 minutes, nous arrivâmes sur les bords d'une rivière qui prend sa source à quelques lieues de là, et que les noirs appellent Bagéba (rivière de Géba). C'est le cours d'eau qui coule devant l'établissement portugais de ce nom. Ses rives sont, en cet endroit, excessivement escarpées, et son lit est encombré d'arbres sur lesquels on a jeté quelques grosses branches de manière à former une passerelle. Nous déchargeâmes notre âne, et ce fut avec la plus grande difficulté que nos hommes purent traverser cette rivière; car les branches dont se composait la passerelle étaient imprégnées d'une vase glissante sur laquelle le pied ne pouvait se fixer. Tout cependant arriva à bon port, sans en excepter nos bêtes

que nous fîmes passer à la nage, car ce cours d'eau, dont la largeur est de 15 ou 20 mètres, a 6 et 8 pieds de profondeur dans plusieurs endroits. Dans la saison des pluies, il franchit ses rives quoiqu'elles aient près de 25 pieds d'escarpement, et nous vîmes à plus de 50 pieds au-dessus du niveau, les débris d'un pont qui, à cette époque de l'année, servait à le traverser.

Pendant que les hommes transportaient les paquets de l'autre côté, plusieurs musulmans vinrent nous saluer de la part d'un marabout qui attendait notre passage et dont l'habitation était à Manato, village habité par des Mandingues musulmans et des Peulhs pasteurs. Nous atteignîmes ce village à une heure moins un quart, et, laissant prendre les devants aux bagages et aux marchands, nous allâmes à notre tour saluer, ou plutôt porter quelques têtes de tabac au marabout qui nous avait fait complimenter.

Quand nous nous remîmes en route, nos hommes et nos bagages étaient arrêtés au sortir de Manato par un jeune homme qui se disait le fils du roi du Pourada, sur le territoire duquel nous nous trouvions depuis le passage de la rivière. Il ne voulait pas nous laisser aller plus loin, parce que, disait-il, j'étais un blanc, et que jamais aucun blanc n'avait traversé son pays, dont il ne voulait pas que nous connussions l'intérieur. Tout cela n'était évidemment qu'un prétexte pour nous extorquer quelques cadeaux; aussi, malgré tout ce que nous pûmes dire, et quoique Alasanne assurât que j'étais l'envoyé de l'almami et l'hôte de Mamadi Yacoub qui se fâcherait certainement si l'on m'arrêtait, le fils du roi ne voulut rien entendre. Ce jeune homme n'avait avec lui qu'un seul captif, et nous pouvions passer outre si nous l'avions voulu. Mais le village n'était pas éloigné et nous nous mettions dans nos torts si, comme il le disait, il était réellement le fils du chef de l'endroit. D'après l'avis de mon guide, qui m'assura d'ailleurs que tout cela serait bientôt éclairci par l'almami, il fallut transiger; nous offrîmes d'abord une pièce d'étoffe qu'il refusa; enfin, de concessions en concessions, je dus, pour en finir, lui donner en plus du tabac et un mouchoir, heureux encore d'en être quitte à ce prix. Tout cela avait duré longtemps, et nous ne pûmes reprendre notre

course qu'à une heure et demie, nous dirigeant au Sud-Est.

Le sol s'élevant toujours, et notre routé traversant de grands bois, nous n'arrivâmes qu'à quatre heures et demie à Outoumba, foulacunda où nous devons coucher, et dont les habitants se montrèrent, envers nous, plus inhospitaliers encore que les Peulhs de la veille. Ce fut à peine si nous pûmes nous procurer à grands frais un peu de riz et de lait aigre, nous fûmes même forcés d'y acheter l'eau et le bois.

Le pays dans lequel nous nous trouvions depuis le passage du Bagéba est borné au Nord par le Kangaye et gouverné par un Guelware qui habite Pourada, grand village entouré d'un fort tata, et situé dans l'Ouest à une journée de marche d'Outoumba. Il est appelé Payongou par les Mandingues, Pralelalinguara ou Pourada, du nom de sa capitale, par les Peulhs.

Le roi, que Ma nadi-Yacoub avait prévenu de notre arrivée, envoya un de ses hommes nous saluer dans le village, où nous nous étions arrêtés pour coucher; nous lui racontâmes ce qui nous était arrivé à Manato, et sur le signalement que nous lui donnâmes de celui qui nous avait arrêtés, il nous affirma que c'était le forgeron du roi, individu qui n'avait aucune autorité pour un acte semblable et qui serait sévèrement puni.

Un des mille désagréments des voyages dans l'intérieur de l'Afrique, c'est que les guides, même les plus fidèles, ne savent point la moitié du temps à qui ils ont affaire; bienheureux encore, si, en pareilles circonstances, ils prennent vos intérêts et débattent ce que vous devez donner, car il arrive le plus souvent qu'ils se rangent du côté de ceux qui vous rançonnent, et qu'ils vous laissent piller dans l'espérance d'avoir leur part de vos dépouilles.

Nous partîmes le lendemain à six heures, marchant au Sud-Est, et traversant d'immenses plaines couvertes par les eaux qui descendent d'une chaîne de montagnes que nous cotoyions. A dix heures, nous arrivâmes sur les bords d'une petite rivière, appelée Maïo-Diaoubé, qui prend sa source dans un marais alimenté par les eaux d'une autre chaîne de montagnes que nous apercevions dans l'Est. Ce marais n'était, nous dit-on, qu'à une heure de marche de l'endroit où nous nous trouvions. Le Maïo-Diaoubé coule à l'Ouest et se jette, près

d'un village appelé Badiari, dans une rivière que les naturels nomment Kitoli, et qui elle-même, selon eux, va se décharger dans le Bagéba, non loin du comptoir portugais. Ce petit cours d'eau est rapide et très-encaissé en cet endroit ; son lit, obstrué par des arbres, a quinze mètres de large et un de fond.

Après avoir transporté, au moyen de troncs d'arbres, nos selles et nos paquets, nous fîmes traverser la rivière à nos bêtes et nous repartîmes à dix heures et demie, marchant au Sud-Est 1/4 Sud ; nous franchîmes un marais assez large et nous arrivâmes à midi à Colli-Salé, où nous fîmes halte. Coli-Salé est une foulacunda assez considérable, située dans le Paquési, qui commence au Maïo-Diaoubé. Nous y fîmes plus malheureux encore que les jours précédents, car nous ne pûmes rien obtenir, ni par argent, ni par prières. Il n'y avait pas même d'herbe pour nos chevaux, de sorte qu'hommes et bêtes durent se coucher sans souper.

Ma manière de vivre était, du reste, des plus simples. Le matin, lorsque je le pouvais, je mangeais un peu de sanglé et de lait, si j'avais le bonheur d'en trouver ; dans le cas contraire, je partais sans rien prendre, et je me dédommageais, quand j'achetais ou qu'on me donnait quelque chose.

Le lendemain, 13 décembre, nous reprîmes notre pèlerinage, à huit heures un quart du matin, par une pluie battante qui tombait depuis le milieu de la nuit ; nous prîmes la direction Est. A huit heures trois quarts, nous traversâmes Kankasa, village de forgerons. Dans ce pays, les forgerons forment une caste à part, qui a ses résidences séparées des autres. Ils ne se marient qu'entre eux ou avec les Laobés. Ils sont considérés comme sorciers (croyance généralement répandue chez les noirs, même à Saint-Louis), et ce ne serait que dans un cas forcé et avec bien de la répugnance qu'un Saussaie ou un Peulh se déciderait à passer la nuit chez l'un d'eux. Ces hommes n'ont aucune religion ; chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, ils s'enivrent avec du vin de palme et une espèce d'eau-de-vie qu'ils font avec du mil fermenté. Ils enterrent leurs morts sans aucune cérémonie, si ce n'est un festin ou plutôt une orgie. Ils paient au roi un tribut consistant en objets de leur fabrication, et ils obéissent au forgeron de S. M., qui est de droit une des autorités du pays.



En sortant de ce village, nous prîmes au Sud-Ouest, pour éviter un marais inondé qui se trouvait sur notre route. A neuf heures un quart, nous traversâmes Mamacunda, petit village de Peullis pasteurs, où je fus fort étonné de m'entendre saluer par mon nom. C'était un marchand sarracolet qui m'avait connu quand j'étais commandant de Bakel, et qui, pour témoigner le plaisir qu'il avait à me revoir, me fit cadeau d'une poule. Nous reprîmes notre route au Sud-Est, et vers onze heures, nous aperçûmes Kankétéfa, résidence du roi Bakar, chef du Paquési. Nous allions entrer dans le village, quand un des habitants nous dit qu'il était à sa foulacunda, placée sur notre chemin. Nous passâmes un grand marais situé près du village, franchîmes une petite montagne et arrivâmes, à une heure un quart, à Kambène où nous rencontrâmes le roi, qui nous fit un excellent accueil.

Les gardiens des troupeaux de la couronne résident à Kambène, qui n'est habité que pendant la présence du chef. Tous les hommes attachés à sa personne y ont chacun une case. C'est une espèce de maison de campagne où S. M. reste pendant une partie de l'année, et où elle fait conduire ses femmes et tout ce qui lui est nécessaire pour passer la belle saison.

Quelques instants après mon arrivée, je fis cadeau au roi de quelques pièces d'étoffe et de diverses bagatelles; il se prit aussitôt de grande amitié pour moi, et nous causâmes une partie de la nuit. Il voulut voir le fusil et les cadeaux que je portais à l'almami, et comme je paraissais peu disposé à montrer ainsi ce que je possédais, il me dit de ne rien craindre, qu'il ne voulait rien me prendre et qu'il regardait comme un grand honneur d'avoir reçu un blanc chez lui. En effet, il me le prouva bientôt, en m'envoyant deux magnifiques chapons; puis le soir, après avoir fait tuer un bœuf pour la nourriture de mes hommes et de la caravane, il me fit porter des calabasses pleines de tous les mets dont se régalaient les princes noirs. Je pus ainsi me dédommager de la diète forcée des jours précédents; je dois dire, cependant, que l'art culinaire a fait peu de progrès dans ce pays. Toutefois je mangeai avec plaisir un espèce de karrick fait avec des poules, du riz, des tomates amères, et accompagné d'une sauce d'huile de pistaches frai-

ches fortement pimentée. Apprenant que les blancs aiment les oranges, le roi poussa la galanterie jusqu'à envoyer un homme à cheval en chercher pendant la nuit à son village, et il me les apporta lui-même, le matin, en venant me saluer. Il me dit alors qu'il était obligé de rentrer dans sa capitale, où, avant qu'il eût connaissance de mon arrivée, il avait donné rendez-vous à tous les chefs des villages, pour un grand palabre. Il me pria de l'y accompagner et d'y rester quelques jours avec lui. Mais le guide que m'avait donné Mamadi-Yacoub n'était pas de cet avis, et, comme je lui avais promis de me conformer à ses conseils, je refusai poliment de suivre le roi.

Bakar, montrant alors une délicatesse fort rare chez les noirs, me dit : « Si tu n'avais pas avec toi de marchandises, je te retiendrais pour te faire honneur et te donner moi-même de quoi continuer ta route ; mais dans ce moment on pourrait croire que c'est pour obtenir de toi quelques cadeaux, et je ne le veux pas. Reste donc ; mais promets-moi, si tu reviens par ici, de demeurer avec moi cinq ou six jours. Si alors tu n'as plus rien, ce qui est probable, tu verras que je t'aime, et que ce n'est pas l'intérêt qui me guide. »

Je lui fis cette promesse, qui ne m'engageait pas à grand-chose, et je m'excusai de ne pouvoir l'accompagner sur la fatigue de mes hommes et de mes chevaux. Il se retira alors en me disant qu'il viendrait me faire ses adieux et m'envoya, avant de partir, un second bœuf, du riz, des poules et des provisions de tout espèce ; il me pria en même temps de rester chez lui aussi longtemps que je le voudrais, et me prévenait qu'il laissait une captive pour faire la cuisine de mes hommes.

Me rappelant cette fois combien nous avions déjà souffert de la faim, j'ordonnai de ne point distribuer la viande du bœuf à des étrangers, comme cela avait eu lieu jusqu'alors d'en donner seulement une partie à ceux qui nous accompagnaient et de faire sécher le reste pour l'emporter avec nous.

Le roi revint à dix heures me faire ses adieux, et, sur ses nouvelles instances, je me décidai à l'accompagner avec Jacques jusqu'à son village, mais avec la promesse qu'il me renverrait aussitôt. Il nous fit donner des chevaux, et nous partîmes

escortés par une vingtaine de cavaliers tous bien montés et maniant leurs chevaux avec adresse. Chaque fois que le terrain le permettait, ces hommes s'élançaient à fond de train et exécutaient devant nous des fantasias à la manière des Arabes.

A midi et demi nous arrivâmes à Kankétéfa, d'où je repartis à deux heures, après avoir promis de nouveau au roi que je tâcherais de revenir dans son pays, où je resterais avec lui cinq ou six jours. J'étais de retour à Kambène à trois heures un quart.

Le soir, la sœur du roi, croyant, comme toutes les négresses, que les blancs sont de grands médecins, me fit appeler pour que je la guérisse immédiatement de je ne sais quelle affection d'entrailles qu'elle croyait être une inflammation. Je lui ordonnai de boire de l'eau de l'aloë et lui appris à faire, avec les feuilles du baobab, des cataplasmes que ses négresses lui appliquèrent sur le ventre. Il paraît que ce traitement la soulagea, car le lendemain elle m'envoya une grande calebasse de riz en grains, que je fis mettre de côté pour les besoins de la route. Cette princesse est une Guelware qui a dû être très jolie; mais quoiqu'elle eût à peine trente ans lorsque je la vis, elle paraissait déjà vieille. Elle est très aimée de son frère, qui, en la quittant; lui fit devant moi cadeau d'une paire de boucles d'oreilles et d'un bracelet en or délicieusement travaillés.

Kankétéfa est un grand village contenant 1,800 à 2,000 habitants. Les cases sont en terre, couvertes en chaume et sans autre ouverture qu'une porte surmontée d'une espèce d'auvent en paille, de manière qu'on y voit à peine dans l'intérieur. L'ameublement se réduit à un lit formé de six morceaux de bois fichés en terre, recouverts d'une espèce de grosse natte en roseaux et d'une autre plus fine en paille; à quelques calebasses pour recevoir les aliments, et à deux ou trois jarres en terre crue, construites en même temps que la case, inhérentes au sol et dans lesquelles se conservent les provisions de grains.

Ce village possède quelques orangers et une grande quantité de papayers.

L'habitation du roi, située sur une hauteur qui domine le

pays et au pied de laquelle se trouve un marais plein d'eau durant les pluies, est entourée d'un double tata carré de 12 mètres de hauteur sur plus d'un mètre d'épaisseur. Cette fortification est construite de manière à former une suite d'angles aigus dont les murs sont garnis de meurtrières et flanqués par quatre tourelles à deux étages. En voyant ces travaux de défense, qui ont réellement quelque chose de la science européenne et que l'on retrouve dans le Bondou et le Bambouck, plusieurs voyageurs ont émis l'opinion que ces peuples les avaient sans doute construits d'après ce qu'ils avaient vu dans nos comptoirs. Quelques-uns ont même prétendu que les Portugais avaient dû leur enseigner ces rudiments de la science. Frappé, moi aussi, de la régularité et de la force de ces tatas, et me rappelant les diverses conjectures dont ils avaient été l'objet, je demandai à plusieurs chefs pourquoi ils bâtissaient leurs murs à angles aigus, et s'ils croyaient ce système plus favorable à la défense. Tous furent unanimes à me répondre une chose bien naturelle et à laquelle je n'avais pas songé : c'est qu'il leur était impossible de faire autrement, parce qu'un mur simple de cette hauteur et de cette longueur, construit en terre, ne présenterait aucune solidité.

Quoi qu'il en soit, ces tatas renferment une centaine de cases dans lesquelles logent ce qu'on appelle les gens du roi, c'est-à-dire, ceux qui sont particulièrement attachés à son service. Parmi eux, le griot et le forgeron ont un rang très-élevé et jouissent d'une considération exceptionnelle. Par exemple, chaque fois qu'on tue un bœuf dans le village, même pour le roi, la tête appartient au griot, les reins et les filets au forgeron, et la peau au cordonnier qui, pour cela, doit pourvoir à la chaussure de Sa Majesté, et lui fournir, en outre, les articles de son état dont elle a besoin.

La case du roi se distingue des autres par des cornes de bœuf plantées sur un bâton devant sa porte. Elle est aussi plus vaste, mais l'ameublement en est le même. Les femmes occupent une habitation séparée où le griot seul a le droit d'entrer.

Le roi est excessivement jaloux et punit de mort quiconque met le pied dans l'enceinte qui renferme ses amours. En arri-

vant à Kambène, Boubakar, mon maure, qui se fourrait partout, entra dans la case des femmes ; celles-ci s'étant sauvées chez le roi, il eut l'audace de les y suivre. Le roi, voyant entrer ses femmes effrayées et criant : « un homme, un homme, » saisit son fusil et allait faire sauter la cervelle à Boubakar, lorsqu'il reconnut un des miens. Alors il le prit doucement par la main, le mit à la porte et vint se plaindre à moi. Il me dit que s'il n'avait pas tué ce téméraire, c'était par considération pour ma personne, mais que Boubakar était bien heureux de m'appartenir, qu'il pourrait se vanter d'avoir vu ce que jamais homme n'avait vu avant lui et ne verrait après. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je grondai sévèrement Boubakar, mais cette leçon ne le corrigea pas.

Le roi Bakar est musulman ainsi qu'une partie de son peuple, le reste n'a aucune religion. Leurs mœurs sont celles des Saussaies du Toumané. Le roi Bakar est fils d'un marabout qui épousa une Guelware. Dans ce pays, ainsi que dans le Pourada et le Kangaye, la royauté, de même que la noblesse, se transmet par les femmes. Ainsi, à la mort de Bakar, qui n'a pas encore pu épouser une Guelware, ce sera le fils aîné de sa sœur qui régnera.

Voici, d'après ce que m'a dit le roi, d'où vient ce mode de succession. Autrefois le Cabou était un puissant royaume gouverné par un seul prince, qui, marié depuis longtemps déjà à une femme qu'il aimait beaucoup et qui lui avait donné plusieurs enfants, s'aperçut un jour qu'elle lui était infidèle. Il la surprit couchée avec un de ses captifs et, dans sa colère, il les fit enterrer vivants l'un et l'autre. Des doutes s'élevèrent alors dans son esprit sur la légitimité de ses enfants, et il se désespérait d'être obligé de laisser son royaume à des héritiers qui étaient peut-être le fruit d'un commerce criminel avec quelque esclave, lorsqu'un marabout Yoloff, étant venu à Pourada, lui conseilla de s'adresser à Dieu, qui, s'il voulait se faire musulman, lui enverrait des consolations. Il le fit, et quelques jours après, en allant à son nougan (champ cultivé), il vit tout à coup sortir de terre trois femmes plus belles que toutes celles qu'il avait vues jusque-là. Elles parlaient un langage qu'il n'avait jamais entendu et que le mara-

bout seul comprenait. Il les emmena avec lui et les épousa toutes les trois : c'étaient les Guelwares. Quoique déjà avancé en âge, il en eut six enfants, trois garçons et trois filles. Il vécut longtemps encore; puis, d'après les conseils du marabout, qui ne l'avait plus quitté, il donna ses trois filles en mariage aux trois chefs les plus puissants du pays, et, divisant son royaume en trois parties égales, il en forma trois États qu'il partagea entre ses fils, donnant à l'aîné le Kangaye, au second le Pourada, au troisième le Paquési. Enfin, pour éviter à ses successeurs la crainte qui l'avait si cruellement tourmenté, il décida que ce seraient les enfants mâles de ses filles qui succéderaient à ses fils, auxquels il donnait ainsi leurs beaux-frères pour appui dans le cas où, après sa mort, les enfants de sa première femme voudraient élever des prétentions au trône. En effet, ce qu'il avait prévu arriva. Mais après une longue guerre, les Guelwares, appuyés par le Fouta-Dialon, chassèrent leurs frères dans le Bas-Cabou, qu'ils leur abandonnèrent. Depuis cette époque, ce sont toujours les femmes qui transmettent et la souveraineté et la noblesse.

Si l'on dégage cette tradition des fictions qui l'entourent, on retrouve dans le Saloum une famille de Guelwares très influente et qui donnait autrefois des rois à ce pays. Il est donc probable qu'à la suite de quelques-unes des révolutions si fréquentes dans les royaumes de l'Afrique, une partie de cette famille émigra, et vint s'établir dans le Cabou sous la protection du roi, qui en épousa les femmes. Ce qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que chez les Guelwares du Cabou on retrouve les traits fins des Yollofis et leur peau légèrement bistrée.

Bakar est renommé par sa bravoure; il aime passionnément les chevaux, dont il a le plus grand soin; tous ses cavaliers sont montés et entretenus à ses frais, ce que je n'avais jamais vu ailleurs que chez lui. Il les nourrit, les loge, les habille, leur donne des femmes. Tout ce qu'ils prennent à la guerre est leur propriété, excepté pourtant les captifs, qui forment la part du roi. Bakar reste invariablement fidèle à la politique de ses pères : c'est-à-dire qu'il entretient toujours de bonnes

relations avec les Peulhs du Fouta-Dialon , à qui il paie un tribut ; mais ce tribut , grâce à ses nombreux et intrépides cavaliers , il le perçoit au quintuple sur les infidèles du Bas-Cabou.

Le 15 décembre , à sept heures du matin , après avoir fait nos adieux à la sœur du roi , qui voulait à toute force me garder près d'elle , et qui me remerciait encore du remède que je lui avais administré la veille , nous nous mîmes en route vers le Sud-Est. Nous suivîmes d'abord une chaîne de petites montagnes dont les bas-fonds sont couverts de marais ou coupés de ruisseaux coulant à l'Ouest. A dix heures et demie , nous franchîmes une rivière peu profonde , large seulement de 3 ou 4 mètres. Elle prend sa source dans un marais voisin , court avec assez de rapidité dans l'Ouest-Sud-Ouest , et va se jeter dans le Koli. Cette rivière sépare le Paquési du Mana où nous entrâmes. A une heure un quart , après avoir traversé une grande foulacunda appelée Saré Dïaobé , nous arrivâmes à Kambéré , grand village de Mandingues musulmans placés sous la protection du Fouta-Dialon ; nous nous y arrêtâmes pour coucher.

Si l'on ne nous donna rien dans cet endroit , nous pûmes , du moins , y acheter un peu de riz que nous joignîmes aux provisions dues à la générosité du roi Bakar ; car l'expérience m'avait appris à ne pas trop compter désormais sur l'hospitalité des noirs.

Dans cette dernière étape , nous avons retrouvé sur notre chemin des ébéniers et quelques mimosas qui avaient disparu depuis plusieurs jours. Nous vîmes aussi dans les villages des orangèrs et des papayers.

Le lendemain , 16 décembre , nous partîmes à six heures et demie du matin , dans la direction du Sud ; à sept heures , nous traversâmes un grand marais et , une demi-heure après , nous fîmes halte à une petite foulacunda , pour y attendre le guide qu'on m'avait donné à Serrugia , et qui était allé chercher , dans un village voisin , un walliou<sup>1</sup> qui se rendait dans

<sup>1</sup> On appelle Walliou un prêtre musulman , qui , après être resté paresseux dans sa brasserie et plusieurs années , apprend tout d'un coup à l'usage

le Fouta-Dialon, et qui désirait se joindre à notre caravane. Pendant que nous étions dans ce village, occupés à nous régaler de couscous et de lait, arriva un des fils du roi du Mana, accompagné de plusieurs cavaliers. Ce prince eut avec nous un long palabre, dans lequel il questionna avec assez d'adresse tous les hommes qui m'accompagnaient, pour tâcher de savoir au juste où j'allais. On lui répondit, comme toujours, que je me rendais chez l'almami du Fouta-Dialon, dont j'étais l'hôte, ainsi que celui de Mamadi Yacoub. Grâce à cette assurance, j'en fus quitte pour la peur, car je m'attendais fort à être pillé. Cependant il daigna se contenter d'un mouchoir et d'un peu de tabac.

A dix heures et demie, Alasanne, mon guide, nous amena son waliou, jeune homme assez joli garçon, de couleur rougeâtre tirant sur le blanc, à la figure hypocrite et qui ne m'inspirait aucune confiance. Nous reprîmes aussitôt notre marche. A onze heures quarante-cinq minutes, nous tournâmes Kaguénécounda, grand village mandingue, entouré d'orangers et de citronniers, où l'on ne voulut pas nous recevoir, et, à une heure, nous arrivâmes à Kankoutia, petite foulacunda où nous couchâmes.

A peine y étions-nous entrés depuis quelques minutes, que nous revîmes le fils du roi de Mana traverser ce village, à la tête de ses cavaliers. Cette nouvelle visite me rassura peu, et je craignis un moment que, changeant de résolution, il ne se fût décidé à nous piller. Mais il n'en était rien, ce n'était pas à nous qu'il en voulait, et, le lendemain, nous apprîmes qu'il était allé enlever, dans une foulacunda des environs, une jeune fille peulh, pour laquelle il avait du goût.

Dans le Mana, les Peulhs pasteurs, pillés tantôt par les Peulhs du Fouta-Dialon, tantôt par les Saussaies, sont réduits à la misère et ont à peine de quoi se couvrir. Autrefois ils élevaient des poules et des moutons, mais ils ont dû y renoncer, parce que les Mandingues leur enlevaient ces animaux dès qu'ils étaient bons à manger.

auquel il a pris la peine d'enseigner lui-même sa loi. Aussi sont-ils très-révérés des Musulmans.



Le 17, à huit heures du matin, nous quittâmes Kankoutia, où nous n'avions reçu qu'une médiocre hospitalité. La veille, nous avions mangé quelques poignées du riz que nous avait donné le roi Bakar, mais ce fut à peine si, le matin, nous pûmes, avant le départ, nous procurer un peu de sanglé (mil concassé et bouilli) et de lait aigre.

En sortant des cases Peulhs, qui, cachées par les hautes tiges du maïs, ne nous apparurent bientôt plus que comme des meules de fourrages, nous prîmes la direction Sud-Sud-Est. Après deux heures d'une marche pénible dans une plaine couverte de hautes herbes sèches et en partie inondée, nous arrivâmes sur le bord d'un cours d'eau magnifique, et d'un aspect ravissant; c'était le Koli, appelé aussi Bacabou par les Mandingues, et Coumba par les Peulhs. Dans son voyage dans l'Afrique occidentale, M. Mollien affirme que ce fleuve est le Rio-Grande, et, comme lui, je l'ai écrit aussi sur ma carte. Cependant je dois dire que je ne suis nullement convaincu de l'exactitude de cette assertion, et que les rapports des naturels me la font presque considérer comme erronée.

En apprenant que la rivière qu'il avait devant lui était *baba* (ce qui veut dire une grande rivière) et sachant qu'il y avait sur ses bords un comptoir portugais, M. Mollien a-t-il conclu de cette coïncidence que ce cours d'eau était le Rio-Grande, ce comptoir celui de Bissao? C'est possible, peut-être même le lui a-t-on affirmé; mais, quant à moi, les naturels, les marchands et le pasteur que j'ai consultés à ce sujet ont tous été d'accord pour m'affirmer : « que le Koli, appelé aussi Coumba par les Peulhs, est la grande rivière qui prend sa source dans des montagnes, près de Labé; que son cours est barré par de grands rochers, à deux journées de pirogue de Kadé, et, qu'en le suivant, on arrive à un comptoir portugais, qu'ils appellent (eux les marchands) Bagéba, où est établi un M. Adolphe, gendre de Gaétano. » Or, ce M. Adolphe commerce dans la rivière de Géba, et, comme je l'ai dit plus haut, Bagéba signifie rivière de Géba.

Si ces renseignements sont véridiques, le Koli, et par contre la Coumba, ne serait donc pas le Rio-Grande, mais bien le Rio-de-Géba. Quelle est l'hypothèse la plus vraie? le temps seul

peut résoudre cette question ; quant à moi, je me borne à rapporter ce que j'ai vu ou entendu, laissant aux savants à en tirer les conséquences.

En cet endroit, le fleuve présente une largeur de plus de 100 mètres. Ses rives, taillées à pic, sont bordées d'arbres magnifiques, formant un dôme de feuillage toujours vert qui contraste avec l'éclat des fleurs rouges du taba et avec le jaune tendre de ces lianes qui donnent aux arbres les formes les plus bizarres, et dont les naturels se servent pour faire des paniers. Sous cette voûte, presque impenétrable aux rayons du soleil, voltigent des oiseaux aux plus brillantes couleurs, et qui seuls troublent la solitude de cet imposant et mystérieux paysage.

Après quelques instants de repos, il fallut penser à traverser ce fleuve. Le franchir à la nage était impossible avec nos bagages ; d'ailleurs les nombreux caïmans qui venaient, de temps en temps, présenter leurs larges têtes à la surface de l'eau, nous en démontraient suffisamment l'impossibilité. Cependant mon brave Jacques, qui ne doute jamais de rien et ne recule devant aucun péril, voulait se jeter à la nage pour aller chercher une pirogue que nous apercevions sur la rive opposée. Mais Alasanne, notre guide, l'en empêcha, en lui faisant observer que non-seulement il courait à une mort certaine, mais qu'il violait les lois du pays. En effet, en ce lieu, les caravanes et les étrangers sont astreints à un droit de péage fixé à une pague par tête et par charge d'homme, à deux pagues par âne et par cheval<sup>1</sup>.

Nous tirâmes donc quelques coups de fusil pour appeler à nous les patrons de la pirogue, et, en attendant leur bon plaisir, nous nous couchâmes à l'ombre des grands arbres, où mon guide nous raconta, à sa façon, l'origine de cet impôt qui procure un revenu considérable à l'almami.

D'après lui, Modi Abd-el-Kader, père de l'almami actuel, poursuivi par ses cousins, qui s'étaient emparés du pouvoir, vint, jeune encore, se réfugier dans le Cabou, chez le roi du Paquési, qui venait de se faire musulman. Il y devint amoureux

<sup>1</sup> La pague représente une valeur de trois francs.

de la fille d'un des chefs, mais celui-ci ne voulut la lui accorder en mariage qu'après qu'il lui aurait compté une dot de 5 captifs, de 10 bœufs et de 50 moutons. Or, un pareil présent était au-dessus de ses ressources; cependant il ne perdit pas toute espérance.

Éloigné de son pays, et son escorte n'étant pas assez nombreuse pour rançonner les infidèles, il fut demander ces trésors à ceux des chefs dont il était connu; mais, ainsi que cela arrive souvent, ceux qui s'étaient dits ses amis au temps de sa puissance, le méconnurent dans l'adversité. Alors, le cœur ulcéré, et tout à fait découragé, Modi Abd-el-Kader revenait, à Kankétéfa, en suivant les bords du Koli, lorsque l'ombre projetée devant lui par son corps lui rappela qu'il était l'heure de la prière. Oubliant son amour et ses chagrins pour ne penser qu'à Dieu, il fit ses ablutions et se prosterna vers l'Orient. Son salam fini, et tandis que, la tête cachée dans ses mains, il élevait son cœur à Dieu, comme tout bon musulman doit le faire après la prière, il s'entendit appeler par son nom et aperçut devant lui un marabout à la longue barbe blanche, dont le turban vert indiquait un pèlerin venant de la Mecque : « Ne désespère pas, » lui dit le vieillard, « Dieu, qui a entendu tes prières, protège les vrais croyants. » Puis il se sentit tout à coup transporté dans les airs et déposé devant la demeure d'Abdoulaye, chef du village de Kadé. Saisi d'étonnement, il franchit le seuil de la case où, à peine entré, on lui offrit des Calebasses remplies de riz au beurre, de lait et de viandes cuites. De jeunes captives, au sein nu, lui lavèrent les pieds et lui présentèrent de l'eau chaude pour faire ses ablutions. Lorsqu'il fut rassasié, Abdoulaye se présenta, et, l'ayant conduit dans l'endroit où étaient renfermés ses troupeaux et ses captifs, il lui dit : « Maître, prends ce qu'il te faut « pour faire ton bonheur, car c'est un grand bonheur que de « posséder la femme que l'on aime; tout ce que tu vois ici « est à toi, mais promets-moi, en retour, de m'accorder la « première grâce que je te demanderai lorsque tu seras au « pouvoir. » Abd-el-Kader jura, par Mahomet, de ne rien lui refuser, et, le lendemain, il retourna à Kankétéfa où la dot exigée était arrivée avant lui.

Six mois après, son cousin étant mort, Abd-el-Kader, rappelé par ses sujets, fut sacré almami. Au moment où on lui ceignait le turban, Abdoulaye se présenta, et, lui rappelant sa promesse, demanda le droit de percevoir une pagne par chaque individu qui passerait le Koli, à Kadé. L'almami tint sa parole, mais Abdoulaye, qui était devenu avare, perçut bientôt un impôt plus élevé que celui qu'il avait demandé. Le conseil des anciens, instruit de cette exaction, le fit appeler à Timbo, où il fut condamné à mort. Ses biens furent confisqués au profit de l'almami, et le droit dont il avait abusé ne fut plus octroyé à personne. Depuis lors les chefs du Fouta-Dialon entretiennent sur ce point des régisseurs qui doivent, sous peine de mort, rendre un compte exact de tout ce qu'ils perçoivent.

Ce récit m'avait fait oublier le passager, mais nos hommes, qui mouraient de faim et qui avaient hâte d'arriver au village, dans l'espérance d'y trouver quelques provisions, vinrent nous avertir que la pirogue abordait. Aussitôt qu'il fut à terre, l'homme qui la conduisait vint nous saluer. Nous n'avions que peu de ces pagnes en bande, qui représentent la monnaie du pays ; il fallut donc un long palabre pour convenir de ce que je donnerais à la place. Enfin nous tombâmes d'accord ; il fut arrêté que dix coups de poudre ou un mouchoir remplaceraient une pagne ; mais il nous fallut encore discuter la capacité de la petitealebasse représentant le coup de poudre, car si nous avions eu l'air de céder trop facilement, les prétentions auraient aussitôt augmenté. Pendant ce temps, d'autres caravanes étaient arrivées, et le passeur ne voulant pas abandonner sa perception, nous fûmes obligés de conduire nous-mêmes la pirogue ; ce ne fut qu'à quatre heures et demie que nous touchâmes l'autre rive. Je crus pendant la traversée perdre mon cheval, qui, malade depuis Kankétéfa, ne voulait plus nager et se laissait aller au courant.

---

## CHAPITRE VI.

Arrivée à Kadé. — Visite à un chef peulh. — Mauvaise foi de ce chef. — Nous sommes chassés du village et pillés. — Découragement. — Lao-Boudou me permet de continuer ma route. — Kadé. — Fontaine d'eau chaude. — On m'avertit que je dois être attaqué. — Courage de Jacques. — Nous retrouvons la caravane qui nous a quittés. — Danse des Peulhs pasteurs. — Nous bivouaquons dans les bois. — Crainte des maraudeurs. — Le Panacou. — Dombia. — On met le feu à ma case pour me voler. — Le chef d'une armée peulh me fait appeler. — Bonne réception. — Affreux traitement souffert par les femmes de ce chef. — Fête de Noël. — J'apprends que la guerre civile règne dans le Fouta-Dialon. — Le chef peulh me fait changer mon itinéraire. — Armée peulh. — Nombreuses troupes de singes. — Les Tiapys, leurs mœurs. — Singulière coutume. — Je continue ma route. — Dara. — Description des cases. — Roundé. — Générosité des captifs. — Médecin mauresque. — Nous nous égarons dans les montagnes. — Découragement de mes hommes. — Cupidité d'un guide. — Fraicheur des nuits. — Nous souffrons de la faim. — Cause de la destruction de Darou. — Rochers de granit. — Le Dolonqui. — Difficulté du passage. — Nombreuses caravanes se rendant aux comptoirs européens. — Difficulté de se procurer des vivres. — Le Kabriba. — M' Béré. — Orangers. — Talibas. — Cascades de Bouma. — Chute d'eau du Kambadaga. — Les habitants de Leniété refusent de nous recevoir dans la crainte de se compromettre. — Arrivée à Broualtapé. — Généreuse hospitalité. — Nous apprenons que le prétendant est à peu de distance du village.

De l'autre côté du Koli, nous retrouvâmes des plaines semblables à celles que nous avons traversées le matin et, comme celles-ci, encore en partie couvertes d'eau. Enfin, après trois heures d'une marche d'autant plus pénible pour moi que mon cheval ne pouvait plus me porter, et que j'étais forcé de cheminer pieds nus au milieu des pierres cachées sous l'eau, nous atteignîmes Kadé, grand village de Mandingues musulmans, tributaires du Fouta-Dialon. Là, on nous dit que Modi-Lao-Boudou venait d'arriver avec une armée, pour aller recevoir dans le Cabou les coutumes dues à l'almami : que ce chef s'était em-











cher un endroit pour bivouaquer hors du village, lorsqu'un Peulh vint me saluer de la part de Lao-Boudou et me dire que ce chef, apprenant ma mission auprès de l'almami, avait fait préparer des cases pour moi et mes hommes.

Conduits dans ces cases, nous y trouvâmes du feu et de l'eau chaude pour nous laver les pieds. Puis l'on nous apporta des calebasses remplies de riz au beurre et de lait aigre, et comme nous n'avions rien pris depuis le matin, nous mangeâmes avec appétit. Mes hommes surtout étaient enchantés de la générosité de Lao-Boudou, qu'ils louaient sur tous les tons; moi-même je me considérais comme sauvé, puisque, après avoir traversé sans accident trois royaumes peuplés d'infidèles, et où les caravanes sont presque toujours pillées, j'étais parvenu sur les terres de l'almami près duquel je me rendais; enfin je rencontrai un de ses chefs qui sans doute allait me donner une escorte pour me protéger jusqu'à Timbo. Tout marchait donc au mieux, et je m'endormis heureux et presque certain d'arriver à Tombouctou; mais, hélas! je devais être bien cruellement détrompé.

Le lendemain, à sept heures du matin, j'endossai mon uniforme que je réservais pour les grandes occasions, et, accompagné de mon guide et de Jacques, je me rendis chez Lao-Boudou. Plusieurs nattes avaient été tendues dans la cour de son logement, où je le trouvai assis et entouré de Peulhs. A mon arrivée, il se leva, fit quelques pour venir à moi, m'engagea à m'asseoir sur sa natte, et, après les compliments d'usage, me fit, sur mon voyage, des questions auxquelles je répondis, comme je l'avais toujours fait jusque-là, que le gouverneur du Sénégal m'envoyait près de l'almami pour le saluer et lui porter quelques cadeaux; qu'en invoquant le nom de ce grand chef, j'avais traversé tout le pays des keffers (infidèles) sans être inquiété, et que je me considérais comme arrivé à ma destination, puisque j'avais le bonheur de rencontrer un de ses chefs qui, je l'espérais, voudrait bien me faire escorter jusqu'à Timbo.

Afin de pouvoir entendre ce qu'on disait de moi, sans qu'on s'en doutât, je feignis, pendant tout le palabre, de ne pas com-

Un griot répétait à haute voix ses paroles. Lao-Boudou m'écouta avec attention et me fit plusieurs fois affirmer que je me rendais bien à Timbo. Puis, s'étant consulté avec ceux qui l'entouraient, il finit par me répondre qu'il me croyait, parce qu'il savait qu'un blanc ne mentait jamais; mais que jamais blanc n'étant passé dans son pays, ni sur cette route, il ne pouvait me le permettre; que si je le voulais, il me ferait conduire soit à Kakandy (Rio-Nunez), soit à Géba, d'où je pourrais continuer mon voyage. Il ajouta que, quant à lui, il ne laisserait jamais pénétrer un Européen dans ce pays, trop près d'un grand cours d'eau, pour qu'un jour ou l'autre, il ne nous prit pas fantaisie de nous en emparer.

Connaissant bien les noirs, je pensai que celui-ci n'élevait ces difficultés que pour m'extorquer un cadeau. Dans cette prévision, j'avais fait apporter avec moi deux pièces de calicot bleu, une de blanc, une de mousseline et un peu de tabac; je lui offris le tout, il accepta, me remercia, et, se levant, il vint me reconduire jusqu'à ma case, où il me quitta en me donnant des noix de colas, et en me promettant de m'envoyer un bœuf.

En effet, nous vîmes bientôt arriver un abondant déjeuner qui plongea mes hommes dans le ravissement; moi-même j'espérais que les obstacles étaient levés, lorsqu'un toucouleur du Toro que j'avais connu à Saint-Louis vint m'avertir de bien faire attention, qu'il se complotait quelque chose contre moi, et que je ferais bien de donner tout ce qu'on me demanderait, si je ne voulais pas voir employer la force pour me l'arracher.

Je remerciai cet homme, sans cependant ajouter foi à ce qu'il me disait; mais une heure après, quelques-uns des personnages que j'avais vus près de Lao-Boudou, vinrent me signifier, de sa part, d'avoir à lui donner, de suite, cinq cents francs en argent, deux livres d'ambre n° 1, un sabre et un beau fusil, parce que son marabout lui avait toujours dit que le premier blanc qu'il rencontrerait devait faire son bonheur, et que ce blanc, c'était moi.

J'essayai de leur faire entendre raison; je leur dis, d'abord, que je n'avais pas ce qu'ils me demandaient, que le peu de mar-

chandises que je possédais était destiné à l'almami qui devait avoir reçu une lettre du gouverneur, lui annonçant mon arrivée et tout ce que je lui apportais ; que, par conséquent, je ne pouvais disposer de rien, mais que s'ils voulaient le prendre, ils en étaient les maîtres, sauf à rendre compte plus tard de leur conduite à l'almami. Ils se retirèrent pour porter ma réponse à leur chef.

Jacques, mon guide Peulh et moi, nous fîmes conseil ; l'avis d'Alasanne fut que je devais faire un cadeau à Lao-Boudou, et, dans l'espoir d'en être ainsi débarrassé, j'y consentis. Nous lui envoyâmes donc de l'ambre, du corail, un peu d'argent et un fusil. Il prit ces objets, mais quelques instants après, ses gens revinrent renouveler sa première demande et me dire que ce que je lui avais envoyé n'était bon que pour des misérables, et que Modi-abdoul<sup>1</sup> l'avait donné à ses captifs.

Voyant alors que tout serait inutile, qu'il y avait parti pris, je me bornai à répondre : « Lao-Boudou est le maître, il a la force dont il peut abuser pour piller son hôte et celui de l'almami ; qu'il prenne tout ce que j'ai, s'il le veut ; quant à moi, je ne donne plus rien. » Les envoyés s'en allèrent furieux. Jacques et mon guide, ne perdant pas cependant tout espoir, retournèrent près de Lao-Boudou, mais ils déployèrent en pure perte toute leur éloquence ; le chef se renferma dans ses prétentions et n'en sortit pas. Ce qu'il voulait était d'ailleurs impossible, j'avais bien de l'ambre, mais non pas autant d'argent qu'il en exigeait. D'ailleurs cet argent était caché et, si je lui en donnais, je ne pouvais savoir où s'arrêteraient ses prétentions. C'était, enfin, me dépouiller de toutes mes ressources pour l'avenir ; or, j'aimais mieux courir tous les risques, car j'avais l'espoir de sauver ce que j'avais de caché. Craignant cependant qu'on en vint à me piller, j'eus le bon esprit de rendre à mon guide les fonds qu'il m'avait confiés, et il alla le remettre à un marchand de ses amis qui voyageait avec nous.

Pendant tous ces palabres, la nuit était venue. Vers neuf heures, les gens de Lao, me rapportant ce que je lui avais

<sup>1</sup> Modi-abdoul, titre honorifique donné aux chefs de province, c'est l'équi valent de monseigneur.

donné dans la journée, m'intimèrent l'ordre de sortir à l'instant du village, et de retourner sur mes pas. Ils ajoutèrent que si je n'obéissais, on emploierait la force pour me faire déguerpir. Songer à résister, c'était folie, je me résignai. Nos paquets furent bientôt refaits et, le cœur bien gros, je repris le chemin par lequel j'étais venu la veille, cherchant un endroit où passer la nuit.

Les pauvres Mandingues chez qui nous étions logés et qui n'osaient pas prendre notre défense devant les Peulhs, vinrent nous accompagner ; ils nous engagèrent à bien nous tenir sur nos gardes, car nous devions nous attendre à être attaqués. C'était aussi mon opinion. Arrivés à un bouquet d'arbres, situé sur une petite éminence, je fis ranger nos paquets au centre, allumer un grand feu pour éloigner les bêtes féroces, charger les armes de mes hommes, et, après avoir désigné celui d'entre eux qui devait être de garde, nous nous couchâmes. Le sommeil s'empara bientôt de mes noirs insoucians ; Jacques et moi, nous veillions seuls, en nous entretenant de nos espérances si soudainement évanouies au moment d'atteindre le but de nos efforts. Nous causions de la nouvelle direction qu'il faudrait prendre, car je ne voulais pas revenir sur mes pas.

La nuit s'avancait, je commençais à croire que mes craintes étaient exagérées, et nous allions essayer de nous endormir, lorsque cinq ou six coups de fusil vinrent couper des branches d'arbres au dessus de nos têtes. Mes hommes, éveillés en sursaut, se jetèrent sur leurs armes et allaient riposter ; je n'eus que le temps de les en empêcher. Personne de nous n'était blessé ; un coup parti de notre côté, un des assaillants atteint par une balle, il n'y avait plus d'arrangement possible et nous étions massacrés. D'ailleurs la résistance était inopportune, je n'étais pas là pour combattre, mais pour voyager. Enfin il eût été absurde de sacrifier les fruits de ma mission et la vie de mes hommes pour montrer que je n'avais pas peur. Je fis donc taire mon orgueil de soldat, et j'ordonnai de mettre les fusils à terre. C'était le parti le plus sage, attendu que nous ne savions pas à combien d'assaillants nous avions affaire, et qu'en ripostant, nous leur aurions fourni le prétexte qu'ils cher-

chaient pour nous faire disparaître. Aussitôt que mes hommes eurent posé les armes, je criai aux agresseurs d'approcher sans crainte, que je n'avais point la prétention de les empêcher de me prendre tout ce qu'ils voudraient, et qu'ils n'avaient pas besoin pour cela de m'expulser du village. Les bandits ne se le firent pas répéter deux fois: nous fûmes, de suite, entourés par une cinquantaine d'individus armés de fusils à deux coups et de sabres, qui, en un clin d'œil, eurent ouvert mes paquets; n'y trouvant qu'un peu d'ambre et pas d'argent, ils firent déshabiller mes hommes, et, sentant dans les gris-gris de Jacques l'ambre que j'y avais fait cacher, ils les déchirèrent pour s'en emparer. Mon tour vint ensuite, et tout ce que je cachais de précieux sur moi, me fut impitoyablement enlevé. Ce brigandage me fournit une nouvelle occasion de juger du courage et du dévouement de mon noir. Tant qu'il ne s'était agi que de lui et de ses camarades, Jacques n'avait pas dit mot, mais quand il vit les hommes de Lao porter la main sur son maître, il les accabla d'injures, et, saisissant un tison enflammé, il allait mettre le feu à un baril de poudre qui se trouvait au milieu de nos bagages, lorsque, m'apercevant de son dessein, j'eus heureusement le temps de l'arrêter. Je lui montrai la nécessité de se contenir, s'il voulait me voir rentrer à Saint-Louis, et, retirant moi-même de mes poches tout ce qu'elles contenaient, je le remis aux brigands qui nous dévalisaient, et qui s'éloignèrent aussitôt.

Quelques instants après, l'un d'eux revint me dire que je pouvais retourner au village, qu'il ne nous serait fait aucun mal, et que le lendemain Lao-Boudou me ferait reconduire au Rio-Nunez. Nous nous mîmes en route pour regagner notre case, où je trouvai nos bons Mandingues fondant en larmes. Les coups de fusil qu'ils avaient entendus leur avaient fait croire à notre mort, et ce fut avec une grande joie qu'ils nous revirent. Ces pauvres gens m'accablèrent de témoignages d'affection et m'apportèrent de suite à manger, point capital à leurs yeux et qu'ils n'oublient jamais dans quelques circonstances qu'ils se trouvent.

Le reste de la nuit s'écoula bien tristement. Je voyais mon

voyage manqué. J'étais privé de tout, car les pillards ne m'avaient laissé que ce qui ne pouvait leur être d'aucune utilité, et je ne devais plus songer à continuer ma route. Cependant je ne perdis pas courage et formai le projet, si je pouvais arriver à Kakandy (Rio-Nunez), d'y reprendre quelques marchandises, de me joindre aux caravanes de Peulhs qui y viennent traiter, et d'aller à Timbo demander justice à l'almami. Mais il devait en être autrement.

Quelques instants après notre retour au village, des envoyés de l'almami Omar étaient arrivés près de Lao-Boudou, qu'ils trouvèrent entouré de nos marchandises. Il leur en donna une partie; puis, craignant qu'ils ne communiquassent avec nous, ou qu'ils n'apprirent l'attentat dont nous venions d'être victimes, il m'envoya dire que s'il était vrai que nous allussions chez l'almami, nous pouvions passer outre. Sur mon observation que n'ayant plus rien pour vivre, je ne pouvais continuer mon voyage et préférerais aller à Kakandy, il me renvoya un peu d'ambre, du corail et quelques pièces d'étoffe, et m'engagea à partir sur-le-champ, car alors il était aussi pressé de nous éloigner qu'il l'était la veille de nous retenir.

Cependant toute la caravane avait déjà quitté le village. Alasanne seul — le guide qui m'avait été donné par Mamadi-Yacoub — n'avait pas voulu nous abandonner, jurant que, fidèle aux ordres de son chef, il ne nous quitterait que lorsque nous serions arrivés à Timbo ou chez les Européens. Nos préparatifs furent bientôt faits. Ni mes hommes ni mon âne n'étaient surchargés, car il ne me restait plus que de la mousseline, un peu de tabac, quelques verroteries et ce que Lao-Boudou venait de me restituer. Au moment de me mettre en route, le Toucouleur qui m'avait averti de l'intention où l'on était de me piller, vint encore me conseiller de bien me tenir sur mes gardes. Il avait entendu dire que l'on voulait me faire assassiner en route, afin de pouvoir conserver mes dépouilles et répondre que je n'avais rien lorsque la nouvelle de ce pillage arriverait à Timbo, et qu'on en demanderait compte aux coupables. Cette machination me paraissant logique, je fis charger les armes de mes hommes, tout en leur recom-

mandant de ne pas tirer les premiers, mais bien décidé cette fois à vendre chèrement ma vie.

Kadé, que nous allions quitter, est un grand village habité par des Mandingues. Il fait partie de la province du Koli et appartient au Fouta-Dialon. Le gouvernement supérieur de cette province est exercé par le chef de Labé, qui délègue un Peulh pour le représenter dans chaque village et pour toucher les coutumes exigées des habitants et des marchands qui traversent le pays. Le chef mandingue, qui tient ordinairement ses pouvoirs de l'élection, est toujours subordonné à l'autorité du Peulh. Une partie du Koli est aussi habitée par la race indigène, qui s'appelle Tiapy et dont je parlerai plus bas. On trouve à deux lieues environ de Kadé une fontaine d'eau chaude dont la température est de 47°. Elle dépose sur ses bords une espèce de sel dont les habitants se servent quelquefois pour assaisonner leurs aliments. Pris à fortes doses, ce sel leur tient lieu de purgatif. Quand à la position de ce village, quoique tout fasse présumer que le Kadé visité par moi est le même que celui où passa M. Mollien, il est certain que les naturels n'ont gardé aucun souvenir de son voyage. D'ailleurs je ne comprends pas comment la fontaine thermale dont je viens de parler aurait pu échapper à son attention.

Nous partîmes à onze heures et demie sans en prévenir Lao-Boudou, et en tournant le village pour qu'on ne nous vît pas déguerpir. Nous voulions prendre un peu d'avance. Alasanne, qui savait ce qu'on m'avait dit et qui connaissait les gens avec qui nous avions à faire, craignait une embuscade. Il nous fit marcher en silence et le plus vite possible. Au moindre bruit il tournait la tête et s'attendait à recevoir un coup de fusil ou à me voir tomber de cheval, frappé par une balle. Mes hommes n'étaient guère plus rassurés. Jacques seul paraissait impassible, et si nous eussions été attaqués, il est probable que, lui et moi exceptés, tout le monde aurait pris la fuite. Aussi je me repensais chaque jour de m'être embarrassés de ces laptots qui ne m'étaient d'aucune utilité, surtout depuis que je n'avais plus de bagages à porter. Ajoutez qu'ils étaient toujours mécontents, plus difficiles à nourrir



que moi, et incapables de tout travail, même de couper de la paille pour les chevaux.

Nous marchâmes au Sud-Ouest jusqu'à midi sur un chemin bordé de grands rochers de granit. A midi et demi nous traversâmes une grande foulacunda, où mon guide s'empressa de demander si l'on n'avait pas vu passer des hommes armés appartenant à Lao-Boudou. La réponse négative qu'on lui fit sembla le rassurer, et en effet il était dès lors probable que nous n'avions plus à craindre d'embuscade; et si quelque danger nous menaçait, ce n'était plus devant mais derrière nous. C'est ce qu'Alasanne expliqua à mes hommes, qui hâtèrent le pas, et nos bêtes les imitèrent, comme si elles eussent senti le danger. A une heure un quart, nous passâmes près d'une petite foulacunda située sur les bords d'un ruisseau qui coule sur un lit profond et va se jeter dans le Koli. Un quart d'heure après, suivant la direction Est, nous nous engageâmes dans une vaste plaine bornée au Sud par de hautes montagnes. Nous trouvâmes à son extrémité Kissira, grande mauricunda où la caravane qui nous avait quittés nous attendait et devait rester deux jours pour nous laisser le temps de la rejoindre.

Tous ces marchands vinrent à nous, heureux d'apprendre que nous n'avions pas été attaqués en route, et que nous nous en étions tirés à si bon marché. Ils ne pensaient plus nous revoir, bien persuadés que Lao-Boudou nous aurait fait assassiner afin que l'almami ne pût jamais savoir toute la vérité sur son compte. Le Waliou dont j'ai parlé fit une prière d'action de grâces à laquelle nous nous joignîmes tous. Le chef de Kissira et le Peulh qui y commande pour l'almami, me firent donner des cases, et sachant que j'avais été pillé par Lao-Boudou, ils m'assurèrent que leur prince me ferait rendre tout ce qui m'avait été pris. Ils n'auraient pas voulu, me dirent-ils, se trouver à la place de Lao, qui du reste était coutumier du fait et qui, profitant de l'absence du chef Peulh, avait, dans le village même où nous nous trouvions, pillé une caravane de marchands auxquels il avait enlevé quatre captifs. Enfin c'était presque un bonheur pour moi d'avoir été volé et de pouvoir m'en plaindre, car cette exaction allait

m'affranchir de beaucoup d'exigences et d'importunités, en me permettant de rejeter sur lui l'impossibilité de donner ce que je ne possédais plus ou ce que je voulais garder.

Nous ne partîmes le lendemain qu'à onze heures quarante-cinq minutes. La matinée avait été employée à chercher des provisions pour notre route; mais ce fut à peine si nous pûmes nous procurer un peu de riz. Après avoir marché au Sud entre des montagnes très élevées, nous arrivâmes à deux heures quarante-cinq minutes à Kankody, où nous passâmes la nuit dans une foulacunda. Tout près était un village tiapy dont les habitants, à la nouvelle de l'arrivée de Lao-Bondou dans le pays, s'étaient enfuis, avec tout ce qu'ils avaient de précieux, dans les hautes montagnes qui s'élèvent à l'Est. Le soir je fus longtemps tenu éveillé par les Peulhs pasteurs, qui dansèrent au son d'une espèce de clarinette à six trous, simple roseau au bas duquel était une petite calebasse coupée en deux et servant de pavillon. C'était le premier instrument de cette sorte que j'eusse vu pendant mon séjour en Afrique; les sons qu'on en tirait me rappelèrent ceux de la musette.

Les danseurs et les danseuses, battant la mesure en frappant dans leurs mains, formaient un cercle dans lequel ils se jetaient l'un après l'autre. Cette danse commençait lentement. Le danseur faisait trois fois le tour du cercle, marchant en mesure et saluant de la tête et des mains; puis la mesure augmentant de vitesse, il faisait des sauts et des bonds, et remuait à la fois les jambes les bras et la tête. Lorsqu'une des femmes présentes trouvait qu'il avait bien dansé, elle lui jetait sa pagne, qu'il lui rendait lorsqu'elle dansait à son tour. Si cet exercice, qui exige beaucoup d'agilité et de souplesse, n'a rien de fort gracieux, au moins ne choque-t-il en rien la pudeur.

Depuis que le Waliou voyageait avec nous, nous partions toujours très-tard, car il traînait avec lui ses femmes qui le suivaient à pied et qui ne pouvaient se mettre en route sans avoir mangé. Il en était très-jaloux et les faisait marcher derrière tout le monde, afin qu'on ne pût les regarder. Lorsque, par hasard, elles se trouvaient devant nous, il les obligeait de se ca-

cher dans les bois, jusqu'à ce que nous les eussions dépassées; mais à peine avait-il le dos tourné, qu'elles écartaient leurs pagnes, découvraient leur visage et nous saluaient de la main.

Le 21 décembre, à neuf heures trois quarts du matin, nous quittâmes Kankody, marchant au Sud et cotoyant une chaîne de rochers très-élevés. A onze heures, nous passâmes une petite rivière de huit à dix mètres de largeur, qui va, dit-on, se perdre dans le Koli. Elle serpente au pied d'une haute montagne que nous franchîmes et dont le sommet est couronné de rochers d'un granit rouge, taillé à pic et d'une grande élévation. Quelques arbres rabougris poussent péniblement sur ces roches que nous atteignîmes à une heure et demie. Nous descendîmes ensuite jusqu'à un petit cours d'eau excessivement poissonneux, appelé Panacou. Il coule sur un lit de granit, a peu de profondeur et prend sa source dans les montagnes que nous avions aperçues de Kankody.

La journée avait été un peu longue, surtout pour les femmes qui nous accompagnaient; j'étais moi-même d'autant plus fatigué, que, depuis le départ de Kadé, nos chevaux étant blessés, nous cheminions à pied à travers des pierres qui me déchiraient les pieds. Nous nous établîmes donc sur les bords du Panacou pour y passer la nuit. Les captifs du Waliou coupèrent des branches dont ils firent des huttes pour ses femmes; quant à moi, mes préparatifs furent bientôt faits; après avoir nettoyé quelques pieds du sol couvert de pierres, j'étendis ma natte et me couchai enveloppé dans mon burnous. Seulement, comme on nous avait prévenus que les maraudeurs du Fouta choisissaient souvent cet endroit pour piller les caravanes, nous prîmes la précaution de placer au milieu de nous le peu d'objets qui nous restaient, et, chacun à notre tour, nous veillâmes auprès du feu que nous avions allumé autour de nos chevaux pour en écarter les bêtes féroces. Grâce à Jacques, qui avait eu soin d'échanger quelques grains de verroteries contre une poule et un peu de riz, je fis un excellent souper; mes hommes mangèrent le reste de la viande que nous avions fait sécher chez le roi Bakar. Du reste, la nuit se passa sans accidents, et, à six heures un quart, nous quittâmes notre

bivouac. Une heure après, nous traversâmes un petit cours d'eau appelé Panacoudié, qui, grossi du Panacou, va se perdre au Nord dans le Koli; nous prîmes ensuite un chemin très-escarpé et encombré de rochers au milieu desquels nos chevaux ne savaient où poser les pieds. Suivant toujours la direction du Sud, que nous avions prise en quittant le Panacoudié, nous gravîmes pendant deux heures une montagne dont le sommet brûlé n'offrait aucun vestige de végétation; je n'y vis qu'une bruyère d'un rouge vif que j'emportai avec moi. De l'autre côté de cette montagne, est un ruisseau que nous passâmes avant d'arriver à Dombia, petit village Tiapy situé au pied de deux montagnes taillées à pic, dont l'une figure une table ronde reposant sur trois énormes roches superposées l'une sur l'autre, et dont la seconde, déchirée en tous sens, semble indiquer une récente convulsion de la nature.

Apprenant que le village où nous nous propositions de coucher était envahi par une armée de Peulhs, qui allaient porter la guerre dans le Cabou, nous nous décidâmes à passer la nuit à Dombia. Nous espérions pouvoir, le lendemain, tourner cette armée sans en être aperçus, ou, si cela devenait impossible, nous aurions traversé seulement le village qu'elle occupait, en nous bornant à aller saluer les chefs de cette horde.

Mais à peine étions-nous installés dans nos cases que nous reçûmes la visite du chef Peulh, qui vint me tourmenter pour que je lui fisse un cadeau; je lui donnai un peu de tabac, en lui exprimant tous mes regrets de ne pouvoir lui rien offrir de mieux, attendu le malheur que j'avais eu d'être pillé. Peu touché de cette considération, il se retira en me faisant des menaces dont je ne fis pas grand cas, car je savais qu'il n'oserait pas m'attaquer ouvertement. Toutefois, vers le soir, je fus prévenu qu'il avait l'intention de me faire dévaliser, et je pris mes précautions en conséquence. La nuit venue, et profitant d'un moment où personne n'était là pour nous observer, je fis transporter mes bagages, de ma case où il les avait vus, dans celle où couchaient mes hommes, à qui je recommandai de s'en servir en guise d'oreillers. Cette précaution n'était rien moins que superflue, car ce chef avait imaginé, pour me voler

impunément, un moyen auquel j'étais loin de m'attendre. Vers le milieu de la nuit, il fit mettre le feu à notre case. Le pétitement de la paille réveilla Jacques qui dormait à mes côtés, et il me secouait encore de toutes ses forces, quand les incendiaires se précipitèrent dans l'intérieur où ils ne trouvèrent rien à dérober. J'en fus quitte pour mes nattes brûlées; mais, le feu ayant gagné les cases voisines, une partie du village fut détruit. Que faire cependant? je n'avais aucune preuve matérielle du crime, et ma plainte eut été parfaitement inutile; d'ailleurs mon peu de bagage était sauvé. Je me tins donc tranquille, et, à six heures quarante-cinq minutes du matin, je m'éloignais de ce pays inhospitalier.

En sortant du village, nous rencontrâmes un cavalier que nous envoyait le chef des Peulhs. Il nous prescrivait de nous arrêter à quelque distance de son armée, et de lui faire connaître le moment de notre arrivée, afin qu'il pût nous envoyer une escorte chargée de nous protéger contre toute insulte. Parvenu, deux heures après, sur les bords d'un petit ruisseau, j'envoyai mon guide prévenir le chef de l'armée que nous étions près de son camp. Au bout d'un quart d'heure, Alasanne revenait accompagné de Mamadi Oulé, neveu de l'Almani. C'était un beau jeune homme, presque blanc, à la figure européenne, et qui ne put contenir son indignation lorsqu'il sut par qui et de quelle manière j'avais été dévalisé. Il nous donna un homme pour nous accompagner au-delà d'un autre ruisseau situé près du village où était logé le chef, et autour duquel campait son armée. Toutes les cases étant occupées, nous nous installâmes sur les bords de ce ruisseau, dans une magnifique forêt de bambous, protégés contre la curiosité et l'indiscrétion des soldats par l'homme de confiance que nous avait laissés le neveu de l'almami Omar.

A une heure, Mamadi Ouri, fils du chef de Labé, commandant de l'armée que nous avions devant nous, et propre frère de Lao Boudou, vint me rendre visite. Il me fit raconter tous les détails du pillage commis à mon préjudice, et medit qu'il allait immédiatement écrire à son frère pour l'engager à me restituer mes marchandises et mon argent. Grâce à la spoliation que j'avais subie, je ne fus pas importuné de nouvelles demandes;

toutefois, j'offris à ce chef une pièce de rhoume, une de mous-seline et du tabac, mais il ne voulut accepter que ce dernier article : « du moment, me dit-il, que j'allais chez l'alnami, je devais être considéré comme l'hôte de ce grand prince ; par conséquent, je devenais aussi le sien, et il ne voulait pas me priver de ce qui me restait pour continuer ma route. » Puis il s'excusa fort poliment d'être forcé de me laisser bivouaquer hors du village, et me promit de prendre toutes les mesures nécessaires pour que j'arrivasse en sûreté à Timbo. Le soir, en me quittant, il m'envoya un mouton.

En me levant le lendemain, je fus rendre visite à Mamadi Ouri et aux principaux chefs de l'armée. Mamadi Ouri doit avoir environ trente-cinq ans ; c'est un fort bel homme que tout le monde redoute, quoiqu'on le dise très-juste et d'une religieuse fidélité à sa parole. L'armée qu'il rassemblait en ce moment, devait entrer dans le Pourada, pour y venger une insulte personnelle. Mamadi Ouri s'était rendu avec deux de ses femmes, mais sans escorte, dans le Cabou pour y percevoir les coutumes dûes à l'alnami ; à son retour, il fut arrêté à Manato, là même où je fus rançonné par un forgeron. Après que les habitants de ce village l'eurent battu et pillé, ils le déshabillèrent ainsi que ses femmes, qui lui furent enlevées. Ces malheureuses restèrent pendant plusieurs jours en butte à des brutalités et à des outrages de toutes sortes ; puis, quand ils eurent assouvi sur elles leur lubricité, les hommes de Manato les chassèrent presque mortes et entièrement nues. Elles eurent bien de la peine à gagner Outomba, où le roi Bakar les envoya prendre, les rendit à la santé et les fit conduire à leur mari.

Depuis ce jour, Mamadi Ouri était resté avec elles dans le Koli, jurant de ne rentrer chez lui qu'après avoir impitoyablement châtié les misérables qui l'avaient si indignement outragé ; il emmenait ces deux femmes, pour qu'elles fussent témoins de la vengeance qu'il allait tirer de l'offense qu'elles avaient reçue.

Ma visite terminée, je rentrai à mon bivouac, où je reçus bientôt celle des femmes de Mamadi. L'une d'elles est la sœur de l'alnami Omar ; âgée de vingt-cinq ans à peine, cuivrée

plutôt que noire, ayant des traits tout européens et une grâce parfaite, cette femme est assurément une des plus jolies qu'on puisse voir. L'autre, quoique moins belle, était aussi fort attrayante. Toutes deux avaient la tête couverte d'ambre et portaient, au lieu de bracelets, des espèces de brassards en argent, prenant tout l'avant-bras, du poignet jusqu'au coude. Je leur exprimai le regret que j'avais de ne pouvoir leur faire de cadeau, mais elles me dirent qu'elles savaient le malheur qui m'était arrivé; que, parentes de l'almami, elles avaient eu un grand déplaisir d'apprendre que j'avais été insulté sur son territoire, tandis que les Keffers m'avaient respecté; elles ajoutèrent que, si elles venaient me voir, ce n'était pas pour obtenir un cadeau, mais pour me rendre hommage. En rentrant à leur case, elles m'envoyèrent du riz, et Mamadi Ouri me fit présent d'un bœuf. A minuit, mes hommes, à qui j'avais dit que le lendemain était le jour de Noël, vinrent me réveiller avec les chansons de Saint-Louis, et me forcèrent à me lever pour manger avec eux du bœuf et du riz qu'ils avaient fait cuire pour notre réveillon. C'était la seconde fête de Noël que je passais loin de mes compatriotes et de mes amis. L'année précédente, à pareille époque, je me trouvais à Grand-Bassam, attendant le moment de mon départ pour l'intérieur de l'Afrique.

L'armée se disposant à gagner Dombia, j'envoyai Alasanne demander à Mamadi Ouri si je devais partir. Il me fit appeler aussitôt, et m'annonça qu'il allait quitter le village; il me dit avoir reçu dans la nuit, par un courrier, la nouvelle qu'Ibrahim Seuris, cousin de l'almami Omar, se trouvait à Labé, où il levait une armée pour combattre son parent et son souverain; qu'il était sur notre route, et qu'il y aurait imprudence de ma part de pousser plus avant sans être bien renseigné, car si je tombais malheureusement entre les mains du prince rebelle, celui-ci ne manquerait pas de s'emparer de moi pour m'empêcher de parvenir jusqu'à son compétiteur. Amadi m'engagea donc à rester quelques jours dans ce village, où il pourvoirait à tous mes besoins; pendant ce temps, il ferait prendre des informations, et, aussitôt que je pourrais partir sans danger, il me ferait accompagner jusqu'à Timbo. J'ac-

ceptai forcément cette proposition et me séparai de la caravane, à qui Mamadi Ouri défendit, sous peine de ressentir la colère de l'almami, de parler de moi, et même de dire à qui que ce fût qu'elle m'avait rencontré.

A huit heures, on battit le tabala, et l'armée, qui se composait de 300 hommes environ, se mit en marche. Amadi seul était à cheval, entouré de griots qui chantaient ses louanges en s'accompagnant de la guitare. Les autres chefs devaient se monter dans le Paquési et le Mana. Après l'état-major, suivaient les captifs, chargés de nombreux bagages, car chacun trainait avec soi ses vivres et ses ustensiles de cuisine. Les femmes marchaient après les captifs; celles du chef supérieur vinrent me faire leurs adieux et me remercier de quelques grains d'ambre et d'un peu de tabac que je leur avais envoyés la veille. Mamadi Ouri m'avait réservé la case qu'il habitait et avait, en ma présence, donné l'ordre au chef du village de me fournir tout ce que je demanderais. Aussitôt qu'il eut quitté son domicile, je m'y installai, et Alasanne, qui avait hâte de rejoindre la caravane, suivit l'armée à Dombia, pour presser notre départ.

A peine les Peulhs eurent-ils évacué le village, que les malheureux habitants vinrent en reprendre possession. La première chose qu'ils eurent à faire, fut d'éteindre un incendie que les Peulhs avaient occasionné en mettant le feu à des tentes en paille, qu'ils avaient établies dans leur bivouac.

Je profitai de mon séjour sur ce point, pour visiter les hautes montagnes au pied desquelles est placé Kambala. En face du village, elles sont taillées à pic et presque perpendiculaires; on peut cependant les franchir en les tournant par quelques anfractuosités. Leur aspect est, à la fois, sauvage et pittoresque. En contemplant de loin la cime déchirée de l'une d'elles, on dirait les ruines de quelques anciens forts. Parti du village à six heures du matin, je mis deux heures et demie à gravir cette montagne, dont je n'atteignis le sommet qu'à l'aide de mes mains. En ce moment, le vent d'Est commençait à souffler, et le froid était très-vif. Un admirable point de vue me récompensa des efforts que m'avait coûtés cette



ascension. Dans le lointain, j'apercevais les hautes montagnes du Fouta; à mes pieds, une immense plaine capricieusement coupée par des ruisseaux; au Nord les montagnes du Cabou et celles des Tiapys à l'Ouest. Si la montée avait été difficile, la descente devint périlleuse; cependant je m'éloignai sans accident du cube de roche qui formait le couronnement extrême de la montagne, dont je suivis ensuite la crête pour atteindre un endroit plus élevé que les autres; j'y tuai un oiseau que j'ai décrit ailleurs. Les cris des singes répondirent à mon coup de fusil, et j'en vis tout à coup apparaître une nombreuse troupe à l'extrémité du rocher sur lequel je me trouvais. Ces animaux prirent alors une attitude menaçante, mais, au premier que je fis vers eux, ils se précipitèrent en bas, poussant des cris assourdissants qui ressemblaient assez à l'aboïement d'un gros chien. Tout à coup des voix d'hommes vinrent jusqu'à moi, c'était un détachement de 100 guerriers qui, sous les ordres d'un Laobé, esclave de Mamadi Ouri, prenait le chemin de Dombia, en chantant des versets du Koran. A neuf heures un quart, j'étais de retour, rapportant de mon expédition deux perdrix. Je trouvai dans ma case Alasanne et des captifs de Mamadi qui m'apportaient, de sa part, deux paniers de riz; ce cadeau me fut d'autant plus utile que je n'avais plus rien pour nourrir mes hommes, et que l'armée avait épuisé toutes les ressources de la localité; mais ce qui me réjouit le plus, ce fut l'avis officiel que je pouvais, dès le surlendemain, continuer mon voyage. Nous étions au samedi; le dimanche, j'envoyai Alasanne faire nos adieux et offrir nos remerciements à Mamadi Ouri. Quand il en revint le soir, notre guide nous confirma notre départ pour le lendemain; mais Mamadi ne pouvait nous donner d'escorte; le marabout qui devait nous accompagner n'était pas prêt, et, comme Mamadi ne voulait pas nous retenir plus longtemps, il avait tracé à notre guide l'itinéraire que nous devons suivre pour éviter Touba et Labé, routes qu'Ibrahim Seuris avait fait garder pour marcher lui-même sur Timbo. Cependant Mamadi espérait que, si nous pressions notre marché, nous arriverions dans la capitale avant le prétendant.

Le pays des Tiapys commence à Kadé et s'étend, dit-on,

jusque chez les Ludamars du Rio-Nunez. La portion de ce peuple qui habite de l'autre côté des montagnes qui bordent le Koli, est encore à l'état sauvage ; aucun étranger ne peut y pénétrer impunément. Ces hommes qui, dit-on, ne connaissent pas les armes à feu ou qui, du moins, n'en font pas usage, sont entièrement nus.

Ceux qui résident dans le Koli sont, au contraire, assez civilisés ; mais, bien que soumis aux Peulhs du Fouta-Dialon, ils n'ont jamais voulu abandonner leurs mœurs primitives, ni embrasser la religion musulmane dont ils se moquent. Les Tiapys ont un roi qui réside à Kankody, mais qui ne jouit que d'un pouvoir nominal. Chaque village a aussi un chef indigène, à côté duquel est un Peulh représentant de l'almami, qui absorbe toute l'autorité, fait toutes ses volontés et presse tant qu'il peut ces malheureux. Pendant la sécheresse, époque du passage des armées et des Peulhs qui se rendent dans le Cabou, toutes les populations se sauvent dans les montagnes et habitent des trous de rochers dans lesquels ils cachent tout ce qu'ils ont de plus précieux. Mais si une armée les surprend, comme fit celle de Mamadi, avant qu'ils aient pu enlever leur récolte, ils l'abandonnent dans la crainte de se voir ravir leurs femmes et leurs enfants. L'armée partie, ils rentrent et trouvent leurs greniers parfaitement vides. Aussi les Peulhs prétendent-ils que les gens du Tiapy sont inhospitaliers ; on comprend, en effet, que ces malheureux sont peu tentés d'offrir l'hospitalité à leurs oppresseurs et qu'ils ne donnent rien à qui leur prend tout. Quant à moi, durant mon séjour parmi eux, j'ai pu me convaincre qu'on leur a fait, à cet égard, une réputation imméritée ; je les ai trouvés bien meilleurs que les Peulhs pasteurs, et il m'est souvent arrivé de voir les Mandingues recevoir chez eux une généreuse hospitalité.

Les Tiapys ne sont pas braves ; élevés dans la crainte des Peulhs, ils n'essaient jamais de leur résister, se contentant de se moquer d'eux et de les tourner en ridicule lorsqu'ils sont partis. Ce sont, du reste, de grands cultivateurs ; ils possèdent de nombreux palmiers avec lesquels ils font de l'huile. Ils ont aussi des bestiaux qu'ils ne font jamais des-

rendre dans la plaine, de peur de se les voir enlever par les Peulhs.

Ils parlent une langue particulière qui ne se rapproche ni du Peulh ni du Mandingue, et qu'aucun étranger ne comprend.

Les Tiapys ont pour tout vêtement une longue pagne qu'ils portent, lorsqu'il fait chaud, autour du corps, et, dans le cas contraire, drapée sur les épaules. Leurs femmes sont entièrement nues et n'ont, pour cacher leur sexe, qu'une bande d'étoffe large à peine de deux doigts. Elles relèvent leurs cheveux sur le sommet de la tête qu'elles ceignent d'un bandeau orné de perles fausses, ou de dessins tressés avec de la paille. Elles portent au cou des colliers et des bracelets de verroteries; au-dessous des seins, plusieurs cercles de roseaux, et, au-dessus des hanches, quelques rangées de grosses verroteries bleues ou blanches. Tant qu'elles restent vierges, les femmes placent au-dessous de ces verroteries un coquillage fixé sur le morceau d'étoffe qui flotte sur leur partie sexuelle. Lorsqu'elles sont mariées, elles entourent leur corps d'une courte pagne, qu'elles retirent quand elles ont froid pour la mettre sur leurs épaules. Habituees à être nues, elles n'ont aucun instinct de pudeur, elles se baignent et se lavent avec les hommes; cependant elles jouissent d'une grande réputation de chasteté, et l'adultère est, dit-on, inconnu chez ce peuple. Excessivement propres, hommes et femmes sont continuellement dans l'eau.

Le mariage n'est accompagné chez eux d'aucune cérémonie; le mari est tenu de donner cinq bœufs aux parents de sa femme et de faire les frais d'un festin, puis tout est terminé. Si la jeune fille porte encore son coquillage sans être vierge, le mari peut la rendre à ses parents et reprendre ses bœufs. Ces cas sont excessivement rares, parce que, chez ce peuple, la perte de la virginité n'implique aucun déshonneur, et que, si la nouvelle mariée a préalablement retiré son coquillage, il ne lui est jamais fait de reproches. Aussi n'est-ce point la perte de la virginité, mais le mensonge qui est puni, car dans ce pays, les femmes y sont recherchées avec autant d'empressement que les jeunes filles.

Les enterrements sont à peu près les mêmes chez les Tiapys que chez les Mandingues. si ce n'est que chez les premiers les corps ne sont pas ensevelis dans les cases, mais dans des creux de rochers où on les met tout nus. De même que les Mandingues, les Tiapys pleurent un parent ou un ami décédé à l'étranger, autant de jours qu'ils l'eussent fait s'il fût mort sous son toit. C'est ainsi qu'une nuit, éveillé en sursaut par les cris et les lamentations des femmes du village, et étant sorti de ma case pour m'informer de ce qui se passait, j'appris que les femmes pleuraient la mort d'une compatriote décédée au loin depuis un an, et dont on venait d'apprendre la fin.

Les Tiapys ne connaissent aucune espèce de justice distributive; du reste, le vol est très-rare dans ces montagnes, et lorsque, par hasard, il s'y en commet un, si le voleur est surpris avant qu'il ait disposé de l'objet volé, on se borne à le lui reprendre sans lui infliger aucune peine. S'il ne l'a plus en sa possession, celui au préjudice duquel le délit a eu lieu, peut garder le délinquant à son service jusqu'à ce que celui-ci l'ait indemnisé; mais on n'use presque jamais de ce droit. Le dommage une fois réparé, le voleur n'est pas plus mal vu qu'auparavant.

Nous nous mimes en route le lundi 30 décembre à six heures et demie du matin, marchant au Sud un quart Sud-Ouest. Après avoir franchi deux ruisseaux peu considérables, nous arrivâmes à Saréibbé, petit village Tiapy, situé au pied de la montagne que nous cotoyions depuis Dombia. A sept heures et demie, nous inclinâmes au Sud-Est, jusqu'à huit heures trente-cinq minutes, suivant la courbe que décrit la montagne, dont le sommet taillé à pic figure aussi, en cet endroit, des fortifications ruinées. A neuf heures, nous reprîmes notre route au Sud un quart Sud-Ouest, et arrivâmes à neuf heures quinze minutes à Kalaqui, dernier village des Tiapys; une demi-heure après, nous traversions deux petits cours d'eau, courant Nord, qui séparent le pays de Koli du Bauvès, province du Fonta-Dialon. Partant de Kalaqui, nous suivîmes la direction Est jusqu'à dix heures vingt-cinq minutes, et nous tournâmes au Sud. A onze heures moins un quart, nous

nous trouvâmes en présence d'un cours d'eau beaucoup plus fort, puis d'une rivière large de 48 à 20 mètres, dont le courant très-rapide fuit à l'Est-Nord-Est. Cette rivière prend sa source dans les montagnes du Bauvès et va se jeter dans le Koli. A midi et demi, nous rencontrâmes encore un cours d'eau situé au pied d'une montagne très-escarpée, que nos bêtes franchirent avec beaucoup de difficulté, et dont nous n'atteignîmes le sommet qu'à trois heures et demie, après avoir toujours marché au Sud-Est un quart Sud. A quatre heures et demie nous avions descendu le versant opposé, et nous passions un troisième ou quatrième ruisseau qui prend le nom de Dara du village qu'il arrose; nous y arrivâmes à cinq heures.

Dara est un bourg qui peut contenir une population de dix-huit cents à deux mille âmes. Les cases, au lieu d'être groupées, y sont séparées les unes des autres par de vastes jardins qui occupent un grand espace de terrain. Ces cases ne sont point distribuées comme celles que j'avais vues jusque-là. Elles sont couvertes en chaume depuis le toit jusqu'au sol; l'ouverture en est excessivement basse et laisse tout autour de la case, qui est ronde, une espèce de galerie, où couchent les captifs. A l'intérieur, elles sont élevées et spacieuses; un plafond à hauteur d'homme, construit en bambou, sert à recevoir les provisions du ménage; en face de la porte, est un lit en terre recouvert de roseaux et de nattes; près du lit, un trou dans lequel on fait du feu pendant la nuit, et tout autour une banquette où l'on dépose les calabasses, le lait, et qui sert de siège. Quoique le thermomètre ne descende pas dans ce pays au-dessous de + 12, le froid nous paraissait d'autant plus vif que nous étions peu couverts; aussi étais-je depuis quelque temps obligé de faire chaque nuit du feu dans ma case.

Nous étions logés chez une femme dont le mari était parti avec Mamadi Ouri; elle nous accueillit à merveille et nous donna à manger, ce qui lui valut quelques verroteries dont elle parut enchantée.

Le lendemain, à six heures, nous nous mîmes en route, accompagnés des vieillards du village qui vinrent nous apporter du riz et quelques autres provisions; ils espéraient, nous

dirent-ils, que nous passerions la journée chez eux, et ils regrettaient vivement que nous ne pussions pas leur laisser le temps de nous traiter comme ils l'auraient voulu. Une heure après, nous retrouvions le même ruisseau que nous avions franchi la veille avant d'arriver à Dara; puis nous gravissions une montagne rapide, dont nous n'atteignîmes qu'à dix heures le sommet, où nous trouvâmes un vaste plateau de roches trachytiques compactes, aux teintes grises et noires et sur lesquelles se détachaient des cristaux blancs. Ce plateau était couvert de singes à la tête allongée, à la robe fauve et au ventre blanc, dont quelques-uns avaient plus de deux pieds de haut. Nous le traversâmes dans la direction Sud-Ouest; à midi et demi, nous nous arrêtâmes un instant sur le bord d'un petit ruisseau, puis, descendant du plateau, nous arrivâmes en deux heures à Taguirata, après avoir traversé, sur une passerelle très-glissante, une rivière assez profonde et large de quinze à vingt mètres. Les indigènes appellent cette rivière Tineton; elle court à l'Est-Nord-Est, et va, m'assura-t-on, se décharger dans le Koli.

Taguirata est une des roundés de Dara. On appelle ainsi les villages qu'habitent les captifs spécialement chargés de la culture. Ces roundés servent également de magasin pour les provisions, qu'on va, chaque fois qu'on en a besoin, porter au village. Les maîtres y ont toujours quelques cases qu'ils habitent dans la belle saison, et surtout au moment des plantations et des récoltes. Celle dans laquelle nous logions et où nous fûmes fort bien traités, appartenait à notre hôte de Dara. Après la prière du soir, que j'allais toujours faire à la mosquée, les vieillards de la roundé nous apportèrent des provisions; ceux-ci un peu de riz, ceux-là un peu de lait, d'autres des diabérés, espèce de pomme de terre assez farineuse dont les Peulhs sont friands.

Nous quittâmes Taguirata à sept heures du matin. Une demi-heure après, nous traversâmes un petit cours d'eau, nommé Nétérel Toudé, puis un autre appelé Tabini; tous les deux vont se jeter dans le Tineton, que nous avons passé la veille. Le dernier arrose le pied d'une montagne de formation granitique que nous franchîmes avec beaucoup de difficulté.

Après avoir encore traversé deux petits ruisseaux et cheminé au Sud-Ouest jusqu'à neuf heures vingt minutes, puis au Sud, nous atteignîmes à onze heures et demie Médina, grand village dont la population peut être évaluée de quinze à dix-huit cents habitants. Presque tous les hommes avaient suivi Mamadi-Ouri à la guerre, et il ne restait que les femmes et les vieillards; aussi fûmes-nous longtemps près de la mosquée sans que personne vint nous offrir l'hospitalité. Enfin la femme du chef du village étant revenue des champs, nous fit dire par un de ses esclaves de venir loger chez elle, où elle nous accueillit très-bien. Plus j'avais dans l'intérieur, plus j'étais l'objet de la curiosité publique; ici je reçus de nombreuses visites, entre autres, celle d'une femme de Timbo, aussi coquette que jolie, qui venait à Médina pour y voir une de ses parentes malades. Puis vint une mauresque des Tichittes, se disant la fille d'un chérif, abandonnée dans ce village par son frère ou son mari, et qui, en attendant son retour, s'était bravement mariée avec un Peulh. A en juger par ses mains (comme toutes les mauresques elle était enveloppée d'une pagne faite avec deux pièces de foulard), elle devait être extrêmement blanche; je ne pus, du reste, savoir si elle était jolie, car elle n'osa pas découvrir sa figure devant le monde qui était dans ma case. Rentrée chez elle, elle m'envoya du riz et des poules, en échange desquels je lui fis cadeau d'un peu d'ambre. Le soir, la jolie fille de Timbo m'apporta aussi du riz cuit à l'eau, du lait et une poule pour mon souper, et nous passâmes ensemble une partie de la nuit à causer de Timbo, des habitudes du pays et de la manière dont je devais m'y conduire.

Le 2 janvier, au grand déplaisir de mes hommes, qui avaient trouvé un excellent accueil chez des femmes du pays, dont les maris étaient absents, je quittai Médina à sept heures du matin et me dirigeai vers le Sud. Nous traversâmes successivement trois petits cours d'eau et nous suivîmes une chaîne de montagnes granitiques et baignées par plusieurs ruisseaux. A onze heures un quart, au sortir d'une gorge escarpée, nous vîmes une chute d'eau, de quinze mètres de large sur dix de hauteur, tombant d'un rocher taillé à pic et entièrement dé-

nudé. Cette cascade forme ensuite un ruisseau qui arrose le pied d'une montagne, que nous mîmes trois heures à gravir. Elle est taillée en gradins et présente trois plateaux successifs d'une aridité désolante et d'une vaste étendue, dont la surface est couverte de fragments de roches noirâtres et ponceuses qu'on dirait calcinées au feu. Nous vîmes là quelques biches qui s'enfuirent avant que nous eussions pu les approcher à portée de fusil, et une certaine quantité de singes de la même espèce que ceux qui se trouvent dans les environs de Bakel (Sénégal). Après avoir suivi pendant une heure le plateau le plus élevé, nous entrâmes dans un petit bois, qui se trouve jeté comme un oasis au milieu de ce désert de roches, et nous y trouvâmes quelques Peulhs, gardiens de troupeaux. Obligés de porter leur lait jusqu'à Médina en échange de riz et de pistaches, ces pasteurs n'avaient rien à nous donner à manger, et ce fut à grand'peine que nous en obtînmes une petite quantité de lait caillé contre un peu d'ambre.

Après ce frugal repas, nos hommes ramassèrent quelques feuilles sèches dont ils me firent un lit, et allumèrent un grand feu auprès duquel nous nous couchâmes. Deux jeunes Talibas qui venaient du Cabou et retournaient dans leur pays, s'étaient joints à nous; l'un d'eux jouait, pour mon malheur, d'une espèce de flûte composée de trois roseaux de différentes grosseurs et engencés l'un au bout de l'autre. Cet instrument produit des sons criards, dont le petit malheureux me cassa la tête pendant une partie de la nuit, lorsque j'avais tant besoin de sommeil. En effet, la journée avait été longue, fatigante, et j'avais été obligé de faire la route à pied sans rien manger. Ce n'était, du reste, que l'avant-goût des tourments qui m'attendaient. A partir de ce jour, il ne me fut plus possible de monter mes chevaux, qui, blessés et à moitié morts de faim, avaient beaucoup de peine à se traîner; je ne les conservai que dans l'espoir qu'ils pourraient me servir plus tard. A six heures du matin nous étions debout, et nous cheminions sur le plateau où nous avions couché. Au sortir du bois, nous retrouvâmes la même stérilité. A sept heures, nous commençâmes à descendre au milieu de rochers granitiques affectant les formes les plus bizarres. Dans la partie inférieure, nous vîmes des



buttes composées de blocs scoriacés et liés entre eux par des pâtes vitreuses.

A neuf heures vingt-cinq minutes, nous arrivâmes à un cours d'eau assez rapide, large de 6 mètres et courant à l'Est.

Ce cours d'eau tourne brusquement au Nord et va se mêler à un autre beaucoup plus considérable, nommé Toumané, que nous passâmes à dix heures un quart. Depuis le matin, nous marchions au Sud 3° Est. Au milieu de la montagne, nous avions distinctement entendu le bruit de ces gros tamtams qui, en Afrique, servent à appeler les hommes en cas d'attaque, à réunir une armée pour la mettre en marche, ou à remplacer le tocsin dans les incendies. Ce bruit venait de l'Est et partait, me dit Alasanne, du village où nous allions coucher; ce qui semblait l'inquiéter d'autant plus, qu'en approchant d'un centre de population, nous avions à craindre de tomber entre les mains des partisans d'Ibrahim-Scuris, qui n'auraient pas manqué de nous barrer le passage. Cependant, après nous être arrêtés quelques instants pour manger des pistaches qu'un Peulh nous avait données, nous continuâmes à suivre la même chaîne de montagnes, et nous en franchîmes une taillée en gradins comme celle de la veille.

Jusque-là nous avons cheminé vers le Sud-Est; à midi nous marchions à l'Ouest, et nous suivions cette direction depuis une heure et demie, lorsque je fis observer à Alasanne que, si nous devions nous rendre au village où nous avions entendu battre le tabala, nous lui tournions le dos. Il ne voulut pas m'écouter, prétendant avec Jacques que le bruit venait du côté opposé. Cependant, après une heure de marche, il reconnut qu'en effet il s'était égaré, mais il n'en soutint pas moins que le tabala battait du côté de l'Ouest, ce qui n'était pas vrai. Le Toucouleur que j'avais pris à Serrugia pour conduire mon âne, et qui avait hâte d'arriver quelque part pour manger, appuyait mon avis, ainsi que les deux Talibas, mais ni eux ni moi ne pûmes vaincre l'obstination d'Alasanne. Il continua à nous faire marcher au Sud-Ouest jusqu'à trois heures dix minutes, sans suivre aucun chemin battu. Mes hommes, harassés de fatigue et à moitié morts de faim, ne voulaient plus avancer, et j'allais m'arrêter avec eux, pendant que

mon guide et les Talibas jraient chercher une route, lorsque nous entendimes de nouveau le bruit lointain du tabala, qui cette fois venait distinctement de l'Est, comme je l'avais dit. Incertains sur le parti à prendre, nous allions retourner sur nos pas et marcher dans la direction du tabala, quand une fille peulh, portant du lait au village, nous apprit que nous en étions à plus de deux heures de marche. Cette fille nous mit sur la voie d'une foulacunda, à laquelle elle appartenait et où nous pourrions, nous dit-elle, passer la nuit. Alors nous primes au Nord, et à cinq heures un quart, nous atteignîmes un camp de Peulhs qui dépend de Kakanta village où nous voulions aller. Nous y apprîmes que le tabala que nous avions entendu avait pour objet de réunir les hommes de ce centre de population, afin de construire la mosquée qui s'était écroulée.

A peine arrivé, Amadou le Toucouleur se mit, comme à l'ordinaire, à chercher des vivres; mais nous le vîmes bientôt revenir l'oreille basse et n'apportant pour six hommes que quelques poignées de riz et un peu de lait aigre, qui eussent à peine suffi au souper du moins affamé d'entre nous. Jacques voulait que cette provision ne fût que pour moi. Mes hommes se taisaient; mais leur figure disait suffisamment qu'ils goûtaient peu cette motion. Du reste mon devoir était de partager toutes leurs privations, et quoi qu'en pût dire mon brave noir, qui se désespérait, je les forçai de prendre leur part de ce mince repas. Le soir, quand les hommes furent revenus des champs, nous trouvâmes à acheter quelques poignées de pistaches et quelques racines de manioc que nous fîmes cuire sous la cendre et que je distribuai à mes gens. Quant à moi, jamais, je crois, rien ne m'avait paru si exquis que ces racines, tant j'étais affamé.

Toutes les cases étant occupées, nous fûmes obligés d'aller coucher dans un petit bois voisin, où nous établîmes notre bivouac autour de grands feux, indispensables pour nous préserver du froid, toujours fort vif à cette époque de l'année. La nuit, nous fûmes éveillés par les hurlements des bouquis, espèce de loups moins forts que ceux du Nord, mais, comme eux, vivant en troupe. Ces loups n'attaquent jamais l'homme, mais ils enlèvent souvent des moutons et des chèvres.

Cependant le jour était venu, il fallait continuer notre route, et, peu tenté de m'égarer encore, j'avais chargé Alasanne de se procurer un guide de la localité; mais il n'avait pu y parvenir, et nous allions nous hasarder de nouveau, lorsqu'un berger peulh consentit à nous accompagner à quelque distance du village, et à nous mettre sur notre chemin. Au moment où il allait nous quitter, le voyant mal vêtu, je lui offris une pagne s'il voulait nous conduire seulement jusqu'à la route de Rio-Nunez à Timbo. Il refusa sous prétexte qu'il serait sévèrement frappé s'il n'allait pas travailler à la mosquée. Espérant le tenter par la vue de la pagne, je la lui montrai. Il refusa encore et fit quelques pas pour rentrer au village; mais le désir de posséder ce vêtement l'emportant sur la crainte des coups de bâton, il partit avec nous, et bien nous en prit, car sans lui nous ne serions jamais parvenus à nous orienter au milieu du dédale de routes et de sentiers qui se croisaient en tous sens devant nous.

Après avoir marché pendant cinq heures à l'Est-Sud-Est, suivant le plateau de la dernière montagne que nous avons franchie la veille, mais qui, changeant d'aspect, offre de ce côté une magnifique végétation, nous traversâmes un large cours d'eau coulant au Nord; puis nous prîmes la direction du Sud. A deux heures après midi, nous atteignîmes le sommet d'une montagne dont le versant opposé est si rapide que, pour le descendre, nous fûmes obligés de décharger notre âne, et bien que débarrassé, cet animal eut, ainsi que nos chevaux, beaucoup de peine à arriver dans la plaine. Là, sur les bords d'un petit ruisseau, nous trouvâmes une case auprès de laquelle nous nous installâmes pour la nuit. Cette case, isolée au pied de la montagne, appartenait à un des habitants d'un village dont nous avons le matin traversé les ruines, et que l'almami avait fait brûler l'année précédente pour avoir insulté un de ses envoyés. Ce pauvre réfugié fabriquait des nattes que son fils allait échanger contre du riz dans les villages les plus rapprochés; il cultivait aussi un petit champ de pistaches et de haricots qui servait à sa subsistance. Il nous reçut de son mieux et voulait à toute force me faire coucher dans sa case. Il nous apporta un peu de riz, quelques

poignées de pistaches et de haricots, et envoya son fils à une foulacunda du voisinage pour me chercher un peu de lait, toutes choses dont nous avions le plus grand besoin.

Le soir il me fit causer de mon voyage, dont la hardiesse le confondait : « Je te vois, je te touche, me disait-il, et cependant il me semble que je rêve lorsque je pense que tu as quitté tes bonnes maisons, où rien ne te manque, pour venir souffrir ici toutes sortes de misères. » Il me raconta ensuite qu'étant à Rio-Nunez, il entra un jour dans le magasin d'un blanc. Sa pagne était mauvaise, et le maître de la maison, le voyant presque nu, lui en avait donné une bien grande et bien chaude. Depuis ce temps-là il n'avait pas revu de blancs, et il était, disait-il, bien heureux de pouvoir n'être utile.

Quoique le thermomètre ne descendit qu'à  $+ 10^{\circ},2$ , la nuit fut si froide que nous pûmes à peine fermer l'œil. Ne prévoyant cette température sous ce ciel torride, je n'avais apporté avec moi d'autre vêtement de laine qu'un burnous, très insuffisant pour voyager dans les montagnes.

A notre arrivée à cette case, mon guide peulh avait voulu en repartir de suite; mais Alasanne, qui ne connaissait pas bien le chemin, l'avait forcé de rester jusqu'à ce qu'il nous eût mis sur la route de Timbo. Ce n'était pas sans difficulté qu'il y était parvenu. Craignant qu'on ne lui tint pas la promesse faite, le Peulh exigea, avant d'aller plus loin, que je déposasse la précieuse pagne entre les mains du maître de la case. Celui-ci, pour plus grande sûreté, remit à Alasanne un de ses gris-gris, sur la présentation duquel il se dessaisirait du dépôt : « Car, ajouta-t-il, si vous ne preniez pas cette précaution, votre guide vous échapperait infailliblement. Rappelez-vous bien que lorsqu'un Peulh du Bauvès parle, il faut toujours croire le contraire de ce qu'il dit. »

Cela fait, et sûrs, dès-lors, de ne plus nous égarer, nous nous mîmes en route à six heures un quart du matin, marchant au Sud-Est. Après avoir franchi une montagne formée en partie de roches granitiques, nous traversâmes un large cours d'eau, coulant à l'Est, qui sépare le Bauvès de la province de Timbi. A dix heures et demie, nous avions atteint le chemin qui conduit de Touba à Kakandy, et rencontré une caravane

assez nombreuse, qui portait de l'or, des peaux de bœuf et des moutons à ce comptoir. Ces gens voulaient me vendre tout cela, et ce ne fut pas sans peine que je parvins à leur faire comprendre que je n'étais pas un marchand.

Quelques instants après, nous étions sur l'emplacement de Darou, grand village brûlé l'année précédente par ordre de l'almami. A en juger par l'étendue qu'il occupait, ce centre de population devait être considérable. Les bananiers, les orangers et les citronniers y abondaient encore, et mes hommes, qui depuis trois jours n'avaient, pour ainsi dire, rien mangé, demandèrent à s'y arrêter. J'y consentis d'autant plus volontiers que je me trouvais dans la même position qu'eux; alors ils coupèrent plusieurs bananes, qu'ils firent cuire sur du charbon, après les avoir pelées. Préparées ainsi, lorsqu'elles ne sont pas encore mûres, les bananes ont un peu le goût des pommes de terre; nous les assaisonnâmes avec du jus de citron et en fîmes un déjeuner qui, s'il n'était pas succulent, avait du moins le mérite de nous faire oublier la faim qui nous tourmentait depuis soixante-douze heures. Pendant que les bananes cuisaient, Alasanne me raconta la cause de la destruction de ce village et de celui près duquel nous avions passé, la veille.

Darou, me dit-il, avait été fondé par un Waliou qui vint s'y établir avec ses élèves et ses captifs. Pendant quelques années, la régularité de sa vie et le zèle qu'il affectait pour la religion attirèrent près de lui un grand nombre de Peulhs, qui, pour jouir de sa conversation et de ses leçons, construisirent leurs cases près de la sienne. En considération de son influence, l'almami lui accorda le gouvernement de plusieurs villages; mais dès qu'il eût acquis cette haute position, ses mœurs commencèrent à se relâcher; de ses captifs il fit des soldats, et ses villages devinrent peu à peu le refuge des plus mauvais sujets. Les nombreuses caravanes qui passaient pour gagner les comptoirs européens, et sur la route desquelles il s'était placé, étaient pillées par ses hommes, qui allaient ensuite vendre au loin les marchands volés, abandonnant au Waliou toutes les femmes dont ils parvenaient à s'emparer. Des plaintes commencèrent à s'élever de tous côtés, mais l'almami ne vou-

lut pas y croire, tant la réputation de cet homme était bien établie. Cependant, pour donner satisfaction aux plaignants, ce prince envoya sur les lieux un homme de confiance, chargé de voir ce qui s'y passait. Or, le jour même où l'envoyé de l'almami arrivait près du Waliou, un marabout venait d'être pillé, et sa jeune femme, parente de l'almami, violée par le Waliou lui-même. Celui-ci, pris en flagrant délit et, ne voyant pas la possibilité de nier, arrêta le commissaire royal, le fit vendre comme esclave et se déclara indépendant, ainsi que tous les villages qu'il commandait. Alors l'almami leva une armée, à laquelle se joignirent les hommes du Tabé et du Bauvès, et vint présenter la bataille au rebelle qui, attaqué de tous les côtés à la fois, ne put résister longtemps. Ordre avait été donné de ne faire quartier à personne, et l'on tua tout, hommes, femmes et enfants; les villages furent rasés, et défense faite d'en rebâtir jamais sur le même emplacement. Quant au Waliou, pressentant l'issue du combat, il s'était enfui dès le commencement de l'action, avec quelques-uns de ses hommes, et l'on n'en avait plus entendu parler. Cependant les vols et les raptis fréquents qui ont lieu dans les montagnes des environs font supposer que ce grand coupable y a trouvé un refuge.

Après avoir fait une ample provision de bananes, nous nous remîmes en route à onze heures 25 minutes marchant à l'Est 5° Nord. A une heure, nous traversâmes un large marigot près d'une cascade formée de cinq chutes d'eau, dont la principale peut avoir cinq à six mètres de hauteur; puis nous arrivâmes à une roundé, composée de trois à quatre cases, dans l'une desquelles nous passâmes la nuit, après nous être procuré un peu de riz pour nous et un peu de mil pour nos bêtes.

Les Talibas qui nous avaient accompagnés jusque-là, se séparèrent de nous, et nous partîmes le lendemain à six heures du matin, cheminant à l'Est-Nord-Est. Deux heures après, nous passâmes un grand ruisseau, et prîmes cette fois la route directe de Kakandy à Timbo. En traversant un terrain boisé, nous vîmes une grande quantité de biches, dont une

un nouveau monde ; nous commençons à rencontrer beaucoup de caravanes se rendant, soit à Kakandy (Rio-Nunez), soit à Bengalan (Rio-Pungo). A onze heures et demie, nous traversons une plaine parsemée de rochers de granit arrondis, qui semblaient empilés les uns sur les autres et formaient des colonnades de l'effet le plus bizarre. Quelques-uns de ces rochers sont restés en équilibre sur un de leurs angles, supportant ainsi d'autres fragments. Deux entre autres, composés, l'un de sept, l'autre de neuf blocs superposés, s'élevaient à plus de quarante mètres, sur une base si hasardée que je ne m'en approchai pas sans éprouver un certain sentiment de crainte.

A midi et demi, nous atteignîmes les bords d'une rivière de cinquante à soixante mètres de largeur sur deux ou trois de profondeur, et dont les berges sont taillées à pic dans une roche poreuse. âpre au toucher et presque noire. Aux points où le courant devient rapide, ces roches sont polies et glissantes. La rivière, appelée par les naturels le Dolonqui, coule Sud 5° Ouest, et va, disent-ils, se jeter dans une autre rivière, près d'un comptoir qu'ils appellent Bengalan et où résident des Français. Ce comptoir est celui du Rio-Pungo.

Dans son voyage, Caillé nomme ce cours d'eau Dolonqua, et il dit l'avoir passé plusieurs fois, ce qui est fort possible, car ce voyageur ne suivait pas tout à fait la même route que moi. Quoi qu'il en soit, le ruisseau qu'il appelle Bengala, n'est probablement que l'un des nombreux méandres du Dolonqui, que les naturels désignent aussi sous le nom de Bengalan, nom du comptoir du Rio-Pungo.

Nous le franchîmes à un gué où nous avons de l'eau jusqu'aux épaules. Le courant était si rapide et le roc sur lequel nous marchions, si glissant, que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous parvîmes sur l'autre rive, portant nos bagages sur nos têtes. Cette rivière, dont l'eau est excessivement limpide, contient une grande quantité de poissons. A une heure, nous nous remîmes en route dans la direction du Nord-Est, rencontrant à chaque instant des caravanes ; quelques-unes établissaient leurs bivouacs sous des arbres où elles se disposaient à passer la nuit. Vers cinq heures, nous arrivâmes à une grande roundé, dont les chefs ne purent m'accorder les

cases que je leur demandais, parce que, me dirent-ils, toutes étaient occupées par des caravanes. Nous fûmes donc forcés de passer la nuit à la belle étoile, mais nous pûmes nous procurer du riz, et, grâce à la chasse de Jacques et à la pêche de Mademba, un de mes laptots qui avait pris deux beaux poissons dans le Dolonqui, nous fîmes un excellent souper; j'eus ce soir-là un plaisir dont je n'avais pas joui depuis longtemps; celui de voir mes hommes se coucher sans se plaindre de la faim.

Le lendemain, les indigènes, sachant que nous allions traverser un pays sans ressources, vinrent nous offrir du riz à acheter. Je profitai de cette circonstance pour donner à mes hommes une journée de repos, pendant laquelle je ferai mes provisions. Jacques aidé d'Amadou, le Toucouleur de Serrugia, parvint, avec les pagnes qui nous restaient et quelques grains d'ambre, à se procurer un demi sac de riz et un peu de sel.

Notre nourriture étant ainsi assurée pour quelques jours, le mercredi 6 janvier, à six heures un quart, nous continuâmes notre voyage vers l'Est  $\frac{1}{4}$  Sud-Est. Depuis que nous avons quitté le Dolonqui, nous suivions la vallée de ce nom, qui est entourée de hautes montagnes et coupée par de nombreux ruisseaux. Nous en atteignîmes l'extrémité à huit heures et demie, et nous franchîmes ensuite une montagne de grès blanc tellement escarpée que notre âne et nos chevaux, quoique débarrassés de leurs charges, eurent toutes les peines du monde à la gravir. Au sommet, nous entrâmes dans un défilé formé par deux autres montagnes d'une grande hauteur, et à la sortie duquel nous descendîmes une pente encore plus rapide que celle que nous venions de monter. Ce chemin, fréquemment coupé par des rochers de granit qui en interceptent le passage, est pris sur le flanc de la montagne et d'autant plus dangereux que, si le pied venait à manquer, on serait précipité de plus de cinquante mètres; aussi mes hommes lourdement chargés n'avançaient-ils que pas à pas. Tandis qu'ils prenaient le devant, Alasaune me conduisit par un sentier détourné, et sur lequel nous étions obligés de ramper, au sommet d'une des montagnes qui forment le défilé. Arrivé là, un ravissant spectacle me dédommagea de mes fatigues. Le temps était



clair, la vue s'étendait depuis les montagnes de Timbo jusqu'à celle du Koli ; à l'Est, une magnifique vallée semée de ronds entourés de haies vives et dans laquelle serpentait une grande rivière, le Kakriba ; à l'Ouest, la vallée du Dolonqui que nous venions de quitter. Du point où je me trouvais, l'œil embrassait tout le système des montagnes du Fouta-Dialon, composé d'une grande masse courant généralement Nord-Est et Sud-Ouest et de plusieurs branches latérales, à peu près perpendiculaires à la chaîne principale et correspondant l'une à l'autre de différents côtés.

La descente de ce grand observatoire est fort difficile; nous revînmes cependant sans accident à l'endroit d'où nous étions partis. Il était alors dix heures, et je n'atteignis qu'à une heure un quart le pied de la montagne qui présente cinq petits plateaux séparés par des pentes très rapides. Nous marchâmes ensuite à l'Est-1/4-Sud-Est, traversant successivement plusieurs petits ruisseaux ; auprès de l'un d'eux, nous trouvâmes quelques femmes du village voisin, qui vendaient aux caravanes des dhiabérés cuits à l'eau, des pistaches grillées et du lait aigre. Sollicité par Amadou le Toucouleur, qui avait toujours faim, je m'arrêtai un instant, et achetai des dhiabérés pour mes hommes, qui s'en régalèrent, tandis que je mangeais quelques pistaches que Jacques avait conservées pour moi. Depuis mon départ de Kadé, ou plutôt depuis que mes marchandises avaient été pillées, je ne mangeais plus qu'une fois par jour, le soir avant de me coucher, à moins que je ne trouvasse quelque chose en route, ou que l'hôte chez lequel je logeais ne me fit déjeuner. Du reste, je ne me trouvais pas trop en ce régime, que la prudence autant que la nécessité m'avaient fait adopter ; mes hommes, voyant que je vivais comme eux, n'osaient et ne pouvaient se plaindre.

A quatre heures, nous atteignîmes le Kakriba, grande rivière que j'avais aperçue du haut de la montagne. Elle a 50 mètres de large et un à peine de profondeur ; son courant est très rapide, son lit est formé de roches plates et polies qui lui donnent l'apparence d'un bassin construit par la main des hommes. Dans les grandes eaux, le Kakriba, bien que ses bords garnis de grands arbres soient à pic et élevés de plus de

15 mètres, sort violemment de son lit et se répand au loin. Il coule au Sud  $1/4$  Sud-Ouest et va, disent les indigènes, se jeter dans la mer. Ils prétendent que des Français ont depuis deux ou trois ans formé sur les bords de cette rivière un établissement qu'ils appellent le comptoir de Caporo, et la preuve qu'ils donnent que ce sont des Français, c'est qu'on y vend la guinée moins cher qu'ailleurs. Mais d'après quelques renseignements que j'ai pris à ce sujet près des marchands indigènes, je suis porté à croire que cette rivière n'est autre que le Rio-Pungo lui-même, dans lequel vient se jeter le Dolonqui, et dont ils auront changé le nom, difficile pour eux à prononcer, en Caporo.

Après avoir traversé encore quelques ruisseaux, nous rencontrâmes une petite rondé composée de deux cases, et un petit bois où nous nous installâmes pour passer la nuit. A mesure que nous avancions dans l'intérieur, le froid devenait plus vif. La veille et l'avant-veille, le thermomètre n'avait pas dépassé  $+6^{\circ}$ . A sept heures un quart nous quittâmes nos feux, et le maître de la maison près de laquelle nous avons passé la nuit vint nous conduire. Il nous fit faire un long détour pour éviter un marais que nos bêtes n'eussent pu franchir. Une demi-heure après nous reprîmes la direction Est-Sud-Est, traversant la vallée du Kakriba entre deux chaînes de montagnes très élevées. Sur la route nous rencontrâmes une caravane dont Alasanne connaissait le chef et qui se rendait au Rio-Pungo. Je lui confiai des lettres que j'avais préparées pour la France et le Sénégal, le priant de les remettre au premier Européen chez lequel il s'arrêterait. Ces lettres parvinrent à leur destination, et je pus ainsi rassurer mes amis, qui étaient inquiets de ne pas recevoir de mes nouvelles. N'ayant jamais connu la personne à laquelle je dois ce précieux service, je profite de ce livre pour lui offrir aujourd'hui l'expression de ma sincère gratitude.

Après avoir passé un assez fort cours d'eau, nous atteignîmes une montagne au pied de laquelle est une vallée très fertile et très peuplée. Cette montagne s'élève par une légère inclinaison jusqu'à un premier plateau dont la roche granitique est couverte d'une épaisse couche de terre noire où la

végétation est luxuriante et riche. Plus loin la montagne s'échelonne en gradins tantôt unis, tantôt déchirés de toutes les manières. A mesure qu'on s'élève, la végétation semble fuir devant des roches noirâtres, vitreuses et calcinées. A la cime de cette montagne, que nous atteignîmes à quatre heures de l'après-midi, est une plaine très étendue, couverte de morceaux de roches noires, excessivement ondulée et dans les plis de laquelle apparaissent de beaux arbres, beaucoup de plantes végétales et de nombreuses habitations.

Continuant notre marche à l'Est 1/4-Sud-Est, nous arrivâmes à cinq heures à M'Béri, délicieux village situé dans un des plis de terrain dont je viens de parler. Là chaque maison est entourée d'un jardin bien cultivé et dont les allées, entretenues avec soin, sont bordées de manioc; tout autour se trouvent des bananiers servant de haies et partout de nombreux orangers couverts de leurs fruits.

J'envoyai Alasanne demander l'hospitalité au chef du village, qui d'abord nous la refusa, parce que des dioulas (marchands) qu'il avait logés avaient dévasté son jardin, mais il finit par nous l'accorder lorsqu'il sut que j'étais un blanc, à la condition toutefois que nous ne ferions pas entrer nos bêtes chez lui. Il nous envoya ensuite un sac d'oranges, s'excusant de ne point me l'apporter lui-même, parce qu'il était obligé de garder son père dangereusement malade.

Le bruit que le prétendant Ibrahim était en marche pour attaquer l'almami régnant se confirma dans cette localité. Nous y apprîmes également que deux jours avant notre arrivée, Alpha-Mamadou, chef du Timbi, avait couché dans la case où nous étions, recrutant des hommes pour le service de l'almami. On pensait toutefois que nous devions avoir dépassé Ibrahim et que nous serions rendus avant lui à Timbo. Je m'installai dans la case sur deux nattes qu'on eut soin de m'apporter, et j'y goûtai un repos dont j'avais le plus grand besoin, mais qui fut bientôt troublé par les pleurs et les gémissements des femmes lorsque, à onze heures du soir, le père de notre hôte rendit le dernier soupir.

Au moment où j'allais partir, le maître de la maison vint me faire part de la perte qu'il venait de faire, et me deman-

der un morceau de calicot blanc, que je lui aurais donné avec bonheur si Lao-Boudou ne m'avait pas tout pris. Cet excellent homme n'en insista pas moins pour que nous restassions chez lui ; il allait, disait-il, abattre un bœuf pour faire une charité en l'honneur de son père. J'aurais bien désiré assister à cet enterrement, mais Alasanne nous pressa de partir, afin de gagner Timbo avant qu'Ibrahîm eût pu intercepter toutes les routes. Nous partîmes donc à six heures et demie, marchant d'abord au Nord, puis à l'Est-1/4-Sud-Est, tantôt montant, tantôt descendant la chaîne de montagnes que nous avions atteinte en sortant de la vallée du Kakriba. Dans les bas-fonds, nous trouvâmes des ruisseaux plus ou moins larges et un territoire fertile ; sur les hauteurs et sur les plateaux élevés, des roches noires semblables à celles de la veille et de nombreux fragments de ces mêmes roches qui rendent la marche si pénible et si difficile dans ce pays. Réduit, depuis quelques jours, à me servir des sandales des noirs, avec lesquelles je ne savais point marcher, mes pieds étaient ensanglantés et cruellement endoloris. Nous continuions à rencontrer de nombreuses caravanes et des marchandes de comestibles, à la grande joie d'Amadou, qui, laissant aller son âne à l'aventure, ne manquait jamais de s'arrêter pour acheter soit des bananes, soit des dhiabérés, qu'il partageait avec ses camarades, dépensant ainsi tout ce que je lui avais donné pour nous accompagner.

A onze heures, nous passâmes devant une délicieuse habitation située dans un vallon, entre deux montagnes ; une heure après, nous nous arrêtâmes quelques instants pour acheter un peu de viande qu'on était venu nous offrir ; à nos côtés, s'était établi un marabout qui voyageait avec huit talibas (enfants apprenant le Koran), et qui profita de cette halte pour leur donner une leçon. Ces enfants sont confiés à des marabouts qui, moyennant un prix convenu et très-souvent même pour rien, leur apprennent à lire et à écrire l'arabe. En route, ils portent le bagage de leur maître, vont, dans chaque village où ils s'arrêtent, quêter leur nourriture et la sienne, et la préparent, après avoir allumé un grand feu autour du-

quel, avant de se coucher, ils reçoivent leur enseignement

Repartis à deux heures, nous arrivâmes bientôt au pied d'une cascade du plus bel effet; elle sort d'un bouquet d'arbres situé au haut d'une montagne de grès blanc, presque perpendiculaire. Après vingt bords variant de un à trois mètres de hauteur, cette cascade se précipite d'environ quinze mètres, dans un bassin rond, d'où elle coule paisiblement entre deux rangées d'arbres verts. Les naturels l'appellent Bouma; elle a donné son nom à un village que nous atteignîmes à trois heures et demie, et qui se trouve adossé à de grands rochers qui l'abritent du vent d'Est. Caillé a vu aussi cette cascade et séjourné à Bouma; c'est là que nous retrouvâmes encore une fois la route qu'il avait suivie et que nous perdîmes de nouveau le lendemain. Obligés d'attendre du riz, que nous avions acheté la veille et que les naturels n'avaient pas encore vanné, nous ne pûmes partir qu'à sept heures un quart, marchant au Sud et suivant la même chaîne de montagnes. Depuis Bouma, ce ne sont que rochers arides et escarpés, ressemblant de loin, les uns à des cathédrales du moyen âge avec leurs nombreux clochetons, les autres à des tourelles en ruine. Il en est un surtout qui fixe particulièrement les regards des voyageurs: il a la forme d'une aiguille de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur sur trois mètres au plus de circonférence, et sur cette aiguille un plateau d'une largeur de plus de six mètres se trouve placé en équilibre.

A dix heures vingt minutes, nous étions sur les bords du Kokoola dont la largeur est sur ce point de quarante-cinq à cinquante mètres. C'est un spectacle impossible à décrire. Précipité du haut d'une montagne, se brisant sur une quantité innombrable de cascates, entraînant avec lui tout ce qu'il rencontre sur son passage, ce torrent court, mugissant, pendant un quart d'heure sur un lit de rochers polis, traverse un défilé resserré entre deux montagnes abruptes, et se précipite tout à coup dans un gouffre de plus de cent mètres de hauteur, au fond duquel cette masse d'eau n'arrive qu'en pluie, pour aller former un peu plus loin quinze nouvelles cascades dont la moins élevée a plus de trois mètres de hauteur. Alasaine

me conduisit dans divers endroits pour me faire contempler ce phénomène dans toute sa magnificence, mais lorsque je voulus m'approcher du gouffre pour en apprécier la profondeur, il me força à m'accrocher à un arbre, sur lequel il me retint fortement pendant que je me penchais pour plonger dans l'abîme. Alors seulement je compris la crainte de mon guide, car à peine avais-je voulu regarder au fond que je n'en pouvais plus détourner les yeux ; j'étais saisi du vertige, et le vide m'aurait infailliblement attiré à lui, si je n'avais été sauvé par les sages précautions d'Alasanne.

Cette chute d'eau s'appelle Kambadaga. Quoique nous eussions remonté très-haut pour trouver un gué, nous eûmes beaucoup de peine à traverser sur ces pierres glissantes et à fondre un courant excessivement rapide. Un de mes hommes, ayant fait un faux pas, fut entraîné fort loin, mais il put heureusement s'arrêter à un arbre penché sur les bords d'une des chutes. Cette rivière, que Caillé appelle Kokoulo, et qu'il aurait traversée bien au-dessus de la grande chute, coule du Nord-Est au Sud-Ouest<sup>1</sup>. Sur l'autre rive, nous trouvâmes un homme de l'Alpha-Mamadou, chef du Timbi et partisan de l'almami Omar, qui venait nous engager, de la part de son maître, à nous arrêter dans un village qu'il nous indiqua. Il devait venir nous y rejoindre dans un ou deux jours, et nous donnerait une escorte pour gagner Timbo, si toutefois nous n'aimions pas mieux attendre dans ce village que la guerre fût terminée. Nous le remercîâmes avec effusion, et, profitant de son avis, nous continuâmes notre route. Arrivés à Lénicité, village que nous avait désigné l'envoyé de Mamadou, nous nous arrê tâmes près de la mosquée, pendant qu'Alasanne allait chercher le chef du village, auquel nous étions recommandés; mais celui-ci, ne voulant pas nous recevoir, dans la crainte d'avoir à se prononcer pour ou contre l'almami, nous fit répondre qu'il était absent. Il en fut de même de tous les anciens du village chez lesquels se présenta mon

guide. Enfin, après avoir attendu près d'une heure que quelqu'un vint nous offrir une case, nous nous remîmes en route. et, à trois heures quarante-cinq minutes, nous arrivâmes à Broualtapé, grand village du Timbi, où nous apprîmes que l'almami Ibrahim s'avançait pour livrer bataille à son compétiteur. Quelques-uns de ses hommes, qui se trouvaient dans le village où ils cherchaient à recruter des partisans, vinrent me demander, d'un air peu amical, qui j'allais visiter. Comme à Serrugia, je leur répondis que, tout à fait étranger à leurs difficultés politiques, et ne m'occupant ni d'Omar, ni d'Ibrahim, ma mission s'adressait à celui qui serait le maître lors de mon arrivée à Timbo. Le même soir, Alasanne, qui rôdait dans le village, vint m'apprendre que l'almami Ibrahim devait, le lendemain, coucher à Kébaïe, localité située sur notre route, et il me conseilla d'attendre les événements dans le village où nous nous trouvions. Le lendemain, les anciens rassemblés m'adressèrent les mêmes questions que la veille; j'y fis les mêmes réponses, ajoutant toutefois que, dans la pensée qu'il était plus sage pour un étranger d'éviter les armées, j'avais le désir de rester chez eux jusqu'au dénouement de la guerre; que, cependant, ce désir était subordonné à leur convenance, puisque j'étais leur hôte. et que je me conformerais à leur volonté.

Après un long palabre, il fut décidé que je resterais. Les gens les plus timides avaient réussi à persuader à l'assemblée des anciens, qu'en agissant ainsi, ils ne se compromettaient pas, et que, quel que fût l'almami régnant, ils pourraient se faire un mérite, à ses yeux, de lui avoir conservé son blanc. Ils vinrent donc m'engager à rester chez eux jusqu'à la fin des hostilités, m'assurant que nous n'aurions rien à craindre dans leur village, où l'almami lui-même n'oserait pas venir nous chercher. Ils firent ensuite publier dans tout Broualtapé que chacun eût à nous apporter une partie de ce qu'il avait, attendu que le blanc était l'hôte du Fouta-Dialon. En effet, le soir, les vivres nous arrivèrent de tous côtés, et bientôt notre

## CHAPITRE VI.

enfin des provisions de toutes espèces. Jamais, d' commencement de mon voyage, je n'avais vu ni m' joyeux. Il n'en était pas ainsi de Jacques et de mes compagnons, avec raison, qu'on ne nous laissât pas tranquilles dans ce village hospitalier, et nous cependant lasanne partirait deux jours après, pour aller voir le véritable état des choses, et qu'il reviendrait nous aussitôt que tout serait terminé.



## CHAPITRE VII.

Arrivée des envoyés du prétendant. — On me force à quitter le village. — Dévouement de Jacques. — Chant des Peulhs. — Froid excessif. — Précautions prises dans la crainte d'un assassinat. — Rapacité d'un chef peulh. — L'almami Ibrahim. — Le Téné. — Charité. — Entrée triomphale du prétendant à Foucoumba. — On me prend tout ce qui me reste. — Astuce d'un Maure. — Foucoumba, ses privilèges. — Seuria et Alphéia. — Couronnement des almamis. — Départ de l'armée. — Caractère d'Ibrahim. — Charité d'un marabout. — Le prétendant est vaincu. — Notre hôte nous apprend qu'Ibrahim a donné l'ordre de nous faire assassiner. — Cruelle alternative. — Un détachement de l'almami régissant vient nous protéger. — Exigence du chef de Foucoumba. — Singulier jugement. — Histoire racontée par un chasseur d'éléphants. — Arrivée de l'almami à Foucoumba. — Sentiment religieux des Peulhs. — Je retrouve le guide envoyé de Kolibentan à Timbo. — Je suis fort bien accueilli par l'almami. — Incendie. — Générosité de l'almami. — Légende musulmane. — Convocation d'une assemblée générale du peuple. — Départ pour Timbo. — Superstition des Peulhs. — Origine de divers arbres fruitiers du Fouta-Dialon. — Description de Timbo. — Punition d'un adultère. — Habiles voleurs. — Le Bafing. — Soucoutouro. — Maladie de l'almami. — Chasse aux singes. — Visite aux sources du Bafing. — La mère de l'almami. — Tsain. — Countat. — Chasse au léopard. — Punition d'un faux chérif.

Le lendemain, les habitants de Broualtapé continuèrent à nous apporter des vivres, et Jacques s'occupait d'en faire des approvisionnements pour l'avenir, lorsqu'on vint nous annoncer que le cousin de l'almami Ibrahim était arrivé au village, accompagné d'un gros détachement de cavaliers, avec l'ordre de m'enmener mort ou vif. Ils s'étaient établis dans la cour de la mosquée, et avaient déclaré ne vouloir se retirer que lorsqu'ils me tiendraient. En effet, peu de temps après, l'on vint nous chercher de la part des anciens du village qui n'osaient rien prendre sur eux, les partisans de l'almami Omar s'étant cachés ou enfuis à l'approche de l'armée d'Ibrahim.

Tout le village était rassemblé dans la mosquée et sur la place publique; le plus vieux des anciens me présenta l'en-



M. W. P. A. PAINT.

By Isaac C. Nichols.

1850.





voyé de l'almami Ibrahim et me dit : « que c'était pour me « faire honneur que ce dernier avait envoyé près de moi son « propre cousin ; qu'il m'appelait à son quartier-général, et « que je ne pouvais faire autrement que de m'y rendre ; « qu'Ibrahim serait certainement vainqueur ; que je n'avais « rien à craindre, et qu'en me rendant volontairement auprès « de sa personne, je gagnerais la protection du futur chef du « Fouta-Dialon. » Après un long palabre dans lequel j'essayai en vain d'obtenir de rester quelques jours à Broualtapé, je reçus l'ordre d'en sortir à l'instant. Cependant un de mes hommes, Madimba, avait une fièvre violente et ne pouvait se lever ; les autres étaient allés chercher du bois et de l'eau ; je ne pouvais donc partir de suite. J'en fis l'observation ; mais on ne voulut rien entendre, et ceux-là même qui, la veille, m'engageaient à séjourner dans leur village, ne désiraient rien tant que de m'en voir sortir au plus tôt.

J'offris alors de partir avec l'envoyé d'Ibrahim, promettant que mes gens et mes bagages viendraient me rejoindre le lendemain. L'on repoussa d'abord cette proposition, mais, sur l'observation faite par moi, qu'il paraissait que l'almami Ibrahim tenait plus à mes marchandises qu'à ma personne, l'on y consentit. J'eus pourtant bien de la peine à faire rester Jacques à Broualtapé ; persuadé qu'Ibrahim voulait me faire tuer, il insistait pour partager mon sort.

A partir de ce jour, ce fidèle noir ne fut plus pour moi un serviteur, mais un courageux ami, un véritable frère, dont le dévouement ne m'a jamais fait défaut. Qu'il me soit permis de le dire ici, je n'ai jamais rencontré, je ne rencontrerai peut-être jamais un cœur plus élevé, de plus nobles sentiments et une abnégation plus absolue, que ceux qui caractérisent au plus haut degré ce brave compagnon de mes fatigues et de mes périls, de ma bonne et de ma mauvaise fortune.

Je me uis donc en route, gardé à vue comme un prisonnier, ainsi que Maja, mon ancien spahis, que j'avais pris pour m'accompagner. A trois heures, je fus rejoint par Alasanne qui n'avait pas voulu me quitter. Une demi-heure après, nous cotoyâmes un grand village situé sur le haut d'une montagne, dont le pied est baigné par un fort ruisseau que

nous traversâmes. Là, tous les hommes de l'escorte firent leurs ablutions, et le chef dit la prière à haute voix, prière à laquelle nous nous joignîmes tous; puis nous continuâmes notre marche jusqu'au soir. Près du lieu où nous devons passer la nuit, un Penlh entonna un chant en l'honneur d'Ibrahim. Ce chant, dont toute l'escorte répéta le refrain, était assez harmonieux, surtout entendu à quelque distance; il était, en outre, exécuté avec accord. A cinq heures un quart, nous arrivâmes enfin à Diouria, village situé dans un bas-fond. Modi Omar, chef de l'escorte, me fit donner une case et vint, le soir, me rendre visite pour m'assurer que je n'avais rien à craindre et que je serais bien reçu par l'almami Ibrahim. Celui-ci ne désirait me voir que parce que j'étais envoyé par le gouverneur du Sénégal, ce qui était un grand honneur pour lui, et non parce que j'apportais des cadeaux, puisqu'il avait appris que j'avais été pillé par Lao Boudou. Modi-Omar s'étant retiré après avoir causé quelque temps avec moi, Alasanne barricada la porte, me fit coucher à une autre placé que celle où l'on m'avait vu, et prit des précautions comme si l'on devait nous attaquer la nuit, toujours en vertu de ce principe sacramentel chez les noirs que, lorsque votre ennemi vous assure de sa bienveillance, vous devez croire à sa perfidie.

Le froid excessif qu'il fit (le thermomètre était descendu à + 4° 5) joint à la pensée que nous serions attaqués et à la faim qui nous tourmentait, nous tinrent éveillés presque toute la nuit qui se passa, du reste, fort tranquillement.

Au point du jour, je vis arriver Jacques avec mes hommes. Ceux-ci continuèrent leur chemin avec l'escorte de la veille, tandis que Jacques, Alasanne et moi, nous restions pour attendre le chef, qui me fit apporter du riz et du lait doux, s'excusant de ne m'avoir rien envoyé la veille, sur ce qu'il était arrivé trop tard. A onze heures, nous partîmes avec Modi-Omar et sa femme; pendant toute la route, ce ne fut qu'assurances de bon vouloir de la part de ce chef; il nous donna clairement à entendre qu'il était tout-puissant auprès de l'almami, et qu'il faudrait lui être agréable, c'est-à-dire lui donner un beau cadeau, si nous voulions être bien reçus par son souverain.

Alasanne lui-même nous engagea à faire ce sacrifice, parce qu'il valait mieux donner à ce prince rapace et capable de tout, qu'à l'almami, dont la générosité était proverbiale.

Après avoir marché à l'Est 1/4 Sud-Est, nous parvînmes à 4 heure 45 minutes à Kébale. L'almami Ibrahim, qui avait été prévenu de mon arrivée, envoya aussitôt me saluer et me dire qu'il me recevrait lorsque j'aurais pris quelque repos. Une heure après, Modi-Omar vint me prendre pour me conduire chez son maître. L'habitation de l'almami était pleine de gens venus pour le voir ou lui demander des cadeaux; nous eûmes beaucoup de peine à y pénétrer. Dès qu'il nous eut aperçus, il fit retirer tous ceux qui se trouvaient dans sa case, et nous nous mîmes à causer. Il me promit qu'aussitôt arrivé à Timbo, il ferait tout ce qu'il pourrait pour m'être agréable, ainsi qu'au gouverneur de Saint-Louis, et qu'il vengerait l'insulte qui m'avait été faite par Lao-Boudou.

L'almami Ibrahim se tenait dans un demi-jour qui ne me permit pas de le voir; il affectait de parler très bas, et Modi-Omar me répétait ses paroles. Après un quart d'heure d'entretien, nous nous retirâmes dans la case qui m'avait été préparée près de celle du chef de l'escorte; mais l'affluence des visiteurs devint si grande que je fus obligé de passer la journée sur une natte étendue dans ma cour, qui, bien que très spacieuse, pouvait à peine contenir tous les curieux qui se succédaient pour voir un blanc. Le soir l'almami m'envoya à manger ainsi qu'à mes hommes, et Modi-Omar commença à m'obséder de ses importunités.

Le lendemain matin, le tabala se fit entendre pour réunir les gens de guerre, et à neuf heures nous nous mîmes en route, marchant à l'Est-Sud-Est. A onze heures nous traversâmes en pirogue la Téné (Falémé), assez profonde à cet endroit, où elle peut avoir 25 mètres de large. Cette rivière est très encaissée; son cours est rapide et fuit dans l'Ouest 1/4-Sud-Ouest; elle sépare la province du Timbi de celle de Timbo. En abordant sur l'autre rive, nous rencontrâmes l'almami Ibrahim, qui s'y était arrêté. J'allai le saluer, et, après avoir causé un instant avec moi, il me donna quelques noix de colas. Nous nous séparâmes, et, comme j'avais pris les devants,

je m'arrêtai, à deux heures, pour l'attendre dans un petit village de Mandingues appelé Donato, où il arriva peu de temps après moi. Toute la population des environs était rassemblée et se pressait autour de son cheval, pour recevoir un des gâteaux que les princes distribuent quelquefois, ce qu'ils appellent faire des charités. Ces gâteaux sont composés de farine de riz pétrie avec du miel. L'almami étant à la fois roi et chef de la religion, les indigènes attachent un grand prix à tout ce qui vient de lui; aussi ceux d'entre eux qui peuvent obtenir une de ces galettes, la conservent dévotement pour la distribuer ensuite par petites parcelles à ceux de leur famille qui n'ont pas été assez heureux pour approcher du monarque.

L'almami était à cheval, portant un parapluie de soie rouge et précédé par son tabala, sur lequel on frappait deux coups à intervalles égaux, pour annoncer son arrivée. Ce tabala, espèce de gros tam-tam fait avec unealebasse recouverte d'une peau de bœuf tannée, est l'insigne du pouvoir. Les Peulhs y attachent autant de prix que nous en attachons à nos drapeaux; aussi la garde en est-elle confiée à celui qui a la plus haute réputation de bravoure. Son cheval est richement harnaché, et lui-même est mieux vêtu que les autres, de sorte qu'un instant je pris le gardien du tabala pour l'almami, — ce qui amusa beaucoup Modi-Omar, toujours inséparable de moi et qui, sous le prétexte qu'il avait froid, m'avait pendant la route enlevé mon burnous.

Depuis Donato nous marchions processionnellement. L'almami m'avait fait prendre sa droite, ce qui m'était peu agréable, car j'étais horriblement foulé. Quant à lui, il semblait se complaire à ce tumulte; il donnait des poignées de main de tous côtés, il avait un sourire gracieux pour chacun, et, me jetant de temps en temps un coup d'œil, il semblait me dire: «Vois comme je suis puissant et aimé!» Enfin à quatre heures moins un quart, nous arrivions à Foucoumba, où Modi-Omar, qui était parti en avant, nous avait fait préparer une case.

Le prétendant, occupé toute la journée à recevoir des hommes qui venaient se joindre à lui, me fit dire qu'il me recevrait le lendemain pour savoir le motif et le but de mon voyage.



Je me trouvais dans une position assez singulière : j'étais de ma personne dans le camp du prétendant, tandis que j'avais Amadou-Lamine, l'homme envoyé de Sedhiou, auprès de l'almami Omar. Je réfléchis cependant que cette position, quoique fausse, n'était pas trop mauvaise. En effet, si Ibrahim triomphait, je pouvais me faire un mérite auprès de lui d'être venu le trouver lorsqu'il n'était pas encore maître du pouvoir ; si, au contraire, l'almami Omar était vainqueur, il ne pouvait me faire un grief sérieux d'avoir cédé à la force.

A une heure, je m'habillai et allai rendre visite à l'almami, qui cette fois me reçut entouré de tous les anciens. J'exposai le but et les circonstances de mon voyage, ajoutant que je me réservais, une fois arrivé à Timbo, de m'expliquer plus catégoriquement sur les demandes et les communications que j'avais à lui faire de la part du gouverneur. L'almami me renouvela la promesse qu'il m'avait déjà faite, et me jura que son premier soin, en prenant le pouvoir, serait de choisir des hommes sûrs pour me conduire partout où je voudrais aller. Cette audience terminée, je reçus la visite de Modi-Omar. Il venait me dire, de la part du prétendant, que je devais, dès que la nuit serait venue, lui faire remettre tout ce que j'avais, et que, s'ils étaient vainqueurs — ce qui ne pouvait manquer d'arriver, — tout cela me serait rendu au centuple. Je commençai par refuser, car je tenais à ne pas me démunir du peu qui me restait et surtout d'un Koran et d'un pistolet-poignard que je réservais pour l'almami Omar ; mais Alasanne, qui jusque-là ne m'avait donné que de bons conseils, m'engagea à céder, par la raison que si Ibrahim était battu, l'almami saurait que j'avais agi contre ma volonté ; d'un autre côté, je devais éviter tout ce qui pouvait servir de prétexte à un acte de violence. Je me décidai donc, et, à onze heures du soir, Jacques, accompagné de Modi-Omar, alla porter à Ibrahim à peu près tout ce qui me restait. Quoique la veille il eût déjà reçu de moi un fort joli cadeau, Modi-Omar trouva cependant le moyen d'enlever encore à l'almami plus de la moitié de ce que je lui envoyais.

Ce courtisan rapace était un petit homme presque noir, très-laid et à la figure rusée. Il jouissait d'une grande influence sur l'esprit d'Ibrahim, quoiqu'il eût presque toujours été du parti de l'almami régnant; ce n'était que depuis peu de temps qu'il s'était rallié à la cause du prétendant, lequel semblait ne rien oser lui refuser.

L'on continuait à m'assiéger de visites; tout ce qui arrivait à Foucoumba voulait me voir, et je fus obligé de me tenir presque continuellement en dehors de ma case. Un Maure, se disant chérif<sup>1</sup> de je ne sais où, vint me rendre visite au moment où j'avais près de moi une bible écrite en français; il la prit et se mit à réciter, comme s'il les lisait dans ce texte, des versets du Koran, me priant tout bas, en Maure, de ne pas le démentir. Aussitôt tous voulurent regarder mon livre, et, ne connaissant rien à nos caractères, ils firent de grands compliments au chérif sur sa science, compliments que le drôle recevait d'un air très-peu modeste. Puis il profita de cet engouement pour offrir et faire payer très-cher à ceux qui les acceptèrent, quelques amulettes (gris-gris) qui devaient préserver de tous dangers ceux qui allaient bientôt se battre. Mon premier mouvement fut de démasquer ce fourbe, mais je réfléchis qu'après tout ce serait me faire bénévolement un ennemi dangereux, et qu'en outre ceux que je voudrais désabuser attribueraient mes paroles à un sentiment de jalousie, et n'y croiraient pas.

Foucoumba est une des villes les plus importantes du Fouta-Dialon; située au pied d'une montagne, elle contient plus de mille cases séparées les unes des autres par autant de jardins. La mosquée est grande et jouit d'une certaine célébrité. Placée au cœur du Fouta, cette ville est la plus ancienne du royaume; elle était autrefois le séjour obligé d'un conseil dans lequel résidait la souveraineté du pays. Mais une révolution ayant détruit cette espèce d'oligarchie représentative, le siège du nouveau gouvernement fut transporté à Timbo. Toutefois Foucoumba conserva quelques-uns de ses anciens privilèges. C'est, par exemple, dans cette ville que sont sacrés les almamis

<sup>1</sup> On appelle chérifs ceux qui prétendent descendre de Mahomet.

et que se tiennent, tous les ans, les assemblées du peuple qui règlent les affaires du pays; c'est là aussi qu'on réunit les grandes armées, à l'approche des guerres. Quand nous y entrâmes, nous vîmes un grand nombre de huttes en paille, que l'almami Omar venait de faire construire pour y caserner un corps de troupes destiné à combattre les infidèles. Son rival l'ayant devancé s'était emparé de ce camp, où il avait établi son armée. Un des autres avantages accordés à Foucoumba, est la neutralité de son territoire, sur lequel les almamis ne peuvent se combattre, et cette neutralité est toujours respectée; aussi, il y a trois ans, deux armées contendantes, s'étant rencontrées sous les murs de cette ville, s'en éloignèrent aussitôt pour aller vider leurs querelles près de Timbo. L'on peut y traiter de la paix ou de la guerre, mais la croyance générale est que, si l'on y préparait les hostilités, si, par exemple, on y distribuait de la poudre aux soldats, le parti qui agirait ainsi serait inévitablement battu.

Comme dans tout le Fouta-Dialon, la population de Foucoumba est partagée en deux camps; l'un, celui des Seuria, soutient l'almami Omar; l'autre, celui des Alphéïa, tient pour l'almami Ibrahim. Aussitôt que ce dernier avait apparu, les partisans de son adversaire avaient déserté la ville pour aller rejoindre leur chef.

Le 19 janvier, au matin, nous vîmes arriver les frères d'Ibrahim; ils lui amenaient des recrues, au-devant desquelles il voulut se porter. Modi Omar vint me signifier que le prince désirait que je l'accompagnasse dans cette excursion. Au bout d'une heure de marche, nous traversâmes un petit marigot, qui forme l'extrême limite du territoire de Foucoumba, et nous fîmes halte sur l'autre rive. Là, on amena deux bœufs qui, après les prières, furent abattus et partagés entre tous les assistants; l'almami fit lui-même cette distribution pour se rendre Dieu favorable; mais, comme elle se rattachait à des préparatifs de guerre, toute cette viande dut être consommée en dehors du territoire de Foucoumba, et il fut expressément défendu d'en introduire en ville. Aussi les bœufs étaient-ils à peine dépecés, qu'on alluma des feux pour que chacun fit griller sa part sur des charbons, et la mangeât os-

tensiblement. Après cette cérémonie, nous rentrâmes processionnellement à la ville, où l'almami, qui m'avait encore à ses côtés, fit courir le bruit que j'allais le suivre à la guerre et l'aider de mes conseils. De retour dans ma case, je vis bientôt, comme les jours précédents, ma cour remplie de nouveaux arrivants qui voulaient absolument me voir et qui restaient là des heures entières, bouche béante, à me regarder sans rien dire.

Une grande partie de la matinée du même jour se passa en palabres ; on y débattit la grande question de savoir si l'on poserait ce jour-là sur la tête d'Ibrahim le turban, emblème définitif de la souveraineté. A cet effet, l'on consulta le sort, en jetant en l'air des coquilles de pistaches qui étaient considérées comme favorables ou défavorables, selon que, retombés à terre, les côtés concaves de ces fruits se trouvaient plus ou moins nombreux que les côtés pleins. L'on tira aussi la bonne aventure, et l'on fit des prières pour se concilier le bon vouloir de la Providence. Malgré une forte opposition, les plus sages et les plus rusés, Modi Omar entre autres, qui pensaient que, dans une révolution, un jour perdu est souvent irréparable, firent décider que l'almami serait couronné sur-le-champ et qu'on se mettrait en campagne dès le lendemain.

En conséquence, à l'heure de la prière du soir, c'est-à-dire au coucher du soleil, on batit le tabala pour appeler tout le monde à la mosquée et sur la place publique. Après une longue prière, l'almami, qui s'était rendu dans la plus grande mosquée, prit la parole et prononça à voix basse un discours qu'un homme, placé à ses côtés, répétait tout haut, et qu'un second redisait à la foule assemblée au dehors. Le préteur commença par rappeler sa naissance, le long règne de son père et les victoires que sa famille avait remportées sur les infidèles. Il parla de son propre pouvoir, si brusquement interrompu et usurpé par l'almami Omar ; puis, examinant la conduite de ce dernier, il lui reprocha sa tiédeur pour les intérêts de la religion, dont il ne suivait plus fidèlement les pratiques depuis qu'il était tout puissant ; il l'accusa de thésauriser et de ne faire aucune charité ; enfin, comme tous les ambitieux

qui briguent la faveur populaire, il finit par promettre à ses auditeurs que, s'il devenait almami, cet état de choses changerait immédiatement; qu'il rendrait tous ses sujets heureux; qu'il rechercherait et punirait les pillards; qu'il vivrait de son patrimoine et ne demanderait jamais d'impôts au peuple, lequel pourrait l'approcher et lui porter ses plaintes à toute heure.

Ce discours dura près d'une heure, et fut religieusement écouté. Lorsque l'almami eut fini de parler, un des marabouts les plus influents se leva et fit, à son tour, un appel au patriotisme du peuple; il l'adjura de dire sans crainte la vérité, et de se souvenir qu'il était composé d'hommes libres, qui tous avaient le droit de démentir la parole de l'almami, s'ils pensaient qu'il les trompât pour surprendre leur confiance et parvenir au pouvoir.

Comme il n'y avait dans l'assemblée que les partisans du prétendant, personne ne répondit à cet appel qui fut néanmoins répété trois fois. Alors le marabout prononça une prière à laquelle toute l'assistance répondit; puis, plaçant sur la tête du nouvel almami un turban de mousseline blanche, et dans sa main gauche un long bâton noir orné d'une petite pomme en argent, insignes du pouvoir qu'il allait exercer, il lui fit jurer sur le Koran de conserver intacte la religion de ses pères, de porter la guerre chez les infidèles et de tenir toutes les promesses qu'il venait de faire au peuple.

Cette cérémonie terminée, le marabout prit Ibrahim par la main, et le présenta au peuple qui l'acclama trois fois. Puis chacun se retira.

Cette solennité avait quelque chose de véritablement imposant par le recueillement et la gravité de cette masse de peuple, qui semblait profondément convaincue et bien décidée à mourir pour soutenir la cause du prince qu'elle venait de consacrer.

Ainsi que cela avait été arrêté la veille, le dimanche, 20 janvier, l'armée se mit en marche. Avant son départ, Ibrahim m'envoya chercher; je le trouvai coiffé du royal turban, rayonnant de joie et assuré de la victoire. Après avoir causé quelques instants, il m'exprima le désir que j'allasse, pendant son

absence, habiter Donato ; mais, ne voulant pas rétrograder et pensant d'ailleurs que s'il était battu, il lui serait plus facile de me nuire dans un petit village qu'à Foucoumba, où, à la première nouvelle de sa défaite, les partisans de l'almami Omar ne manqueraient pas d'accourir, je refusai. Il insista encore, mais voyant que je ne m'éloignerais pas volontairement, il me permit de rester, non toutefois sans m'avoir pris deux des quatre fusils que j'avais encore, et qu'il promit de me rendre plus tard.

Après cette conversation, pendant laquelle il m'assura qu'il avait donné des ordres pour que rien ne me manquât, je l'accompagnai jusqu'à la frontière du territoire de Foucoumba, où il se rendit à pied, entouré de tous les vieillards et des chefs de l'armée qui l'attendaient à cet endroit. Là, il monta à cheval, et me fit ses adieux, en me disant qu'il ne tarderait pas à m'envoyer chercher pour me conduire près de lui, à Timbo ; promesse que son armée ne semblait pas devoir réaliser, car, dans les quatre à cinq mille hommes dont elle se composait, j'apercevais plus de captifs, porteurs de bagages, que de combattants, plus d'arcs que de fusils, et plus de bruit que de résolution. Il me semblait (et je ne me trompais pas) que, si l'almami Omar était l'homme qu'on m'avait dépeint, ce n'était point avec de pareilles troupes que son compétiteur parviendrait à le vaincre.

L'almami Ibrahim est un bel homme, âgé de trente-huit ans environ, et d'une figure intelligente ; ses traits sont fins et respirent une certaine bonté. Il a aussi une grande réputation de générosité et de courage personnel ; mais il a un caractère faible et cède aux conseils de tous ceux qui savent prendre de l'influence sur son esprit ; alors il commet de mauvaises actions, dont il se repent plus tard. Fort religieux, les prêtres ont un grand empire sur lui, et il ne fait rien sans consulter les nombreux marabouts qui l'entourent.

Nous attendîmes vainement la réalisation des promesses d'Ibrahim ; après son départ, personne ne nous apporta à manger, l'homme chez qui nous logions partit aussitôt pour rejoindre l'armée, et je n'avais plus rien pour nous procurer des alimens.

racines de manioc, avec lesquels nous vécûmes pendant les deux premiers jours. Le troisième, exténué de faim et me voyant abandonné de tout le monde, je me rendis, vers deux heures, à la mosquée, pour y faire la prière, à la manière des Musulmans. Mon salam terminé, le vieux transir (chef des Marabouts) s'aperçut aux traits amaigris du mon visage que le besoin me tourmentait ; il m'interrogea à cet égard, et je fus contraint de lui avouer que personne ne me nourrissait. Alors, dans une allocution touchante, il invita les croyants à fournir ce qui était nécessaire à la subsistance du blanc, qui se trouvait l'hôte de tout le Fouta, puisqu'il était celui de l'almami. Ces paroles écoutées avec respect produisirent un excellent effet, et depuis ce moment jusqu'à l'arrivée de l'almami Omar, nous fûmes nourris par les habitants de Foucoumba, sinon avec abondance, du moins suffisamment pour ne point éprouver les atteintes de la faim.

Le samedi, 25 janvier, vers neuf heures du matin, le fils de notre hôte, qui avait suivi son père à l'armée, rentra à Foucoumba, apportant la nouvelle de la défaite d'Ibrahim. C'était la veille seulement qu'avait été livrée la bataille dans laquelle avait succombé la cause du prétendant. Au lieu de marcher rapidement sur Timbo et de surprendre l'almami Omar, il avait commis la faute de s'arrêter à Bouria pour y attendre de nouveaux renforts, quoiqu'il eût été averti que l'almami n'avait encore presque personne autour de lui. Cependant celui-ci, profitant des lenteurs de son adversaire, avait envoyé de totis côtés des cadeaux aux chefs encore incertains sur le parti qu'ils devaient suivre, ou qui voulaient rester neutres: il avait appelé à lui tous ses partisans et réuni ainsi une armée moins nombreuse, mais mieux aguerrie et plus dévouée que celle d'Ibrahim. Le 24 janvier, il sortit de Timbo et marcha à la rencontre de son adversaire, qu'il joignit dans la plaine qui s'étend sous cette ville.

L'affaire s'engagea à dix heures du matin ; mais les hommes d'Ibrahim et ceux de ses frères combattirent seuls. La tourbe qu'il traînait avec lui n'étant là que pour profiter de la vic-

d'obtenir plus facilement son pardon de l'almami Omar. Dès ce moment l'issue de la journée ne pouvait être douteuse. Après une vive fusillade de part et d'autre, l'armée du prétendant commença par se débâter et finit par prendre la fuite. Alors Ibrahim descendit de cheval, et, entouré de quelques hommes seulement, il soutint bravement le choc afin de couvrir la retraite de ses frères. Dédaignant les conseils de ses courtisans, il ne voulait pas quitter le champ de bataille, et il cherchait à se faire tuer plutôt que de subir une seconde défaite. Mais l'almami Omar, qui l'avait reconnu dans le groupe des derniers combattants, envoya leur oncle près de lui pour le prier de se retirer, ne voulant pas, dit-il, qu'il périt de la main d'un Peulh, et lui promettant d'empêcher qu'on ne le poursuivît.

Ibrahim céda enfin aux instances de son oncle, vieillard vénérable, et se décida à partir. De son côté, l'almami Omar ordonna aussitôt la retraite, fit cesser le feu et défendit d'inquiéter les fuyards; puis il rendit la liberté à 30 personnes qu'on venait de lui amener et dont ses partisans demandaient la mort à grands cris.

Pendant toute la journée, les débris de l'armée d'Ibrahim traversèrent Foucoumba pour retourner dans leurs foyers. Vers les sept heures du soir, Alpha-Mamadou, chef du village pour le prétendant, y rentra avec notre hôte, qui se hâta de me prévenir qu'Ibrahim avait donné l'ordre de me mettre à mort, afin que je ne pusse communiquer avec l'almami et lui remettre le message du gouverneur du Sénégal. Notre hôte nous pressait de partir dans la nuit et nous offrait de nous conduire lui-même à Timbo. Cet avis et cette offre me jetèrent dans une grande perplexité; cependant, après mûre réflexion, je refusai de m'éloigner. Les fuyards d'Ibrahim couvraient toutes les routes, et je courais le risque, pour échapper à un danger douteux, de tomber entre leurs mains; je me décidai donc à attendre les événements à Foucoumba. En attendant j'envoyai Jacques saluer le chef du village, afin de tâcher de savoir à quoi nous en tenir sur ce que je venais d'apprendre. On répondit brusquement à mon noir que ce chef dormait et ne pouvait nous recevoir. Cette réponse accrut nos



appréhensions ; bien déterminés à voir venir les gens d'Ibrahim, et, dans tous les cas, à vendre chèrement notre vie, nous chargeâmes les deux fusils qui nous restaient et nous barricadâmes avec soin la porte de notre case. Il faisait déjà nuit depuis longtemps, lorsque l'arrivée de quelques cavaliers nous fit croire que nous touchions à notre dernière heure. En effet, après avoir mis pied à terre devant notre habitation, et s'être concertés pendant quelques instants, ces cavaliers frappèrent à la porte et nous sommèrent d'ouvrir, au nom de l'almami Omar qui les envoyait, disaient-ils, pour nous protéger. Nous crûmes d'abord à une ruse de guerre, mais comme nous ne pouvions nous en assurer que par nous-mêmes, et que d'ailleurs la résistance était impossible, j'ordonnai à Jacques d'ouvrir, ce qu'il fit sans hésiter. Ce fut, je l'avoue, un cruel moment que celui-là ; je croyais voir Jacques tomber aussitôt, frappé de quelques balles, et je m'attendais à partager son sort ; mais on ne nous avait pas trompés : les cavaliers que j'avais pris pour mes bourreaux étaient bien réellement mes sauveurs. Leur chef, parent de l'almami Omar, se présenta et me dit que ce prince, ayant appris le sort qui m'était préparé, l'avait, immédiatement après le combat, dépêché vers moi pour veiller à ma sûreté jusqu'à l'arrivée du véritable chef du village ; lui-même devait me remettre entre les mains de ce chef, qui répondrait de ma personne jusqu'au moment, où l'almami se rendrait à Foucoumba, pour y tenir une grande assemblée des notables de toutes ses provinces.

Ce chef arriva le lendemain, accompagné d'une forte escorte. Dès la veille, les partisans d'Ibrahim, à l'approche des cavaliers de l'almami, s'étaient enfuis dans leurs maisons des champs, et les autres étaient au contraire rentrés au village, d'où ils coururent au-devant du représentant de l'autorité légitime. Le soir nous rendîmes nous-mêmes visite au nouveau chef, qui nous accueillit fort bien. Le lendemain il vint à son tour me présenter ses civilités. C'était un homme de soixante-cinq à soixante-dix ans. Une de ses femmes, assez jolie personne, l'accompagnait. Après avoir causé longtemps sur différents sujets, il finit par me dire qu'il voulait que je lui fisse cadeau d'un habillement complet, ce à quoi je ré-

pondis que je n'avais rien à lui offrir. Alors il me présenta un dempé, espèce de couverture en coton que portait sa femme, et me pria de le lui échanger contre de l'ambre et des verroteries. Ma réponse étant la même, il fit signe à sa femme de sortir, et, lorsque nous fûmes seuls, il renouvela sa demande : « Encore une fois, lui dis-je, je te déclare qu'ayant été pillé à deux reprises différentes, il ne me reste aucune marchandise et ne puis rien te donner. » Tout fut inutile. Ce cupide vieillard ne voulait pas croire qu'un blanc ne portât rien avec lui. Il savait bien, disait-il, que lorsqu'on croit leur avoir tout pris; les blancs possèdent encore assez pour faire le bonheur d'un noir. En même temps il dévorait des yeux un sac contenant les effets de mes hommes, les miens et mes papiers. Poussé à bout, je m'écriai que du reste il était libre de visiter partout et que, n'ayant pas la force pour moi, je n'avais rien à dire. Il ne se le fit pas répéter et se mit aussitôt à fouiller et à vider le malheureux sac, jetant de côté tout ce qui paraissait lui convenir.

Sans avoir beaucoup d'espoir dans l'efficacité d'une menace, je lui dis avec autorité : « Tu fais en ce moment le métier de Lao-Boudou; aussi je me retire et te laisse prendre tout ce que tu voudras, mais souviens-toi que je suis l'hôte de l'almami, qui m'a placé sous ta protection. Du reste son parent n'est pas encore parti; je vais aller lui rendre compte de ce qui se passe, et tu t'arrangeras ensuite avec lui et l'almami. »

Ces mots le frappèrent de stupeur; il remit tout en place, et, se jetant à mes pieds, il me supplia de ne rien dire à l'almami, qui ne manquerait pas de le tuer et de réduire sa famille à l'esclavage, s'il apprenait qu'il eût touché à quelque chose m'appartenant. Il s'excusa sur son ignorance, qui lui faisait croire que nous autres blancs, nous avons toujours quelque chose à donner, et finit enfin par m'offrir d'acheter à tout prix mon silence. Après m'être fait prier quelque temps, je lui promis de me taire, à la condition toutefois que, jusqu'à l'arrivée de l'almami, mes hommes et moi ne manquerions de rien. Il se retira et, à la grande satisfaction de mes hommes il me tint parole.

Pendant mon séjour à Foucoumba, les anciens du village

se rassemblèrent un jour à la mosquée pour juger un fratricide. Voici dans quelles circonstances ce crime avait été commis. Un des grands du village étant mort sans laisser de frère, sa succession revenait de droit à trois fils qui lui survivaient. Deux semaines après le décès, ceux-ci prirent jour et heure pour procéder au partage. Le lieu du rendez-vous était la case de l'aîné des trois frères. A l'heure convenue, ses deux cadets arrivèrent, et, l'ayant trouvé endormi, le plus jeune dit au second : « Notre frère a pris pour sa part le sommeil ; laissons-le-lui, et partageons tout le reste. » Après quelques observations, l'autre consentit à cet arrangement, et chacun, après avoir pris la moitié des effets et des captifs de leur père, rentra chez soi. A peine étaient-ils sortis que l'aîné s'éveilla, et, ne trouvant plus chez lui ni captifs ni effets, courut demander à ses frères pourquoi ils avaient partagé sans lui et ce qu'était devenu son lot : « Ton lot, répondit le plus jeune, tu te l'es fait toi-même : c'est le sommeil. Garde-le donc bien, de peur que quelqu'un ne te le prenne. — C'est bien, répondit l'aîné, j'accepte. Mais rappelez-vous que celui qui touche à l'héritage de son frère peut être tué par celui-ci, s'il est pris en flagrant délit. Ayez donc bien soin de ne pas toucher à la part que vous m'avez faite et que, encore une fois, j'accepte. »

Pendant quelques jours, le spolié se borna à aller de case en case raconter à ses parents et à ses amis le singulier partage qu'avaient fait ses frères ; puis une nuit il prit avec lui plusieurs témoins et se rendit à la case de son frère, armé d'un fusil. Après avoir frappé à la porte, qui se trouvait ouverte, et ayant vainement appelé plusieurs fois son frère, il entra, et le trouvant endormi, il fit venir les personnes qui l'accompagnaient et leur dit : « Vous savez la part que m'a faite mon frère, il m'a donné le sommeil ; or en ce moment il vole mon bien puisqu'il dort. » Et sans laisser aux assistants le temps de prévenir l'exécution de son projet, il ajusta son frère, lui cassa la tête d'un coup de fusil et rentra tranquillement chez lui.

Son second frère, épouvanté et redoutant le même sort, vint lui proposer de reprendre le bien dont il l'avait frustré ; il l'ac-

cepta et le laissa en paix. Quelques jours plus tard, le meurtrier comparut devant les anciens du village, qui l'acquittèrent, « considérant, portait le verdict, que l'accusé n'avait fait « que défendre un bien que ses frères lui avaient abandonné « en échange de sa part dans l'héritage de son père. » Puis, séance tenante, et comme il était l'aîné des trois, ils lui adjugèrent les biens et les femmes du frère qu'il avait tué.

Le temps s'écoulait lentement et je soupirais après l'arrivée de l'almami, pour savoir à quoi m'en tenir sur la suite de mon voyage ; j'employais mes journées à me promener dans les environs de Foucoumba. Le soir, les anciens du village et mêmes les passants se réunissaient soit dans l'intérieur, soit dans la cour de ma case, où nous causions tantôt des usages du pays que je comparais à ceux de France, tantôt de leurs voyages, de leurs caravanes, de leurs guerres, de leur commerce, etc. Quelquefois des griots venaient nous conter des histoires ou les chroniques des pays qu'ils avaient parcourus. Un soir, nous eûmes la visite de quelques hommes du Cabou, parmi lesquels se trouvaient deux chasseurs d'éléphants, qui, après avoir longtemps parlé de leurs exploits, finirent par nous dire des choses plus invraisemblables les unes que les autres, mais que l'auditoire peulh écoutait de toutes ses oreilles et acceptait comme des articles de foi.

« Je suivais, nous dit froidement un des deux chasseurs, la piste d'un éléphant, je cherchais un endroit convenable pour me mettre à l'affût, lorsqu'à peu de distance de moi, j'entendis un grand bruit dont je ne pus me rendre compte. J'armai mon fusil et m'avançai de ce côté, marchant avec précaution, ou plutôt rampant dans les herbes très-hautes en cet endroit; bientôt je crus reconnaître le rugissement d'un lion. C'en était un, en effet, qui était aux prises avec un énorme sanglier. A quelques pas de ces deux animaux, était une lionne nonchalamment couchée et qui semblait attendre l'issue du combat. Mon premier mouvement fut de fuir, mais, craignant d'attirer l'attention de ces farouches jouteurs et curieux d'ailleurs de savoir comment la lutte finirait, je restai là. Le combat dura longtemps et présenta de terribles alternatives. Le lion et le sanglier s'attaquèrent à plusieurs reprises. Chaque fois que le

lion se jetait sur son adversaire, il était blessé et repoussé ; acculé dans sa tanière, le sanglier paraissait invincible. Pendant tout ce temps, la lionne ne bougeait pas ; seulement, chaque fois que le lion reculait, elle poussait des cris aigus qui semblaient avoir pour objet de l'exciter au combat.

« Un instant, le lion paraissant renoncer à la lutte, la lionne poussa un cri plaintif auquel répondit un horrible mugissement ; un énorme lion apparut tout à coup dans l'arène, se précipita sur le sanglier et le terrassa en quelques secondes ; puis, s'approchant de la lionne, il sembla l'inviter à prendre sa part des dépouilles de l'ennemi. Aussitôt qu'elle se fût levée pour s'avancer vers le corps mort du sanglier, l'autre lion se retira, et quand ils furent repus, la lionne et le nouveau venu partirent ensemble. Heureusement, ajoutait le chasseur, ils prirent une autre direction que celle où je me trouvais, car j'aurais bien pu alors faire les frais de ces fiançailles. »

L'almami arriva enfin le 5 février. A onze heures du matin, je sortis du village pour aller à sa rencontre et je le rejoignis près du marigot de Foucoumba. Au moment où j'allais m'approcher de lui, on me fit signe de m'arrêter, car, l'heure du salam ayant sonné, le prince était à faire ses ablutions. Pendant ce temps, le marabout appelait tout le monde à la prière, et les fidèles se plaçaient derrière lui et l'almami. Aussitôt que celui-ci fut prêt, le marabout commença à haute voix le salam, auquel se joignirent plus de deux mille personnes. C'était vraiment un spectacle imposant. Dans la vaste plaine qui précède Foucoumba, l'on n'entendit plus que la voix d'un seul homme, tout le monde s'absorbait en Dieu, et personne ne bougeait que pour faire les génuflexions accoutumées. Je ne pus m'empêcher d'admirer le sentiment religieux qui réunissait ainsi tous ces hommes dans une même pensée.

Le salam fini, l'almami, qui venait de m'apercevoir, s'approcha vivement, m'aborda d'un air noble et affectueux, et, après m'avoir serré la main, me dit qu'il était bien heureux de me voir ; qu'il connaissait toutes les souffrances que j'avais endurées pour arriver jusqu'à lui, et qu'il ferait tous ses efforts pour me les faire oublier. Il remonta ensuite à cheval, me donna pour m'accompagner un de ses hommes de con-

fiance, et ajouta qu'il m'indiquerait plus tard l'heure à laquelle il pourrait me recevoir.

J'avais retrouvé, dans la suite de l'almami, Amadou Lamine, ce Peulh que j'avais, on s'en souvient, envoyé de Kolibentan à Timbo et qui, depuis lors, ne m'avait pas donné signe de vie. De retour à notre case, il me dit que l'almami était persuadé que je n'avais entrepris ce voyage que pour lui personnellement; ce qui avait d'autant plus flatté son amour-propre, que, par un hasard singulier, la croyance générale était que la présence des Français à Timbo devait être considérée comme un signe de prospérité pour la famille d'Omar. Aussi les indigènes avaient-ils donné à notre nation le surnom de Seuria, mot politique qui désignait le parti de l'almami régnant, tandis qu'ils appelaient les Anglais des Alphéia, c'est-à-dire, les soutiens de la cause d'Ibrahim.

Amadou-Lamine m'engagea fortement à ne pas détromper sur ce point l'almami Omar, qui était disposé à m'accorder tout ce que je pourrais lui demander. Mais si je lui parlais d'aller à Ségou, le prestige de ma prétendue mission près de lui disparaissait, et je m'exposais à rester à Timbo aussi longtemps que le missionnaire anglais Thompson, qui y mourut, attendant en vain la permission de pénétrer dans l'intérieur, permission qui, de prétexte en prétexte, n'arriva jamais. Je fus donc forcé, quoiqu'à regret, d'entrer dans cet ordre d'idées, sans cependant perdre l'espoir d'arriver à ma véritable destination. J'avais écrit de Fatatenda au commandant de Bakel de m'envoyer à Timbo quelques marchandises et une lettre annonçant à l'almami la nécessité où j'étais d'aller jusqu'à Ségou. Je comptais sur ce secours, et j'espérais qu'après m'être concilié la confiance de ce prince, il m'accorderait le passage à travers ses États, pour atteindre le but de mon voyage.

Le même jour, à quatre heures, un de ses gens vint me chercher pour me conduire auprès de son maître. L'almami occupait la maison du chef du village, où il m'attendait, assis ou plutôt couché sur une peau de bœuf étendue sous un gros oranger au milieu de la cour. Derrière lui était un captif qui lui donnait de l'air avec un éventail en roseaux. Le prince

était entouré de ses principaux fonctionnaires assis sur des nattes. Il me serra cordialement la main et me fit asseoir auprès de lui sur un tabouret préparé d'avance. Après les saluts d'usage, il me demanda des nouvelles de la santé du roi de France et de celle du gouverneur du Sénégal; puis il m'engagea à lui faire connaître l'objet de ma mission et à lui raconter tout ce qui m'était arrivé dans mon voyage. Il insista surtout pour que je lui racontasse dans tous ses détails la manière dont j'avais été pillé. Je débutai par là, et je lui dis ensuite que le gouverneur du Sénégal m'avait envoyé à Timbo pour nouer des relations de bonne amitié avec lui. Ne pouvant en ce moment lui parler de Ségou, je l'entretins de ce que je désirais qu'il fit pour faciliter notre commerce et diriger sur nos comptoirs les caravanes de son pays.

Il me répondit que j'arrivais dans un fâcheux moment; que le pays souffrait du résultat d'une guerre civile à peine étouffée, et qu'il faudrait encore du temps pour rétablir la tranquillité dans le Fouta-Dialon. Il ajouta qu'il était fier cependant que les Français eussent pensé à lui et qu'il ferait tout son possible pour justifier la confiance du gouverneur du Sénégal. Puis, comme je lui disais que j'avais honte d'être venu le trouver les mains vides et de n'avoir rien à lui offrir, il s'écria que je ne devais pas me chagriner pour si peu de chose; qu'il était la cause involontaire de mon dénûment; que c'était lui qu'on avait pillé en ma personne et que j'en obtiendrais une réparation éclatante; que l'essentiel pour lui était que je fusse arrivé en bonne santé. Quant aux cadeaux que j'aurais pu lui apporter, ils étaient peu de chose comparativement à l'honneur que lui faisait le gouverneur du Sénégal.

Lorsqu'il eut fini de parler ainsi, l'almami congédia son monde, et nous restâmes seuls à causer. Il me dit alors que désormais j'étais son hôte, que je pouvais me présenter chez lui à toute heure, et que sa porte me serait toujours ouverte.

Le lendemain nous nous trouvions ensemble lorsque les anciens du pays vinrent lui demander la grâce du chef de Foucoumba, nommé par Ibrahim. Ils alléguèrent en sa faveur qu'avant reçu du capitaine l'ordre de se rendre à mort il

avec bonté, ne lui adressa aucun reproche et l'engagea à dire à ceux de son parti qu'il avait déjà oublié leur rébellion et qu'il appelait de tous ses vœux une réconciliation générale.

Dans la nuit, le feu prit à la maison où logeait l'almami, qui put en sortir assez à temps pour n'être pas blessé. Il se mit aussitôt à diriger lui-même les travaux, répondant à ceux qui le suppliaient de se retirer qu'il ne courait pas de danger et que sa présence était nécessaire pour stimuler les travailleurs. Cependant les partisans des rigueurs salutaires — qui sont les mêmes en tous pays — voulaient se servir de l'accident de la nuit pour obtenir de l'almami des mesures propres à intimider ses adversaires, à la malveillance desquels ils ne manquèrent pas d'attribuer l'incendie. Mais l'almami résista énergiquement, et, ayant convoqué le peuple en assemblée générale, il lui expliqua comment le feu avait éclaté dans la chambre d'une de ses femmes et s'était de là communiqué à sa case. Il blâma ensuite ceux qui auraient pu même penser qu'il s'était trouvé quelqu'un assez hardi pour oser commettre un pareil crime.

Nous eûmes un soir la visite d'un marabout qui nous récita des contes empreints d'une grande moralité, comme sont tous ceux des musulmans. J'en écrivis un que voici :

« Dieu est grand, nous dit le marabout ; celui qui croit en lui et ne craint pas de l'avouer, même au péril de sa vie, en est toujours récompensé. Telle était la règle de conduite du fodié Alpha-Omar<sup>1</sup> ; aussi vécut-il longtemps riche et honoré de tous. Né dans les environs de Ségou, il avait été instruit dans la religion musulmane par un marabout du Massina, pays de musulmans si pleins de foi que, lorsqu'ils sont attaqués à l'heure du salam, ils se laissent massacrer et ne songent à se défendre que lorsqu'il est terminé. Heureux de mourir par la main des infidèles dans l'espoir d'aller au paradis, ils méprisent l'arme à feu et ne se servent que de l'arme blanche dans les combats qu'ils leur livrent.

<sup>1</sup> Le titre de *fodié* est le plus haut que prennent les marabouts ; ainsi le fodié équivaut au docteur des Français ; puis vient le *tamsir*, qui est ordinairement le chef d'une mosquée ; les *sérims* ou *marabouts* sont de simples prêtres ; les *tajibas*, des élèves.



« Or, voici ce qui arriva à Alpha Omar, n'étant encore que taliba. Modi Mamédi, roi de Sagou, devenu tout puissant par de nombreuses conquêtes, craint de tous ceux qui l'environnaient, et voyant que rien ne pouvait et n'osait lui résister, résolut de se faire adorer comme un Dieu. A cet effet, il rassembla tous les marabouts et tous les vieillards de son royaume et leur dit : « Je suis votre Dieu ; à l'avenir vous ne ferez plus le salam, en vous prosternant vers l'Orient, mais en regardant dans la direction de mon palais, et vous ne jurerez plus que par mon nom : celui qui contreviendrait à cet ordre aurait la tête tranchée. »

« Personne n'osait faire de remontrance au roi, tant on le savait cruel, lorsqu'Alpha Omar, voyant que les anciens se taisaient, se leva, et, dans l'espérance d'être mis à mort et de gagner ainsi le paradis, il dit à ce mauvais prince : « Tu te vantes d'être Dieu et tu veux que nous t'adorions ; si ce que tu avances est vrai, prouve-le, non par des paroles, mais par des actes. Voici du sable, fais-en de semblable ; ordonne, et qu'à ta voix il s'élève des arbres comme ceux que nous voyons ; alors, peut-être, croirons-nous en toi ; mais, si tu n'es que roi, ne te fie pas à ta puissance ; rappelle-toi que si jusqu'ici tu as été vainqueur, c'est à Dieu seul que tu le dois, à Dieu que tu blasphèmes aujourd'hui. Quant à moi, tu peux me faire mourir, car je dirai toujours qu'il n'y a de Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. » La hardiesse de ce jeune homme rendit le courage à tous ceux qui l'entendirent, un seul cri s'éleva dans l'air, et ce cri fut à la louange de Dieu. Ce que voyant, Modi Mamadi, qui craignait une révolte, s'il mettait à mort le taliba, dissimula sa fureur, et, faisant approcher ce vrai croyant près de son trône, il lui dit : « Ce que j'ai fait, était pour savoir si votre foi était grande ; vieillards et prêtres, vous avez tous reculé devant la crainte de la mort. Parmi vous, il n'y a donc qu'un seul croyant ; aussi, quoique taliba, ce sera lui qui vous commandera désormais et vous transmettra mes ordres ; » et, retirant un de ses bracelets d'argent, il le donna à Alpha Omar, lui recommandant de garder précieusement ce signe de l'autorité qu'il lui déléguait.

« Rentré chez lui, le taliba, persuadé que le roi lui tendait

un piège, donna ce bijou à sa mère pour qu'elle le lui gardât. Celle-ci, après l'avoir enveloppé de linges, le mit dans un panier, fit un trou dans le sol de sa case, l'y cacha sous la terre, et recouvrit l'endroit de poussière, de façon à ce qu'il fût impossible de le reconnaître. Pendant ce temps, le roi, ayant fait appeler les plus adroits de ses captifs, promit la liberté et cinq cents gros d'or à celui qui, sans que le taliba s'en aperçût, parviendrait à lui rapporter son bracelet. Aussitôt tous se mirent à l'œuvre, et l'un d'eux, s'avisant de creuser une espèce de souterrain pour pénétrer la nuit dans la case d'Alpha Omar et y dérober le précieux bijou, sortit justement par l'endroit où la mère de celui-ci l'avait caché le matin. Il s'en saisit et le porta au roi qui lui donna la récompense promise. Alors, pour que personne ne pût rendre le bracelet au taliba, le roi alla lui-même le jeter dans la rivière, et fit dire à Omar de venir le trouver, assurant qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer. C'était à l'heure de la prière. Omar, n'ayant pas encore fait ses dévotions, répondit à l'envoyé qu'aussitôt son salam terminé il se rendrait aux ordres du roi. Puis, comme il demeurait près de la rivière, il y alla pour faire les ablutions prescrites par le Koran ; sur la rive, il rencontra un pêcheur qui venait de lever ses filets, et qui, ayant fait une pêche abondante, lui offrit un poisson magnifique ; il l'accepta et le porta à sa mère qui, l'ayant immédiatement ouvert, afin de le conserver frais pour son souper, trouva, dans son ventre, le bracelet qu'elle croyait avoir serré si précieusement. Omar le prit, le cacha dans sa guiba<sup>1</sup> et se rendit aux ordres du roi, qui avait fait assembler les marabouts et tous ceux qui étaient présents à la scène de la veille.

« Mamadi, croyant le bracelet perdu, demanda aux anciens quelle punition méritait un homme qui, faisant si peu de cas des insignes du pouvoir, ne savait pas les conserver deux jours, après les avoir reçus des mains de son roi. Déjà jaloux de la nouvelle autorité d'Alpha Omar, et se doutant bien qu'il s'agissait de lui, les anciens répondirent qu'il méritait la mort ; alors le roi, se tournant de son côté, lui dit de se préparer à mourir,

<sup>1</sup> Guiba, poche du coussave, qui se trouve placée sous la poitrine.

puisqu'il ne lui voyait plus l'insigne dont il avait daigné le décorer. Omar tira le bracelet de sa guiba, et, le montrant à l'assistance, répondit : « Roi, ta méchanceté est encore une fois déçue, il y a quelqu'un de plus puissant que toi, c'est Dieu qui n'abandonne pas ses serviteurs. Ce bracelet, qui, par tes ordres sans doute, avait été dérobé dans ma case et jeté dans la rivière, Dieu me l'a rendu, puisque je l'ai trouvé ce matin dans le ventre d'un poisson. Crains donc sa colère, toi qui oses te comparer à lui. » Le roi furieux lui arracha le bracelet des mains, mais, le reconnaissant pour le sien, il se prosterna et adora Dieu. Il maintint Alpha Omar dans le poste qu'il lui avait donné, et ne fit plus rien sans ses conseils. »

L'almami Omar resta toujours pour moi ce qu'il s'était montré d'abord, c'est-à-dire bon, généreux et délicat. A partir de ce moment jusqu'à notre départ de Timbo, nous n'eûmes plus à nous occuper de notre nourriture, et il pourvut grandement à tous nos besoins.

Peu de temps après son arrivée, je fus atteint d'une dysenterie compliquée de fièvre, qui me cloua sur une natte depuis le 8 février jusqu'au 4<sup>er</sup> mars. Un jour, ayant manifesté, en sa présence, le désir de manger des oranges, il poussa la complaisance jusqu'à envoyer à Broualtapé<sup>1</sup> un homme à cheval qui m'en rapporta une ample provision. Bravant la coutume qui lui défend d'aller voir qui que ce soit, l'almami m'honora plusieurs fois de ses visites, et, durant ma maladie, il envoyait trois fois par jour prendre de mes nouvelles. Cependant le mal peu à peu céda à la diète, à des cataplasmes et à des remèdes composés de feuilles de baobab bouillies dans l'eau, auxquelles j'ajoutais quelques gouttes de laudanum.

Pendant ce temps, l'almami avait convoqué à Foucoumba une assemblée générale des chefs et des notables de toutes ses provinces, pour les remercier du concours qu'ils lui avaient apporté dans la guerre civile qui finissait. Il leur déclara solennellement qu'il ne voulait se venger de personne et qu'il

<sup>1</sup> Localité où j'avais été arrêté par les ordres du prétendant Ibrahim.

pardonnait à tous les rebelles. Après leur avoir exposé la situation du pays, il leur demanda s'ils voulaient lui donner de suite les subsides et les hommes nécessaires pour porter la guerre chez les infidèles, ou s'ils pensaient qu'il valait mieux renvoyer cette expédition à l'année suivante. Ces questions posées, l'almami se retira pour laisser toute liberté aux débats, qui commencèrent immédiatement sous la présidence du tamsir de Foucoumba.

Là, comme dans toutes les assemblées délibérantes, il y eut beaucoup d'opinions contradictoires et beaucoup d'intrigues secrètes, soit pour faire triompher telle ou telle opinion, soit pour obtenir de l'almami les places devenues vacantes par la défection de plusieurs chefs.

Ces palabres durèrent jusqu'au 2 mars, jour auquel les anciens vinrent porter au prince la décision de l'assemblée, décision conforme en tous points au désir de ce chef. Aussi habile politique que brave soldat, il avait eu soin de s'attacher secrètement les membres les plus considérables de l'assemblée. De leur côté, ceux-ci, pour ne pas compromettre leur réputation d'indépendance, ne se montraient jamais dans la journée à la case royale, où l'almami ne les recevait que la nuit. Enfin, l'assemblée avait décidé, à son instigation, qu'il était trop tard pour entrer en campagne, que, lorsque l'armée serait réunie, la saison se trouverait trop avancée, et que, d'ailleurs, il serait imprudent de dégarnir le pays de toutes ses forces, le lendemain d'une guerre civile et lorsque le prétendant pouvait encore profiter de l'éloignement des troupes pour recommencer les hostilités.

Le lendemain, les anciens présentèrent à l'almami des candidats aux emplois de chefs de province, qui sont à sa nomination; il les désigna séance tenante, et, ses affaires étant terminées à Foucoumba, il m'envoya prévenir que, si je me sentais assez fort pour supporter le voyage, nous partirions le lendemain pour Timbo.

Quoique très-faible encore, et pouvant à peine me tenir à cheval, je fis dire à l'almami que je l'accompagnerais, ou plutôt que, s'il n'y voyait aucun obstacle, je partirais avant lui, de manière à éviter la grande chaleur. Il y consentit sans

difficulté, et m'envoya quelques hommes pour me servir d'escorte.

Le 4 mars, à six heures et demie du matin, nous quittâmes Foucoumba, et, après avoir traversé plusieurs petits ruisseaux, nous arrivâmes au pied d'une haute montagne divisée en trois plateaux successifs, assez étendus et entièrement couverts de débris de roches trachytiques, quoique la montagne elle-même soit formée de granit et de grès rouges.

Ayant marché au Sud-Est jusqu'à neuf heures un quart, puis au Sud-Ouest jusqu'à onze heures et demie, nous arrivâmes à Sankarlat, grand village situé sur le versant d'une montagne. J'envoyai un des hommes que m'avait donnés l'almami, demander au chef du village l'endroit où nous devions loger; mais celui-ci me fit répondre que toutes les cases étaient retenues pour la suite de l'almami, il n'y avait pas de place pour nous. Je me décidai donc à passer la nuit dehors, et j'étais déjà installé sous un arbre, lorsque l'almami arriva et fit aussitôt déloger les premiers occupants, qui me cédèrent deux cases près de ce prince.

Pendant tout ce trajet, je ne pus m'empêcher de plaindre le sort des captifs qui suivent leurs maîtres dans leurs voyages. Ces malheureux, à peine couverts d'un haillon, chargés comme des bêtes de somme et ployant sous le faix, s'arrêtaient à chaque instant pour respirer et manger quelques fruits sauvages; car ils n'avaient pour toute nourriture que les débris du repas de leurs maîtres, qui jamais on ne faisait rien cuire pour eux.

Pour nous rendre à Timbo, nous voyageâmes par très petites journées et nous nous arrêtâmes à chaque village. Ainsi, partis le lendemain, à six heures du matin, nous nous établîmes une heure et demie après à Porédaka, grand village situé au pied d'une montagne, qui l'abrite contre les vents d'Est et qui peut contenir de 2,500 à 3,000 habitants. Ses maisons, comme celles de tout le Fouta, sont entourées de jardins très-bien cultivés et plantés d'un grand nombre d'orangers.

Dans sa prévoyante sollicitude pour moi, l'almami nous avait fait précéder par un de ses hommes, qui nous avait préparé une case dont le propriétaire vint à notre rencontre. Ce brave

homme nous combla d'attentions, et nous donna une grande quantité d'oranges et de lait pour notre souper, ce qui me fit vivement regretter de ne plus rien avoir à lui offrir, en échange de toutes ses gracieusetés. J'appris cependant, que j'avais sur moi une valeur dont je ne me doutais guères. En effet, comme j'étais à causer avec quelques Peulhs sur la porte de ma case, un homme déjà âgé, qui avait la tournure d'un marchand colporteur, vint à moi, me tira à l'écart, et me dit qu'il avait quelque chose à me demander.

Quand nous fûmes éloignés d'une vingtaine de pas, il m'avoua qu'il désirait avoir un peu de mes cheveux. Ne voyant là qu'une plaisanterie de mauvais goût, je le reçus assez durement, mais il n'en tint pas compte et ajouta : « Je pensais bien que tu ne voudrais pas m'en donner pour rien, car tu sais à merveille que les cheveux d'un blanc portent bonheur aux noirs, et que celui qui en possède réussit dans tous les marchés qu'il entreprend ; mais je n'entendais pas avoir gratis de tes cheveux, et j'e t'aurais donné ce que tu aurais voulu. » Croyant encore qu'il ne parlait pas sérieusement, je le pris au mot et lui dis : « Tu as raison, et puisque c'est ainsi, donne-moi soixante oranges et tu auras de mes cheveux. » Il accepta avec joie ma proposition, et une heure après, lorsque j'avais déjà oublié le marché que je venais de conclure, je le vis arriver portant dans sa pagne les oranges, en retour desquelles je lui remis une mèche de mes cheveux. Du reste, la découverte de ce préjugé me fut très-utile dans la suite, et il m'arriva plus d'une fois de dépouiller ma tête au profit de mon estomac.

Nous partîmes de Porédaka à six heures du matin, et, à neuf, nous étions rendus à Bouria, après avoir marché tout ce temps au Sud-Est. L'almami, qui ne se mettait jamais en route avant huit heures et qui, accompagné par une masse de population, marchait lentement, n'arriva qu'à midi. Bouria est un grand et beau village d'un millier de feux, assis au pied d'une montagne ; il est célèbre dans le pays par la quantité et la qualité de ses oranges. Les anciens prétendent même que le premier arbre de cette espèce qu'on ait possédé le Fonta-Dia-

trent un énorme oranger, qui a, disent ils, fourni des plants pour tous les autres. Les fruits de cet arbre sont exclusivement destinés aux étrangers, et la loi punit d'une peine sévère les habitants qui les détourneraient à leur profit. Ce privilège en faveur des étrangers fut établi en souvenir de marchands sarracolets qui, venant de Bissao ou du Rio-Nunez, et s'étant arrêtés près de la mosquée, en attendant qu'on vint les chercher pour les loger, y mangèrent quelques oranges. Les graines produisirent l'arbre destiné aux étrangers, et, par la suite, tous ceux du Fouta-Dialon. Suivant une autre version, ce serait le père de l'almami Yaya qui, jeune encore, serait allé dans les comptoirs portugais d'où il aurait rapporté trois plants; celui de bananier qu'il aurait planté à Colladé, celui de l'oranger, dont il aurait doté Bouria; et enfin une espèce d'euphorbe ou arbre à pourge, dont les Peullis forment les haies qui entourent les jardins, et qu'il aurait donné à Timbo.

L'almami ne voulant pas aller faire le salam du vendredi à Timbo, nous passâmes deux jours à Bouria. La veille de notre départ, on battit le tabala pour rassembler toute la population qui suivait l'almami, et le tamsir de Bouria annonça que de nombreuses plaintes ayant été portées contre les étrangers qui s'étaient permis d'entrer dans les propriétés des habitants du village et d'y enlever des fruits, l'almami avait ordonné que cent coups de bâton seraient appliqués à quiconque serait surpris dérobant une orange ou toute autre chose.

Le 7 mars, après trois heures de marche, dans la direction Sud-Est 1/4 Sud, nous atteignîmes Donhole, petit village situé sur le sommet d'une montagne. La route qui y conduit court à travers plusieurs montagnes couvertes de cailloux roulés et de débris de roche, qui finirent de ruiner les pieds de mon cheval déjà exténué de fatigue. Nous fûmes assez confortablement logés dans deux cases isolées; mais, durant la nuit, des Peullis s'introduisirent dans la chambre de mes hommes et dérobèrent le pantalon de Madimba, qui l'avait pourtant placé sous sa tête. Ce vol, qui n'eût rien été dans toute autre circonstance, devint un grand embarras pour nous, qui n'avions point d'objets de rechange, et, quoique je ne possédasse que trois de ces vêtements indispensables, j'en dus donner un au pauvre volé.

Le lendemain, à cinq heures et demie, nous quittâmes ce village, et, après avoir traversé un large cours d'eau qui se jette, nous dit-on, dans le Bafing, nous arrivâmes à Timbo, à neuf heures vingt-cinq minutes. Dans la plaine qui précède la ville, nous rencontrâmes toute la population de la capitale, attendant l'arrivée de l'almami qui ne parut qu'à une heure et demie. Quoique la ville fut très-encombrée, nous trouvâmes un logement prêt à nous recevoir. L'autorité nous avait assigné d'avance la maison qu'habitent les almamis, lorsqu'ils viennent à Timbo avant d'avoir été couronnés à Foucoumba. Cette maison forme un carré long, entouré de cases rondes destinées au logement des femmes et des gens attachés à la personne de ce chef. Au milieu de la cour, qui est pavée de petits cailloux ronds, sont deux magnifiques orangers, sous les branches desquels on avait placé des espèces de bancs; à l'entrée de cette cour était un portail construit en pisé et recouvert en chaumie, sous lequel couchent les captifs.

Timbo, ville jadis considérable, paraît avoir beaucoup perdu de son ancienne importance; elle est située sur un large coteaufort, au pied d'une haute montagne. Au bas de ce plateau, serpente un grand ruisseau; la moitié de la ville se compose d'habitations détruites à la suite des guerres civiles qui tourmentent depuis si longtemps ce pays. Autrefois, lorsque la fortune des combats avait prononcé en faveur de tel ou tel almami, Alphéïa et Seuria, c'est-à-dire ses partisans ou ses adversaires, venaient reprendre possession de leurs maisons et vivaient en bonne intelligence jusqu'à ce que le prétendant vaincu essayât encore de reprendre sa place. Cette coutume exista jusqu'à l'almami Omar, qui, après trois ans de règne, sollicité par les anciens de Timbo et croyant obéir au vœu de la majorité de la nation, se retira sans combattre devant son cousin Ibrabim Seuris. Mal conseillé, celui-ci le poursuivit, détruisit sa maison de campagne et rasa toutes les habitations que les hommes de son parti possédaient à Timbo. Six mois plus tard, la fortune changea; l'almami Omar reconquit sa couronne, et, débordé par ses partisans, il fut forcé de tolérer des représailles qui firent un monceau de ruines de tout ce qui restait encore debout dans cette ville.



Ainsi que toutes les villes et villages du Fouta Dialon, les maisons de Timbo sont entourées de jardins bordés par des haies qui forment des rues larges et généralement bien alignées. Timbo, séjour de l'almami, siège du gouvernement central et d'un grand conseil, dont je dirai plus tard les attributions, est une ville ouverte et qu'aucune fortification ne protège; on n'y fait aucun commerce, et les étrangers n'y viennent que lorsqu'ils ont à traiter avec l'almami. Je n'y ai vu aucune trace d'anciens forts; je remarquai cependant les ruines d'une maison en pierre, à trois étages, qui fut élevée, me dit-on, par l'almami Abd-el-Kader, père de l'almami régnant, et qui s'éroula dans un jour d'orage. La mosquée, de forme ronde, est grande et bien bâtie; dans l'intérieur est une espèce d'estrade en bois, qui a été construite par un mulâtre portugais, nommé Wolli, venu dans le pays pour trafiquer. Cet homme s'était fixé dans le Fouta-Dialon, qu'il habita longtemps et où l'on conserve de lui un bon souvenir. Près de la mosquée est le cimetière, grand bois de toutes sortes d'arbres, orangers, citronniers, bananiers, taba, etc., dont personne ne mange les fruits.

Les maisons de Timbo sont généralement spacieuses et bien bâties. Les habitations des grands sont précédées d'un portique, formant tantôt un carré long, tantôt un ovale, percé de deux grandes portes dont le centre est soutenu par des colonnes de bois bien travaillées et formant des galeries d'un assez joli effet. Le portique de la résidence de l'almami est surtout remarquable. De chaque côté de la porte, qui est très-large, sont deux petites chambres, et au-dessus est un étage de trois pièces bien aérées, et d'où la vue s'étend fort loin dans la campagne. Le parquet de ces chambres, ainsi que le plafond, est en forts bambous disposés de manière à figurer des losanges de différentes couleurs.

Pendant mon séjour dans cette ville, j'assistai à un jugement rendu par le conseil des anciens, présidé par l'almami.

Une jeune fille, appartenant à une des grandes familles du pays, était aimée d'un jeune homme qui, n'étant pas assez riche pour prétendre à sa main, alla faire la guerre dans le

Cabou, afin d'amasser quelque fortune, et de l'apporter aux parents de sa maîtresse dont il possédait toute l'affection ; mais revenu à Timbo, il trouva la jeune fille mariée à un vieux marabout. Il commença par se désespérer et finit par trouver le moyen d'arriver jusqu'à la jeune femme, qui succomba bientôt.

Son beau-frère qui, depuis son mariage, avait conçu pour elle une passion coupable, découvrit l'intrigue et en avertit le mari. Mais le marabout se borna à recevoir moins souvent l'amoureux dans sa case, et à lui défendre de parler à sa femme lorsqu'elle sortait. Quelque temps après, le marabout étant allé passer quelques jours à sa roundé, sa femme accepta un rendez-vous hors de la ville, et y trouva son amant, accompagné d'un de ses amis, chargé de veiller à ce qu'on ne les surprit pas ensemble. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, que celui-ci, entendant un coup de feu du côté où il avait laissé les deux amants, accourut et trouva son ami la tête fracassée par une balle, et ayant près de lui la pagne de sa maîtresse. Sa première pensée fut qu'ils avaient été surpris par le mari, et il retournait tristement à Timbo, pour avertir les parents du défunt, lorsqu'il entendit des cris dans lesquels il reconnut la voix de la jeune femme. Il se dirigea vers le lieu d'où partaient ces cris, en se glissant derrière des arbres ; là, il vit l'infortunée, à bout de résistance, violée par son beau frère, près de qui se trouvait un fusil à deux coups. Il se précipita sur cette arme, et ajusta le misérable qu'il conduisit jusqu'à Timbo, où il le remit entre les mains de l'almami.

La sentence fut rendue séance tenante, et en voici à peu près les considérants : « Si le coupable, portait le jugement, eût frappé l'amant de sa belle-sœur, il eût été excusable ; car, dans le cas de la mort de son frère, cette femme pouvait devenir la sienne ; mais n'ayant dans cette circonstance commis un meurtre que pour assouvir une passion coupable, — chose qu'il ne pouvait nier, puisqu'il avait été surpris en flagrant délit, — il devait rendre sang pour sang ; en conséquence de quoi le conseil le condamnait à la peine de mort. Quant à la femme — que son mari consentait à reprendre, —

attendu néanmoins qu'elle s'était rendue coupable d'adultère et avait causé la mort d'un homme, en manquant à ses devoirs, l'almami décida qu'après avoir eu la tête rasée, elle serait exposée pendant un jour devant la mosquée et recevrait cent coups de corde. Cent coups de corde furent également infligés à l'ami de la victime, pour s'être rendu complice de l'adultère, au lieu d'avoir détourné le défunt de la perpétration de cet acte coupable. »

Ce jugement fut prononcé à quatre heures après midi ; à cinq, l'assassin avait cessé de vivre. Un des captifs de l'almami lui avait tranché la tête sur la place de la mosquée, et immédiatement après le second accusé recevait cent coups de corde.

Depuis qu'un ramas d'étrangers était entré à Timbo à la suite de l'almami, il se commettait dans cette ville des vols qui rappellent ceux dont Paris est si souvent le théâtre. L'almami, les vieillards et les principaux du pays ont l'habitude de faire leur prière dans l'intérieur de la mosquée, tandis que le peuple reste sur la place. Or, dès que l'almami sortait, les voleurs se précipitaient vers la porte, sous le prétexte de le voir ou de toucher ses habits, et enlevaient les bonnets et les pagnes des gens de sa suite, au moment où ils se baissaient pour franchir la porte. Par respect pour ce prince et pour le lieu où se commettaient ces vols, on évitait de s'en plaindre. Mais deux filous s'étant précisément adressés à un des frères de l'almami, celui-ci les saisit nantis encore de deux pagnes et de trois bonnets. Deux cents coups de corde aussitôt appliqués furent la récompense de cet exploit, et l'almami fit publier que si pareille chose se renouvelait, le coupable aurait la tête tranchée.

Toutefois cette exécution expéditive et cette terrible menace n'empêchèrent pas que, la nuit même, un captif ne tentât d'enlever le pantalon de Boubakar, mon Maure. Celui-ci, plus lesté que Madimba, saisit son voleur, et déjà mes hommes le corrigeaient rudement, lorsque, éveillé par ses cris, je le fis relâcher. L'almami, ayant le soir appris cette affaire, me reprocha mon indulgence : « A l'avenir, me dit-il, il voulait être sans pitié pour les voleurs, parce que la guerre civile

ayant relâché trop longtemps les liens sociaux et l'action des lois, il fallait de nombreux exemples pour rendre à son royaume son ancienne réputation de probité, et il était décidé à ne reculer devant aucune sévérité. »

Le 17 mars, les affaires pour lesquelles il était venu à Timbo étant terminées, il congédia la nombreuse suite de chefs qui l'avaient accompagné dans sa capitale, et me proposa le même jour de le suivre à sa maison de campagne de Soucouthou, sa résidence favorite.

Partis à six heures quarante-cinq minutes du matin, nous franchîmes, au sortir de Timbo, une des hautes montagnes qui bordent la plaine dans laquelle cette ville est située, et, à onze heures, nous atteignîmes les bords du Sénégal, appelé par les Peulhs *Maïo-Baleïo*, et *Bafing* par les Mandingues. (Ces deux mots signifient *Rivière-Noire*.)

En cet endroit le Sénégal est large de 100 mètres environ. Nous le traversâmes à un barrage de rochers où il est presque à sec dans les basses eaux. Il se brise sur une petite île qui le divise là en deux bras. Au-dessus et au-dessous du barrage, le Bafing est très profond et court Ouest-Nord-Ouest dans un lit dont les bords sont à pic et ornés d'arbres magnifiques. Un peu au-dessous de Soucouthou, le Sénégal change de direction et tourne au Nord-Nord-Est, baignant le pied de hautes montagnes qui dessinent au loin son cours.

Les chefs peulhs sont grands amateurs de chevaux, goût que l'almani encourage autant qu'il le peut. Aussi, pendant la route, profitaient-ils de tous les terrains favorables pour lancer leurs coursiers et exécuter des fantasias, dans lesquelles je les vis manier leurs montures et leurs armes d'une manière très remarquable.

Soucouthou, une des roundés de l'almani, est un grand village occupé par ses captifs. Son habitation personnelle n'offre rien de remarquable; elle se compose de six cases palissadées dans lesquelles logent ses femmes, et d'une vaste salle extérieure où il donne ses audiences. D'après ce qu'il m'a dit, cette maison était autrefois très-jolie et très-considérable, lorsqu'elle fut brûlée par son cousin Ibrahim, qui en fit couper tous les arbres à fruits, parmi lesquels de magnifiques

orangers. Depuis cette époque, l'almami Omar n'y a fait reconstruire que les cases nécessaires pour recevoir ses femmes. Il n'y laisse plus rien et, dès que ses récoltes sont terminées, il les fait transporter dans une autre maison qu'il possède dans les montagnes de Tsain. Soucoutouro est bâti sur une hauteur, et placé au centre d'un vaste cirque formé par de hautes montagnes qui figurent un arc de cercle dont la corde fait face à la rivière. Au pied des rochers se développe une vaste plaine, coupée par plusieurs petits ruisseaux qui viennent se jeter dans un marigot assez grand et qui va lui-même se perdre dans le Bafing. Ces cours d'eau entretiennent dans ces terrains une fraîcheur qui permet d'y établir des jardins, et les noirs y cultivent toute l'année un tabac qu'ils appellent tankoro, des oignons, des patates douces, etc.

Je passai là les moments les plus agréables de mon voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Au milieu de ces contrées inconnues et que l'on représente comme sauvages, j'étais l'objet des attentions les plus délicates et d'un empressément qui ne se démentit jamais. Loin des tumultes, des divisions et des luttes d'opinion inséparables de la vie civilisée, au sein d'un calme profond que rien ne troublait, ce n'était pas sans une espèce de volupté que je comparais ma vie tranquille et douce aux agitations et aux soucis qui m'attendaient en Europe. Ma pensée et mon cœur se reportaient bien souvent vers ma patrie et vers cette ville de Saint-Louis où j'avais laissé des amis bien chers ; mais, je l'avoue, les charmes de l'amitié qui me liait déjà à l'almami, la considération dont j'étais entouré, et la manifestation de ce respect qui, malgré tout, s'attache toujours, en Afrique, à un homme de race blanche, me faisaient aimer cette excellente population, ce pays où la nature déploie en liberté ses richesses, ses magnificences et ses sites d'autant plus imposants que le travail de l'homme n'y apparaît nulle part. L'almami Omar me comblait chaque jour de prévenances. Mes chevaux étant morts, il m'en avait envoyé deux autres, en me faisant dire qu'il ne les avait pas choisis jolis, mais solides, afin qu'ils pussent faire la longue route qui me séparait de mon pays. Son intendant avait ordre de ne me laisser manquer de rien ; aussi mes hommes bénissaient

ce chef généreux autant qu'ils avaient maudit son cousin, quand, après nous avoir pris tout ce qui nous restait, il n'avait même pas pourvu à notre nourriture. Chaque soir, l'almami me mandait près de lui; nous nous entretenions, dans de longues causeries, de la France, de sa puissance, de la manière dont les blancs faisaient la guerre, enfin de notre organisation sociale. Et chaque soir, je rentrais dans ma case, toujours plus frappé de l'intelligence de cet homme qui comprenait tout et me faisait toujours des observations pleines de sens. Je rapporterai plus tard quelques-unes de nos conversations; mais qu'il me soit permis de le dire dès à présent, en considérant Omar, en étudiant cette vive et haute intelligence, je me rappelais douloureusement que quelques hommes ont osé dire et écrire que Dieu a refusé aux nègres nos facultés intellectuelles et morales, et qu'ils appartiennent à une autre race que la famille humaine. Ceux qui ont écrit de pareils blasphèmes n'avaient sans doute étudié les nègres qu'à l'état de captivité et déjà dégradés par l'esclavage. Si, comme moi, ils les avaient vus libres, sentant leur valeur, aimant à raisonner et à s'instruire; s'ils avaient vécu au milieu d'eux, s'il leur avait été donné de traiter ou de négocier avec certains de ces hommes que leurs théories dégradent si gratuitement, nul doute qu'ils n'en eussent conçu une tout autre opinion.

Voyant les bonnes dispositions de l'almami à mon égard, j'en profitai pour obtenir de lui la promesse qu'il ferait tous ses efforts pour favoriser notre commerce et diriger sur Bakel et Sedhiou les caravanes qui traversent son pays. Souvent aussi je lui parlais de mon désir d'aller à Ségou, et je l'avais amené à me donner l'assurance qu'aussitôt que le gouverneur en témoignerait le désir, non seulement il me laisserait passer, mais qu'il me ferait escorter sur le territoire du roi de Ségou, avec lequel il entretenait des relations amicales. Malheureusement l'homme et le secours que j'avais demandés à Bakel, et que j'attendais avec tant d'impatience, n'arrivaient pas.

Le 26 mars, l'almami, déjà souffrant depuis longtemps, fut obligé de s'aliter par suite de vomissements continuels. Suivant l'usage, personne, excepté ses femmes, ne pouvait le voir.

Je faisais seul exception à cette mesure, et il me reçut chaque fois que je me présentais. Cet usage a pour but, dans le cas où l'almami vient à mourir, de laisser à celui de ses fils qu'il a choisi pour successeur, le temps de rassembler une armée et de s'emparer du pouvoir, avant que le parti opposé soit instruit du décès. Tout le monde est cependant admis à le saluer à travers la porte qui reste fermée, et, lorsqu'il n'a pas la force de répondre lui-même, son captif de confiance parle à sa place en ayant grand soin d'imiter sa voix.

Le 28, un des frères de l'almami vint s'informer près de moi de sa santé, et m'inviter à une chasse aux singes qui devait avoir lieu le lendemain dans le Soucoutouro-Supérieur. Nous partîmes le soir à six heures, et, une heure et demie après, nous arrivions chez une ancienne femme de l'almami, appelée Maïmouna-Cissé, qui, ayant habité quelque temps Sierra-Leone avec son père, et connaissant un peu les blancs, me combla de prévenances. Quand nous eûmes soupé, le frère de l'almami fit appeler tous les captifs et tous les hommes des villages environnants, et leur donna l'ordre de faire une battue, de manière à acculer les singes sur une montagne qu'il leur désigna. Nous partîmes à trois heures du matin, et le satigué (intendant, chef des captifs) qui était à la tête des batteurs, vint nous annoncer que nous trouverions beaucoup de gibier. Au point du jour, nous étions au pied d'une montagne déjà entourée par les captifs et les hommes mis la veille en réquisition. A mesure que nous montions, le cercle se rétrécissait, et le tapage des singes parvenait plus distinctement à nos oreilles. On les voyait sauter de branches en branches, d'arbre en arbre, et, de temps en temps, quelques-uns parvenaient à s'échapper. Arrivés à une certaine distance, on frappa le tabala, comme aux jours de bataille. Il est d'usage que ce soit le chef le plus influent qui tire le premier; Ibrahim me réserva cet honneur qui revenait de droit, me dit-il, à l'hôte de l'almami et à l'envoyé du gouverneur du Sénégal. Lorsque nous fûmes à portée de fusil, nous aperçûmes les singes groupés sur les rochers les plus élevés. Ceux de petite espèce étaient en avant et semblaient maintenus à cette place par des singes sans queue, de

couleur noire et excessivement gros, que les habitants du pays appellent *démourous*. Forcé d'accepter le privilège qu'on m'avait réservé, je tirai dans la masse, et la fusillade commença aussitôt. Ce ne fut plus alors que des hurlements affreux : les sauts et les efforts que firent ces pauvres bêtes pour échapper à notre feu, sont impossibles à décrire. Cette chasse, ou plutôt ce massacre, dura près de quatre heures, pendant lesquelles nous tuâmes plus de quatre-vingts singes, dont sept *démourous*. Les autres réussirent à s'échapper en sautant par-dessus ceux d'entre nous qui n'étaient armés que de bâtons. Cet exercice n'est pas, du reste, sans dangers. et lorsqu'on possède un fusil à deux coups, l'on réserve toujours un des canons chargé, car, lorsqu'un des gros singes n'est pas tué sur le coup, il s'élançe furieux sur le premier chasseur qui se trouve à sa portée, et, si celui-ci n'a pas d'arme pour l'achever, ou qu'il ne puisse l'éviter, il est exposé à des morsures cruelles, et souvent même mortelles. Aussi plusieurs de nos hommes étaient-ils horriblement déchirés par ces animaux.

Après nous être reposés un instant, nous descendîmes chez la bonne Cissé, à qui nous apportâmes quelques biches tuées par nos batteurs. Nous trouvâmes chez elle un excellent souper, pour lequel elle avait fait abattre un bœuf dont les restes furent distribués aux chasseurs. Cette excellente créature, qui n'avait pas alors plus de vingt-deux ans, avait été mariée à l'almami Omar, qui l'avait répudiée parce qu'elle ne lui donnait point d'enfants. Peu éloignée de la roundé que nous habitions, elle m'envoya chaque jour, à partir de cette époque, du lait doux, des fruits et tout ce qu'elle croyait pouvoir m'être agréable. Ces cadeaux étaient d'autant plus désintéressés qu'elle me savait dans l'impossibilité de lui offrir quelque chose ; cependant je fus assez heureux pour pouvoir, plus tard, m'acquitter envers elle, en lui envoyant de Saint-Louis, de l'ambre et différents objets que je remis aux gens de l'almami, et qui, je l'espère, lui seront parvenus.

Mais laissons Cissé et revenons à mon sujet. Ces chasses ne sont pas, comme on serait porté à le croire, de simples et



cruels amusements ; elles ont lieu tous les ans dans le mois qui précède les semailles, afin d'éloigner les singes qui ravagent les champs. Ces animaux sont si nombreux et si audacieux que, dans quelques cantons, ils viennent jusque dans les jardins qui entourent les habitations, enlever les bananes, les papayes et les oranges.

A notre retour à Soucouthouro, nous y trouvâmes la mère de l'almami qui, ayant appris la maladie de son fils, était venue pour le soigner, quoique blessée elle-même au pied. Aussitôt que j'appris son arrivée, je m'empressai d'aller la saluer ; elle me reçut comme un membre de sa famille ; il ne fut sorte de caresses qu'elle ne me fit tout d'abord ; puis, ayant entendu dire que j'aimais les fruits, elle en envoya chercher à sa roundé, éloignée de cinq lieues. Cependant l'almami continuait à être souffrant et ses vomissements ne cessaient pas. J'avais offert de lui composer une potion avec de l'éther et un peu de laudanum, espérant qu'elle le calmerait ; mais en la refusant, il me donna encore une preuve de l'amitié qu'il me portait : « Je pense, me dit-il, que cette potion pourrait me faire du bien ; pourtant je ne puis m'en servir, car si, après l'avoir prise, il m'arrivait un malheur, on ne manquerait pas de dire que tu m'as empoisonné, et l'on te tuerait certainement. » Je le remerciai avec effusion, et j'insistai en lui disant que je ne craignais rien, parce que le remède que je lui préparais était excellent ; mais tous mes efforts furent inutiles.

Cependant je ne recevais pas de nouvelles de Saint Louis ; je voyais avec désespoir arriver le moment où il me faudrait retourner sur mes pas, car j'étais sans ressource, et je manquais, en outre, de prétexte pour demander à l'almami de continuer ma route. Après lui avoir dit que je n'étais venu dans son pays que pour le voir, je ne pouvais pas me donner un démenti qui n'aurait eu pour résultat que de compromettre la position que je m'étais faite près de lui. Je ne voulus pas abandonner néanmoins la pensée qui m'avait fait entreprendre mon voyage. Désirant mettre à profit le temps que je passais inutilement à Soucouthouro, je demandai à l'almami la permission d'aller visiter les sources du Bafing (Sénégal). Il ne fit aucune difficulté pour me l'accorder, tout en manifestant

son étonnement de ce que je m'exposais à quelque fatigue pour aller examiner une chose qui lui semblait si peu intéressante. Quoi qu'il en soit, il me fournit un guide, une forte escorte, et le 2 avril je partis à cinq heures du matin, accompagné d'un de ses cousins et de 25 hommes armés.

Nous tournâmes Timbo sans nous y arrêter. Arrivés à Douhole à une heure, nous nous y installâmes pour y passer la nuit chez le chef du village, qui nous fit un très bon accueil. Le 3, après avoir traversé Bouria, nous atteignîmes, à onze heures moins un quart du matin, Porédaka situé aujourd'hui au pied d'une montagne et non au sommet, comme il l'était lorsque M. Mollien y passa. Je logeai chez l'hôte qui avait été si bon pour moi lorsque j'avais traversé ce village avec l'almami. Le soir, le chef de l'endroit m'envoya un copieux souper, prévenance qu'il n'avait pas eue la première fois. Mais dans le pays des noirs, comme ailleurs, les égards se mesurent à la valeur et à l'influence présumée des personnes, et comme on me voyait alors voyageant sous la protection de l'alinami et escorté par un de ses parents; comme on savait d'ailleurs qu'il lui serait rendu compte de l'accueil qui me serait fait, on cherchait tous les moyens de m'être agréable, tandis que c'était à peine si l'on avait de quoi calmer la faim du blanc venu sans cadeaux et sans marchandises.

A six heures du matin, nous quittâmes ce village, et nous dirigeant au Sud, nous traversâmes une première montagne, puis une autre du nom de Dalaba, assez escarpée pour rendre impossible le trajet à cheval. Nous arrivâmes ensuite à un petit bois épais et sombre où jamais les rayons du soleil n'ont dû pénétrer. A l'extrémité de ce bois était une sorte de bassin naturel d'où l'eau s'écoulait par un conduit étroit dans un réservoir beaucoup plus petit; de ce second bassin, la source se rendait dans un troisième, d'où elle s'échappait avec violence, pour aller se briser presque immédiatement contre des roches, qu'elle franchit en formant une cascade. Au-dessus de ces bassins sont deux grands marais, alors presque à sec; mais qui, situés sur un petit plateau, reçoivent les eaux des montagnes, qu'ils déversent par deux ravines assez profondes dans le premier des bassins. Ce bassin me fut indiqué par

mon guide et tous ceux qui m'accompagnaient, comme la source du Bafing (Sénégal). Les Peulhs nomment cet endroit *Oré-Maio-Baleio*, c'est-à-dire *tête de la Rivière-Noire*. Je recherchai avec soin l'arbre sur lequel M. Mollien avait gravé la date de son passage; mais je ne pus le retrouver. Peut-être cet arbre a-t-il été abattu par quelque indigène, qui, voyant ces caractères inconnus, aura cru à quelques maléfices. Enfin tous les habitants du pays que j'interrogeai à cet égard, m'assurèrent n'avoir jamais entendu dire qu'un blanc fût venu à cet endroit, — ce qui s'explique par le fait que M. Mollien eut beaucoup de peine à déterminer son guide à le conduire jusque-là. Il fut même obligé de se cacher pour échapper aux regards et aux soupçons des naturels : c'est lui qui l'affirme dans son livre. Or cette différence dans notre manière de voyager, l'espace de temps qui sépare nos deux explorations, rendent facilement compte des contradictions qui se trouvent dans nos deux relations. N'est-il pas d'ailleurs tout simple que beaucoup de choses aient échappé à la sagacité de mon devancier, obligé qu'il était d'attendre qu'on voulût bien lui donner quelques renseignements sur des questions qui excitaient alors la méfiance des habitants? A moi au contraire, comme on me savait l'hôte et le protégé de l'almami, chacun s'empressait de répondre sur tout ce que je demandais, et de me montrer tout ce que je désirais voir.

Je me disposais à revenir sur mes pas, lorsque mon guide me proposa de me conduire à la source du Téné (Falémé) qu'il me disait être peu éloignée. Je fus étonné de cette proposition, car cette indication ne se rapportait ni à ce que j'avais lu, ni aux renseignements qui m'avaient été fournis. On comprend toutefois que je dus accepter avec empressement. Nous tournâmes donc la montagne de Dalaba, et, franchissant un terrain qui s'élevait insensiblement, on me montra, sur le côté opposé à la source du Sénégal, un ruisseau large d'environ deux mètres, et jaillissant du pied d'un rocher de granit, d'où il coule à l'Ouest. Je manifestai de nouveau ma surprise, et demandai à mes guides s'ils ne commettaient pas une erreur; ils m'assurèrent que c'était bien le lieu d'où

sortait le Téné (Falémé) que j'avais passé à Kébaïe, et qui allait se perdre au loin dans le Bafing.

Ici, je dois le dire, tous les renseignements qui me furent donnés sur les lieux, contredisent formellement ceux de M. Mollien. Cependant je ne saurais affirmer que l'endroit qui me fut désigné comme la source de la Falémé doive inspirer plus de confiance à cet égard que celui indiqué par mon honorable prédécesseur. En effet, ce dernier lieu, qu'il place à deux milles Nord-Nord-Ouest de Niogo (sans doute Niango), me fut indiqué à peu près dans la même position, comme étant la source de la rivière Boié qui, d'après le dire des naturels, va se jeter dans la Falémé, un peu au-dessous de Kébaïe. Maintenant la rivière Boié doit-elle être considérée comme un affluent du Téné, ce dernier conservant son nom, après avoir reçu les eaux de l'autre rivière, moins longue et moins considérable? Je le crois, et c'est pour cela que je l'ai indiqué dans les montagnes Dalaba. Cependant cette question restant pendante, je laisse à mes savants confrères de la Société de Géographie de Paris le soin de la résoudre.

Nous descendîmes la montagne, et bientôt après nous atteignîmes Porédaka, où nous passâmes la nuit. Le lendemain, nous reprîmes la route de Soucoutouro, où nous rentrâmes le 6 avril, à midi. Prenant à peine le temps de me reposer, je me rendis près de l'almami que je trouvai beaucoup mieux qu'avant mon départ. Le soir, sa mère vint me faire ma visite et m'apporter des oranges. Elle souffrait à la jambe de vives douleurs, qu'elle attribuait à un sort que quelque ennemi lui avait jeté; elle me pria de lui faire, pour la guérir, un de ces gris-gris que les blancs savent, me dit-elle, si bien composer. La bonne mère accusait de ce sortilège un forgeron, qui, en travaillant pour elle, mêlait du cuivre avec de l'or, et qui voulait se venger de ce qu'elle s'en était aperçue. Je fis tous mes efforts pour la guérir de cette superstition, et lui assurai que nous ne connaissions pas les gris-gris, mais j'en fus pour mes frais d'éloquence. Elle me cita, à l'appui de son dire, un grand nombre de pareils sortilèges et le mal que pouvait causer le *mauvais œil*, finissant toujours par me demander un gris-gris. Enfin, pour la contenter, et

pensant d'ailleurs que des frictions d'eau-de-vie camphrée ne pouvaient lui faire que du bien, je lui donnai le peu qui m'en restait, et, sans lui faire connaître la nature de ce remède, je lui enseignai l'usage qu'elle en devait faire. Pleine de confiance dans mon vaste savoir, elle retourna chez elle enchantée, et m'envoya, quelques instants après, un abondant souper composé de riz, de poules, de beurre et de lait aigre, auquel mes hommes firent honneur, quoiqu'ils vinssent de consommer les rations que leur donnait l'almami. Quiconque ne connaît pas les noirs, ne peut se figurer la quantité d'aliments qu'ils peuvent absorber; toutefois il faut dire, à leur louange, qu'à l'exception de ceux qui se sont gâtés à notre service, ils savent aussi très-bien supporter la faim et les privations de tous genres, sauf à s'en dédommager à la première occasion.

Les pluies qui commençaient à tomber, m'avertirent que bientôt il allait falloir songer à mon départ. Cependant j'étais toujours sans nouvelles de Bakel, et je me décidai à en parler à l'almami. Comme je me rendais chez lui à cet effet, je trouvai à sa porte Karfalla, son domestique de confiance, qui m'offrit une poignée d'un mets qu'il semblait savourer. J'en pris un peu pour y goûter, mais, au moment où j'allais le porter à ma bouche, je vis que c'était une espèce de mouche au corps long, à la tête grosse et large, qu'il avait fait griller après en avoir retiré les ailes.

Les captifs dialonquais et bambaras sont très-friands de cet insecte, qui dépose ordinairement ses œufs dans le creux des arbres. Lorsque les pluies arrivent, ils dénichent ces mouches au moment où elles vont prendre leur vol, les font griller et les mangent.

Le 9 avril, l'almami sortit pour la première fois depuis le commencement de sa maladie. Afin que le public ne s'aperçût pas des ravages qu'elle avait exercés sur sa figure, on l'avait coiffé avec beaucoup de soin et revêtu de ses plus beaux habits. Il m'annonça le même jour que nous partirions le 12 pour Tsain, roundé peu éloignée de la résidence de sa mère, où je devais l'accompagner. Il fut convenu d'abord que je laisserais mes hommes à Soucoutouro et ne prendrais que Jacques avec moi; mais, incertain s'il ne serait pas obligé d'aller direct-

ment de Tsain à Timbo, il me conseilla ensuite d'emmener tout mon monde. Nous partîmes donc le samedi à cinq heures quarante-cinq minutes, faisant un long détour pour éviter les montagnes au milieu desquelles est situé Soucou-touro. Pendant un quart d'heure environ, nous cotoyâmes le Bafing (Sénégal) par de petits chemins taillés dans le rocher, où le moindre faux-pas nous aurait précipités d'une hauteur de plus de quinze mètres. Ce rocher contient le fleuve d'un côté, tandis que l'autre côté, un peu moins élevé, forme un talus sur lequel nous aperçûmes une quantité énorme de caïmans dormant au soleil. Après avoir traversé une vaste forêt, nous arrivâmes à sept heures et demie à une grande roundé, propriété de l'almami, située sur une élévation et baignée par une petite rivière qui va, à peu de distance de là, se jeter dans le Bafing. A une demi-lieue de cet endroit, l'almami me fit remarquer un magnifique champ s'étendant à perte de vue entre deux montagnes; de petits canaux, dont il est coupé, se jettent dans un ruisseau qui lui-même va se décharger dans la rivière que nous venions de traverser.

« Autrefois, me dit-il, ce terrain, si merveilleusement fertile  
 « qu'il produit chaque année deux récoltes de riz, n'était  
 « qu'un marais, que mon aïeul Ibrahim Seuris dessécha au  
 « moyen des canaux que tu vois et qu'il fit creuser. Ce travail  
 « lui coûta deux cents esclaves qui moururent de fièvres;  
 « mais c'était peu pour lui, car il était encore plus grand  
 « guerrier qu'habile cultivateur. L'année suivante, il fit là  
 « guerre aux infidèles du Bourré, et ramena, pour sa part,  
 « cinq cents captifs qui remplacèrent largement ceux qu'il  
 « avait perdus. »

Après nous être arrêtés un instant pour faire le salam, nous nous remîmes en route à travers des bois très-fourrés et dans lesquels s'élevaient des bentaniers et des tecks gigantesques. Nous y rencontrâmes une caravane de Dioulas (marchands colporteurs) qui, en nous voyant, s'enfoncèrent dans l'épaisseur des bois, abandonnant leurs charges et leurs captifs. L'avez-vous que je m'attendais à les voir enlever par l'almami; il

Quelques pas plus loin, nous joignîmes le maître de cette caravane, qui revenait de Sierra-Leone et se rendait dans le Kankan. Il vint se prosterner aux pieds de l'almami, à qui il offrit un paquet de noix colas dont le prince me fit cadeau, et un gros rouleau de pagens du pays, qu'il distribua à son escorte. Ensuite le Dioula se remit en route, après avoir reçu de l'almami l'assurance qu'il ne serait pas inquiété et un de ses captifs pour l'escorter jusqu'à Sarréia, frontière du Fouta Dialon.

A neuf heures quarante-cinq minutes, nous aperçûmes Tsaïn. Nous étions alors dans une vaste plaine arrosée par un petit ruisseau, où de nombreux captifs préparaient la terre pour les semences. L'almami y fit exécuter quelques courses de chevaux auxquelles je pris part, et, à son grand contentement, j'arrivai le premier avec le cheval qu'il m'avait donné. Une heure après, nous étions à Tsaïn, où je trouvai trois cases que l'almami avait fait préparer pour me recevoir, ainsi que mes hommes. Je trouvai dans la mienne deux grandes corbeilles de riz, du sel, des poules, et, à la porte, un magnifique mou'on.

Tsaïn est habité par les captifs de l'almami; c'est là aussi que sont ses magasins et les esclaves dont on lui fait cadeau ou qui lui sont envoyés comme tribut et qu'il destine soit aux étrangers qui le viennent visiter, soit aux hommes influents dont il veut acheter les services. Cette roundé est située sur une montagne; au pied coule un ruisseau, qui, presque à sec dans la belle saison, devient un torrent au moment des pluies. La montagne domine de tous côtés une large plaine extrêmement fertile. De là, on découvre dans le Sud-Est les montagnes de Countat, et dans le Nord celles de Sembakoum, couvertes de jardins entourés de haies toujours vertes, qui donnent à ce paysage un aspect ravissant. Environné de terres propres à la culture, ce lieu est d'autant mieux choisi qu'on ne peut y arriver sans être aussitôt découvert, ce qui le met à l'abri de toutes surprises. Les biens de l'almami sont confiés à la garde d'une espèce d'intendant, qu'on appelle Satigué. Ce Satigué a la haute main sur tous les captifs, lesquels reçoivent ses ordres; il jouit d'une grande considération, et

quoique captif lui-même, il est l'objet des flatteries de tous ceux qui ont besoin de l'almami, ce qui est pour lui une source de cadeaux qui l'ont enrichi. Chargé de la direction des cultures, il a aussi sous sa garde les armes et les munitions de guerre. Tout près de Tsaïn est une autre petite roundé habitée par les forgerons de l'almami.

En allant, le soir de notre arrivée, rendre visite à l'almami, je le trouvai en pleurs. On venait de lui annoncer la mort d'Ali, chef de Motéré, grand village situé au sud de Tsaïn. Cet homme, jeune encore, avait été élevé avec le prince, dont il était un des plus dévoués partisans. Atteint par la petite vérole lors du retour de l'almami à Timbo, il avait succombé à cette cruelle maladie, qui fait d'autant plus de ravages dans le Fouta-Dialon, qu'aussitôt que quelqu'un en est atteint on le conduit dans une case éloignée de toutes habitations, où tout le monde l'abandonne, même sa femme et ses enfants. S'il est riche, on lui laisse un captif pour le soigner; sinon, il doit pourvoir seul à ses besoins; sa famille fait déposer ses aliments dans un endroit convenu, où il va les prendre. Lorsque le malade succombe, la case dans laquelle il est mort est brûlée avec le cadavre, s'il n'a pas un esclave pour l'enterrer. Quant à ce dernier, il doit, après la mort de son maître, rester pendant un mois éloigné de tout commerce avec les habitants, mais si, après ce temps, la maladie ne s'est pas déclarée, il peut rentrer, après avoir toutefois brûlé ses vêtements. Il est rare que le captif échappe à la contagion. Ces gens ne veulent pas croire que la même personne n'a pas deux fois la petite vérole, et lorsque je les pressais de faire scigner leurs malades par ceux qui en avaient été guéris, ils ne voulaient pas y consentir. Je regrettai vivement de ne pas avoir apporté de vaccin avec moi. Quand je parlai de cette découverte à l'almami, il me dit que le plus grand don qu'on pût lui faire était ce remède, et il me pria en grâce de le lui rapporter, si, comme il l'espérait bien, je revenais le voir.

En rentrant dans ma case, je trouvai un bon souper que m'avait envoyé la mère de l'almami, dont la demeure est peu éloignée. Je fus la remercier de cette prévenance, et nous partîmes le lendemain à neuf heures moins un quart. Après avoir



marché au Nord 1/4 Nord-Est, franchi une montagne couverte d'habitations, et traversé une petite rivière qui, après s'être grossie du cours d'eau du Tsain, va se jeter dans le Bafing, nous atteignîmes Sembakoum, délicieux village situé sur une haute montagne. Ses maisons, généralement bien construites et peintes en blanc, ont un air de propreté qui charme la vue.

La mère de l'almami, chez laquelle nous nous rendions, s'appelle Néné-Kadiata (Néné-mère). Quoique déjà parvenue à un âge avancé, elle épousa après la mort de son mari l'aîné de ses beaux-frères dont elle partage l'habitation, et qui plein de respect pour elle, lui a fait construire plusieurs cases, entièrement séparées de celles de ses autres femmes. C'est là qu'elle reçoit ses nombreux visiteurs. Sa case particulière est charmante; à l'entrée sont deux orangers qui la couvrent de leurs branches toujours vertes et qui y maintiennent une douce fraîcheur. Elle est de forme ronde, sur un diamètre de six mètres environ; son élévation est de trois mètres du sol jusqu'au plafond, qui se compose de gros bambous disposés de manière à figurer un damier. Une large banquette en terre, grossièrement ornée de dessins en relief, et sur laquelle sont placées desalebasses de toutes grandeurs et les ustensiles de ménage, règne tout autour. Au fond de la case se trouve un grand lit, formant bateau et soutenu par des piliers de bois rouge qui supportent eux-mêmes des traverses de la même couleur. Le tout bien poli et enjolivé de sculptures originales. A droite est un second lit, un peu moins large que le premier, où couchent les belles-filles de Néné-Kadiata, lorsqu'elles viennent la visiter. Sur ces deux lits sont étendues des nattes et des dampés (tissus du pays) d'une blancheur éclatante. Une porte, plus haute et plus large qu'on n'a l'habitude de les faire dans le Fouta, donne entrée dans la case; une seconde, plus petite et pratiquée à l'autre extrémité de la pièce, conduit aux magasins contigus. Six piliers de bois rouge, dont la partie supérieure est sculptée, soutiennent le plafond. La banquette est peinte en noir et le reste de la case en bleu clair, couleur que les noirs se procurent en mêlant de l'indigo avec la craie blanche qui leur sert à peindre l'extérieur des maisons. Une large galerie, construite avec des piliers de kross (espèce de

bois jaune) entoure toute la case et supporte un toit de chaume qui, descendant jusqu'à terre, contribue à augmenter la fraîcheur de la chambre.

Aussitôt arrivé, je devins l'objet de toutes les attentions de la bonne Kadiata, qui n'eut rien de plus pressé que d'envoyer chercher du lait et des fruits pour son cher blanc. A midi, elle reçut la visite de l'almami, dont la suite nombreuse se retira après avoir salué la mère du prince ; je voulais en faire autant , mais il me retint.

L'on nous servit de grands plats de riz et de viande accompagnés de lait, doux pour moi et aigre pour l'almami. Sous peine de commettre une impolitesse grave, il fallut me remettre à manger, ce que j'allais faire avec mes mains, lorsque l'almami me fit apporter une cuillère, ainsi qu'il le faisait à Timbo et à Soucoutouro, chaque fois que j'avais l'honneur de dîner avec lui. Il est, du reste, peu de chefs chez qui l'on ne trouve des cuillères en fer ou en étain, qu'ils achètent dans les comptoirs et dont ils ne se servent que pour faire la cuisine. Nous restâmes là jusqu'à quatre heures, et après avoir fait le salam, nous prîmes congé de Néné-Kadiata, qui me fit bien promettre de revenir la voir très-souvent.

Deux jours après, l'almami me fit appeler et nous montâmes à cheval pour aller visiter ses captifs et ses troupeaux. Après une assez longue tournée, nous mîmes pied à terre chez le chef de ses bergers, où un repas nous attendait. Cette fois, je fus obligé de faire comme tout le monde et de manger avec ma main, ce qui amusa beaucoup l'almami, qui se moqua de ma maladresse et profita de l'occasion pour critiquer l'éducation qu'on nous donne et les besoins factices que nous nous créons, besoins qui, dit-il, nous rendent fort malheureux lorsque nous sommes forcés de nous suffire à nous-mêmes. Par exemple, me montrant mes sandales déchirées, « je parie, me dit-il, en riant, que tu ne saurais pas remplacer ta chaussure usée, ni te faire un pantalon, tandis que moi je sais confectionner tout ce qui m'est nécessaire. » Nous attendîmes chez le chef

mami, aussi mangeait-il souvent avec nous et était-il toujours en tiers dans nos conversations. Mais il n'en était pas de même d'Amadou-Lamine, ce guide qui devait me conduire à Ségou. L'almami, qui connaissait mieux que moi cette race d'hommes, ne pouvait pas le voir, ne parlait jamais devant lui de choses sérieuses et me recommandait de me tenir toujours sur mes gardes dans mes rapports avec ce Peulh. Cette appréciation était fort juste; autant j'eus toujours à me louer du zèle et du dévouement de Jacques, autant j'ai eu à me plaindre de la paresse, du mauvais vouloir et de l'inutilité de l'autre, qui se croyait déshonoré lorsque je le chargeais d'une commission auprès de l'almami, et à la nourriture duquel j'étais obligé de pourvoir par moi-même.

Nous allions retourner à Tsäim, quand on nous amena un bœuf magnifique que l'almami envoyait à mes hommes, et afin de les débarrasser des importunités des Peulhs de sa suite, ceux-ci en reçurent un pour eux. Omar promit en même temps des coups de corde à celui qui accepterait ou détournerait une bouchée de la viande qui nous était destinée. Grâce à cette sage précaution, les miens purent tranquillement dépecer l'animal destiné à leur nourriture, tandis qu'avant cela, ils étaient assaillis par une nuée d'importuns qu'on ne parvenait à écarter qu'en leur abandonnant une partie de nos vivres, ou en les menaçant de la colère du maître.

Pendant notre halte chez le chef des bergers, on vint annoncer à l'almami qu'un léopard, qui se trouvait dans les environs de Countat, faisait depuis quelque temps des ravages dans ses troupeaux de moutons. Cette nouvelle le détermina à se rendre à cette maison de campagne, où il fut décidé que je le rejoindrais la veille du jour où l'on se mettrait en chasse.

Le 19 avril, un exprès vint m'avertir que l'on avait découvert les traces du léopard, et que la chasse à laquelle l'almami m'invitait à prendre part, aurait lieu le lendemain. Cinq quarts d'heure après, j'arrivais à Countat après avoir franchi deux petites montagnes et quelques ruisseaux qui vont se jeter dans la rivière de Sembakoum. Cette vallée respire une grande

côtés, on aperçoit sur les hauteurs, des cases appartenant aux chefs voisins qui ont là leurs esclaves et leurs troupeaux.

Countat est la plus agréable de toutes les habitations que j'ai vues en Afrique. Situé sur un plateau très élevé et recouvert d'une couche épaisse de terre végétale, ce territoire a été converti en un jardin entouré d'une clôture de bananiers. Au milieu se trouvent cinq cases cachées par des orangers, des citronniers et autres arbres à fruits, parmi lesquels on m'en fit remarquer un portant des noix de colas. Cet arbre, planté par le père de l'almami régnant, qui faisait de Countat sa résidence habituelle, était le seul qui existât dans le pays.

Le jardin est divisé en carrés bordés de manioc et dans lesquels croissent des diabérés, des patates douces, des ananas, etc. ; ailleurs brillent les fleurs du pays, que le même prince, grand amateur d'horticulture, y avait rassemblées, mais que son fils considérait comme une futilité à laquelle la mémoire de son père donnait seule du prix. C'était, du reste, l'unique parterre que j'eusse rencontré jusqu'alors.

Sa position très-élevée en fait une espèce de belvédère d'où l'œil contemple un paysage magnifique. Au Nord, la vue s'étend jusqu'à Soucoutouro ; à l'Est, elle aperçoit Sembakoum et ses jolies maisons blanches ; à l'Ouest, de hautes et imposantes montagnes de granit, et au Sud les montagnes ferrugineuses qui ont donné leur nom à cette demeure et dont les flancs arides contrastent avec la verdure des jardins et les maisons blanches jetées à leur pied.

L'arrivée de l'almami m'arracha au plaisir que me causait la contemplation de ce panorama ; je ne pus m'empêcher de lui en témoigner mon admiration et de le féliciter sur le choix de cet emplacement. Il m'interrompit pour me faire remarquer surtout la force militaire de cette position, ajoutant avec un sentiment d'orgueil que là son père, n'ayant avec lui que cent guerriers, avait résisté un mois à toute l'armée de l'almami Boubakar, à la suite d'un combat malheureux dans lequel il avait perdu son trône. Il me montra aussi un défilé

les Bambaras du Bourré et du Kankan profitèrent de cette circonstance pour envahir le Fouta-Dialon. Ne rencontrant aucune résistance, ils pénétrèrent jusqu'à Timbo, qu'ils détruisirent. Cependant les Peulhs n'avaient pas perdu courage, et, en l'absence de l'almami, le conseil des anciens fit un appel à tout ce qui, dans le pays, restait en état de porter les armes; il donna ensuite le commandement de ces forces à l'almami Badimba qui, après avoir ordonné aux femmes, aux enfants et aux vieillards de se réfugier dans les montagnes, laissa l'ennemi s'enfoncer dans l'intérieur du Fouta, et alla se placer aux défilés par lesquels les Bambaras devaient nécessairement passer pour rentrer dans leurs pays. Ils y arrivèrent quelques jours après, traînant avec eux les bagages, le butin et les nombreux esclaves qu'ils avaient enlevés et qui gênaient leurs mouvements. Cernés et assaillis tout à coup par des forces presque égales aux leurs, ils périrent tous dans ce défilé.

L'almami Omar prit congé de moi et m'avertit de me tenir prêt à partir le lendemain de bonne heure. A quatre heures du matin, j'étais réveillé par le Tabala, et les prières faites, nous nous mîmes en route. L'almami tenait la tête de la colonne et je marchais à ses côtés, autant que le permettait la nature du terrain. Le léopard s'était, disait-on, retiré sur les montagnes de Countat, que les captifs et les habitants des villages voisins, appelés à faire l'office de traqueurs, cernaient depuis la veille, à la lueur de grands feux allumés pour prévenir la fuite de la bête féroce.

A six heures, nous approchâmes de l'endroit où les traqueurs avaient bivouaqué. Le Satigué de Tsaïn, chargé de la batue, vint rendre compte de sa mission à l'almami, qui, ayant mis pied à terre, me dit qu'étant son hôte, il me cédait son droit de tirer le premier sur le léopard. Je me serais fort bien passé de cet honneur, car jamais je ne m'étais trouvé en face de pareil gibier; je ne pus cependant le décliner, de peur que les noirs ne supposassent les blancs moins braves qu'eux. Je réfléchis ensuite qu'après tout j'avais un bon fusil à deux coups, chargé de quatre balles, et que j'étais accompagné de deux excellents tireurs, l'almami et Jacques; je m'avançai

résolument. Les chefs venus pour assister à la chasse et les hommes armés formaient un grand cercle autour de nous ; derrière l'almami se tenaient des esclaves portant des armes chargées, pour lui servir de rechange. Après quelques instants de repos, on battit de nouveau le tabala, pour donner avis aux traqueurs qui cernaient la montagne, de commencer le mouvement et de resserrer leur cercle. Cet ordre fut ponctuellement exécuté ; nous montions lentement, mais, je le dis à ma honte, je sentis mon cœur battre au moment où nous approchâmes du sommet de la montagne. A chaque instant, nous nous attendions à voir le léopard s'élaner de quelque fourré, le tabala battait avec plus de force et de vitesse, et chacun paraissait désireux de rencontrer le farouche animal ; mais nous ne vîmes que quelques singes ; le léopard qu'on jugeait, aux empreintes qu'il avait laissées sur le sol, devoir être d'une grosseur démesurée, s'était échappé durant la nuit. L'almami, désappointé et furieux, avait fait appeler le Satigué qu'il allait faire frapper, lorsque, heureusement pour ce pauvre diable, j'intercédai en sa faveur. Cependant cette expédition avait duré longtemps et il était près d'une heure lorsque nous atteignîmes le pied de la montagne, où nous trouvâmes quelques femmes de l'almami, accompagnant les captifs qui nous apportaient à manger. Aussitôt qu'elles nous aperçurent, elles se sauvèrent dans les bois. Après avoir pris quelques aliments dont nous avions grand besoin, nous nous remîmes en route, et à trois heures nous étions rentrés à Countat d'où je partis le lendemain pour retourner à Tsain.

J'y trouvai quatre petits talibas appartenant à notre fort de Bakel. Suivant l'usage des noirs, leurs pères les avaient confiés à un marabout qui devait leur apprendre à lire, et qui les avait amenés au Fouta-Dialon où il était mort. Ces petits malheureux, restés sans protection et sans ressources, allaient être pris et peut-être vendus, lorsque l'almami, apprenant que leurs parents étaient au service du gouverneur de Saint-Louis, ordonna qu'on les lui amenât, et me les fit remettre pour les reconduire à leur famille. Ces pauvres enfants furent transportés de joie lorsqu'ils me reconnurent ainsi que Jacques. L'un d'eux, fils du courrier de Bakel, avait été à mon service lors-

que je commandais ce fort, et je ne saurais dire de combien de caresses ils me comblèrent en apprenant que je comptais partir bientôt pour leur pays.

L'almami resta quelques jours encore à Countat, où j'allai le voir de temps en temps ; je rendis aussi plusieurs visites à sa mère, qui fut toujours pour moi d'une bonté touchante et d'une exquise délicatesse dans tous les services qu'elle me rendit. Cependant la saison des pluies arrivait, et ne voyant rien venir de Saint-Louis, ne voulant pas non plus perdre inutilement six mois au Fouta-Dialon, je me déterminai à parler à l'almami de l'intention où j'étais de revenir sur mes pas. Il comprit ma situation, et s'occupa immédiatement de mon départ avec l'intérêt et la sollicitude dont il me donnait chaque jour de nouvelles preuves. Mais il eût beaucoup de peine à décider un de ses parents à m'accompagner à Saint-Louis, tant était grande la crainte qu'on leur avait inspirée de nous; cependant un de ses consins, appelé Modi-Bori, accepta cette mission, et l'almami lui donna devant moi l'ordre de se tenir prêt à partir aussitôt que je le désirerais.

L'almami revint de Countat. Un soir que nous étions à causer selon notre habitude, on vint lui annoncer l'arrivée d'un chérif maure du Darmankour. Il le reçut d'abord avec beaucoup d'égards; pourtant comme cet homme parlait parfaitement le peulh, il conçut des soupçons sur la qualité qu'il prenait. Pour s'assurer de la vérité, il fit appeler un marabout du Fouta-Toro, nommé Tierno-Boubakar, qui jouissait d'une grande réputation de savoir, et il le mit en rapport avec le prétendu chérif. Après plusieurs questions auxquelles il ne put répondre, cet homme fut reconnu pour un Peulh du Toro. L'almami donna l'ordre au marabout de le juger séance tenante. Après s'être consulté avec deux vieillards présents à cette scène, Tierno-Boubakar cita un chapitre du Koran qui condamnait à mort le faux chérif. Cette sentence allait être exécutée sur-le-champ, lorsque j'intervins et obtins avec beaucoup de difficulté que la peine capitale fût commuée en celle d'un certain nombre de coups de fouet, qui furent appliqués immédiatement à l'imposteur. J'avais demandé grâce entière; mais cette fois l'almami fut inflexible: « C'est à regret, me dit-

il, que je te refuse quelque chose ; mais il faut un exemple pour ces misérables qui, se faisant passer pour des descendants de Mahomet, viennent de tous côtés extorquer des ca-deaux aux populations. »

Le faux chérif fut saisi par les quatre membres, dépouillé de tous ses vêtements, et un des hommes commença à le frapper avec un martinet formé de quatre cordes à nœuds serrés, pendant que le marabout comptait les coups sur les grains de son chapelet.

Mon premier mouvement fut de me retirer. Je restai cependant pour ne pas blesser la susceptibilité de l'almami, qui eût pu voir dans ma retraite un blâme indirect de sa conduite. Du reste ma présence ne fut pas inutile au condamné, car après quelques coups vigoureusement appliqués, les assistants ayant crié : « *Toubi, almami, toubi!* (pardon, almami, pardon!) » sans qu'il se laissât fléchir, je joignis mes prières aux leurs, et le supplice cessa aussitôt que j'eus prononcé le mot sacramentel *toubi*. Au surplus ce serait, selon l'usage, faire une grave injure à l'étranger que l'on veut honorer, que de lui refuser un pardon. J'usai fréquemment de ce privilège, et je dois dire que je ne demandai jamais en vain la grâce d'un coupable ou d'un captif, quelles que fussent les autorités que j'implorais ou la gravité de la faute commise. Aussi les malheureux esclaves venaient-ils quelquefois me chercher de plus de deux lieues à la ronde, pour me prier d'intercéder en leur faveur.

Le 7 mai nous revînmes à Soucoutouro, où je repris possession de ma case.



rempl  
desen-  
des a-

épou  
ça à l  
nomb  
sur la

esper-  
mi, qu  
sa con-  
danne.

s assè-  
lman.

pières  
once le  
'usage.

er, que  
ivilléq.

i grâc  
nomis

ssi les  
ber de  
der en

s por-



Tab. LXII.

Imp. Bureau G. E. Des. St. Louis, S.

A. Bequet, Paris.

**OMAR, FILS D'ABD-EL-KADER.**

Almami du Fouta-Dialon.

**SCIOUTO,**

Femme favorite de l'Almami Omar.

## CHAPITRE VIII.

Coup-d'œil sur le Fouta-Dialon. — Histoire de l'almami Omar. — Remarquable caractère de ce chef. — Origine des Peulhs. — Organisation primitive de cette nation. — Organisation politique actuelle. — Revenus. — Prosélytisme ardent des musulmans. — Religion du Fouta-Dialon. — Circoncision — Mariages. — Funérailles. — Ordre des successions. — Hiérarchie politique et religieuse. — Fêtes. — Superstitions. — Ecoles publiques. — Habillement. — Coquetterie des femmes. — Condition des esclaves. — Guerres. — Formation des armées. — Culture. — Arbres fruitiers. — Végétation. — Mines. — Fonte du fer. — Forgerons. — Cordonniers. — Tisserands. — Potiers. — Ouri, jeu des Peulhs. — Maladies.

Profitions de mon séjour dans cette *roundé* pour jeter un coup-d'œil sur le Fouta-Dialon, son gouvernement, sa politique, ses mœurs et son histoire. Quelques mots d'abord sur l'almami Omar, dont je pus étudier tout à mon aise le noble caractère et la vive intelligence.

L'almami Omar était, à l'époque de mon voyage, un homme de trente-six ans; son teint est noir très-foncé, quoique sa mère soit presque blanche; sa figure est franche et ouverte, sa taille au-dessus de la moyenne. Doué d'une force vraiment remarquable, il est aussi d'une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps; nul ne sait mieux que lui manier un cheval et se servir de toutes les armes, quoique son arme favorite soit le fusil de munition.

Quant aux facultés morales, il est démesurément supérieur aux hommes de sa nation. Forcé de s'expatrier dans sa jeunesse par suite de la défaite de son père, alors almami de Timbo, il se retira chez l'almami Sada, chef du royaume du Bondou, homme très-distingué lui-même, qui lui enseigna l'art de gouverner, et lui inculqua l'habitude de tout voir et de ne jamais confier ses desseins à personne. Dans les fréquents palabres que l'almami Sada eut avec les Français pendant qu'Omar résidait près de lui, ce dernier apprit à nous connaître, à admirer notre puissance et à nous aimer. Il avait

vingt et un ans quand il rentra dans son pays. Son père était mort en lui laissant une fortune assez considérable, et que l'almami Boubakar, alors régnant, n'osa pas confisquer. A peine de retour à Soucontouro, résidence habituelle de sa famille, il attira près de lui la jeunesse du pays, qu'il s'attacha par ses générosités. Une des maximes favorites de l'almami Sada, son maître en politique, était qu'un chef devait toujours renvoyer les mains pleines ceux qui venaient le voir, et l'élève resta fidèle à cette maxime aussi longtemps que dura son riche patrimoine ; mais il le dissipa si vite et si complètement qu'un jour, n'ayant plus rien, il retira son coussave pour l'offrir à un griot qui venait de chanter ses louanges. Cependant, si ses biens étaient partis, il lui restait de nombreux partisans, d'autant plus attachés à sa fortune et à sa personne, qu'ils avaient appris à le connaître et savaient parfaitement que, s'il arrivait au pouvoir, il ne les oublierait pas. Dans plusieurs expéditions contre les infidèles, Omar se fit une grande réputation militaire, et gagna d'autant plus vite le cœur de ses guerriers, qu'il leur abandonnait toujours la plus grande part du butin.

Enfin l'occasion de mettre à l'épreuve la fidélité de ses partisans se présenta. Un des fils de l'almami régnant ayant insulté une de ses femmes, il l'étendit mort à ses pieds, la première fois qu'il le rencontra sur son passage. Quand la nouvelle de ce meurtre parvint à Timbo, le conseil des anciens, entièrement composé des ennemis de sa famille, fut assemblé pour le juger et le condamna à mort, sans qu'il eût voulu comparaître devant ce tribunal. Sachant le sort qui l'attendait, Omar s'était retiré à Tsaïn où il avait convoqué ses jeunes amis, qu'il compromit dans sa cause en leur permettant d'enlever toutes les femmes du parti adverse, dont ils avaient envie. Alors l'almami Boubakar voulut faire exécuter la sentence prononcée contre Omar ; mais un de ses hommes, envoyé à cet effet à Tsaïn, fut arrêté, bafoué et ignominieusement châtié. A cette nouvelle, l'almami furieux voulut diriger contre lui une armée assez considérable pour le prendre ou le tuer. Mais des cadeaux faits adroitement à Timbo par Omar, sa générosité proverbiale et la crainte de voir détruire la par-

tie la plus brillante de la jeunesse du pays, parmi laquelle se trouvait un grand nombre d'alphéias, lui avaient fait des partisans, et les anciens, consultés, refusèrent d'en appeler aux armes pour une querelle personnelle. L'almami Boubakar ne pouvant, avec ses propres forces, se flatter de prendre Tsain défendu par Omar, dut donc ajourner sa vengeance.

Alors les jeunes partisans de ce chef habile l'engagèrent à se proclamer almami, et appelèrent à eux tous les hommes qui lui étaient dévoués. Le moment ne semblait pas propice à Omar, qui refusa d'abord; mais, craignant qu'on n'attribuât ce refus à un sentiment de crainte, et voyant à ses côtés une armée prête à marcher et bien disposée à combattre, il résolut bientôt de courir les chances d'une bataille qui, s'il était vaincu, aurait du moins pour résultat de le poser en prétendant.

Ses partisans une fois réunis, Omar marcha sur Timbo où l'almami Boubakar avait, de son côté, rassemblé une armée. Les deux adversaires se rencontrèrent sous les murs de cette ville. Le combat dura trois jours. Trois fois Omar pénétra dans Timbo et fut trois fois obligé de se retirer. Néanmoins, la fortune semblait se prononcer pour lui, lorsque sa mère Néné Kadiata arriva, dans l'intervalle d'une trêve convenue entre les deux partis, pour se donner le temps de faire le salam du vendredi. Le premier soin de cette femme héroïque fut d'aller trouver son fils, auprès duquel, usant de son autorité maternelle et invoquant la tendresse qu'il lui avait toujours montrée, elle obtint qu'il se soumettrait, si l'almami Boubakar consentait à oublier le passé et à le reconnaître pour son successeur; puis elle se transporta sous la tente de celui-ci et l'amena à accepter cet arrangement, en lui montrant l'avantage qu'avait déjà son fils et les malheurs qu'allait entraîner la guerre civile. Ce traité conclu, Omar désarma; son but était atteint, son droit au trône sanctionné, et il n'avait plus qu'à attendre; ce qu'il fit patiemment, mais sans cesser néanmoins d'accroître le nombre de ses partisans.

La mort de l'almami Boubakar arriva cinq mois après. Quelques soins qu'on eût pris pour cacher la maladie de ce

prince, Omar en avait été instruit par les agents qu'il entretenait à Timbo, où il rentrait le jour même du décès de son prédécesseur, s'emparait du pouvoir, et, chose inouïe depuis la mort des premiers almamis, disait la prière sur le corps du défunt et conviait les deux partis à une réconciliation qu'il désirait sincèrement. En effet, pour ôter désormais tout motif à la guerre civile, il faisait appeler Ibrahim Seuris, son cousin, successeur désigné avant le combat de Timbo, et lui promettait de lui céder la couronne dans quelques années, sous la condition qu'ils régneraient alternativement, afin d'éviter, dans l'avenir, les représailles et l'effusion du sang qui amoindrissaient depuis trop longtemps l'influence extérieure du Fouta-Dialon.

Ibrahim souscrivit à cet arrangement. Trois ans après qu'Omar fut monté sur le trône, ainsi que cela était convenu, son cousin se présenta devant Timbo, tandis que l'almami Omar se retirait sans combattre, après avoir remis ses pouvoirs entre les mains du conseil des anciens. Mais, ainsi que je l'ai dit plus haut, Ibrahim Seuris était un homme faible et entouré de détestables flatteurs qui l'engagèrent à profiter de la confiance de l'almami Omar, lequel n'avait conservé aucune force autour de lui, pour se saisir de sa personne, le tuer et s'emparer à jamais du pouvoir. Ces insinuations caressaient l'ambition d'Ibrahim qui, quoique bon, n'avait jamais su résister aux influences de son entourage; il céda donc, et un fort parti se mit à la poursuite d'Omar qui se retirait tranquillement à Soucoutouro. Heureusement les eaux étaient grosses, et cet accident le sauva. Les sicaires d'Ibrahim ne purent traverser qu'en petit nombre le Bafing. Omar eut le temps de se retirer à Tsaïn où il organisa sa défense. En parlant de Soucoutouro, j'ai déjà dit comment les partisans d'Ibrahim se conduisirent dans cette circonstance, et comment, furieux d'avoir manqué leur proie, ils détruisirent les habitations qui appartenaient aux Seurias.

Cette perfidie enflamma la colère de ce parti, qui se leva en masse, et six mois après (en 1841), l'almami Omar, après un combat acharné, rentra définitivement à Timbo, et battait Ibrahim dans trois tentatives successives. Je dirai

plus tard comment il s'y prit pour mettre fin à cette guerre.

Quoi qu'il en soit, toutes ces tentatives de soulèvement, toutes ces épreuves, toutes ces fortunes diverses avaient fait de l'almami Omar un homme hors ligne parmi les souverains noirs. Aujourd'hui, il n'a qu'un but, celui de pacifier son pays, afin de pouvoir plus tard étendre son territoire. Pour cela, il a su, soit par des cadeaux, soit par l'intimidation, se concilier les hommes les plus influents, qu'il a fait entrer dans le conseil et qu'il tient toujours sous sa main.

Doué d'une volonté ferme, Omar ne se laisse arrêter par aucun obstacle. Ne confiant jamais ses desseins, même à ses amis les plus intimes, il les exécute au moment même où il semble les avoir abandonnés. Du reste, ne mentant jamais, tenant fidèlement ses promesses et exerçant grandement l'hospitalité, il a l'art de se faire aimer autant que craindre. Persuadé que le commerce est un grand moyen de richesse et de civilisation, il protège autant qu'il le peut les marchands qui viennent dans son pays, et accueille avec bonté tous les étrangers. Quoique observateur exact de tous ses devoirs religieux, il est très-tolérant pour les Européens. C'est ainsi qu'il ne me força jamais à faire le salam, parce qu'il avait compris que je n'étais pas musulman et que, si j'en prenais les apparences, ce n'était que pour n'être pas inquiété par ses sujets. Il m'en raillait quelquefois; nous avions ensemble de longues conversations sur la religion, sans toutefois pouvoir discuter, car aussitôt que je parlais de la divinité de Jésus-Christ, il m'arrêtait et bouchait ses oreilles. Cependant il voulait me convertir, afin, disait-il, que deux amis comme lui et moi pussent se retrouver dans le paradis. Je lui promis, en le quittant, que j'étudierais le Koran et que, si je parvenais à me convaincre, j'embrasserais sa croyance lorsque je reviendrais à Timbo. Cette promesse le rendit très-heureux. Enfin, un schérif maure qui redoutait mon influence sur ce prince, lui reprochant devant des vieillards l'amitié qu'il me témoignait, il lui répondit par cette espèce de proverbe :

« Mahiddin, tu le sais, shérif, était un grand prince et un

« grand destructeur d'infidèles ; tous ceux qui s'approchaient  
 « de lui et qui ne voulaient pas abjurer leurs erreurs étaient  
 « égorgés sans pitié. Cependant, forcé par des raisons politi-  
 « que de ménager une nation voisine qui était très-puissante,  
 « il permettait à ces infidèles de venir quelquefois dans son  
 « royaume. Or, le fils du chef de cette nation ayant été obligé  
 « de se rendre auprès de lui , Mahiddin le reçut mal , et loin  
 « de remplir à son égard les devoirs de l'hospitalité, il le laissa  
 « partir sans le faire manger. Eh bien, pendant la nuit qui  
 « suivit le départ de ce jeune infidèle, le prophète apparut à  
 « Mahiddin et lui dit : pourquoi as-tu ainsi reçu un étranger ?  
 « Tu es bien fier de ce que, plus heureux que lui, Dieu a bien  
 « voulu enseigner la véritable religion à tes pères, et leur ou-  
 « vrir les yeux ; tu devrais te rappeler que tous les hommes  
 « sont égaux devant la justice de Dieu, et qu'il leur tient  
 « compte de toutes leurs bonnes et mauvaises actions. Donc,  
 « ce que tu as fait est mal , ton hôte est parti sans être rassasié,  
 « et les infidèles auront le droit de ne pas croire à l'hospita-  
 « lité des musulmans Cette leçon ne fut pas perdue pour  
 « Mahiddin ; quelques jours après, ce même homme étant re-  
 « venu chez lui , non-seulement il le traita magnifiquement ,  
 « mais il le combla aussi de cadeaux au moment de son dé-  
 « part. Celui-ci, étonné de ce changement , lui en demanda la  
 « cause. Mahiddin lui répondit que Dieu, lui étant apparu, lui  
 « avait reproché la conduite qu'il avait tenu à son égard et lui  
 « avait rappelé que tous les hommes avaient droit à l'hospita-  
 « lité. Cet infidèle, touché de ces paroles et admirant la  
 « tolérance de ce Dieu qu'on lui avait dépeint si cruel , abjura  
 « son erreur, devint musulman et convertit plus tard sa na-  
 « tion tout entière.

« Voilà, souviens-t'en, shérif, comment Mahiddin conver-  
 « tissait les infidèles ; puis, rappelle-toi aussi que le blanc est  
 « mon hôte, que ce n'est pas un keffer (infidèle) comme tu le  
 « prétends, car il croit en Dieu ; et si on ne leur a pas ensei-  
 « gné les divins préceptes de notre religion, les blancs en  
 « suivent au moins la morale mieux que toi, car jamais ils  
 « ne font de mal à personne, jamais ils ne pillent, jamais ils  
 « ne mentent. »



Le shérif ne répondit rien , et n'osa plus parler de moi devant l'almami.

Omar est plein d'admiration pour notre industrie et les progrès que nous avons faits dans toutes les sciences. Notre conversation roulait souvent sur la manière d'extraire les métaux pour en fondre des canons. Il restait stupéfait lorsque je lui disais la vitesse de nos chemins de fer ou les miracles de notre médecine. Souvent aussi nous parlions de notre gouvernement et des rapports existants entre les différentes classes de la société européenne. Il ne voulait pas admettre avec moi la fiction de l'égalité devant la loi, et me demandait comment, puisque nous n'avions pas d'esclaves, nous nous faisons servir. Il concluait ensuite que les domestiques, les classes pauvres étaient chez nous les esclaves des riches, puisque ces derniers pouvaient, en leur refusant le travail, les condamner à mourir de faim dans un pays où rien ne se donne. Du reste, il ne comprenait pas notre peu d'hospitalité pour les étrangers, que nous refusions de nourrir.

L'almami désirait beaucoup posséder dans ses états un médecin qui lui enseignât à guérir la petite vérole; il m'en demandait un, et me priait aussi, si je revenais à Timbo, d'amener avec moi des ouvriers pour lui construire une maison, et pour apprendre à ses captifs l'art de bâtir.

Voyant que son harem croupissait dans l'oisiveté et que, depuis long-temps, l'on négligeait la culture du coton, il en avait fait semer beaucoup, et promis un captif à celle de ses femmes qui en filerait la plus grande quantité. Aussitôt toutes se mirent à filer, à faire filer leurs captives, et au bout de l'année, l'almami leur donna la récompense convenue. Les autres femmes, voyant travailler les épouses de l'almami, se mirent à les imiter, et depuis lors le Fouta-Dialon commence à trouver chez lui les pagnes qu'il était obligé de tirer des pays voisins.

Cette esquisse de l'histoire et du caractère de l'almami Omar démontre suffisamment l'intérêt que nous aurions à nouer et à entretenir des relations suivies avec ce chef, et à profiter de son règne pour pénétrer, sous ses auspices, dans l'intérieur de l'Afrique où son influence s'étend très-loin.

— Les Peulhs prétendent descendre des blancs, et voici leurs traditions à cet égard. Des blancs venant de l'Est à la suite de grandes guerres qui agitaient cette partie du monde, se réfugièrent dans l'intérieur, où, plus habiles et plus braves que les peuples chez lesquels ils s'établissaient, ils devinrent bientôt leurs maîtres. S'étant unis ensuite avec les femmes du pays, ils formèrent une race qui conserva les traits distinctifs de leurs aïeux, et resta presque blanche tant qu'elle contracta ses mariages dans son sein; usage qui règne encore chez les chefs des divers états Peulhs, qui ne peuvent prendre pour épouses légitimes que des femmes de leur nation. Mais bientôt, trop nombreux pour les lieux où ils s'étaient primitivement établis, ils s'avancèrent dans l'Ouest, et y formèrent plusieurs royaumes. C'est ainsi que les Peulhs du Fouta-Dialon vinrent s'établir, sous la conduite d'une famille du Massina<sup>1</sup>, dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui et qui s'appelait alors Dialonqué. Ils professaient la religion musulmane, et, ayant fait des prosélytes parmi la jeunesse indigène, ils lui donnèrent leurs filles en mariage. Introduites dans la famille, celles-ci continuèrent activement la propagande religieuse, et quelques années après; les Peulhs se trouvant assez forts, attaquèrent ceux qui leur avaient donné l'hospitalité, levèrent l'étendard de la foi musulmane, appelèrent à leur aide les croyants des environs; s'emparèrent du pays et refoulèrent les naturels dans les montagnes du Tenda et sur les bords de la mer. Fiers de leurs succès, enhardis par le texte du Koran qui ordonne de faire la guerre aux infidèles, ils agrandirent chaque année leur territoire, qui constitue aujourd'hui un des plus vastes royaumes de cette partie de l'Afrique, et qui le serait bien davantage si cinquante ans de querelles intérieures ne les avaient affaiblis en les divisant.

Leur organisation primitive fut une espèce de république théocratique. Malgré leur fierté guerrière, ils subissaient l'influence des marabouts, qu'ils chargèrent de tous les soins du

<sup>1</sup> Les Sidrianquais, famille d'où sortent les almamis, est la même que celle des chefs du Massina. Dans le Bondou, le Fouta-Toro et le Kasso, l'on retrouve les mêmes familles que dans le Fouta-Dialon; ce qui tend à prouver effectivement que tous ces Peulhs ont la même origine.

gouvernement. Un conseil, dans lequel ne pouvaient entrer que des personnes d'un certain âge et d'une piété éprouvée, fut nommé par une sorte d'élection à deux degrés. Chaque village désignait un chef, qui, réuni à ceux des autres villages de la province, formait une première assemblée. Ce collège, suivant le nombre des guerriers du territoire qu'il représentait, envoyait deux ou trois membres pour faire partie du conseil suprême, lequel, composé de treize personnes, avait la direction exclusive des affaires politiques et religieuses. Une ville, nommée Foucoumba et dont j'ai déjà indiqué les privilèges, fut bâtie par les fidèles pour être le siège du gouvernement. La dîme des récoltes et du butin fait sur les ennemis de l'Etat fut affectée à l'entretien des membres du conseil des treize et aux frais de la guerre contre les infidèles, guerre qui ne devait cesser que lorsque l'unanimité des membres l'ordonnerait.

Plus tard ce conseil, désirant conserver intacte son autorité, et joignant la cupidité à l'amour des plaisirs, s'érigea en tribunal suprême pour juger et punir les prévarications contre la loi de Mahomet. Il fit tomber les têtes des chefs les plus renommés, lorsqu'ils ne lui étaient pas aveuglément dévoués; il confisqua leurs biens et disposa de leurs femmes. Enfin l'oppression était devenue si intolérable et le mécontentement si général, qu'un chef habile, nommé Ibrahim Seuris, en profita dans l'intérêt de son ambition personnelle.

Ce chef, célèbre dans le pays par ses nombreuses victoires sur les infidèles, s'était fait, par sa bravoure et sa générosité, autant de partisans dévoués qu'il avait eu de soldats sous ses ordres. Jamais un malheureux n'avait imploré en vain son assistance, et jamais Peulh n'était venu le voir sans emporter un cadeau. Il était aussi aimé de la population que redouté des Keffers. Aussi adroit que brave, il avait su se ménager un nombreux parti au sein du conseil, dans lequel il avait fait entrer cinq membres alliés de sa famille. Cachant son ambition sous l'apparence d'un dévouement aveugle à l'Etat et remplissant exactement les pratiques de la religion afin de ne pas donner prise à ses ennemis, il sut attendre patiemment l'occasion favorable de s'emparer du pouvoir.

Dans une expédition chez les Tiapys, nation qui habite les montagnes situées le long de la Coumba (Rio-Grande), Ibrahim fit une grande quantité de prisonniers. Parmi eux se trouvaient la femme et la fille du chef de ces sauvages. Deux membres du conseil avaient suivi son armée pour appeler, disaient-ils, sur elle et sur lui les bénédictions du ciel, mais en réalité dans le but de s'enrichir et de trouver un moyen de perdre ce chef redouté. En voyant ces femmes, ils désirèrent les obtenir pour eux, et les demandèrent à Ibrahim qui les leur refusa, car une de ses propres femmes venant de mourir, il destinait la plus jeune de ces captives à la remplacer. Furieux qu'un général osât leur résister, les marabouts, au moment d'arriver à Foucoumba, enlevèrent les femmes qu'ils conduisirent chez eux. Le lendemain ils se présentèrent au conseil et accusèrent Ibrahim d'avoir détourné beaucoup d'or à son profit et mangé des viandes impures, et malgré une vive opposition, ils obtinrent l'autorisation de le faire citer à leur tribunal.

Ibrahim, poussé à bout, s'était fait suivre à Timbo par ses partisans les plus dévoués. Averti à temps, il franchit à l'improviste la distance qui le séparait de Foucoumba, trouva cette ville sans défense, fit trancher la tête à ses ennemis, et, convoquant une assemblée générale de la nation où les guerriers se trouvaient en majorité, il se fit nommer chef de l'État et de la religion sous le titre unique d'almami (El-Iman). Il laissa subsister l'ancien conseil, qu'il peupla de ses partisans en augmentant le nombre de ses membres, et le transféra à Timbo. De cette époque date la prospérité du Fouta-Dialon. Ibrahim porta la guerre à l'extérieur, soumit à son empire les districts de Labé, du Koïn et de Kolladé, auxquels il imposa sa religion.

Son fils Kramaka-Alpha lui succéda, et, imitant la politique de son père, fit de nouvelles conquêtes. Mais à sa mort, la division naquit dans le royaume. Ce prince laissait deux fils également ambitieux et qui tous deux aspiraient au trône. L'aîné, appelé Yoro-Padé, surnommé Seuris, s'empara le premier du pouvoir; mais, ayant fait une absence pour aller combattre les infidèles, il fut supplanté par Ali-Alpha. Or ces deux

compétiteurs donnèrent leurs noms respectifs aux deux partis qui divisent encore le Fouta-Dialon, les Seuria et les Alphéia.

A Ali-Alpha succéda l'almami Sada qui fut détrôné par l'almami Yaya, lequel resta peu de temps sur le trône et eut Ali-Bilmah pour successeur. Cinq ans après, Salihou montait sur le trône et signalait son règne par l'adjonction à son royaume des provinces du Tangué et de Sarréia. Après ce chef vint Badimba qui conquiert le Koli et qui, à la suite de plusieurs batailles contre l'almami Abd-el-Kader, son compétiteur, succombait, ainsi que son fils aîné, dans un dernier combat livré dans les plaines de Quétiguia. Abd-el-Kader, père de l'almami Omar, après avoir réuni le Niocolo à son royaume et rendu tributaire une partie du Cabou, fut détrôné à son tour par l'almami Boubakar, père d'Ibrahim-Seuris, et nous avons vu plus haut comment sa couronne était échue en partage à l'almami Omar, souverain actuel de ce pays.

Le Fouta-Dialon se compose des districts de Timbo, Foucoumba, Timbi, Labé, Bauvès, Koli, Sarréia, Colladé, Tangué et le Niocolo. Les royaumes du Cabou, de Tamba, des Landoumans et du Bouré lui paient tribut. La crainte de ses armes se fait sentir jusque sur les bords de la Gambie et du Niger, où ses troupes vont souvent exécuter des razzias.

Le Fouta-Dialon est borné du Nord à l'Ouest par le Rio-Grande et le Cabou, par la Dima (Gambie), sur les bords de laquelle se trouvent le Dentilia, le Canian et le Badon, auxquels les voyageurs ont donné le nom de royaumes et qui ne sont aujourd'hui que des villages n'ayant pas plus de 2 à 3,000 habitants; à l'Est par le Tamba et le Kankan, qui sépare le Bouré — si renommé par ses mines d'or — du Fouta-Dialon auquel il paie tribut, et enfin par les montagnes habitées par les Dialonkobés; au Sud par le Soliman, le Kouranko et le Limba; enfin à l'Ouest par le pays des Landamanes et les montagnes des Tiapys.

Le gouvernement de ce pays est un composé de monarchie et de république. L'almami, à la fois roi et grand-prêtre, juge toutes les affaires en dernier ressort; il préside le conseil des anciens qui décide des alliances et des affaires générales du royaume sans son consentement. L'almami ne peut faire

la guerre, car le conseil a le droit de lui refuser des hommes et des subsides. Si cependant l'almami suppose une opposition systématique, ou qu'il considère cette opposition comme contraire à l'intérêt général, il peut en appeler au peuple et le convoquer dans une ville qu'il désigne à l'avance, pour le consulter et en obtenir directement ce que le conseil lui refuse. Ce corps est encore aujourd'hui le produit de l'élection à deux degrés dont j'ai parlé en esquisant l'histoire de ce pays.

Chacun des dix districts dont se compose le Fouta est gouverné par un chef (*lambdo*) qui est chargé de l'administration temporelle et de la perception des impôts dont il est personnellement responsable. Ce chef lève et commande l'armée de sa province et fait exécuter les ordres de l'almami. A côté de lui est un marabout appelé *tamsir*, chargé des affaires religieuses. Ces autorités supérieures sont à la nomination de l'almami, mais elles désignent les chefs des villages secondaires et les marabouts (*fodié*) des mosquées, qui, à leur tour, ont sous leurs ordres les chefs et les prêtres (*tierno*) des hameaux et des petites localités qui ne possèdent pas de mosquée.

Le revenu de l'almami se compose d'une dîme prélevée sur les récoltes, des tributs payés par les populations voisines du Fouta, des coutumes perçues sur les caravanes qui se rendent dans les comptoirs européens ou en reviennent, enfin du cinquième de tout ce qui est pris à la guerre, soit qu'il commande en personne, soit que ses chefs exécutent ou fassent exécuter des razzias sur les infidèles. En outre, il est d'usage de ne jamais approcher de l'almami sans lui offrir un cadeau, et cet usage contribue à augmenter considérablement ses richesses. En revanche, l'almami est la providence de tout ce qui souffre : c'est à lui que s'adressent tous les malheureux, et il est sans exemple qu'il en ait jamais renvoyé un seul sans l'avoir largement secouru.

La politique de ses prédécesseurs, qui est aussi la sienne, a toujours été d'étendre la domination du Fouta-Dialon en propageant au loin la foi musulmane. La guerre civile seule avait interrompu les progrès de ce système d'agrandissement ; mais depuis que l'almami Omar règne sans conteste, et qu'il a

obtenu de son compétiteur une renonciation basée sur l'intérêt religieux et consacrée par un serment solennel, rien ne saurait porter atteinte au développement de la politique traditionnelle, et les invasions vont recommencer. Les populations qui habitent la Cazamance et la rive gauche de la Gambie tremblent déjà au seul nom de l'almami ; elles accueillent avec empressement les marabouts qu'il envoie parmi elles, comme autant de missionnaires. Ceux-ci établissent des écoles dans leur pays, enseignent l'écriture aux enfants et les élèvent dans les doctrines du Coran. Aussi, l'incorporation de ces contrées au Fouta - Dialon devient - elle de jour en jour plus imminente.

Lorsque, comme moi, on a longtemps habité l'Afrique occidentale, et qu'on a pu étudier les mœurs, la politique et l'esprit de ces populations, on ne saurait douter que toutes ne soient bientôt conquises à l'islamisme. En effet, en jetant les yeux sur la carte de cette partie du monde, on voit quatre nations d'une même origine (Peulhs ou Foulahs) venues de l'Est, descendant des mêmes familles, dont les habitants des divers royaumes portent encore les noms, ayant commencé par être gardiens de troupeaux, ayant ensuite soumis, par la force ou par la prédication, les peuples qui leur avaient donné l'hospitalité, agrandissant de jour en jour leur domination et tendant évidemment à ne plus former qu'une seule agrégation politique, sociale et religieuse.

Dans l'Est, ce sont les Peulhs du Massina, musulmans fanatiques, qui, ne possédant d'abord qu'un petit village sur les bords du Niger, étendirent ensuite leur domination de Tombouctou au delà de Djenné, et qui font aujourd'hui la guerre aux Bambaras du Ségon et du Kaarta, dont ils occupent déjà une partie du territoire, qu'ils envahiront tout entier pour venir, par le Bambouck, donner la main aux Peulhs du Fouta-Dialon.

Plus près de nous, ce sont les Peulhs du Bondou, qui, par des empiétements successifs, ont déjà porté les limites de leur royaume, d'un côté, presque sur les bords de la Gambie supérieure, où tout ce qui n'a pas voulu embrasser l'islamisme a été tué ou vendu comme esclave ; de l'autre, jusqu'au Woli,

dont ils possèdent quelques villages et dont la population est en grande partie leur tributaire.

Plus bas encore, sur les bords du Sénégal, ce sont les Peulls du Fouta-Toro, qui s'établirent dans ce pays après en avoir chassé les Yoloffs, et qui, s'ils ne font pas encore des conquêtes les armes à la main, envoient au loin leurs colporteurs prêcher le Koran en vendant leurs marchandises.

Ainsi, à moins d'événements imprévus, il est probable qu'avant cinquante ans, tous les pays qui entourent nos comptoirs seront musulmans. Du reste, les mêmes tendances se manifestent dans toute l'Afrique occidentale, où l'islamisme poursuit invariablement son but et fait d'immenses progrès. Ardents et infatigables, ses missionnaires, tout en se livrant au commerce, font de nombreux prosélytes : s'arrêtent-ils dans un pays, ils commencent par y fonder des écoles ; puis, quand des coreligionnaires se sont réunis à eux, ils forment une petite colonie qui finit par expulser les populations indigènes. C'est ainsi qu'ils ont procédé dans la Cazamance, dont ils ont chassé les naturels du Pakao, du Yacine, etc., etc. ; c'est ainsi qu'ils feront au Grand-Bassam, où existent déjà quelques écoles musulmanes : partout enfin où ils pourront mettre les pieds. Si donc le christianisme veut sérieusement disputer au croissant la domination spirituelle de cette vaste partie du continent africain, qu'il se hâte de redoubler d'efforts ; qu'il encourage surtout nos hardis missionnaires, en protégeant les établissements qu'ils créent au péril de leur vie. Tandis que les doctrines de Mahomet n'ont point encore envahi le littoral, empressons-nous de jeter les idées chrétiennes dans l'esprit des populations fétichistes du littoral ; car si l'islamisme s'en empare une fois, il sera bien difficile de l'en extirper ; en d'autres termes, il n'y a point une heure à perdre.

Une autre considération exige impérieusement que nous ne perdions pas de vue le mouvement religieux qui s'opère dans l'Afrique occidentale, car ce mouvement intéresse au plus haut degré notre influence politique et nos transactions commerciales. Si les musulmans sont fanatiques, ils comprennent cependant les avantages du commerce. Plus instruits, et par



conséquent moins défiants que les populations fétichistes, ils nous ouvriront le passage et nous pourrons pénétrer alors au centre de cette contrée mystérieuse qui cache tant de richesses. Pour nous faire des alliés de ces populations, suivons le système commencé : montrons-nous non-seulement tolérants, mais bons et complaisants pour les peuplades musulmanes. Il vient tant d'étrangers à Saint-Louis et dans nos postes, que tout ce qui s'y fait est redit bien loin dans l'intérieur, avec les embellissements et les exagérations propres aux noirs comme aux Arabes. L'on ne saurait croire, par exemple, combien l'érection d'une mosquée à Saint-Louis et la liberté qu'ont les musulmans d'y exercer leur culte, nous ont fait de partisans dans l'intérieur et chez les nations peulhs que j'ai traversées. Mon titre de Français a été pour moi une plus puissante recommandation que ma prétendue qualité de musulman, à laquelle les chefs noirs n'ont jamais beaucoup cru.

Les Peulhs du Fouta-Dialon sont musulmans et suivent le rite malékite. Excessivement fanatiques envers les noirs, ils ne permettent à aucun infidèle de cette couleur de pénétrer sur leur territoire. Aussi, lorsqu'ils y viennent commercer, ou qu'ils sont obligés de le traverser, les colporteurs sarracolets prennent les dehors de fervents musulmans. Cependant les Peulhs tolèrent les chrétiens; ils ne les considèrent pas même comme des keffers, grâce à une légende généralement répandue dans cette partie de l'Afrique. Lorsque Mahomet fut de retour à Médine, il envoya, disent-ils, un message au chef des chrétiens pour l'engager à embrasser sa religion, comme la seule véritable. L'ambassadeur du prophète fut très-bien reçu par les chrétiens qui le comblèrent de cadeaux, et qui, après avoir renfermé dans une boîte d'or la lettre de Mahomet, la lui renvoyèrent en répondant que leur religion étant celle de leurs pères, ils ne pouvaient la renier, mais qu'ils avaient été touchés et flattés de sa démarche. En recevant cette lettre, Mahomet se prosterna et pria Dieu de donner aux chrétiens du bonheur et des richesses pour les récompenser du bon accueil qu'ils avaient fait à son messager et du respect qu'ils avaient montré pour l'envoyé de Dieu. Un ambassadeur du prophète

avait porté aux juifs une lettre semblable à celle envoyée aux chrétiens, mais il avait reçu un accueil bien différent. Après l'avoir battu, lui avoir déchiré ses habits et jeté à la figure les lambeaux de la lettre de Mahomet, le peuple d'Israël, qui avait déjà mis à mort le prophète Issa, l'avait honteusement renvoyé. Alors Mahomet, furieux, maudit ce peuple et lui prédit qu'il errerait éternellement sur la terre. Depuis ce temps, ajoutent les Peulhs, les chrétiens jouissent des richesses et du bien-être, tandis que les juifs n'ont jamais pu et ne pourront jamais former une nation ni posséder des terres.

Les Peulhs pratiquent la circoncision, que les enfants mâles subissent lorsqu'ils sont assez instruits dans la religion et qu'ils ont atteint l'âge de quatorze à quinze ans. Pour cette cérémonie, l'on choisit ordinairement le mois de mars, saison intermédiaire entre les pluies et les grandes chaleurs. D'après certains marabouts, l'on ne doit jamais circoncire pendant le kori (rhamadan des noirs), ce mois étant consacré au jeûne et à la prière. Ils prétendent aussi que la guérison est plus prompte lorsque l'opération a lieu au moment du décroissement de la lune. Les femmes sont toujours exclues de cette cérémonie. Vêtus d'un long coussave de coton blanc et armés d'une espèce de lance sur laquelle ils s'appuient, les enfants qui doivent être circoncis sont conduits dans une plaine près du village; aussitôt que les parents sont arrivés, un des marabouts fait le salam à haute voix, et, la prière finie, l'enfant du chef placé le plus haut dans la hiérarchie s'approche, accompagné de son père. Alors le marabout relève sa robe, lui prend le prépuce, l'allonge et le tranche d'un seul coup avec un poignard réservé à cet usage; puis l'enfant se retire derrière l'assemblée pour laisser saigner sa plaie, pendant que ses compagnons subissent la même opération. Dans cette circonstance, les enfants montrent en général un grand courage, et ils se croiraient déshonorés si la douleur leur arrachait un cri. Lorsque la blessure a assez saigné, on la lave avec de l'eau fraîche et l'on applique dessus un linge enduit de beurre frais. Quinze jours suffisent ordinairement à la guérison.

vient. Enfin, après cette opération, ils prennent le pantalon (*toubé*), vont à la guerre et sont aptes à se marier.

Dans le Fouta-Dialon, la circoncision se pratique aussi sur les jeunes filles, mais cette douloureuse opération se fait ordinairement peu de temps après leur naissance. Cependant, si un chef prend pour femme une infidèle qui veuille se convertir à la religion musulmane, on la circoncit, et ce sont les vieilles femmes qui l'opèrent; dans ce cas la jeune fiancée doit rester renfermée pendant deux lunes dans une case particulière, où ne sont admises que les personnes de son sexe qui viennent lui apporter sa nourriture<sup>1</sup>.

J'ai dit plus haut qu'après la circoncision les jeunes gens peuvent se marier; en effet, chez les Peulhs, l'usage veut qu'on se marie très-jeune; chacun étant exposé à aller à la guerre et pouvant mourir d'une heure à l'autre, il ne faut pas, disent-ils, que les familles s'éteignent faute de descendants. Cette habitude et la grande quantité de femmes qu'ils peuvent avoir, sont une des causes de leur précoce vieillesse.

Lorsqu'un Peulh veut se marier, il va trouver deux des anciens du village auxquels se joignent son père et son oncle: il leur fait part de ses intentions et les prie de se rendre auprès des parents de la jeune fille à laquelle il désire s'unir, pour discuter la valeur du cadeau qu'il devra leur apporter afin d'obtenir la permission de faire sa cour. Les parents des deux époux une fois en présence, on discute le cadeau, qui, suivant la fortune, la condition, l'âge et la beauté de la future, varie depuis cinq noix de colas jusqu'à cinq captifs. Lorsqu'on est tombé d'accord, le cadeau est remis à la mère du jeune homme, qui, accompagnée de deux vieilles femmes, va en cérémonie le porter aux parents de la jeune fille. Cependant l'amoureux ne peut encore voir sa future que le soir et en présence de ses parents; ceux-ci, quelque temps après, souvent même dès le lendemain, vont débattre la valeur et les époques du paiement de la dot, qui égale ordinairement trois fois celle du cadeau.

Ces préliminaires accomplis, l'on procède au mariage. Dès

le matin, les jeunes gens du village se réunissent et accompagnent le mari, en tirant des coups de fusil, jusqu'à la case de sa future, dont la porte est fermée et ne s'ouvre qu'après un simulacré de résistance. Lorsque tout le monde est entré, le père dit à sa fille : « Un tel demande à t'épouser et t'apporte telle dot ; si tu acceptes sa main, tu dois te taire ; si tu la refuses, dis-le hautement. » Si la fille se tait, signe de son consentement, sans lequel les conditions préalables sont déclarées nulles, le père prend une corde, attache la fiancée par les mains, la frappe légèrement et la remet à son mari, qui prend le bout de la corde et la frappe à son tour pour indiquer que l'autorité paternelle est passée en ses mains, et que seul, désormais, il a le droit de correction sur la jeune femme.

Cette cérémonie terminée, on se rend à la mosquée, où le marabout consacre l'union par des prières, et l'on reconduit les époux à la maison qu'ils doivent occuper. En entrant dans la case qui lui est réservée, la nouvelle mariée trouve la mère de son mari qui lui remet un balai, un pot en terre et une quenouille chargée de coton, et l'avertit que dès ce jour elle est chargée du soin du ménage. Dès le matin, un ou plusieurs bœufs ont été tués, et un grand repas est servi le soir aux assistants.

Le mariage des Peulhs se dissout de deux manières : d'abord par la répudiation qui est le fait du mari, lequel renonce pour ainsi dire, quand bon lui semble, à la possession de sa femme : par exemple, quand celle-ci ne lui donne pas d'enfants, ou sous tout autre prétexte, si faible qu'il soit ; mais, dans ce cas, la dot portée en mariage devient la propriété de la femme répudiée. Ensuite, par le divorce, qui peut être demandé par la femme pour mauvais traitements, pour manque d'accomplissement des devoirs conjugaux, de soins ou de nourriture ; par l'homme, pour infidélité ou stérilité. Dans tous les cas, le divorce est prononcé par les marabouts, qui adjugent la dot à la femme si le mari est coupable des faits qu'elle lui impute ; s'il n'en est rien, le mariage est maintenu.

Un an après la répudiation, le mari, si la femme y consent, peut la reprendre ; dans le cas de divorce, il ne le peut jamais.

Le Peulh est libre de se marier autant de fois que bon lui semble, à la condition néanmoins de n'avoir à la fois que quatre femmes légitimes. Il a, en outre, la liberté d'entretenir autant de concubines que le permet sa position. Ces femmes, appelées *tara*, sont ordinairement prises parmi les esclaves; dès qu'elles donnent le jour à un enfant mâle, elles deviennent libres.

Aussitôt qu'un Peulh meurt, son corps est lavé et enveloppé dans la plus belle de ses pagnes. Les femmes et les enfants sortent de la case en poussant des cris, en s'arrachant les cheveux et se déchirant les seins en signe de douleur et de désespoir, tandis que les hommes, réunis auprès du cadavre, se joignent aux prières du marabout. On bat le tabala pour prévenir les hommes du village qui veulent assister à l'enterrement, et aussitôt que le peuple est assemblé à la mosquée, le marabout fait la prière habituelle. Lorsqu'elle est terminée, on apporte le corps placé sur une natte, et, à son approche, tout le monde se lève. Les parents se rangent parallèlement au corps, qui est déposé à terre, la tête tournée vers l'Orient; puis le marabout prononce des prières auxquelles l'assistance répond : « *Allah el kébar!* (Dieu est grand!) » Le corps est ensuite transporté au cimetière et descendu dans une fosse au fond de laquelle sont des morceaux de bambous transversalement disposés pour recevoir le cadavre, dont les yeux sont tournés vers l'Est et la tête un peu plus élevée que les pieds. Alors on le recouvre avec la terre extraite de la fosse, et l'assemblée se disperse. Le soir et le matin, les parents du défunt font abattre un ou plusieurs bœufs dont la viande est distribuée aux marabouts, aux étrangers et aux pauvres. Généralement il est alloué un bœuf à celui qui lave le corps et un captif au marabout chargé du soin de dire les prières. Si le défunt est pauvre et que sa famille ne puisse rien donner pour lui, les prières sont considérablement abrégées, et le marabout ne l'accompagne pas à sa dernière demeure.

L'ordre des successions est réglé d'après les prescriptions du Koran. Le marabout préside aux partages ordinaires; mais lorsqu'il s'agit d'un chef ou d'un homme puissant, c'est l'*almami* lui-même qui est chargé de ce soin, et une part lui est réservée dans tous les héritages. Si un étranger vient à mourir

dans ses États, la succession est recueillie par le chef du village assisté du marabout, et tous les deux en deviennent dépositaires et responsables envers les héritiers s'il s'en présente dans un délai déterminé. Dans le cas contraire, elle est partagée en trois parties égales qui reviennent à l'almami, au chef et au marabout du village.

Si un Peulh meurt laissant des enfants mineurs, le plus âgé de ses frères est de droit tuteur de ces enfants dont il administre les biens jusqu'à leur mariage, et auxquels il doit servir de père. Le frère du défunt et, à défaut de celui-ci, ses frères cadets ont le droit d'épouser ses veuves. Tout cela est d'ailleurs réglé par le Koran, loi qui sert à vider tous les différends, et dont les marabouts sont les interprètes, assistés des vieillards dans les affaires civiles et du conseil de Timbo dans les causes criminelles entraînant la peine de mort. Ce sont aussi les marabouts qui appliquent la peine aux accusés reconnus coupables, et qui expliquent les cas prévus par le Koran dans les divorces, les successions, etc., etc. Cependant ces difficultés d'interprétation ont donné naissance à une espèce d'avocats qui assistent les diverses parties dans les procès qu'elles ont à soutenir, et il est défendu de les interrompre lorsqu'ils ont pris la parole. Les Peulhs sont en général de beaux diseurs dont les palabres ne finissent jamais.

Ainsi que je l'ai dit, chaque village un peu considérable du Fouta-Dialon a sa mosquée à laquelle est attaché un marabout qu'on appelle *tamsir*, *fodié* ou *tierno*, suivant son importance. Ce marabout, auquel les vieillards viennent toujours se joindre, fait cinq fois par jour la prière à la mosquée; presque tout le monde s'y rend pour celle de deux heures du soir. Du reste, les Peulhs ne manquent jamais de faire leurs prières. N'importe dans quel endroit ils se trouvent, et quel que soit l'intérêt qui les préoccupe, aussitôt que leur ombre leur indique que l'heure est arrivée, ils s'arrêtent, prient et font ensuite leurs ablutions.

Le vendredi est pour eux le jour du repos, pendant lequel ils revêtent leurs plus beaux habits, prennent des bains et ne

pays considèrent le vendredi comme un jour propice, et ils le choisissent pour commencer toutes leurs entreprises.

Ils ont trois grandes fêtes religieuses, le Gamon, le Kori et le Tabaschi. Les marabouts que j'ai consultés n'ont pu m'expliquer en quelle honneur cette première fête est célébrée. Le Kori est le Baïram des Turcs, que les nègres appellent ainsi, non pas (comme l'a écrit M. Raffenel<sup>1</sup>, qui a dû être trompé par son interprète) parce que c'est la fête des Koris (petits coquillages servant de monnaie dans l'intérieur), mais parce que le mois de carême (rhamadan) se nomme Kore chez les nègres, d'où est venu Kori, nom donné à la fête instituée pour célébrer la fin du jeûne. Enfin le Tabaschi, qui a lieu quarante jours après le Kori, correspond, prétendent les docteurs noirs, à la naissance du prophète.

Les Peulhs observent religieusement le kori ou rhadaman, pendant lequel ils ne mangent ni ne boivent qu'après le coucher du soleil; il en est même qui s'astreignent à ne pas avaler leur salive. S'ils se trouvent en voyage et que la fatigue ou la maladie les force à interrompre leur jeûne, ils comptent les jours, et, leur voyage terminé ou la guérison venue, ils jeûnent de nouveau autant de jours qu'ils n'ont pu le faire dans le mois consacré.

Comme tous les autres noirs, ils sont excessivement superstitieux et se couvrent de gris-gris. Dans les comptoirs du bas de la côte, des scapulaires, des images de saints enfermées dans du plomb et différents objets dont ils ne connaissent pas l'usage, leur sont vendus fort cher comme de puissants préservatifs contre tous les dangers et tous les maléfices. Ils appellent cela des *bolisso*, et chaque jour on me demandait des *bolisso-porto* (gris-gris des blancs). J'avais beaucoup de peine à leur faire comprendre que nous n'en usions pas. Souvent même, prenant ma montre ou ma boussole pour des gris-gris, ils offraient de me les acheter à tout prix. Un jour on me montra un homme qui possédait, disait-on, un gris-gris de blanc qui le rendait très heureux. Après des difficultés infinies, cet homme consentit à me montrer son trésor; c'était

<sup>1</sup> Dans son voyage dans l'intérieur de l'Afrique.

une montre en plomb pareille à celle qu'on donne aux enfants, et qui lui avait été vendue très cher comme ayant la vertu d'écarter les balles. Elle était précieusement entourée d'une toile enduite de cire, et renfermée dans un petit étui de cuivre très bien travaillé. Le possesseur de ce gris-gris avait en lui la plus grande confiance, et, comme on le pense bien, je n'eus garde de le désabuser.

Chaque village a plusieurs écoles publiques. Les gens riches confient leurs enfants à un marabout renommé, qui se charge de leur éducation et avec lequel ils restent jusqu'à ce qu'ils sachent le Koran. Pendant ce temps ils travaillent et mendent pour leur maître, à qui il est en outre accordé une récompense lorsque leurs pupilles les quittent. L'instruction a lieu le soir et le matin avant le jour. La leçon est tracée avec un morceau de roseau trempé dans une espèce d'encre rouge, sur une planchette appelée *aloua* et que le taliba porte toujours avec lui. Lorsqu'il sait la lire, il apprend par cœur sa leçon, que chacun répète à haute voix, ce qui produit dans l'intérieur de ces écoles un bruit auquel on les reconnaît de loin. Lorsque les élèves ont lu le Koran, on leur apprend à écrire en arabe. Tous les Peulhs libres savent lire et écrire, mais il est expressément défendu d'instruire les captifs.

Les Peulhs sont généralement bien faits. Les traits des chefs dont le sang n'est pas mêlé, sont ceux des Européens; leurs cheveux ne sont pas crépus, et comme ils prétendent descendre des blancs, ils considèrent tous les autres noirs comme de race inférieure. Usant prématurément de la vie, ils vieillissent de bonne heure. Grâce à l'habitude de frotter leurs lèvres avec du tabac pilé, et mêlé avec de la soude qu'ils obtiennent en brûlant certaines plantes, leurs dents sont presque toujours laides et gâtées.

Les chefs sont très hospitaliers; le peuple l'est moins, ce qui vient surtout de ce que, n'ayant que peu ou point de captifs, il ne peut cultiver autant qu'il le voudrait. Naturellement sobre, le Peulh se nourrit de riz bouilli ou de foigné, espèce de petite graine qu'il fait griller et bouillir ensuite dans l'eau, et qu'il assaisonne de lait aigre ou d'une sauce d'arachydes, qu'on appelle *mafé*. Ils mangent quelquefois du couscous fait



avec du maïs. Le peu de mil qu'ils récoltent est réservé à la nourriture des chevaux, dont ils ont grand soin ainsi que de tout leur bétail.

Les femmes sont bien faites et jolies; leurs pieds et leurs mains sont d'une délicatesse qui ferait envie à plus d'une Européenne. Elles se marient à quatorze ou quinze ans. Jusque-là elles ont pour tout vêtement une pagne, morceau d'étoffe qui leur prend la taille et leur entoure le corps. Une fois mariées, elles ne doivent plus sortir seules, elles s'enveloppent alors dans un long morceau d'étoffe qui leur descend jusqu'aux talons et qu'elles entrent pour marcher. Des lois somptuaires règlent la forme et la richesse des bijoux que peut porter chaque classe de femmes. Par exemple, il n'y a que celles des sidrianquais (famille princière) auxquelles il soit permis de se parer de larges bagues et de bracelets ou plutôt de brassards en argent qui leur couvrent le bras depuis le poignet jusqu'à la saignée. Il est défendu, sous les peines les plus rigoureuses, aux femmes esclaves — fussent-elles concubines (tara) du roi, fussent-elles même affranchies après avoir eu de lui un enfant — de porter des bijoux d'or ou d'argent, ou la pagne dont s'enveloppe la femme libre.

Quand les femmes peulhs rencontrent des hommes sur leurs pas, elles se cachent dans les bois si l'on est hors du village, ou se retournent du côté des murs jusqu'à ce qu'ils soient passés. Mais toutes ces précautions sont de l'hypocrisie pure; car elles sont, celles surtout qui appartiennent aux classes élevées, très-dissolues, et ne savent pas résister lorsqu'on leur offre de l'ambre ou une parure. Il est pourtant, parmi ce peuple, une coutume qui rappelle les sigisbés de l'Italie. Chaque femme a un amant de cœur qu'on nomme le kélé, et qu'elle prend ordinairement parmi les jeunes gens élevés avec elle dans le même village. Le kélé est connu du mari, qui le tolère. Du reste, il est peu d'exemples que cet amant ait des privautés coupables avec sa maîtresse; leur commerce reste généralement sentimental. Le kélé est toujours aux ordres de son amante, à qui il ne sait rien refuser. Un griot vient-il la chanter, lui offre-t-il des vœux pour son bonheur, elle l'envoie à son kélé pour qu'il le récompense, et plus la

récompense est grande, plus on l'aime. De son côté, la femme en agit de même avec son kélé. Les Peulhs ont, du reste, beaucoup de respect pour leurs femmes, qu'ils consultent en toutes choses. Dans la classe riche, chacune d'elles à son satigué, ses terres, ses captifs, et fait faire sa récolte, qu'elle conserve pour venir en aide à son mari ou à son kélé, s'ils en ont besoin; elles donnent tout, jusqu'à leurs bijoux, lorsqu'il s'agit de lever une armée pour combattre les infidèles ou soutenir leur parti.

Les femmes peulhs tressent leurs cheveux, dont elles forment des dessins qu'elles surchargent d'ambre et de perles d'argent; elles estiment plus ces dernières que les perles d'or, quoique ce peuple connaisse parfaitement la valeur différentielle de ces deux métaux.

Ne sachant ni lire, ni écrire, les femmes peulhs, pour remplacer la correspondance épistolaire, ont donné une signification aux noix de colas. Une seule noix blanche signifie: je vous aime; deux veulent dire: je vous attends; si la noix est mordue une seule fois, l'heure du rendez-vous est celle de la première prière; deux fois, celle de la seconde, et ainsi de suite. Une noix rouge veut dire que l'on est seule; deux de la même couleur, qu'il ne faut pas venir. Si la noix est renvoyée, c'est signe que la femme n'accepte pas; les hommes répondent par les mêmes moyens.

La principale richesse des Peulhs consiste en captifs et en bestiaux. Il y a plusieurs sortes de captifs: les premiers, nés dans la maison, sont généralement traités avec douceur, et font, pour ainsi dire, partie de la famille. C'est parmi ceux-là qu'on choisit les domestiques de confiance, et il y aurait déshonneur pour le maître à les vendre ou à les donner; c'est d'ailleurs ce qu'ils ne font jamais qu'à la dernière extrémité ou en cas de mauvaise conduite.

Les autres sont ceux qu'on attache à la culture et qui habitent les roundés; à ceux-ci, le maître donne une case et une femme prise parmi ses esclaves; des terres leur sont assignées, et deux jours de la semaine, les jeudi et vendredi, leur appartiennent pour les cultiver. Ils peuvent posséder; quelques-uns même ont des esclaves et deviennent aussi riches

que leurs maîtres, qui, néanmoins, leur permettent bien rarement de se racheter. Ces esclaves s'aident réciproquement, et, si l'un d'eux est malade, les autres cultivent son champ. Leur sort n'est pas malheureux lorsqu'ils sont laborieux, et dans le Fouta-Dialon, dont l'islamisme a chassé les chants et les danses, il n'y a que les roundés dans lesquelles on retrouve ces amusements.

Les captifs les plus à plaindre sont ceux qui appartiennent aux colporteurs et aux pauvres gens. Les premiers, à peine couverts de haillons, remplacent pour leurs maîtres les bêtes de somme, font de longues courses, et portent sur leur tête d'énormes fardeaux; les autres travaillent continuellement, n'ayant pour toute nourriture que ce qu'ils trouvent ou ce qui reste du repas de leurs maîtres, ce qui n'est jamais bien considérable. Enfin, les plus misérables sont les prisonniers de guerre, ceux-ci restent enchaînés jusqu'à ce qu'ils soient donnés ou vendus à des étrangers.

Le nombre des esclaves est égal, sinon supérieur, à celui des hommes libres. Autrefois ils étaient armés et allaient à la guerre; mais il n'y a aujourd'hui que les captifs de confiance qui aient la permission de se servir d'un arc ou d'un fusil. Cette mesure fut prise à propos d'une conspiration d'esclaves, découverte à la suite d'une dispute qu'eurent ces malheureux, qui, avant d'avoir réussi, se battirent pour savoir à qui reviendraient les femmes de l'almami. Surpris sans avoir eu même le temps de se réunir, les conjurés furent saisis, vendus ou mis à mort.

Il y a dans ce royaume deux espèces de guerre : l'une, qui est officiellement déclarée et dans laquelle l'almami commande en personne ou par un de ses parents. Dans ce cas, un appel est fait à tout le pays; les hommes en état de porter les armes se réunissent et se rendent à la ville principale du district, où on leur distribue de la poudre, des armes et deux pierres à feu. Si l'armée n'est pas considérable, elle se rassemble à Foucoumba, sinon elle se divise en plusieurs corps qui se concentrent au rendez-vous général. A cet effet, des vivres sont préparés à l'avance sur les diverses routes. Au moment d'entrer sur le territoire ennemi, l'almami ou son représentant

dispose l'armée ; chaque district s'avance à son rang de bataille, commandé par son chef qui a son étendard et son tabala. Lorsqu'on se met en mouvement, une avant-garde, composée des hommes les plus lestes et les plus braves, précède le corps principal, qui est flanqué par des détachements d'éclaireurs. Au centre marchent l'almami, les captifs et les femmes, les chefs Peulhs en amenant toujours au moins une partout où ils vont. Le premier soin, en arrivant sur un point, est de s'emparer d'un village qu'on fortifie ; on y laisse les femmes, les captifs et les bagages, et on le destine, en outre, à recevoir les blessés. Puis l'armée, divisée en plusieurs corps d'opération reliés entre eux par des ordonnances à cheval, s'avance dans le pays, le ravage et réduit à l'esclavage tout ce qu'elle rencontre. Les hommes faits prisonniers les armes à la main sont mis à mort.

Si l'on est forcé de battre en retraite, les guerriers de la province de Timbo et de celle de Labé, commandés par l'almami, forment toujours l'arrière-garde. Renommés pour leur bravoure, ils doivent combattre jusqu'à ce que le gros de l'armée ait regagné les montagnes du Fouta-Dialon, où l'ennemi n'ose jamais les poursuivre.

L'autre espèce de guerre est une sorte de razzia que les chefs de province, autorisés par l'almami, vont faire sur les infidèles. Ces incursions sont très-fréquentes, et ont lieu ordinairement dans la saison sèche. Alors des hommes choisis se rassemblent près de la frontière et, marchant en silence dans la profondeur des bois, tombent à l'improviste au milieu d'une nation ennemie, surprennent les villages sans défense, enlèvent les habitants et tout ce qu'ils possèdent, avant qu'ils aient eu le temps de se reconnaître ; puis ils regagnent leurs montagnes. Le cinquième du butin fait dans ces expéditions appartient de droit à l'almami.

Les Peulhs sont armés de fusils d'un ou de deux coups, qui leur viennent de nos comptoirs. Ils portent généralement sur l'épaule gauche un sabre dont la lame est de fabrication européenne ; quelques-uns cependant ont conservé l'arc, dont ils se

Ils en prennent cinq dans la main et les tirent si rapidement que plusieurs atteignent simultanément le but. Les Peulhs du Fouta sont, du reste, renommés pour leur adresse à cette arme. Enfants, on leur met un arc dans les mains, et je me rappelle avoir vu, chez l'almami, un homme qui, à plus de trente pas, lançait une de ses flèches pour lui servir de but, et la fendait ensuite avec une autre. D'autres se servent de cette arme pour chasser et, chose que je ne leur ai jamais vu faire avec un fusil, ils tuent des oiseaux au vol.

Ils sont aussi grands cultivateurs, et l'almami, ainsi que tous les autres chefs, surveillent eux-mêmes les travaux des champs. Quoiqu'il y ait plus de terres qu'il n'en faut pour le nombre des habitants, le Peulh devient propriétaire du sol qu'il a défriché et le transmet à ses enfants. Toutefois, l'almami ou le chef du village peuvent disposer du terrain qui reste plusieurs années sans être ensemencé. Lorsqu'un naturel veut défricher un champ, il commence par délimiter la portion qu'il entend cultiver, en en arrachant les lianes et les arbustes qu'il amasse de manière à ce qu'ils sèchent; puis, quand le vent souffle de l'Est, il les brûle et en fait répandre les cendres sur le sol, que les captifs piochent légèrement. Ensuite, les pluies ayant fait pousser tout cela, la terre est labourée de nouveau avec les herbes qu'on a laissé pourrir sur place, et, plus tard, on y sème du riz ou du maïs. Les Peulhs cultivent deux espèces de riz dont l'un, gros et très-blanc, croît sur les hauteurs, et dont l'autre, plus petit, vient dans les bas-fonds; celui-ci exige une humidité continue. Ils ont aussi deux espèces de mil: le *gaouri* et le *bassi*; le foigné, le maïs, les pistaches de terre, de petits haricots, des patates douces, des diabérés, des oignons, et un tabac à petites feuilles et à fleurs jaunes, qu'ils appellent *tankoro*, et qu'ils pilent pour priser, ou plutôt pour chiquer. Dans le royaume du Fouta-Dialon, il est défendu de fumer.

Les fruits particuliers à ce pays sont: l'oranger, le papayer, le citronnier, quelques ananas et les pommiers d'acajou. Du côté de Timbo, j'ai vu aussi des corosolliers. On trouve dans les forêts plusieurs espèces de figiers sauvages, parmi lesquels il en est dont le fruit, petit et à peu près semblable aux figes d'Europe, est très-bon à manger. On y voit également le *nité*,

que son port et son feuillage rapprochent de l'acacia, et qui donne une cosse longue, étroite, brune à l'état de maturité, et contenant des graines noires entourées d'une poudre fine et farineuse d'un jaune brillant; son goût, doux et agréable, ressemble un peu à celui du pain d'épice. Les Peulhs en mangent beaucoup; ils délayent d'abord cette farine dans de l'eau ou du lait, et s'en servent ensuite pour assaisonner leur riz ou leur couscous. Des noyaux qu'ils pilent, ils font des espèces de pains qu'ils conservent, mais qui deviennent tellement aigres et d'une odeur tellement forte que je n'ai jamais pu en manger. Cet arbre existe aussi sur les bords de la Gambie, où on l'appelle *pain de singe jaune*. On en porte beaucoup de cet endroit à Saint-Louis et à Gorée, dont les habitants en sont très-friands. A ces arbres, il faut ajouter le tamarinier, dont la gousse, d'un brun foncé, donne une chair moelleuse et rafraichissante; le *caura*, espèce de prunier; le *somps*, le *taba*, le *nédé*, qui a deux sexes et produit deux fruits presque semblables. D'après les naturels, les fruits de l'arbre mâle sont seuls bons à manger. Enfin un fruit dont le nom m'échappe, très-acide, de couleur jaune, ayant l'apparence des prunes de mirabelle, et venant sur une forte liane, à laquelle les Peulhs font des incisions pour se procurer une gomme liquide et blanche qui se durcit en séchant et possède les propriétés du caoutchouc.

Tels sont les principaux fruits qui croissent naturellement dans le Fouta-Dialon; il en est encore beaucoup d'autres qui, s'ils étaient cultivés avec soin, donneraient des produits excellents. Dans quelques endroits, l'on trouve le gingembre et une espèce de malaguette dont la graine, grosse et oblongue, exhale un parfum agréable; l'écorce de la pulpe, qui est d'un rouge vif, a un petit goût acide et délicieux lorsqu'elle est fraîche. Les Peulhs font sécher la malaguette pour en mettre dans leurs aliments, et pilent le gingembre qu'ils mêlent avec la noix de colas. Ils possèdent aussi une espèce de tomate ronde et d'un jaune rougeâtre lorsqu'elle est mûre.

Les arbres des forêts sont les fromagers, que les noirs ap-

dont le bois sert à la confection des pirogues ; le farobier au bois dur et pesant, le figuier sauvage, arbre d'une grosseur extraordinaire, appelé *gan*, qu'on trouve souvent au milieu des villages, et à l'ombre duquel se tiennent les assemblées ; le gonatier, le caicédra, le bois rouge d'une dureté extrême et dont les indigènes se servent pour faire les piliers des cases des chefs ; le cross, quelques acacias et le baobab qui, au lieu d'avoir le tronc gros et court comme dans le Sénégal, s'élance très-haut, mais dont les fruits et les feuilles ont les mêmes propriétés. Cette différence de forme explique pourquoi M. Mollien prétend ne pas avoir rencontré cette espèce après avoir dépassé le Bondou. Dans les terrains humides, comme sur les bords des cours d'eau, l'on trouve quelques palmiers, parmi lesquels le *ronier* dont le fruit, à l'odeur excessivement forte, est très-goûté des noirs qui le font cuire sous la cendre ; le *tir*, qui produit des grappes de fruits jaunes, dont la chair blanche sert à faire l'huile que les Européens appellent *huile de palme*, très-bonne à manger lorsqu'elle est fraîche. C'est de ce même palmier que les Mandingues extraient le vin de palme, dont ils font leurs délices. L'on trouve également sur les bords des rivières le *Fang-yane* qui, au dire des noirs, brûle de lui-même. Ils croient que celui qui peut voir cet arbre s'enflammer et en prendre un morceau au moment où il est en feu, possède un talisman qui lui assure un bonheur constant.

Excessivement riche en végétaux, le Fouta-Dialou possède aussi de charmantes fleurs, et un botaniste habile y ferait certainement de riches collections.

Je ne parlerai pas ici de la composition du sol du Fouta-Dialou, parce que mes lecteurs trouveront à la fin de ce livre une note analytique sur les échantillons géologiques que j'ai rapportés de ce pays. Je dirai seulement que ces montagnes sont riches en mines de fer. Watt et Winterbottom racontent qu'ils y ont vu des mines très-profondes, pourvues de longues galeries recevant l'air par des ouvertures extérieures, et exploitées par des femmes. Quant à moi, j'avoue n'avoir rien observé de semblable. Il me paraît même d'autant plus difficile que ces galeries aient jamais existé, que je me rappelle l'étonnement de l'almami, lorsque je lui racontais la manière dont

les Européens exploitent leurs mines. Il est certain, cependant, que les Peulhs font du fer; seulement, au lieu de creuser profondément la terre pour en extraire le minerai, ils se bornent à chercher à la surface les pierres qui en contiennent une grande quantité, et qu'ils concassent avant de s'en servir.

Leurs fourneaux ont la forme d'une grosse cloche renversée et percée, sur le devant, d'une ouverture par laquelle on les charge. Sur le côté opposé à cette ouverture, l'on en trouve une seconde plus petite, qui déverse dans une tranchée faite dans le sol les matières en fusion. Autour de la fournaise sont des trous destinés à recevoir des tuyaux en terre, dont la fonction est d'enrettenir toujours le courant d'air qui doit alimenter la combustion. Les Peulhs chargent leurs fourneaux d'abord avec une couche de charbon de bois, au-dessus de laquelle ils placent une couche de pierres concassées, et ainsi de suite jusqu'au comble du récipient. Le fer qu'ils obtiennent ainsi est généralement malléable. Cependant, dans les environs de Tsain, ils en trouvent un plus cassant et plus dur, avec lequel ils fabriquent des limes grossières. D'après eux, il y aurait de l'or dans les montagnes du Soucoutouro, et ils racontent, à ce sujet, que les forgerons de l'almami Seuris, cherchant du fer dans ces montagnes, y trouvèrent du cuivre et ensuite de l'or; que, grâce à l'indiscrétion de quelques-uns de ces hommes, la nouvelle de cette découverte s'étant répandue dans le Fouta-Dialon, une grande partie des habitants s'y précipita, et que les cultures furent abandonnées; qu'il y avait à chaque instant des querelles et des assassinats parmi les chercheurs; que l'almami voyant cela, et craignant la disette, fit, dans une nuit, combler tous les trous, défendant sous peine de mort d'en creuser de nouveaux.

Les forgerons peulhs sont presque tous des captifs venus du Bouré. Ils sont à la fois orfèvres, armuriers, couteliers, taillandiers, etc., etc.; ils sont doués d'une adresse merveilleuse, travaillent très-bien le fer, et ont surtout un remarquable talent d'imitation. Ainsi, beaucoup d'entre eux savent faire une batterie de fusil, et même les serrures les plus compliquées, lorsqu'ils ont un modèle sous les yeux; il n'est que le poli de nos fabriques dont ils n'ont pu trouver encore le secret. Ils



forgent aussi de jolis ouvrages d'or et d'argent, des manilles, des bagues et des colliers qui ne manquent pas d'originalité. Ils savent étirer les métaux, et font des ouvrages en filigrane vraiment remarquables, surtout lorsqu'on les compare au petit nombre et à la mauvaise qualité des outils dont ils disposent. Ils n'ont, en effet, qu'une petite enclume qu'ils tiennent entre leurs jambes, car ils forgent assis; quelques marteaux, de mauvaises tenailles et deux ou trois limes plus mauvaises encore. Et ce pauvre outillage, ils sont obligés de le fabriquer eux-mêmes.

Je me rappelle avoir vu, dans les environs de Soucoutouro, un nègre se forger des outils, en se servant, pour marteau, d'un fragment de granit attaché à une courroie de cuir, et, pour enclume, d'un fragment de rocher. Ils fument ou causent en travaillant; ils sont presque toujours trois à une même forge: l'un occupé à souffler en pressant alternativement du coude et des genoux deux peaux de bouc cousues ensemble; les autres battant l'enclume, autour de laquelle ils sont assis. Lorsqu'ils veulent travailler de l'or ou de l'argent, ils se fabriquent de petits creusets d'argile, cuits au soleil et dans lesquels ils placent l'or, sans aucun fondant, mais non pas sans alliage, surtout si l'on n'a pas soin d'y veiller. Ils couvrent ensuite le creuset de charbon de bois, et animent le feu jusqu'à la fusion; puis, ils versent l'or dans un trou pratiqué en terre, et, après l'avoir fait réchauffer doucement, ils lui donnent la forme désirée. Pour le rendre mat, ils trempent le bijou, encore rouge, dans une eau mêlée de sel et de tamarin. Ce sont aussi les forgerons qui travaillent le bois, mais généralement mal, quoique j'en aie vu quelques-uns faire des bois de fusil.

Les forgerons ne sont pas d'ailleurs les seuls artisans du Fouta-Dialon. On trouve aussi dans ce pays des tisserands, des cordonniers et des potiers d'une adresse instinctive fort remarquable. Ce sont encore des captifs venus du dehors; car le Peulh se croirait déshonoré s'il faisait autre chose que de cultiver la terre ou d'aller à la guerre. J'ai déjà dit comment s'y était pris l'almami pour exciter les femmes du Fouta-Dialon à filer le coton. Voici de quel procédé elles se servent à cet effet. Elles commencent par soumettre le coton à la pression

d'une baguette de fer roulant sur un morceau de bois dur, de manière à séparer les graines de la ouate. Cela fait, elles battent le coton et en garnissent leur quenouille, d'où le fil passe sur le métier du tisserand, qui en fabrique de longues bandes d'une étoffe fine et serrée. Ces bandes sont ensuite coupées et cousues ensemble pour faire les pagnes, que les Peulhs portent blanches, ou qu'ils teignent en bleu avec de l'indigo.

Dans le Fouta, les ouvriers qui travaillent le cuir ont fait faire à leur art des progrès vraiment extraordinaires. Ils se servent habituellement de peaux de chèvre, de mouton ou de gazelle. Pour les semelles des sandales, ils emploient le cuir de bœuf, qu'ils tannent avec le grain d'un acacia appelé *nep-nep*, après avoir mis la peau dans le sable pour la dépouiller de son poil. Ils emploient les mêmes racines que les Mandingues pour teindre les peaux en rouge, jaune ou noir<sup>1</sup>. Ces mêmes ouvriers fabriquent les sachets dans lesquels on serre les gris-gris; les brides, les carquois, les selles et les portefeuilles appelés *nafa*, dont quelques-uns sont véritablement d'un travail plein de goût.

Ce sont les femmes qui, avec le secours de leurs mains seulement, fabriquent les pots ronds appelés *faiendés*, qui servent à contenir l'eau ou à préparer les aliments. Pour blanchir leur linge, elles font du savon avec des graines de l'arbre à pourgues, pilées et bouillies dans de l'eau et auxquelles elles ajoutent une lessive de cendres de bois.

Je n'ai jamais rencontré de bêtes féroces dans le Fouta-Dialon, où, cependant, il y a, assure-t-on, des lions, des léopards, des hyènes et une espèce de loup qui tient le milieu entre le chacal et le loup d'Europe. Le gibier y abonde, les gazelles de toutes sortes y sont en grand nombre, ainsi que les lièvres qui ont beaucoup de rapport avec nos lapins, et se blottissent comme eux dans les buissons. Il faut ajouter les singes qui pullulent de tous côtés, et dont les espèces varient à l'infini. Les plus remarquables sont les singes noirs sans queue, sur le compte desquels les Peulhs ont fait mille

<sup>1</sup> Voir ce que j'ai dit à ce sujet en parlant des Peulhs de Kolibentan.

histoires. Puis, un singe petit, leste, d'un roux presque rose sur le dos et blanc sous le ventre; celui-là se tient ordinairement sur les arbres qui bordent les rivières; c'est là du moins que je l'ai toujours rencontré. Cette espèce ne supporte pas l'état de domesticité et meurt quand on l'enferme.

Les volatiles sont les mêmes qu'au Sénégal : on y voit une grande quantité de perdrix, des pintades, des outardes, quelques perruches et un perroquet vert à tête rouge. Les troupeaux sont nombreux dans le Fouta. Pendant une partie de l'année, les vaches, manquant d'herbe, donnent peu de lait. Les Peulhs ont aussi des chèvres et des moutons, entre autres une race excessivement petite, blanche jusqu'au milieu du ventre et noire sur tout le reste du corps. Cette espèce, appelée *dogret*, se nourrit facilement et donne une viande succulente.

Quoiqu'il cherche, autant que possible, à faire des élèves, ce peuple possède peu de chevaux : la race en est petite, robuste; et a le pied parfaitement sûr. Passionnés pour l'exercice du cheval, les Peulhs en tirent une grande quantité du Bondou, du Saloum, du Cabou et du Cayor; les chefs en envoient même quelquefois acheter chez les Maures; les chevaux provenant de ces pays ont une grande valeur dans le Fouta, et sont payés jusqu'à cinquante captifs. Les ânes sont assez communs, mais les mulets y sont inconnus.

Ainsi que je l'ai déjà fait observer, les Peulhs n'aiment ni la danse ni la musique. Leurs occupations favorites sont la causerie, la lecture du Koran, les travaux des champs et la guerre. Ils aiment aussi un jeu qu'on appelle *ouri*, fort en usage au Sénégal, et que j'ai retrouvé jusque chez les populations félicistes du Grand-Bassam. Je ne sais pas s'il a été décrit, mais voici en quoi il consiste : dans un morceau de bois dur, quelquefois très-bien travaillé, sont creusés deux rangs de trous parallèles; six forment un rang, et, à chaque bout, est une ouverture beaucoup plus large que les autres, qui sert à contenir des graines d'arbres rondes et très-luisantes. Chaque joueur a vingt-quatre graines qu'il place, quatre par quatre, dans les six trous qu'il a devant lui; celui qui a la primauté déplace quatre des graines, en les mettant une à une dans

les cases suivantes ; l'autre en fait autant, etc. La combinaison de ce jeu consiste à ne jamais laisser une ou deux graines seules dans un des trous, car elles deviennent alors la propriété du joueur qui, avec ses graines, complète le nombre de deux ou de trois. Celui qui, à la fin, compte le plus de graines a gagné la partie. Ce jeu est assez difficile, et il a un grand attrait pour les hommes et pour les femmes, qui lui consacrent des journées entières.

Les principales maladies auxquelles les Peulhs sont sujets, sont les fièvres, les rhumes et les plaies devenues souvent dangereuses faute de soins. Ils n'ont d'autres médecins que les marabouts et les vieilles matrones ; quelques-uns emploient les racines et les feuilles de certaines plantes avec beaucoup de succès ; mais malheureusement ils ont recours le plus souvent à des amulettes. Un des grands remèdes en usage chez ce peuple consiste à écrire certains chapitres du Koran sur une planche, qu'on lave ensuite avec soin pour avaler l'eau qui a servi à cette opération. Dans le cas de douleurs aiguës, ils emploient une espèce de ventouse : ils font des incisions dans la partie malade et y placent le bout d'une corne qui leur sert à aspirer, avec l'air, une grande quantité de sang provenant de la partie lésée. Si ce moyen ne réussit pas, ils appliquent le feu avec des fers rouges.

## CHAPITRE IX.

Je me décide à revenir à Saint-Louis. — L'almami m'envoie auprès du prétendant. — Soumission d'Ibrahim. — Il renonce solennellement au pouvoir. — Départ de Soucouthou. — Nombreuse caravane. — Désertion d'un de mes hommes. — Hérico. — Gongoré. — Inhospitalité d'un Peulh. — Niango. — La Falemé. — Arbre remarquable. — Le Colladé. — Séfour. — Talibas de Saint-Louis. — N' Gali. — Le chef du village se cache pour ne pas nous nourrir. — Le Kori. — Violente tornade. — Nosci. — Labé. — Maure de Fez. — Montagne Mouminia. — Difficulté de se procurer des vivres. — Attribution du chef de Labé. — Toulou. — Visite aux sources de la Gambie et du Rio-Grande. — Discussion avec mes guides. — Toumongirou. — Baudéïa. — Misère. — Donhole. — Mes guides ne veulent pas marcher. — Je pars sans eux. — Embarras. — On me chasse d'un village. — Retour de mes guides. — Caravane de Sarracolets.

Mais je reviens à mon laborieux pèlerinage dans l'intérieur de l'Afrique.

N'espérant plus rien de la demande que j'avais adressée à Bakel, je priais chaque jour l'almami de me permettre de repartir pour Saint-Louis. Le 16 mai, comme j'insistais pour obtenir de lui l'autorisation de me mettre en route, il me prit en particulier et me dit qu'il ne demandait pas mieux que de m'être agréable, mais qu'il désirait que je restasse jusqu'à ce qu'il connût la détermination qu'allait prendre son cousin, le prétendant. Il y avait, me dit-il, près de ce prince un marabout influent qui l'engageait à se soumettre, et ce marabout venait de l'informer qu'Ibrahim était près de céder. Si donc je voulais lui faire un grand plaisir, je ne partirais pas avant le dénouement de cette importante affaire. Comme on le comprend, cette prière était un ordre, et je dus me résigner à attendre les résultats des négociations pendantes. Quelques jours après, l'almami me fit appeler. Il venait de recevoir des nouvelles du camp ennemi, où tout marchait vers un raccommodement. Il me pria d'aller avec son frère à Dara, domaine particulier de la famille des Alphéïa, pour y voir Ibrahim Seuris, et m'assurer, par ce que je pourrais observer ou en-

tendre, si ce prince était sincère dans ses propositions de paix. Dans le cas où je jugerais qu'il en était ainsi, j'aurais à m'entendre avec son frère sur les concessions qu'il pourrait accorder au prétendant, en échange de sa renonciation au pouvoir souverain. Nous partîmes le lendemain matin, accompagnés de mon fidèle Jacques, et à midi nous étions rendus à Dara, résidence charmante, entourée d'orangers et de citronniers. Ibrahim ayant été prévenu de notre arrivée, deux de ses hommes nous introduisirent dans une grande chambre où se trouvaient déjà quelques anciens de son parti, impatients de voir la paix conclue pour rentrer à Timbo et prendre leur place au conseil et dans les assemblées. Nul doute que ces hommes n'eussent déjà fait leurs conditions avec l'almami Omar. Après une conversation de quelques minutes, ils nous quittèrent et on nous apporta à manger. Le Satigué goûta devant nous le lait, le riz et l'eau, pour nous montrer qu'ils ne contenaient pas de poison. C'était la première fois que je voyais pareille chose au Fouta. Le soir Ibrahim vint nous rendre visite. Je ne l'avais pas revu depuis Foucoumba, et je ne pus m'empêcher de me souvenir qu'il avait voulu me faire assassiner, et que ce projet n'avait échoué que par des circonstances indépendantes de sa volonté. Cependant, chassant de mon esprit cette pensée importune, je pris la main qu'il me tendait ainsi qu'au frère de l'almami Omar, et nous causâmes de choses indifférentes. Un quart d'heure après, il se retira et nous envoya un bœuf et de grandes provisions de riz et de lait pour notre souper.

Le lendemain les palabres commencèrent. Comme toujours, Ibrahim se montra faible et irrésolu. Nous pûmes bientôt juger de l'influence qu'avait prise sur son esprit le marabout dont je parlais tout à l'heure; plus tard je sus que cet homme était vendu à l'almami Omar, et que ce n'était qu'à l'instigation de celui-ci qu'il s'était rendu auprès d'Ibrahim. Il fit au prétendant un long discours sur le mal que son ambition causait au pays. Il lui fit observer que les caravanes, ne trouvant plus de sûreté dans le Fouta-Dialon, s'en éloignaient; que, grâce à la guerre civile, dont il était l'âme, on ne pouvait plus combattre les infidèles et les soumettre à la religion du prophète; qu'il

répondrait personnellement, dans l'autre monde, du repos qu'on leur laissait, du relâchement des mœurs publiques et des vols nombreux qui se commettaient à l'ombre de son nom.

Lorsque le marabout eut fini sa harangue, les vieillards qui avaient été autrefois les conseillers de la guerre civile, parlèrent dans le même sens, et Ibrahim parut convaincu. Il voulait toutefois qu'on lui laissât pour prix de sa soumission les provinces de Timbi et de Labé. Cette prétention était inadmissible, car c'eût été démembrer l'État et donner à un rebelle les moyens de rassembler une armée et de recommencer la guerre, sans que l'almami pût s'y opposer. Le frère d'Omar repoussa énergiquement de pareilles conditions. L'assemblée m'ayant demandé mon avis, je commençai par faire l'éloge du caractère et de la générosité d'Ibrahim, de l'amour qu'il avait toujours montré pour son pays. Puis, afin de donner plus de poids à mes arguments, je fis remarquer que j'étais entièrement désintéressé dans ce grand débat, et que, si j'avais accepté une mission de l'almami Omar, c'était uniquement dans l'intérêt du pays avec lequel la France devait et allait avoir des relations plus fréquentes. Je repris alors l'un après l'autre les arguments du marabout; j'ajoutai que, dans sa position, Ibrahim ne pouvait imposer de conditions; qu'il était de son intérêt de se soumettre purement et simplement; qu'il devait se rappeler l'amitié qu'avait eue pour lui l'almami Omar, amitié que de mauvais conseillers étaient parvenus à rompre, afin de profiter du trouble général pour s'enrichir. Je finis enfin par lui donner à entendre (et c'était un bruit que l'almami faisait répandre à dessein) qu'il ne serait pas impossible que l'almami Omar lui remit un jour le pouvoir, pour aller lui-même combattre les infidèles. Or, disais-je, il connaissait trop bien le caractère de son cousin pour ne pas s'en rapporter entièrement à sa bonté et à sa générosité.

Cette première conférence dura fort avant dans la nuit, et il fut convenu que nous la reprendrions le lendemain. Effectivement, le soir de ce jour, après une assemblée de trois heures dans la matinée, j'étais de retour à Soucoutouro, où j'eus la satisfaction de rapporter à l'almami l'heureuse nouvelle qu'Ibrahim était prêt à faire sa soumission sans autre

condition que la vie sauve. J'avais vu à Dara le tombeau de M. Thompson, missionnaire anglais qui, parti avec son fils pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, fut retenu dans ce lieu par l'almami Boubakar, qui lui promettait toujours de le laisser passer. A la mort de ce voyageur, son fils fut reconduit à Sierra-Leone.

Le vendredi, 6 juin, jour de salam, fut choisi pour la renouciation solennelle que devait faire Ibrahim devant le conseil de Timbo. Nous nous étions rendus la veille dans cette ville, où Ibrahim, qu'on logea près de moi, envoya un des siens me prévenir de son arrivée et m'inviter à l'aller voir. Il m'interrogea longtemps sur les dispositions dans lesquelles j'avais laissé l'almami à son égard, et me pria d'aller moi-même lui demander à quelle heure il pourrait le recevoir. Je me rendis chez l'almami, qui ordonna d'aller immédiatement chercher son cousin. Quand Ibrahim parut devant lui, il ne lui laissa pas le temps de faire des excuses; lui tendant la main, il le fit asseoir à ses côtés sur sa peau de mouton et lui parla de leur enfance et de leur ancienne amitié, comme si jamais ils ne s'étaient brouillés. Leur conversation dura une heure. Le soir l'almami envoya à Ibrahim un magnifique souper.

Le souverain du Fouta-Dialon, tenant son compétiteur par la main, se rendit à la mosquée, accompagné d'une foule immense et des chefs du pays, convoqués à cette cérémonie et prêts à se battre en cas de surprise. Le tamsir fit le salam; auquel Omar et Ibrahim assistèrent, placés sur la même peau. Lorsque la prière fut terminée, ce dernier, suivi de ses principaux partisans, renonça en présence des anciens et des chefs, à toute prétention au trône et jura sur le Koran fidélité à l'almami Omar.

Quelques jours après, de retour à Soucotonro, je pressai de nouveau l'almami d'acquiescer à ma demande de départ; il finit par y consentir, et, s'occupant lui-même des préparatifs de mon départ, il choisit la route du Bondou comme étant la plus sûre. Il dut, néanmoins, user encore une fois de son autorité pour me faire accompagner jusqu'à Saint-Louis par ceux de ses parents qui avaient d'abord accepté cette mis-



sion, tant ce voyage leur semblait long et tant ils craignaient qu'il ne leur portât malheur. L'almami fit alors préparer nos provisions qui consistaient en riz et en foigné ; les personnes chargées de veiller sur notre sécurité et notre bien-être, avaient l'ordre de faire renouveler ces provisions lorsqu'elles seraient épuisées. Le dimanche 22 juin, l'almami me fit appeler ; il voulait me remettre pour le gouverneur du Sénégal une forte quantité d'or que je refusai ; je ne lui avais rien apporté et je savais qu'il était gêné par les nombreux cadeaux qu'il avait été obligé de faire depuis peu, dans l'intérêt de sa politique. D'un autre côté, les noirs manifestent trop leur croyance que nous ne cherchons et n'aimons que l'or, pour ne pas saisir cette occasion de les désabuser. L'almami se fâcha d'abord de mon refus, et, pour le satisfaire, je fus forcé d'accepter, pour le gouverneur, un collier de gris-gris en filigrane d'argent et des bracelets d'un travail original. Pour moi particulièrement, je dus recevoir quelques bagues d'or et deux ou trois bijoux d'argent. Je fis aussitôt remettre à ses envoyés la lettre qu'il écrivait et les cadeaux qu'il envoyait au gouverneur, ne voulant pas m'en charger moi-même ; j'eus lieu plus tard, comme on le verra, de m'applaudir d'avoir pris cette précaution. Ces préliminaires terminés, l'almami, me conduisant à la case où étaient renfermés ses captifs, voulut m'en faire accepter vingt, que je refusai en lui disant qu'il savait bien qu'il nous était défendu d'avoir des esclaves. « C'est vrai, ajouta-t-il, mais sois tranquille, personne ne le saura. » Enfin, après m'être débattu longtemps, il fallut, pour en finir, accepter deux hommes et deux femmes, qui me serviraient, disait l'almami, à acheter des provisions en route. Aussitôt que les captifs furent en mon pouvoir, je les fis défermer et leur déclarai qu'ils étaient libres. Ils eurent d'abord beaucoup de peine à me comprendre, mais lorsqu'on leur eût expliqué ma pensée, ils me supplièrent de les emmener, parce que, si je les laissais, on les remettrait en esclavage dès que je serais parti ; cette considération me détermina à les prendre avec moi.

et sincère ; il me disait à chaque instant qu'il me voyait partir avec peine, et me faisait promettre de revenir le voir, m'assurant qu'alors il me ferait conduire partout où je voudrais aller. De mon côté, je l'avoue, cette séparation me semblait pénible ; je m'étais habitué aux sympathies de cette population et à l'attachement de son chef ; j'avais goûté, au milieu d'eux, un calme que je me prenais à regretter sérieusement. Ce changement de vie n'avait encore exercé aucune influence sur mon tempérament, et jamais je ne m'étais aussi bien porté. Mon plus grand chagrin était de ne pouvoir continuer ma route vers Ségo ; car, j'en ai la certitude, je serais parvenu, sinon à Alger, du moins à Tombouctou. Enfin, de temps à autre, d'étranges choses se passaient dans mon cerveau. Couché sur ma natte et entouré d'hommes à qui, s'il leur avait pris fantaisie de me nuire, je n'avais à opposer qu'une influence morale, il m'arrivait souvent de douter de mon identité, et de me demander si le souvenir d'un autre genre d'existence n'était pas un rêve.

L'almami avait souvent admiré mon sabre et un excellent fusil à deux coups de Lepage ; n'ayant pas autre chose à lui offrir en témoignage de ma reconnaissance, je le priai de les accepter, et il me dit qu'il les conserverait précieusement en mémoire de notre mutuelle amitié.

Nous partîmes le 24 juin, à sept heures et demie du matin. L'almami m'accompagna jusque sur les bords du Bafing, où, après m'avoir vivement recommandé aux hommes qui devaient me conduire, il me fit les adieux les plus touchants. « Je t'ai  
« aimé comme un frère, me dit-il, et je donnerais tout au  
« monde pour te garder, mais puisqu'il faut nous séparer, je  
« n'oublierai jamais ni tes conseils ni nos longues conversa-  
« tions. Ne serait-ce qu'en souvenir de ton gouverneur,  
« qui t'a envoyé près de moi, je resterai toujours l'ami des  
« Français et je protégerai toute ma vie leurs personnes et leur  
« commerce. Quand tu seras de retour dans ton pays, pense  
« à moi et reviens me voir, tu sais que je ferai tout ce que tu  
« voudras. » Après ces paroles, il me serra plusieurs fois les  
mains, s'assit sur les bords du fleuve, que je dus traverser en  
pirogue, et y resta jusqu'à ce que j'eusse atteint l'autre rive et

qu'il me vit à cheval. Alors seulement il s'éloigna lentement, retournant à chaque instant la tête et me faisant signe de la main. Ces adieux avaient profondément excité ma sensibilité, et je ne puis encore me les rappeler sans émotion.

Notre caravane était fort nombreuse ; profitant de mon départ, l'almami avait congédié plusieurs individus de Bondou qui lui avaient apporté des cadeaux, ou qui étaient venus le voir afin d'en obtenir des captifs. Tous s'en allaient enchantés de sa générosité ; un seul marabout, très-influent, avait eu douze esclaves pour sa part. Mes guides ayant reçu l'ordre de passer par le Kaman, l'almami m'avait confié Ariadna, une de ses femmes, fille du roi de ce pays, pour la conduire chez son père. Personnellement, j'emmenais Jacques, les trois noirs que j'avais pris à Albréda, mon Peulh du Massina, les quatre enfants de Bakel que je reconduisais à leurs pères, et les quatre captifs que m'avait donnés l'almami et qui ne voulaient pas me quitter. Quelques jours auparavant, Boubakar, mon Maure, après m'avoir fait de nouvelles sottises, avait déserté avec de prétendus chérifs qui, pour avoir un captif avec eux, lui avaient fait accroire qu'ils le ramèneraient dans son pays, et j'appris plus tard que ces misérables l'avaient vendu. C'était donc quatorze personnes — moi compris — au besoin desquelles j'allais avoir à pourvoir, moi qui en venant, alors que mes marchandises n'étaient pas encore épuisées, avais eu tant de peine à nourrir les cinq individus qui composaient toute ma caravane. Cette pensée m'effrayait ; cependant j'espérais que les chefs des pays que nous allions traverser nous nourriraient quelquefois, et cette idée soutenait mon courage.

Comme je l'ai déjà dit, nous partîmes à sept heures un quart ; nous mîmes plus d'une heure pour traverser le Baling en pirogues ; les pluies commençant à tomber, le gué n'était plus praticable ; depuis quinze jours, la rivière s'était grossie de plus de trois mètres. Nous nous dirigeâmes au Nord-Ouest, et, après avoir remonté plusieurs ruisseaux, nous traversâmes, à midi, un large cours d'eau qui va se jeter dans le Baling ; forcés de le franchir entre deux cascades et sur un lit de roches polies et glissantes, plusieurs de nos captifs tombèrent dans l'eau, et l'un d'eux, entraîné par

le courant, fut précipité avec sa charge, d'une hauteur d'un mètre et demi dans une eau heureusement peu profonde. La charge fut perdue, mais l'homme en fut quitte pour la peur et quelques contusions. A deux heures, nous étions à Hérico, grand village au pied duquel coule une rivière qui porte ce nom, dont les bords sont taillés à pic et qui va, non loin de là, rejoindre le Sénégal. Je traversai cette rivière à un gué où mon cheval eut de l'eau jusqu'au dessus du poitrail, tandis que la caravane le passait avec beaucoup plus de difficulté sur un pont formé avec un arbre jeté d'une rive à l'autre. Une heure et demie plus tard, nous étions à *Hérico-Torodé*, ainsi nommé parce que le chef qui fonda ce village était un Torodos (habitant du Foutatou). Nous venions de passer devant la demeure de la sœur de l'almami, qui, croyant, lorsque j'étais chez son frère, que j'avais beaucoup de cadeaux à lui faire, m'avait comblé d'offres de service. Je chargeai Jacques d'aller la saluer de ma part, dans l'espoir qu'à son tour elle m'offrirait l'hospitalité; mais, prévenue sans doute de mon arrivée, elle me fit répondre qu'elle était absente. Lorsque nous entrâmes dans Hérico-Torodé, tout le monde était aux champs; aussi dûmes-nous attendre sur la place de la mosquée le retour des habitants, qui ne rentrèrent au village qu'après le coucher du soleil. Ce ne fut qu'à dix heures et demie, après nous être capés, que nous pûmes manger le peu de riz que nos hommes me préparèrent, car on ne nous offrit rien. J'étais levé à cinq heures un quart, comptant me mettre en route de bonne heure, mais la sœur de l'almami, étant revenue dans la nuit, retint Ariadna jusqu'à dix heures quarante-cinq minutes, ne voulant pas, disait-elle, laisser partir sans déjeuner la femme de son frère.

Au sortir de ce village qui, situé sur une élévation, domine une fertile vallée toute parsemée d'habitations, nous franchîmes une haute montagne, au pied de laquelle nous trouvâmes une vaste plaine entièrement cultivée et coupée par deux cours d'eau qui fuient au Sud-Sud-Est et vont alimenter le Bafing. A une heure, nous vîmes Pian, grand village auquel

promptement logés, mais où m'attendait un autre désagrément. J'étais à peine installé dans une case, et mes hommes venaient de partir pour aller chercher de l'eau et du bois, lorsqu'un vieillard, entrant brusquement, m'enjoignit de sortir de sa maison. Je refusai d'abord, parce que le chef du village me l'avait lui-même assignée pour logement, mais ses cris redoublèrent, et, craignant qu'il n'en vint aux voies de fait, sinon sur moi, au moins sur mes hommes, ce qui aurait pu amener une collision fâcheuse, je me résignai à aller attendre sur la place de la mosquée qu'on eût prévenu le chef de ce qui se passait. Celui-ci, pour me prouver son autorité, voulait me réintégrer dans la case que je venais de quitter; mais, peu soucieux d'une nouvelle querelle, je le priai de me loger ailleurs. J'appris alors que le vieillard inhospitalier était un partisan d'Ibrahim, qui, sachant que j'avais participé à la soumission de ce prince, ne voulait pas me recevoir sous son toit. Le chef du village, redoutant la colère de l'almami, s'il apprenait qu'on m'avait insulté, m'offrit de faire punir immédiatement le vieillard récalcitrant, mais je m'y opposai et m'installai dans ma nouvelle case, où les punaises m'empêchèrent de fermer l'œil pendant toute la nuit.

Gongoré, village de 2,000 âmes environ, ressort de la mosquée de Timbo. Il est situé sur une éminence, d'où l'on aperçoit les montagnes qui entourent Soucoutouro. Nous en partîmes le lendemain, marchant au Nord 1/4 Nord-Ouest, et, après être descendus quelques minutes, nous nous trouvâmes sur un vaste plateau coupé par deux ravins, à l'extrémité desquels est une autre montagne très-élevée que l'on aperçoit d'Hérico et qui se nomme Coura. Au pied du versant opposé, nous trouvâmes Niango, où nous nous arrêtâmes quoiqu'il ne fût encore que midi, parce que la femme de l'almami avait mal au pied. Persuadé que nous ne serions pas logés de sitôt, et, ennuyé de rester près de la mosquée où je devenais un objet de curiosité pour tous les enfants, qui venaient me regarder et me fatiguer de questions, je n'entrai pas de suite et restai en dehors du village avec deux des petits Talibas. Il était convenu qu'on viendrait me chercher

dès que nos logements seraient prêts. Des Peulhs qui me prenaient pour un chérif, m'apportèrent des oranges, me priant de leur faire un gris-gris. Je commençai par manger les fruits; puis je leur dis que je n'étais pas un chérif, mais un blanc venu à Timbo pour saluer l'almani, et qui retournait dans ses foyers. Je supposais que cet aveu allait les rendre furieux, mais il n'en fut rien, et ils m'offrirent, au contraire, des pistaches et du mil pour mon cheval, si, en échange, je voulais bien leur donner une mèche de mes cheveux qu'ils mettraient dans un gris-gris. Il va sans dire que je m'empressai de les satisfaire et de manger les pistaches avec mes deux petits compagnons, qui très enchantés de ce trafic sentimental.

Niango est, sans doute, le village que M. Mollien désigne sous le nom de Niogo. En effet, à partir de cet endroit, nous retrouvâmes de temps en temps la route suivie par ce voyageur et indiquée sur sa carte. Niango est un des plus beaux villages que j'aie vus dans le Fouta-Dialon; les cases en sont très-propres et mieux construites que partout ailleurs; la mosquée est admirablement placée près d'un arbre colossal, que je n'avais pas encore rencontré, dont l'écorce est rugueuse, et dont le tronc, d'une immense circonférence, n'a que trois ou quatre mètres de hauteur. Au lieu de s'élever perpendiculairement, les branches de cet arbre se développent horizontalement, et, soutenues de loin en loin par de forts piquets, elles couvrent toute la place comme un immense berceau, à l'ombre duquel les marabouts tiennent leurs palabres; sa fleur est jaune, sa graine, qui a la forme du marron, est violette et surmontée d'une espèce de crête dont la chair est ferme et jaunâtre.

Nous logeâmes chez le chef du village, qui nous reçut fort bien. Le lendemain, nous nous mîmes en route à sept heures moins un quart, prenant notre direction au Nord 5° Est. Nous passâmes, à onze heures, la rivière Boié qui va se jeter dans le Téné, près Kébaïe, et, à midi, nous arrivâmes à Quétiguia, grand village situé au milieu d'une plaine couverte de magnifiques jardins et d'une énorme quantité d'orangers. On nous logea chez un marchand qui avait fait plusieurs voyages à nos

comptoirs, et qui se préparait à partir pour Saint-Louis. Il nous accueillit fort bien et eut soin de nous donner à manger, chose d'autant plus exceptionnelle qu'à cette époque de l'année, les récoltes n'étant pas encore faites, le grain devient très-rare dans le pays; aussi, malgré la recommandation de l'almami, nos guides ne parvenaient-ils que très-difficilement à nous procurer des vivres.

A sept heures, nous fîmes nos adieux à notre hôte, qui voulut nous accompagner jusque sur les bords du Téné. Pour nous y rendre, nous traversâmes la plaine dans laquelle l'almami Abd-el-Kader livra bataille à l'almami Badimba, grand père d'Ibrahim Seuris, et le tua de sa main ainsi qu'un de ses fils. A huit heures, nous atteignîmes la rivière, qui offre, en cet endroit, une largeur d'environ 40 mètres; les rives en sont coupées à pic et ornées de grands arbres. A cette époque de l'année, le Téné (Falémé) n'étant encore que peu profond, nous pûmes le passer à gué. Les habitants prétendent qu'après avoir baigné les provinces du Timbo et du Koïn, il se perd sous terre pour reparaître une lieue plus loin; qu'il se replie alors sur lui-même pour arroser le Colladé, et que, sortant du Fouta, il traverse le Bambouck et le Bondou, non loin duquel il va se jeter dans le Bafing (Sénégal).

Le Téné sépare la province de Foucoumba du Colladé, où nous entrâmes à huit heures et demie. Nous prîmes ensuite la direction Nord 1/4 Nord-Est, à travers un pays plat. Une demi-heure après, nous traversâmes Couloum, grand village dépendant de Séfour où nous nous arrêtâmes quelques instants; l'on me montra à l'Ouest deux montagnes entre lesquelles, me dit-on, la rivière Boié prend sa source. A notre droite, nous laissâmes Boié, d'où partit M. Mollien pour aller reconnaître la source de la Falémé; cette source est, sans doute, celle qu'on me désigna comme appartenant à la rivière Boié. Chemin faisant, nous aperçûmes à notre gauche M'Bouer dont quelques habitants, que j'avais connus à Timbo, viurent à ma rencontre pour m'engager à accepter l'hospitalité de leurs foyers; mais, ne voulant pas perdre la moitié d'une journée, je déclinai leurs offres. Changeant alors de direction pour marcher au Nord-Est, nous arrivâmes à deux heures et demie à Séfour,

assaillis par une pluie torrentielle. Pour comble de malheur, le chef du village et le marabout étaient absents, de sorte qu'il nous fallut attendre leur retour pour être logés. Le froid me saisit et je fus obligé de m'envelopper dans un burnous si délabré que je n'avais osé le donner à personne, ce dont je me félicitai, en plaignant de tout mon cœur les pauvres captifs dont l'almami avait fait cadeau aux gens qui nous accompagnaient. Attachés deux à deux à un grand bâton, mangeant à peine et n'ayant rien pour se couvrir, ces malheureux grelottaient, couchés sur le sol humide et brisés de fatigue.

Le marabout du village, Tierno-Moësi, renommé dans tout le Fouta Dialon pour sa piété et son savoir, arriva enfin à cinq heures du soir et nous fit loger. Nos provisions étant épuisées et n'ayant pas trouvé à les renouveler, nous fûmes obligés de nous coucher sans souper. Le lendemain, Tierno-Moësi nous envoya un mouton que je voulais d'abord faire tuer; mais, réfléchissant que cet animal servirait à peine à un de nos repas, je décidai qu'on le garderait pour l'échanger au prochain village contre du riz ou du foigné. Ce jour-là, les petits Talibas qui m'accompagnaient, me demandèrent la permission de faire avec moi ce qu'ils faisaient avec leur marabout, c'est-à-dire d'aller de case en case demander la charité au nom de Dieu. N'ayant rien à leur donner pour vivre, je le leur permis, car le cœur me saignait de voir ces pauvres enfants mourant de faim et n'osant se plaindre. Une heure après, ils rapportèrent des pistaches et un peu de maïs pilé, qu'ils voulurent à toute force partager avec moi; je refusai d'abord, mais, voyant qu'ils ne voulaient pas manger seuls, je pris quelques pistaches pour leur faire plaisir.

L'averse de la veille avait occasionné à l'une de nos captives une forte fièvre qui l'empêcha de nous suivre. Amadou Lamine, ce Peulh du Massina qui devait me conduire à Ségou, et qui, depuis que je l'avais retrouvé, n'était bon à rien, désirait prendre cette captive pour sa femme. Il me demanda la permission de rester avec elle pour la soigner, promettant de me rejoindre bientôt; ce que je lui accordai avec d'autant plus de plaisir que c'étaient deux personnes de moins à nourrir.

Séfour est un grand village assis sur le premier contrefort



d'une montagne où il se trouve adossé ; il est célèbre, dans le pays, par le nombre et l'excellence de ses écoles, et quoiqu'il ne soit pas la résidence du chef du Colladé, c'est de la mosquée de Séfour que dépendent toutes celles de cette province. Mollien nomme ce village Séfoura.

Nous le quittâmes à neuf heures du matin, et, après avoir gravi la montagne qui l'abrite, nous trouvâmes au sommet de nombreuses ronds et d'immenses champs de riz. La déclivité opposée de cette montagne est presque perpendiculaire, et nous fûmes obligés de suivre un petit sentier tortueux que les naturels ont taillé dans le rocher. De là nous aperçûmes N'Gali et ses montagnes où nous n'arrivâmes qu'à deux heures et demie, après avoir traversé un grand cours d'eau qui donne son nom à ce village. Nous trouvâmes N'Gali désert : tout le monde était absent, et force nous fut d'attendre, comme toujours près de la mosquée, qu'on voulût bien nous loger. Il y avait alors deux jours que je n'avais rien pris, et, mourant littéralement de faim, j'allai trouver mon guide pour lui rappeler les ordres de l'almami ; il me promit d'en parler au chef du village. Ariadna, la femme de l'almami, ayant entendu mes plaintes, se hâta de faire cuire du riz et me le donna, en y joignant un peu de lait aigre qu'elle avait conservé. Ce secours me sauva, et je ne me rappelle pas avoir, de ma vie, mangé quelque chose de plus délicieux que ce riz.

A l'entrée de la nuit, les habitants revinrent au village où nous fûmes logés tant bien que mal ; mais il était trop tard pour chercher des provisions, et mes hommes durent se contenter de quelques racines de manioc que leur donna notre hôte. Mes petits Talibas avaient aussi ramassé quelques bribes en allant, de porte en porte, demander la charité. Malheureusement, à cette époque de l'année, les Peulhs sont peu charitables, car ils ont à peine de quoi attendre eux-mêmes la prochaine récolte ; cependant ce qu'ils donnaient à ces enfants suffisait pour les soutenir.

Nous séjournâmes à Gali le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, afin d'attendre Bori qui était resté en arrière, et de donner le temps au captif d'Ariadna, qui était malade, de se guérir et de faire nos provisions. Vainement le frère de Bori était-il allé plusieurs fois demander des vivres au chef du village,

ce chef se cachait ou était parti. Ariadna elle-même, qui s'était logée chez lui, n'avait pu rien avoir, et ses captifs avaient tué, pour la nourrir, les poules de son hôte, espérant ainsi le forcer à se montrer. De son côté, le chef de la mosquée se dérobait aussi à nos recherches. Enfin notre guide, ne pouvant rien obtenir, fit battre le tabala, et rassembla les habitants du village qu'il menaça de la colère de l'almami, s'ils ne nous donnaient pas à manger. Mais tout ce qu'il put gagner, ce fut qu'on nous nourrirait pendant notre séjour. Quant à nous donner des provisions pour continuer notre route, ils s'y refusèrent formellement, disant avec raison que chaque village pouvait faire autant qu'eux pour les étrangers de l'almami.

Le 1<sup>er</sup> juillet, la lune parut, et avec elle le commencement du mois de kôre (rhamadan) pendant lequel les fidèles, astreints à un jeûne rigoureux, ne doivent manger qu'après le coucher du soleil. Heureusement pour nous, le koran permet de ne pas jeûner lorsqu'on est en voyage ou malade, et j'usai de cette permission. Jacques essaya de se conformer à la règle; mais le deuxième jour il dut y renoncer, car ce qui est possible lorsqu'on a la certitude d'avoir son souper préparé à la fin du jour, ne l'est plus, lorsque, comme nous, on est forcé de manger quand et comme l'on peut. Le 2 juillet, Bori étant de retour, nous quittâmes N' Gali à sept heures du matin, n'emportant aucune provision et n'ayant pas même pu échanger notre mouton contre du mil.

N' Gali est, d'ailleurs, un assez joli village situé au pied d'une montagne à pic très-élevée et peuplée d'une quantité énorme de gros singes, dont les cris aigus parvenaient jusqu'à nous. Ces vilains animaux font de grands ravages dans les jardins de N' Gali; ils se réfugient dans les anfractuosités inaccessibles des rochers, où on ne peut leur faire la chasse comme dans le reste du pays. Cette localité possède une très-belle mosquée, entourée d'orangers magnifiques dont les fruits sont, suivant la coutume, abandonnés aux pauvres et aux étrangers. Il contient environ quinze cents cases.

A peine sortis du village, nous fûmes assaillis par une tornade si violente que nos chevaux pouvaient à peine avancer; nous parvîmes, cependant, à gagner une remise peu éloignée.

où nous fîmes sécher nos boubous, car je n'avais plus rien pour me changer, et, quelque temps avant mon départ, j'avais été obligé de demander à l'almami un peu d'étoffe de coton pour me faire un boubou et un pantalon. A neuf heures, la pluie ayant cessé, nous nous remîmes en marche, et bientôt nous nous trouvâmes au pied d'une montagne que nous eûmes beaucoup de peine à gravir à travers des sentiers obstrués par d'énormes rochers et des cailloux tranchants. Obligé de mettre pied à terre à toutes ces montées et descentes, mes pieds étaient ensanglantés, et je souffrais le martyr en conduisant par la bride ma pauvre monture, qui, ne se nourrissant que d'herbe verte, avait déjà bien de la peine à me porter dans les chemins unis. A onze heures et demie, nous atteignîmes enfin le sommet de cette maudite montagne, où nous trouvâmes un large plateau, que nous suivîmes jusqu'à Nossi. Il était une heure lorsque nous arrivâmes dans ce village : nous y fûmes assez promptement logés, mais là, comme à Galî, notre hôte se cacha pour ne pas avoir à nous nourrir. Quelques hommes du Bondou, qui demeuraient à Nossi, apprenant qu'un Français venait d'y arriver, s'empressèrent de m'apporter à manger pour tous mes hommes. Je dois faire remarquer ici, que chaque fois que j'ai rencontré des habitants des pays où notre influence se fait sentir d'une manière immédiate, tels que ceux du Bondou, du Fouta-Toro, ou les sarracolets du pays de Galam, ils ont toujours fait leur possible pour m'être utiles ou agréables. Je me rappelle, à ce propos, qu'un marabout Toucouleur (habitant du Fouta-Toro) répondait à un Peullh qui lui demandait pourquoi il aimait les Français, avec qui son pays était si souvent en guerre : « Est-ce que les maris ne se disputent pas souvent avec leurs femmes ? Eh bien, une fois la querelle terminée, ils ne s'en aiment pas moins et vivent en bonne intelligence ; or, il en est de même du Fouta-Toro et des blancs. Les habitants du Sénégal ne peuvent pas plus se passer du Fouta, que le Fouta ne peut se passer des habitants du Sénégal. » Ce que disait ce Toucouleur est vrai, quoiqu'un peu exagéré, en ce qui touche le besoin que nous avons d'eux. Quoi qu'il en soit, nous reposâmes peu cette nuit : je n'eus qu'une case pour moi et tout mon monde, et la toux inces-

sante de mes gens, que l'orage de la veille avait horriblement enrhumés, m'empêcha de fermer l'œil.

Le lendemain matin, nous partîmes de Nossi, où nous laissâmes une partie des hommes du Bondou; ils espéraient pouvoir y échanger quelques marchandises et des captifs contre des noix de colas, dont les nègres sont très friands et qui ont une grande valeur dans leur pays; ils devaient nous rejoindre à Labé. Nous continuâmes à suivre le plateau de Nossi, et une heure après nous arrivâmes à Mangasunki, charmant petit village situé au milieu d'un bois et arrosé par un assez fort ruisseau appelé Gagni-Makaré. Ce ruisseau, qui prend sa source dans des montagnes qu'on aperçoit à l'Ouest du village, forme à un quart de lieue de là quatre cascades de l'effet le plus pittoresque, et va, courant au Nord, se perdre dans le Dumbélé, rivière que nous traversâmes plus tard dans un endroit où elle a 40 mètres de largeur et peu de fond. C'est elle qui sépare la province de Colladé de celle de Labé. A dix heures et demie, nous atteignîmes le pied d'une montagne à deux plateaux, dont le premier est formé de pierres schisteuses ardoisées, et le second, c'est-à-dire le plus élevé, de rochers granitiques incrustés de filons basaltiques. Je remarquai un de ces filons divisé en cinq branches qui semblaient traverser l'épaisseur du granit.

Du faite, que nous n'atteignîmes qu'à midi et demi, nous aperçûmes Labé, où nous arrivâmes deux heures après, ayant eu à parcourir une large plaine parsemée de roundés et coupée par deux ruisseaux qui s'échappent du pied de la montagne que nous venions de descendre.

Bori, qui nous avait rejoints, alla prévenir le chef de notre arrivée. Pendant que nous attendions à l'ombre des grands arbres qui entourent la mosquée, un vieux marabout vint y faire sa prière, et m'offrit en sortant une case que j'acceptai contrairement à l'avis de Jacques qui voulait attendre les ordres que le chef allait donner à notre égard. Cette fois je ne l'écoutai pas et bien m'en prit, car ce ne fut que trois heures plus tard que la femme de l'almami et mes autres compagnons de voyage furent logés, le chef ne se trouvant pas chez lui et personne n'osant donner d'ordres en son absence. Du reste,

mon hôte, appelé Sidi, fut excellent pour nous, et prit grand soin de mes hommes et de moi pendant le temps que nous restâmes chez lui.

Sidi, presque blanc et âgé de soixante-cinq ans, était fils d'un Maure de Fez qui, venu pour visiter le pays, avait fini par s'y établir. Profondément versé dans l'étude du Koran et plus instruit que ne le sont en général les noirs, il exerce une grande influence dans le pays, et, de même que Tierno-Moési que nous avons vu à Séfour, il est souvent appelé à Timbo lorsqu'il s'agit de juger un procès difficile ou entraînant l'application de la peine de mort.

Sous le règne de l'almami Boubakar, Sidi résidait près de ce prince, à Dara, où il avait beaucoup connu le missionnaire Thompson. Il me montra plusieurs morceaux de papier sur lesquels cet intrépide voyageur avait tracé une espèce de vocabulaire anglais, que Sidi avait traduit en arabe. Cet homme connaissait la théorie de la boussole et possédait quelques notions de géographie, grâce à M. Thompson, qu'il regrettait beaucoup. C'était aussi le médecin le plus renommé du pays, où il administrait avec succès des remèdes employés par les Maures. Il se servait aussi, comme purgatif, du sulfate de fer, trouvé dans la montagne Mouminia, dont il me parla le premier comme étant une des plus hautes du Fouta-Dialon et ayant quelquefois de la neige sur son sommet; puis il m'offrit un guide pour me conduire, si le chef de Labé me permettait d'y aller. Comme je devais rester quelques jours dans cette ville pour y attendre les provisions que ce chef avait reçu l'ordre de me donner, j'acceptai cette offre, et en allant rendre visite le soir même à Alpha-Ibrahim, je lui demandai cette autorisation, qu'il m'accorda gracieusement. Le lendemain, de bonne heure, je me mis en route, accompagné de Jacques et du fils de mon hôte.

Nous marchâmes à l'Ouest 1/4-Sud-Ouest; à dix heures nous étions au pied du Mouminia, dont nous mimes cinq heures à atteindre le sommet. Je n'y trouvai pas de neige, mais du fer oxidulé compact, d'un brun noirâtre, ayant le magnétisme polaire (aimant naturel) d'une grande puissance, et dans les interstices duquel se trouve le sulfate de fer de

Sidi. Cette montagne est désolée et stérile; quelques arbres rabougris et fort rares y végètent çà et là. L'œil découvre du sommet toute la chaîne de Timbo et du Koli; à nos côtés s'élevaient les montagnes de Morguel, à la forme pyramidale et qui séparent la province de Timbo de celle de Labé. Il nous fallut trois heures pour descendre le Maïmounia, et comme la nuit approchait, nous gagnâmes une petite roudé, propriété du chef de Labé, où nous couchâmes. Plus généreux que leur maître, les captifs nous donnèrent un bon souper. Le lendemain nous quitions ces braves gens à cinq heures, et, à dix, nous étions de retour à Labé où nous ne trouvâmes pas les provisions attendues.

Labé est la seconde ville du Fouta-Dialon; elle contient, en temps ordinaire, de 5,000 à 6,000 habitants, mais à l'époque des travaux des champs, elle est presque déserte. Elle se trouve située sur un grand plateau au bas duquel coule le Dumbélé, et qui est d'une aridité désespérante. Il faut aller chercher au loin le bois et l'herbe nécessaire à la nourriture des chevaux; aussi les voyageurs s'arrêtent-ils le moins possible dans cette ville qui, comme Timbo, a cruellement souffert de la guerre civile. La moitié des cases y est inhabitée. De plus, les gens de Labé, profitant des désordres publics qui ne permettaient pas à l'almami de sévir loin de sa résidence, sont devenus pillards, voleurs, et ce n'est qu'en tremblant que les colporteurs viennent chez eux. Le vendredi qui suivit notre arrivée, toute la population étant rassemblée à la mosquée, pour le salam, le chef de la province leur donna communication d'une lettre de l'almami, qui lui reprochait de tolérer de nombreux méfaits, et qui avertissait les habitants qu'à la première plainte portée contre eux, ils seraient sévèrement châtiés. L'almami ajoutait que, s'ils persistaient dans leurs méfaits, ils les traiterait comme des infidèles, et raserait leur ville.

Le chef de la province de Labé est, en même temps, chargé de recevoir les coutumes du Bauvès, du Koli, du Kabou, ainsi que celles que lui paient les négociants de Kakandy et du Rio-Pungo, où vont souvent commercer les marchands de Labé et les Landoumans, propriétaires du territoire sur lequel sont placés ces comptoirs. Autrefois le chef de Labé avait même dans

ces localités un représentant qui en fut retiré en 1844, lorsque Sarah, roi des Landamans, fit égorger tous les Peulhs du Fouta, qui se trouvaient sur son territoire. Cependant le roi n'ayant pas refusé de payer le tribut, et le Fouta s'étant trouvé en proie à la guerre civile, cette insulte resta impunie. Mais l'almami Omar ne l'a pas oubliée, et il est fort possible qu'un jour ou l'autre, il réduise à l'obéissance cette population turbulente qui, presque tous les ans, entrave le commerce de ses États.

Le chef de Labé était alors un marabout appelé Alpha Ibrahim, honnête homme, très-religieux, très-scrupuleux, ne voulant jamais recevoir de cadeaux sans en connaître l'origine, et craignant toujours de participer indirectement à une mauvaise action. Cet excellent prêtre fait d'ailleurs un très-mauvais chef temporel, car les Peulhs ne s'attachent aux hommes qu'en raison du bien qu'ils en attendent, ou de la crainte qu'ils leur inspirent ; or, Alpha Ibrahim n'a jamais pu se faire assez de partisans pour châtier les chefs placés sous ses ordres, qui, profitant de sa faiblesse, se livrent impunément à des exactions de toutes sortes.

Ce ne fut que dans la soirée du samedi que nous pûmes enfin obtenir nos provisions, c'est-à-dire un sac de riz et quelques poules. Ibrahim me fit dire qu'il avait donné des ordres pour que je trouvasse à chaque village un homme prêt à m'accompagner jusqu'au village suivant, et pour que partout on me donnât des vivres.

Nous partîmes de Labé le 6 juillet ; notre hôte nous conduisit lui-même jusque sur les bords du Dumbélé, où, avant de nous séparer, il me fit promettre, dans le cas où je reviendrais, de lui apporter des livres arabes et des graines de fruits et de légumes de son pays. Il me pria surtout de ne pas oublier le blé maure, qu'il supposait devoir bien venir dans cette province, et qu'il voulait essayer d'y cultiver. Nous nous étions mis en route à huit heures vingt minutes, marchant au Nord-Ouest ; à dix heures, un violent orage nous força de nous réfugier dans une roundé, où je fus fort bien reçu par une vieille négresse qui avait deux filles d'une beauté remarquable. Persuadées que j'étais un chérif, ces femmes s'em-

pressèrent de placer pour moi une natte près du feu, afin que je fisse sécher mes vêtements, et me donnèrent ensuite du lait et du riz. Je les laissai dans leur erreur, et, la pluie ayant cessé, je pris congé d'elles, en leur donnant, pour récompense de leur hospitalité, une prière que je marmottai à leur grande satisfaction. Lorsque je quittai cette case, je trouvai les hommes du Bondou en grand émoi : un de leurs captifs, profitant de l'absence de son gardien, avait coupé ses liens et s'était enfui ; ils se mirent à sa poursuite, mais le captif, connaissant beaucoup mieux qu'eux le pays, échappa à toutes leurs recherches. A une heure et un quart, nous arrivâmes à Tontourou, que nous trouvâmes occupé depuis la veille par plusieurs caravanes de sarracolets venant de Gambie et de nos comptoirs, et où nous eûmes toutes les peines du monde à nous loger. Deux de ces caravanes arrivant de Bakel, me donnèrent des nouvelles du Sénégal où, me dirent-elles, on me croyait mort. Il nous restait encore deux fusils ; j'en échangeai un contre des verroteries et de la laine rouge filée, afin de pouvoir me procurer des provisions et acheter quelques vivres pour mes hommes, qui depuis trois jours étaient tous atteints par la fièvre. Le chef du village étant absent, nous fûmes obligés de l'attendre jusqu'à midi pour qu'il nous donnât un guide ; c'était un des cousins de l'alami, avec lequel je causai longtemps et qui, après m'avoir quitté, m'envoya un bœuf dont les dépouilles furent partagées entre toute la caravane. Le soir nous soupâmes comme nous n'avions pas soupé depuis longtemps, et, le lendemain, mes hommes se levèrent contents ; leur fièvre, qui était causée en partie par le besoin, avait disparu. Nous trouvâmes là aussi à échanger contre du foigné le malheureux mouton que nous traînions avec nous depuis Séfour. Le mardi, 8 juillet, nous nous mîmes en route à sept heures du matin, accompagnés de notre hôte qui voulut nous recommander lui-même au chef de Toulou. Nous arrivâmes dans ce petit village à dix heures, après avoir traversé la Coumba et la Dinah, qui ne sont encore là que des ruisseaux, et laissé sur notre droite la montagne Badé, où, nous dit-on, ces rivières prennent leur source.



Profitant de la présence du cousin de l'almani, je demandai au chef de Toulou la permission d'aller visiter ces sources et des guides pour m'y conduire ; il m'accorda l'un et l'autre, et après avoir marché à l'Ouest-Nord-Ouest, nous atteignîmes, vers midi, le pied de ces montagnes distantes d'environ six milles de Toulou. Là, dans un vallon d'une végétation puissante, nous aperçûmes deux petits bois qui paraissaient touffus ; le sol couvert de terre végétale, était d'une nature si vigoureuse que nous eûmes beaucoup de peine à nous frayer un passage pour pénétrer d'abord dans le bois le plus rapproché ; on m'y montra la source de la Dinah (Gambie) sortant du creux d'un rocher de granit rougeâtre, qui forme en cet endroit une espèce de voûte. La source se divise et s'épanche en deux ruisseaux peu considérables, dont l'un, coulant vers le Sud-Est, va, plus bas, rejoindre l'autre qui a pris la direction Est-Sud-Est. A ce point de jonction, la Dinah présente, à cette époque de l'année, une largeur de deux mètres environ. Nous nous dirigeâmes ensuite vers le Nord-Est, et l'un de mes guides me conduisit dans le second bois situé à environ un mille du premier ; j'y aperçus bientôt la Coumba (Rio-Grande) jaillissant du sein de la terre et roulant sur des rochers dans la direction Nord-Est. Deux torrents enflés par la pluie se précipitaient de la montagne pour aller rejoindre la Coumba et grossir tout d'un coup son volume d'eau ; un peu plus loin cette rivière change brusquement de direction et court à l'Ouest-1/4-Sud-Ouest. La chaleur était excessive, et fatigué par le trajet que nous venions de faire, je m'arrêtai sous un arbre, reportant mes pensées vers M. Mollien, dont le voyage n'avait laissé aucun souvenir dans la mémoire des habitants et qui, trente-cinq ans auparavant, obligé de se soustraire à tous les regards, s'était peut-être assis à cette même place.

A deux heures, je repris le chemin de Toulou, où je trouvai mes hommes installés et le diner prêt. La jeune captive qui nous restait, était atteinte de la même maladie que celle que nous avions laissée à Séfour ; je voulus la confier à la garde du chef du village, mais cette infortunée, que soutenait l'espoir d'être libre, ne voulut pas y consentir et me supplia de lui permettre de ne

suivre. Le lendemain, à sept heures du matin, nous marchâmes dans la même direction, et, après avoir franchi une haute montagne, laissant dans l'est le territoire appartenant à Lao Boudou, route la plus directe, mais que mes guides m'avaient fait éviter de peur d'accidents, nous arrivâmes à dix heures et demie à Toumongirou, petit village situé au pied de cette même montagne. Les vivres étant très-rares dans ce pays, je ne voulais pas m'y arrêter, et j'insistais pour accélérer notre marche, mais, ne pouvant faire entendre raison à Bori et à ses compagnons, il fallut me résigner. Sur notre route, me disaient-ils; se trouvait un village appartenant aux alphéias, qui, ignorant encore les événements de Timbo, ne voudraient pas nous recevoir; bien heureux encore s'il ne nous y arrivait pas quelque désagrément plus grave; or, comme nous ne pouvions nous arrêter dans cette localité ennemie, et que Bandaïa qui venait après, était trop éloigné pour que nous pussions l'atteindre avant la nuit, il fallait bien coucher où nous nous trouvions. Tout ce que je pus obtenir, fut la promesse qu'à l'avenir nous marcherions plus longtemps.

Toumongirou, chef de ce village, était, du reste, un excellent homme, partisan fanatique de l'almami Omar. Il nous donna tout ce que nous pouvions désirer; nous trouvâmes même à acheter dans ce village, pour nous, un peu de riz et, pour nos chevaux, un peu de mil dont nous avions le plus grand besoin, car, bien que nous marchassions à pied, dans les endroits difficiles, c'est-à-dire presque toujours, ces pauvres bêtes n'en pouvaient plus. Nous passâmes une partie de la soirée à causer avec les principaux du pays, qui n'avaient jamais vu de blancs. Ils admirèrent ma montre et ma boussole, dont j'eus bien de la peine à leur faire comprendre l'utilité; mon thermomètre, dont ils voyaient monter le mercure lorsqu'ils le serraient dans leur main, les émerveillait et ils ne cessaient de répéter sur tous les tons. « *Porto ina lamdo aldouna*, les blancs sont les maîtres de toutes choses. » J'appris là une de leurs superstitions que je ne connaissais pas encore. Ils

cieux secret, que nous cachons, disaient-ils, afin que les noirs ne deviennent pas nos égaux. J'eus beau protester de mon ignorance à ce sujet, et leur dire que notre seul secret était le travail, ces pauvres gens me riaient au nez en me disant qu'ils savaient bien que je leur refuserais mon secret, mais que je ne parviendrais jamais à leur faire croire que les blancs, qui possèdent toute chose, se donnent la peine de travailler pour vivre, ni qu'il y ait chez eux des malheureux.

Le lendemain, à sept heures, nous quittâmes Toumongirou accompagnés d'un homme du village; nous marchâmes à l'Ouest-Nord-Ouest, et franchissant une suite de montagnes, nous arrivâmes à une heure à Bandéïa, où nous passâmes la nuit. C'est dans ce village que M. Mollien séjourna et faillit être empoisonné; mais là, pas plus que dans le Fouta-Dialon, on n'a conservé le souvenir de ce voyageur; les anciens mêmes ne se le rappellent pas. Il plut une partie de la journée et de la nuit. Nous eûmes beaucoup de peine à nous procurer des vivres, et, faute de logement, nous dûmes coucher dans la mosquée. L'état de notre pauvre captive avait considérablement empiré. J'essayai en vain de couper avec de la quinine la fièvre qui la dévorait; malgré cela cette malheureuse femme voulait à toute force nous suivre; l'idée de rester produisait chez elle une surexcitation dangereuse, et je n'osais le lui proposer. Amadou, que j'avais laissé à Séfour, nous rejoignit ce jour-là. La femme à la garde de laquelle je l'avais préposé était morte peu de temps après nous avoir quittés. Je pensais que cet homme allait revenir avec nous; mais il aime mieux rester avec Tierno-Boubou, marabout du Fouta-Toro, à la suite duquel il nous avait rejoints; il espérait y trouver plus facilement à manger.

Nous nous mîmes en route à sept heures du matin, suivant la même direction que la veille, et, après avoir gravi la haute montagne au pied de laquelle se trouve Bandéïa, nous en rencontrâmes une seconde; presque à pic, dont le sommet forme un vaste plateau couvert d'eau, que nous mîmes deux heures à traverser et dont le sol composé d'une pierre ferrugineuse noirâtre, lui imprime une physionomie sombre et

triste. Pas un arbre, pas un arbuste ne croissent sur cette désolante surface. Nous en descendîmes en suivant un ravin que les eaux avaient creusé dans les rochers. Ce ne fut pas sans peine que nous atteignîmes une magnifique vallée, dont la luxuriante végétation contraste singulièrement avec l'aridité de la plaine aérienne que nous venions de quitter. Cette vallée est coupée par deux ruisseaux assez larges, dont le premier coule à côté d'un village appelé Oréliiti; près de l'autre est placé Bondou-Boumi; où nous nous arrêtâmes quelques instants, pour laisser à nos petits Talibas le temps de visiter l'hôte qui les avait reçus lorsqu'ils allaient au Fouta-Dialon avec leur marabout, et de lui redemander des pistaches et du mil qu'ils lui avaient confiés. Cet homme les reçut très bien, mais ne put leur rendre ni les pistaches ni le mil, dont il s'était servi pour ensemercer son champ. Il leur donna en échange quelques nattes dont il fallut se contenter, à moins de vouloir perdre une journée et peut-être davantage pour le faire citer devant le marabout, qui dans tous les cas n'aurait pu lui faire restituer ce qu'il n'avait plus. A onze heures et demie, nous nous remîmes en route, et, après quatre heures de marche, nous arrivâmes à Donhole, village situé au sommet d'une montagne d'où l'on découvre la chaîne du Tangué et tout le pays intermédiaire.

Donhole, résidence du chef de la province, est la limite du Labé; c'est là que commence le Tangué. A peine étions-nous installés dans notre case que nous y reçûmes la visite de ce chef, appelé Modi-Souri, qui s'empressa de me faire donner tout ce qui pouvait m'être nécessaire. Je profitai de ses bonnes dispositions pour recommander à toute sa sollicitude la captive, que, la veille, nous avions été obligés de faire monter sur un cheval, et qui malgré cela n'avait pu arriver que dans la nuit. Cette pauvre femme était tellement malade que cette fois je me décidai à la laisser à Donhole.

Nos ressources étaient épuisées; j'étais à peine couvert. Les tornades devenant chaque jour plus fréquentes, et ne pouvant plus que difficilement traverser les torrents que nous rencontrions à chaque instant, je faisais autant que possible hâter la marche de ma caravane, car je n'avais pas un seul

jour à perdre. J'eus à ce sujet une vive discussion avec les guides que m'avait donnés l'almami. La veille, Modi-Souri nous avait promis un bœuf, qu'il était allé chercher lorsque je me levai pour me mettre en route. J'envoyai Jacques avertir Bori que j'étais prêt; mais celui-ci me fit répondre qu'il ne viendrait me prendre qu'après, avoir vu le chef de la province. J'allai moi-même le trouver, et je me convainquis qu'il était décidé à perdre une journée. Alors, malgré les conseils de Jacques, je me mis en route avec mes hommes qui n'osaient rien dire, mais qui me blâmaient intérieurement. Ayant pris la direction Ouest-1/4-Nord-Ouest, je gagnai Jéléta, petit village situé au pied de la montagne de Donhole, et habité par des forgerons et des Dialonquais convertis à la religion musulmane. Là j'eus beaucoup de peine à me faire indiquer ma route. Je compris que j'avais commis une imprudence; mais mon amour-propre prenant le dessus, et croyant d'ailleurs que Bori n'oserait pas rester en arrière, je continuai à marcher, et à midi nous arrivâmes à un autre petit village appelé Caubé. Pendant ce trajet, nous avons été dépassés par deux Peulhs, qui, en causant avec moi, m'avaient dit que Modi-Souri était fâché de mon départ. En effet, à peine étions-nous à Caubé que le tabala se fit entendre. Jacques alla voir de quoi il s'agissait et apprit que c'étaient ces deux mêmes Peulhs qui, au nom de Modi-Souri, défendaient aux habitants du village de nous recevoir et de nous donner à manger, sous peine d'être sévèrement punis. Après cette défense, ils continuèrent leur route pour intimer partout le même ordre. Jacques avait eu raison, je commençais à le reconnaître, et nous nous installâmes sous des arbres en dehors du village, pour chercher par quels moyens nous pourrions nous y faire accueillir. Alors, moi qui jusque-là avais subi patiemment tant d'épreuves et de contrariétés, je me sentis découragé en songeant que j'allais peut-être, au moment d'atteindre Saint-Louis, perdre le fruit de tant d'efforts, et je craignis que Bori ne saisît ce prétexte pour retourner chez lui. Il fallait cependant éviter ce malheur, mais comment? Je ne voulais pas dire à Jacques de retourner à Donhole; mais, me voyant tourmenté, et inquiet lui-même de ce qui pourrait arriver, cet

excellent homme m'offrit de faire cette démarche, et il partit aussitôt afin d'obtenir qu'on retirât l'ordre donné sur toute ma route.

Pendant que nous attendions en dehors du village, nous vîmes passer plusieurs caravanes de sarracolets qui allaient vendre de l'or, de la cire et des peaux à Sierra-Leone. Étonné de leur voir faire un aussi long chemin, lorsqu'ils avaient près d'eux nos comptoirs du Sénégal et de la Gambie, où les marchandises d'Europe coûtent beaucoup moins cher, je leur en demandai la raison. Ils me répondirent qu'ils ne voulaient pas traverser le Fouta-Dialon avec des marchandises qui pourraient tenter la cupidité des chefs, ce qui n'arrive jamais avec des produits dont il est facile de cacher les plus précieux. Comme ils avaient, en outre, l'intention d'acheter des captifs, fort communs dans le Fouta, ils allaient prendre des marchandises à Sierra-Leone, point le plus rapproché, où ils les échangeaient contre des esclaves, qu'ils iraient ensuite troquer contre de l'or dans le Bambouck ou le Prandou. Ce commerce leur procurait de plus grands bénéfices, que l'échange direct de leur or contre des marchandises.

La nuit venue, j'allai, à tout hasard, m'établir sous un arbre près de la mosquée, mais le chef, venant faire son salam, nous intima bientôt l'ordre de sortir de l'enceinte du village, ne voulant pas, me dit-il, avoir de discussion avec Modi-Souri, si celui-ci venait à apprendre qu'on nous avait tolérés près de la mosquée. Nous revînmes donc à l'endroit où nous avions passé la journée; nous y allumâmes de grands feux et nous nous endormîmes, veillant chacun à notre tour.

Je n'avais reçu aucune nouvelle de Donhole et je commençais à être très-inquiet lorsque, le lendemain à midi, je vis paraître Jaques précédant la caravane. En arrivant à Donhole, il avait trouvé Bori qui faisait ses préparatifs pour rentrer à Timbo, et ce n'avait été qu'après un long palabre qu'il avait obtenu que ce guide continuerait à nous accompagner. Bori disait que je voulais l'abandonner, et qu'il n'oserait plus se fier à moi dans un pays où il ne connaissait personne. D'un autre côté, soit bêtise, soit méchanceté, Amadou-Lamine, qui nous avait rejoints, avait parlé de mon envie d'aller à Ségo, et les

Peulhs en avaient conclu que je n'osais pas revenir avec eux à Saint-Louis. Jacques leur démontra l'absurdité de tous ces bruits, en leur faisant judicieusement observer que si j'avais voulu les abandonner, je n'aurais pas laissé dans leurs mains la lettre et les cadeaux de l'almami pour le gouverneur du Sénégal. Enfin il les avait décidés à continuer leur route, promettant que je ferais à l'avenir tout ce qu'ils voudraient : engagement auquel je n'avais pas envie de manquer, après la triste expérience de la veille. Jacques reprocha aussi au chef de Donhole la manière dont il s'était conduit à mon égard, mais celui-ci nia formellement avoir donné l'ordre qui m'interdisait l'accès du village. Il offrit même de punir le chef de Caubé qui m'avait refusé l'hospitalité. Quant à la pauvre captive, que j'avais laissée, elle était morte dans la nuit à Donhole.

A midi et demi, nous fûmes rejoints par le reste de la caravane. Bori nous fit aussitôt donner un logement, et, après un long palabre, il fut convenu que désormais je me laisserais conduire comme il l'entendrait.

La veille, on n'avait rien voulu nous vendre et nous n'avions mangé que quelques poignées de foigné sans sel, restant du prix de notre mouton. L'arrivée du courrier de Modisouri changea les dispositions des habitants et, quoique les provisions fussent fort rares, nous trouvâmes de quoi dîner.

## CHAPITRE X.

Caubé. — Impôts en faveur des marabouts. — Fatigues. — Montagnes du Tangué. — La Kanta. — Famine. — Nadelle. — Un chef nous donne deux bœufs. — Idell. — Pillards. — Le Niocolo. — Nangatara. — L'arbre à beurre. — Habitants du Tenda. — Leur étonnement en voyant un Européen. — Changement de température. — On nous avertit que nous devons être attaqués. — Décision d'un de nos guides. — Grand serpent. — Nous traversons la Gambie. — Courage de Jacques. — Immenses forêts. — Nous sommes arrêtés. — Mamakonno. — Disette. — Le Kaman. — Organisation politique. — Commerce. — Orpailleuses. — Perte d'une collection de papillons. — Maramacita. — Nisonco. — Un de mes guides ne veut plus me suivre. — Marche forcée. — J'arrive à Sénoudébou. — Excellente réception du commandant. — Visite à l'almami du Bondou. — Coup-d'œil sur le Bondou et le pays de Galam. — Kamera. — N' Goye. — Guidimakas. — Cultures. — Colporteurs. — Bakel. — Arrivée à Saint-Louis. — Retour en France.

Le 14 juillet, à sept heures du matin, nous quittâmes Caubé, et nous atteignîmes, trois quarts d'heure après, le Caubé supérieur, que nous laissâmes un peu sur la gauche pour suivre une chaîne de montagnes qui nous conduisit à Bondou-Ollandé. Ce village est situé sur les bords d'une petite fontaine près de laquelle tous les voyageurs doivent déposer quelque chose de ce qu'ils ont, soit en provisions, soit en marchandises, s'ils veulent qu'il ne leur arrive rien de fâcheux en route. C'est ce que, dans le pays, on appelle faire une charité dont le produit appartient aux marabouts du village. Cet usage, dit la chronique, fut établi par un almami qui, voyageant dans ce pays, mourait de soif lorsqu'il aperçut cette fontaine, au moment où il allait faire son salam. Depuis lors un village fut fondé à cette place, et le privilège de ce pieux tribut fut accordé à un marabout qu'il y envoya. Dans l'origine, ce prêtre avait même le droit de contraindre les caravanes à payer quelque chose, mais, les exigences de ses successeurs étant devenues insupportables, on convertit cet impôt en un don volontaire et auquel on attribua un caractère religieux. Comme le



reste de la caravane, nous fîmes notre offrande à la fontaine, offrande bien modeste assurément, car elle consistait en une feuille de papier et deux perles de verroterie jaune.

Après nous être désaltérés, nous continuâmes notre route, et à deux heures de l'après-midi nous atteignîmes le sommet du Sodiali-Mali. Au pied de cette montagne est la vallée de Mali, où l'on arrive par un petit chemin tellement escarpé, que les colporteurs déchargent leurs ânes lorsqu'il faut le gravir ou le descendre. Nos chevaux eurent beaucoup de peine à sortir de ce mauvais pas, où moi-même je tombai cinq ou six fois. Mes souliers ne pouvant, depuis longtemps déjà, me rendre aucun service, j'avais forcément adopté les sandales du pays, chaussure à laquelle je n'avais jamais pu m'habituer. Lorsqu'il fallait monter ou descendre à travers les pierres, mes sandales glissaient en avant ou en arrière, et mes pieds, bientôt en sang, étaient quelquefois si meurtris que le chagrin s'emparait de moi. Alors je m'asseyais sans avoir le courage de me relever, jusqu'à ce que l'espoir de revoir bientôt la France vint ranimer mes forces.

Mali, grand village situé dans la vallée de ce nom, est le point d'intersection entre le Sodiali-Mali et le Tangué, une des plus hautes montagnes du pays; c'est là aussi que se trouvent les derniers orangers. Nous y arrivâmes à deux heures et demie, mais le chef étant absent, ainsi que la plupart des habitants, nous nous arrêtâmes, comme d'habitude, sous les arbres qui entourent la mosquée, en attendant qu'on vînt nous y chercher. Pendant ce temps, les captifs qui accompagnaient Ariadna volèrent des oranges dans les jardins, et, sur la plainte d'un enfant qui les avait aperçus, ils furent condamnés par Bori à recevoir chacun trente-neuf coups de corde. A cinq heures, l'on nous assigna une case, et Jacques se mit en course pour acheter des provisions avec les verroteries que nous avions échangées contre un de nos fusils, mais il en trouva fort peu.

Le lendemain, à sept heures, nous nous mîmes en devoir de passer le Tangué: à neuf heures nous arrivâmes au sommet, d'où nous découvrîmes tout le pays jusqu'aux montagnes qui s'élèvent de l'autre côté de la Gambie, c'est-à-dire à une

distance de plus de trente lieues. Les montagnes du Tangué sont très-hautes, et on les considère généralement comme les frontières naturelles du Fouta-Dialon. Ce point était en effet, il y a quarante ans à peine, la limite extrême de ce royaume. La route que nous suivions aboutit à un défilé formé par un pic toujours caché dans les nuages pendant la saison des pluies, et par un rocher quadrangulaire.

La chaîne du Tangué est partout tellement escarpée qu'une seule route, celle que nous suivions, pénètre, quoique bien mauvaise, dans le Fouta-Dialon, ce qui rend une invasion sinon impraticable, du moins très-difficile et très-périlleuse. Ici je me trouve en complet désaccord avec M. Mollien. Pour trouver le Tangué, j'ai suivi certainement la même route que lui, puisque, comme lui, j'ai couché à Mali. Cependant ce voyageur parle d'une source, qu'il appelle *Source de la Coumba*, qui lui aurait été montrée dans un vallon situé au côté Sud du Tangué, source que je n'ai pas aperçue. Le vallon existe, si toutefois on peut appeler ainsi un petit plateau situé à 100 mètres au-dessus de Mali et qu'arrose un faible ruisseau fangeux. Je crois donc que Mollien fut induit en erreur lorsqu'il désigna ce ruisseau comme la source d'un des affluents du Rio-Grande, affluent qu'il nomme Coumba; car nous avons déjà vu que ce nom de Coumba appartient à la partie supérieure du Rio-Grande lui-même. Enfin, le jaillissement que nous avons aperçu dans les montagnes de Badé, nous a été formellement désigné par nos guides, comme la véritable source de la Coumba, rivière qu'ils m'ont dit n'être autre que celle qui passe à Koli.

Nous avons assez facilement monté le Tangué, mais il n'en fut pas de même pour le descendre. Un âne, appartenant à un homme du Bondou, ayant pris une mauvaise direction et fait un faux pas, roula jusqu'au bas et se tua; nos chevaux tombèrent aussi plusieurs fois, et peu s'en fallut qu'ils n'eussent le même sort. Enfin, à une heure, nous atteignîmes le pied du Tangué, où nous passâmes une petite rivière appelée la

tites cascadelles, n'ayant pas plus de 50 centimètres de hauteur chacune. Elle fuit à l'Est, et les habitants prétendent qu'elle va se jeter dans la Dinah (Gambie). Il existait autrefois près de là un village auquel la Kanta avait donné son nom, et qui est sans doute celui où s'arrêta M. Mollien. La Kanta est située entre la montagne du Tangué et celle de Missira, que nous gravâmes en marchant au Nord-Ouest. A deux heures et demie, nous atteignîmes le village qui porte le même nom, et qui est bâti au haut de la montagne, au milieu d'un large plateau appelé Boualparé. Ce village, construit et habité par des sarracolets, sous la protection de l'almami, est grand et bien percé; son chef politique et son marabout sont à la nomination du souverain de Timbo, qui les choisit parmi les Peulhs. Nous y fûmes bien reçus et nous nous y arrêtâmes toute une journée, pour laisser reposer une captive d'Ariadna, qui était malade. Nous y apprîmes que les sauterelles ayant dévoré les récoltes, une affreuse disette désolait le pays. Les habitants, après être allés changer au loin leurs bestiaux contre du mil et du riz, étaient réduits à se nourrir d'herbes et de racines; aussi ce ne fut qu'avec des difficultés infinies que nous parvîmes nous-mêmes à nous procurer un peu de mil que nous mangeâmes, sans en retirer le son, après l'avoir fait bouillir avec quelques feuilles de pistaches, mais il fallut nous passer de sel : celui dont l'almami m'avait fait présent était consommé, et nous n'étions pas assez riches pour nous en procurer d'autre.

Le 17, à sept heures du matin, nous quittâmes Missira, après une nuit si orageuse, que le vent avait enlevé la toiture de plusieurs cases et déraciné les plus gros arbres. Au sortir du village, nous descendîmes la montagne par un ravin très-rapide et très-difficile, et nous débouchâmes dans une vaste plaine, coupée par une petite rivière appelée la Dira, qui serpente longtemps et que nous dûmes franchir deux fois en une heure. Grossi par les pluies de la nuit, son courant était d'une violence extrême, et le gué, où on le traverse ordinairement, présentait alors une telle profondeur que nos chevaux furent obligés de nager, et que deux petits captifs qui s'y étaient imprudemment engagés, faillirent s'y noyer. Le courant les

emportait, lorsqu'ils furent atteints et sauvés par deux de mes hommes, Jacques et Maja. Enfin, après avoir franchi plusieurs petites montagnes, nous arrivâmes à Nadelle<sup>1</sup>, village situé au sommet de l'une d'elles. Nous le trouvâmes désert. Prévenu de l'arrivée de la femme de l'almami et d'un blanc, le chef, ainsi que la plupart des habitants, avaient eu soin de s'absenter, dans la crainte d'être forcés de partager avec nous le peu de provisions qui leur restait. Nous fûmes donc forcés de continuer notre route jusqu'à Malalcouillé, petit village où l'on nous donna des cases; mais, là aussi, régnait une affreuse misère, et ce ne fut qu'avec bien de la peine que nous pûmes nous procurer une poignée de pistaches. A six heures vingt minutes, après avoir descendu la montagne au sommet de laquelle est placé Malalcouillé, nous en gravîmes une autre dont nous suivîmes la crête jusqu'à Nangatara, grand village où nous parvînmes à dix heures un quart. Quoique harassés de fatigue, et n'ayant, pour ainsi dire, pas mangé depuis trois jours, nous hâtâmes notre marche, dans l'espoir de trouver des provisions à Nangatara. Amadou Bolo, chef du village, était un des hommes les plus dévoués à l'almami Omar, qui nous avait remis une lettre pour lui. Il fit de son mieux pour nous bien recevoir; mais les sauterelles n'avaient pas non plus épargné ses récoltes, et tout ce qu'il put faire, fut de se procurer un peu de riz pour Ariadna et moi. En revanche, il nous fit cadeau de deux bœufs et d'un peu de sel, ressource inestimable en ce moment. Mes hommes tuèrent sur le champ, et firent griller sur des charbons, celui des deux animaux qui leur était destiné.

Notre intention était de nous arrêter quelques jours à Nangatara, pour nous refaire un peu de nos fatigues; mais Amadou Bolo nous engagea à pousser jusqu'à Idell, où nous pourrions nous procurer quelques provisions parmi les populations qui habitent le Tenda: il nous promit de nous accompagner lui-même jusqu'à Mamakono.

Nous suivîmes ce conseil, et, à huit heures, nous étions des-

<sup>1</sup> M. Mollien coucha dans ce village qu'il appelle Nadéli. Ensuite nous ne trouvâmes plus la route de ce voyageur qu'à Maramacita.

rendus dans la plaine qui se déroule au pied de la montagne de Nangatara, et que nous suivîmes jusqu'à Idell ; mais, avant d'entrer dans cette plaine, notre guide nous fit charger nos armes, afin de pouvoir, disait-il, résister aux pillards du Tenda, s'ils nous attaquaient. Il recommanda aussi à tous nos hommes de ne pas s'éloigner de la route, de marcher serrés, et, dans tous les cas, de ne jamais perdre de vue le gros de la caravane. En effet, depuis quelque temps, ce passage était le théâtre de fréquentes attaques à main armée, et deux jours auparavant un sarracolet y avait été enlevé avec ses deux captifs.

De nombreux ruisseaux coupent en tous sens la plaine d'Idell, où l'on aperçoit de temps en temps quelques rochers basaltiques ; au milieu s'élève un petit monticule de même formation, couronné par un étang assez large qu'alimente une source. A deux heures cinquante minutes, nous étions arrivés à Idell, ayant tout ce temps-là marché au Nord-1/4-Nord-Ouest.

Depuis Nangatara, nous étions dans le Niocolo, pays indépendant autrefois, mais soumis aujourd'hui à la suzeraineté de l'almani ; les habitants lui paient tribut et reçoivent de lui leurs chefs principaux. Ils ont tous embrassé la religion musulmane. Quant aux infidèles, ils se sont réfugiés dans les montagnes du Tenda, où ils ont formé plusieurs villages. C'est à Caubé que j'avais vu pour la première fois, l'arbre à beurre, appelé Schi par les naturels. Nangatara et Idell possèdent aussi un assez grand nombre de ces arbres dont on récoltait les fruits à l'époque de mon passage. Le port et la feuille de l'arbre à beurre ressemblent beaucoup à ceux du chêne vert d'Algérie ; il produit un fruit de la grosseur d'un abricot, dont la chair est excellente et a un peu le goût de la datte ; le noyau présente la forme d'un marron et contient une pâte blanchâtre, dont on fait le beurre. Pour l'obtenir, on pile les noyaux dans un mortier, puis on les met sur le feu dans un vase rempli d'eau ; au-dessus de cette eau surnage, après l'ébullition, la graisse que contient la pâte des noyaux. Lorsque l'eau est refroidie, on forme des pains avec cette graisse qui s'est congelée, puis on les entoure de feuilles vertes. Ce beurre, appelé

*beurre de Galam* par les habitants du Sénégal, se conserve très-longtemps ; lorsqu'il est frais, il est assez agréable au goût ; les noirs l'aiment beaucoup, s'en servent pour préparer leur manger et l'emploient en frictions pour le traitement des douleurs.

La femme de Bori étant malade, et Amadou Bolo n'arrivant pas, nous séjournâmes dans Idell jusqu'au 25 juillet. Je profitai de cette halte de trois jours pour aller, avec Jacques, Maja et un homme du pays, chercher des provisions chez les habitants du Tenda, emportant avec nous le reste de nos verroteries. Après avoir monté pendant trois heures, nous atteignîmes un de leurs villages composé de huttes en paille, et d'une affreuse malpropreté ; nous n'y trouvâmes personne. Cependant, entendant parler à quelques pas de nous, nous nous approchâmes et vîmes plusieurs indigènes qui travaillaient à leurs champs ; mais, lorsqu'ils nous aperçurent, ils prirent la fuite en poussant de grands cris. Notre guide, qui parlait leur langue, les appela et eut beaucoup de peine à les faire revenir. Ces hommes sont d'une taille moyenne et généralement laids ; ils ont le nez épaté, les lèvres pendantes et le front très-bas. Nus comme leurs femmes, ils portent, aussi comme elles, des verroteries au cou, au bras et dans les cheveux ; ils sont toujours armés d'une sagaie, d'un arc et de flèches dont ils se servent avec adresse. Un peu moins sauvages que ceux qui résident dans le fond des montagnes, ils entretiennent quelques rapports avec les Peulhs d'Idell, avec qui ils échangent le superflu de leurs grains contre des marchandises, principalement contre des verroteries. Je n'ai pu rien apprendre de leurs mœurs, car les Peulhs n'osent pas les aller visiter, et dans aucun cas ne passent la nuit chez eux. Ces hommes ne professent aucune espèce de religion et adorent des fétiches informes soit de terre, soit de bois. Ceux qui habitent au loin dans la montagne, sont encore plus misérables que dans le voisinage d'Idell ; au rapport des indigènes, ils ne cultiveraient rien et vivraient uniquement de fruits sauvages, de racines et d'animaux tués dans les bois. Cependant ce sont eux qui pillent les voyageurs entre Nangatara et Idell, ce qui ne se comprendrait pas s'ils ne cultivaient point la terre, car alors à quoi leur serviraient les captifs dont ils s'emparent ?

Les naturels, qui s'étaient décidés à m'approcher, étaient ébahis de la blancheur de ma peau ; d'abord ils n'osaient pas venir jusqu'à moi, mais, s'enhardissant peu à peu, tous finirent par vouloir me toucher. Quelques-uns m'apportèrent un peu de riz ou de mil, sans vouloir rien recevoir en échange ; enfin Jacques étant parvenu à acheter quelques provisions, nous rentrâmes à Idell, où nous trouvâmes Bori et le chef du village fort inquiets sur notre sort, et nous blâmant d'avoir commis une pareille imprudence. Depuis que nous avons traversé le Tangué, la température avait brusquement changé, les nuits n'étaient plus fraîches comme dans le Fouta-Dialon, et nous avions, dès le matin, + 25 et + 24° de chaleur.

Enfin nous quittâmes Idell, et, la montagne une fois franchie, nous entrâmes dans une plaine jalonnée par quelques blocs de basalte. Après avoir cheminé pendant huit heures au Nord-1/4-Nord-Ouest, nous arrivâmes à Guidougoutata, petit village entouré d'un tata, ainsi que l'indique son nom. Il se trouve placé à une demi-lieue environ de la Dinah, que j'allai visiter le lendemain, forcé que j'étais de faire un séjour dans cet endroit par une maladie de Tierno-Boubou, marabout influent du Fouta-Toro qui voyageait avec nous. La Dinah (Gambie), large sur ce point de 50 mètres environ, coule sur un lit de rochers, qui reste à sec dans les basses eaux.

Le 25 juillet, à six heures du matin, nous nous remîmes en route en suivant le cours de la Gambie, et trois heures après nous étions à Lesmaïo, village riverain qui prend son nom de sa position sur le fleuve. Le chef envoya au-devant de nous son tabala pour nous faire, disait-il, une réception honorable, et nous prier de coucher en cet endroit. Cet accueil nous avait naturellement fait espérer que ce chef si poli nous donnerait aussi à souper ; mais il n'en fut rien, sa générosité se borna à nous envoyer un peu de foigné et un chevreau étique. Je maudis alors le caprice de Bori, qui nous laissait ainsi mourir de faim, tandis qu'en marchant un peu plus vite nous pouvions en cinq ou six jours atteindre Sénou-Débou. Pendant la nuit, entendant battre le tabala, je pensai que le fen était au village et me levai précipitamment. Il n'y avait aucun indice

d'incendie ; mais le chef du village venait d'apprendre que les gens du Badon, avec qui le père d'Ariadna était en guerre, voulaient, joints aux habitants d'un village que ce roi avait détruit, nous enlever la femme de l'almami. Nous tinmes un conseil dans lequel une foule d'expédients plus ou moins impraticables furent débattus. Bori seul se montra, dans cette crise, digne de la confiance que son maître avait en lui : « L'almami, dit-il, n'est en guerre ni avec le Badon ni avec le Niocolo ; or ces hommes ne sont pas assez fous pour vouloir se faire bénévolement un ennemi d'un prince qui peut, quand il le voudra, les exterminer jusqu'au dernier. Il n'est pas non plus de leur intérêt de se brouiller avec le Niocolo, où ils viennent s'approvisionner de tous les objets qui leur manquent. Mon avis est donc de continuer notre route, en ayant soin seulement de traverser la Gambie sur un autre point que celui que nous avons déjà choisi. S'ils nous attaquent, nous nous défendrons, et s'ils prennent Ariadna, du moins ils ne l'auront que morte, et son mari nous vengera. » Ces paroles, auxquelles j'applaudis de bon cœur, rendirent le courage aux hommes de Guidougoutata, qui s'armèrent et vinrent le lendemain nous accompagner jusqu'à Sanécouta, grand village de Mandingues musulmans, où je craignais que la caravane ne s'arrêtât, mais il n'en fut heureusement rien. Nous continuâmes notre route sur les bords de la Dinah (Gambie) pour arriver à une heure et demie à Syllacunda, où nous passâmes la nuit.

Ce village, habité par des Mandingues musulmans, est situé sur la rive gauche de la Gambie, en face d'un autre appelé Laminia, qui est bâti sur une hauteur. Assis d'abord sur la rive droite, où ils étaient exposés aux incursions des Bamboukous, tous ces villages étaient venus s'établir sur la rive gauche sous la protection de l'almami, dont ils avaient reconnu la souveraineté et auquel ils avaient demandé des chefs. Syllacunda et Laminia sont aussi le rendez-vous des colporteurs (*dioulas*), qui viennent y chercher les produits que les habitants ont achetés dans l'intérieur, pour aller ensuite les revendre aux comptoirs européens. Sans y sévir aussi rigoureusement que dans le pays que nous venions de traverser, la disette s'y



faisait cependant sentir, et, pour surcroît de malheur, les dioulas venaient d'inonder ce village de verroteries, ce qui, dépréciant les nôtres, nous mettait presque dans l'impossibilité de nous procurer un peu de mil.

Nous partîmes à six heures du matin, afin d'arriver de bonne heure à l'endroit où nous devons traverser le fleuve; nous l'atteignîmes à huit heures, mais nous n'y trouvâmes aucune pirogue, quoique les indigènes eussent été prévenus la veille de notre arrivée. Cette circonstance nous força de rester à Binguillaï jusqu'au lendemain. Ce village, dont le nom signifie en Mandingue *pas de cases*, n'en compte, en effet, que huit ou dix fort mauvaises et habitées par des pêcheurs. Cependant il est entouré d'un tata en assez bon état, où réside le chef de l'endroit. Aussi, réduits à nous entasser tous ensemble dans un seul de ces bouges dont la toiture était ruinée, fûmes-nous inondés par la pluie qui tomba pendant une partie de la nuit. Dans la journée, un des captifs de l'almami, affecté au service d'Ariadna, tua le plus monstrueux serpent que j'eusse vu de ma vie, au moment où ce reptile dévorait un singe rouge de la grande espèce. Il était gros comme la cuisse d'un homme, et avait au moins six mètres de longueur.

A vingt minutes du village, nous atteignîmes la Gambie, où nous trouvâmes une pirogue qui dut faire plusieurs fois le trajet pour transporter toute la caravane sur l'autre rive, où nous ne fûmes rendus qu'à neuf heures du matin. Dans cette circonstance, Jacques, dont le dévouement et le courage sont à la hauteur de tous les dangers, n'hésita pas à exposer sa vie pour sauver celle d'un enfant de dix ans, qui était tombé dans le fleuve, à une faible distance d'un caïman dont la tête apparaissait au-dessus de l'eau. Méprisant le péril, mon brave nègre s'élança de la pirogue; un profond silence se fit dans la caravane et chacun trembla de le voir disparaître; mais il saisit le naufragé, et, remontant rapidement le courant, il le ramena à terre avant que le terrible animal, qui les suivait de près, eût pu les atteindre.

Une fois sur la rive droite de la Gambie, et engagés dans de grandes forêts inhabitées, nous marchâmes le plus vivement

possible, et, à cinq heures du soir, nous nous établimes près d'un petit ruisseau, pour y passer la nuit. A l'exemple des Peulhs qui voyageaient avec nous, mes hommes construisirent une case en feuillage, qui nous abrita contre la rosée.

Réveillés par une petite pluie, nous levâmes le camp à cinq heures du matin, et, marchant toujours au Nord-Ouest, nous ne fîmes halte qu'à deux heures après midi. Au moment où nous allions repartir, plusieurs inconnus sortirent des broussailles, en nous menaçant. Ces hommes supposaient que nous étions des marchands qui cherchaient à éviter Mamakonno pour échapper au paiement des coutumes, et ils allaient, nous dirent-ils, *faire parler la poudre*, c'est-à-dire nous tirer des coups de fusil, lorsqu'ils en furent empêchés par la présence d'Ariadna, qu'ils reconnurent au milieu de nous. Dès-lors nous fûmes enchantés de la rencontre, car ils voulurent bien nous servir de guides, et nous promirent de nous conduire en deux heures à Mamakonno. Pour s'expliquer la satisfaction que nous causait cet incident, il faut savoir que, depuis notre départ de Soucoutouro, chaque fois que nous étions aux prises avec la misère, Ariadna nous disait qu'arrivés chez son père nous ne manquerions plus de rien; or nous touchions à ce paradis, et il y avait quarante heures que nous n'avions pas mangé; aussi nous mîmes-nous à marcher avec une rapidité facile à comprendre.

Nous prîmes la direction Nord-Est, et, à six heures du soir, nous étions arrivés à Mamakonno, où nous attendait, hélas! le même désappointement que nous avions éprouvé chez Amadi Bolo, qui, du reste, nous accompagnait. Ici ce n'étaient point les sauterelles, mais la guerre, qui avaient occasionné la disette. Voulant en finir avec un village qui faisait de continuelles incursions sur son territoire, Kainan, chef de Mamakonno, avait levé une nombreuse armée dans le Bondou et le Bambouck, et, après une longue lutte, s'était emparé du village ennemi. Mais le siège avait duré si longtemps que toutes les provisions du pays étaient épuisées, et que c'était à peine s'il restait de quoi faire les semailles. Du reste, ce chef nous reçut de son mieux. Le lendemain de notre arrivée, il y eut un grand palabre dans lequel nous remîmes solennelle-

ment à Kaman une lettre de l'almami, qui lui enjoignait de veiller à la sûreté des caravanes et de diriger sur les comptoirs du Sénégal toutes celles sur lesquelles il pourrait exercer son influence. Nous nous entretenîmes longtemps des avantages que son pays y trouverait, du bon marché comparatif des marchandises dans les comptoirs français, et de la bienveillance du gouverneur de Saint-Louis, qui lui serait personnellement acquise. Enfin il fut convenu que, dès ce moment, Kaman s'efforcerait d'acheminer ses caravanes vers nos établissements.

Le chef de Mamakonno a donné son nom au pays, qui ne comprend que deux villages et constitue un des petits royaumes qui forment le Bambouck. Ces royaumes sont indépendants les uns des autres, et souvent même ils se font la guerre. Tels sont aussi le Dentilia et le Badon, situés le premier à l'Ouest et le second à l'Est du Kaman; plusieurs voyageurs les citent comme des royaumes considérables, tandis qu'en réalité ils ne se composent plus aujourd'hui que d'un seul village renfermant à peine 2,000 âmes.

Mamakonno est situé sur une hauteur au milieu d'une plaine. Livré à des incursions incessantes, ce village est protégé par trois tatas dans l'enceinte desquels sont entassées, les unes sur les autres, quinze cents cases au moins. Des puits nombreux permettent d'y soutenir un siège sans manquer d'eau. Au centre du village s'élève un quatrième tata, espèce de citadelle plus forte que les autres, qui sert d'habitation au roi, et dans laquelle tout le monde se réfugie quand le village vient à être forcé. Les cases mal construites sont généralement malpropres et remplies d'immondices. Sur la place principale et vis-à-vis la demeure du roi, s'élève un hangar formé de poteaux espacés de deux ou trois mètres l'un de l'autre, hauts de quatre environ et qui supportent une toiture en paille. C'est là que se tiennent les conseils et que se traitent toutes les affaires, de quelque nature qu'elles soient. C'est là aussi que les femmes et les jeunes gens viennent se livrer au plaisir de la danse, au bruit du tam-tam et des battements de main.

Le second village du Kaman est Sékoto, situé à deux milles

mine les environs; il est également entouré d'un tata fortifié, mais ne contient qu'une cinquantaine de cases. Un des fils de Kaman commande Sékoto, avant-garde de ce petit royaume.

Établi au milieu des forêts qui séparent la Gambie du Bondou, et que les almamis de ce dernier pays ont rendu désertes en détruisant leurs villages, en réduisant les habitants à l'esclavage, ou en massacrant tout ce qui ne voulait pas embrasser l'islamisme, Kaman a su trouver des alliés chez les Peulhs du Bondou et du Fouta-Dialon, ses puissants voisins. Pour y parvenir, il a donné une de ses filles en mariage à l'almami Omar, et envoyé plusieurs de ses fils combattre à ses côtés. De temps en temps il fait à l'almami Sada de riches cadeaux, et lorsque ce chef du Bondou entre en guerre, il met une partie de ses forces à sa disposition. Aussi ces deux princes lui ont-ils concédé le droit de percevoir une coutume sur toutes les caravanes qui traversent son pays et auxquelles, en retour, il doit sa protection. Quelques-unes tournent Maman-konno pour se soustraire à ce tribut, et c'est ce qui explique la surveillance des hommes de Kaman, qui voulaient nous arrêter et qui l'auraient fait si nous eussions été ailleurs que chez leur maître.

Les habitants du Kaman sont des Mandingues sonninquais, gouvernés par un chef dont le pouvoir se transmet en ligne directe. Si le chef meurt sans laisser d'enfants mâles et majeurs, le plus âgé des collatéraux prend les rênes du gouvernement. Àuprès du chef est une assemblée d'anciens, qu'il préside et devant laquelle sont portées toutes les affaires publiques et particulières. Quand il s'agit de la guerre ou d'une expédition au dehors, tous les assistants peuvent prendre part à la discussion, mais sans voix délibérative. D'ailleurs les mœurs de ces peuples sont à peu près les mêmes que celles des Sonninquais de la Cazamance.

Le Kaman compte peu d'habitants, mais il a cependant une assez grande importance commerciale; d'abord, parce que c'est le point où aboutissent toutes les caravanes qui, venant du Kaarta, du Bambouck et du haut Bondou, se rendent soit en Gambie, soit à Sierra-Leone. Il serait donc nécessaire aux intérêts français d'exercer sur ce pays une influence cons-

tante ; elle serait d'autant plus facile que le Kaman est, pour ainsi dire, tributaire du Bondou, dont l'almami est notre fidèle allié. D'un autre côté, le Kaman possède plusieurs mines d'or exploitées par les habitants. Ils creusent, pour cette opération, des puits dont ils extraient une terre qu'ils soumettent au lavage. Ces puits, quoique peu profonds, s'écroulent quelquefois et les naturels attribuent ces éboulements à un mauvais esprit, jaloux de ce qu'on lui enlève un métal qui est sa propriété. Deux ruisseaux qui descendent des montagnes et qui arrosent la plaine de Mamakonno, charrient aussi des sables aurifères, qu'on lave après la saison des pluies. Les femmes sont ordinairement chargées de cette opération qui est fort simple. Elles placent le sable aurifère dans unealebasse pleine d'eau, et l'y délaient au moyen d'un mouvement de rotation, qu'elles accélèrent progressivement à mesure que l'eau s'épanche par dessus laalebasse. Cette première manipulation est renouvelée jusqu'à ce qu'il ne reste plus au fond qu'un sable très-fin dans lequel se trouve l'or, ordinairement en paillettes de la grosseur d'une tête d'épingle. Les femmes placent alors ce sable dans une large coquille, où il subit de nouveaux lavages, à la suite desquels elles en jettent encore une partie ; puis le résidu est enfin exposé au soleil, et lorsqu'il est sec, elles soufflent pour en dégager la poussière, de manière à ce qu'il ne reste plus que le précieux métal. Elles ramassent cet or dans une petite corne, et le donnent au forgeron pour le fondre, lorsqu'il y en a une assez grande quantité. Malgré l'imperfection de ce lavage, une femme habile ramasse ordinairement un gros et demi ou deux gros d'or par jour.

Ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés que j'obtins la permission de visiter les mines et les ruisseaux aurifères ; cependant Kaman finit par m'y accompagner, et, comme je témoignais le désir d'avoir un peu de cette terre, il m'en fit donner de deux espèces, que j'ai rapportées en Europe. Elles se trouvent entre les mains de M. Cordier, professeur au Jardin des Plantes, qui a bien voulu se charger d'en faire l'analyse. La quantité d'or recueilli dans les environs de Mamakonno est assez considérable ; mais elle ne nous arrive ordinairement que par l'intermédiaire des colporteurs sarracolets, qui l'a-

chètent à vil prix avec des étoffes , de l'ambre et des verroteries.

Les autres branches du commerce de ce pays sont l'ivoire et la cire. Les naturels se procurent l'ivoire en faisant , pendant la sécheresse , la chasse aux éléphants , très nombreux dans ces immenses forêts. Quant à la cire , ils la recueillent dans les ruches que les abeilles se construisent dans les trous des arbres ; eux-mêmes attachent des ruches d'écorce aux calebassiers et aux tamariniers , espèces que les abeilles semblent rechercher de préférence. Ils fondent la cire en pains grossiers et composent , avec le miel , une boisson enivrante : ils le font fermenter dans une jarre en terre , puis , quand la fermentation est à point , ils ajoutent une quantité de miel proportionnée à la capacité du vaisseau ; ils exposent ensuite ce mélange à la chaleur , le décantent et le boivent. Cette liqueur , qui ne se conserve point , est aigrette et porte facilement au cerveau.

J'ai vu chez les habitants du Kaman des peaux de léopards et de lions , dont ils se servent pour leur usage et que les marchands indigènes dédaignent d'acheter.

Ainsi que je l'ai déjà dit , le grain manquait tout à fait à Mamakonno , et , pendant les trois jours que nous passâmes dans ce village , Kaman dut y suppléer en nous donnant des bœufs. Cette nourriture ne me convenait pas , et mon estomac fatigué ne pouvant plus supporter ces viandes saignantes , Jacques en prévint Ariadna , qui m'apporta chaque matin un peu de foigné et de lait , qu'elle se procurait avec une extrême difficulté.

Enfin le 4<sup>er</sup> août , à sept heures du matin , nous prîmes congé de Kaman , qui vint nous accompagner jusqu'à Sékoto , où il nous donna un guide. Nous n'étions plus qu'à deux jours du Boudou ; mes hommes ne se sentaient pas de joie et marchaient de bon cœur , car ils regardaient ce pays comme le terme prochain de leurs misères. Dès ce moment nous ne parlions plus que du Sénégal. Mes pauvres petits Talibas étaient surtout dans le délire de la joie , en pensant que sous peu ils allaient embrasser leurs parents , qu'ils avaient cru ne jamais revoir.

Nous avons pris la direction Nord-1/4-Nord-Ouest. A dix heures moins un quart, nous passâmes près des ruines de Téguiéba, grand village détruit par l'almami Sada, et nous ne nous arrêtàmes qu'à sept heures et demie du soir, sur les bords d'un ruisseau où s'était déjà établie une caravane venant de Sénou-Débou. Ces gens me donnèrent des nouvelles du commandant du fort. A peine étions-nous installés sur ce point qu'une violente tornade nous assaillit, et la pluie tomba bientôt avec tant d'abondance que la plupart de nos feux en furent éteints. Nous n'avions pour toute provision qu'un chevreau ; il fut partagé et dévoré. Les deux captifs que m'avait donnés l'almami, en firent cuire et en mangèrent la peau, — festin qu'aucun de nous ne se sentit le courage de partager. Après ce repas, nous nous étendimes sur la terre mouillée, où un lourd sommeil, occasionné par la longue marche de la journée, vint bientôt fermer nos paupières. Malheureusement on avait, par mégarde, étendu ma natte sur un nid de termites, dont une excessive fatigue m'empêcha de sentir les atteintes durant la nuit ; mais le matin, en me levant, je trouvai mes vêtements littéralement criblés de piqûres. Ce n'était rien pour moi personnellement, puisque j'allais bientôt arriver ; mais ces maudits insectes m'avaient causé une perte irréparable : ils s'étaient introduits dans des satalas de fer blanc qui renfermaient tous les papillons que j'avais ramassés dans mon voyage, et les avaient laissés détruits ou couverts de boue.

A six heures, nous nous remîmes en route dans la même direction que la veille ; à midi, nous nous séparâmes d'une partie de notre caravane qui passait par Dalaqui, et un peu plus loin, ceux qui se rendaient dans le Fouta-Toro nous quittèrent aussi. A deux heures, nous atteignîmes Counda, grand village peulh, que nous quittâmes bientôt pour aller coucher à Maramacita, toute petite localité où nous eûmes bien de la peine à nous procurer un peu de mil, que nous fîmes piler et que nous mangeâmes sans sel.

Le lendemain, à six heures, nous quittâmes ce village inhospitalier, et deux heures plus tard nous étions à Sama, où un homme du Bondou se sépara de nous, pour se rendre dans

les environs de Sénou-Débou, par un chemin de traverse. N'ayant avec lui ni femmes ni bagages, il espérait y arriver le lendemain, et j'allais lui donner une lettre pour M. Wèbre, commandant de ce poste, lorsqu'Amadou Lamine me demanda à la porter lui-même; j'y consentis et il partit immédiatement. Cette lettre annonçait mon arrivée pour le surlendemain, et je priais mon compatriote de m'envoyer un vêtement quelconque, car mon corps n'était plus couvert que de lambeaux. Quant à nous, nous allâmes coucher à Niosonco, où nous reçûmes la plus large hospitalité.

Dans le trajet de Sama à Niosonco, nous vîmes une troupe de gros singes rouges s'enfuyant et poussant des cris affreux. Nous pensions avoir effrayé ces animaux, mais nous apprîmes bientôt la véritable cause de leur panique. Un Peulh du Bondou, qui était resté derrière avec une de ses captives, nous rejoignit en poussant des hurlements; au moment où lui et sa captive sortaient du bois, ils avaient aperçu deux lions sur la route et s'étaient enfuis. L'alarme ayant été donnée dans le village, on s'était hâté de faire rentrer les bœufs, et les hommes armés de fusil s'étaient mis en campagne; quelques heures après, ils rentrèrent sans avoir rien rencontré. Du reste, cette partie du Bondou, voisine des grandes forêts, est remplie d'animaux féroces.

A partir de Niosonco, je n'avais plus rien à redouter, je me trouvais dans un pays où Jacques et moi, nous étions bien connus, et j'étais assuré d'un bon accueil dans tous les villages, car l'on savait que l'almami Sada punirait sévèrement quiconque oserait m'insulter; aussi avais-je hâte d'arriver. Cependant, le matin, au moment de nous mettre en route, Bori ne voulut pas partir, parce que, nous dit-il, sa femme était malade. Ce n'était qu'un prétexte, et dès la veille j'avais été prévenu que les hommes du Bondou qui voyageaient avec nous, cherchaient à l'effrayer pour qu'il ne vînt pas à Saint-Louis. Il allait, en effet, y apprendre à connaître le prix réel des objets que les colporteurs du Bondou vendent six et huit fois leur valeur. Ils lui avaient donc conseillé de faire le malade, et promis de grands cadeaux s'il voulait aller avec eux chez l'almami Sada. Je feignis de croire à l'indisposition de sa femme,



mais je lui fis observer que son frère et l'autre guide se portant à merveille, rien ne les empêchait de me suivre; que quant à lui, il resterait avec les Peulhs du Bondou, pour nous rejoindre plus tard. Croyant ainsi éviter le trajet de Saint-Louis, il accepta cette proposition, et je me mis en route avec son frère et l'homme de confiance de l'almami Omar. Pour ne pas nous égarer, je pris dans le village un guide à qui je promis une pièce de guinée, s'il me conduisait en trois jours à ma destination, et deux, si je couchais le lendemain à Sénou-Débou.

Enchantés d'un pareil marché, mes hommes se mirent joyeusement en route: et comme ils avaient bien mangé la veille, ils sentaient leurs forces revenir et désiraient eux aussi, arriver le plus tôt possible à Sénou-Débou. Partis à sept heures du matin, nous allâmes le même jour coucher à Levé où nous reçûmes un excellent accueil de Bitoumané, fils d'un ancien almami, et qui était autrefois venu me voir à Bakel. Le lendemain, à six heures, nous poursuivîmes notre marche; mes Peulhs étant si fatigués qu'ils ne voulaient plus aller en avant. J'empruntai pour eux des chevaux à Maranguicou. A neuf heures et un quart nous laissons derrière nous Fénin, charmant petit village caché sous des palmiers, et à une heure après midi, nous atteignîmes Samacono, dont le chef, Makadiara, est parent de l'almami, et où nous nous arrêtâmes quelques instants. Makadiara, qui me connaissait depuis longtemps, voulut me faire rester la journée avec lui, et j'eus beaucoup de peine à m'en défendre. Pendant que j'étais à causer dans sa case, les hommes du village, sachant que nous arrivions du Fouta-Dialon, vinrent tourmenter mes gens, ainsi que les Peulhs qui m'accompagnaient, pour avoir des noix de colas. Comme j'avais dans des paquets quelques échantillons de géologie, ils crurent que c'étaient de ces fruits qu'ils aiment tant, et, à force d'obsessions, ils obtinrent de mes hommes qu'ils laisseraient fouiller leurs bagages. Alors les Peulhs, qui emportaient des noix de colas pour les échanger contre des marchandises, tremblèrent de se les voir enlever, et vinrent m'avertir de ce qui se passait. Je pris aussitôt congé de Makadiara, et, m'étant rendu sur le théâtre du pillage, j'ordonnai à mes hommes et aux Peulhs de laisser là leurs paquets, et de partir

immédiatement. Puis je dis aux spoliateurs qu'ils s'arrangeraient avec l'almami Sada, que j'allais trouver et à qui j'apprendrais que non seulement ils dévalisaient les marchands, mais qu'ils osaient aussi porter la main sur les effets de l'hôte de leur souverain. Cet avertissement les fit réfléchir un instant; mais, doutant de mon influence sur l'almami, ils continuèrent leur visite et me laissèrent partir.

A peine avions-nous fait un quart de lieue, que nous vîmes accourir au galop le fils de Makadiara; il venait me prier, au nom de son père, de vouloir bien attendre que mes bagages me rejoignissent, m'assurant que ceux qui avaient osé y toucher seraient punis comme je le voudrais. Quelques instants après, le chef arriva en personne et me témoigna son profond regret de ce qui m'était arrivé. Il m'affirma que tout avait été remis en place, et me supplia de n'en rien dire à l'almami, qui, s'il le savait, ne s'en prendrait pas aux coupables, mais à lui-même. J'avais atteint mon but, car les Peulhs du Fouta-Dialon ne devaient certainement pas manquer de dire à l'almami Omar la protection et l'influence dont nous jouissions dans le Bondou; je promis donc de me taire, et, après avoir traversé les villages de Tierno-Mali, de Sembourdaka et de Débou, j'arrivai à sept heures et demie à Sénou-Débou. La retraite venait de sonner et le factionnaire, me prenant pour un Maure, ne voulait pas me laisser entrer; mais il ne tarda point à me reconnaître, et je me trouvai bientôt dans les bras de M. Wèbre, qui ne m'attendait pas avant le lendemain parce qu'Amadou-Lamine, parti avant moi, ne faisait que d'arriver au poste.

M. Wèbre me reçut d'autant mieux, que j'avais été moi-même assez heureux pour lui offrir l'hospitalité au port de Bakel, lorsqu'il allait prendre le commandement du poste de Sénou-Débou. Après avoir donné quelques soins à ma toilette, qui en avait grand besoin, et quitté mes haillons pour des vêtements propres, je me mis à table, ce qui ne m'était pas arrivé depuis un temps immémorial. Quoique je n'eusse rien pris depuis le matin, le changement de régime, et surtout l'immense plaisir d'avoir atteint le terme de mon voyage et retrouvé un compatriote, m'avaient ôté l'appétit. Je mangeai

peu, mais, en revanche, nous causâmes une grande partie de la nuit, et lorsque je cherchai le sommeil dans le lit qui m'avait été préparé, je ne l'y trouvai plus : j'avais perdu l'habitude des couches molles.

La crue du Sénégal et de la Falémé ne faisant que commencer, le bateau à vapeur de l'État n'avait pas encore pu entreprendre ses voyages dans le haut du fleuve. On l'attendait pourtant d'un moment à l'autre, et je me décidai à rester à Sénou-Déhou jusqu'à son arrivée. Je comptais, d'ailleurs, que Bori, que j'avais laissé avec sa femme à Niosonco, me rejoindrait sous peu. Cependant deux jours s'étaient écoulés sans recevoir aucune nouvelle de cet homme, qui, comme on s'en souvient, était porteur de la lettre de l'almami du Fouta-Dialon au gouverneur du Sénégal. Craignant alors que Bori n'eût cédé aux mauvais conseils de ceux qui l'accompagnaient, et qu'il ne voulût pas me rejoindre, je pris le parti de m'adresser à l'almami Sada, chef du Bondou, et le 8 août, je me rendis, avec M. Wèbre, à Boulébané, résidence de ce chef, éloignée de six lieues environ de notre comptoir. Partis à six heures du matin, nous étions arrivés à dix ; Tiapato, ministre de l'almami, et jouissant près de lui d'une grande influence, avait appris notre arrivée ; il vint à notre rencontre et nous offrit l'hospitalité.

Boulébané est situé dans une plaine bornée d'un côté par des bois, et de l'autre par de petites montagnes. Ce village est entouré d'un tata en terre de trois mètres environ de hauteur, sur une épaisseur d'un mètre au moins, percé de plusieurs portes et interrompu par de petites tourelles. Dans l'intérieur, les cases sont disposées sans aucun ordre, chaque chef de famille entourant son habitation d'une tapade en roseaux, qui forme des rues sales et irrégulières. A peu près dans le centre de la ville, est une place au milieu de laquelle s'élève un *gan*, arbre magnifique à l'ombre duquel se tiennent les palabres, et qui reçoit aussi la visite des causeurs et des marabouts pendant la chaleur du jour.

D'un côté de cette place est la mosquée, édifice informe ; couvert de grossières sculptures ; de l'autre, le tata de l'almami, sur les murs duquel se trouvent placés, sans affût,

deux mauvais pierriers en fonte, hors de service et qui furent donnés à l'almami par un Français appelé Duranton, mort dans le Kasso, où il s'était retiré après avoir épousé la fille du roi de ce pays. Le tata de l'almami renferme son habitation, à laquelle on arrive par une espèce de labyrinthe et après avoir traversé des cours remplies de cases qui renferment les gens attachés à son service. Dans la dernière cour est la résidence du chef et celle de ses femmes.

Depuis quelques années, un heureux changement s'est opéré chez l'almami actuel; comprenant le bien-être des Européens, il a fait faire, à nos postes, des canapés, des lits et des fauteuils, de sorte qu'aujourd'hui il possède un certain confort qu'on ne retrouve pas chez les autres chefs noirs. D'un autre côté, il a pris quelques-unes de nos habitudes, et il possède maintenant du sucre, du café et du thé, qu'il offre généreusement, dans des tasses de porcelaine dorée, aux Européens ou aux chefs étrangers qui viennent le visiter.

A trois heures, je fus reçu par l'almami Sada, qui me connaissait depuis 1846, époque à laquelle j'avais fait chez lui plusieurs voyages. Ce chef me tenait en grande estime parce que, durant mon commandement de Bakel, les Maures, par un hasard heureux, n'avaient exercé chez lui aucun pillage; ce qu'il voulait bien attribuer à ma présence et à mon autorité dans le pays. Aussi ne m'avait-il jamais rien refusé, et me conservait-il une vive reconnaissance. Il m'accueillit donc comme un vieil ami, et me fit raconter mon voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Il me reprocha affectueusement de n'avoir pas voulu passer par ses états, et m'assura que, si j'avais pris cette direction, il m'aurait fait conduire en sûreté chez l'almami Omar. Quand je lui eus expliqué le sujet de ma visite, il me promit d'envoyer immédiatement un de ses hommes chercher Bori, à qui il démontrerait l'absurdité des craintes qu'on lui avait inspirées au sujet des Français; et s'engagea à le faire conduire à Sénou-Débou. Cela convenu, je pris congé de Sada et retournai chez Tapiato, où je trouvai un excellent dîner, que M. Wèbre avait fait apporter du poste. Après notre repas, nous repartîmes pour Sénou-Débou, où nous rentrâmes à dix heures du soir.

Je touche ici au terme de mon voyage : quelques jours encore et j'aurai revu mon pays et mes compatriotes. Cependant le cadre que je me suis tracé en commençant cette narration, ne serait point rempli si, avant de finir, je ne jetais un rapide coup d'œil sur les royaumes du Bondou et du Galam déjà explorés, il est vrai, par plusieurs voyageurs, au nombre desquels figure en première ligne M. Raffenel<sup>1</sup>. Quelques mots donc sur ces pays, tandis que je me trouve encore sur leurs territoires.

Le Bondou est borné au Nord par le royaume de Galam, au Sud par le Tamba et la Gambie-Supérieure (les petits royaumes du Kaman, du Dentilia et du Badon ont reconnu sa souveraineté et lui paient tribut); à l'Est, par la Falémé et le Bam-bouck, et à l'Ouest par le Fouta-Toro et le Wolli. Ce pays est couvert de petites montagnes nues et stériles, mais ses vallées parsemées de villages sont presque toutes cultivées. Le gouvernement du Bondou est monarchique; là, comme dans le Fouta-Dialon, l'almami est à la fois chef de la religion et de l'État; seulement ce prince est absolu, et règne affranchi de tout contrôle. C'est lui qui nomme arbitrairement à tous les emplois, dont il choisit généralement les titulaires parmi les Cissibés, famille noble et puissante du pays. Il rend lui-même la justice, on la fait rendre en son nom par des chefs auxquels il délègue ses pouvoirs. Les peines appliquées aux divers crimes ou délits sont presque toujours le fouet et les amendes, dont il profite personnellement. Comprenant que le passage des caravanes et la sécurité du commerce sont pour lui une grande source de richesses, Amadi Sada, souverain actuel du Bondou, punit de mort tous les vols, qui, par cette même raison, y sont fort rares. Sa justice est tellement redoutée que, voyageant dans son pays, lorsque j'étais commandant de Bakel, il n'arrivait souvent de voir les habitants des villages où j'avais passé la nuit, me rapporter des bouteilles vides et abandonnées par moi, dans la crainte d'encourir une punition sévère, si je les réclamais à l'almami.

Ce chef jouit de revenus considérables qui se composent prin-

<sup>1</sup> Voyage dans l'Afrique occidentale, par Anne Raffenel.

cipalement d'une dime prélevée sur toutes les récoltes, du tribut que lui payent les caravanes qui traversent ses états, et des coutumes que lui donnent les gouvernements français et anglais, les traitants établis tant à Bakel qu'à Sénou Débou, et les étrangers qui viennent par mer traiter à ces comptoirs.

L'almami Sada est un homme d'un certain âge, qui jouit d'une autorité sans bornes; rusé, astucieux et dirigé par les conseils d'un ministre appelé Tiapato, encore plus rusé et plus astucieux que son maître, il torture à chaque instant la lettre des traités qui le lient à nous, pour obtenir sans cesse quelques nouveaux avantages. Toutefois il faut reconnaître qu'il nous est franchement attaché, que, malgré tous les efforts et les cadeaux des Anglais, il est toujours resté fidèle à ses engagements envers nous, et qu'il a constamment cherché à protéger et à accroître notre commerce.

L'islamisme est la religion exclusive du Bondou, où nul ne peut résider s'il n'est musulman, ou établi près de nos comptoirs et sous notre protection. Comme presque tous les noirs, les habitants de ce pays s'attachent moins au dogme qu'au culte, dont ils remplissent scrupuleusement les pratiques extérieures; il n'est presque pas de village où ils n'entretiennent des écoles dans lesquelles les enfants apprennent à lire et à écrire en arabe.

La population du Bondou est composée de Peulhs, de Mandingues et de Sarracolets; cependant les premiers y sont en plus grand nombre, et l'on n'y parle que leur langue. Ce peuple, principalement adonné à l'agriculture, possède des troupeaux considérables dont le lait sert à le nourrir. Il se livre aussi au commerce, qui consiste surtout en échanges de pagnes tissés dans le pays, contre l'or, l'ivoire et les peaux, qu'ils vont chercher dans le Bambouck, le Tenda et quelquefois jusqu'à Ségou. Depuis quelques années, ils ont ajouté à ce trafic, celui des arachydes qu'ils cultivent beaucoup.

Les Peulhs du Bondou sont cuivrés plutôt que noirs, et, comme ceux du Fouta-Dialon, leurs traits portent généralement l'empreinte européenne. Leurs cheveux sont aussi moins crépus que ceux des autres races africaines. Les hommes sont petits, mais bien faits, et les femmes, presque toutes

jolies, ont des traits délicats, l'œil vif et des pieds et des mains d'une délicatesse admirable. Leurs vêtements ainsi que leurs ustensiles de ménage sont toujours très propres.

Les femmes mariées portent sur la tête un voile de mousseline ou d'un tissu qu'elles fabriquent elles-mêmes et qui imite assez cette étoffe. Leurs cheveux, coquettement tressés au-dessus de la tête, sont couverts de morceaux d'ambre, et leurs cous ornés de colliers de verroteries de diverses couleurs, mêlées à de l'ambre et à du corail, qu'elles recherchent avec avidité. Ces femmes aiment les odeurs et portent toujours sur elles du musc ou des clous de girofle en forme de colliers; elles ont aussi des anneaux d'or ou d'argent aux bras et aux jambes; leurs oreilles sont également surchargées de gros anneaux d'or qu'elles attachent dans leurs cheveux avec une bandelette de cuir, afin qu'ils ne leur déchirent pas la peau.

Les jeunes filles sont plus simplement vêtues. Leurs cheveux, disposés en petites nattes, sont ornés d'un bandeau de paille tressée, qu'elles portent autour du front; pour tout vêtement elles ont la partie inférieure du corps entourée d'une pagne, qui prend au-dessus des hanches.

Ce peuple, qui aime beaucoup les chevaux, fait quelques élèves; mais le plus souvent il achète ces animaux aux Peulhs du Fouta-Toro et aux Maures.

L'almami fait presque tous les ans la guerre aux peuplades qui l'entourent. Lorsqu'il ne commande pas lui-même son armée, il désigne un de ses chefs à qui il confie le soin de l'expédition, dont le but est le plus souvent d'exiger des tributs considérables. Dans ce cas il rassemble ses guerriers et menace hautement tel ou tel village, qui presque toujours se hâte, pour apaiser sa colère, de lui envoyer un fort cadeau en or ou en captifs.

Je ne parlerai pas des mœurs des Peulhs du Bondou; ils ont conservé celles de leur race, que j'ai déjà décrites en parlant du Fouta-Dialon. De même que dans ce pays, l'insigne distinctif du pouvoir est un bonnet rouge entouré d'un turban de coton blanc, qu'on pose sur la tête du nouveau souverain, en grande cérémonie.

Sur la rive gauche du Sénégal est le royaume de Galam, que les naturels appellent Guidiaga. Ce royaume est borné à l'Ouest par le marigot de N'Guérer, qui le sépare du Fouta-Toro; à l'Est par le Kasso, au Sud par le Bondou, et n'occupe que le littoral.

Le pays de Galam ne formait autrefois qu'un seul royaume. Il y a vingt ans à peu près, lors de la mort de Samba-Yacine, on le divisa, afin de mettre un terme aux guerres sanglantes qui ravageaient le pays, en deux parties égales dont l'une, nommée le N'Goye, où est situé le fort de Bakel, s'étend du marigot de N'Guérer à la Falémé; l'autre, appelée le Kaméra, de la Falémé à Kégnou.

Les Sarracolets qui occupent le pays de Galam, sont partagés en deux castes bien distinctes: les Guidiagas et les Guidimakas.

Les Guidiagas habitent la rive gauche du fleuve et sont divisés en deux classes: les Bakiris qui sont les princes et les guerriers, et les marabouts, nommés Saybobés; c'est parmi les premiers que sont choisis les tunkas (rois).

Le gouvernement de l'État de Galam est un semblant de royauté absolue, tempérée par un conseil qui se compose partie de Bakiris, partie de Saïbobés. La dignité de tunka se transmet en ligne collatérale. Dans le N'Goye, deux familles, les Dioungas et les Tunkakanés, sont alternativement appelées au pouvoir. A la mort de Samba-Coumba-Diama, aujourd'hui régnant, le plus ancien des Dioungas deviendra son successeur. Or, on comprendra facilement le peu d'autorité du tunka qui, grâce à cet ordre de succession, est presque toujours un vieillard sans volonté, sans énergie et qui, du reste, ne saurait en imposer aux Bakiris. Ceux-ci, pouvant tous arriver à cette dignité, se croient toujours les égaux d'un chef, qui n'a, d'ailleurs, d'autres moyens d'action que son influence personnelle, et qui n'est obéi qu'autant que ses ordres sont d'accord avec les intérêts de ceux qui doivent les faire exécuter.



règne par le fait. Appuyé par les Bambaras du Kaarta, il est redouté et détesté de tous les Bakiris du N'Goye, qui ne peuvent oublier que son père brûla Tuabo, autrefois capitale du pays. Depuis l'établissement du commerce libre dans le haut du fleuve, une escale a été placée à Makana, village dont ce Barka est le chef, et où ses exigences ne connaissent plus de bornes.

La paresse, la mendicité, la fourberie et l'insolence sont les vices caractéristiques des Bakiris; ils vivent en quelque sorte d'expédients et cultivent à peine de quoi suffire aux premiers besoins de l'existence. Il n'en est pas de même des Saybobés, qui sont à la fois agriculteurs, marchands et colporteurs. Voyageurs intrépides, ils sillonnent l'Afrique dans tous les sens et franchissent des distances considérables, pour aller échanger au loin des objets d'une valeur souvent insignifiante. L'espace et le temps ne sont rien pour eux, et quand il s'agit de réaliser un bénéfice de quelques francs, ils n'hésitent pas à faire cinquante lieues de plus. Ils voyagent ordinairement par caravanes de sept ou huit, conduisant souvent leurs femmes avec eux.

Au milieu des Guidimagas, on rencontre une autre population, les Diaébés, originaires du Yoloff. Chassés de leur patrie lors du démembrement de ce vaste état, ils vinrent s'établir dans le pays de Galam, où le territoire du village de Bakel leur fut concédé en récompense de quelques services de guerre rendus au tunka. Actifs et industrieux, ils acquièrent bientôt une certaine aisance, mais leur dévouement aux Français, pour lesquels ils prirent part dans un combat contre les Bakiris, leur attira la haine de cette caste turbulente, orgueilleuse et rapace, qui ne cherche qu'une occasion pour les piller, ce qu'elle eût fait depuis longtemps, si les Diaébés n'étaient placés sous la protection de nos canons.

Habitant la rive droite du fleuve, les Guidimakas faisaient autrefois partie du N'Goye et du Kaméra; opprimés par les tunkas qui les écrasaient d'impôts, ils passèrent sur l'autre rive et se rendirent volontairement tributaires des Maures,

quelques méfaits chez les Maures et les Driankés, ce peuple est, à son tour, devenu pillard comme ses protecteurs et ses protégés; c'est de chez lui que partent les bandes qui, à la baisse des eaux, vont ravager le Galam et le Bondou. C'est là aussi que les Maures viennent vendre les objets volés qui ne seraient pas reçus dans nos comptoirs.

Du reste, cette population, qui autrefois nous était hostile et qui commettait souvent des déprédations à notre préjudice, nous est toujours restée fidèle depuis le traité que nous lui imposâmes en 1839, à la suite de la destruction du village de Moulésimon, où unede nos embarcations avait été pillée.

Le sol de Galam est couvert de monticules boisés, d'où coulent quelques petits ruisseaux qui vont se jeter dans le fleuve. La culture, dont le mil et le maïs forment la base, est considérable dans ce pays. Le riz croît naturellement et sans soin dans les parties basses. Les pistaches de terre, une espèce de sésame appelée *bené*, du coton, de l'indigo, des patates, des giraumonts et plusieurs espèces de haricots y complètent la nomenclature des productions agricoles.

Les Sarracolets cultivent aussi deux sortes de tabac : l'un, à tiges basses et à petites feuilles d'un vert pâle, appelé *tankoro*, ne sert qu'à priser; l'autre, nommé *toumaka* et destiné à être fumé, est plus haut de tige, d'un vert plus foncé, et porte une fleur blanchâtre. On ne trouve chez eux aucune plante importée d'Europe, quoiqu'ils aient longtemps habité notre voisinage et que leur sol soit de nature à se prêter à toutes les cultures.

Chaque année, pendant cinq mois consécutifs, il tombe à Galam et surtout dans les montagnes du Fouta-Dialon, des pluies tellement abondantes que les eaux du fleuve s'élèvent de près de 50 pieds, inondent une immense quantité de terrain et impriment une grande activité à la végétation. Dès que les eaux se sont retirées, les naturels labourent et ensementent les terrains abandonnés par l'inondation. A ce sujet, divers géographes ont, dit-on, fait la remarque qu'avant d'atteindre la première cataracte, la crue du Nil est aussi d'environ 40 pieds.

Les Sarracolets ne sont point étrangers à l'extraction du fer,

avec lequel ils fabriquent même des armes et des instruments aratoires. Cependant ils donnent la préférence au fer français. Ce peuple compte aussi dans son sein de bons tisserands et d'habiles cordonniers ; il fait également des vases gracieux et des pipes très originales. Enfin à ces diverses industries il joint l'art de teindre les étoffes , et celle de ces teintures qu'il obtient de l'indigo est d'une beauté qui peut rivaliser avec les toiles de l'Inde ; les habitants de Saint - Louis leur donnent même la préférence. Quant au procédé, il est des plus simples. Les teinturiers sarracolets font d'abord, avec des cendres , une espèce de lessive dans laquelle ils laissent fermenter pendant quatre jours des feuilles d'indigo , entretenant toujours la même quantité de liquide à mesure que se fait l'évaporation. Après avoir laissé reposer ce mélange pendant vingt-quatre heures, ils y immergent l'étoffe et l'y laissent tremper toute une journée ; puis ils la retirent , la font sécher et recommencent la même opération jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la teinte voulue. Lorsqu'ils veulent produire des dessins, des ronds , par exemple, ils placent dans le tissu de petites graines rondes qu'ils fixent de distance en distance, de manière à ce que la teinture ne les pénètre pas. Si, au contraire, ce sont des lignes qu'ils désirent , ils les tracent avec de gros fils, ayant soin de serrer la couture afin qu'une fois enlevés, les parties couvertes par ces fils restent blanches. Avec ce procédé tout primitif, il n'est pas rare qu'ils aboutissent à des dessins très réguliers et très originaux.

Une partie des Sarracolets, surtout ceux qui voyagent, ont embrassé l'islamisme. Les Bakiris, au contraire, n'ont aucune religion et sont presque tous d'affreux ivrognes. Les Sarracolets sont en général plus robustes, mieux constitués, mais moins gracieux et moins souples que les Peulhs. Les femmes ont de la taille et la peau très noire ; elles se couvrent de verroteries et se teignent les ongles et les paumes des mains avec le henné. Leurs vêtements sont généralement propres. Elles soignent leurs personnes et font, comme les hommes, de fréquentes ablutions ; mais leurs villages et leurs cases sont sales et mal tenues.

Mon intention était de parler aussi dans ce livre de notre

colonie du Sénégal, de ses comptoirs et de son commerce ; mais la narration de mon pèlerinage sur les côtes et dans l'intérieur de l'Afrique a déjà absorbé trop de temps et d'espace ; et je ferai un jour, du Sénégal proprement dit, l'objet d'un travail particulier.

Revenons à l'almami Sada : il avait fidèlement tenu sa promesse, et, trois jours plus tard, je vis arriver Bori tout honnête de ce qu'il avait fait, et qui, ayant appris la manière dont son frère avait été traité par nous, me pria de l'excuser, me promettant de me suivre jusqu'à Saint-Louis et d'y rester aussi longtemps que je le désirerais.

Cependant, ne voyant pas arriver le bateau à vapeur, et les eaux commençant à décroître sensiblement à Sénou-Dé-bou, par suite de la sécheresse extraordinaire à cette époque de l'année, je me décidai à partir pour Bakel où je reçus de M. Rey, commandant du fort, et de M. Zeller, gérant de la compagnie de Galam, l'accueil le plus gracieux et l'hospitalité la plus cordiale. J'y restai jusqu'au 8 septembre, époque à laquelle je m'embarquai sur le bateau à vapeur *le Basilic*, commandé par M. Brice, enseigne de vaisseau, pour retourner à Saint-Louis, où j'arrivai dans la nuit du 10 au 11.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis mon départ du Sénégal. Le gouverneur, M. le capitaine de vaisseau Baudin, de qui je tenais la mission que je venais de remplir, était remplacé par M. Protet, capitaine de corvette, qui se montra plein de bonté pour moi et pour les envoyés de l'almami Omar. Ceux-ci, après avoir visité la ville et l'hôtel du gouvernement, et assisté à une revue des troupes, qui leur donna une haute idée de notre puissance, repartirent pour leur pays, comblés de cadeaux, ravis de la généreuse hospitalité dont ils avaient été l'objet, et porteurs d'un riche présent que le gouverneur envoyait à leur roi. Moi-même, je les chargeai d'un souvenir pour l'almami Omar, à qui je devais tant de reconnaissance, et de quelques cadeaux pour tous ceux qui avaient été bons et obligeants pour moi pendant mon séjour dans le Fouta-Dialon.

Nul doute que le retour de ces noirs dans leur pays, qu'ils avaient quitté avec tant de répugnance, n'ait puissamment

servi les intérêts français, en détruisant l'idée, dominante naguère chez les habitants de Timbo, qu'il n'y a pas de sécurité chez nous pour les marchands indigènes. Ces hommes raconteront à leurs compatriotes, avec l'exagération naturelle à ce peuple, les choses qu'ils ont vues chez nous, et ne manqueront pas de leur inspirer le désir de visiter, à leur tour, nos établissements.

Les fatigues d'un si long et si pénible voyage avaient miné ma santé, et fait de mon retour en France une nécessité absolue. M. le gouverneur Protet ne se borna point à me combler d'égarde; il voulut aussi me rendre à l'influence réparatrice de l'air natal, et demanda pour moi le passage à bord de l'*Eldorado*, frégate à vapeur commandée par M. le capitaine de vaisseau Penaud, qui allait faire voile pour la France. Le 16 décembre 1851, nous appareillâmes de Saint-Louis, où je dus laisser mon fidèle Jacques, et, après douze jours de la plus heureuse traversée, pendant laquelle je fus constamment l'objet des plus délicates attentions de la part de l'état-major de ce navire, nous mouillâmes dans le port de Lorient.

Si ces pages tombent jamais sous les yeux du digne commandant de l'*Eldorado* ou de ses officiers, je désire qu'ils y trouvent l'expression de la reconnaissance que je leur dois et dont le sentiment ne s'effacera jamais de mon cœur.

---



# APPENDICES.

I.

## ITINÉRAIRE.

### ROUTE D'ALLER.

De Mandina . . . . .	Marché 9 milles à l'U. par un trede	De Badari . . . . .	Marché 7 milles à l'U. par un trede
à Salikéni . . . . .	10 N. E.	à Marigot de Badari . . . . .	1 1/2 S.
Sankouia . . . . .	10 N. E.	Mané . . . . .	7 S.
Diembati . . . . .	13 E. S. E., pm 5 1/2 U.	Toubinto . . . . .	2 S.
Taba . . . . .	00	Serrugia . . . . .	5 S. O.
Dumbati . . . . .	1 1/2 N. N. O.	Grande Foula-cunda . . . . .	3 S. O.
Rivière S'-Grégoire . . . . .	1 N. N. O.	Petit marigot . . . . .	3 S. S. E.
Karentaba-Soukoudougou . . . . .	1 N. N. E.	Orékinguai . . . . .	11 S. O.
Diannah . . . . .	4 E. 1/4 S. E.	Rivière Badienbah . . . . .	2 S. E.
Baïenbah . . . . .	4 N. E.	Manato . . . . .	9 S. E.
La Sauta . . . . .	8 N. E.	Outoumba . . . . .	8 S. E.
Marigot de Bintam . . . . .	2 N. E.	Maïo-Diaoubé . . . . .	4 S. E. 1/4 S.
. . . . .	5 N. O.	Coli-Salé . . . . .	1 E.
Séno-Baïldi . . . . .	4 1/2 N. O.	Mamacunda . . . . .	5 S. E.
Souboundou-Diagara . . . . .	9 E.	Kantéfa . . . . .	6 S. E.
Diapina . . . . .	3 E. N. E.	Kambene . . . . .	6 S. E.
Bayle . . . . .	00	Rivière de Mana . . . . .	6 S. E.
N'dianiga . . . . .	6 E.	Saré-Diaobé . . . . .	2 S. E.
N'guinder . . . . .	6 E.	Kambéré . . . . .	7 S.
Niannianbêta . . . . .	16 1/2 E. 1/4 S. E.	Kagéncounda . . . . .	8 S. S. E.
Kassan . . . . .	4 E.	Koli . . . . .	6 S.
Pallam . . . . .	6 S. E.	Kadé . . . . .	7 S. S.
Kataba . . . . .	3 S. 1/4 S. E.	Cours d'eau . . . . .	9 E.
Diannah . . . . .	3 S. 1/4 S. E.	Kissara . . . . .	8 S.
Makarty . . . . .	0	Kakondy . . . . .	3 S.
Fatatenda . . . . .	3 S.	Panacou . . . . .	3 S.
Coulari . . . . .	4 S.	Panacoudié . . . . .	1 S.
Sicécounda . . . . .	1 1/2 E.	. . . . .	3 E.
		. . . . .	3 S. O.

De	Mars 7 milles à 10, par route	De	Mars 20 à 17 1/4 à 18, par route
à . . . . .	2 1/2 S. E.	à . . . . .	5 E. S. E.
. . . . .	1 S. 1/4 S. O.	. . . . .	4 S.
Kambala . . . . .	4 S. 1/4 S. O.	Kakriba . . . . .	18 E. 1/4 S. E.
Sarébé . . . . .	4 S. E.	M'béri . . . . .	3 E. 1/4 S. E.
Kalaki . . . . .	4 E.	. . . . .	5 S. E.
. . . . .	3 S.	Bouma . . . . .	5 S.
. . . . .	6 S. E. 1/4 S.	Kokoulo . . . . .	7 S.
Rivière Dara . . . . .	2 S. E.	Léniété . . . . .	3 1/2 S.
Dara . . . . .	8 S.	Broualtapé . . . . .	6 E. 1/4 S. E.
. . . . .	8 S. O.	Diouria . . . . .	6 E. 1/4 S. E.
Tincton . . . . .	5 S. O.	Donato . . . . .	2 E. 1/4 S. E.
Tanguirata . . . . .	5 S.	Foucoumba . . . . .	8 S. E.
Neterel-Toudé . . . . .	6 S. O.	. . . . .	3 S. O.
Médina . . . . .	5 S.	Sankarlat . . . . .	5 S.
. . . . .	7 S. E.	Porédaka . . . . .	6 S. E.
. . . . .	3 S.	Bouria . . . . .	3 S. E. 1/4 S.
Toumané . . . . .	4 S.	Doubel . . . . .	4 S. S. E.
. . . . .	6 S. E.	Timbo . . . . .	8 E. 1/4 S. E.
. . . . .	2 N.	Bafing . . . . .	2 E.
. . . . .	7 N.	Soucoutouro . . . . .	15 S. E. 1/4 E.
. . . . .	5 1/2 S. E.	Tsain . . . . .	6 E. S. E.
Bengalan . . . . .	8 E. S. E.	Countat . . . . .	0
. . . . .	12 E. N. E.	Tsain à Semba-	
Dolonqui . . . . .	6 N. E.	koum . . . . .	6 N. 1/4 N. E.

## ROUTE DE RETOUR.

De	Mars 7 milles à 10, par route	De	Mars 4 milles à 10, par route
à Hérico . . . . .	3 N. O.	à Montagne Badé . . . . .	10 O. N. O.
Hérico-Torodé . . . . .	7 O. 1/4 N. O.	Toulou . . . . .	4 N. O.
Pian . . . . .	4 O. 1/2 N. O.	Toumongirou . . . . .	5 O. N. O.
Gongoré . . . . .	8 N. 1/4 N. O.	Bandéia . . . . .	7 O. N. O.
. . . . .	2 N. 1/4 N. E.	Oréлити . . . . .	3 O. N. O.
Niango . . . . .	6 N. N. E.	Boudou-Boumi . . . . .	5 N. 1/4 N. O.
Rivière Béré . . . . .	2 N. N. E.	Douhole . . . . .	1 N.
Quétiagua . . . . .	2 N. 1/4 N. E.	Jéléta . . . . .	5 N.
Téné . . . . .	2 N. 1/4 N. E.	Caubé . . . . .	4 N. N. O.
Kouloum . . . . .	5 N. 1/2 N. E.	Caubé supérieur . . . . .	5 N. N. O.
. . . . .	6 N. N. E.	Bondou-Ollandé . . . . .	2 N. N. O.
. . . . .	3 N. E.	Mali . . . . .	4 N.
Séfour . . . . .	6 N. N. O.	La Kanta . . . . .	4 N. O.
N'gali (rivière) . . . . .	2 N. N. O.	Missira . . . . .	5 N. O.
N'galli . . . . .	5 N. N. O.	La Dira . . . . .	6 N. N. O.



De Guidougoutata. Marché 6 milles au S. O. p. au nord	De Niosoeco . . . . .	Marché 5 milles au S. S. O. p. au nord
à Less-Maïo . . . . . 6 O. 1/4 N. O.	à Taïfa . . . . . 6 N. N. O.	
Sénécouta . . . . . 6 O. 1/4 N. O.	Lévé . . . . . 5 N. E.	
Syllacunda . . . . . 5 O.	Coussan . . . . . 2 N. E.	
Binguillaï . . . . . 1 N. O.	Dara . . . . . 2 N. E.	
La Gambie . . . . . 34 N. O.	Maranguicou . . . . . 2 N. E.	
. . . . . 6 N. E.	Fenin . . . . . 9 N.	
Mamakono . . . . . 5 N. O.	Samacono . . . . . 2 N.	
. . . . . 2 N.	Tierno-Mali . . . . . 5 N. N. E.	
Sékoto . . . . . 33 N. 1/4 N. O.	Sumbourdaka . . . . . 5 E. 1/4 N. E.	
Gounda . . . . . 4 N.	Debou . . . . . 5 N.	
Maramasita . . . . . 5 N.	Senoudéhou . . . . .	
Sama . . . . . 5 N.		

## II.

## DÉTERMINATION

DES ÉCHANTILLONS DE ROCHES DE L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE,

RAPPORTÉS PAR M. HECQUARD.

V. B. Les numéros en marge desquels est ce signe \*, sont les seuls dont la position soit donnée sur la carte, ou résulte suffisamment des indications fournies par le collecteur.

Numéros.		Nombre d'échantillons.
1	Montagne de Koli (haut). Fragment de granit à grains moyens, rougeâtre. . . . .	1
2	Montagne de Koli (haut). Fragment de grès quartzeux à petits grains, blanchâtre. . . . .	2
3	Montagne du Koli. Phtanite d'un noir grisâtre. . . . .	1
4	Dalaba. Fragment de granit à grains moyens, rougeâtre. . . . .	1
5	Sembakoum. Malachite (carbonate de cuivre) stalactiforme. . . . .	1
* 6	Montagne de Soucouthou. Hydrate de fer brun compacte, employé à la fabrication du fer. . . . .	1
* 7	Environs de Soucouthou. Laitier de forge, très-riche. . . . .	1
* 8	Fond de Bafing (Sénégal), vis-à-vis Soucouthou. Jaspe jaune tabulaire. . . . .	1
* 9	Montagnes de la source du Sénégal. Peroxyde de fer compacte, phylladifère, tabulaire, d'un rouge brun. . . . .	1
* 10	Montagne du Tangué (sommets). Même peroxyde. . . . .	1
* 11	Base du Tangué. Grès quartzeux à petits grains, blanchâtre. Deux fragments. . . . .	2

* 12	Montagnes du Countat. Peroxide de fer compacte phylladifere, d'un rouge brun. . . . .	1
	(Ce dernier numéro, ainsi que les 9 et 10, sont semblables entre eux, et vraisemblablement appartiennent à une même formation.)	
* 13	Fayar. Même peroxyde de fer, compacte, taillé en fer de hache. . . . .	1
* 14	Montagne de Mouminia. Sulfate de fer terreux. . . . .	1 1.
* 15	Montagne de Mouminia, près Labbé. Fer oxydulé compacte, d'un noir brônâtre, ayant le magnétisme polaire (aimant naturel). . . . .	1
* 16	Des fourneaux de Timbo. Fer brut sortant des forges. . . . .	1
* 17	Des forges du Fouta-Dialon. Fer forgé. . . . .	1
* 18	Environs de Timbo. Fragment de quartz blanc, amorphe. . . . .	1
* 19	Fouta-Dialon. Quartz roulé, compacte, rougeâtre, un peu aventuriné, employé à polir la poterie. . . . .	1
* 20	Montagnes de Labbé. Hydrate de fer à tissu compacte, caverneux, jaunâtre. . . . .	1
* 21	Montagnes de Foucoumba. Hydrate de fer analogue au précédent. . . . .	2
* 22	Fond de la rivière de Kakriba (province de Timbi). Peroxide de fer compacte, phylladifere, rougeâtre et tabulaire. . . . .	1
23	Vallée de Kakriba. Phyllade décomposé, rosâtre. . . . .	1
* 24	Montagnes de Tsain. Beau jaspe, d'un rouge vif, zonaire, très-ferrugineux, stratiforme, tabulaire. . . . .	1
* 25	Tsain. Fragment roulé de jaspe jaunâtre, employé par les potiers du pays. . . . .	1
26	Bourin. Jaspe d'un rouge brun, très-ferrugineux, caverneux. . . . .	1
26 bis.	Montagne de Kambala (base). Jaspe rouge, un peu géodique. . . . .	2
27	Montagnes de Dara. Hydrate de fer brun compacte. . . . .	1
28	Environs de Pouradaka. Même hydrate de fer caverneux. . . . .	1
29	Rivière de Baienbat. Hydrate de fer argilifere, à pâte terreuse grossière, de couleur variée, brune, jaunâtre et rougeâtre. . . . .	1
ÉCHANTILLONS SANS LOCALITÉ.		
30	Phtanite noir. (Peut-être de Koli; voir n° 3.). . . . .	1
31	Roche de Filon, en quartz caverneux avec hydrate de fer. (Idell.). . . . .	1
32	Petits cailloux roulés, de quartz, de jaspe, de phtanite et de grès. (Cours du Sénégal supérieur). . . . .	1 1.

33	Argile très-sableuse, un peu micacée, ferrugineuse, d'un jaune brunâtre; fait la base des terres aurifères du Bam-bouck. . . . .	1
34	Argile analogue, moins sableuse, et plus jaunâtre; fait la base des terrains aurifères du Caman. . . . .	2

Paris, le 26 juin 1852.

CORDIER,

Professeur de Géologie au Muséum  
d'Histoire naturelle.

111.

Dans la carte jointe à mon voyage, on remarquera que, d'après mon estime, les sources du Sénégal se trouvent placées par 10° 16' Nord, et 13° 19' Ouest, tandis que M. Mollien les indique par 10° 6' Nord, et 13° 35' Ouest. Nous différâmes encore davantage sur l'emplacement des sources de la Gambie, qu'il met par 10° 36' Nord, et 10° 37' Ouest, tandis que je les ai trouvées — toujours d'après mon estime — par 11° 24' Nord, et 13° 36' Ouest.

J'appellerai aussi l'attention du lecteur sur le tracé de la route de M. Mollien; j'ai dû me servir de ses relevés pour les porter sur ma carte, en laissant subsister les différences qui existent entre nous, quant aux points que je viens de signaler. De cette sorte, il paraîtrait avoir traversé, à son retour, les mêmes pays que moi, tandis qu'en réalité je n'ai jamais rencontré les peuples ni les villages dont il fait mention. Je n'en dirai pas autant de la route suivie par Caillé. Les renseignements de ce voyageur ont toujours concordé avec ceux que j'ai pu recueillir moi-même.

FIN.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES.

---

## CHAPITRE PREMIER.

	Pages.
Arrivée du <i>Guett'dar</i> à Saint-Louis. — But de son voyage. — Je m'embarque à son bord. — Ma traversée jusqu'au Gabon. — Détails sur cet établissement. — Ancienne factorerie d'esclaves et barbarie d'un traitant espagnol. — Historique de l'établissement des Français au Gabon. — Missionnaires américains. — Aspect du Gabon. — Diverses races composant la population indigène. — Mœurs des M' Pongos. — Superstitions. — Religion. — Fête des morts. — Mariages. — Funérailles. — Industrie. — Cases. — Les Boulous. — Les Bakalais. — Industrie de ce peuple. — Les Palonins. — Missionnaires français. — Commerce. — Départ du Gabon. — Aspect de l'île du Prince. — Ses plantations et ses produits. — Son commerce. — Saint-Antoine. — Résidence de M. Caruéro, agent de la France. — Condition des esclaves de l'île du Prince. — Commerce des habitants. — Force publique de l'île. — Organisation judiciaire. . . . .	11

## CHAPITRE II.

Départ de l'île du Prince. — Arrivée au Grand-Bassam. — M. Bouët-Willaumez y organise mon voyage ultérieur. — Promesses des Bambaras qui doivent nous servir de guides. — Vicissitudes que m'occasionne leur manque de foi. — Mes efforts pour les surmonter — Excursion dans le lac Ébrié. — Loco. — Détails de mœurs sur quelques localités. — Forgerons. — Retour au fort. — Départ pour l'intérieur. — Arrivée à Akba. — Accueil qui m'est fait par le roi du pays. — Nouvelle astuce de mes guides. — Je suis forcé de rétrograder. — Assinie. — Assassinat d'un officier français. — Établissement du Grand-Bassam. — Aperçu géographique. — Mœurs et coutumes des habitants du Grand-Bassam. — Établissement des Français au Grand-Bassam. — Description des États du



## CHAPITRE V.

	Pages.
Arrivée à Fatatenda. — Singulier usage. — Commerce de ce comptoir. — Causes de la cherté des marchandises. — Histoire d'Ibrahim. — Composition de ma caravane. — Visite au chef de Badari. — Description d'une foulacunda. — Incendie des herbes pour faire des paturages. — Cotons et indigos. — Le Toumané, ses mœurs, son organisation politique. — Nous quittons Carum Dabo. — Le Kantora. — Mamadi Yacoub. — Son armée. — Difficulté du passage des caravanes dans le Kantora. — Circoncision. — Changement de température. — Départ de Serrugia. — Crainte d'être attaqué. — Accident. — Peulhs pasteurs du Kanguaye. — Histoires mandingues. — Départ d'Orékinguaye. — Rio de Géba. — Nous sommes arrêtés. — Maïo-Diaoubé. — Colli-Sallé. — Villages de forgerons. — Kambène. — Le roi Bakar. — Délicatesse de ce chef. — Consultation de la sœur du roi. — Kankétefa. — Habitation royale. — Jalousie de Bakar. — Ordre de succession au trône. — Histoire des Guelwares. — Un Waliou se joint à nous. — Rencontre du fils du roi du Mana. — Cadeau forcé. — Misère des Peulhs pasteurs du Mana. — Arrivée sur les bords du Koli. — Différence d'opinion avec M. Mollien, au sujet de ce cours d'eau. — Origine du droit de passage. — Difficultés pour en régler le prix. . . . .	176

## CHAPITRE VI.

Arrivée à Kadé. — Visite à un chef peull. — Mauvaise foi de ce chef. — Nous sommes classés du village et pillés. — Découragement. — Lao-Boudou me permet de continuer ma route. — Kadé. — Fontaine d'eau chaude. — On m'avertit que je dois être attaqué. — Courage de Jacques. — Nous retrouvons la caravane qui nous a quittés. — Danse des Peulhs pasteurs. — Nous bivonaquons dans les bois. — Crainte des maraudeurs. — Le Panacou. — Dombia. — Ou met le feu à ma case pour me voler. — Le chef d'une armée peull me fait appeler. — Bonne réception. — Affreux traitement souffert par les femmes de ce chef. — Fête de Noël. — J'apprends que la guerre civile règne dans le Fouta-Dialon. — Le chef peull me fait changer mon itinéraire. — Armée peull. — Nombreuses troupes de singes. — Les Tiapys, leurs mœurs. — Singulière coutume. — Je continue ma route. — Dara. — Description des cases. — Roundé. — Générosité des captifs. — Médecin mauresque. — Nous nous égarons dans les montagnes. — Découragement de mes hommes. — Cupidité d'un guide. — Fraicheur des nuits. — Nous souffrons de la faim. — Cause de la destruction de Darou. — Rochers de granit. — Le Dolonqui. — Difficulté du passage. — Nombreuses caravanes se rendant

<u>aux comptoirs européens. — Difficulté de se procurer des vivres. — Le Kabriba. — M' Béré. — Orangers. — Talibas. — Cascades de Bonma. — Chute d'eau du Kambadaga. — Les habitants de Leniéti refusent de nous recevoir dans la crainte de se compromettre. — Arrivée à Broualatte. — Généreuse hospitalité. — Nous apprenons que le prétendant est à peu de distance du village . . . . .</u>	214
--	-----

## CHAPITRE VII.

<u>Arrivée des envoyés du prétendant. — On me force à quitter le village. — Dévouement de Jacques. — Chant des Peulhs. — Froid excessif. — Précautions prises dans la crainte d'un assassinat — Rapacité d'un chef peulh. — L'almami Ibrahim. — Le Téné. — Charité. — Entrée triomphale du prétendant à Foucoumba. — On me prend tout ce qui me reste. — Astuce d'un Maure. — Foucoumba, ses privilèges. — Seuria et Alphéa. — Couronnement des almamis. — Départ de l'armée. — Caractère d'Ibrahim. — Charité d'un marabout. — Le prétendant est vaincu. — Notre hôte nous apprend qu'Ibrahim a donné l'ordre de nous faire assassiner. — Cruelle alternative. — Un détachement de l'almami régnant vient nous protéger. — Exigence du chef de Foucoumba. — Singulier jugement. — Histoire racontée par un chasseur d'éléphants. — Arrivée de l'almami à Foucoumba. — Sentiment religieux des Peulhs. — Je retrouve le guide envoyé de Kolibentan à Timbo. — Je suis fort bien accueilli par l'almami. — Incendie. — Générosité de l'almami. — Légende musulmane. — Convocation d'une assemblée générale du peuple. — Départ pour Timbo. — Superstition des Peulhs. — Origine de divers arbres fruitiers du Fouta-Dialon. — Description de Timbo. — Punition d'un adultère. — Habiles voleurs. — Le Bañg. — Soucoutouro. — Maladie de l'almami. — Chasse aux singes. — Visite aux sources du Bañg. — La mère de l'almami. — Tsain. — Countat. — Chasse au léopard. — Punition d'un faux chérif . . . . .</u>	254
---	-----

## CHAPITRE VIII.

<u>Coup-d'œil sur le Fouta-Dialon. — Histoire de l'almami Omar. — Remarquable caractère de ce chef. — Origine des Peulhs. — Organisation primitive de cette nation. — Organisation politique actuelle. — Revenus. — Prosélytisme ardent des musulmans. — Religion du Fouta-Dialon. — Circoncision — Mariages. — Funérailles. — Ordre des successions. —</u>
---

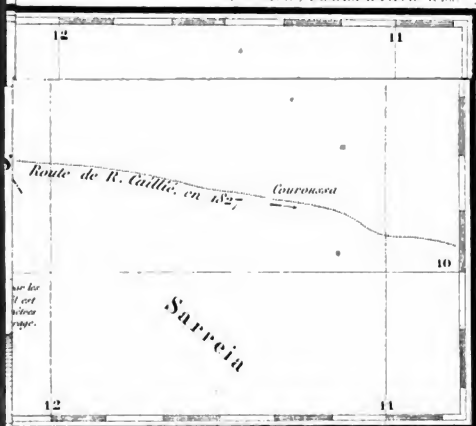
## CHAPITRE IX.

	Pages.
Je me décide à revenir à Saint-Louis. — L'almami m'envoie auprès du préteudant. — Soumission d'Ibrahim. — Il renonce solennellement au pouvoir. — Départ de Soucontouro. — Nombreuse caravane. — Désertion d'un de mes hommes. — Hérico. — Gongoré. — Inhospitalité d'un Peull. — Niango. — La Falemé. — Arbre remarquable. — Le Colladé. — Séfour. — Talibas de Saint-Louis. — N' Gali. — Le chef du village se cache pour ne pas nous nourrir. — Le Kori. — Violente tornade. — Nosci. — Labé. — Maure de Fez. — Montagne Mouminia. — Difficulté de se procurer des vivres. — Attribution du chef de Labé. — Toulou. — Visite aux sources de la Gambie et du Rio-Grande. — Discussion avec mes guides. — Toumongirou. — Bandéïa. — Misère. — Donhole. — Mes guides ne veulent pas marcher. — Je pars sans eux. — Embarras. — On me chasse d'un village. — Retour de mes guides. — Caravane de Sarracolets. . . . .	341

## CHAPITRE X.

Caubé. — Impôts en faveur des marabouts. — Fatigues. — Montagnes du Tangué. — La Kanta. — Famine. — Nadelle. — Un chef nous donne deux bœufs. — Idell. — Pillards. — Le Niocolo. — Nangatara. — L'arbre à beurre. — Habitants du Tenda. — Leur étonnement en voyant un Européen. — Changement de température. — On nous avertit que nous devons être attaqués. — Décision d'un de nos guides. — Grand serpent. — Nous traversons la Gambie. — Courage de Jacques. — Immenses forêts. — Nous sommes arrêtés. — Mamakonno. — Disette. — Le Kaman. — Organisation politique. — Commerce. — Orpailleuses. — Perte d'une collection de papillons. — Maramacita. — Niosonco. — Un de mes guides ne veut plus me suivre. — Marche forcée. — J'arrive à Sénoudébou. — Excellente réception du commandant. — Visite à l'almami du Bondou. — Coup-d'œil sur le Bondou et le pays de Galam. — Kamera. — N' Goye. — Guidimakas. — Cultures. — Colporteurs. — Bakel. — Arrivée à Saint-Louis. — Retour en France. . . . .	368
--	-----





Lith. de Gratia







This book should be returned to  
the Library on or before the last date  
stamped below.

A fine is incurred by retaining it  
beyond the specified time.

Please return promptly.

NOV 11 1974 ILL

4381507

